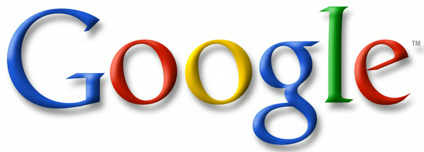
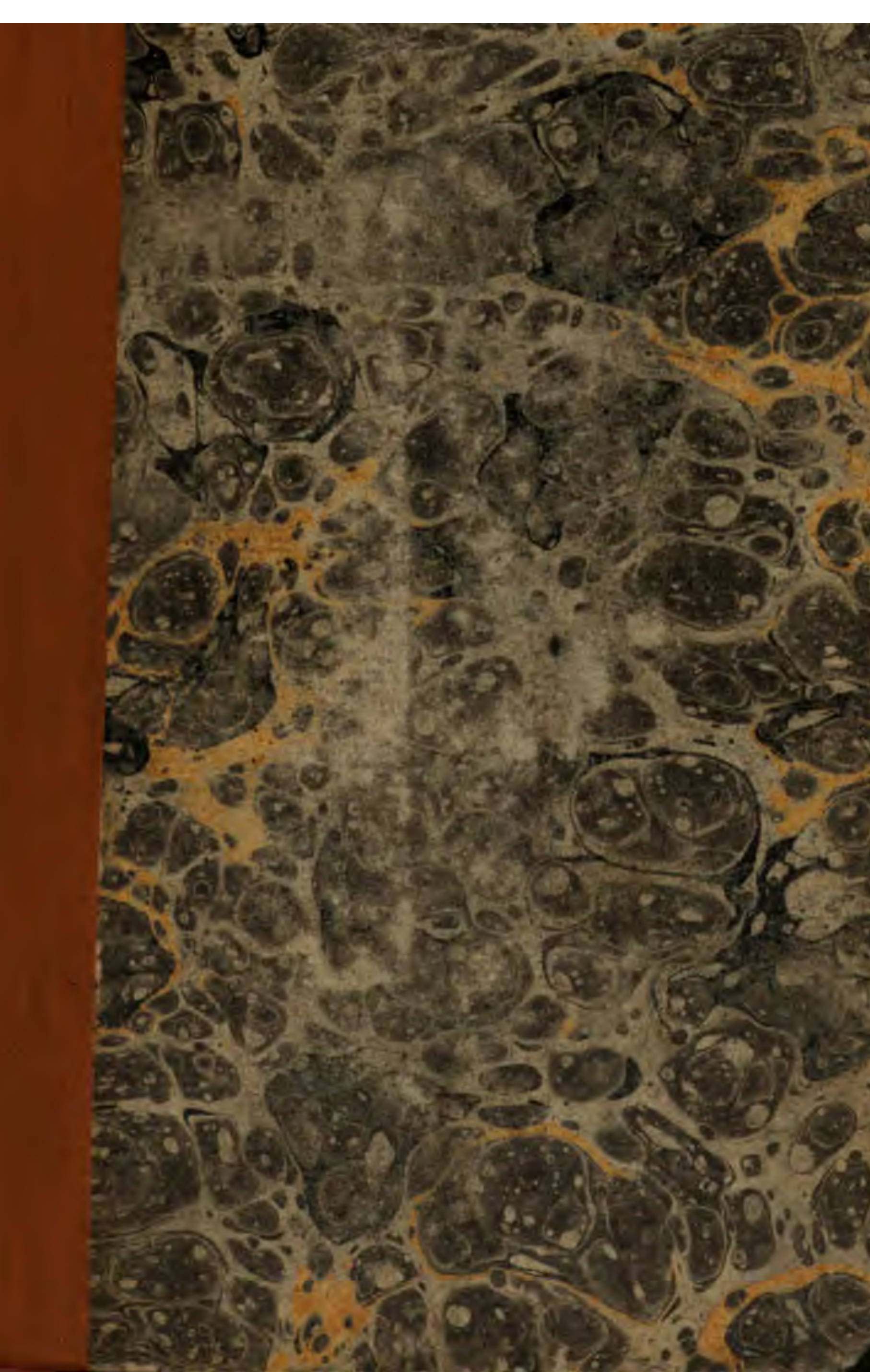





Ex-libris
Charles Atwood
Kofoid


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868

ANNALES
DES VOYAGES,

DE

LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

TOME DIX-SEPTIÈME

de la Collection,

et Ier de la Ve Année de Souscription.

ANNALES DES VOYAGES,

DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE,

OU COLLECTION

Des Voyages Nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les Langues Européennes;

Des Relations Originales, inédites, communiquées par des Voyageurs Français et Étrangers,

Et des Mémoires Historiques sur l'Origine, la Langue, les Mœurs et les Arts des Peuples, ainsi que sur le Climat, les Productions et le Commerce des Pays jusqu'ici peu ou mal connus;

ACCOMPAGNÉES

D'un *Bulletin* où l'on annonce toutes les Découvertes, Recherches et Entreprises qui tendent à accélérer les Progrès des Sciences Historiques, spécialement de la Géographie, et où l'on donne des Nouvelles des Voyageurs et des extraits de leur Correspondance.

Avec des Cartes et Planches, gravées en taille-douce.

PUBLIÉES PAR M. MALTE-BRUN,

Correspondant de l'Académie Italienne, de la Société d'Émulation de l'Ile-de-France, et de plusieurs autres Sociétés savantes et littéraires.

TOME DIX-SEPTIÈME,

CONTENANT LES CAHIERS XLIX A LI.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire-Éditeur, rue Gilles-Cœur, nº 10.

1812.

ANNALES DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

MÉMOIRE SUR LA QUESTION

PROPOSÉE PAR LA TROISIÈME CLASSE DE L'INSTITUT :

« Quelle a été, pendant les trois premiers siècles de » l'hégire, l'influence du mahométisme sur l'esprit, » les mœurs et le gouvernement des peuples chez » lesquels il s'est établi? »

Par M. DE HAMMER, *Correspondant de l'Institut* (1).

C'est ainsi que nous expliquons les signes évidens aux yeux des sages. *Coran*, *V*. 17.

Mon siècle est le meilleur, le plus heureux de tous les siècles ; le second le sera moins, et moins encore le troisième, qui sera suivi de la propagation de l'erreur et du mensonge.

(1) Ce mémoire a obtenu une mention honorable de l'Institut de France, au concours de l'an 1809. Il a paru dans les *Mines de l'Orient* (*Fundgruben des Orients*), journal

Ce sont ces paroles par lesquelles Mohammed a tracé le tableau prophétique de sa religion et de son empire, dans les trois premiers siècles de l'hégire, c'est-à-dire, dans l'époque proposée par vous, Messieurs, pour l'examen de l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi.

Si nous exceptons les Arabes, dont les destinées ont été essentiellement changées par le mahométisme, parce que cette doctrine les a rendus, de nomades et sauvages qu'ils étoient, conquérans et dominateurs, nous observons que l'esprit, les mœurs et le gouvernement des nations subjuguées par les Arabes, ont senti moins l'influence du mahométisme, que celui-ci ne s'est ressenti de l'état policé et de la culture des nations conquises qui ont puissamment réagi sur leurs vainqueurs. Il faudra donc considérer l'objet de tous les côtés, et examiner les modifications et changemens qu'a subis le mahométisme lui-même pendant les trois premiers siècles de son institution. C'est ainsi, Messieurs, que nous nous flattons de répondre à la question proposée, d'une manière satisfaisante, et qui puisse mériter votre

publié à Vienne en Autriche, et qui mériteroit d'être plus répandu. Nous remplissons un vœu de l'auteur en faisant connoître ce mémoire au public français. (*N. d. R.*)

approbation. Comme vous n'avez pas daigné faire connoître ce qu'il y avoit de défectueux dans les discours qui ont déjà concouru pour ce prix, et qui en ont été jugés indignes, il ne reste à ceux qui, comme nous, vous soumettent leur travail pour la seconde fois, d'autre ressource que de se diriger par de simples conjectures sur les défauts de leur ouvrage, de considérer la question sous un nouveau point de vue, de ranger dans un nouvel ordre leurs anciennes données, de les augmenter de nouvelles, enfin de redoubler de zèle pour rendre leur second travail digne de vos suffrages : heureux si nos efforts sont couronnés de succès !

Puisqu'il s'agit d'examiner quelle influence le système religieux fondé par Mohammed a exercée sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi, la première chose à connoître, c'est l'esprit même du mahométisme, le fond de ses dogmes et de sa morale, le génie de son fondateur et de ses premiers apôtres, leur système de législation religieuse et politique, l'esprit du califat, comme royauté et pontificat suprême, les modifications et les changemens qu'il a insensiblement éprouvés, et les causes qui les ont amenés. C'est le rapprochement de l'état du mahométisme à la fin du troisième siècle, avec

ce qu'il étoit dans son origine, qui nous donnera le meilleur point de vue pour juger les différens degrés d'influence qu'il pouvoit exercer; influence qui s'affoiblissoit à mesure qu'il s'éloignoit lui-même de l'esprit de sa première institution. Nous jetterons ensuite un coup d'œil rapide sur l'état des nations subjuguées par les Arabes, tel qu'il étoit au moment de la conquête, par rapport à la religion, au gouvernement, aux mœurs, aux lettres et aux arts. L'Arabie, comme la patrie du mahométisme et de ces nouveaux conquérans, fixera d'abord notre attention; ensuite la Perse et les provinces orientales de l'empire byzantin, la Syrie et l'Egypte, l'Ethiopie, la Mauritanie et l'Espagne, nous occuperont à leur tour.

Enfin, nous examinerons l'état de ces mêmes pays trois siècles plus tard; et de cette comparaison résultera la connoissance des effets produits, non par le mahométisme immédiatement, mais médiatement, au moyen de l'invasion et du gouvernement des mahométans; nous tâcherons de déterminer parmi ces effets ceux qui paroissent être une conséquence du système religieux.

I. Connoissance du mahométisme.

Pour mieux saisir l'esprit de cette doctrine, apprécions d'abord son fondateur Mohammed

et son Code, le Coran, sous un point de vue peu développé jusqu'ici par les historiens occidentaux et orientaux.

Mohammed, le fondateur de l'*Islam*, fut moins un imposteur et un fourbe, qu'un homme religieux et croyant, vraiment inspiré de la divinité, et envoyé par elle pour détruire le culte des idoles. Devenu conquérant par la résistance de ses ennemis, et législateur par la sanction donnée aux anciennes institutions du christianisme et du judaïsme, il étoit moins conquérant que législateur, et moins législateur que poëte. C'est comme tel qu'il subjugua l'esprit d'un peuple sensible aux beautés de la parole, par les foudres de l'éloquence, par le charme du rhythme et de l'harmonie des rimes redoublées, qui constituent le mérite poétique du Coran.

Pour mieux sentir cette vérité, obscurcie chez les historiens de l'Orient par les préjugés de la religion, et chez ceux de l'Occident par le manque de connoissances de la langue arabe; il suffit de rapporter ici les honneurs divins rendus par les Arabes aux ouvrages des grands poëtes, dans le siècle qui précéda immédiatement celui de Mohammed, époque qui, bien que qualifiée de *siècle d'ignorance*, par rapport aux lumières de la foi, n'en fut pas moins l'âge d'or de l'éloquence et de la poésie arabes. Nous

possédons ces poëmes, qui, écrits en lettres d'or, furent suspendus à la Mecque, et devant lesquels les peuples se prosternoient en adorant le génie dans ses ouvrages.

En comparant ces *Moallakats* aux *Soures*, il est impossible de ne pas reconnoître la supériorité des chapitres du Coran sur les poëmes *suspendus*. Cette supériorité consiste moins dans l'invention et dans les images que dans le charme inexprimable de la diction, dans l'admirable harmonie du rhythme et dans le retour des rimes redoublées, qui produisent un si grand effet sur une oreille arabe. *Lebid*, un des auteurs de ces poëmes *suspendus*, peut avoir été même de bonne foi, en arrachant son poëme de *la Caaba* après la lecture d'un morceau éloquent du Coran, à la supériorité divine duquel il rendit hommage. Le Coran, comme ouvrage d'un génie divin, comme poëme unique, devoit être le diplôme d'une mission céleste, aux yeux d'un peuple qui regardoit le génie poétique comme une inspiration de la divinité. Aussi Mohammed n'a-t-il pas prétendu établir sa mission par d'autres signes, le voyage nocturne au ciel excepté, lequel, après tout, peut être regardé comme une vision. Le Coran ne fait aucune mention des miracles que la légende a inventés postérieurement. Il proteste, au contraire, conti-

nuellement qu'il n'en faut point d'autres que les versets révélés : *Les merveilles de la nature, de la terre et des cieux, les plantes et les animaux, les orages et les secrets de la génération, et le Coran, ne sont-ce point des signes évidens pour ceux qui veulent croire ?*

S'étant constitué prophète et apôtre par l'ascendant du génie et la force d'une inspiration involontaire, il lui fut facile de devenir législateur d'un peuple habitant des déserts, d'un peuple sauvage et indépendant, qui, respectant peu l'autorité des hommes, ne pouvoit être entraîné à de grandes choses qu'au nom du Ciel. C'est au nom du Dieu unique, tout-puissant, clément et miséricordieux, que Mohammed, prophète et apôtre de ce Dieu, renverse les idoles, enchaîne la férocité des passions sanguinaires, et allume la soif des conquêtes par les victoires remportées sur ses ennemis. Il ne fit point de nouvelles lois, mais il sanctionna au nom du ciel la sagesse, ou la religion des anciennes institutions. Il choisit les siennes parmi celles des Hébreux, des chrétiens et des idolâtres, ou, pour mieux dire, des Sabéens et des anciens Egyptiens ; et, en réunissant ainsi en une seule ces trois religions qui divisoient alors l'Arabie, en concentrant en un foyer les forces de son peuple, il lui prépara le chemin de la domination.

Envisageons maintenant l'Islam sous le triple point de vue des devoirs qu'il prescrit à l'homme *envers Dieu*, *envers lui-même*, *et envers ses semblables.*

Devoirs envers Dieu.

Le vrai croyant ou fidèle reconnoît en Dieu un être unique, spirituel, parfait en science comme en puissance, auteur de tout ce qui existe, qui a prédestiné tous les événemens par un décret éternel, et qui les fait arriver dans les temps, conformément à ses décrets, en dirigeant tout, soit par une action immédiate, soit par les causes secondes, au physique comme au moral.

Recevoir sans raisonner la parole de Dieu; lui abandonner le soin de tous les événemens; obéir aveuglément à ses volontés manifestées par son envoyé; désirer et attendre fermement les *récompenses* de la vie future, en craindre les *châtimens*, croire à la *résurrection des morts*, au *jour du jugement*, aux *anges*, aux *prophètes* et aux *Ecritures saintes;* s'acquitter des cinq devoirs-pratiques de la loi, savoir de la *purification*, de la *prière*, du *jeûne*, de l'*aumône* et du *pélerinage;* tels sont les devoirs envers Dieu, imposés au moslim, c'est-à-dire *au fidèle qui se résigne.*

Résignation à la volonté de Dieu, et con-

fiance dans la Providence, constituent l'essence de l'Islam. Confiance pour l'avenir ; *Inchallah !* c. à d. *si Dieu veut,* ou *s'il platt à Dieu;* résignation pour le passé ; *Machallah !* c. à d. *ce que Dieu veut,* ou *ce qui platt à Dieu ;* ne rien entreprendre sans implorer le secours céleste ; *Bismillah !* c. à d. *au nom de Dieu ;* et ne rien achever sans faire des actions de grâces ; *Elhamdulillah !* c. à d. louange à Dieu (1).

Devoirs envers soi-même.

Se conserver soi-même est la loi écrite par la nature dans le cœur de chaque homme ; mais elle est subordonnée, dans celui du *moslim*, au devoir de se sacrifier pour la cause de Dieu dans la guerre sainte, c'est-à-dire dans la guerre de religion contre les infidèles. *Le paradis est*

(1) Ces quatre mots, pour ainsi dire les quatre points cardinaux de l'Islam rédigé en morale, sont continuellement dans la bouche de tous les musulmans ; mais les deux premiers, qui ne devroient être que l'expression de la confiance et de la résignation la plus parfaite, ont perdu aujourd'hui dans la bouche des Turcs, des Arabes et des Persans, leur vraie signification, comme il est aisé d'en juger au ton dont ils les prononcent. Ils disent *Inchallah* d'un ton positif et affirmatif, comme s'ils étoient convaincus d'avance du succès de leurs affaires, et *Machallah* d'un ton de suffisance et d'applaudissement, comme qui diroit : *Bravo ! voilà qui est bien !* C'est dans ce sens-ci qu'ils l'écrivent sur leurs maisons ; et les passans le lisent avec le ton qui dit : *Ah ! que cela est bien !*

à l'ombre des épées, les fatigues de la campagne sont plus méritoires que le jeûne, la prière, et toutes les autres pratiques de religion; les braves qui périssent sur le champ de bataille, montent au ciel comme martyrs (1). Tel est encore, suivant le prophète, le sort de tous ceux qui meurent de la peste; car, malgré le devoir de se conserver soi-même, il est défendu au fidèle d'abandonner une ville frappée de ce fléau. Dans tous les autres cas, il est obligé de veiller soigneusement *sur sa vie, son bien et son honneur,* qui lui doivent être sacrés comme la fête des victimes. Il prise peu les biens de ce monde, qui sont passagers et périssables, et où tout est vanité, hormis *Dieu;* il dédaigne le faux éclat des métaux précieux, et ne s'en servira pas pour ustensiles ou meubles, excepté pour en faire une bague à cachet; car celle du prophète étoit d'or.

Soumis à la volonté de Dieu, et en y met-

(1) *Voyez* Coran, S. II, v. 191, 194, 247, et les traditions arabes de Mohammed sur la guerre dans la *Posaune des heiligen Krieges* (Trompette de la Guerre sainte).

Le plus grand nombre des préceptes ou défenses qui suivent, et dont plusieurs jusqu'à présent sont passés sous silence dans les ouvrages sur la religion mahométane, sont tirés du *Hadifs* de *Bokhara,* ouvrage classique en théologie musulmane, renfermant 7275 traditions orales du prophète, que nous avons parcourues et extraites, pour donner plus de perfection à ce discours.

tant son entière confiance, il ne cherchera point à fouiller dans les secrets du sort et de l'avenir en recourant aux sortiléges, aux augures et aux présages. Les seuls que le prophète ait autorisés sont les songes heureux (ils sont d'inspiration divine) et les paroles portant bonheur qu'on entend au hasard (1).

De peur de dégrader la noblesse de la partie divine dans l'homme par des passions avides, ou par un abrutissement aveugle, il ne se livrera ni aux jeux de hasard, ni aux boissons enivrantes, quelque nom qu'elles portent. Il ne touchera point au porc et aux animaux égorgés par les infidèles ; il tuera lui-même ceux dont il veut se nourrir, *au nom de Dieu.* Pour contenir ses désirs dans les bornes tracées par la loi, il doit tâcher de se marier, ou, s'il ne le peut pas, leur mettre un frein par le jeûne ; mais il n'a aucune autorité de se mutiler soi-même, en se privant des prérogatives de la virilité. Il se respecte soi-même en ne découvrant jamais les parties que la pudeur défend de nommer, ni devant les autres, ni

(1) C'est-à-dire, le *Fal*, *le meilleur de tous est une bonne parole entendue au hasard.* Moh. C'est sur quoi se fonde la manière des Orientaux de consulter le Coran pour leurs entreprises, et de là encore leur soin de ne jamais dire de mauvaises paroles, et, s'il leur en échappe, d'en substituer d'heureuses pour changer le mauvais augure en bon.

devant soi-même, et en se purifiant toujours avant de commencer la prière. Cette loi est plus rigoureuse encore pour les femmes, qui ne doivent se dévoiler que devant leurs maris ou leurs plus proches parens. Les artifices mis en œuvre pour créer une beauté factice, et l'excès de douleur qui pourroit défigurer leurs charmes, sont également défendus, comme de friser leurs cheveux, de se limer les dents (1), de s'arracher les cheveux ou de se défigurer le visage dans les lamentations pour les morts, et de porter le deuil plus que trois jours, pour qui que ce soit, excepté pour leurs maris, pour lesquels elles peuvent le porter de quatre à dix mois. Elles se doivent à elles-mêmes la garde de leur honneur et de leur réputation : elles restent en conséquence constamment chez elles ; elles ne sortent de leurs maisons que dans le cas d'urgente nécessité, ou pour aller à la mosquée. Elles se respectent encore elles-mêmes, en ne se laissant point approcher par leurs maris, soit en leurs couches, soit en leurs temps de règles, soit en cas de divorce, quand, après avoir contracté un nouveau mariage, l'état de

(1) Coran, II, 175, XVI, V. 4-5, 17.
Ancien usage égyptien découvert par le docteur Seetzen, voyageur allemand, qui a le premier fait l'observation que plusieurs têtes de momies ont les dents limées.

grossesse n'est pas encore décidé ; mais ce seroit porter trop loin ce respect, que de vouloir prescrire en d'autres temps, à leurs maris, la manière de les approcher ; car *elles sont le champ de leurs époux, auxquels il est permis de l'ensemencer par où ils veulent.*

Devoirs envers les autres.

« Observez vos engagemens avec fidélité et » scrupule, même envers les infidèles ; exter- » minez ceux qui ne veulent ni embrasser la » véritable foi, ni se soumettre au tribut im- » posé aux non musulmans ; usez de tolérance » envers ceux qui reçoivent une révélation di- » vine ; exercez tous les devoirs de l'huma- » nité envers votre prochain, surtout envers » les malades, les voyageurs et les pauvres. » Défendez les droits de l'orphelin et des pau- » vres ; reconnoissez l'autorité souveraine de » l'envoyé de Dieu (ou de son successeur) ; » *car la terre est à Dieu, et il la donne à qui* » *bon lui semble.* Donnez-lui le cinquième du » butin, et partagez le reste. Traitez les femmes » avec indulgence ; gardez-vous de les frapper » et de coucher ensuite avec elles. Veillez à » la conservation de l'ordre public, et sa- » chez qu'*il vaut mieux frapper de mort, que* » *tolérer des troubles* (1).

(1) Coran, II, 228-237. II, 222. II, 241. IV, 10,

» Réglez-vous dans les transactions civiles, » telles que le mariage, le divorce, les testa- » mens et le partage des héritages, sur la loi » de Dieu; punissez le voleur en lui coupant » la main, l'adultère en le lapidant, et les » autres criminels par la loi du talion. Ne » noyez plus vos enfans, dont le sang criera » vengeance au jour du jugement. Donnez et » rendez le salut en entrant dans la maison; » mais n'y entrez que par les portes, et non » en cachette. Défendez aux infidèles de visi- » ter les mosquées sacrées de la Mecque et de » Médine; ne les forcez pas à embrasser la vraie » foi contre leur gré, et contentez-vous de » leur soumission en payant le tribut (1). » Soyez vrais, justes, fidèles, humbles, pa- » tiens et bienfaisans; car Dieu vous aime tels, » et il hait au contraire les menteurs, les in- » justes, les infidèles, les orgueilleux, les im- » purs, les impatiens et les avares. »

Tel est le sommaire des préceptes contenus dans le Coran et dans les traditions arabes du prophète; telle est l'esquisse du système reli-

175. V, 114. XXIV, 1, 32. II, 179. V, 34. XXVII, 33. XXIV, 28. II, 19. XX, 18, 19. II. 257. IX, 20, 21, 30, 43.

(1) C'est le *Kharadje*, tribut ignominieux par lequel les peuples subjugués par le glaive sont censés se racheter de la nécessité de devenir musulmans.

gieux et politique de l'*Islam*; développé ensuite par les califes et les imams orthodoxes. Le silence gardé sur quelques-uns des points les plus importans à la perfection des institutions sociales, et en conséquence au bonheur des peuples, tels que les droits de souveraineté et de soumission au trône, de propriété territoriale et de culture scientifique ; ce silence nous montre d'avance les lacunes qui restèrent à remplir aux siècles suivans.

L'incertitude dans laquelle Mohammed avoit laissé à sa mort les fidèles, sur le choix de son successeur, jeta parmi eux les premières semences d'une division politique et religieuse. *Abouheer,* élu au mépris des droits qui sembloient assurés à Ali, par sa parenté avec le prophète, maintint la nouvelle doctrine dans sa pureté, et veilla sur l'authenticité de ses sources, en ordonnant la réunion des *Soures* dispersés du Coran dans un seul corps. Les instructions données à son général commandant l'armée qui alloit en Syrie, respirent l'esprit d'une discipline militaire amie de l'humanité, et d'une bonne foi observatrice des traités, celui de tolérance pour les anachorètes, habitans paisibles de leurs couvens, et d'extermination contre les moines fanatiques et turbulens. En suivant ces maximes, l'armée poussa ses conquêtes jusqu'à Damas.

Aboubecr mourut le jour même de la prise de cette ville, et répara, par son testament, la faute commise par Mohammed, de ne pas nommer son successeur. C'est en nommant Omar le sien, qu'Aboubecr fixa, pour ses successeurs, le droit de disposer à leur gré de la succession au califat. Omar cimenta le système de l'*Islam* par la force étonnante de son caractère austère et farouche. Guerrier sauvage, observateur sévère des préceptes du Coran, repoussant loin de lui et de son peuple toute idée de luxe et de culture, c'étoit un moslim accompli.

Mohammed avoit démêlé en lui cette force de caractère, première qualité requise pour subjuguer des nations, et pour régner. Il avoit dit que si Dieu eût arrêté, dans ses décrets, de donner au monde un autre prophète que lui, son choix n'eût pu tomber que sur Omar (1). Les écrivains de nos temps ont voulu laver sa mémoire de la tache d'avoir incendié la bibliothèque d'Alexandrie. Ils n'auroient pas pris cette peine, s'ils avoient connu tous les traits de son caractère, dont l'histoire arabe fourmille, et dont nous allons rapporter quelques-uns, d'après les auteurs originaux, pour donner une juste idée de cet homme extraordinaire, sous le règne duquel la religion de Mo-

(1) Mouradjea, I, 305.

hammed fut raffermie par le fanatisme, et propagée au loin par le glaive. Qu'il ait fait chauffer ou non les bains d'Alexandrie avec les livres de la superbe bibliothèque, il est sûr qu'il fit jeter dans le Tigre ceux de Medain, capitale de la Perse, conquise sous son règne (1). Amrou, son général en Egypte, lui demanda ses ordres sur la navigation, et Omar la défendit à jamais aux musulmans, auxquels il vouloit rendre également impossibles les découvertes dans les régions de la mer et dans celles de la science. Non-seulement il leur défendit les vaisseaux, mais encore les palais, en proscrivant l'architecture, comme il avoit défendu la navigation. Fidèle au dessein de conserver l'esprit national de son peuple, pour lui ôter tous les moyens de communication, il leur défendit de parler dans une autre langue que l'arabe ; il leur donna l'exemple de la frugalité (2) en ne se nourrissant que de pain d'orge, d'herbes et de légumes, et celui de la simplicité en ne portant que des habits vieux et rapiécés. Il disoit que l'habit de soie étoit le vêtement des âmes condamnées au feu de l'enfer ; il dispensa les fidèles de se faire les moustaches et les ongles, afin d'avoir un extérieur plus effrayant pour l'ennemi, voulant

(1) Ibn Khaledoun Hadjii Khalfa.

(2) Mouradjea, IV, 109, 101.

ainsi conserver dans sa nation l'esprit guerrier et nomade, et mettre obstacle aux progrès des lumières et de la civilisation (1). Dans cet esprit, il confirma la distribution du butin qu'avoit fait Abou-Obeida en Syrie, en vertu de laquelle un cavalier reçut trois fois autant qu'un fantassin; et celui qui montoit un cheval de race, le double de la portion de celui qui montoit un cheval ordinaire (2). Mais il le blâma directement de permettre un luxe capable d'étouffer les dispositions de la nation à l'agriculture. Cet esprit, si actif et si prévoyant, se manifesta aussi dans la manière dont il se déclara sur la croyance de la prédestination; autorisant les mesures de précaution; disant, d'après le prophète, que celui qui se trouvoit au feu devoit s'y résigner, mais que celui qui étoit hors du feu ne devoit point s'y exposer. Enfin, fidèle à sa parole, il étoit aussi scrupuleux observateur des traités que des préceptes de l'Islam, dont l'empire se seroit peut-être étendu sur l'univers entier, si les califes, ses successeurs, animés du même esprit, eussent marché sur ses traces, et empêché leur peuple de s'amollir par le luxe et la civilisation des nations vaincues. Cependant Omar ne se doutoit pas que par ses conquêtes et ses

(1) Mouradjea, IV, 277.
(2) Aboulfeda.

règlemens de finance il jetoit lui-même les fondemens des grands changemens qui eurent lieu ensuite dans l'esprit religieux et politique du califat ; il étoit impossible qu'avec le temps les Arabes, mis par leurs conquêtes en contact avec les Grecs et les Persans, les peuples les plus policés du monde, n'héritassent de leur esprit, n'adoptassent quelques-unes de leurs institutions, et ne prissent du goût aux agrémens des sociétés raffinées par une longue civilisation. Il étoit impossible que les trésors amassés des dépouilles des nations ennemies et des tributs de la Syrie, de l'Egypte, de la Perse et de l'Afrique, n'ouvrissent tôt ou tard le chemin au luxe, et à la corruption des mœurs qui l'accompagne. Omar, qui avoit ordonné qu'on réglât les registres en Syrie, en Perse et en Egypte, et qui avoit imposé aux six millions de Coptes, habitans de ce dernier pays, un tribut annuel de douze millions de ducats, ne se regardoit pas encore comme maître, mais seulement comme administrateur de ces trésors, desquels, d'après l'esprit primitif de l'*Islam*, il se crut obligé de rendre un compte exact aux fidèles. Mais Osman, son successeur, s'éloigna bientôt de son système en plus d'un point: il permit la navigation défendue par Omar. L'île de Chypre, conquise par ses flottes, paya sept mille ducats de tribut, et l'Afrique deux

millions et demi. Il donna au Coran l'ordre dans lequel les *Soures* se succèdent encore aujourd'hui, et en retrancha plusieurs morceaux, qu'il fit passer pour apocryphes. Aussi les principaux griefs des musulmans, révoltés contre lui à la fin de son règne, étoient que, trop prodigue des trésors des fidèles, il s'en crut le maître, et non l'administrateur, et qu'il avoit fait brûler les autres éditions du Coran, tandis qu'il prétendit l'avoir purgé de cette manière (1).

C'est sous *Ali*, quatrième des successeurs de Mohammed, que, par les scissions politiques sur le droit légitime à la succession du trône, on vit s'ouvrir une source intarissable d'hérésies religieuses, qui, en détruisant l'unité des opinions, ont désolé dès-lors le mahométisme. Les troupes se révoltant contre *Ali*, l'an 37 de l'hégire, sous le prétexte de venger le sang d'Osman, prirent le titre de *Kharegites*, et les amis d'*Ali* et de sa famille celui de *Chiïtes;* et cette querelle, qui, comme l'on voit, n'étoit au commencement que politique, envenimée ensuite par le fanatisme religieux, divise encore aujourd'hui, après douze siècles écoulés, les Turcs et les Persans, comme partisans d'*Osman* et d'*Ali*. Après la mort des compagnons du prophète, qui avoient décidé jusqu'a-

(1) *El-Tabari*, Pococke, Salé, Maraccius.

lors, par l'ascendant de leur autorité ou de leur opinion, les points douteux de la doctrine, plusieurs sectes s'élevèrent à la fois au sein de l'*Islam*. Les *Motazalites*, les plus raisonnables de tous, défendirent l'essence de Dieu et la liberté de l'homme, en opposition aux *Sifatites*, qui mirent toute la puissance de Dieu dans ses attributs, et nièrent plus ou moins la liberté de l'homme. Bientôt ces deux grandes branches se subdivisèrent en plusieurs sectes qui différoient toutes entre elles par les nuances de leurs opinions sur l'essence et les attributs de Dieu, sur la liberté et la prédestination. C'est ainsi que les *Cadarites* nièrent la prédestination absolue, et que les *Geberites* anéantirent toute la liberté de l'homme; que les *Hajelites* soutinrent l'incarnation divine de Jésus-Christ, et que les *Keremites* donnèrent un corps à Dieu; que les *Djobarites* condamnèrent à l'enfer tous ceux qui étoient morts dans un péché mortel, et que les *Morgites* mettoient tout le mérite du fidèle dans sa foi et non dans ses œuvres.

C'est alors que furent agitées les questions sur la dignité et les qualités requises pour un *Imam*; sur l'éternité ou la création de la parole de Dieu dans le Coran. C'est alors que se formèrent les deux grandes sciences religieuses et légales : *Ilmi-Kelam*, ou théologie scolasti-

que, et *Ilmi-Fikh*, ou jurisprudence, l'une et l'autre fondées sur la parole de Dieu, le Coran et la parole du prophète, la *Sounna*. Ces deux sources canoniques du mahométisme, le *Coran* et *la Sounna*, furent augmentées dans la suite de deux autres, savoir, de l'*Idjmaa*, ou de l'unanimité des opinions des Imams orthodoxes sur les points soumis à leur décision, et du *Kias*, ou analogie tirée des décisions existant pour des cas nouveaux. L'étude des philosophes grecs avoit fait naître cette foule de disputes scolastiques et de querelles religieuses, où l'on discutoit ce que l'on avoit cru d'abord, sans penser même à l'entendre; c'est peut-être l'influence du christianisme, dans le sein duquel il y avoit alors tant de division, qui a produit les partis, les persécutions, les guerres de religion, qui désolèrent l'Islam déjà dans les trois premiers siècles de l'hégire; mais un des effets incontestables de l'influence du christianisme, c'est la morale plus développée, en théorie du moins, qui fut enseignée alors. C'est l'étude de la philosophie grecque qui, en nourrissant, pendant les époques postérieures du califat, l'amour des sciences, y a introduit en même temps une indifférence religieuse, telle que, sous le règne de *Mousa-Alhali*, l'athéisme et l'irréligion furent proclamés par une secte de philosophes nommés *Zindik*, qui, rejetant toute

religion positive, attaquèrent même le Coran, en essayant de produire des écrits qui pussent rivaliser avec ce livre (1).

(1) Plus l'ouvrage de *Tabari* est inconnu, plus nous croyons devoir en traduire un passage très-remarquable, regardant les *Zindik* ou philosophes arabes :

« Sous le règne de Mousa Alhadi parurent les *Zindik* ou esprits forts. Ils dirent que le prophète étoit un homme éclairé et éloquent, qui avoit établi sa doctrine par l'éloquence, et qu'un autre auroit pu faire tout aussi bien que lui. Ils se moquèrent de toutes les pratiques religieuses et couchèrent indifféremment avec leurs mères et leurs sœurs. Voyoient-ils les musulmans en prière, ils disoient que c'étoient des chameaux précédés par l'âne. S'ils les voyoient tourner autour de la Caaba, ils prétendoient qu'ils tournoient comme le cheval dans le moulin. Voyoient-ils des holocaustes, ils demandoient ce que le pauvre animal avoit fait pour qu'on répandît son sang. Lorsqu'ils voyoient la course des pélerins, entre *Safa* et *Merva*, ils s'en moquoient, de même que de tous les autres devoirs de l'Islam. »

« C'est d'après l'opinion des légistes, la pire de toutes les sectes, pire que l'idolâtrie, le magisme, le judaïsme, le christianisme; car ils ne reconnoissent ni loi, ni foi, ni prophète, ni écritures, ni prêtres, ni culte. Le monde, disent-ils, a été toujours, et sera toujours tel qu'il est; l'homme est comme de la paille portée par le vent, on ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va. Du temps de *Hadi*, beaucoup d'hommes d'Etat, de poëtes et de savans, étoient de cette secte, comme Abdollah Ben Mocanna, le traducteur célèbre du *Kalila we Demne* en arabe; *le visir Ali Ben Taftin* qui fit beaucoup de bien du temps de *Ma-*

Si les rapports des Arabes avec les Grecs, dans les provinces occidentales de l'Espagne, étoient pernicieux au système primitif de l'Islam, le mélange des Arabes avec les Persans, dans les provinces orientales, ne le fut pas

hadi et *Hadi*, et *Abdollah Ben Abdollah* le visir. Parmi les Abassides, *Abbas Abdollah Ben David*; parmi les Hachemites, *Jacoub Ben Ali Ben Okeil* et *Abdorahmen Ben Abbas*. Les chefs de cette secte s'assemblèrent pour produire un ouvrage pareil au Coran, pour démentir le verset:

Dis : si les hommes et les génies s'assembloient et unissoient leurs forces pour produire un ouvrage pareil au Coran? — Ils en seroient incapables. »

« *Abdollah Mocanna*, *Saleh Koudousi*, *Abdollah Ben Abdollah* et *David Ben Ali Abbas* se réunirent pour exécuter ce projet, et *Mocanna* fut chargé de l'essayer. Il demanda une année de retraite, les gens et la nourriture nécessaires; au bout de six mois, les chefs de la secte vinrent voir ce qu'il avoit fait. Ils le trouvèrent mordant la plume au milieu d'un tas de papier barbouillé; il leur dit qu'il avoit déterminé de choisir les plus beaux versets du Coran pour leur en opposer de pareils; que depuis six mois il avoit fait d'inutiles efforts de rien produire qui pût être comparé à celui-ci. »

« *Alors (au déluge) il fut dit à la terre : Engloutis tes eaux; et aux cieux : Absorbez vos cataractes. L'eau disparut et l'arche s'arrêta sur l'Ararat.* »

« *Mahadi* avoit sévi contre les incrédules, et les avoit extirpés jusqu'à deux de la famille *Hecham*, *Jacoub Ben Faslallah* et *Abdollah Ben David*; ayant fait serment de ne tuer aucun individu de cette famille, il les fit mettre en prison. *Hadi* les en retira, leur ordonnant de reconnoître

moins. Le magisme mêla ses dogmes à ceux du mahométisme. De là les émanations ou incorporations de la divinité, le culte presque idolâtrique des Imams (doctrine des Goulat). Les richesses amenèrent peu à peu le mépris pour les observances légales, l'adoucissement à l'interprétation allégorique des préceptes. Les arts et les sciences, opprimés par l'esprit de l'Islam, fleurirent ensuite sous les *Ommiades* et *Abassides*, qui avoient dû assurer le droit de succession à leurs familles, en tenant constamment éloignés du trône les successeurs légitimes du prophète, les véritables Imams. *Velid* éleva des monumens magnifiques d'architecture. *Souleiman* abolit la défense de porter des habits de soie, en encourageant les manufactures de cette étoffe. *Hecham* donna dans un luxe effréné de chevaux. *Haroun* autorisoit, par ses goûts, les jeux et les contes défendus par le prophète. *Motaz* ne se contenta plus de l'argent (quoique ce métal même fût défendu pour les meubles et pour les habits), mais il y substitua l'or dans la pompe de sa cour. Enfin, sous *Mohammed*, la corruption étoit à son comble, et la débauche fut réduite en système.

la vérité de l'Islam. Ils répondirent qu'il falloit les en convaincre, et renouvelèrent la profession de leur erreur. Alors Hadi les fit pendre l'un et l'autre, et extirpa ainsi les derniers restes de cette race impie. »

Ce n'étoit pas assez des ouvrages qui traitoient uniquement de l'art de jouir de la vie et de celui de boire ; il y en avoit où l'on discutoit sérieusement la légalité de la défense du vin. L'Islam avoit renversé l'empire de la Perse, mais l'esprit de mollesse et de corruption survivant à cet empire, finit par miner les fondemens de l'Islam.

C'est après avoir tracé cette esquisse rapide de l'esprit primitif du mahométisme et des changemens qu'il a ensuite subis lui-même, pendant les trois premiers siècles de l'hégire, que nous serons mieux à portée de juger les changemens qu'il a produits durant cette époque, sur les peuples chez lesquels il s'est établi. Considérons-les d'abord dans l'état où ils se trouvèrent au commencement du septième siècle.

II. *État des peuples chez lesquels le mahométisme s'est établi au commencement du septième siècle.*

I. *Les Arabes.*

Les Arabes, ce peuple *bédouin*, conquérant et propagateur de l'*Islam*, appelleroient les premiers nos regards, lors même que le prophète ne l'auroit pas distingué de tous les autres en le qualifiant, dans le Coran, *le plus*

(1) Mirkhond et Mesoudi.

excellent des peuples. Habitant sous un ciel brûlant, dans une presqu'île défendue d'un côté par les déserts, et environnée de la mer par les trois autres; isolés des nations qu'ils n'ont jamais redoutées ni recherchées; préférant la vie nomade à l'établissement des grandes sociétés; fiers, libres et indépendans, jamais asservis par aucun conquérant, ils sont, de tous les peuples sauvages de l'Asie, le peuple nomade ou bédouin par excellence. Tous les autres, soumis à des rois ou à des conquérans, ont passé par l'état de dépendance et de servitude. Les Arabes seuls ne l'ont jamais connu qu'en franchissant les limites de leurs déserts, asile naturel de la liberté sauvage.

Leur histoire avant Mohammed est peu intéressante, comme l'histoire de tout peuple qui n'a été ni conquérant ni civilisé: mais il existe des ouvrages qui nous ont conservé la peinture fidèle de leurs mœurs, de leur religion, de leurs usages et des élans de leur génie (1); et c'est d'après eux que nous rassemblerons ici les traits principaux de l'état des Arabes dans le siècle nommé de l'*ignorance*, c'est-à-dire, avant Mohammed et l'établissement de l'*Islam*.

Les religions qui divisoient alors l'Arabie étoient le *sabéisme*, ou le culte des étoiles,

(1) L'Histoire d'Antar, et Ibn Khaledoun.

changé ensuite en culte des idoles; le *magisme*, ou le culte du feu; le *judaïsme* et le *christianisme*.

Nous nous dispenserons de parler de la doctrine et du culte des deux dernières; mais nous nous arrêterons au *sabéisme*, puisqu'il étoit proprement la religion dominante de l'ancienne Arabie, et que c'est là que nous découvrons la plupart des institutions du *mahométisme*, desquelles nous ne retrouvons point les traces dans les religions juive et chrétienne.

Les Sabéens adoroient les *sept* planètes, comme sept divinités du second ordre, soumises à l'Etre-Suprême, au Dieu tout-puissant, au grand Dieu. Ils leur rendoient un culte à des mois et des jours particuliers qui leur étoient sacrés. *Trois fois* par jour ils s'acquittoient de la prière en faisant des génuflexions, et en se prosternant plusieurs fois par terre. Ils observoient des purifications légales, ils s'abstenoient du sang et de la chair de tous les animaux à mâchoires, comme porcs, ânes, chiens. Ils croyoient aux hommes inspirés par Dieu ou par les démons, aux prophètes et aux devins, aux révélations, aux sortiléges des flèches, aux rêves, et même à l'inspiration des choses inanimées, comme les arbres et les pierres; aux anges, à la métempsycose, aux âmes errantes après la mort sur les tombeaux, aux

revenans, aux spectres, et à l'éternité du monde (1).

Après les planètes, les pléiades, les hyades, l'œil du taureau, l'étoile polaire du sud (*Canopus*), Syrius et Orion, la voie lactée et la petite ourse étoient les objets de leur culte. Ils voyoient dans la voie lactée le chemin du ciel, dont les étoiles de la petite ourse étoient les portes. Croyant que, pour communiquer avec la divinité, l'homme avoit besoin de substances spirituelles intermédiaires, qui elles-mêmes ne pourroient se manifester que dans un corps, ils se représentèrent ces *sept* substances spirituelles logées d'abord dans les planètes, et transférèrent ensuite la présence de leurs vertus aux temples, aux idoles, aux talismans, aux pierres étoilées dont ils étoient les premiers inventeurs.

De là le culte des idoles, dont il y avoit au temple de la *Caaba* un nombre égal aux jours de l'année. Les diverses tribus avoient choisi différentes étoiles tutélaires, représentées sous la forme d'autant d'idoles. Le culte qu'on leur rendoit consistoit à les parfumer, à les habiller, à se prosterner devant elles. Le péle-

(1) Hotting, Hist. orient., 267. Pococke, Specim, 107. Hott., H. O., 280. Echelensis, 240. Poc., Spec., 97. Hott., H. O., 303, 289. Poc., 143. Hott., 236. Poc., 235. Echel., 168. Cor., 140. Echel., 149.

rinage de la Mecque étoit une institution religieuse (1). On y faisoit sept fois le tour de la Caaba; on répétoit *sept* fois la course entre les montagnes *Safa* et *Merva*, et l'on jetoit *sept* pierres dans le vallon de *Mina*, en souvenir de la course d'*Agar*, quand elle s'y trouva avec *Ismaël* au désert, et en souvenir des pierres qu'Abraham avoit jetées après le diable, lorsqu'il voulut l'empêcher de consommer le sacrifice d'Isaac. Pendant les trois mois consacrés au pélerinage, la guerre étoit défendue, les haines, les vengeances particulières étoient suspendues. La moindre violation de cette trêve, ou du territoire sacré de la Mecque, eût été un sacrilége.

Tous les Arabes étoient nés libres; il n'y avoit de véritables esclaves que les prisonniers de guerre, dont la vie étoit entre les mains de leur maître. Chaque tribu reconnoissoit un chef, qui devoit être toujours d'une des familles les plus nobles et les plus anciennes; car ils avoient une noblesse bien établie, non-seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs chevaux, et ils en conservoient soigneusement les titres généalogiques, dont ils étoient aussi orgueilleux que de ceux de leurs familles. Ils regardoient comme une mésalliance le mariage d'une demoiselle noble avec un homme de fa-

(1) Histoire d'Antar.

mille inconnue. Cette distinction assuroit surtout les droits des enfans légitimes, auxquels les bâtards ne pouvoient jamais prétendre. Tels étoient censés ceux qui n'étoient point issus d'un mariage légal; car il y avoit quatre espèces de mariages autorisés par la loi; mais il n'y avoit que les enfans issus du mariage d'un homme libre avec des femmes libres dont le nombre n'étoit point restreint, qui fussent censés légitimes (1); il leur étoit permis d'épouser leurs parentes d'un degré quel-

(1) Jrvè, le fils de Zoheir, raconte qu'il avoit appris d'Aïché, épouse du prophète, qu'avant l'institution de l'Islam il y avoit quatre sortes de mariages usités parmi les Arabes :

1° L'homme demandoit à l'homme sa fille ou sa parente, déterminoit la dot, et la prenoit pour femme.

2° Il cédoit sa femme quand elle avoit eu ses règles, à un autre qui la lui avoit demandée jusqu'à ce qu'elle devînt enceinte. Quand elle l'étoit, son véritable époux s'en approchoit encore à son gré. On appeloit ce mariage *Nikahol-istibsaa*.

3° Un certain nombre d'hommes, dix au plus, s'accordoient ensemble à coucher avec une femme. Si elle devenoit grosse et accouchoit, elle faisoit chercher, quelque temps après ses couches, les dix hommes, et leur disoit : « Vous savez ce qui s'est passé; j'ai été délivrée » d'un enfant. C'est ton fils, un tel; nomme-le comme il » te plaira. » Elle remettoit alors l'enfant à qui elle vouloit, et aucun n'osoit le refuser.

4° Enfin, les liaisons avec les femmes publiques, qu'al-

conque, excepté leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, ou deux sœurs en même temps, mariage qu'ils qualifioient d'inceste.

Il y avoit des usages consacrés en faveur des femelles des animaux domestiques, qui ne pouvoient plus être chargées quand elles avoient mis au monde un certain nombre de leurs semblables (1). Leur année étoit lunaire, mais les époques desquelles ils comptoient varioient selon les différentes religions. Les voyages en Perse et aux Indes leur avoient fait connoître le luxe des pierres, des parfums, des métaux

loit voir qui vouloit; elles suspendoient à leurs portes des drapeaux comme enseignes. Quand une de ces femmes accouchoit, on appeloit un physionomiste expert, qui attribuoit l'enfant à celui auquel il ressembloit le plus, sans qu'il osât protester. Le prophète abolit ces quatre espèces de mariages, et l'institua tel qu'il existe. *Tradition de Mohammed dans Al-Bokhara.*

Leurs ventes se concluoient souvent sans que l'acheteur eût pu examiner la marchandise.

Le prophète défendit deux espèces de vente et d'achat, savoir, *Molumasa* et *Monabèse.* Dans la première, ou *vente de touche,* quand l'acheteur avoit touché la marchandise du vendeur, il étoit obligé de la prendre.

La seconde, *vente de jet,* fut nommée ainsi, parce que le vendeur et l'acheteur se jetoient mutuellement la marchandise, et concluoient ainsi l'achat ou l'échange, sans en avoir examiné auparavant l'objet. *Tradition de Mohammed dans Al-Bokhara.*

(1) Pococke, Hottinger, Sale.

précieux et des voiles brodés d'or ; mais souvent ils étoient habillés ou drapés d'une manière indécente (1).

La pureté du sexe étoit le point d'honneur le plus délicat. Les pères enfermoient leurs filles et les déroboient souvent aux yeux de tout le monde, pour disposer de leur main d'après les convenances de famille : une chanson, un éloge d'une demoiselle, fait par un amant que son père n'avoit pas avoué, suffisoit pour que celui-ci crût l'honneur de sa fille compromis (2). Pour éviter les embarras que causoient ordinairement les filles, et lorsque, conservées par l'amour paternel, elles survivoient à leurs conservateurs, elles n'avoient aucune prétention à former sur leur héritage (3).

Mariées, elles jouissoient de la liberté de sortir, même sans voile ; mais elles n'assistoient pas aux fêtes des hommes qui se livroient à la passion du vin, tandis que les femmes, assises au bord de l'eau, s'amusoient à chanter et à jouer des cymbales. Le plus grand triomphe d'une jeune Arabe bien née, étoit de voir amener par son amant une rivale de beauté pour lui servir d'esclave à ses noces, auxquelles la prisonnière devoit conduire la

(1) Bokhara.

(2) Histoire d'Antar.

(3) Hott., 244. Histoire d'Antar.

bride du chameau de l'épouse. La protection des foibles et des opprimés étoit un point d'honneur non moins important. Il suffisoit d'avoir bu de l'eau d'un puits, d'avoir touché aux cordes de la tente, pour avoir un titre à la protection de celui à qui le puits ou la tente appartenoit.

Le pillage passoit pour un moyen légitime de s'enrichir, moyen assuré aux braves. La moindre atteinte portée à l'honneur des femmes, des parens, des protégés, devoit être vengée. La vengeance, qui demandoit du sang, non-seulement pour le sang répandu, mais aussi pour l'affront reçu, étoit la première loi de la bravoure arabe. Qui ne lavoit pas l'injure dans le sang de l'offenseur, étoit déshonoré. De là ces guerres perpétuelles qui ruinoient des tribus entières pour un propos injurieux, ou une jument enlevée. De là cet esprit de chevalerie errante, transplantée ensuite par les Arabes en Europe avec les romances et les duels. Un chevalier arabe ne connoissoit que sa lance, son épée, sa jument, la dame de son cœur et la loi de l'honneur. Toujours prêt à repousser la force, à protéger la foiblesse, à redresser les torts, à venger les injures, à combattre *pro aris et focis*, c'est-à-dire, pour le *haras* et le *harem*, il devoit briller par la noblesse de sa famille, par son courage, sa générosité et

son éloquence. Les Arabes adoroient ces qualités, surtout la dernière, qui passoit pour une émanation de la divinité. Ceux qui la possédoient à un degré supérieur, c'est-à-dire, ceux que la nature avoit formés grands poëtes, jouirent de tous les prestiges de la gloire ; ils déclamoient leurs ouvrages aux foires d'*Okaz*, et en présence des tribus assemblées à la Mecque dans le temps du pélerinage. Ils suspendoient leurs poëmes à la Caaba, s'ils méritoient l'applaudissement des peuples, et s'ils étoient assez braves pour vaincre, à coups de lance, ceux qui osoient leur contester les honneurs divins. Ainsi, il ne suffisoit pas d'être bon poëte, il falloit encore être bon cavalier, pour mériter les hommages d'adoration rendus aux poëmes suspendus. Outre la poésie, ils cultivoient l'astronomie, observant avec soin le lever et le coucher des astres; ils étudioient la généalogie, pour prouver leur noblesse ; l'histoire des journées mémorables dans lesquelles ils avoient acquis des titres de gloire ; l'agriculture, dans laquelle les Nabatéens excelloient ; enfin, différentes branches des arts divinatoires, tels que la chiromancie, la physiognomonique, dans le sens le plus étendu, l'art de prédire l'avenir par des flèches ou par des figures tracées dans le sable, celui de deviner les pères par la figure des enfans, les maladies par la palpitation de cer-

tains membres (1), les sources et les mines cachées sous terre, enfin l'art de se diriger dans les déserts au moyen de l'odorat.

Mais, malgré l'utilité de plusieurs de ces arts et sciences, ceux qui s'y livroient ne purent jamais acquérir l'ombre de la gloire attachée au titre de poëte.

L'Arabe ne mettoit la sienne qu'à trois choses, l'*épée*, les *poëmes* et les *repas*; c'est-à-dire, à la *bravoure*, à l'*éloquence* et à l'*hospitalité*. Qu'ils furent justement renommés et estimés heureux, ces hommes qui, par leurs exploits, devenus les défenseurs et les héros de leurs tribus, étoient surnommés les *pères des chevaliers!* ces hommes généreux qui allumoient le soir de grands feux sur les sommets des montagnes, pour inviter de loin les voyageurs à venir partager leur table! ces hommes éloquens, qui, maîtres de leur langue et de tous les trésors d'une imagination ardente, arrachèrent, par les productions de leur génie, les hommages des peuples assemblés, et firent envier de toutes les autres tribus celle qui leur avoit donné naissance! Quel beau siècle pour les Arabes, que celui qui fut nommé le siècle de l'ignorance, par rapport aux lumières

(1) Les Grecs connurent cette branche de la divination sous le nom de Παλμικη οἰωνισμα.

de la foi, mais dans lequel les grandes qualités du génie, du cœur et du caractère bédouin brillèrent dans leur plus grand éclat!

II. La Perse.

Lorsque Mohammed parut, la Perse étoit le premier et le plus puissant des empires de l'Orient : il s'étendoit des bords du Tigre à ceux de l'Oxus, et des portes caspiennes aux rives du Gange. Les monarques prenoient le titre d'empereur des Perses et des Arabes; et quoiqu'il n'y eût proprement que quelques tribus de la Mésopotamie et du Jemen qui reconnurent la souveraineté persane, les Cosroës n'en nommoient pas moins des vice-rois en Arabie, résidans à *Hira* et à *Hazramout*. Les premiers descendoient des tribus *Beni Thaleb*, *Waïl* et *Abdolkais*, qui s'étoient établies en *Kerman*, du temps des Sassanides; et les derniers, c'est-à-dire les *Tobaas* ou rois de l'Yémen, n'avoient reconnu qu'immédiatement avant la naissance du prophète l'autorité des Cosroës, appelés au secours par le *Tobaa Seif, Ben Ziyesen*, contre l'invasion des Ethiopiens. Ces deux vice-royautés ne datoient, comme l'on voit, que du temps des Sassanides; mais dans les temps plus anciens, il y avoit déjà eu *sept* vice-rois ou princes tributaires,

portant la couronne comme sujets des Cosroès (1).

La Perse avoit été jusqu'alors non-seulement la monarchie la plus ancienne, mais aussi la mieux constituée du monde. Les constitutions politiques et religieuses tendoient toutes au même but monarchique, à l'unité d'action et de puissance. Malgré le double principe du bien et du mal établi par le magisme, cette religion cependant ne rendoit un véritable culte qu'au bon principe *Ormouzd*, qui, par le moyen de *sept* puissances célestes, nommées *Amchaspand*, comme par *sept* ministres environnant son trône, gouvernoit le monde. La gradation d'autorité, enseignée par les livres, la hiérarchie céleste et la monarchie temporelle se prêtoient mutuellement leur appui et leur

(1) « Ahvaz a soixante-dix villes, dont les rois sont de la famille de Hourmouze, et ont le droit de porter couronne. Il y a en Perse sept de ces vice-rois couronnés. »

Tabari en nomme ensuite six dans le cours de son histoire. Ce sont ceux d'*Ahoas*, *Khorassan*, *Azerbeigian*, *Dilem*, *Segistan*, *Mekran*. Le septième gouvernement étoit probablement celui du Kerman, comme étant une des provinces limitrophes les plus importantes de l'empire. Ce sont ces vice-rois que les historiens grecs ont souvent confondus avec le grand *roi des rois*, et Al-Tabari fait mention de Nabuchodonosor, gouverneur des provinces limitrophes.

force. Il étoit impossible de vouloir changer la croyance de la première sans affoiblir l'autorité de la seconde, et toute atteinte portée aux bases de la religion devoit être funeste à celles de l'empire. Rien, en conséquence, de plus pernicieux que l'hérésie religieuse et politique qui désoloit la Perse sous le règne de *Cobad*, prédécesseur de *Nouchirvan*, sous lequel naquit le prophète. *Mazdek* établit un système de nivellement, prêchant l'égalité des biens, la communauté des femmes, l'inutilité des autorités ecclésiastiques et civiles. *Cobad*, assez aveugle pour goûter cette doctrine, fut déposé par les *Mobeds*, chefs des mages, et perdit ainsi le trône qu'il avoit lui-même privé de son plus ferme appui. Il avoit cependant des idées utiles à l'Etat, et dans l'intention d'établir un impôt territorial, il avoit commencé l'arpentage des terres, qui ne fut achevé que sous son successeur Nouchirvan *le juste*, un des plus célèbres monarques de l'Orient. Par la sagesse de ses lois et sa justice, il réorganisa l'empire, qui n'eût pas croulé sitôt si ses successeurs avoient marché sur ses traces. Jusqu'à lui il n'y avoit pas eu d'impôt attaché à la glèbe, et on préleva seulement les dixièmes, les cinquièmes ou les vingtièmes, d'après la bonté du sol et de la récolte, distribuée aussi en trois classes. Nouchirvan acheva l'arpentage des

terres, commencé par *Cobad*, et outre la dîme générale de la récolte, il établit un impôt territorial d'un *direm* par *tchifi* ou arpent de terrain cultivé. Les terres incultes furent exemptes de l'impôt (1). Chaque arbre fut également taxé ; il rétablit l'inégalité abolie pour l'impôt territorial, en imposant une capitation aux juifs. Ils étoient divisés en trois classes, dont la moindre payoit six à huit *direm*, et la plus haute quarante-huit. Nouchirvan réorganisa aussi la discipline de l'armée, et en ordonna des revues réglées. La cavalerie étoit toute composée de feudataires, qui, jouissant de fiefs de l'Etat, étoient obligés de paroître en campagne armés d'une cotte de mailles pour eux et leur cheval, de brassards

(1) A l'assemblée des grands, convoqués à ce sujet, *Nouchirvan* avoit proposé fort sagement que tous les terrains fussent soumis indistinctement à cet impôt. Par cette mesure il auroit obtenu le défrichement des terres incultes; car les propriétaires, obligés de payer pour le terrain inculte aussi bien que pour un sol cultivé, auroient été obligés de travailler. Un des secrétaires d'Etat, s'élevant contre cette mesure comme injuste, proposa de ne mettre l'impôt que sur les terres cultivées. Nouchirvan, vivement offensé par cette attaque, et voyant l'ascendant de ses adversaires, céda; mais, craignant d'encourager dans son conseil cet esprit d'opposition, il ordonna en même temps de briser sur-le-champ la tête à ce secrétaire avec son ecritoire.

et de cuissards, d'une lance, d'une épée, d'une chaîne, d'une masse et d'une hache. Le généralissime devoit veiller à ce que leurs armes fussent en bon état.

C'étoit un système de féodalité bien développé, sur lequel fut enté ensuite celui de la monarchie ottomane, et dont l'origine n'a point encore été tracée jusqu'à sa véritable source.

Les sciences et les arts fleurirent en Perse, les premières, surtout, depuis les communications plus fréquentes avec les empereurs grecs par des guerres et des ambassades, et depuis le mariage de Cosroës Parviz avec la chrétienne *Chirine*. Les arts, principalement ceux qui favorisent la mollesse et une vie voluptueuse, furent cultivés avec succès. *Mani* s'acquit un nom immortel par ses chefs-d'œuvre de peinture. *Barboud* et *Nigissar* enchantèrent la cour de *Parvis* par le charme de leur musique.

La sculpture nous a laissé ses monumens dans les bas-reliefs de *Bisoutoun* et de *Kermanchahan*. Les hommes et le temps ont travaillé à détruire les restes du magnifique palais de *Nouchirvan*, restes qui étonnent encore le voyageur par la solidité des masses et la hardiesse des voûtes : beau symbole de l'ancienne monarchie persane !

III et IV. La Syrie et l'Égypte.

Elles étoient alors, l'une et l'autre, des provinces de l'empire grec, déchiré par des factions politiques et des querelles religieuses. Les sectes des *Melkites*, des *Jacobites* et des *Nestoriens*, divisoient l'Etat et l'Eglise. Les premiers suivoient la doctrine des empereurs qui reconnurent en Jésus-Christ une personne et deux natures, d'après les décrets des conciles œcuméniques. Les Nestoriens ne voulurent reconnoître qu'une personne et une nature, tandis que les *Jacobîtes* établirent deux natures et deux personnes (1). Les *Melkites*, soutenus par les empereurs, étoient ordinairement les plus forts à Constantinople; mais dans les provinces, les Nestoriens et les Jacobites dominoient alternativement, selon la croyance de leurs évêques. L'hérésie des premiers avoit infecté surtout les provinces orientales de l'empire grec, nommément la Syrie, et la doctrine des seconds avoit fait de grands progrès parmi les Coptes, le reste des anciens habitans de l'Egypte, et en conséquence déjà naturellement portés à différer d'opinion avec les Grecs, leurs dominateurs. Cependant ces deux provinces conservoient encore de beaux monumens d'une ancienne grandeur. En Syrie, Palmyre

(1) Hottinger, d'après Eutychius et Elmacinus.

étoit non-seulement encore habitée, mais relevée, et les trésors de Jérusalem, rétablie plus d'une fois, avoient offert encore récemment un riche appât à l'avidité des conquérans persans (1). Emessa et Damas florissoient en Syrie, comme en Egypte Memphis et Alexandrie. Les connoissances de l'ancienne Egypte n'étoient pas entièrement perdues, et il se trouvoit même des savans qui expliquoient encore, ou prétendoient du moins expliquer les hiéroglyphes. Les Arabes, habitans de la partie orientale et méridionale de la Syrie, avoient embrassé aussi la religion chrétienne. Leurs rois sont connus dans l'histoire sous le nom de rois Sassanides, portant le nom de vice-rois et de lieutenans de l'empereur grec en Syrie. Les gouverneurs jouissoient d'un pouvoir d'autant plus absolu, que celui des empereurs étoit chancelant et précaire. Le grand nombre de couvens et de moines étouffa le germe d'établissemens plus utiles, et les talens s'affoiblirent et se corrompirent dans l'éternelle lutte des querelles scolastiques. Depuis que Constantin, en détruisant les temples de l'ancienne Rome, avoit autorisé la destruction des chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce, les arts disparurent du sol de la nouvelle, et les ouvrages des Zeuxis et Polygnote furent rem-

(1) Théoph., 61.

placés par des ouvrages grossiers de peinture ou de mosaïque, qu'encourageoit le culte outré des images.

Ainsi la Syrie et l'Egypte, mal gouvernées et en proie aux fureurs de l'esprit de parti, se plongèrent toujours plus profondément dans la nuit de la barbarie, qui déjà commençoit à couvrir de son voile le trône de Byzance.

V et VI. La Mauritanie et l'Éthiopie.

Les provinces romaines de l'Afrique furent déchirées, dans ce temps, par les rebellions des *Maurisces*, des *Vandales*, et souvent des armées romaines elles-mêmes, dont les généraux ruinoient le pays avec toute l'impunité que leur assuroit leur éloignement du centre de l'empire (1).

Au reste, ce n'étoit que la lisière septentrionale de la mer qui avoit été occupée successivement par les conquérans étrangers de l'Afrique, tels que les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Vandales. Les indigènes, nommés les *Berbères* ou *Barbares* (fils du désert), occupoient encore la partie occidentale de l'Afrique, de l'Atlas jusqu'au-delà du tropique, et vers le premier climat. Ils étoient aussi indépendans, aussi libres que les Arabes; ils étoient, en Afrique, le peuple bédouin par

(1) Théoph.

excellence, comme les Arabes le sont en Asie : jaloux de leur liberté, ils n'avoient jamais été assujettis, et s'étoient retirés dans les montagnes, peuplées encore aujourd'hui par leurs descendans.

L'Ethiopie étoit gouvernée alors par les rois chrétiens, nommés *Negiaches* par les Arabes, qui ne les connurent que trop bien par les expéditions qu'ils avoient entreprises plus d'une fois dans leur île. La seule donnée que nous ayons trouvée sur l'état des arts dans ce temps chez ces peuples éloignés, c'est que la peinture y florissoit. Les premiers disciples de Mohammed, émigrés en Ethiopie (1), ne pouvoient assez louer à leur retour les belles peintures qu'ils avoient vues dans leurs églises. Peut-être que l'ancien art égyptien de peindre sur pierres avec les couleurs les plus vives (dont on voit à Thèbes de si beaux restes dans les tombeaux des rois) s'étoit conservé encore alors en Ethiopie, et que les restes de la langue et de la culture égyptienne, transmise originairement d'Ethiopie, étoient alors rentrés dans leur ancienne patrie.

VII. L'Espagne.

Les historiens arabes et espagnols racontent que Rodrigue, le dernier des rois d'Espagne,

(1) Al-Bokhara.

avant l'invasion des Maures, avoit trouvé à Tolède, ancienne capitale du pays, sous une voûte fermée, une table d'or et un sarcophage couvert de bas-reliefs mystérieux, relatifs à l'invasion des *Berbères* (1) Ce monument dépose que les arts avoient fleuri autrefois en Espagne ; mais sous le règne des Suèves, des Vandales et des Goths, alors maîtres du pays, les traces de l'ancienne culture avoient disparu. Ces peuples méritoient alors mieux le nom de *barbares* (dans le sens que nous attachons à ce mot), que les véritables *barbares* ou *berbères* d'Afrique, qui, policés par les Arabes, et mêlés avec eux, conquirent ensuite l'Espagne, et apportèrent le germe d'une nouvelle culture. Les Vandales avoient émigré en Afrique ; les Suèves, habitans de la Galice, dûrent faire place aux Goths, assez occupés à se défendre contre les Francs et les Huns. Les Goths étoient chrétiens, mais l'hérésie d'Arius n'avoit pas fait moins de progrès chez eux qu'en Orient, et quinze conciles, tenus à Tolède, ne purent l'extirper. Le mauvais gouvernement et l'inconduite de Rodrigue donnèrent lieu à la trahison du comte Julien, qui, pour venger le déshonneur de sa fille, prépara le chemin à l'invasion des Maures.

Examinons maintenant quel fut, après trois

(1) Mesoudi, Mariana.

siècles écoulés, l'état de ces peuples qui ont passé sous nos yeux.

III. État des Peuples chez lesquels le Mahométisme s'est établi pendant les trois premiers siècles de l'hégire, et effets de son influence.

I. Les Arabes.

Nous retrouvons d'abord chez les Arabes un grand nombre d'institutions religieuses et politiques, absolument les mêmes aux siècles de foi, qu'elles étoient au siècle d'ignorance. C'est que Mohammed, comme nous l'avons déjà observé, avoit confirmé la plupart des principales institutions des trois religions *sabéenne*, *chrétienne* et *juive*, qu'il avoit réunies et fondues dans la sienne. Telles étoient la circoncision, le pélerinage à la Mecque, le jeûne, les purifications légales, la prière souvent répétée pendant le cours de la journée, la croyance à la résurrection, aux récompenses et aux peines de l'autre vie, aux prophètes, aux anges, au Pentateuque et à l'Evangile; mais il avoit aboli au contraire le culte des idoles, l'assassinat légitime des filles à leur naissance, l'usage du vin, du porc, des jeux de hasard et des sortiléges. Il avoit mieux réglé les lois des héritages, des mariages et des divorces; et en

bornant la liberté domestique des femmes, il leur avoit assuré une plus grande liberté civile; il avoit mis un frein à la cruauté des mœurs, en proscrivant les mets et les jeux capables d'exciter des passions effrénées dans un climat aussi ardent; il avoit réglé avec plus d'équité le partage des fortunes et les droits des femmes; il avoit sanctionné ses lois par les récompenses du paradis et les tourmens de l'enfer. Le mahométisme avoit beaucoup adouci l'esprit et le caractère sauvage des Arabes, et les avoit rapprochés de l'état civilisé des Grecs et des Persans. Mais ce rapprochement auroit été inutile, ou de peu d'effet, si la guerre contre les infidèles, prêchée comme le plus saint des devoirs, et comme la voie d'obtenir la couronne du martyre, n'eût pas allumé dans les Arabes la soif des conquêtes, et ne les eût pas mis en contact avec les nations étrangères qu'ils devoient convertir, et par lesquelles ils devoient être policés. En portant à celles-ci les lumières de la foi, ils puisèrent chez elles les lumières des sciences; et s'ils étoient restés dans leurs déserts, ils seroient restés dans leur ignorance. Outre cette impulsion puissante qui transplanta les Arabes hors de chez eux, jusqu'aux bornes de l'Orient et de l'Occident, aux bords de l'Oxus et du Tage, unique effet du mahométisme, il avoit pro-

duit surtout l'union des Arabes chez eux dans leur presqu'île, où toute autre religion que le mahométisme fut à jamais proscrite. Divisés, avant l'*Islam*, en autant de petites républiques ou royaumes qu'il y avoit de tribus, ils se formèrent en une grande société sous le gouvernement monarchique des califes. Entièrement étrangers à la culture des sciences philosophiques et exactes, ils les cultivèrent cependant dans le troisième siècle de l'hégire avec un succès brillant. Les vainqueurs s'instruisirent chez les vaincus; les maîtres de l'empire rendirent hommage à celui des lettres : leur culture fut le fruit de leurs conquêtes, comme celles-ci furent le fruit du mahométisme : elles ont fleuri chez les Arabes, malgré l'esprit nomade et guerrier, malgré le fanatisme d'Omar et le despotisme de ses successeurs. C'est que leur culture dépend beaucoup moins du système de religion et de la forme du gouvernement, que de la facilité des communications et de la disposition de ceux qui gouvernent : tant elles ont de pouvoir sur l'esprit humain, et tel est leur charme, même pour les peuples en apparence destinés par la nature à rester à jamais dans l'état sauvage !

Si donc la gloire d'avoir encouragé les Arabes à l'étude des sciences et des lettres n'est pas immédiatement due à l'Islam, il en

fut du moins le premier mobile, en tant qu'il transporta les Arabes hors de chez eux, et qu'en les faisant voyager en masse, il les familiarisa avec la civilisation de la Grèce et de la Perse. La langue seule a des obligations immédiates à l'Islam. Fixée par le Coran, présentée aux peuples comme l'ouvrage du ciel, qu'aucun effort ne sauroit perfectionner, elle fut rendue dominante par Omar, qui défendit aux Moslims de se jamais servir d'une langue étrangère. Quoique le génie de la langue et l'esprit du califat eussent été fixés dès la fondation du mahométisme, la science de la grammaire et les principes de la politique ne furent développés que dans la suite pendant le règne des Ommiades et des princes Abassides. Il s'éleva alors une foule de traducteurs, de philologues, de docteurs en philosophie, en théologie, en médecine et en jurisprudence.

L'Islam n'opposa plus le moindre obstacle aux progrès rapides des sciences exactes ; mais il entrava toujours beaucoup la marche des disciplines spéculatives, et fit perdre beaucoup de temps et de peine en questions scolastiques inutiles et en controverses absurdes de religion.

Les droits de succession au trône, ceux de souveraineté et de propriété territoriale furent discutés et irrévocablement fixés par les Imams et les docteurs canoniques. L'on a encore de

nos jours si peu d'idées justes sur ces objets, que nous croyons devoir arrêter surtout notre attention sur les principes de propriété territoriale et du droit suzerain établi par le mahométisme (1). « *L'empire est à Dieu, il le donne à qui il veut. La terre est à Dieu, il la donne à qui il veut.* » Voilà les deux principes du Coran et de la tradition, sur lesquels les docteurs du mahométisme ont fondé, 1°. les droits absolus et monarchiques du souverain, devenu tel par succession ou par conquête; 2°. les droits de propriété du souverain sur les terres de son empire, censées lui appartenir toutes de droit, à titre de propriété pleine et absolue. Ce titre n'est restreint que par les stipulations passées réellement, ou du moins censées telles entre le souverain musulman et les sujets du temps de la conquête, en vertu desquelles le souverain céda ses droits de propriété sur une partie des terres. Celles-ci sont encore aujourd'hui, dans tous les pays musulmans, divisées en trois classes (2).

1°. *Terres de dîme*, données en propriété aux musulmans du temps de la conquête.

(1) On voit par cet exposé combien sont erronées les idées de M. Anquetil Duperron sur la législation orientale.

(2) Canounnamé.

2°. *Terres de tribut*, cédées, du temps de la conquête, en possession aux infidèles.

3°. *Terres de la couronne*, dont le monarque s'est réservé la possession, et dont il dispose en les donnant comme fiefs.

Les institutions féodales, ainsi que la capitation des peuples vaincus d'une autre religion, peuvent remonter, comme nous avons vu, aux temps de Nouchirvan *le Juste*. C'est dans les antiques institutions de la Perse, la monarchie la plus ancienne et la mieux organisée de l'Orient, que les califes puisèrent les développemens des principes de leur gouvernement, l'établissement des grandes dignités et des prérogatives de la couronne. Le mahométisme n'a établi qu'une seule de ces dernières, celle des prières publiques faites tous les vendredis à la mosquée, au nom du calife. Plus tard on y ajouta le droit d'y battre monnoie, et les autres attributs de la souveraineté ; le sceptre et le manteau du prophète, le trône, la bordure brodée des habits, l'enseigne royale, la chapelle de musique ; les grandes dignités de cour et d'Etat, comme celles de visir, de *reis* ou secrétaire d'Etat, de grand-chambellan, de généralissime et de grand-amiral, institutions monarchiques, servant à l'accroissement du pouvoir et à la perfection de l'ordre

social, dont les Arabes n'auroient pas eu la moindre idée sans l'esprit de conquête allumé par celui du mahométisme. (1)

Il en est de même de tous les raffinemens du luxe et de la corruption des mœurs, dont ils n'auroient jamais ressenti les atteintes pernicieuses, s'ils n'avoient pas franchi les bornes de leur pays, ou s'ils avoient mieux observé les préceptes de Mohammed, qui les mit en garde contre l'esprit frivole et les mœurs licencieuses des Persans.

Mais ces préceptes furent une digue impuissante contre le torrent de la corruption des mœurs. Avec le goût des sciences, les Arabes prirent celui du luxe. Ils furent énervés par la politesse de la Grèce et la mollesse de la Perse. En se dépouillant de l'ignorance des déserts, ils prirent les vices des cités, et en acquérant les lumières des peuples policés, ils perdirent les vertus des peuples sauvages, par l'influence médiate du mahométisme, qui avoit failli les garantir des excès des uns et des autres.

L'Islam avoit renversé l'empire de la Perse; mais l'esprit de mollesse et de corruption qui lui survécut finit par miner les fondemens du mahométisme, qui, trop foible pour combattre l'empire des passions déchaînées, ne devint bientôt qu'un prétexte dont se servirent

(1) Ibn Khaledoun.

les califes pour autoriser les cruautés les plus atroces et les outrages les plus sanglans qu'on ait jamais faits à l'humanité. L'histoire politique et religieuse du califat, de cet empire par excellence dans l'Islam, n'offre qu'un tableau révoltant de cruautés, de trahisons, d'assassinats et d'horreurs en tout genre. D'autres empires ont eu leurs époques d'horreurs, mais ils ont eu aussi leurs jours de félicité et de paix ; jamais celui des califes n'a connu le repos ; toujours agité, toujours turbulent, toujours déchiré par des factions politiques et des sectes religieuses, il n'y a pas un seul règne qui n'ait été souillé de forfaits. Les mœurs furent plutôt amollies qu'adoucies par les lettres, et l'humanité ne put jamais quitter le deuil.

Enfin, le mahométisme, loin de mettre un frein à l'esprit de combat et de pillage, de tout temps caractéristique des Arabes, l'a perpétué chez eux, en consacrant, comme un devoir de religion, la guerre, le plus funeste des fléaux qui désolent l'humanité ; il en a multiplié et renforcé les moyens, en réunissant sous une seule bannière toutes les tribus divisées auparavant par des haînes particulières, et en a changé l'objet, seulement en dirigeant au dehors la fureur de la guerre intestine qui désoloit auparavant l'Arabie. Les armes que ces peuples avoient tournées jusqu'alors contre

eux-mêmes, le mahométisme les tourna contre les nations étrangères, pour subjuguer le monde.

II. La Perse.

Il existoit anciennement, entre les Arabes et les Persans, la jalousie et l'animosité naturelle des pauvres contre les riches, des peuples sauvages contre les peuples policés; animosité aigrie, du temps de Mohammed, par la manière peu encourageante dont le Cosroës *Parwiz* avoit accueilli l'ambassade envoyée par le prophète pour l'inviter à embrasser la vraie foi. Dès-lors, la chute du plus ancien et du plus puissant des empires de l'Orient avoit été résolue. Il s'écroula avec fracas sous le califat d'Omar, et c'est principalement sur ses ruines que les Arabes fondèrent la grandeur du leur.

Le glaive de l'Islam sévit dans ces vastes provinces; la résidence des Cosroës fut dévastée; les feux sacrés furent éteints, les temples détruits, les trésors du luxe pillés, et ceux des lettres jetés dans le Tigre: tristes effets de l'esprit destructeur qui signale les conquêtes d'un peuple pauvre et barbare sur un peuple riche et cultivé. Ces ravages dépeuplèrent la Perse. Les *Parsis*, fortement attachés au culte de leurs pères, furent victimes de leur religion, et obligés de porter loin de leurs foyers le feu sacré, dans la province du

Kerman et sur les frontières de l'Inde. *Saad*, fils de *Wakass*, général d'Omar, le conquérant de Médaïn, avoit fait faire, dès son entrée, le dénombrement des habitans de cette capitale (1); on y compta cent trente-sept mille âmes, qui, quelques années après, se trouvèrent réduites à vingt-quatre mille seulement : le reste avoit péri sous le glaive, ou fui dans les déserts, aux frontières de l'Inde. Les provinces partagèrent le sort de la capitale; elles présentèrent une proie facile aux vainqueurs, qui eurent bientôt arboré les drapeaux de l'Islam jusqu'aux frontières les plus orientales de l'empire, au Khorassan, où le magisme s'étoit conservé le plus long-temps dans son ancienne pureté.

Si, au milieu de cette dévastation générale qui auroit, d'après l'intention d'Omar, dû détruire tous les monumens des sciences et des arts, il s'en est conservé quelques-uns qui inspirèrent ensuite aux vainqueurs le goût des lettres, le mérite en appartient au hasard, et non au calife conquérant ni au mahométisme, dont l'esprit autorisoit l'apostolat du glaive, l'extermination des peuples réfractaires et la destruction de leurs monumens. Les Arabes ont profité plus tard de la civilisation ancienne de la Perse; mais ils avoient commencé par la

(1) Ibn Khaledoun.

plonger dans la barbarie de l'ignorance. Lorsque les vainqueurs, enrichis par les dépouilles des vaincus, eurent pris, avec le goût du luxe et des commodités de la vie, celui des arts et des sciences, celles-ci regagnèrent une partie de leur ancien patrimoine.

La sagesse et la folie des anciens Perses, conservées dans leurs ouvrages scientifiques et dans leurs contes, passa, par la langue des Arabes, dans leur esprit. Les Perses, devenus musulmans, cultivèrent avec sagacité les principes de l'*Islam*, qui cependant n'a jamais pu parvenir à faire observer ses préceptes dans ce pays, toutes les fois qu'ils se trouvoient en contradiction trop ouverte avec les mœurs et l'esprit de cette nation, policée et efféminée depuis un grand nombre de siècles: c'est pourquoi jamais le Coran n'est parvenu à y proscrire le vin, les jeux, la musique, la danse et les pantomimes, jouissances indispensables à un peuple sensuel et voluptueux, qui multiplie les richesses de la nature par celles de l'imagination. L'Islam avoit si peu changé les Persans à cet égard, que, plutôt que de se conformer à ses préceptes, ils réussirent à débaucher leurs maîtres, à inspirer aux califes mêmes le goût des jouissances défendues, à s'autoriser de leur exemple, et à faire discuter, par une foule d'auteurs, la légitimité de ces défenses

de la loi. En vain le prophète avoit-il rempli le Coran de contes religieux à sa façon ; en vain avoit-il défendu à son peuple ceux des Persans, pour étouffer ainsi le germe d'une curiosité et d'un esprit d'innovation dangereux ; en vain Omar avoit-il défendu à son général Ahnef, chargé de la conquête du Khorassan, d'adopter les habitudes et la nourriture des Persans : ces défenses n'atteignirent point leur but, et la doctrine de l'Islâm subit des changemens considérables ; de sorte que, si nous exceptons la destruction du magisme, l'extirpation des Mobeds et l'extinction des Pyrées, le mahométisme a eu bien moins d'influence sur les mœurs, l'esprit et le gouvernement des Persans, que ce gouvernement lui-même n'a influé sur le mahométisme pendant les trois premiers siècles de l'hégire. Cependant s'il dépeupla le centre de l'empire et les provinces orientales, il occasiona, dans les provinces occidentales de l'Arabie (en Mésopotamie) un accroissement considérable de population, et la fondation de plusieurs grandes villes, telles que Bagdad, Bassora, et Wasit, située entre les deux premières. Coufa, depuis en ruines, étoit alors devenue le foyer des troubles religieux et des entreprises séditieuses des habitans de l'Irac, peuple toujours inquiet, turbulent et rebelle.

III et IV. La Syrie et l'Egypte.

Nous avons vu que les habitans de la Syrie étoient en partie des Grecs et en partie des Arabes chrétiens. Ceux-ci embrassèrent facilement le mahométisme, et en devinrent les plus fermes appuis. Les Grecs, persistant pour la plupart dans la religion de leurs pères, et se soumettant au tribut, conservèrent de grands priviléges et des concessions scrupuleusement observées par les premiers califes. Les registres publics même avoient été tenus en grec jusqu'à ce que le calife *Abdomelek* ordonna qu'on les tînt en arabe. L'ancien esprit de jalousie et de rivalité qui avoit animé les habitans de la Syrie et de la Mésopotamie ne fut point changé par le mahométisme, mais perpétué par les divisions des Ommiades et des partisans d'Ali, qui se disputèrent le califat. La Syrie se déclara pour les premiers, dont elle prit la défense; elle mérita leurs égards et eut l'avantage d'être le siége de l'empire pendant tout le règne des Ommiades. Damas étoit le centre, et en conséquence la capitale naturelle de l'empire arabe, tant que ses bornes n'étoient pas encore reculées aux frontières de l'Inde. Dans la suite il devint nécessaire de transférer le siége des califes à l'orient, pour concentrer la force et les ressorts du gouver-

nement. Si les sciences ne furent pas cultivées en Syrie, les arts utiles y fleurirent, surtout l'architecture, dont *Velid* éleva les plus beaux monumens à Jérusalem et à Damas. Ces deux villes fleurirent sous l'influence favorable du mahométisme ; mais Baalbek et Palmyre tombèrent en ruines.

V et VI. La Mauritanie et l'Ethiopie.

Les *Berbères* regardèrent les Arabes, non comme des usurpateurs conquérans, mais comme des frères qui venoient les associer à la gloire de leurs conquêtes et de leur empire. Jaloux de leur liberté politique et religieuse, ils se révoltèrent aussitôt qu'ils sentirent le joug du califat et de l'Islam. Ils furent réduits par la guerre, et plus encore par la famine ; et bientôt après, occupés par la conquête de l'Espagne, qu'ils partagèrent avec les Arabes, ils se regardoient eux-mêmes comme le peuple indigène, possédant la noblesse originaire, et ces derniers comme des étrangers, Ce furent cependant ces étrangers, ce furent les Arabes, qui, en propageant le mahométisme en Afrique, y fondèrent des villes, et firent fleurir les sciences et les arts ; mais ce furent surtout les *sciences occultes* qui y prirent un ascendant prodigieux par l'influence du mahométisme. La cabale, la magie blanche et noire, l'art de la

divination et de prophétie occupèrent singulièrement l'esprit de ces peuples, plus enclins encore que les Arabes à croire aux choses incroyables. De là tant de tables cabalistiques, de sortiléges qui ont pris origine au *Mogreb*, c'est-à-dire, en Mauritanie. De là tant de faux *Mahadis*, ou Imams ressuscités, qui y ont paru; et de là enfin le nom de *Mogrebi*, qui, chez les Arabes, a fini par signifier un fameux magicien et sorcier méchant.

Si l'on en croit les historiens arabes, le roi d'Ethiopie qui avoit donné refuge aux premiers musulmans, auprès de l'Arabie, se convertit dès-lors à l'*Islam*, qui cependant n'y domina jamais au point d'opprimer la religion chrétienne, qui continuoit d'être la dominante du pays. Si le mahométisme a corrigé peut-être, pendant quelque temps, l'usage sauvage de manger des chairs crues, souillées de sang et d'ordures, il devint de l'autre côté la source continuelle de guerres intestines entre les chrétiens et les musulmans, qui désolèrent ces pays bien au-delà du troisième siècle de l'hégire.

VII. L'Espagne.

Les conquérans musulmans de l'Espagne, mêlés de Maures et d'Arabes, y apportèrent la culture des sciences, l'amour de la patrie et l'esprit chevaleresque.

De là nous sont venues la rime et la romance, qui ont marqué l'aurore du bon goût dans les provinces méridionales de la France. Les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la médecine et l'art vétérinaire, furent enseignés aux académies arabes en Espagne. Là s'élevèrent ces monumens magnifiques de l'architecture arabe, mélange fantasque de l'architecture des Grecs et des Persans. C'est l'architecture arabe qui a embelli l'architecture gothique, avec laquelle on l'a souvent confondue. La grande mosquée, les jardins de Cordoue, portèrent au loin la renommée de cette ville. Elle n'étoit pas moins célèbre par l'art de teindre et d'amollir les cuirs qui en ont pris le nom. Les arts du doreur et de l'horloger s'épuisèrent à orner les palais des rois. C'est parmi les progrès du luxe et de la civilisation arabes que se forma cet esprit de chevalerie errante, mélange romanesque de sentimens d'honneur et de délicatesse, de religion et d'amour. Mais la chevalerie espagnole-chrétienne, entée sur la chevalerie musulmane-bédouine, étoit à cette dernière ce qu'est le fruit de l'arbre cultivé à celui du sauvageon.

De là naquit le goût des tournois, des joûtes, des cours d'amour, des expéditions romanesques et des duels.

Ainsi le contre-coup du choc dont l'Islam

renversa les anciens empires de l'Orient, a donné en Europe le branle aux esprits. Ainsi, par un enchaînement de causes éloignées et prochaines, nous devons une partie de notre culture et de l'esprit de nos siècles de chevalerie au mahométisme, qui a étendu son influence non seulement sur les peuples chez lesquels il s'est établi, mais même au-delà de leurs limites jusqu'au sein des nations européennes, qui en conservent encore aujourd'hui le témoignage irréfragable dans le nombre de mots arabes adoptés qui se trouvent dans chacune d'elles.

Ces vérités historiques nous conduisent à la réflexion par laquelle nous allons terminer notre ouvrage; c'est que les changemens les plus avantageux, produits par le mahométisme chez les Arabes-Bédouins, ne sauroient jamais être comparés à ceux de l'influence salutaire du christianisme sur l'esprit et les mœurs des peuples qui l'ont embrassé.

OBSERVATIONS SUR LA COLONIE

DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD,

FAITES EN L'ANNÉE 1804,

Par un Officier anglais (1).

Détroit de Bass. Le détroit de Bass, qui sépare la terre de Van-Diémen de la Nouvelle-Hollande, a 160 milles de long sur 120 de large. A l'entrée occidentale du détroit, et à 10 lieues sud-sud-est du *cap Albany-Otway*, sur le continent (2), est située *King-Island*, d'environ 40 milles de circonférence, d'une élevation médiocre, contenant quelques espaces de terrain susceptibles de culture, et des étangs qui sont d'abondans réservoirs d'eau de pluie. Le meilleur ancrage est du côté oriental; mais ici même l'abord est dangereux. L'île est très-fréquentée par de petits vaisseaux qui s'y rendent du Port-Mahon pour

(1) Le navigateur habile et avantageusement connu, qui nous a communiqué ces *Observations*, est actuellement à Verdun. Sa captivité est un malheur pour les progrès de la géographie-nautique. (*N. d. R.*)

(2) Par le mot *continent*, nous entendons la Nouvelle-Hollande. La latitude du cap *Albany-Otway* est de 39 degrés sud, et sa longitude 143,15 est.

la chasse des veaux marins : les gens qui se livrent à ce métier ont construit des cabanes sur les bords de la mer, et y ont planté différentes espèces de végétaux.

Il y a au nord-nord-ouest de la pointe nord-ouest de *King-Island*, deux vastes chaînes de rochers, sur lesquels la mer se brise avec la plus grande violence. Ces rochers sont très-escarpés, et les deux chaînes sont séparées par des canaux profonds, tandis que d'autres canaux les séparent de *King-Island*.

Pour arriver dans le détroit, on choisit ordinairement le passage qui est entre le *cap Albany-Otway* et *King-Island*; ce passage est de 50 brasses dans sa plus grande profondeur. L'espace entre *King-Island* et le rivage de *Van-Diémen* est occupé par un archipel nommé *îles de Hunter*; mais on ne connoît aucun passage par lequel on puisse les traverser avec sécurité.

Le *Port-Philippe* et le *Port-Occidental* sont les seuls abris que l'on ait découverts jusqu'à présent sur le côté septentrional du détroit, et ils fournissent l'un et l'autre une grande quantité d'eau et de bois. Depuis le *Port-Occidental* jusqu'au promontoire de *Wilson*, le rivage est bordé par des pointes de terre très-escarpées et pleines de rochers; à peine y trouve-t-on quelques berges de sable; encore les vents de sud y poussent-ils les vagues avec

une telle fureur, qu'il n'est pas possible d'en approcher. Le promontoire de *Wilson*, qui borne l'entrée orientale du détroit au nord, est un immense bloc de granit (1), ayant la forme d'une presqu'île, et joint au continent par un isthme étroit. Au nord et à l'est, plusieurs criques offrent un abri aux petits vaisseaux, et leur fournissent de l'eau et du bois. On rencontre plusieurs groupes de petites îles de granit au sud du promontoire; toutes ces îles sont très-escarpées, et le passage entre elles n'est accompagné d'aucun danger. La première de ces îles, d'une forme haute et circulaire, est située à trois lieues du promontoire; et à trois milles de cette île, du côté de l'est, on voit s'élever au-dessus de l'eau deux ro-

(1) Le granit est l'espèce de pierre la plus commune sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande et de la terre de *Van-Diémen*, ainsi que dans les îles du détroit; dans les parties septentrionales, au contraire, on trouve du sable fin, une espèce de pierre de taille et du corail. Cette différence semble annoncer que les dernières sont d'une origine plus récente, et qu'elles ont formé d'abord un archipel d'îles de corail, réunies ensemble par l'accroissement de cette substance. Il y a lieu de croire que, par un semblable procédé, l'archipel des îles de *Salomon* et les autres groupes qui existent dans la mer Pacifique finiront, dans la suite des siècles, par devenir des continens. Le promontoire de *Wilson* est situé dans la latitude de 39 degrés 11 minutes 30 secondes sud, et dans la longitude de 147 degrés 1 minute 40 secondes est.

chers d'une moindre grandeur. Le groupe de *Sir Roger Curtis* est à cinq lieues au sud de l'île circulaire ; ce groupe est composé de trois rochers stériles, dont le plus grand n'a pas un mille de tour ; on y voit à peine quelque trace de végétation : les seuls êtres vivans qu'on y aperçoit sont des oiseaux aquatiques ; les veaux marins ne peuvent y trouver un endroit pour aborder. Il existe entre ce groupe et l'île circulaire un rocher très-dangereux, caché sous les eaux.

Les îles d'*Hogan*, situées à sept lieues au sud-est du promontoire, sont au nombre de trois, plus grandes et moins défavorables à la végétation que les îles de *Curtis* ; elles sont très-fréquentées par les veaux marins. Les îles de *Kent* sont également au nombre de trois : la plus grande a près d'une lieue de long et une demi-lieue de large. Entre l'est et l'ouest de ces îles, un canal d'un demi-mille de large peut fournir un abri sûr à deux ou trois vaisseaux de moyenne grandeur. Ces îles présentent plus de traces de végétation que les précédentes ; mais on ne trouve de l'eau fraîche que dans les creux des rochers, où il s'en amasse en très-petite quantité dans les temps de pluie : elles sont habitées par deux espèces de quadrupèdes, les kangourous et les opposoums. Il y a, à l'est-sud-est de ces îles, un rocher très-

remarquable par sa forme pyramidale, et parce qu'il est absolument isolé.

Depuis le promontoire de *Wilson* jusqu'au cap *Howe*, pendant un espace de soixante lieues, toute la côte est inabordable, même pour le moindre bateau; elle est d'une élévation médiocre, couverte de bois jusqu'à la mer, et garnie, sans interruption, d'une berge de sable, excepté à *Romehead*, latitude 37 degrés 40 minutes, qui s'avance dans la mer en forme de rocher. Le cap *Howe* (1) est situé à la pointe sud-est de la Nouvelle-Hollande, et se reconnoît facilement à la direction de la terre, qui s'étend d'un côté presque au nord, et de l'autre au sud-ouest, vers le détroit de *Bass*.

Côte orientale de la Nouvelle-Hollande. La côte entre le cap *Howe* et *Two-fold-Bay*, latitude 35 degrés 50 minutes, paroît être très-raboteuse, stérile et inabordable; l'intérieur du pays est traversé par une chaîne de hautes montagnes, la plus élevée desquelles est le mont Dromadaire du capitaine Cook: cette montagne s'aperçoit à une distance de vingt-cinq lieues.

Two-fold-Bay peut recevoir deux ou trois vaisseaux; mais il n'y a d'eau fraîche que celle que la pluie dépose dans les étangs qui se trouvent dans les marais.

(1) Le cap *Howe*, lat. 37 31, long. 150 00.

La crique de Barmouth est à sept lieues au nord de *Two-fold-Bay*, et ne peut recevoir que de petites embarcations.

La baie de Bateman. Cette baie, située à trois lieues de la crique de *Barmouth*, a le même inconvénient que la précédente; elle se trouve entièrement découverte : les trois ou quatre petites îles qui l'environnent sont placées de manière à n'offrir aucun abri.

La baie de Jarvis, latitude 35 degrés 6 minutes, est un port assuré pour des vaisseaux de toute grandeur, les vents d'est en étant écartés par une île des environs.

Shoal-Haven, latitude, 34 degrés 58 minutes, et *Port-Hacking*, situés à sept milles au sud de *Botany-Bay*, ne peuvent être abordés que par de petits vaisseaux.

Cette colonie est généralement connue en Angleterre par le nom de *Botany-Bay*, et il se passera sans doute beaucoup de temps avant qu'on se soit familiarisé avec celui de *Nouvelle-Galles du sud*, ou celui de *Port-Jackson*. Cependant les rivages de Botany-Bay sont aussi déserts qu'à l'époque où le capitaine Cook y aborda; et un voyageur, en y débarquant, ne sauroit se persuader qu'il existe, à moins de sept milles, un établissement civilisé. Cette baie semble, au premier coup d'œil, offrir un abri sûr; mais on s'aperçoit bientôt que les eaux ne sont

pas assez profondes pour recevoir des vaisseaux, même d'une grandeur médiocre, de sorte qu'ils sont obligés de rester à l'ancre, exposés à tous les dangers d'une rade ouverte. Nous aurons occasion, dans la suite, de parler d'une grande rivière qui se jette dans cette baie.

Port-Jackson. Ce port joint aux avantages de la capacité et de la sécurité, celui d'une entrée et d'une sortie faciles par tous les vents, et ne le cède peut-être, sous tous les rapports, à aucun autre du monde. L'entrée en est placée entre deux promontoires hauts et escarpés, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles, et susceptibles d'être approchés à une distance moindre d'un quart de mille, en laissant pour naviguer un espace libre d'un mille et demi.

A l'entrée, le port se divise en deux branches, l'une se dirigeant jusqu'à une distance de seize milles à l'ouest, et l'autre au nord-ouest, jusqu'à une distance de sept milles. La première contient plus de cinquante criques, dont vingt, au moins, peuvent recevoir les plus gros vaisseaux, et les mettre à l'abri du courant et de la marée, qui monte de deux à quatre milles par heure, avec une élévation perpendiculaire de six pieds. Le seul danger auquel on soit exposé pour se rendre à *Sidney*, est de cou-

rir contre un banc de rochers qui existe au milieu du canal, à trois quarts de mille en-deçà du promontoire, et contre lequel la mer se jette sans cesse avec fureur. De chaque côté on a un passage libre avec cinq ou six brasses d'eau, et, le récif une fois passé, la profondeur s'augmente jusqu'à seize ou dix-sept brasses.

Les pointes de terre qui, en s'avançant, renferment les criques, sont généralement pleines de rochers, et très-escarpées, et forment ainsi des quais, où des vaisseaux tirant douze pieds d'eau peuvent être amarrés, et avoir la facilité de communiquer avec la terre à l'aide d'une planche. La crique de *Sidney*, du côté méridional de cette branche, peut contenir six vaisseaux de ligne à l'amarrage, et un plus grand nombre de moindres vaisseaux au-dedans de ceux-ci. Un petit courant d'eau fraîche vient se jeter à l'entrée de cette crique, en passant par un ravin étroit, que traverse un pont de pierre qui n'a qu'une arche. L'eau qu'apporte ce ruisseau, est recueillie dans deux réservoirs creusés dans le roc qui forme le lit du ravin : de ces réservoirs les vaisseaux tirent l'eau dont ils ont besoin ; et quoique cette eau soit communément bourbeuse, elle ne laisse pas d'être d'une excellente qualité.

On trouve encore dans cette branche du

port plusieurs îles pleines de rochers, et dont la situation est très-propre à l'établissement d'ouvrages de fortification, magasins, etc.

L'autre branche de ce port, du côté du nord-ouest, est traversée par une barre n'ayant que deux brasses d'eau, qui augmentent jusqu'à huit ou dix brasses en-deçà de cette barre. Il y a ici plusieurs belles criques.

La ville de *Sidney*, chef-lieu de la colonie, est située sur la côte occidentale de la crique de Sidney : elle renferme environ 250 maisons de pierre, de brique et de bois ; chacune est accompagnée d'un petit jardin. Excepté dans une seule rue, l'inégalité du sol ne permet pas un parfait alignement : cependant, avec un peu plus de soin et d'attention, on auroit pu, ce semble, rendre ce défaut moins sensible.

La maison qu'occupe le gouvernement, a été construite à l'extrémité de la crique, et la domine entièrement ; de ce bâtiment, l'on découvre un port destiné aux signaux, qui est sur la pointe méridionale de l'embouchure de la rade, et qui, en conséquence de son élévation, se laisse apercevoir par-dessus les pointes de terre intermédiaires ; il est bâti partie en pierre, partie en brique et en bois, et n'est, sous aucun rapport, digne d'être la résidence du capitaine-général et gouverneur en chef d'une colonie britannique. Sur le devant est

un petit jardin, où l'on cultive même quelques plantes exotiques, entre autres, deux chênes de vingt pieds de haut, venus de deux glands apportés d'Angleterre, et plantés par le gouverneur Philips. Pour l'embellissement de ce jardin, on a fait venir plusieurs plants de bambous et de pins de la Nouvelle-Zélande, et de l'île de Norfolk.

La maison du lieutenant-gouverneur est bâtie en bois, dans le style d'un *bungalow* indien. Les casernes, construites en brique, sur une élévation, occupent les trois côtés d'un grand carré, et ont derrière elles des jardins. On rebâtit en ce moment l'église, qui a été consumée, il y a quelques années, par un incendie; elle est en pierre, mais l'architecte n'aura certainement pas l'honneur d'être cité parmi les Vitruve et les Inigo Jones. L'hospice destiné à recevoir les orphelins est, sans contredit, l'édifice le plus grand et le mieux bâti de la ville. Non-seulement on y recueille les orphelins, mais aussi les enfans dont les pères et mères sont dans l'indigence, ou qui, par leur conduite irrégulière, se montrent indignes d'être chargés de leur éducation. Le nombre de filles en ce moment dans l'hospice est de soixante-dix; elles sont toutes natives de la colonie, et plusieurs d'entre elles sont arrivées à l'âge de puberté. Les fonds nécessaires à

l'entretien de cet excellent établissement proviennent d'une taxe de six sous imposée sur chaque ballot débarqué dans la colonie par des vaisseaux marchands ; d'un impôt d'un *shelling* par *gallon* sur les liqueurs spiritueuses, de la totalité des droits perçus dans le port, et du revenu d'une bonne ferme, cultivée par des déportés.

Parramatta. Après avoir quitté *Sidney* pour aller par terre à *Parramatta*, on aperçoit, après une course d'environ dix minutes, le cimetière, entièrement ouvert de tous côtés. Les fosses, à l'exception de celles d'un très-petit nombre de colons libres et de soldats, sont sans pierre, sans inscription, sans ornement qui puisse servir à distinguer les dernières demeures de ceux qui y ont été déposés. Ce manque de respect pour la mémoire des morts me semble être un indice défavorable à la moralité de la plupart des habitants actuels de la colonie. Il faut être profondément vicieux pour repousser un sentiment qu'inspirent à la fois la nature et la religion, et qui est un de ceux qui élèvent le plus l'homme au-dessus de la brute. Quel contraste affligeant entre le cimetière de Sidney et ceux de la mère-patrie, où, comme le dit *Grey*,

.... Even these bones from insult to protect
Some frail memorial still erected nigh

With uncouth rhymes and shapeless sculpture deck'd
Implores the passing tribute of a sigh (1).

On diroit que cette indifférence pour les sépultures est un système de la part des colons, qui semblent avoir adopté à cet égard l'opinion d'Anaxagore, qui interrogé sur le lieu qu'il choisiroit pour être enseveli, répondit : « *Undique ad inferos tantumdem viæ est.* »

Après le cimetière, le chemin qu'il faut suivre est au milieu d'une bruyère autrefois couverte d'arbres, mais dont il ne reste plus un seul ; et le sol étant d'une extrême aridité, on n'a, jusqu'à présent, fait aucune tentative pour le mettre en rapport. A environ quatre milles de *Sidney*, le terrain devient meilleur à mesure que l'on s'avance.

A six milles de *Sidney*, on pénètre dans un bois épais, qui s'étend jusqu'à *Paramatta* sans interruption ; on ne voit que quelques fermes peu dignes d'attirer l'attention du voyageur. Le chemin qui traverse ce bois est excellent, et les grands arbres qui le bordent de chaque côté garantissent complètement de l'ardeur du soleil. A moins de deux milles de *Paramatta*, on trouve quelques terres en culture, d'une étendue considérable, mais peu de

(1) « Ils ne reposent point sans d'orgueilleux portiques ;
» Mais, gardien de leur cendre, un monument léger,
» Par quelques vers sans art, gravés en traits rustiques,
» Implore d'un soupir le tribut passager.
(*Traduit par le Rédacteur.*)

marques de cette industrie heureuse et volontaire qui, en Angleterre, réunit dans les jolies petites maisons des fermiers toutes les jouissances et toutes les commodités de la vie champêtre.

La ville de *Paramatta* est située à l'extrémité de la branche occidentale du port, à environ dix milles de *Sidney* par eau, et quinze milles par terre. On y compte environ cent maisons en bois, qui composent une rue large et bien alignée de l'est à l'ouest. La maison du gouverneur est bâtie en pierre, sur une élévation nommée *Rose-Hill*, à l'extrémité orientale de la rue, et, à l'intérieur comme à l'extérieur, elle est encore plus simple que celle de *Sidney;* cependant le jardin est bien fourni de pommiers, poiriers, pêchers, et autres arbres fruitiers; un côté de la colline est même planté de vignes, mais elles sont dans l'état le plus déplorable. Le gouvernement avoit pourtant eu le soin d'y envoyer quatre cents Français, avec le projet de faire des essais en grand; mais, limités à ce seul endroit, ils ont toujours été infructueux, sans qu'on puisse en assigner la cause, puisque les raisins du Brésil et ceux du Cap de Bonne-Espérance viennent à merveille dans tous les jardins de *Sidney*.

L'église de *Paramatta* est un joli édifice en brique: les casernes sont très-commodes, et

peuvent loger cinquante hommes ; elles sont construites en brique, pierre et bois, comme le sont aussi les magasins du gouvernement. Il y a une prison bâtie en pierre, édifice très-nécessaire dans une colonie composée, pour les trois quarts, de malfaiteurs déportés.

Le chapelain est le principal magistrat à *Paramatta*, et sa maison, ainsi que sa ferme, se font remarquer comme les plus commodes et les mieux soignées de l'endroit. Trois ou quatre officiers civils y résident également, avec leurs familles. C'est ici que se trouve ce filou si fameux, appelé *Georges Barrington*. Ce malheureux est tombé dans un état d'imbécillité complète : on lui a donné un logement commode, et il jouit d'une pension de 50 liv. sterling par an, en considération de ses services pendant qu'il occupoit le poste de premier officier de police, dont il s'est acquitté de manière à vérifier le proverbe : *Set a thief to catch a thief* (le meilleur surveillant de voleurs est un voleur).

Le sol des environs de *Paramatta* est presque partout d'argile, et, quoique très-inférieur à celui des autres parties de la colonie, on y voit quelques fermes (principalement celles des officiers civils) exploitées avec le plus grand succès.

Le Champ-de-Mars est dans un district cul-

tivé, à cinq milles de *Paramatta ;* la position en est admirable, les sites sont variés, et les vues de la rade de Port-Jackson d'une beauté pittoresque. Le chapelain possède, dans cet endroit, une ferme nommée, avec raison, la *Vallée Bienheureuse.*

Le district cultivé des Sept-Collines est à six milles nord-est de *Paramatta.* Le sol y est d'une bonne qualité, et les fermes, dont le plus grand nombre appartient aux officiers et aux principaux colons, sont généralement en bon rapport.

Castle-Hill, district à sept milles nord de *Paramatta*, est un endroit destiné à la punition des déportés qui se rendent coupables de quelques délits ; ils y sont soumis à des travaux forcés, soit pour le défrichement, soit pour la culture des terres appartenant au gouvernement. Dans ce district, un ci-devant chevalier de Saint-Louis, autrefois commandant des troupes françaises à Pondichéri, occupe une grande ferme : cet officier remplissoit, lors de l'établissement de la colonie, la charge de *surveyor-general* (arpenteur-en-chef) ; mais son âge et ses infirmités l'ayant mis dans l'impossibilité d'en soutenir les fatigues, il s'est retiré, et vit dans l'aisance, du rapport de sa ferme et du revenu de sa retraite.

Prospect-Hill, district cultivé à sept milles

nord-ouest de *Paramatta*, est un des endroits les plus florissans de la colonie. Le pays est généralement montagneux, mais les vallées sont d'une heureuse fertilité, et bien arrosées : du sommet on jouit de la vue du *Signal-port* (port aux signaux), situé à la pointe méridionale de l'entrée de la rade ; de sorte qu'en répétant les signaux, tous les districts voisins sont avertis de l'arrivée des vaisseaux à *Port-Jackson*.

La ville de *Towngabbee* est à quatre milles de *Paramatta* : on n'y trouve qu'environ cinquante misérables cabanes, dont plusieurs ne sont pas habitées. Le sol est argileux, et quoiqu'on ait défriché une étendue considérable de terrain, les fermiers l'ont, pour la plupart, abandonné pour aller s'établir sur les bords fertiles de la rivière de *Hawkesbury*. Il y a à *Towngabbee* une très-bonne laiterie, appartenant au gouvernement ; c'est d'ici que la maison du gouverneur est fournie de beurre frais, véritable objet de luxe dans ce pays, où les étrangers ne peuvent s'en procurer que par la faveur particulière de la femme d'un officier, la seule personne dans la colonie qui en fasse pour vendre, et qui, par un *désintéressement remarquable*, veut bien en donner à ses amis et à des personnes spécialement recommandées, au prix de *six shellings* la livre.

Etablissement sur la rivière de Hawkesbury.

Pour se rendre de *Paramatta* à cet établissement, il faut passer par une riche vallée, qui, ainsi que les montagnes qui l'environnent, est entièrement couverte de grands arbres de haute futaie. Un embryon de ville, qui n'est, jusqu'à présent, connue que sous le nom de *Montagne-Verte*, dénomination primitive de l'endroit où elle a été bâtie, est situé sur la rive méridionale de la rivière de *Hawkesbury*, à vingt-quatre milles nord-ouest de *Paramatta*, et à quatre-vingt-dix milles au-dessus de *Broken-Bay* (la baie rompue), où la rivière a son embouchure. Cette petite ville consiste en cinquante cabanes de bois, un magasin en brique, un grenier à grain, une maison d'école, construite en bois, la maison du gouverneur et celle du magistrat, également bâties en bois.

La rivière de *Hawkesbury* est la plus considérable de la colonie : *Broken-Bay*, où elle se jette, comme je l'ai déjà dit, est une vaste étendue d'eau divisée en plusieurs branches, dont la plupart offrent un bon ancrage aux plus gros vaisseaux. C'est de cette baie qu'on tire la plus grande partie des coquillages dont on se sert à *Sidney* pour faire de la chaux.

Le *Hawkesbury*, depuis *Broken-Bay* jusqu'aux montagnes Vertes, passe entre l'ouest

et le nord-ouest, en traçant plusieurs sinuosités remarquables par la beauté des points de vue. La marée y monte jusqu'à une distance de quarante milles, où la rivière est navigable pour les plus gros vaisseaux; de là, jusqu'aux montagnes Vertes, elle ne peut recevoir que des vaisseaux qui tirent neuf pieds d'eau; elle a, dans cet endroit, cent cinquante verges de large, et quoique les bords aient de cinquante à soixante pieds d'élévation au-dessus du niveau ordinaire de la rivière, on l'a vue plus d'une fois s'élever jusqu'à quarante pieds plus haut, et entraîner les maisons et les récoltes des colons. Ces débordemens n'étant pas annuels comme ceux du Nil et d'autres grands fleuves, on peut les attribuer à des pluies soudaines et excessives, tombées au-delà de la chaîne de montagnes qui borde la côte du nord au sud; car on n'a pas d'exemple d'une assez grande chute d'eau dans les parties habitées de la colonie, pour produire de semblables inondations. A quatorze milles au-dessus des montagnes Vertes, la rivière est traversée par un banc de rochers qui diminue de deux ou trois pieds la profondeur de l'eau; mais elle redevient navigable un peu plus haut, et reçoit, dans son cours, le *Grove*, rivière qui descend de la chaîne de montagnes par une étroite ouverture. Au-dessus de l'endroit où se fait ette jonction, le *Hawkesbury* se détourne

brusquement vers le sud, et prend le nom de *Nepean*. Quant au reste de son cours, du moins jusqu'à l'endroit où on a cessé de le suivre, il conserve une direction constante entre l'ouest et le sud-ouest.

Les terres assignées par le gouvernement aux déportés s'étendent depuis environ 40 milles au-dessus de *Broken-Bay*, jusqu'à 20 milles au-delà de *Richmond-Hill*. Les endroits en culture sont, pour la plupart, situés sur la rive méridionale, à diverses distances les uns des autres, et séparés par de grandes forêts. L'industrie est très-active dans plusieurs des fermes, et dans quelques-unes on a même introduit l'usage de la charrue. Le sol est de la plus haute fertilité, sans doute à cause du dépôt de matières végétales occasioné par les inondations, et que l'on trouve communément jusqu'à la profondeur de trente pieds : le produit est proporiionné à la bonté du terrain ; le froment rend cinquante pour un, et un boisseau de grain suffit pour ensemencer un acre. La récolte est transportée par mer à Sidney, un passage de deux ou trois jours.

Entre les montagnes Vertes et *Richmond*, une distance de 12 milles par terre, mais beaucoup plus grande par eau à cause des nombreux détours de la rivière, la campagne est coupée par des montagnes, des plaines et de vastes étangs, qui forment un coup d'œil de

la plus grande beauté. Ces étangs sont renouvelés par les pluies annuelles, et l'épais ombrage des arbres environnans en empêche l'évaporation.

Richmond-Hill, dont la pente est très-rapide, s'élève du bord septentrional de la rivière, qui, vue de son sommet, offre une perspective aussi belle qu'étendue. On trouve ici une demi-douzaine de mauvaises huttes, dont les habitans paroissent être également misérables. Il faut chercher les causes de l'état d'abandon dans lequel se trouve ce pays si favorisé par la nature, dans l'étrange méprise faite lors de l'établissement de la colonie, quand, au lieu d'encourager les colons libres à s'y fixer, les terres furent distribuées entre des déportés qui avoient presque fourni leur temps, et dont les inclinations vicieuses les détournoient d'un genre d'existence où il falloit de la conduite et du travail.

Rivière de Georges. Cette rivière, qui se jette dans Botany-Bay, occupe le second rang après celle de *Hawkesbury*. Elle est navigable pour des vaisseaux tirant neuf ou dix pieds d'eau, jusqu'à 30 milles au-dessus de la baie, où elle est large de 80 verges, et se divise en deux branches, l'une desquelles s'étend jusqu'à 3 milles de *Paramatta*, et pourroit aisément être rendue navigable pour de grandes barques.

Le point de séparation est à 24 milles de *Sidney* par terre, et à 7 milles de *Paramatta*. Il existe ici quelques fermes en très-bonne culture, dont le produit en froment est transporté par mer à *Sidney*. La rivière de *Georges* se déborde régulièrement dans la saison des pluies, mais les inondations en sont graduelles et peu alarmantes, en comparaison de celles de la rivière de *Hawkesbury*.

Les autres établissemens de la colonie sont un petit poste sur la rivière de *Hunter*, au nord de *Port-Jackson*, d'où l'on tire du charbon de terre pour la provision de la ville de *Sidney*, et du bois de charpente pour la marine, et particulièrement une espèce de bois de cèdre, et de l'acajou. L'embouchure de la rivière forme un port très-sûr, abrité par une île coupée par de hautes montagnes.

Intérieur de la colonie. Il est difficile de concevoir à quel point sont bornées les connoissances des habitans sur l'intérieur de la colonie ; et on doit être surpris, en effet, de voir avec quelle ardeur des particuliers, soit pour satisfaire à leur propre curiosité, soit pour seconder les entreprises de sociétés établies dans des vues d'intérêt public, se sont exposés à tous les genres de fatigues et de dangers pour explorer les déserts brûlans de l'Afrique ou les forêts impénétrables de l'Amé-

rique, tandis que la Nouvelle-Hollande, si intéressante sous tant de rapports pour notre patrie, demeure toujours pour l'Etat, et même pour ses propres habitans, une véritable terre inconnue. Il est vrai qu'au premier établissement de la colonie, les obstacles qui s'opposoient à la découverte de l'intérieur étoient presque insurmontables; les naturels, très-peu nombreux, et disséminés sur une si vaste étendue de pays, hors d'état de nuire aux entreprises des Européens, étoient également incapables de leur prêter aucun secours, tant à cause du défaut d'animaux domestiques, de végétaux propres à la nourriture de l'homme, que de toute notion d'agriculture. Les premiers qui y débarquèrent étant exclusivement occupés à se procurer les premiers besoins de la vie, n'avoient ni le loisir ni les moyens de poursuivre aucun projet de découverte. Après un laps de temps, la colonie s'est trouvée sans doute à l'abri de toute crainte de famine; mais alors l'avidité du gain s'empara exclusivement de tous les esprits, et la seule classe d'hommes qui eût été propre à faire des recherches utiles sur l'état du pays, tourna toutes ses facultés vers l'avancement du commerce. De là il résulte que les connoissances très-limitées que nous possédons sur cette colonie nous ont été transmises par quelques

déportés qui, ayant brisé leurs fers, couroient çà et là dans le pays, pour se dérober aux poursuites de l'autorité.

Près de la côte, le sol est partout sablonneux et pierreux ; cette circonstance découragea les premiers colons, et leur fit penser qu'ils avoient débarqué dans une contrée stérile, qui ne pouvoit pas les dédommager de leurs peines et de leurs travaux. On s'est convaincu depuis, en pénétrant plus avant, que ce pays ne le cède à aucun pour la fertilité de son sol. En poursuivant une direction occidentale depuis *Port-Jackson*, le terrain est un peu montagneux ; le sol d'argile, planté d'arbres forestiers, et totalement débarrassé de broussailles. A l'ouest de *Sidney*, on arrive, après un voyage de 50 milles, à une chaîne de montagnes appelées les *montagnes Bleues*, qui a opposé jusqu'à présent une barrière insurmontable aux découvertes. Avant de parvenir à cette chaîne de montagnes, le pays est sauvage et stérile ; toute la surface est couverte de pierres ferrugineuses ; mais les élévations sont couronnées d'épaisses forêts.

On prétend que quelques personnes se sont avancées jusqu'à une distance de 140 milles au sud-ouest de *Sydney*, où elles ont trouvé le pays très-varié, tantôt plat et découvert, avec de très-beaux pâturages, tantôt rocailleux et

stérile, couvert dans quelques endroits de petit bois et de vignes rampantes, dans d'autres, abondant en chaux et en charbon de terre.

A environ 40 milles au sud de Paramatta, et sur la rive occidentale de la rivière *Nepean* (nom que reçoit le Hawkesbury à quelques milles au-dessus de Richmond), on trouve une étendue de riches pâturages, dont les bœufs sauvages partagent l'empire avec les *kangourous* et les *opposums*. Ces bœufs sont les descendans d'un taureau et de trois vaches qui s'égarèrent de Paramatta, lors de la première fondation de la colonie. Il y en a maintenant plusieurs troupes, dont le nombre s'élève au moins à 4000; et, comme il est défendu d'en tuer, sous une peine sévère, dans quelques années la race en sera multipliée à l'infini.

A 140 milles sud-ouest de *Sydney*, est une rivière considérable qui dirige son cours vers le sud-est, et se jette, selon toutes les probabilités, dans le détroit de *Bass*, au port Philippe. Tels sont les renseignemens, sur l'intérieur de la colonie, que nous avons pu nous procurer des colons les plus instruits.

Climat. Quant à la salubrité du climat, dans les parties habitées de la colonie, elle est suffisamment démontrée par le peu de maladies auxquelles les colons sont sujets; les

nouveau-venus ne sont même pas attaqués par les maladies bilieuses, souvent si funestes à ceux qui changent de climat. Le nombre des enfans nés dans le pays, et la santé parfaite dont ils jouissent, quoique issus d'un sang corrompu par l'intempérance et la prostitution que les habitudes et les mœurs de la colonie ne tendent pas à améliorer, est une nouvelle preuve de la bonté du climat. Une circonstance à remarquer dans le physique des enfans d'Européens, nés dans la colonie, c'est que la plupart ont les cheveux très-blonds, semblables à ceux des Scandinaves.

A Port-Jackson, le printemps commence vers la fin de septembre, quand les nouvelles feuilles font tomber les anciennes ; car toutes les plantes indigènes conservent leur verdure toute l'année. Dans ce mois, les vents de terre et de mer sont réglés ; les derniers soufflent pendant toute la journée, et tempèrent la chaleur, qui est quelquefois très-ardente, même dès le mois d'octobre, quoique la pluie et la grêle soient assez fréquentes dans cette saison. Les mois de novembre et décembre sont secs et chauds, et quand les vents de terre règnent, le thermomètre monte souvent jusqu'à 100 degrés. Depuis janvier jusqu'en avril, le temps est lourd, et les orages, le tonnerre, les éclairs et de fortes pluies très-fréquens. On est ac-

cablé souvent, pendant ces mois, par des bourrasques de vent du nord-ouest, lesquelles peuvent être comparées, pour l'intensité de leur chaleur, au siroc du Levant. Elles ne durent guère plus d'un quart d'heure, et sont ordinairement suivies d'un agréable vent frais du sud (1).

Au mois d'avril, le temps est ordinairement sec, et commence à se rafraîchir. L'hiver commence au mois de mai, et dure jusqu'en août; pendant cette saison, le temps est variable, mais avec plus de beau temps que de mauvais. Les nuits sont quelquefois accompagnées de petites gelées blanches; mais les colons n'ont jamais besoin de feu dans les appartemens. Les plus fortes pluies tombent dans les mois d'août et septembre, et c'est sur ces pluies que le fermier fonde ses espérances d'une abondante récolte. On a peu d'exemples de brouillards à *Port-Jackson*, mais les rosées y sont très-fortes.

Agriculture. Les espèces de grains que l'on cultive dans cette colonie, sont le froment, l'orge et le maïs; les premiers pour la nourriture des habitans, et le dernier pour les bestiaux. La culture de l'orge n'est pas générale.

(1) L'extrême chaleur de ces bouffées de vent fait penser qu'elles viennent de quelque désert sablonneux de l'intérieur.

Voici la routine suivie par la plupart des fermiers dans la culture de leurs terres : ils abattent les arbres, ou les font tomber en allumant des feux autour de leurs racines ; ces arbres sont entassés dans un endroit séparé, et consumés par le feu. C'est ce dernier procédé qui leur coûte le plus de travail ; mais la précaution est indispensable, parce qu'on a observé que la terre sur laquelle on a brûlé les arbres ne peut rien produire qu'après plusieurs années. Quant aux racines, on les laisse dans la terre, pour éviter la dépense et la perte de temps nécessaire pour les extirper. Lorsque le terrain est ainsi débarrassé des arbres, on le retourne, et les mottes de terre sont brisées avec la houe. L'ensemencement se fait alors, suivi de l'opération de la herse. Le froment est ordinairement semé avant le premier juillet, et le maïs avant la fin de septembre ; le premier mûrit en novembre, et la moisson doit être terminée à Noël. C'est au mois de janvier que le maïs parvient à l'état de maturité ; et la récolte de ce grain, qui commence en février, peut se prolonger jusqu'en mai, suivant l'époque des semailles. S'il arrive une sécheresse dans les mois d'août et septembre, la récolte du froment n'est pas heureuse, et souvent le maïs est brûlé par les vents chauds de décembre. Le prix du froment est

de six *shellings* le boisseau, et celui du maïs de cinq *shellings*.

Les jardins des colons produisent toutes les plantes potagères communes en Europe, et d'autres, telles que le *yams*, la patate douce, etc., propres aux climats chauds. Les fruits d'Europe qu'on cultive, sont les pommes, les poires, les pêches, les figues, les mûres, les coins, les amandes, les grenades, les oranges, les citrons. Les groseilliers à épines et les petits groseilliers conservent leur verdure toute l'année, mais ne portent pas de fruit. Le raisin ne laisse rien à désirer; le cacaoyer, le bananier et le cassave ne paroissent pas convenir au climat de *Port-Jackson*, mais pourroient bien réussir à quelques degrés plus au nord. Le tabac ne vient pas moins abondamment que dans sa patrie originaire; le lin et le chanvre sont cultivés avec succès; et plusieurs autres plantes exotiques, telles que le palma-christi, le groseillier du Cap de Bonne-Espérance, le houblon et autres, se sont acclimatées, et répondent aux espérances des planteurs.

Animaux domestiques. Les premières tentatives du gouvernement et des particuliers pour introduire dans la colonie et pour y multiplier les animaux domestiques, ne furent pas suivies du succès qu'on en avoit attendu. Ceci étoit dû principalement à la difficulté de les

transporter du Cap de Bonne-Espérance ou de l'Inde, à travers les mers orageuses de l'hémisphère méridional; les trois quarts des animaux périssoient en route, et l'autre quart se trouvoit encore réduit par différens accidens, après leur arrivée dans la colonie. Le temps et la persévérance ont cependant surmonté ces difficultés, et la colonie possède un nombre considérable d'animaux domestiques, quoique encore insuffisant pour fournir constamment de la nourriture animale à toutes les classes des habitans. Les bêtes à cornes sont d'une race croisée du Cap de Bonne-Espérance, du Brésil et du Bengale; la chair en est excellente, mais elles fournissent moins aux besoins de la laiterie. Les bêtes sauvages sont de la race pure du Cap. On se sert de bœufs pour les travaux de l'agriculture, tant dans les fermes du gouvernement, que dans celles des plus gros fermiers parmi les colons.

Les moutons de race anglaise, parvenus à la quatrième génération, n'ont dégénéré ni pour la qualité de la viande, ni pour la qualité de la toison; et on a lieu de compter sur l'amélioration de leur laine, depuis qu'on a reçu un belier et plusieurs brebis de la race des mérinos, envoyés d'Angleterre par le duc de Northumberland.

Les chèvres ne prospèrent pas, et sont par conséquent négligées. Le cochon est l'animal qui s'est le plus multiplié, eu égard à sa fécondité supérieure ; c'est là seule viande fraîche qui se distribue aux déportés ; le prix est de 6 *pences* la livre, tandis que le mouton et le bœuf coûtent 18 *pences*.

Tous les officiers et plusieurs des colons ont des chevaux ; c'est une espèce croisée des races du Cap, du Bengale et d'Angleterre, mais qui n'a rien gagné à ce mélange. Un superbe étalon anglais, présent fait à la colonie par le duc de Northumberland, contribuera, selon toutes les apparences, à produire une nouvelle race améliorée. . . . . .

On a fait plusieurs tentatives pour introduire des lapins, mais tous ceux qu'on avoit répandus dans le pays n'ont plus été aperçus, et l'on présume qu'ils sont devenus la proie des chiens indigènes. Il est arrivé à *Port-Jackson* des daims transportés du Bengale ; ils n'ont pas encore multiplié. Les colons de toutes les classes sont abondamment pourvus de volaille, dont on avoit originairement introduit des individus de toutes les espèces connues sur le globe : des dindons et une très-grosse espèce de canards du Brésil, des oies du Cap de Bonne-Espérance et d'Angleterre, enfin des poules de tous les pays connus.

En 1804, le nombre des différentes espèces d'animaux domestiques a été calculé ainsi qu'il suit :

Chevaux	450
Bêtes à cornes	3,500
Moutons	16,500
Cochons	14,000

Dans la même année, le gouvernement avoit distribué 52,000 acres de terre, dont 17,000 acres étoient déjà en plein rapport.

La population, d'après le dénombrement fait dans la même année, montoit à 8,910 âmes, classées de la manière suivante :

Sur le continent, hommes et femmes.	6,050
Enfans	1,360
A l'île de Norfolk	1,100
A la terre de Van-Diémen.	400
	8,910

SUR L'INFANTICIDE
CHEZ LES HINDOUS
ET CHEZ QUELQUES AUTRES NATIONS;

Par le Rédacteur.

La superstition, l'orgueil et la misère étouffent chez des nations entières la voix de la nature; même l'amour paternel se tait, et les enfans nouveau-nés sont immolés par les auteurs de leurs jours; mais le cœur d'une mère est plus difficile à tromper, et on voit presque partout les femmes s'opposer ouvertement ou en secret à ces usages barbares, en diminuer la rigueur et en obtenir peu à peu l'abolition.

Il y a eu beaucoup de nuances dans la manière dont les peuples se sont livrés à ce genre de barbarie; et d'abord les *sacrifices d'enfans* ont été aussi généralement admis chez les nations de l'antiquité, que les autres sacrifices humains. Plusieurs savans ont démontré cette horrible vérité (1). Les nations de la race de

(1) *Selden*, de Diis Syris, syntagm. I, c. 6. *Vossius*, de Origine idololatriæ, lib. II, ch. 5. *Dieteric.* Antiqu. biblic., p. 215-216. *Elmenhorst*, Comment. ad Min. Fel., p. 80. *J. Dought*, Analect. sac., P. I, excurs. 128.

Canaan, telles que les Ammonites, les Phéniciens et les Carthaginois, immoloient un grand nombre d'enfans sur des bûchers, en l'honneur d'une divinité que les Hébreux désignent sous le nom de *Moloch*, c'est-à-dire le chef, le souverain, et que les historiens grecs et romains ont comparée à Saturne. Mais chez toutes les autres nations, ces sacrifices ne paroissent avoir été admis que dans des occasions extraordinaires : chez les Scandinaves, c'étoit le dernier moyen auquel recouroit un roi, un héros abandonné par la fortune, et près de succomber sous le glaive ennemi (1).

Les lois qui permettoient l'*exposition des enfans* causoient bien plus de maux que ces sacrifices; cependant elles ont été, sinon généralement admises, du moins communes à un très-grand nombre de nations : le Spartiate exposoit les enfans foibles ou mal conformés; le Romain avoit le même droit; mais cette loi politique, quoique inhumaine, avoit du moins un but apparent d'utilité publique. Les Chinois paroissent tolérer l'exposition des enfans, comme une suite inévitable d'une population trop accumulée, et des disettes qui affligent cet empire. Le même usage existe dans le Tonkin; mais, dans l'une et dans l'autre contrée, les enfans exposés ne courent pas souvent risque

(1) *Suhm*, Odin, p. 24, 279, 336.

de mourir, attendu que des officiers publics, par devoir, et des particuliers, par charité, les recueillent et les font élever. Ces expositions d'enfans ne diffèrent donc pas beaucoup de l'usage de les vendre, usage qui n'est pas uniquement borné aux Kalmouks (1) ni aux habitans du Thibet méridional (2), mais qui tout récemment a été réprimé en Suisse par des ordonnances de plusieurs gouvernemens de cantons.

La misère et la famine forcent souvent les femmes kamtchadales à se faire avorter, ou, lorsque cette opération manque, à jeter leurs enfans aux bêtes féroces, ou bien à les noyer (3). Il est probable, malgré les dénégations de Levaillant, que Kolbe a eu raison en attribuant aux Hottentots l'usage de tuer la plus laide parmi deux sœurs jumelles, sous prétexte qu'une mère ne pourroit pas nourrir deux filles à la fois (4). Les Abipons, dans l'Amérique méridionale, ne laissent également en vie que deux enfans par famille, un de chaque sexe; c'est l'indigence qui, aux yeux de ces nomades, justifie l'infanticide. Les femmes de Californie tuoient aussi leurs enfans lorsque

(1) *Lepechin*, Tagebuch einer reise, etc. I, p. 295.
(2) *Turner*, chap. 6.
(3) *Steller*, Kamtchatka, chap. 25 et 32.
(4) *Kolbe*, Beschreib. des Vorgeb, I, ch. 17.

les maris, en faisant la *couvade*, les laissoient sans vivres. Les femmes indiennes, sur l'Orénoque, sentent si vivement la malheureuse situation de leur sexe, dit le P. Gumilla, qu'elles font mourir leurs filles en leur coupant de trop près le cordon ombilical. Mais tous ces actes cruels, dictés par le besoin et le désespoir, ne viennent pas d'un cœur endurci à la cruauté, ni d'un principe de législation barbare.

On peut encore considérer comme un effet déplorable d'un préjugé invétéré, la coutume qu'ont les Indiens, aux environs de Berbice, de tuer un enfant sur tout couple de jumeaux qui vient au monde. Dans leur ignorance opiniâtre, ces Indiens prétendent que la naissance des jumeaux est plutôt une preuve de l'infidélité de la mère, que de la force physique du père (1). Chose singulière! ce qui feroit l'orgueil d'un mari en Europe, fait la honte d'un mari dans la Guyane!

Ce n'est que chez les peuples de races *hindoue* et *malaie* qu'on voit l'infanticide élevé au rang d'un principe d'honneur et de religion. Ces nations paroissent avoir dans leur imagination une sorte d'excentricité naturelle, d'exaltation tranquille, qui les porte à commettre de sang-froid les actions les plus atroces et les plus sanguinaires. Le nègre même, quoi-

(1) *Berkhel*, Voyage à Rio de Berbice, chap. 9.

que doué d'une intelligence encore inférieure à celle de l'Hindou, ne paroît pas susceptible du délire auquel se livre quelquefois le superstitieux disciple des bramins.

Ce fut M. *Duncan,* résident à Benarès, qui, le premier, communiqua au gouverneur général des Indes orientales des renseignemens positifs sur cet usage, renseignemens que M. Shore a publiés dans le quatrième volume des *Recherches asiatiques.* C'étoit parmi les *Raje-Komaars*, tribu qui habite la frontière de Juanpore, district de la province de Benarès, voisin de l'Oude, que M. Duncan avoit observé l'infanticide, exercé régulièrement contre tous les enfans du sexe féminin : ces Indiens obligeoient les mères à laisser périr leurs filles de faim ; ils donnoient pour prétexte la difficulté de trouver à les marier, mais ils avoient certainement quelque motif secret et superstitieux. Le même usage régnoit, quoique moins généralement, chez la tribu de *Raje-Bunsiés*. Les instances, les menaces, les libéralités de M. Duncan et du gouvernement anglais produisirent, dans l'espace de quelques années, l'abolition de cette pratique.

Une heureuse erreur du célèbre antiquaire M. *Wilford* de Benarès, a procuré de nouvelles lumières sur ce sujet. Ce savant, dit un journal anglais littéraire, le *Quarterly Review*,

(dernier trimestre de 1811) ce savant prétendoit avoir lu dans un *ancien auteur grec* ; que l'usage de faire mourir les filles avoit régné depuis le siècle d'Alexandre dans les contrées qui forment le *Koutch* et le *Guzurate*. M. Wilford auroit dû citer cet ancien auteur grec ; mais les citations exactes ne paroissent pas être du goût du savant antiquaire. On cherche en vain dans tous les écrivains de l'antiquité le passage auquel M. Wilford paroît faire allusion ; il sembleroit que ce savant auroit été trompé par sa mémoire, et qu'il auroit pensé à deux passages de Quinte-Curce et de Diodore, dans lesquels on lit : « que les habitans » de Taprobane mettoient à mort tous ceux qui » naissoient estropiés, ou qui le devenoient (1) ; » et que dans le royaume de *Sopithus*, des ins» pecteurs publics égorgeoient impitoyable» ment tous les enfans difformes » (2). Aucun de ces passages ne prouve précisément l'antiquité de l'usage de tuer les filles.

Ce fut toutefois à l'invitation de M. Wilford que l'on dut les démarches faites par M. Duncan pour éclaircir la question dont il s'agit. Ce fonctionnaire étant retourné de Calcutta à Bombay, en 1804, chargea le major *Seton*, résident à Koutch, de prendre des informations à ce

(1) *Diod. Sic.*, II, ch. 31.

(2) *Quint-Curt.*, IX, 3.

sujet. On apprit que non-seulement dans le Koutch, mais encore dans le Guzurate, un usage généralement adopté obligeoit les familles régnantes ou alliées avec celles-ci, à faire périr tout enfant du sexe féminin naissant dans leur sein. Le nombre de ces infanticides s'élevoit à 2000 par an dans le Koutch, et à 5000 dans le Guzurate. Les *Jarejah's*, ou collatéraux du *Rajah* de Guzurate, privés de femmes de leur propre sang, en prenoient chez une autre tribu nommée les *Soda*. Telle étoit la tyrannie de l'usage, que ces femmes dénaturées, même en épousant des princes de la religion mahométane, cherchoient en secret à détruire les enfans de leur propre sexe. L'origine de cette pratique ne remonte, selon le major Seton, qu'à environ 500 ans; mais les premiers motifs ne sont pas bien connus. Le principal paroît être l'orgueil des *Rajah's*, qui ne trouvent pas d'époux dignes de leurs filles, et qui, d'après la loi de Brama, ne doivent pas garder chez eux de célibataire. On assure qu'un jour un bramin persuada à un prince de lui livrer sa fille nubile pour l'immoler dans le feu, ce qui parut une action héroïque et sainte. Rien de plus conforme au système général du braminisme, que ces cruels sacrifices. Une doctrine qui compte la vie présente pour rien, se joue impunément de l'existence des

hommes; le char de *Jagrenaut* écrase les fanatiques qui, en foule, se jettent sous les roues; le bûcher de l'époux dévore aussi l'épouse toute vivante; la mère immole la fille. Ces idées se tiennent. « Il n'y a, disent les éditeurs du » *Quarterly-Review*, aucune folie ni aucune » atrocité qui ne trouve dans les bramins des » partisans et des propagateurs. » Le major Seton pense qu'à cette superstition, appuyée sur l'orgueil, il se joint un motif plus ignoble : une sordide avarice engage les *Rajah's* à considérer l'entretien et l'établissement des filles comme un fardeau inutile.

Le major Walter, qui a succédé au major Seton, avoit d'abord pensé trouver l'origine de cette coutume dans des sentimens plus élevés. Elle remontoit, selon lui, à l'invasion mahométane dans le *Sind*. Les généreux *Jarejah's* aimèrent mieux donner la mort à leurs filles que de les conduire dans les sérails des Musulmans. Cette conjecture, spécieuse et honorable pour la nature humaine, ne paroît pas avoir été confirmée. M. Walter, envoyé sur les lieux par le gouvernement de Bombay en 1807, pour provoquer l'abolition de l'infanticide, n'a pu l'obtenir qu'en tentant l'avarice des Rajah's par de petites concessions de terrains et d'autres faveurs. Le chef des *Jarejah's* de Guzurate, nommé *Iehajt*, demanda le dis-

trict de Mallia en échange de la promesse de conserver en vie les filles. Le chef de *Gondal* fut gagné par un bramin que le gouvernement anglais avoit engagé à se déclarer contre l'infanticide; il signa un acte formel dans lequel il dit : « L'honorable compagnie des Indes et » le bramin Anand Rao Gaikawar m'ayant fait » connoître la vraie doctrine de Shastras à l'é» gard des enfans du sexe féminin, et m'ayant » convaincu que l'infanticide est un grand pé» ché; que le massacre d'un enfant équivaut à » celui d'un bramin, et que l'homme qui est cou» pable de ce crime doit être rongé des vers » dans l'enfer et renaître lépreux, je renonce » pour moi et mes descendans à cet usage, sous » peine d'exclusion de la caste. » On a vu dans cette occasion plusieurs traits extraordinaires. Un marchand arabe engagea le chef indien de *Kersura* à cesser d'immoler ses enfans, en lui faisant remise des sommes très-considérables dont il étoit débiteur. Un brigand de profession, nommé *Huttaji*, fut le premier de tous les chefs indiens qui, cédant à la voix de la nature, promit de laisser en vie ses filles.

Les nobles efforts du major (aujourd'hui colonel) Walter ont été couronnés d'un plein succès. Dès que plusieurs princes eurent donné l'exemple de conserver leurs filles, les sentimens de la nature reprirent leur ascendant sur

la superstition et l'avarice. Dans l'an 1808, il n'y eut, dans tout le Guzurate, que deux ou trois infanticides. L'année suivante, lors de son expédition à Kattiwar, le généreux M. Walter vit les femmes accourir sur son passage et lui présenter, avec un tendre orgueil, leurs filles, auxquelles elles donnoient le surnom d'*enfans de Walter*.

Puisse-t-il être durable, ce triomphe de la raison et de la nature!

Les *Chingalais*, habitans de l'île de Ceylan, tuent leurs enfans lorsque, selon leurs astrologues, l'heure de la naissance n'est pas heureuse (1). Les Madecasses indigènes, qui sont probablement de race malaie, demandent à leurs *ambias* ou prêtres-magiciens, si l'époque de la naissance est heureuse ou non; dans ce dernier cas, l'enfant est exposé dans les forêts, où il devient la proie des bêtes féroces. Les mois de mars et d'avril, la dernière semaine de chaque mois et les jours de mercredi et de vendredi sont marqués comme généralement malheureux. Les *ambias* prétendent qu'un enfant né à une de ces époques, s'il restoit en vie, commettroit des crimes, ou causeroit des désastres sans nombre. Quelquefois les parens, touchés d'un sentiment d'humanité, font élever en secret ces êtres infortunés que la supersti-

(1) *Wolfs*, Reise nach Ceylan, II, p. 31.

tion condamne. Mais l'abolition publique de cette institution barbare fut vainement tentée par Beniowski (1).

En recherchant des traces de cette superstition chez les nations malaies du grand Océan, nous n'avons rencontré que l'institution des *Erréoy's* d'Otaïti qui pût s'y rapporter. Cette association d'hommes et de femmes, vivant en communauté de débauche, a pour principe de tuer tout enfant qui naît de ces unions fortuites. Si, après des recherches ultérieures, on ne découvre point chez les Malais quelque trace d'un usage répandu dans l'Inde, à Ceylan et à Madagascar, on pourroit en conclure que l'établissement des Malais dans les îles au sud-est de l'Asie, remonte à l'époque très-ancienne où le braminisme n'avoit pas encore été corrompu et infecté de toutes les horribles pratiques qui en font à présent la superstition la plus indigne de la nature humaine.

(1) *Bucquoi*, Reise nach Indien, p. 107. *Beniowsky*, *Sonnerat*, etc.

BULLETIN DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.
N° XLIX.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, et de Jérusalem à Paris, en allant par la Grèce et revenant par l'Egypte, la Barbarie et l'Espagne; par M. de Chateaubriand. Seconde édition, trois volumes, accompagnés d'une grande et belle carte, par M. *Lapie* (1).

Les hommes qui s'élèvent au-dessus de la foule, soit par leur fortune et leur puissance, soit par leurs actions ou par leurs talens, excitent toujours chez la multitude de ceux qu'ils éclipsent, les passions les plus opposées. Les uns croient en quelque sorte s'égaler à ces hommes supérieurs en leur offrant l'impur encens d'une admiration outrée; les autres aiment mieux se consoler de leur propre infériorité en les poursuivant par des critiques minutieuses, ou même par des vociférations brutales. M. de Chateaubriand a éprouvé le double désagrément d'être l'objet des éloges de coteries, et celui des attaques dictées par l'esprit de parti. Elevés au-dessus de ces misérables passions qui agitent la république des lettres,

(1) Chez *Lenormant*. Prix, 18 francs.

nous consignerons dans ces *Annales des Voyages* une opinion indépendante sur un ouvrage qui, par sa nature, exige absolument une mention dans ce Recueil, et, comme cette opinion reste et restera toujours la même que nous avions énoncée dans une feuille quotidienne, nous nous servirons en partie des mêmes expressions que nous avons employées alors. Laissons à d'autres la déplorable habileté de changer d'avis et de langage !

Le public n'exige point de tous les voyageurs les mêmes qualités, les mêmes talens : celui-ci, navigateur intrépide, a bravé les flots, les vents et les glaces du pôle, pour découvrir des terres inconnues ; on lui pardonne un récit peu orné, peu soigné même : celui-là, savant infatigable, a examiné la nature et les hommes ; on lui demande des aperçus nouveaux, des observations utiles, des pensées profondes ; on ne s'étonne point de ne pas trouver dans ses relations l'intérêt d'un roman ou d'un drame. Il y a des voyageurs dont tout le mérite consiste dans la singularité des aventures qu'ils ont éprouvées : il y en a d'autres qui, en se promenant à leur aise, nous charment par des réflexions ingénieuses, ou nous attachent par une douce sensibilité : quelquefois, et malheureusement trop souvent, la malignité humaine s'intéresse à la peinture des vices et des ridicules qu'un voyageur croit avoir observés chez des peuples dont il entendoit à peine la langue. Si un seul de ces genres d'intérêt suffit pour assurer le succès d'un voyage, on conçoit que le public a dû recevoir avec enthousiasme une relation où il a trouvé en même temps des aventures piquantes, des aperçus neufs, des observations intéressantes, des tableaux pleins de grâce, des scènes de deuil et de désolation ; une relation où l'on passe en revue les vieux monumens du génie des Grecs, les trophées modernes de la valeur

française, les tombeaux égyptiens qui seuls ont survécu à tant d'empires, et cet autre tombeau « qui, seul, à la fin » des siècles, n'aura rien à rendre. » Mais ce qui surtout jetoit de l'intérêt sur le pèlerinage de M. de Châteaubriand, c'étoit le pèlerin lui-même; c'étoient ses sentimens élevés, ses opinions généreuses, sa juste célébrité, son talent original, ses ouvrages si vivement critiqués et si vivement admirés; ouvrages dont on ne sauroit séparer le souvenir de cette nouvelle production, puisque le but de l'auteur, en voyageant, étoit principalement d'examiner par lui-même les lieux où il vouloit placer les scènes de ses Martyrs (1), et puisque, dans son voyage, il rappelle partout les grandes idées poétiques et morales qui forment la base du Génie du Christianisme.

Peu de voyageurs, en effet, ont eu autant de titres à l'intérêt général que l'auteur des deux célèbres ouvrages que je viens de nommer. Si le *Génie du Christianisme*, par ses formes, paroît une composition irrégulière et incohérente, le fond n'en offre pas moins la plus imposante unité. L'idée de démontrer que la religion chrétienne ne blesse point le goût, n'étouffe point la sensibilité, n'est point ennemie des lettres, des sciences et des arts; qu'au contraire elle a fait naître, avec une nouvelle civilisation, une poésie et une littérature nouvelles, dignes de notre admiration : cette idée présente certainement un très-beau sujet de philosophie et de littérature; ce fond ne sauroit paroître vicieux, même à des hommes qui ne croient pas à la religion de Racine et de Fénélon. Peut-être l'imagi-

(1) Troisième édition, précédée d'un Examen, avec des remarques sur chaque livre, et des Fragmens des Voyages de l'auteur en Grèce et à Jérusalem. Trois vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 19 fr. franc de port par la poste.

Idem, pap. vélin, 25 fr., et 29 fr. par la poste.

nation vive et ardente de l'auteur s'égare-t-elle dans les brillans accessoires dont il a environné l'idée principale de son ouvrage; l'imagination est une magicienne qui souvent éprouve elle-même le trouble et l'ivresse que son pouvoir excite : Armide se perd elle-même dans les labyrinthes de ses jardins enchantés. Il me semble que M. de Chateaubriand se trompe quand il compte la poésie descriptive parmi les avantages que le christianisme nous a procurés : cet avantage me paroît fort douteux; je ne pense pas que la mythologie païenne rapetisse la nature, et je pense qu'elle agrandit l'homme : il me paroît aussi que le christianisme a un peu moins changé les rapports des passions humaines, que ne le veut son ingénieux panégyriste. Au lieu de chercher minutieusement les taches qui peuvent déparer un des ouvrages les plus intéressans de notre littérature, la critique rendroit un plus grand service en approfondissant les causes de la vive et constante admiration que cet ouvrage a obtenue : elle trouveroit ces causes dans l'empire irrésistible qu'exerce, même sur des âmes corrompues, toute grande idée morale, et dans la magie non moins irrésistible d'un talent supérieur et original, quoique dans le Génie du Christianisme ce talent ne se montre pas dans toute la maturité qu'il a depuis acquise. Mais quelques images bizarres, quelques tournures affectées, quelques phrases ambitieuses, ne sont-elles pas amplement rachetées par tant d'heureuses expressions, tant de pages touchantes, tant de tableaux tour-à-tour sublimes ou gracieux; tableaux dont M. de Humboldt avoue l'exactitude, et dont Homère eût avoué le mérite poétique?

Je me laisse entraîner au plaisir de rappeler les titres littéraires de M. de Chateaubriand. Pourrois-je ne pas payer un tribut de reconnoissance à celui de ses ouvrages

qui est la cause directe de son voyage à Jérusalem? J'ai lu *les Martyrs* à l'époque où un littérateur consommé, non moins estimable par la dignité de son caractère que recommandable par l'étendue de ses lumières, en fit un examen sévère, mais dans lequel cependant il n'avoit pas manqué de rendre justice aux talens de l'auteur : j'ai relu *les Martyrs* à l'occasion de l'*Itinéraire de Jérusalem*; et qui ne les relira point? Sans prétendre énoncer une opinion littéraire, oserois-je peindre ici les impressions que cette lecture m'a laissées, impressions qui ont toujours été les mêmes, et que j'ai toujours avouées? Il me semble que la critique a eu raison à l'égard des détails qu'elle a relevés, et dont quelques-uns ont été heureusement corrigés dans la troisième édition de cet ouvrage : mais il me semble aussi, et je ne crains point de le dire, que ce même ouvrage, imparfait sans doute, comme le sont toutes les œuvres de l'homme, vivra autant que la littérature moderne de l'Europe chrétienne. On voudroit, il est vrai, que l'auteur, en sacrifiant l'invocation aux Muses, qui, dans ses principes, ne sont que « d'élégans fantômes », en effaçant quelques allusions à des souvenirs récens et pénibles, en supprimant le morceau, d'ailleurs très-beau, sur ses voyages et ses malheurs, donnât à son ouvrage cette couleur entièrement antique, religieuse et locale qui lui manque dans les passages que je viens d'indiquer. Homère, dans la vaste composition de son *Iliade*, n'a pas une seule fois montré ni ses contemporains ni lui-même. On désireroit surtout qu'un ouvrage, qui d'ailleurs offre non-seulement le coloris et l'intérêt, mais même la disposition et les combinaisons d'un poëme, fût revêtu de la pompe des beaux vers. Ces vœux ou ces regrets n'empêchent pourtant aucun lecteur de goût d'apprécier et le style et la composition *des Martyrs*. Le Tableau des Mœurs

de la Famille d'Homère, la Bataille des Francs, les Harangues de Symmaque et d'Hiéroclès, l'Assemblée des Démons, les Peintures de la Laconie et de la Judée, l'Excommunication et la Tentation d'Eudore, le Chant du Cygne de Cymodocée, quels morceaux supérieurs, en ne les considérant même que sous le rapport du style! M. de Chateaubriand a dû se livrer à un travail immense pour châtier et épurer à ce point sa manière, et surtout sa diction. L'arbre sauvage du désert est devenu l'ornement de nos jardins, et le superbe tulipier des bords de l'Ohio conserve encore sa vigueur et sa sève après que le fer salutaire du jardinier l'a débarrassé de ses branches parasites. Peut-être ce travail de correction n'est pas encore achevé, mais certainement les beautés couvrent déjà le peu de taches qui restent. Qu'on nous dise s'ils sont nombreux aujourd'hui, ou s'ils ont jamais été nombreux, les écrivains qui unissent tant de force à tant d'harmonie, et une expression de sensibilité aussi profonde à une imagination aussi vive! Quant à la composition *des Martyrs*, je conçois l'opinion de l'illustre littérateur (M. de Fontanes) qui semble presque la préférer à celle du Télémaque : il est vrai que plusieurs personnages épisodiques de Fénélon arrivent sur la scène, et disparoissent sans se rattacher intimement à l'action principale : il est vrai qu'il y a dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand un développement de caractères, un enchaînement de causes et d'effets qui ne pouvoient se trouver dans les aventures du fils d'Ulysse; mais je pense aussi que l'on ne doit point comparer ces deux ouvrages, attendu qu'ils appartiennent à deux genres différens. Le *Télémaque* seroit un morceau d'histoire, si les événemens étoient vrais; *les Martyrs* seroient un poëme, s'ils étoient écrits en vers.

C'est pour recueillir les images dont il voulut orner *les*

Martyrs, que M. de Chateaubriand entreprit le voyage de Jérusalem; mais il ne s'est pas uniquement borné à étudier le tableau de la nature; c'est en homme familier avec les antiquités de la Grèce, qu'il a visité les ruines de Sparte, jusqu'ici à peu près oubliées; c'est en voyageur courageux, et même un peu téméraire, qu'il a traversé une partie peu fréquentée de l'Asie-Mineure, où il nous fait connoître la ville de Kirk-Agach, ville importante, omise sur la plupart des cartes géographiques connues en France avant la publication de l'*Itinéraire*. En Judée, sur les rivages de la mer Morte, il nous peint une nature grande et étonnante, le spectacle de la désolation et de la stérilité la plus affreuse; en Barbarie, il recherche et détermine, avec succès, la position exacte du port de Carthage; il recueille même un mémoire instructif sur la statistique ou l'état politique du royaume de Tunis. Le ton et les sentimens n'offrent pas moins de variété que les recherches et les observations. M. de Chateaubriand se livre à toutes les grandes impressions que doivent faire sur une âme comme la sienne les lieux éternellement mémorables qu'il a visités. Historien, il pleure sur les ruines de Carthage, de Sparte et à la vue des Pyramides; homme du monde, il rit de la gravité boursouflée des Turcs; pélerin chrétien, auprès du tombeau de Jésus-Christ, il se montre en Egypte chevalier français. « Je » ne trouvois digne, dit-il, de ces plaines magnifiques, » que les souvenirs de la gloire de ma patrie; je voyois les » restes des monumens (1) d'une civilisation nouvelle, » apportée par le génie de la France sur les bords du Nil: » je songeois en même temps que les lances de nos che- » valiers et les baïonnettes de nos soldats avoient renvoyé

(1) « On voit encore en Egypte plusieurs fabriques élevées par ordre de l'Empereur. (*N. d. l'Auteur.*)

» deux fois la lumière d'un si brillant soleil : avec cette » différence que les chevaliers, malheureux à la journée » de Massoure, furent vengés par les soldats à la bataille » des Pyramides. » Ce n'est pas la seule fois que l'éloge de la France et celui de son grand monarque vient se placer naturellement sous la plume de M. de Chateaubriand ; partout où notre voyageur porta ses pas, il entendit encore, pour ainsi dire, retentir l'écho de l'immortelle expédition d'Egypte ; partout la voix des nations asiatiques lui répéta le glorieux nom du prince qui régit les destinées de l'Europe. L'Arabe parle encore du vainqueur des Mamelouks ; les enfans des Bédouins imitent dans leurs jeux les exercices de nos soldats, et ces mots : en avant, marche ! frappèrent les oreilles du voyageur dans les montagnes de la Judée. Quelques soldats français, enrôlés parmi les Mamelouks, étoient presque les maîtres au Caire lorsque M. de Chateaubriand passa dans cette ville. « Mahamed-Pacha, voyant un jeune » soldat charger un gros d'ennemis, s'écria : Quel est » cet homme ? Ce ne peut être qu'un Français. Et c'étoit » en effet un Français. » Ces éloges sont d'autant plus flatteurs, que M. de Chateaubriand, fidèle historien, ne fait que nous rapporter l'opinion de l'Afrique et de l'Asie, et que ces hommages, rendus à un grand homme, se trouvent à côté des opinions les plus franches et des sentimens les plus généreux.

Cette relation, si propre à satisfaire les goûts les plus différens, eût pu devenir un modèle en son genre, si l'auteur eût évité deux défauts, qui, de temps à autre, refroidissent l'intérêt et fatiguent l'attention du lecteur. Obligé souvent de parler de lui-même, il se tire généralement de ce pas glissant avec une grâce particulière ; mais il nous semble qu'il tombe quelquefois : par exem-

ple, nous n'aimons pas à voir un pélerin dévot *sangler un coup de fouet à travers le visage d'un Turc* : cela n'est ni charitable, ni surtout prudent. On a vu des gens empalés pour moins; et il eût été fâcheux, pour la littérature, qu'en allant recueillir des images pour les Martyrs, l'auteur eût été martyrisé lui-même.

L'autre défaut de l'Itinéraire se fait sentir dans la description de Jérusalem; l'auteur y accumule de longues citations, quelquefois arides, et qui donnent à sa relation la couleur d'un mémoire lu à l'Académie des inscriptions. Sans doute l'érudition est ici parfaitement à sa place; mais il étoit superflu de citer les sources dans toute leur étendue. Surtout, avouons que l'*Itinéraire latin à Jérusalem* est un remplissage entièrement inutile, attendu que cette pièce est déjà publiée ailleurs, avec les notes et commentaires qui, seuls, peuvent la rendre intéressante.

Pourquoi faut-il encore qu'une erreur géographique sur le Granicus, erreur due, il est vrai, à un autre voyageur, défigure une page de la relation de M. de Chateaubriand? Il eût été si facile de faire disparoître cette inexactitude!

Mais, hélas! le génie est souvent dans le même cas où sont les grands; n'ayant point de véritables amis, la voix de la vérité ne pénètre pas à leur oreille; ils n'ont que des partisans ou des adversaires. Les conseils n'osent pas arrêter leur marche impétueuse : ils n'aperçoivent leurs erreurs qu'à la lueur des torches allumées par la haine et l'envie. Ce n'est que de cette manière qu'un satirique anonyme prétend aujourd'hui prouver que le style de M. de Chateaubriand, même dans son Itinéraire, ne mérite point les éloges que nous lui avons donnés. Il étoit inévitable que nos *savans*, étant, à deux ou trois exceptions près, des écrivains foibles, lourds, barbares même,

ne fussent jaloux du style de M. de Chateaubriand. Ils lui ont adressé le reproche dont ils honorent Buffon et M. Lacépède; ils l'ont accusé de sacrifier la vérité au désir de faire briller son imagination. Examinons ce reproche, qui tient à une question générale très-importante. . . .

C'est un don magnifique, mais dangereux, que celui d'une imagination vive, riche et forte : c'est elle qui, dans la littérature, enfante les chefs-d'œuvre du génie ou les monstres du faux goût; c'est elle qui, dans les sciences, orne de son éclat, de ses charmes, tantôt la vérité et tantôt l'erreur. Libre et indépendante de l'univers, tandis que la raison et la mémoire sont esclaves des rapports réels des choses, l'imagination se forme en quelque sorte un monde où elle donne la loi, et qu'elle peuple d'êtres de sa création. Si, dans ce monde des brillantes illusions, elle reproduit une image trompeuse du monde réel; si, dans ses créations, elle prend pour guides la vraisemblance, le sentiment et le goût, elle est le génie de la vraie poésie : si, en s'interdisant la faculté d'inventer, elle se borne à combiner ingénieusement les rapports des choses dont elle a saisi rapidement l'ensemble, et dont elle se retrace instantanément la vivante image : alors c'est elle qui conduit le savant aux grandes découvertes; c'est elle qui, animant de son feu les grands ouvrages, les élève à l'immortalité. Tels sont les priviléges d'une belle imagination, nourrie par l'étude, élevée par la raison, et que le goût dirige et accompagne. Mais malheur à ceux qui, dédaignant et la froide raison et la patiente mémoire, prennent pour de l'imagination une vivacité pétulante, une ardeur indiscrète de tout juger sans rien examiner, et de tout entreprendre sans rien avoir appris! Ces hommes, il est vrai, peuvent un instant imposer à la multitude; ils ont des avantages momentanés sur la

justice et la sagesse; ils parlent avec empire, ils disputent avec confiance; leur mine, le son de leur voix, la fierté de leur attitude, tout en eux annonce au vulgaire étonné l'homme sûr de son infaillibilité; le monde écoute avec respect leurs oracles littéraires et scientifiques. Savent-ils la langue de Milton, du Tasse ou de Klopstock? Non; mais ils ont jugé, sur une traduction, que des poëtes admirés des nations entières n'ont pas eu une ombre de génie. Connoissent-ils seulement les noms des hellénistes, des critiques, des philologues que l'Europe savante respecte? Non; mais ils déclarent, avec un ton d'inspiré, que toute cette érudition germanique est superflue pour des gens comme eux, et pour un siècle comme le nôtre. Hélas! quand ces hommes si pleins d'enthousiasme veulent enfin produire quelque ouvrage, on est étonné de n'y trouver ni verve, ni chaleur, ni force, ni justesse: les fausses lueurs de leur imagination disparoissent comme ces feux passagers qu'allume une jeunesse folâtre, et qui, lorsque la paille légère qui les nourrit est consumée, ne laissent que de profondes ténèbres dans les lieux même qu'ils venoient d'effrayer de l'image soudaine d'un vaste incendie. Ces exemples trop fréquens de la ridicule impuissance d'une imagination peu nourrie et mal dirigée, ont fait naître chez quelques hommes sages, mais froids, mais foibles, une sorte d'aversion pour toutes les productions où l'imagination se montre en première ligne: de là un grand nombre de faux jugemens, non moins dangereux par leur perfide air de sagesse que les oracles de cet ignare enthousiasme que nous venons de peindre. Ces jugemens égarent aujourd'hui l'art de la critique. En littérature, cette faction de la nullité ne parle que de goût, de raison, d'élégance, de pureté; comme si la faculté qui produit, qui colore

qui anime tout, étoit la dernière condition d'un ouvrage littéraire. En matière de sciences, ce même esprit repousse, avec un injuste dédain, les grands aperçus, les vues ingénieuses, les descriptions qui attachent, les réflexions qui intéressent, les ouvrages où la science se fait chérir, et où elle réduit en brillans tableaux les résultats de ses recherches. Ces deux sectes, également ennemies de l'imagination, se partagent aujourd'hui les honneurs académiques et l'influence littéraire en France : de sorte que l'homme de génie est, à Paris, parfaitement sûr d'une chose; c'est d'être critiqué. L'auteur de l'*Itinéraire de Jérusalem* peut sourire aux attaques littéraires; mais peut-être nous permettra-t-il de le défendre contre ceux qui n'apprécient pas l'utilité d'une belle imagination dans la recherche même de la vérité matérielle.

Commençons par déclarer que personne ne respecte plus que nous ces observateurs infatigables qui cherchent dans les entrailles de la mort les secrets de la vie; qui, dans le germe d'une plante, découvrent une organisation aussi étonnante que celle du corps humain; qui, mesurant les angles d'un cristal, se rapprochent par la pensée de l'éternel géomètre, ou qui, poursuivant les profondeurs de la création jusque dans les objets qui échappent à la simple vue, nous font admirer ces mondes d'êtres vivans que nous foulons sous nos pieds. Nous avons souvent applaudi aux efforts des voyageurs qui, parcourant des régions barbares, augmentent les richesses positives de la science. Mais ces esprits, livrés à l'étude de détails immenses, ne méconnoissent point d'autres esprits qui saisissent avec vérité les formes générales et extérieures; l'aspect des montagnes, des forêts, des déserts; en un mot, le tableau du monde physique. Ce genre d'observation est le produit naturel d'une vive imagination qui

aperçoit avec rapidité et rend avec vérité, avec force, les impressions qu'elle a reçues. La nature vivante surtout refuse ses secrets à l'observateur dépourvu d'imagination. Comment sauroit-il saisir ces phénomènes rapides, ces indices obscurs par lesquels l'instinct ou l'intelligence des animaux se découvre à nos yeux? L'homme, ce noble objet de sa propre étude, ne peut être apprécié que par un esprit propre à le considérer sous tous les rapports de son existence. Combien de fois les mœurs du sauvage n'ont-elles pas offert à des voyageurs dépourvus d'imagination, une énigme inexplicable, que des esprits plus vifs, plus ardens, eussent facilement devinée? Et comment rendre compte de nos impressions, si nous ne savons parler qu'un langage dépourvu de couleurs qui peignent les objets? Nous pensons donc que le voyage d'un poëte peut non-seulement amuser et intéresser, mais même quelquefois instruire le géographe, le physicien, le naturaliste. Par exemple, nous croyons que l'immortel Buffon n'eût pas dédaigné de citer le portrait que M. de Chateaubriand trace de ces enfans des déserts d'Orient, dont il a vu les tribus errer dans les lieux même où erroient les troupeaux d'Abraham et d'Isaac.

« Les Arabes, partout où je les ai vus, en Judée, en » Egypte, et même en Barbarie, m'ont paru d'une taille » plutôt grande que petite : leur démarche est fière ; ils » sont bien faits et légers ; ils ont la tête ovale, le front » haut et arqué, le nez aquilin, les yeux grands et coupés » en amandes, le regard humide et singulièrement doux. » Rien n'annonceroit chez eux le sauvage, s'ils avoient » toujours la bouche fermée ; mais aussitôt qu'ils vien- » nent à parler, on entend une langue bruyante et forte- » ment aspirée ; on aperçoit de longues dents, éblouis- » santes de blancheur, comme celles des chacals et des

» onces ; différens en cela du sauvage américain, dont la » férocité est dans le regard, et l'expression humaine est » dans la bouche..... On ne met point les chevaux à » l'ombre; on les laisse exposés à toute l'ardeur du soleil, » attachés en terre, à des piquets, par les quatre pieds, » de manière à les rendre immobiles ; on ne leur ôte ja- » mais la selle ; souvent ils ne boivent qu'une seule fois, » et ne mangent qu'un peu d'orge en vingt-quatre heures. » Un traitement si rude, loin de les faire dépérir, leur » donne la sobriété, la patience et la vitesse. J'ai souvent » admiré un cheval arabe ainsi enchaîné dans le sable » brûlant, les crins descendans épars, la tête baissée entre » ses jambes, pour trouver un peu d'ombre, et laissant » tomber de son œil sauvage un regard oblique sur son » maître. Avez-vous dégagé ses pieds des entraves? vous » êtes-vous élancé sur son dos? « *Il écume, il frémit,* » *il dévore la terre ; la trompette sonne ; il dit : Allons !* » » Et vous reconnoissez le cheval de Job.... Tout ce qu'on » dit de la passion des Arabes pour les contes est vrai, » et je vais en citer un exemple. Pendant la nuit que nous » venions de passer sur la grève de la mer Morte, nos » Bethléémites étoient assis autour de leur bûcher, leurs » fusils couchés à terre à leurs côtés, les chevaux atta- » chés à des piquets, formant un second cercle en dehors. » Après avoir bu le café, et parlé beaucoup ensemble, » ces Arabes tombèrent dans le silence, à l'exception du » scheick. Je voyois, à la lueur du feu, ses gestes expres- » sifs, sa barbe noire, ses dents blanches, les diverses » formes qu'il donnoit à son vêtement en continuant son » récit. Ses compagnons l'écoutoient dans une attention » profonde, tous penchés en avant, le visage sur la » flamme, tantôt poussant un cri d'admiration, tantôt » répétant avec emphase les gestes du conteur ; quelques

» têtes de chevaux qui s'avançoient au-dessus de la troupe,
» et qui se dessinoient dans l'ombre, achevoient de don-
» ner à ce tableau le caractère le plus pittoresque, sur-
» tout lorsqu'on y joignoit un coin du paysage de la mer
» Morte et des montagnes de la Judée.... Ce qui dis-
» tingue surtout les Arabes des peuples du Nouveau-
» Monde, c'est qu'à travers la rudesse des premiers on
» sent pourtant quelque chose de délicat dans leurs
» mœurs : on sent qu'ils sont nés dans cet Orient d'où
» sont sortis tous les arts, toutes les sciences, toutes les
» religions. Caché aux extrémités de l'Occident, dans un
» canton détourné de l'univers, le Canadien habite des
» vallées ombragées par des forêts éternelles et arrosées
» par des fleuves immenses ; l'Arabe, pour ainsi dire jeté
» sur le grand chemin du monde, entre l'Afrique et
» l'Asie, erre dans les brillantes régions de l'aurore, sur
» un sol sans arbres et sans eau. Il faut, parmi les tribus
» des descendans d'Ismaël, des maîtres, des serviteurs,
» des animaux domestiques, une liberté soumise à des
» lois. Chez les hordes américaines, l'homme est encore
» tout seul avec sa fière et cruelle indépendance : au lieu
» de la couverture de laine, il a la peau d'ours ; au lieu
» de la lance, la flèche ; au lieu du poignard, la massue :
» il ne connoît point et il dédaigneroit la datte, la pas-
» tèque, le lait du chameau ; il veut, à ses festins, de la
» chair et du sang. Il n'a point tissu le poil pour se met-
» tre à l'abri sous des tentes ; l'orme tombé de vétusté
» fournit l'écorce à sa hutte. Il n'a point dompté le che-
» val pour poursuivre la gazelle ; il prend lui-même
» l'orignal à la course. Il ne tient point, par son ori-
» gine, à de grandes nations civilisées ; on ne rencontre
» point le nom de ses ancêtres dans les fastes des em-
» pires ; les contemporains de ses aïeux sont de vieux

» chênes encore debout. Monumens de la nature et non
» de l'histoire, les tombeaux de ses pères s'élèvent in-
» connus dans des forêts ignorées. En un mot, tout
» annonce, chez l'Américain, le sauvage qui n'est point
» encore parvenu à l'état de civilisation ; tout indique,
» chez l'Arabe, l'homme civilisé retombé dans l'état
» sauvage. »

Quelquefois, sans doute, on peut trouver une teinte d'exagération dans les récits de M. de Chateaubriand; mais cette apparence s'évanouit lorsqu'on se place dans la situation et dans les sentimens où il se trouvoit, et que l'on distingue bien toutes les circonstances locales. C'est ainsi que l'on peut d'abord croire que le célèbre voyageur a peint d'une manière trop défavorable cette *Terre-Sainte*, qui a été l'objet de tant de recherches et de tant de disputes. Les uns y ont vu une contrée vouée à une désolation surnaturelle par l'effet de la colère divine; les autres y ont retrouvé *les torrens de miel et de lait* dont la poésie hébraïque l'avoit enrichie. M. de Chateaubriand semble pencher pour la première opinion : mais observons qu'il ne juge que la Judée proprement dite : il n'a point foulé ni les hauteurs embaumées du Carmel et de Thabor, ni les riantes collines de la Galilée et les bords du lac Génézareth, couronnés d'orangers et de dattiers. Cependant, la Judée même n'est pas un pays aussi stérile qu'il le paroît dans certaines saisons, et en le jugeant d'après les environs de Jérusalem. Nous avons, dans le *Précis de la Géographie universelle*, tome III, comparé avec soin les diverses relations de ce pays, et nous en avons tiré la conclusion que la Judée n'est un désert affreux que dans les environs de la mer Morte, et dans ceux de Jérusalem. C'est aussi de ces parties que s'occupe principalement M. de Chateaubriand. Si les couleurs sous lesquelles ce

grand écrivain peint la Terre-Sainte en général sont plus rembrunies, il faut en chercher la cause dans les dispositions particulières du voyageur; c'est en pèlerin qu'il visite ces lieux. Les terreurs religieuses l'environnent, un saint effroi le pénètre, et le sombre ange de prophétie vient inspirer ce talent étonnant, qui, peu de pages plus loin, trace avec tant d'éclat et de grâce le tableau de la Grèce et de l'Asie-Mineure.

Citons encore un exemple de l'heureuse union de la vérité et de l'imagination dans la description d'un cimetière de la Grèce, description pleine de cette rêverie mélancolique, apanage de toutes les âmes élevées, et à laquelle notre voyageur doit une partie de son talent. « J'avois,
» dit-il, une consolation en regardant les tombes des
» Turcs : elles me rappeloient que les barbares conqué-
» rans de la Grèce avoient aussi trouvé leur dernier jour
» dans cette terre ravagée par eux. Au reste, ces tom-
» beaux étoient fort agréables : le laurier-rose y crois-
» soit au pied des cyprès, qui ressembloient à de grands
» obélisques noirs; des tourterelles blanches et des pi-
» geons bleus voltigeoient et roucouloient dans ces arbres;
» l'herbe flottoit autour de petites colonnes funèbres,
» que surmontoit un turban; une fontaine, bâtie par un
» chérif, répandoit son eau dans le chemin pour le voya-
» geur : on se seroit volontiers arrêté dans ce cimetière,
» où le laurier de la Grèce, dominé par le cyprès de
» l'Orient, sembloit rappeler la mémoire de deux peu-
» ples dont la poussière reposoit en ce lieu. »

Le charme de cette peinture en égale l'exactitude; et ceux qui considéreront, dans les excellentes *Lettres sur la Grèce*, par M. Castellan, la vue d'un cimetière turc, éprouveront les mêmes impressions que les lecteurs de

M. de Chateaubriand. Le crayon du peintre n'a pas été plus fidèle que la plume du voyageur.

Ces tableaux, si pleins de naturel et de simplicité, si brillans de coloris, si habilement contrastés, ne laissent-ils pas dans l'esprit plus d'idées positives, vraies et justes, que n'en auroit fait naître une froide dissertation? Les traits vifs et rapides par lesquels un homme d'une belle imagination peint ses impressions, jettent souvent une clarté nouvelle sur les objets qu'un grand nombre de froids observateurs ont patiemment examinés de plusieurs côtés, sans pouvoir toutefois garantir que rien ne soit échappé à leur attention. Puisque la conquête de la vérité est si difficile, il faut la tenter par plus d'une route et par différentes espèces d'armes. L'imagination nous trompe en riant, dit-on; mais la raison ne nous trompe-t-elle jamais d'un air triste et grave? Hélas! nous n'avons peut-être que le choix des illusions. Du moins quand une imagination riche et forte se trouve unie, comme chez M. de Chateaubriand, à une sensibilité vive et profonde; quand ces deux précieuses qualités, mûries et épurées dans l'école de la vie, sont encore dirigées par la franchise et l'amour de la vérité, le public certainement ne peut que gagner à la fois sous le rapport du plaisir et sous celui de l'instruction, en entendant décrire, par un semblable voyageur, les impressions qu'il a éprouvées et qu'il sait si bien communiquer. L'éclat qu'une semblable imagination jette sur les tableaux du voyageur, n'est point une lueur trompeuse; c'est la clarté d'un beau jour d'Italie, ou d'une nuit de la Grèce, répandant un charme inexprimable sur un paysage riche et varié.

(*Article du Rédacteur.*)

***Description** physique et historique des Cafres, sur la côte méridionale de l'Afrique, Par M. **Alberti**, Chevalier de l'Ordre de l'Union, ci-devant Landdrost du district d'Uitenhage, et Commandant militaire du fort Frédéric au Cap de Bonne-Espérance.* Amsterdam, 1811 (1).

Le séjour de trois ans que M. Alberti a fait dans le voisinage des Cafres, et les relations fréquentes qu'il a eues avec cette nation, l'ont mis à même de pouvoir en retracer un tableau plus fidèle que ceux que nous ont donnés Sparrmann et Barrow. Il est d'autant plus convenable de rendre une prompte justice aux recherches et aux talens de M. Alberti, qu'il est aujourd'hui notre compatriote, et que, selon ce qu'on nous mande d'Amsterdam, un Allemand, le docteur Liechtenstein, dans sa *Relation d'un Voyage en Afrique*, publiée à Berlin, auroit mis à contribution, plus qu'il ne convient, les observations de M. Alberti, en le nommant, il faut le dire, avec estime et attachement. Que cette réclamation soit bien ou mal fondée, l'ouvrage de M. Alberti mérite un accueil distingué. Ecrit en français, d'une manière correcte et agréable, infiniment moins prolixe que le Voyage du docteur Liechtenstein, ce tableau physique et historique offre les résultats des observations multipliées et continuées pendant trois années, sur les lieux mêmes et dans les circonstances les plus favorables. Si la modestie de

(1) Chez M. *E. Maaskamp*, libraire à Amsterdam; et chez M. *P. Blanchard*, à Paris. Un vol. avec des planches et des plans.

l'auteur l'a empêché de s'étendre sur les superstitions des Cafres, sur leur langage et sur le montant de la population, tous les autres rapports physiques ou politiques sont décrits en détail, et souvent d'une manière neuve. Nous allons indiquer succinctement le contenu des chapitres.

Observations générales sur les Cafres, pag. 1. – 15. La tribu que les colons hollandais nomment Cafres, s'appelle proprement *Koossa*; elle demeure à l'Est de la grande rivière des Poissons, dite, par les Portugais, *Rio do Infantè*. Plus au Nord sont les *Tamboukhi* et les *Hambouna*; ceux-ci s'étendent jusqu'à la rivière de la Goa, où les Portugais ont un poste. Ces trois tribus ont une origine commune.

Chap. I. Situation, étendue, sol et climat de la partie de la Cafrerie voisine de la colonie, pag. 15 – 28. Le sol, la température, les végétaux, les animaux, ressemblent à ceux du Cap. Il y règne des vents brûlans; l'hiver n'est pas aussi régulièrement pluvieux que dans la colonie. Les eaux ne sont ni abondantes, ni, à l'exception du fleuve Buffle, de très-bonne qualité. Les *mimosa*, les aloès, les *euphorbium*, et, sur la côte, les pisang, prédominent dans le règne végétal; il y a de bons pâturages en assez grand nombre. Une plaine considérable est sillonnée de ravins de trois pieds de profondeur; ces mêmes ravins se continuent dans les montagnes, où ils ont jusqu'à trois cents pieds de profondeur. M. Alberti les regarde comme les traces d'un ancien déluge; nous aimerions mieux y voir des crevasses formées par la retraite des roches ou terres argileuses. On trouve souvent des rayons de miel dans le creux des rochers et des troncs d'arbres.

Chap. II. Stature et extérieur des Cafres, pag. 29 – 33. Ce peuple est d'une belle conformation; les hommes ont

de cinq pieds six pouces à cinq pieds neuf pouces; les femmes sont de très-petite taille. Le teint est d'un gris de fer; la barbe consiste en des flocons isolés, et les cheveux, noirs, laineux et pourtant rudes au toucher, se réunissent également en de petites touffes. Le *tablier* ou le prolongement des nymphes, chez le sexe, est moins considérable que chez les femmes hottentotes.

Chap. III. Nourriture des Cafres, pag. 34 – 43. Les laitages forment la base de la nourriture; on y ajoute de la viande, mais avec économie. Ils cultivent du millet, du maïs et des melons d'eau. Un peu de farine de millet fermentée leur procure une boisson enivrante. Les Cafres ignorent la gloutonnerie et l'ivrognerie; mais le tabac à fumer plaît également aux deux sexes.

Chap. IV. Forces physiques des Cafres, pag. 44 – 46. Quoique doués d'une grande force, les Cafres ne la développent point par l'exercice. Il n'y a chez eux que les bras qui aient beaucoup de ressort; ils lancent le javelot avec une grande force; ils ne savent point nager.

Chap. V. Sommeil et repos des Cafres, pag. 47 – 49. Le sommeil des Cafres n'est pas long, mais il est singulièrement profond et tranquille; si on les réveille, ils n'éprouvent aucun étourdissement; leur sommeil est en un instant dissipé; ils prennent leurs armes et partent comme s'ils eussent été éveillés depuis long-temps.

Chap. VI. Habillement et parure des Cafres, pages 50 – 64. Des peaux préparées, attachées légèrement autour du corps, leur servent plutôt de parure que de vêtement. Ils portent aussi des sandales. Les anneaux, les colliers, tous les hochets du luxe, les amusent beaucoup.

Les chefs cafres se trouvent singulièrement honorés lorsqu'on les fait revêtir d'habillemens européens; ils les

préfèrent à leur costume de sauvage, soit parce qu'ils y trouvent quelque chose de plus ingénieux et de plus utile que dans le leur, soit parce qu'ils sont éblouis des galons qui couvrent les uniformes européens.

Toutes les femmes cafres ont le dos, les bras et la poitrine entre les tétons, sillonnés de lignes parallèles et à égale distance. Cette opération, selon leurs idées, sert à relever la beauté; elle se fait en introduisant un poinçon, en guise de bistouri, sous l'épiderme, et en déchirant celui-ci à mesure qu'on relève le poinçon.

Il est assez singulier que les rangs, parmi les Cafres, ne soient marqués ni par l'habillement ni par la parure. Quoique les peaux des animaux tués à la chasse appartiennent toutes au chef de la horde, il ne s'en revêt pas moins d'un simple manteau de bœuf, semblable à ceux que portent les Cafres de la plus basse classe; ceux-ci, de leur côté, n'ont aucune marque qui les distingue des classes supérieures.

Chap. VII. Education physique et morale des enfans, pag. 65 – 78. Dès qu'un enfant est né, on le lave avec de l'eau tiède, et on lui en donne à boire en la lui versant dans la bouche avec une écaille de moule. En même temps on lui frotte le corps avec une poudre de coquillage broyé, délayée dans de l'eau. Cette poudre forme sur tout le corps une espèce de vernis qu'on y laisse jusqu'à ce que le cordon ombilical soit cicatrisé. La mère ne présente son sein à l'enfant que douze heures après l'accouchement. Jamais une femme cafre n'allaite l'enfant d'une autre femme; ce qui tient probablement à quelque idée superstitieuse. Jusqu'à ce que le cordon ombilical de l'enfant soit cicatrisé, la nourriture de la mère consiste en une bouillie de millet; ce temps écoulé, le mari tue une pièce de bétail, dont il se régale avec sa femme et ses

9

voisins ; c'est l'accouchée qui doit faire elle-même les apprêts de ce repas. Les enfans sont surveillés avec de tendres soins ; ils ne sont en général sevrés qu'au bout de deux ans. Pour calmer les douleurs de la dentition, on met dans la bouche des enfans les feuilles pilées de la plante qui porte les figues des Hottentots ; ces feuilles contiennent un suc acide. Ce n'est qu'à l'âge de dix à douze ans que commence l'éducation ; les garçons apprennent, en servant le chef de la tribu, à garder et soigner les troupeaux, à lancer la javeline et à employer la massue ; la femme du chef enseigne aux filles à fabriquer des vêtemens et à préparer des alimens. Tout ordre des chefs ou des pères et des mères doit être exécuté ponctuellement ; la désobéissance est sévèrement punie.

La circoncision, qui se fait à l'époque de la puberté, ne paroît pas être une cérémonie religieuse. C'est par cette opération que les jeunes gens, selon l'expression des Cafres, sont *faits hommes*. Les garçons qui doivent être circoncis sont renfermés dans une cabane au milieu des forêts ; l'opération, confiée à des individus qui vont de tribu en tribu exercer ce métier, se fait au moyen d'un fer pointu, qui ensuite est caché dans de l'eau sous la terre, jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée. Les récipiendaires sont obligés de s'enduire tous les jours le corps d'un vernis d'argile blanche, de panser leur plaie et d'empêcher qu'il ne s'y forme de croûte, ce qui retarde la guérison de plusieurs mois. Il paroît donc, malgré l'opinion de M. Alberti, que les Cafres attribuent à la circoncision quelque utilité physique. Les nouveaux circoncis sont présentés au chef et lui jurent fidélité ; ils reçoivent de leurs parens des manteaux avec un revers en guise de collet, marque distinctive de la virilité. Ils ne

servent désormais le chef que pour un salaire, et dès qu'ils se marient, ils ne sont plus obligés à le servir qu'à la guerre.

L'initiation des filles dans la compagnie de personnes nubiles est aussi accompagnée de quelques cérémonies.

Jusqu'à l'âge de la puberté, les enfans ne mangent point à la table de leurs parens; ils sont réputés impurs.

Chap. VIII. Maladies, remèdes, durée vraisemblable de la vie des Cafres, pag. 79 – 83. Ces peuples sont, comme tous ceux qui vivent simplement, exempts de beaucoup de maladies; ils savent très-bien guérir les plaies, même celles d'armes à feu. Une fièvre continue épidémique est le seul fléau ordinaire de ce pays. M. Alberti croit que le terme ordinaire de leur vie est de *cinquante* à *soixante* années; mais comme il remarque lui-même que l'arithmétique grossière de ces peuples ne sauroit exprimer l'idée d'une suite d'années, il est impossible d'en dire rien de positif.

Chap. IX. Langue, peinture, écriture, arithmétique, chronologie, facultés intellectuelles des Cafres, pag. 84–92. M. Alberti convient qu'il ne connoît que très-peu la langue de ces peuples; la lettre *R* leur est inconnue; les claquemens sont moins communs dans leur idiôme que dans la langue des Hottentots. Ils n'ont aucune idée de la peinture, même comme simple moyen de se rappeler une chose. Ils ignorent aussi l'art d'écrire, et leur arithmétique se borne à compter sur les doigts. Il est rare qu'un Cafre soit en état de désigner le nombre de bêtes dont se compose son troupeau; mais en revanche il les connoît si bien à la vue, que s'il manque un seul individu dans un troupeau de quatre à cinq cents pièces de bétail, il s'en aper-

çoit sur-le-champ. Hors d'état de déterminer une étendue de temps un peu considérable, les Cafres savent indiquer avec précision une heure de la journée : veulent-ils, par exemple, désigner un rendez-vous pour le lendemain à deux heures après midi ; ils disent, en montrant la place du ciel où le soleil se trouve à deux heures : Demain, lorsque le soleil sera là, nous nous trouverons en tel endroit.

L'ignorance des Cafres les empêche de donner aucun renseignement sur leur origine ; tout ce qu'ils en ont dit à M. Alberti se réduit à ce conte populaire : « Dans le pays où le soleil se lève étoit une caverne d'où sont sortis les premiers Cafres, et en général *tous* les peuples et les premiers animaux de toutes les espèces. En même temps parurent le soleil et la lune pour les éclairer, ainsi que les arbres, l'herbe et les autres végétaux pour la nourriture des hommes et des bêtes. »

Non-seulement les Cafres ont l'ouïe et l'odorat aussi exercés qu'aucun autre peuple chasseur ou pasteur, mais ils sont encore doués d'un grand esprit d'observation et d'attention, par conséquent d'une excellente mémoire : ils racontent des événemens éloignés et indifférens avec toutes les circonstances qui les ont accompagnés.

Chap. X. Nullité de religion, sortiléges, souillure morale, pag. 93-103. « Les Cafres, selon l'auteur, n'auroient aucune idée de la divinité ou d'un être invisible, auquel appartiendroit une sorte d'influence sur la nature. Cependant il paroît, par les détails même qu'il donne, que la croyance religieuse des Cafres est la même que celle qui règne généralement en Afrique ; c'est le *fétichisme* ou la doctrine selon laquelle tout être naturel renferme une puissance divine, qui agit sur l'homme par une sorte de pouvoir magique ; espèce de panthéisme grossier

qui peut-être fut la première superstition de tous les peuples, mais qui ne s'est maintenu dans toute sa simplicité primitive que parmi les Africains. -« Quelquefois, » dit M. Alberti, les Cafres regardent une maladie » comme la suite d'une offense faite à une rivière dans » laquelle la horde a coutume d'aller puiser de l'eau; dans » ce cas ils s'imaginent pouvoir apàiser la rivière en y » jetant les entrailles d'une bête de leur troupeau, ou » une certaine quantité de millet. Un Cafre mourut » par hasard quelques jours après qu'il eut enlevé un » morceau de l'ancre d'un vaisseau qui avoit fait nau- » frage sur la côte, et sa mort fut considérée comme » une punition de l'offense commise envers cette ancre; » depuis cet accident aucun Cafre ne passe devant l'ancre » lésée sans la saluer, pour détourner sa colère de dessus » lui. Lorsqu'après bien de la peine ils sont parvenus à » tuer un éléphant, ils s'empressent de s'excuser auprès » du cadavre, en alléguant que sa mort n'a pas été pré- « méditée, mais qu'elle est l'effet d'un accident; ils en- » terrent ensuite sa trompe avec soin, pour lui ôter le » pouvoir imaginaire de leur nuire et de venger sa mort; » pouvoir que les Cafres expriment en disant : L'éléphant » est un seigneur puissant, sa trompe est son bras. »

Ce procédé ressemble parfaitement à celui des Ostiaks et de quelques autres nations de Sibérie, dans leur chasse à l'ours. Ainsi les opinions les plus bizarres se retrouvent aux deux extrémités de l'ancien continent, chez des peuples de race différente et qui ne peuvent jamais avoir eu la moindre communication. C'est donc à une tendance uniforme de l'esprit humain qu'il faut attribuer cette concordance surprenante.

Les Cafres croient généralement aux sortiléges : ils en admettent de deux espèces, les uns favorables, les autres

nuisibles, et ils s'imaginent que les premiers ont le pouvoir d'anéantir l'influence des autres. Ce sont des femmes âgées qui exercent le métier de magiciennes; elles prétendent guérir les maladies, et même découvrir le mauvais sorcier qui en a été l'auteur. Cette dernière pratique mérite d'être remarquée : la horde entière s'assemble, et la magicienne se rend seule dans une hutte, où elle fait semblant de dormir pour voir le sorcier en songe; pendant ce prétendu sommeil, qui dure une heure, la horde chante, danse et bat des mains; ensuite les hommes se séparent de la troupe, s'avancent vers la hutte et invitent la magicienne à en sortir : elle refuse d'abbord; pour l'y déterminer, on lui fait présent de quelques sagaies ou javelines, objet de valeur chez ce peuple; alors elle se peint de blanc le contour de l'œil, le bras et la jambe gauches; elle barbouille de noir les mêmes parties du côté droit; elle se passe ensuite une espèce de tablier autour des hanches, et paroît, sans autre vêtement, à l'entrée de la hutte, tenant à la main les javelines qu'elle a reçues. Aussitôt on la couvre de manteaux; la horde, pressée autour d'elle, la supplie de nommer le sorcier; pendant quelque temps elle fait semblant d'éluder cette demande, en s'excusant sur son peu d'habileté, car la *fausse modestie* se retrouve partout : elle est employée par des barbares africains, comme par des savans européens. Mais enfin, la cérémonie de la modestie terminée, elle se dépouille subitement de tous les manteaux, s'élance comme une maniaque au milieu de la troupe, et frappe à gauche et à droite avec ses javelines : celui que sa main atteint est déclaré être le sorcier malfaisant. Aussitôt il est saisi; mais avant de le condamner, on exige de la magicienne qu'elle indique le lieu où il a déposé les matières dont il se servoit pour ses sortiléges : alors elle se rend, ac-

compagnée de la troupe, dans un endroit où elle déterre un crâne, un morceau de chair humaine (à ce qu'elle dit), ou quelque autre objet non moins dégoûtant; après quoi l'accusé est regardé comme entièrement convaincu. On ne délibère que sur le mode du supplice. Ordinairement, après avoir couché le prétendu malfaiteur sur le dos et avoir attaché ses bras et ses jambes à des piquets enfoncés dans la terre, on lui secoue sur les yeux, sous les aisselles, sur les côtes et sur le bas-ventre, une grande quantité de fourmis noires qu'on a rassemblées d'avance dans un sac; les fourmis s'acharnent sur ces parties, qu'on a préalablement mouillées d'eau; la piqûre de ces insectes fait enfler ces parties et cause des douleurs effroyables. D'autres fois, on approche des côtes et du bas-ventre de la victime des pierres rougies au feu. Ces deux genres de châtimens sont ordinairement suivis de la mort; mais si le condamné y résiste, il est banni de la troupe. Quelquefois on le condamne simplement à être assommé à coups de massue. Dans tous les cas, sa cabane est brûlée et ses propriétés confisquées au profit du chef. Aussi ces sortes d'accusations sont un moyen de persécution contre les individus dont les richesses excitent l'envie. Souvent la magicienne refuse de nommer le sorcier, en alléguant qu'il la surpasse en science et se tient caché pour elle; d'autres fois, l'accusé se disculpe, en affirmant que le véritable sorcier l'a, par ses arts, rendu suspect; et il peut arriver que la magicienne se rende à ces excuses. On sent qu'il est avec le ciel des accommodemens.

Les Cafres ont, comme les anciens Israélites, l'idée d'une *souillure* ou *impureté morale*. La personne réputée impure est exclue, pour un temps, du commerce des autres, et il y a des règles prescrites pour sa purification.

D'abord, il ne lui est pas permis de se laver ou de se peindre le corps pendant tout le temps de son impureté; on lui interdit de même l'usage du lait, et tout commerce avec l'autre sexe. Tous les enfans sont considérés comme impurs jusqu'à l'âge de la puberté, ou jusqu'à ce qu'ils aient été initiés à la société des adultes. On considère aussi les femmes comme impures pendant leur indisposition périodique; les nouvelles accouchées le sont jusqu'à un mois révolu après leurs couches. Les veufs et les veuves sont dans le même cas, les uns pour quinze jours, les autres pour un mois. Tout homme qui s'est trouvé près d'un mourant est censé impur jusqu'à ce qu'il se soit lavé. Aussi, au retour d'une bataille, toute la troupe se lave. Si la foudre vient à tomber dans l'enceinte habitée par une horde, toute la tribu est réputée impure; elle abandonne le lieu souillé et se purifie en immolant du bétail.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

VARIÉTÉS de Géographie et d'Histoire.

CANADA. — Nous avions préparé des extraits des Voyages de *Gray* et de *Lambert* dans cette partie des possessions britanniques, mais nous venons de recevoir de Philadelphie des données d'une date plus récente et plus authentique; c'est l'*Annual Return*, ou le Compte rendu annuel, imprimé officiellement à Québec, et contenant les tableaux détaillés de l'exportation et de l'importation de cette province pour l'an 1810, avec une comparaison de l'état du commerce en 1807, 1808 et 1809: En attendant que nous en donnions une traduction complète, voici quels en sont les principaux résultats :

Exportations de *Canada* en 1810, valeur totale, 1,062,827 liv. sterling: importations, 972,827 liv. sterl. Vaisseaux employés, 661, dont 26 nouvellement construits dans le pays. Tonnage de ces bâtimens, 143,895 *tons*.

Nouvelle Ecosse. Vaisseaux employés, 51; tonnage, 10,763 *tons*.

Nouveau Brunswick. Vaisseaux employés, 410; tonnage, 87,690 *tons*.

Cap-Breton. Vaisseaux employés, 7; tonnage, 948 *tons*.

Prince-Edwards-Island. Vaisseaux employés, 32; tonnage, 5,917 *tons*.

Newfoundland (Terre-Neuve). Vaisseaux employés, 495; tonnage, 61,543 *tons*.

Total des colonies britanniques de l'Amérique septentrionale : vaisseaux employés, 1,933, dont le tonnage est de 342,213 *tons*.

Commerce des États-Unis d'Amérique. — D'après un rapport récent de M. Gallatin, les exportations des États-Unis, dans l'année 1810, se sont élevées aux valeurs suivantes :

Pour l'Angleterre et ses colonies.	16,500,000 dollars.
Pour l'Espagne et ses colonies. .	15,000,000
Pour le Portugal et ses colonies.	8,000,000
Pour les puissances du Nord et l'Allemagne	22,000,000
Pour les Indes orientales	1,300,000
Pour la France et la Hollande. .	120,000
Pour tous les autres pays	4,000,000
Total.	66,920,000 dollars.

Les relevés, pour l'an 1811, ne sont pas encore publiés.

PONT REMARQUABLE. — Dans l'Etat de Massachusset on a jeté un pont en chaînes sur la rivière Merrimack, à trois milles au-dessus de Newbury-Port. Ce pont consiste en une seule arche de 244 pieds de long; les deux aboutissans sont de pierre, longs de 47 pieds et hauts de 37, sur lesquels s'élève une charpente de 35 pieds; dix chaînes isolées sont suspendues par-dessus cette charpente; les bouts de chacune d'elles, des deux côtés de la rivière, sont enterrés dans des trous profonds et assujettis par de larges pierres; chaque chaîne a 516 pieds de long; à l'endroit où elles passent par-dessus la charpente, et à celui où reposent les plus fortes traverses, elles sont triples et formées de chaînons très-courts. Ce pont offre deux passages, chacun de 15 pieds de large; les voitures chargées y passent avec autant de rapidité qu'on veut, sans que la partie suspendue du pont éprouve de mouvement considérable.

CONSOMMATION DE L'ANGLETERRE. — Les *Annales* donneront sous peu un mémoire très-détaillé sur la consommation des blés et grains en Angleterre; voici un résultat que nous en détachons. Jusqu'en 1775, l'Angleterre avoit un excédant en blés et grains; depuis cette époque elle en importe tous les ans, dans la proportion progressive qu'indique le tableau suivant, extrait de sources officielles :

Dans les premières douze années (1775—1786)	500,000 *quarters* à 30 *shellings*.
Dans les douze années suivantes (1787—1799)	1,300,000 *quarters* à 40 *shellings*.
Dans les douze dernières années (1800—1811)	5,000,000 *quarters* à 60 *shellings*.

Longévité dans les colonies. — Un *club* ou cercle établi à la Jamaïque, et composé uniquement de colons européens, se composoit, en 1810, de cinquante-quatre membres, parmi lesquels quatre avoient résidé dans l'île de 50 à 58 ans; six, de 40 à 47; seize, de 30 à 38; dix, pendant 29, et dix-huit de 25 à 28. Ces exemples de longévité semblent très-opposés au préjugé d'après lequel le climat des tropiques abrège la vie des Européens.

Propagation des animaux dans la Nouvelle-Galles méridionale. — M. M'Arthur, officier irlandais du régiment 102, au service à Port-Jackson depuis 1789, prit, en 1803, le parti de se faire agriculteur. Son bétail consistoit alors en 7 vaches, 10 à 12 brebis, et 30 truies. Il se compose actuellement (1811) de 4,600 moutons, 900 bêtes à cornes, et d'un grand nombre de cochons. Il a en outre vendu 20,000 têtes de bétail aux autres colons. Lorsqu'il commença ses opérations agricoles, la viande de bœuf et de mouton étoit de 2 shellings 6 pences à 3 shellings la livre; il en fournit actuellement au gouvernement à 9 pences. (*New-South-Wales Gazette.*)

Jalousie orientale. — Une lettre de *Travancore,* du 4 mars 1810, contient les détails suivans : Une secousse de tremblement de terre ayant, pendant la nuit, renversé quelques maisons dans une des citadelles, un incendie éclata au même moment, et tous les habitans, épouvantés de ce double désastre, se sauvèrent dans la campagne. Parmi les fuyards, il y eut plusieurs femmes, qui, dans le premier moment, s'étoient enfuies presque nues du *Zénandh* ou sérail du Rajah. Les habitans les accueillirent avec beaucoup de soin, et les ramenèrent le lendemain à la citadelle. Le prince furieux leur fit sur-le-champ couper la tête pour s'être exposées aux

regards des hommes; il fit plus, il condamna cinq de leurs conducteurs à avoir les yeux crevés, pour avoir osé regarder les femmes de leur souverain.

LOI SINGULIÈRE A SAINTE-HÉLÈNE. — Dans une description de l'île de Sainte-Hélène, publiée récemment à Londres, on trouve l'ordonnance suivante, rendue en 1709 :

« Attendu que plusieurs femmes oisives et bavardes » font métier d'aller de maison en maison, dans l'île, » inventant et répandant des rapports faux et scandaleux » sur le compte des bons habitans, et par-là sèment les » discordes et les querelles parmi les voisins, et même » souvent parmi les maris et leurs femmes, au grand » chagrin et trouble de toutes les bonnes et tranquilles » gens, et à l'extinction totale de toute amitié et de tout » bon voisinage; afin que cet abus soit puni et aboli, » que toute querelle soit terminée, la charité ranimée » et les amitiés conservées, nous ordonnons que, si dé- » sormais quelque femme est convaincue de colporter » des discours, de susciter des querelles, de médire et » de s'enivrer, ou de quelque autre vice notoire, elle » sera punie par être plongée sous eau, ou même » fouettée, ou de toute autre manière, selon l'exigence » des cas, et selon que le gouverneur et le conseil le » jugeront convenable. »

PERLES DE BOHÊME. — Il a paru à Brunn en Moravie, dans le cours de l'année passée, un mémoire intitulé : *Sur la Pêche des Perles dans la monarchie autrichienne*, par M. le lieutenant *Rittig de Flammenstern* (extrait d'un recueil périodique intitulé l'Hesperus). L'auteur a observé pendant huit années la pêche des perles dans la Moldawa, depuis Krumau jusqu'au-dessous de Frauenbourg. Cette

rivière fournit tous les ans entre 300 et 400 perles de la plus belle eau et bien arrondies, outre quelques centaines de perles imparfaites. Les premières sont vendues à des juifs, à des marchands forains, et à des dames du voisinage.

Une circonstance désagréable, est que les perles sont de différentes couleurs, ce qui oblige les acheteurs à attendre plusieurs années avant que d'en former des suites complètement assorties. Les unes sont d'un blanc argenté, les autres d'un blanc éclatant; il y en a qui tirent sur le roux ou sur le vert. Mais réunies et assorties, d'après les couleurs, ces perles égalent celles d'Orient; quelquefois même, dit M. de Flammenstern, elles les surpassent. Il est certain que souvent on les mêle parmi les véritables perles d'Orient, sans que personne s'en aperçoive. Le prince de Schwarzenberg est possesseur de la plus grande partie du territoire riverain; les régisseurs de ses terres ont pris des mesures pour exploiter d'une manière régulière cette pêche, qui jusqu'ici étoit abandonnée aux particuliers, quoiqu'elle fasse partie des droits seigneuriaux; la ville de Budweis en réclame aussi sa part de propriété. Il est probable qu'en même temps on fera des essais pour multiplier les moules à perles.

Outre la Moldawa, il y a encore une petite rivière, nommée la *Wattawa*, qui produit quelques perles. Madame la comtesse de Rumerskirch, dont l'époux possède la terre d'Horasdiowitz, par laquelle coule la Wattawa, s'est composé une chaîne de superbes perles, recueillies dans les moules déposées par les hautes eaux sur les bords de cette rivière. On ne se donne pas ici, comme sur la Moldawa, la peine de les pêcher dans le lit même de la rivière.

Nouvelles des Voyageurs.

Un Anglais, M. *Manning*, qui s'étoit rendu propre à la langue et les mœurs chinoises, et qui prétend avoir séjourné dans l'intérieur de la Chine, est attendu à Londres d'un jour à l'autre; il doit publier une relation de ses voyages.

— Quelques anciens géologues, et principalement Hacquet, avoient prétendu qu'il existoit, près de Gloch, dans la Basse-Styrie, le cratère d'un volcan éteint. M. *Anker*, minéralogue, habitant de Grætz, et envoyé sur les lieux par S. A. I. l'archiduc Jean, a constaté que ce prétendu cratère n'existe point, et que ce qu'on a pris pour des laves n'offre pas les indices certains d'une origine volcanique.

— M. *Dauxion Lavaisse*, qui a parcouru et examiné avec soin l'île de Trinidad et la côte de Caracas ou Venezuela, a lu à l'Institut de France plusieurs extraits d'une relation qu'il se propose de publier, et qui fera mieux connoître ces contrées.

— Le capitaine *Bristow*, Anglais, a découvert, il y a quelques mois, un groupe d'îles, situé dans l'Océan austral, par 50 degrés 40 minutes de latitude australe, et 166 degrés 35 minutes de longitude est de Greenwich, au sud-ouest de la Nouvelle Zélande. Les îles sont au nombre de sept; la plus grande renferme un beau havre, où on se procure facilement et en abondance de l'eau, du gibier et du poisson. Le capitaine les a nommées *Groupe de lord Auckland.*

Ce petit archipel est dans la même direction que le groupe dit îles *Snares*, également situé au sud-ouest de la Nouvelle Zélande.

N. B. Aucun des Mémoires ou Articles, insérés dans ce Cahier, n'ayant rapport aux Gravures préparées pour les *Annales*, l'éditeur n'a point dû y joindre de Gravure; mais, par compensation, il en donnera *deux* au Cahier suivant, qui est le 50e de la Collection.

SUR LES TCHERKESSES OU CIRCASSIENS;

FRAGMENT TIRÉ D'UN VOYAGE INÉDIT AU MONT CAUCASE (1);

Par M. JULES KLAPROTH, *Conseiller aulique.*

Le peuple des *Tcherkesses*, désigné par les Russes sous la dénomination de *Tcherkessi*, et par les autres Européens sous celle de *Circassiens*, se nomme lui-même *Adighé*. Le mot *tcherkess* est apparemment d'origine tartare, et dérivé de *tcher*, chemin, et *kessmek*, couper. Ainsi *tcherkessan* ou *tcherkessidshi* seroit synonyme avec *yeul-kessidshi*, nom encore usité en Turquie, et signifieroit *coupe-chemin* ou brigand de grande route. Les *Tcherkesses* habitent maintenant ce qu'on appelle la grande et la petite *Kabardah*, ainsi que les bords de plusieurs affluens du Kuban, en s'étendant jusque vers Anapa et la mer Noire.

Les renseignemens que m'ont fournis les récits des plus âgés de la nation sur leur origine, ou

(1) Voyez la carte du Caucase, par M. *Lapie*, dans le tome XVI de ces *Annales*.

plutôt sur celle de leurs princes, se réduisent aux détails suivans. Ils citent comme leur premier chef *Arab-Khan,* prince qui, depuis un temps considérable, étoit venu de l'Arabie avec un parti peu nombreux pour s'établir à *Chantchir*, ville actuellement détruite et située non loin d'Anapa, dans le pays des Natoukhasches : les princes des *Temirgoï* et des *Tcherkesses* la considèrent comme leur patrie commune. On en voit encore l'ancienne enceinte d'environ une lieue de diamètre, et formée par un rempart avec fossé ; elle se projette à l'est jusqu'au ruisseau de *Psiff*, et du côté de l'ouest jusqu'au ruisseau *Néfil;* vers le nord, aux environs des marais du *Kuban*, on aperçoit en outre plusieurs petites éminences qui paroissent avoir été des retranchemens ou redoutes. *Arab-Khan* eut pour successeur son fils *Khoupataia*, dont le fils *Inal*, surnommé *Nef* ou le *Louche*, est regardé par les princes des deux Kabardah comme chef de leur maison. Inal-Nef laissa cinq fils; savoir : *Taw-Ssoulthan*, *Akhlaw*, *Mondar*, *Beslén* et *Komoukwa*, qui, après sa mort, se séparèrent en partageant l'Etat. *Taw-Ssoulthan*, dont le nom, en langue tatare, veut dire *maître des montagnes*, étoit l'aîné et avoit sous sa domination le territoire le plus étendu. C'est de lui que descend la famille du même nom, qui, encore aujourd'hui, possède la

partie occidentale de la petite Kabardah, autrement appelée, d'après elle, *Taulostanié.* Akhlaw et Mondar s'arrangèrent ensemble et devinrent les fondateurs des deux familles qui gouvernent aujourd'hui la partie orientale, nommée *Guilakhstanié. Beslén* et Komoukwa, en se séparant de leurs frères, restèrent également unis ; ils sont devenus les souches des princes de la grande Kabardah, qui porte aussi le nom de *Besiankéh.* Toutes ces données ne roulent donc en définitif que sur l'origine des princes, qui ne remonte qu'au-delà du seizième siècle. Au surplus, il est peu vraisemblable qu'ils soient venus de l'Arabie, quoique leur premier aïeul ait été nommé *Arab-Khan.* Les Asiates ont assez l'habitude de rapporter les noms propres des personnes et des lieux à des événemens ; usage dont l'Ancien Testament fournit de nombreux exemples. C'est ainsi qu'un vieux mulla tatar me raconta un jour très-sérieusement que le mot *Tcherkess* était composé de *tchéhar,* quatre en persan, et *kess,* homme en tatare, parce que la nation descendoit de quatre frères ou fondateurs. Mais l'histoire nous apprend qu'à une époque bien plus reculée il y avoit déjà des Tcherkesses dans ces pays. Des mamelucks tcherkessiens fondèrent même en Égypte, vers l'an 1382, une dynastie particulière, qui se maintint jusqu'en

1517, et qui, au nombre de ses membres, nous offre un *Inal* en 1453, conséquemment antérieur au troisième rejeton des princes kabardins.

Je crois devoir ici rapporter la mémorable tradition généralement reçue parmi les Tcherkesses, et suivant laquelle leur pays auroit été jadis occupé par des *Frengui* ou Européens, desquels ils dépendoient. L'un de leurs princes, disent-ils, avoit une très-belle femme, que le souverain désiroit posséder; sur la proposition qui lui en fut faite, le Tcherkesse, s'étant consulté avec sa famille, consentit à céder sa femme, sous la condition que le chef frenguien promettroit de lui accorder une faveur. Il présenta lui-même la princesse, fit confirmer le traité par un serment, et demanda ensuite le territoire soumis à la domination des Frengui. Il y a même encore dans le pays un proverbe qui dit : Pour cette terre nous avons donné nos femmes. Ils prétendent aussi que des Frengui avoient autrefois demeuré en Tatartoupe.

La nation des Tcherkesses est divisée en cinq classes ou castes. La *première* est composée des princes nommés en circassien *Pcheh* ou *Pchi*, et en tatare *Bek*. La *seconde* est formée par les *Work* ou anciens nobles, nommés *Ousden* par les Tatars et les Russes. La *troisième* renferme les affranchis des princes et des

Ousden, devenus par-là Ousden eux-mêmes, mais toujours assujettis à leurs maîtres relativement au service militaire. Les affranchis de ces nouveaux nobles composent la *quatrième* classe. Les serfs forment la *cinquième*; ceux-ci sont ou laboureurs, ou domestiques des classes supérieures.

Le nombre des princes fut bien plus considérable avant la dernière peste, qui a exercé de très-grands ravages dans cette nation. Chaque maison de prince tient dans sa dépendance plusieurs familles d'Ousden, qui regardent comme leur propriété les paysans que leurs ancêtres leur ont laissés par héritage : ces paysans sont privés de la faculté de passer d'un Ousden à un autre. Le prince est conséquemment suzerain de ses nobles ; et ceux-ci, à leur tour, sont maîtres de leurs serfs : cependant il arrive assez souvent que des familles nobles vont se soumettre à un autre prince, ce qui a surtout donné lieu à l'accroissement de la grande Kabardah. Les paysans ne payent aucun impôt déterminé aux Ousden ; ils sont obligés, à la vérité, de fournir à tous les besoins de leurs maîtres ; mais les Ousden se bornent généralement au plus strict nécessaire, de crainte que le paysan, trop pressuré, ne leur échappe entièrement. Les mêmes relations subsistent entre les princes et les nobles.

Les princes demandent à leurs vassaux ce dont ils ont besoin, en se bornant également au nécessaire. Autrefois l'autorité des princes tcherkessiens s'étendoit sur les Ossètes, les Tchetchentzes, les Abasses, et sur les tribus tatares qui sont répandues sur les montagnes aux sources du Tcheguem, du Baksan, de la Malka et du Kuban; ils se regardent même encore aujourd'hui comme les maîtres de ces peuplades, quoique les envahissemens progressifs des Russes aient fort rétréci leur domaine.

Suivant un ancien usage, le prince fait à ses nobles, de temps à autre, des largesses; et la tradition perpétue le souvenir de l'événement qui en a motivé la distribution. Si donc il arrive qu'un noble refuse l'obéissance au prince sans bonne raison, il est obligé de rendre tous les dons que lui ou ses ancêtres en avoient obtenu. Les Ousden suivent le prince à la guerre toutes les fois qu'il les appelle, et fournissent un plus ou moins grand nombre de leurs sujets comme troupes auxiliaires. Les guerres ont la plupart pour but de faire des incursions dans le territoire russe, ou contre les Ossètes, les Ingousches, les Karaboulagues, et sur les bords du Kuban.

Si, par trop de dépenses ou par quelque accident, le prince se trouve endetté, les no-

bles sont tenus de payer pour lui. Le prince et les nobles ont droit de vie et de mort sur leurs serfs, et la faculté de vendre ceux qui sont attachés au service de leur maison. Ceux d'entre ces domestiques qui sont rendus à la liberté, se nomment *Bégawlia;* ils ont la charge d'exécuter les ordres des maîtres contre les nobles aussi-bien que contre les serfs. Les serfs agriculteurs ne peuvent point être vendus isolément, mais ils sont obligés de payer les dettes et les vols de leurs Ousden.

Avant l'introduction de l'islamisme parmi les Tcherkesses, chaque prince ou fils de prince avoit le privilége de prendre une bête de tous les troupeaux de moutons, lorsqu'au printemps on les conduisoit paître dans les montagnes, et une autre en automne lorsque les troupeaux revenoient au bercail. Il falloit aussi remettre au prince un mouton, quand, dans ses courses, il prenoit son gîte près d'un troupeau; s'il passoit auprès d'un troupeau de chevaux, en tatare *taboun*, il pouvoit choisir un cheval, le monter et s'en servir aussi long-temps qu'il lui convenoit; mais, s'il restoit la nuit dans le voisinage, il avoit le droit de faire tuer un poulain pour en souper avec sa suite : l'usage de manger du cheval subsiste encore aujourd'hui. Les peaux des animaux immolés appartenoient à celui qui préparoit le repas.

Tels étoient, depuis un temps immémorial,

les priviléges des princes, si conformés à leur manière d'être, et auxquels ils ont renoncé en embrassant le culte de Mahomet. Les mœurs du peuple n'ont pas moins éprouvé de changemens remarquables. Les Tcherkesses, comme toutes les nations non civilisées, étoient enclins à l'usage immodéré des liqueurs fortes et du tabac; ils aimoient beaucoup le porc, et surtout la chair des sangliers, qui sont en abondance chez eux et qui font le principal objet de leur chasse. Actuellement ils sont plus sobres; ils se passent facilement d'eau-de-vie, et s'abstiennent de la viande du cochon. Une barbe longue remplace souvent la moustache qu'ils portoient autrefois tous.

Il y a une quarantaine d'années que les Tcherkesses vivoient encore presque entièrement sans religion, quoiqu'ils se donnassent pour des musulmans, ou, dans leur idiome, *Boussourmans* (1). Ils ne pratiquoient point la circoncision; ils n'avoient ni *medcheds* ni prêtres, si l'on excepte quelques *mulla's* idiots qui venoient chez eux d'Axaï et d'Endéri. L'aversion pour le porc et pour le vin, la manière d'enterrer les morts, et leurs cérémonies de mariage, étoient les seules pratiques qui les assimiloient aux mahométans. La polygamie étoit

(1) Ainsi les Circassiens sont les *Bisermini* de Jean Carpin. V. *Forster*, Découv. au Nord, I, 154, trad. franç. (*N. d. R.*)

permise, mais rare. Les princes et les principaux Ousden récitoient, aux heures fixes, leurs prières arabes sans y rien comprendre; la basse classe, au contraire, n'exerçoit aucune espèce de culte, et tous les jours lui étoient égaux. On ne trouve plus dans le peuple aucun vestige de la religion grecque, qui, du temps du czar Ivan-Vassilievitch, fut répandue dans la Kabardah; mais des ruines d'églises et des pierres sépulcrales chargées de croix, qu'on rencontre encore dans le pays, en attestent l'ancienne existence.

Depuis la paix de Kanardchik, conclue en 1774, la Porte, par l'organe des missionnaires, prit plus de soin à répandre l'islamisme dans le Caucase, et surtout parmi les Tcherkesses, où le fameux Isaac Effendi, salarié par les Turcs, rendit de grands services. Leurs mulla's ou prêtres sont ordinairement des affranchis qui vont chez les Tatars ou les *Thabesseres*, ou à Endéri, apprendre à lire et à écrire; ils se décorent ensuite du titre d'*effendi*, et reviennent dans leur patrie pour maintenir le peuple dans la croyance mahométane, et pour le détourner de toute liaison avec la Russie; car depuis une soixantaine d'années les Kabardins sont, à la vérité, déclarés vassaux de cet empire, mais ils ne le sont absolument que de nom; ils ne payent aucun droit et se

gouvernent chez eux à leur guise. Ce qui plus est, ils font même tous les ans des excursions fréquentes sur le territoire russe, et enlèvent des hommes et des bestiaux. Ils dépendoient ci-devant du commandant de Kislar; leur surveillance est maintenant confiée au *Kabardinski-Pristaw*, ou inspecteur des Kabardins; charge dont, lors de mon séjour au Caucase, le général-major Del Pozzo étoit revêtu. Il ne seroit pas fort difficile de maintenir cette nation; mais il semble que les commandans russes, sur la frontière, n'y mettent pas eux-mêmes une grande importance. En général, on a récemment adopté envers les montagnards un faux système de douceur et de bienveillance, qui n'est regardé par eux que comme un effet de la foiblesse et de la peur. Paul Sergeïtsch Potemkin, dans le temps qu'il commandoit la ligne, tenta de retenir les princes kabardins par des honneurs et des présens, et parvint, auprès du cabinet de Pétersbourg, à les faire déclarer, eux, leurs nobles et leurs paysans, égaux à ceux de la Russie; mesure aussi impolitique que vaine : comment, en effet, peut-on accorder à un peuple qui, depuis des siècles, vit de brigandage, les droits dont jouissent ceux qu'il pille? Les Tcherkesses expliquèrent cette faveur selon la manière de penser asiatique, en n'y voyant qu'un hommage rendu à leur su-

périorité, dont ils sont d'ailleurs intimement persuadés. Sous le commandement du général-lieutenant Gudowitsch, on augmenta même les pensions que la couronne de Russie accorde aux princes tcherkessiens, sans être payé d'aucun retour; car ils continuèrent toujours d'exercer leur pillage.

Du temps du comte de Markow et du prince de Zizianow, on traita les Kabardins avec la plus grande rigueur, et on suspendit le payement des pensions allouées à leurs princes : ils s'essayèrent d'abord de s'en dédommager par des incursions sur le territoire russe; mais ayant été pris fréquemment sur le fait, grâce à la vigilance de ces commandans, et punis par des châtimens sévères qu'on leur infligeait publiquement, en leur donnant le *knout* attachés sur un canon, leur ardeur belliqueuse fut bientôt refroidie.

Les occupations ordinaires des grands sont la chasse et les exercices guerriers; souvent ils entreprennent des courses de plusieurs jours dans les forêts et les montagnes, et n'y subsistent que d'un peu de millet dont ils se munissent. Ce genre de vie et l'indépendance ont tant d'attraits pour eux, que rien ne les engage à y renoncer pour toujours. Quelques exemples démontreront la vérité de cette assertion. Un colonel, nommé *Atathouka Klammursin*, qui, dans la dernière guerre de Turquie, avoit

servi chez les Russes en qualité de volontaire, et qui, devenu fortement suspect, avoit été ensuite envoyé à Jekaterinoslaw, retourna de là dans son pays natal, et reprit entièrement les mœurs et les usages de ses compatriotes, qui regardent le service comme dégradant, et trouvent le suprême bonheur dans leur vie libre et vagabonde. Un autre, *Ismaël Atachouka*, colonel et chevalier de l'ordre de Saint-Georges, parlant le russe et le français, établi pendant plusieurs années à Pétersbourg, et envoyé aussi dans la suite à Jekaterinoslaw, lui qui a été comblé des bienfaits du gouvernement, et qui touche encore une pension de trois mille roubles, réside bien à Georgieosk; mais sa femme demeure dans un village de la Kabardah: il y fait aussi instruire son fils par un Ousden, au lieu de le placer en Russie, où il recevroit certainement une meilleure éducation, et entretient des liaisons secrètes avec tous les chefs de brigands de son pays. Un autre enfin, *Témir Boulat Atachouka*, fut envoyé, en fort bas-âge, à Pétersbourg, pour y être formé dans le corps des Cadets; il entra ensuite dans un régiment de dragons, parvint jusqu'au grade de capitaine, et retourna dans sa patrie sans en savoir seulement la langue. Néanmoins toute empreinte de sa belle éducation s'est effacée jusqu'aux moindres traces;

il ne vit plus qu'en Tcherkesse et avec les Tcherkesses, et il n'a jamais voulu permettre que ses deux enfans fussent élevés en Russie.

Les Kabardins ont l'air martial et fier, les traits de la figure expressifs, la taille haute, bien prise, communément une grande force physique. Ils observent les lois de l'hospitalité avec la plus scrupuleuse exactitude, et l'homme qu'ils ont pris une fois sous leur protection ou accueilli dans leur maison, peut en toute sûreté compter sur son hôte et lui confier sa vie ; jamais il ne sera trahi ni livré à ses ennemis. S'il arrive que ceux-ci veuillent l'emmener par force, alors la femme de l'hôte donne à l'étranger du lait de son sein à boire, et l'adopte ainsi pour son fils : les nouveaux frères contractent l'obligation de le défendre au risque de leur vie, et d'en venger le sang sur ses persécuteurs. Cette vengeance, parfaitement analogue à celle qu'on retrouve en Arabie, se nomme, chez les Tcherkesses, *thl'louassa*, ou *prix du sang*, et chez les Tatars, *kanglek*, mot dérivé de *kan* ou *sang*. La coutume en est répandue dans le Caucase entier, et devient la cause ordinaire des hostilités parmi les habitans. La haine irréconciliable qu'ils nourrissent contre les Russes, provient de ce même motif ; car la vengeance du sang se transmet du père à ses enfans, et envers

loppe toute la famille de celui qui l'a provoquée par le premier meurtre.

Dans aucune nation l'orgueil nobiliaire n'est porté à un aussi grand excès que parmi les Tcherkesses, et jamais on n'y voit l'exemple d'une mésalliance. Toujours le prince s'unit à une fille de prince, et ses enfans nés hors de mariage ne peuvent obtenir le titre et les prérogatives de leur père, à moins d'épouser une princesse de bonne maison, dont l'alliance les rend princes de la troisième classe. Les Abasses ayant été jadis asservis par les Tcherkesses, leurs princes ne sont mis qu'au rang des Ousden kabardins, et ils en recherchent les filles, tandis que les Ousden aspirent à la main des princesses abassiennes.

La dot, en tatare *kalim*, se monte, pour les princes, à la valeur de deux mille roubles d'argent. Celui à qui l'éducation du prince avoit été confiée, se charge aussi de son établissement, et fournit, conjointement avec les autres Ousden, le kalim en fusils, sabres, chevaux, bêtes à cornes et à laine. Le père de la fiancée donne, suivant son bon plaisir, quelques serfs à son gendre.

Le mariage se dissout chez les Kabardins de deux manières : ou le mari congédie sa femme devant des témoins, en abandonnant aux parens le kalim ; alors elle peut se remarier : ou

il la renvoie simplement ; et dans ce cas, il conserve la faculté de la reprendre au bout d'un an : mais, s'il ne la réclame pas dans l'espace de deux années, alors le père de la femme ou ses plus proches parens se rendent chez le mari et consomment le divorce, par suite duquel elle peut contracter un second mariage.

Sans blesser les bonnes mœurs, le mari ne peut jamais, dans le jour, voir ouvertement sa femme. Cependant les gens du commun vivent en société, lorsque la femme est déjà sur le retour de l'âge.

Les princes font de grandes solennités dès qu'il leur naît un enfant. Si c'est un garçon, ils en confient, au troisième jour, l'éducation à l'un de leurs Ousden, qui briguent cet honneur avec empressement : ensuite on choisit la nourrice, qui lui donne un nom. La circoncision ne se fait que dans la troisième ou quatrième année, et le mulla qui l'opère reçoit un cheval pour récompense. Jamais le père ne voit son fils avant le mariage, ce qui très-nécessairement donne lieu à beaucoup d'indifférence entre les plus proches parens. Un prince rougit de colère lorsqu'on s'informe de la santé de sa femme ou de ses enfans ; il ne donne aucune réponse et tourne ordinairement le dos au questionneur, avec un air plein de mépris.

Après la mort du père, la mère préside au

ménage, et la fortune, les biens restent indivis. Si la mère meurt à son tour, elle est communément remplacée par la femme du fils aîné : mais si les fils demandent à partager l'héritage, elle fait les parts en allouant à l'aîné le plus gros lot, et ainsi successivement, de manière que le plus jeune est le moins favorisé. Les enfans illégitimes n'ont aucun droit d'héritage, mais la famille pourvoit ordinairement à leur entretien.

Les morts sont déposés dans un tombeau revêtu de planches ; ils ont le visage tourné vers la Mecque. Lors d'un décès, les femmes jettent des cris lamentables ; les hommes en deuil se donnaient eux-mêmes autrefois des coups de fouet à la tête pour marquer leur affliction. Anciennement on enterroit aussi avec le mort tous ses effets ; mais aujourd'hui on ne lui donne que ses habillemens ordinaires. Le deuil se porte en noir et dure une année entière : mais ceux qui périssent dans les combats avec les Russes ne sont point regrettés par leurs familles, et sont censés entrer directement dans le paradis. A l'enterrement, le mulla fait lecture de quelques passages du Koran : il est largement récompensé de cet acte religieux ; et il reçoit d'ordinaire l'un des meilleurs chevaux du défunt.

La vieillesse jouit d'une grande considération

chez les Tcherkesses : leurs contestations sont soumises à la décision d'un conseil formé par les plus âgés des princes, des Ousden et même des riches paysans ; ces assemblées sont très-bruyantes, et les affaires s'y traitent avec la plus grande prolixité.

Les tribunaux fixes, les lois et jugemens écrits sont inconnus. Le vol commis sur un prince est puni par la restitution d'une valeur neuf fois plus forte que celle de l'objet volé, et par la perte d'un esclave : c'est ainsi que pour un cheval le coupable est condamné à rendre neuf chevaux et un serf. Si on a volé chez un Ousden, il faut restituer l'objet enlevé, et donner encore trente bœufs. D'après les règlemens du lieutenant-général Gudowitsch, la lésion d'une propriété russe devoit emporter la même amende; mais cette loi n'a presque jamais eu son exécution.

Les troupeaux de gros bétail, en Tcherkessie, ne sont pas très-considérables, et les habitans n'en élèvent que la quantité nécessaire pour leurs besoins. On emploie les bœufs au labour et au charroi. Le lait des vaches n'est ordinairement pris qu'après s'être caillé; on en prépare aussi de mauvais fromage et du beurre qui est toujours fondu, et jamais assaisonné de sel. Ils tuent eux-mêmes rarement le bétail, et n'en fournissent que très-peu au marché de Mosdok. Les

buffles sont rares; on les paye douze à dix-huit roubles. Un buffle remplace deux bœufs dans le travail, et le lait d'une femelle donne plus de beurre que celui de deux vaches. Les moutons forment la principale richesse du pays ; leur chair est la nourriture ordinaire des Tcherkesses : ils la mangent cuite et sans pain ni sel. La laine sert aux femmes à faire du gros drap pour l'habillement des hommes, ainsi que des couvertures et des manteaux de feutre ; les peaux sont aussi portées en forme de pelisse. Les Russes et les Georgiens prennent les moutons, les peaux, la laine et le drap en échange contre du sel, des toiles, du cuir roussi, du soufre, du fer, des ustensiles de cuivre, des étoffes de coton et de soie. Les moutons tcherkessiens sont plus petits que ceux de laCalmouquie, et ils ont la toison beaucoup moins belle ; mais la chair en est fort agréable au goût, et elle a en outre l'avantage de répugner difficilement, quoiqu'on en fasse un usage très-fréquent. Leur queue large, mais peu chargée de graisse, pèse rarement plus de quatre livres : ils ont souvent quatre à six cornes. On vend ordinairement les moutons pour six archines de grosse toile, du prix d'environ huit copecs. Le lait des brebis sert à faire du fromage, dont une partie est cousue dans de la toile, et exposée à la fumée pour lui donner plus de consistance.

En été on mène les troupeaux dans les montagnes, chez les Ossètes et les Dougores : durant les mois de janvier et de février ils sont entretenus à Khouthern, où on les nourrit de foin ; le restant de l'année ils paissent dans la plaine et sur les coteaux inférieurs. Les chèvres, peu nombreuses, sont communément brunes ; on les garde près des villages. Les Tcherkesses ont aussi chez eux des chats et des chiens, parmi lesquels on voit surtout des lévriers de belle race ; dans les forêts on rencontre souvent des chats sauvages. Les cerfs, les chevreuils, les sangliers et les lièvres y sont en abondance ; mais on n'y trouve ni daims ni élans, et l'éducation des porcs est proscrite par la loi de Mahomet.

L'agriculture des Tcherkesses est très-simple. Au printemps ils mettent le feu aux terres qu'ils veulent ensemencer, et brûlent même l'herbe des prairies et des pâturages : voilà leur engrais. Alors ils labourent une fois le champ, et l'entourent d'une haie d'arbres ; ils exploitent le même terrain pendant l'espace de deux ou trois ans, et l'abandonnent ensuite pour défricher ailleurs. Après avoir fait ainsi le tour du village dans un rayon de quelques verstes, ils décampent avec tous leurs effets, et choisissent pour s'établir un autre endroit. Ils ne cultivent que du millet et un peu d'é-

peautre. Le millet leur tient lieu de pain; ils en préparent aussi une boisson à demi-fermentée, qu'on nomme chez eux *fada* ou *fadakhusch* (fada blanche), et en tatare *braga;* l'eau-de-vie, nommée chez eux *arka*, qu'on en extrait par la distillation, est devenue plus rare. *Broug* est une boisson indienne peu commune parmi les Tcherkesses, et qui se fait en mettant l'herbe et la graine du chanvre pulvérisées dans un petit sac qu'on suspend ensuite dans un vase rempli d'eau pour en extraire la vertu. Cette eau se prend édulcorée avec du miel, et cause de l'ivresse. *Touthagtgo*, autre boisson d'eau dans laquelle on a dissous du jus de raisin condensé, ou même torréfié sur le feu, est moins en usage chez les Tcherkesses que chez les Persans.

Ils n'usent pas de pain levé, et le remplacent par du millet avec la peau, qu'ils font bouillir dans de l'eau pour en former une pâte qu'on coupe par tranches épaisses; c'est ce qu'ils appellent *pasta.* Le *hatlama* n'en diffère que pour être préparé avec du millet sans peau. Quelquefois, mais très-rarement, on en tire de la farine avec laquelle on fait, par la cuisson, du flan épais comme le doigt, et nommé *medsthaga.* Voilà leurs trois manières d'employer le millet : la première est la plus usitée; ils ôtent la peau du millet en le foulant

entre deux blocs de chêne façonnés en forme de meules de moulin, et qu'on tourne avec la main; mais ils ont soin de concasser auparavant la graine dans une espèce d'égrugeoir dont le pilon se lève avec les pieds. Pour en tirer enfin la farine, ils ont des moulins à bras à petites meules; on devine sans peine que ce dernier engin ne se trouve que dans fort peu de maisons; ils ne recueillent qu'à peu près la quantité de millet qu'il faut pour leurs besoins; ils en échangent cependant aux Russes et aux Georgiens contre du sel, en donnant double mesure de millet. Mais les gens de la basse classe ne se servent presque jamais de sel: en mangeant, ils trempent la viande dans du lait aigre. Le millet, le lait, le fromage et le mouton sont leurs principaux alimens, comme l'eau et le braga sont leur boisson ordinaire. Du poivre de Turquie, des ognons et de l'ail leur tiennent lieu d'épices; ils aiment beaucoup les œufs durs, principalement dans un mets nommé *khinkal*. Le mets qui entre dans les plus grands repas se compose d'un mélange de lait aigre avec un peu de beurre, de fromage, de morceaux longuets de pâte d'épeautre qui a été bouillie dans l'eau, d'œufs durs coupés en quatre, d'ognons et d'ail. *Chireldama* est une omelette plate, cuite dans du beurre, et faite avec de la farine de froment

qu'on détrempe avec des œufs et du lait. *Maliva* est un petit pâté de la même pâte, qu'on remplit de fromage frais et d'ognons. Ils ont l'un et l'autre un goût assez agréable; en place de sucre on les enduit de miel. Le miel est encore employé de différentes manières. Son mélange avec du beurre se nomme *faoutgo*; on y trempe la viande. *Faou'ous* est de l'eau édulcorée par du miel, qui sert de boisson.

L'éducation des abeilles forme une branche importante du ménage des Tcherkesses. Les ruches sont tressées de saules et recouvertes d'un mélange d'argile et de fiente de vache; elles sont de forme ovale, hautes d'un pied et demi, et n'ont guère plus d'un pied de diamètre à la partie inférieure. Posées sur un plateau, on peut les enlever à volonté pour retirer les abeilles mortes et les ordures, ou pour châtrer les gâteaux de miel que les abeilles attachent obliquement. Afin de leur offrir plus de facilité à former les rayons de cire, on dresse dans l'intérieur deux petits bâtons en croix. A un pouce et demi au-dessus du bord inférieur se trouve un petit trou rond dont l'ouverture n'excède pas beaucoup le volume d'une abeille. D'épaisses nattes de paille garantissent de la pluie le dôme des ruches. Chaque ruche renferme huit à dix gâteaux de cire dans une direction verticale. Pendant l'hiver,

les ruches qu'on veut réserver pour la propagation, sont mises sous un abri : à cet effet on choisit ordinairement les plus fortes et les plus parfaites; on se défend d'en retirer du miel ou de la cire; elles donnent des essaims vers la fin de mars ou au commencement d'avril, et le jet est réparti entre deux ou trois ruches. On l'attire dans un chapeau conique fait d'écorce d'arbre ployée qu'on attache à la pointe d'une perche longue de quatre brasses; et le moyen de réussir, c'est de cliqueter continuellement avec de petits morceaux de bois au bout inférieur de la perche; ensuite on fait entrer la reine dans un tuyau long de quelques pouces, qu'on pose au milieu du panier qui reçoit le jeune jet. Lorsqu'il y a des reines de trop, on les tue. Les Tcherkesses les nomment *pcheh*, c'est-à-dire prince. Les ruches restent près des villages jusqu'à la Saint-Jean. Pendant les mois de juillet et d'août, lorsque les plantes des stepes sont dèsséchées, on les transporte dans les forêts des basses montagnes, pour les en retirer en automne. Les transports se font sur des *arbes*, lourdes charrettes à deux roues, et traînées par des bœufs. Les abeilles des ruches destinées à la consommation sont étouffées par la fumée. Alors on fait fondre les gâteaux dans un chaudron, où la cire, figée par le refroidissement,

forme une croûte au-dessus du miel, qui descend au fond. Le prix ordinaire d'une ruche pleine est de deux ou trois chemises. Plusieurs économes ont jusqu'à trois paniers. Le miel est d'un blanc jaunâtre et d'un goût excellent.

Autrefois les Tcherkesses se rendoient en caravanes aux lacs situés sur la route d'Astrakan, entre cette ville et Kislar, pour y chercher du sel; mais depuis l'établissement de la ligne de défense sur la frontière de Russie, le passage leur est interdit, et ils sont obligés d'en faire l'acquisition chez les Russes, auxquels ils cèdent en échange du bétail, du drap et d'autres productions du pays. Ils donnent fréquemment du sel à leurs bestiaux, aux chevaux, mais surtout aux moutons, et ils en font pour cette raison une grande consommation. C'est aussi par les Tcherkesses que les Ossètes et les Dougores en sont principalement approvisionnés. Une grande *arbe* de sel est attelée de six à huit bœufs.

Les Tcherkesses s'asseyent communément par terre en croisant les jambes à la manière orientale. Les hommes voyagent toujours à cheval, et les femmes sur des *arbes* attelées de bœufs. Leurs repas sont servis sur des tables à trois pieds, qui ont à peine un pied d'élévation sur dix-huit pouces de largeur. On y met la viande, le fromage et le *pasta* coupés

en morceaux ; l'usage des assiettes, des cuillers et des fourchettes est inconnu.

Les Tcherkesses répugnent au travail ; ils sont néanmoins dispos, agiles et serviables, mais avec cela très-intéressés, adroits et rusés. La guerre, la chasse et le larcin font leur occupation principale ; ceux qui y excellent sont comblés de gloire. Aux expéditions de brigandage ils se servent de jargons secrets dont on est convenu d'avance. Les deux baragouins les plus communs se nomment *farschipsé* et *shakobché* : celui-ci paroît être tout particulier, et les mots qui le composent n'ont aucune analogie avec l'idiome ordinaire des Tcherkesses.

APERÇU
DU
ROYAUME DE NEPAUL,
DANS L'INDOSTAN;
D'après le Colonel KIRKPATRICK.

LA seule notice authentique que l'on possédoit jusqu'à présent du royaume de *Nepaul*, de *Nipal* ou de *Nekpal*, situé entre le Thibet et la province de Bérar, nous vient d'un missionnaire, le *P. Constantin d'Asculo;* sa relation manuscrite paroît avoir été remise à la Propagande, ainsi qu'au P. Giuseppe, préfet de la mission romaine. On en a trouvé une troisième copie parmi les manuscrits du célèbre cardinal de Borgia (1). La copie de la Propagande et celle du cardinal n'ont pas été publiées; celle du P. Giuseppe étant venue entre les mains d'un Anglais, M. *John Shore*, a été imprimée dans les Recherches asiatiques de la société de Calcutta (2).

(1) *Paulin de S. Bartholomeo*, India christiana, pages 163 et 164.

(2) Vol. II, p. 348–362, de la traduction de M. Labaume, avec les notes de M. *Langlès*.

Quelques autres relations et notices très-courtes sont semées dans divers ouvrages; la plus remarquable est celle de *Rose*, voyageur allemand qui paroît avoir été sur les lieux. Ses lettres sont insérées dans le *Recueil des Mémoires ethnographiques et géographiques*, publié par M. Forster; nous regrettons de ne pas avoir à notre disposition le volume où se trouvent ces lettres, qui auroient mérité d'être traduites du moins par extrait.

Aucun Anglais n'avoit encore pénétré au-delà de cette série de montagnes qui séparent la vallée *Nepaul* de la partie nord-est du Bengale. Ce n'est que vers la fin de l'année 1792, qu'une occasion favorable se présenta au gouvernement des Indes britanniques, et le mit à même de lever le voile qui, jusque-là, avoit séparé ces deux contrées. La cour de Pékin, désapprouvant l'usurpation que le gouvernement de *Nepaul* avoit commise sur les droits du Lama de Thibet, que l'empereur de la Chine avoit pris sous sa protection, ou, en d'autres mots, que cet empereur avoit totalement subjugué, prit la résolution de punir l'agresseur. L'empereur de la Chine fit expédier à cet effet une armée qui passa les montagnes de Thibet, et pénétra jusque dans le voisinage de Khatmandou, la capitale du royaume de Nepaul. Comme le rajah de ce pays étoit

alors mineur, la régence alarmée s'adressa au gouvernement britannique pour lui demander du secours contre la violation de leur territoire. Le gouvernement de Calcutta se contenta d'abord d'observer le spectacle singulier que lui offroient les nombreuses armées des Chinois, qui, depuis les hauteurs de *Dhíboon* jusqu'à la vallée du Gange, occupoient une étendue très-considérable. Cependant la nécessité d'apaiser le gouvernement chinois, dont les armées avoient déjà débordé les plus riches possessions de la compagnie des Indes orientales, se fit bientôt sentir. Le colonel *Kirkpatrick* fut alors envoyé comme médiateur, pour tenter, s'il étoit possible, de faire cesser la mésintelligence qui s'étoit élevée entre ces deux nations, et de ramener le gouvernement chinois à des intentions pacifiques par quelque arrangement diplomatique. L'ambassadeur arriva trop tard, et la régence de Nepaul fut tellement intimidée, qu'elle se vit obligée d'accepter les conditions, très-défavorables à l'indépendance de ce pays, que lui offrirent les Chinois. Le colonel Kirkpatrick ne résida dans cette contrée que pendant quelques semaines, et, durant la plus grande partie de ce temps, il fut attaqué d'une fièvre; ainsi, nous ne pouvons pas espérer de lui des détails bien circonstanciés sur ce pays. Cependant, comme nous n'avons

presque aucun renseignement sur cette contrée, le peu qu'il nous rapporte, doit être digne de notre attention.

La contrée de *Nepaul* forme une de ces vallées élevées qui, semblables à celle de *Cachemire*, se trouvent enfermées par une grande chaîne de montagnes secondaires, qui, depuis le sommet gigantesque de *Himalaya* et la haute région de la Tartarie, jette des branches vers le sud et l'ouest. Du côté de l'est, les possessions des *Ghoorkhali*, ou de la famille régnante, sont limitées par le *Bochtan*, ou la contrée de Deb Rajah. Vers le sud-est, elles touchent aux districts anglais de *Rungamutty* et de *Coochbehar*. Du côté du nord-est, elles sont séparées du Thibet par le *sommet Elpin*, sur lequel se trouvent les pas de *Phullak* et de *Kooti*. Vers le sud, le territoire de *Nepaul* est limité par le *Purgunnahs* ou fiefs de *Durbungah*, de *Tirhoot* et de *Ghemparum*. Vers le sud-ouest, se trouve *Bulrampore* de *Gorukpore*, auquel se joint la principauté tributaire de *Bootwal*. Du côté de l'ouest, les limites de *Nepaul* touchent, en plusieurs endroits, au pays d'*Oude*; et du côté du nord-ouest, ce territoire est séparé de divers districts de Rohilcund par les collines d'*Almorah*. Vers le nord-ouest, ces possessions sont limitées par les domaines du Rajah de *Serinagur* et de *Siremore*, et en quel-

ques endroits, par le Thibet. Toutes ces possessions se trouvent situées au-delà du sommet de neige de Himmalaya. On peut se convaincre, en examinant la carte du major *Rennel*, que, tandis que le territoire de *Nepaul* s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de 12 degrés au moins, sa largeur n'excède que rarement 2 degrés, et que, pour la plupart, elle ne contient pas seulement un degré.

Khâtmândû, la capitale de *Nepaul*, est située sur la rive orientale du Bishmutty; sa longueur est à peu près d'un mille, mais sa largeur est peu considérable, et, dans aucun endroit de la ville, elle n'excède un demi-mille. Les objets les plus frappans que cette ville présente à la vue, sont des temples bâtis en bois. Ces édifices ne se trouvent point dans l'intérieur de la ville, mais ils sont dispersés dans ses environs. Le colonel Kirkpatrick ne détermine que fort vaguement leur nombre, en disant qu'il y a dans ce pays autant de temples que de maisons, et qu'il y a autant d'idoles que d'habitans. Ainsi que nous l'assure ce colonel un peu plus loin, il paroît que le nombre total des divinités des habitans de *Nepaul*, d'après l'opinion des savans du pays, pourroit s'élever à deux mille sept cent trente-trois. Il se trouve encore dans la ville de Khâtmândû plusieurs grands temples construits en briques,

garnis de toits à trois ou quatre faces inclinées, qui se terminent en pinacle. La partie supérieure de ces toits, ainsi que les pinacles, sont magnifiquement dorés, et se présentent très-agréablement à la vue. Les maisons sont bâties en briques ou en tuiles, et leurs toits sont inclinés vers la rue. Elles sont souvent entourées de balcons en bois, d'une façon toute singulière. Le frontispice, au lieu de s'élever perpendiculairement, est projeté dans une direction inclinée vers la séveronde, ou les bords du toit. Les rues sont étroites et sales. Les maisons ont ordinairement deux, trois, jusqu'à quatre étages, et n'ont généralement que peu d'apparence. Khâtmândû, avec les villes et les villages qui en dépendent, peut contenir près de 22,000 maisons; mais cette ville seule ne contient guère plus de 50,000 âmes, tout en admettant dix âmes pour une maison, ce que le colonel Kirkpatrick pense même être un peu trop fort. Les villes les plus considérables, après celle-ci, sont *Patn*, *Bhatgang* et *Khirtipoor*. La prise de cette dernière ville coûta tant de peine au Ghorkhali régnant, que, pour se venger de la résistance opiniâtre que les habitans lui avoient opposée, il fit couper le *nez* à tous ces malheureux habitans. Cette action horrible, et

d'une barbarie sans exemple, eut déjà lieu durant le séjour des missionnaires romains, dont nous venons de faire mention. Vingt-trois années s'étoient déjà écoulées, lorsque le colonel Kirkpatrick en fut péniblement rappelé, en s'apercevant que la plus grande partie des personnes qu'il avoit prises à son service pour transporter ses bagages à travers les montagnes, étoient privées de leur nez. Pour perpétuer la mémoire glorieuse de ces exploits, le souverain ordonna que le nom de cette ville fût changé en celui de *Naskatapoor;* ce qui veut dire, dans le langage du pays : *la ville aux hommes sans nez.*

La partie nord de *Nepaul* se trouve située dans une latitude un peu plus élevée que 27° et demi. Cependant cette vallée jouit, sous certains rapports, d'un climat qui peut être comparé à celui de quelques contrées de l'Europe méridionale. Les sommets des montagnes environnantes sont enveloppés de neige, pendant plusieurs jours, dans l'hiver; quelquefois même il tombe de la neige dans la vallée; mais quoique ce froid dure quelquefois pendant trois ou quatre mois, et que les eaux stagnantes, ainsi que les lacs et les étangs, se couvrent alors de gelée, les rivières n'y sont cependant jamais prises.

La contrée de *Nepaul* paroît devoir son cli-

mat favorable à la grande élévation où elle se trouve située. Malgré le voisinage d'une région qui se trouve, pour ainsi dire, ensevelie dans des neiges éternelles, la température du *Nepaul* n'est point affectée des grands froids; car, il est constant que, grâce à l'abri que lui procurent les montagnes intermédiaires, le vent du nord ne souffle jamais dans cette vallée. La hauteur de *Nepaul*, au-dessus du niveau de la mer, d'après les mesures barométriques, est au moins de 4000 pieds. Le thermomètre étoit une fois monté, pendant le séjour du colonel Kirkpatrick, au mois de décembre, à 87 degrés. Après le lever du soleil, il est ordinairement entre 50 et 54 degrés, mais jamais plus bas que 47°; et à neuf heures du soir, il est entre 62 et 66 degrés. La température moyenne, entre le 17 et le 25, étoit de 67 degrés. Les saisons de *Nepaul* sont presque les mêmes que celles de l'*Indostan supérieur*. Les pluies seulement y commencent un peu plus tôt; elles sont ordinairement très-abondantes, et ne finissent que vers le milieu du mois d'octobre. Dans les temps de pluie, les rivières débordent très-souvent leur lit ordinaire.

Il ne faut pas nous astreindre, dans nos descriptions, au seul climat de *Nepaul*. Un voyage de quelques jours, qui ressembleroit plutôt à une promenade, nous feroit passer

par un grand nombre de températures différentes ; et au bout de quatre jours seulement, en nous dirigeant de *Noakote* vers *Khenoo*, nous pouvons échanger, pour ainsi dire, la chaleur du Bengale contre le froid de la Russie. Il est probable qu'un voyage à *Nepaul* pourroit aussi bien rétablir la santé d'un Anglais du Bengale que le retour en Europe. Chacun peut ici choisir le climat qui convient le mieux à sa santé. Il n'y a que fort peu de cas où un malade auroit besoin de chercher, dans l'hiver, un climat plus élevé que celui de la vallée de *Chitlon*, et, dans l'été, un air plus élastique que celui qu'il pourroit respirer sur le sommet de *Chandraghiri*. Ce sommet ne produit maintenant que des groseilles, des mûres, des noix et des pêches ; mais il est probable que les fruits et les végétaux succulens de l'Angleterre pourroient y être cultivés avec avantage. La salubrité des sommets les plus élevés est suffisamment prouvée par la santé de leurs habitans ; et la fièvre, connue dans ce pays sous le nom de *hibou*, ne règne que parmi les habitans des basses vallées. Cependant, il n'en est point ainsi des maladies qui proviennent des tumeurs gutturales, qui, dans l'Indostan, sont connues sous le nom de *ghaigha*, et à *Nepaul*, sous celui de *ganoo*, et qui paroissent

être de la même nature que le goître des habitans des Alpes. On croit généralement, à *Nepaul*, que ces goîtres proviennent de l'imagination des femmes enceintes, qui, se trouvant constamment en présence des singes qui fourmillent dans le bosquet sacré de *Gorja-Sirre*, sont probablement affectées de la vue des vilaines poches de ces animaux.

Le peuple de l'Indostan croyoit anciennement qu'il existoit des mines d'or à *Nepaul*. Il est cependant prouvé maintenant que ce pays n'en produit pas un seul grain. Mais quoique le territoire de *Nepaul* ne renferme point d'or, il produit cependant presque tous les autres métaux. Le fer de *Nepaul* est d'une qualité excellente. Le cuivre de *Nepaul* y coûte bien plus cher que celui qu'on apporte, à travers tant de mers, des mines de l'Europe. Le premier ne se vend qu'une rupie le *seer*, au lieu que le dernier se vend une rupie et demie.

Les maisons de *Nepaul* sont généralement bâties en briques; car l'usage des pierres deviendroit excessivement cher dans un pays où le transport est si difficile. Cependant on y trouve des pierres de toutes sortes, qui pourroient parfaitement convenir à la construction des maisons; entre autres, on a du marbre et du jaspe. Les maisons construites en pierre sont encore plus rares à *Nepaul* qu'au *Bengale*.

On dit qu'à *Ghoorkha* il y a une masse très-considérable de cristaux de roche. Le calcaire, ainsi que l'ardoise, se trouvent ici en grande quantité. Cependant il n'existe point de four à chaux dans ce pays. Le ciment dont on se sert le plus ordinairement, est le limon; et les habitans prétendent que ce limon convient mieux à leur climat humide, que le mortier de la chaux.

Les animaux domestiques de *Nepaul* sont, en général, à peu près les mêmes que ceux du Bengale et des autres provinces supérieures. Le miel y est excellent; mais les choux et les pois, les seuls végétaux de ce pays, n'y sont que d'une qualité très-médiocre.

Parmi les productions de ce pays fertile, on doit encore distinguer le *tooral*, espèce d'*yams*, et le *kuraila*, espèce d'asperge sauvage; ces légumes forment, en grande partie, la nourriture des classes inférieures des habitans.

Les habitans du royaume de *Nepaul* se composent principalement de deux classes : d'*Hindous*, de la caste des Bramins ou de celle des Rajepoutes; et d'une race que l'on appelle, dans le pays, les *Newars*, qui, probablement, est d'une origine tartare ou chinoise. Les premiers, qui, seuls, composent toute l'armée de l'Etat, et qui se sont emparés de toutes les

places, tant civiles que militaires, se trouvent confusément répandus dans tout le pays ; au lieu que les *Newars* se trouvent, pour la plus grande partie, dans la vallée de *Nepaul* proprement dite. Les *Dhenwars* et les *Mhenjees* sont les agriculteurs et les pêcheurs dans les districts occidentaux de ce pays ; et les *Bhootias* occupent les parties du pays de *Kucha* qui sont comprises dans le *Nepaul*. Les *Bhanres* sont des schismatiques de la secte de *Bhootias*. Leur nombre peut se monter à 5000. Cette secte, ainsi que celle des Bhootias, a l'habitude de se faire couper les cheveux de la tête. Elles professent toutes deux la même religion, et obéissent aux mêmes lois. Elles ont, dit-on, conservé des livres sacrés dans un des dialectes de leur langue. Vers l'est, on trouve plusieurs endroits qui appartiennent au royaume de *Nepaul*, et qui sont habités par des tribus dont on connoît à peine le nom. Les *Newars* se divisent encore en deux castes ou ordres, dont la plupart paroissent tirer leur origine, ainsi que chez les anciens *Hindous*, d'une classification primitive qui devoit s'accorder avec le commerce et les occupations des individus.

Comme le royaume de *Nepaul* a été gouverné pendant plusieurs siècles par les princes *Rajepoutes*, et comme les diverses classes des *Hindous* paroissent avoir composé de tout temps

une grande partie de sa population, il est naturel que l'on doive trouver beaucoup de ressemblance entre les mœurs et les coutumes de ce pays et celles de l'Indostan. En effet, malgré les changemens opérés dans l'Indostan par le mahométisme, les diverses castes, dans ces deux pays, diffèrent si peu les unes des autres sous le rapport de leurs usages, de leurs mœurs, de leur habillement, qu'il seroit difficile de les distinguer d'après ces caractères extérieurs. Mais entre les *Newars* et les habitans *hindous* de *Nepaul*, il existe des différences très-marquantes; ce qui prouve évidemment que les *Newars* descendent d'une race isolée, dont il seroit difficile de retrouver l'origine parmi les nations environnantes: c'est une peuplade industrieuse, paisible et intelligente, très-attachée à la religion qu'elle professe. Ils sont maintenant assez réconciliés avec leurs conquérans, les *Ghorkali*, dont ils supportent tranquillement la domination tyrannique. Les Hindous montagnards prétendent que cette race, qui ne possède aucun courage, mérite nécessairement le mépris qu'ils lui ont voué; aussi ne l'emploient-ils que très-rarement dans les armées de l'empire. Leur manière de labourer la terre prouve cependant qu'ils sont capables d'une grande industrie, et les charges énormes qu'ils portent souvent, attestent leur grande force corpo-

relle ; ils sont, en outre, assez habiles dans les arts mécaniques les plus usuels. Les *Newars* sont généralement d'une taille moyenne ; ils ont la poitrine et les épaules très-larges, le visage rond, ou plutôt plat, de petits yeux, le nez gros, et une physionomie ouverte et enjouée. Chez quelques femmes de *Bhatgan*, on remarque même une teinte vermeille ; mais la plupart d'entre elles, quoique d'une constitution aussi robuste que celle des hommes, sont ordinairement d'une couleur qui est entre le jaune-gris et le brun de cuivre. Il est très-remarquable qu'il est permis aux femmes des *Newars* d'avoir autant de maris qu'elles veulent, et qu'elles sont entièrement libres de les congédier sous le plus léger prétexte.

La religion des habitans de *Nepaul* ne diffère presque en rien de celle des *Hindous* qui sont établis au Bengale, si ce n'est que la position isolée de ce pays a, en quelque sorte, contribué à ce que cette religion ne s'y est point conservée dans toute sa pureté.

Le gouvernement de *Nepaul* est, ainsi que tous ceux de l'Asie, très-despotique. Le *choutra*, ou le premier ministre du *rajah*, dirige les affaires d'Etat, mais il n'oublie pas en même temps les siennes ; car, outre ses *jaghires* ou terres déléguées ; il a encore huit *annas* par chaque *kaith* ou plantation de riz qui

se trouve dans ce pays : mais les planteurs sont encore obligés d'acquitter aux quatre *kajees*, ou maîtres de la trésorerie, une contribution d'une rupie par *kaith ;* après, viennent les *sirdars*, ou les commandans militaires, qui exigent de même deux *annas* par *kaith*. Le *kupperdar* est chargé d'avoir soin des bijoux et de la garde-robe du *rajah*. A ces grands officiers du gouvernement de *Nepaul*, il faut encore ajouter le *tichsali*, ou l'intendant de la monnoie ; le *dhurma-udhibiher*, ou le grand-juge. Les lois sont tellement insignifiantes à *Nepaul*, que l'on dit que *Behadur-Shah* s'est adressé au gouvernement anglais pour lui demander un code de lois pour ce pays.

Le commerce de *Nepaul* est aussi étendu que le permettent les règlemens de ce pays. Quelques difficultés, qui ont entravé ce commerce, ont été aplanies par le traité de 1792, conclu entre cette puissance et la compagnie. Cependant le trafic de ce pays languit toujours sous les restrictions inconsidérées auxquelles il a été soumis de la part de son gouvernement, et dont il faut chercher l'origine, en partie dans la jalousie, et en partie dans l'ignorance de ce gouvernement ; mais c'est principalement aux moyens insidieux que les *gossaires*, ou compagnies de marchands privilégiés, ont toujours employés pour s'emparer

exclusivement du commerce, et être les seuls en possession du monopole. Le tort que ces *gossaires* font au commerce du *Nepaul*, peut précisément être comparé à celui que fait la compagnie anglaise des Indes orientales au commerce de leurs établissemens dans l'est, sur lesquels la compagnie a le monopole. Sans ces obstacles, il y a de fortes raisons qui laissent présumer que le commerce de *Nepaul* auroit pu devenir très-étendu; car toutes les affaires entre la compagnie et le Thibet auroient pu s'effectuer par cette voie, ce qui seroit sans doute également avantageux et pour ce pays et pour la compagnie. Actuellement, tout objet qui passe du Nepaul dans le Thibet paye des droits énormes.

Les marchandises que l'on exporte de *Nepaul* sont des éléphans, des dents d'éléphans, du riz, du gingembre, du cuir, du bois de charpente, de la terre du Japon, de la cire, du miel, de la résine, du poivre, des épiceries, de l'huile et du coton. La compagnie fait introduire à *Nepaul* toutes sortes de marchandises de laine, de la toile indienne, de la soie crue, des tresses d'or et d'argent, des tapis, de la coutellerie, des clous, des sabots, de l'alun, de l'argent vif, du zinc, de l'étain, du plomb, du savon, du tabac, etc.

Les *Newars*, qui sont les seuls artisans de

ce pays, sont très-familiarisés avec la plupart des métiers et arts mécaniques qui forment l'occupation de leurs voisins du *Béhar*. Ils ne fabriquent cependant que de gros draps; mais ils travaillent parfaitement bien tous les ouvrages de fer et de cuivre, et ils sont très-ingénieux dans tout ce qui concerne les ouvrages de la charpenterie. Il est remarquable qu'ils ne se servent point de la scie pour couper le bois, mais d'une espèce de ciseau. Ils savent parfaitement bien dorer; ils fabriquent du papier, fondent de grandes cloches, et savent distiller toutes sortes de liqueurs.

L'argent qui se trouve introduit à *Nepaul* par le Thibet, doit être apporté à la monnoie; car il n'est pas permis de l'exporter pour l'Indostan. Le marchand ne reçoit pour son argent que des rupies, et il perd ordinairement à cet échange dix à douze pour cent; savoir, quatre pour cent pour le monnoyage, et huit pour cent pour l'aloi. L'or a toujours été monopolisé par le gouvernement seul, qui oblige les commerçans de le rendre à la monnoie à un prix très-bas; ce qui fait supposer que le gouvernement est très-riche.

Le colonel Kirkpatrick ne peut pas déterminer au juste la force de l'armée du Nepaul, mais il fait peu de cas de l'artillerie. Les troupes irrégulières sont armées d'arcs et de flèches,

et les troupes régulières sont habillées à peu près de la même manière que les *cipayes* de *Purgunnha*, qui furent autrefois dans le service de la compagnie, avec cette seule différence qu'ici les soldats n'ont point d'uniforme. Quelques-uns sont habillés en bleu, d'autres en vert. Tous sont armés de mousquets. La force de l'armée régulière se compose maintenant de cinquante compagnies ; chaque compagnie se compose de cent quarante combattans. Cette armée régulière de *Nepaul* fait absolument les exercices, et porte les armes de la même manière qui est en usage parmi ce ramas que dans l'Indoustan on qualifie ordinairement de *cipayes*, excepté que ces premiers paroissent être mieux disciplinés. Le soldat se croit ici absolument libre de quitter son corps dès qu'il y éprouve le moindre désagrément.

« Ils sont néanmoins braves, dit le colonel
» Kirkpatrick, et capables de supporter les
» plus grandes fatigues ; c'est ce qu'ils ont
» suffisamment prouvé lorsqu'ils revinrent,
» en 1790, de Diggercheh ou Teschoo-Lom-
» boo. Chargés des effets qui provenoient du
» pillage de cette dernière ville, ils furent
» obligés, quoique l'hiver fût très-avancé,
» de prendre la route de Khartah et de Huttea,
» au lieu de celle de Koote, parce que les com-
» mandans avoient prévu qu'en prenant cette

» dernière route, ils ne pourroient guère éviter
» la visite des officiers chargés de constater
» la quantité de butin qu'ils avoient ramassé.
» Le danger auquel ils étoient exposés dans
» cette occasion, étoit d'une nature telle qu'on
» ne croiroit peut-être pas en Europe qu'une
» armée orientale eût pu le rencontrer, ni
» qu'elle se fût hasardée à s'y exposer. En un
» mot, il est certain qu'en suivant la crête
» des montagnes, qui se dirigent vers le sud-
» est depuis Koote jusqu'aux environs de *Lim-*
» *booas* et de Dewa-Durmah, ils faillirent
» périr en traversant les neiges profondes qui
» couvrent toute cette étendue. Ils se trou-
» vèrent dans ces circonstances pénibles pen-
» dant cinq à six jours, et autant de nuits, où
» ils furent obligés d'endurcir la neige avec
» leurs mains avant de se coucher dessus. La
» perte de l'armée, dans cette retraite, se
» montoit à plus de deux mille hommes, dont
» la plus grande partie étoient morts de
» froid. »

Les pundits de *Nepaul* cultivent les mêmes branches de sciences que les pundits de l'Indostan. Il n'y a peut-être point d'endroit, dans les Indes, où l'on pourroit faire des recherches avec plus de succès sur les anciens manuscrits du *sanscrit*, que dans la vallée de *Nepaul*, et principalement à *Bhatgong*. Le

colonel Kirkpatrick cite une bibliothèque particulière qui renferme plus de quinze mille volumes. Le sanscrit est très-cultivé par les pundits de *Nepaul;* il compte, en outre, huit dialectes dans les diverses provinces de ce royaume.

Outre ses propres Etats, le prince s'est encore approprié des terres dans toutes les provinces conquises par les Ghoorkali. Quelques-uns de ses domaines sont cultivés par des laboureurs avec lesquels il partage également le produit; d'autres sont administrés par ses propres agens, et labourés par les agriculteurs voisins, qui sont obligés de consacrer un certain nombre de jours pour le service de leur prince; d'autres encore sont entièrement affermés. Les terres dites de *Birtha*, sont exemptes de contribution. Il faut encore observer que, bien que le prince ne puisse point exiger de tel ou tel propriétaire plus que les impositions ordinaires, cependant ces derniers croient bien faire de s'assurer la clémence de leur prince en lui accordant toujours quelque chose de plus que leur devoir n'exige. Les terres de *Saana-Birtha* sont des fermes dont le bail se renouvelle toujours à la mort du rajah. Les terres de *Kahyra* et de *Bari* sont des cantons sans eau, cultivés par des pauvres qui sont obligés de payer une contribution proportionnée au nom-

bre de bêches et de charrues qu'ils emploient. Dans les *kaith* ou pays de plantation, le propriétaire partage, à portions égales, le produit avec le cultivateur. Dans plusieurs kaith on fait trois récoltes, savoir, de riz, de froment, et d'une plante appelée dans ce pays *tori*. Le sucre se cultive, en grande partie, dans ces terres, qui rendent ordinairement de 20 à 30 pour 100. La charrue est à peine connue des Newars ; ce n'est que depuis qu'ils ont occupé le pays de Thankote, qu'ils ont eu connoissance de l'usage de cet instrument. Leur respect pour le bœuf les empêche de s'en servir pour tirer la charrue ; ils y emploient le buffle.



Le Strudel dans le Danube, en Basse Autriche.

LES TOURNANS DU DANUBE,

DANS LA BASSE-AUTRICHE;

D'après l'allemand de M. Fr. SARTORI.

LE voyage du Danube, depuis Ratisbonne jusqu'à Vienne, présente des scènes très-pittoresques et très-variées. Les objets les plus renommés sont les deux tournans d'eau appelés le *Strudel* et le *Wirbel*.

Quand on a passé l'endroit où l'Ens se jette dans le Danube, ainsi que la ville nommée d'après la première de ces rivières, on voit, auprès du château de Walsee, le large lit du Danube se rétrécir peu à peu. A mesure que les rivages se rapprochent, ils deviennent plus élevés et plus escarpés : le navigateur se trouve comme enfermé entre des montagnes sauvages, et taillées à pic. On passe la ville de Grein, et on arrive au *Strudel*, qui n'est, à proprement parler, qu'un passage étroit où les eaux, pressées entre deux parois de rocher, acquièrent un mouvement plus rapide. Une île rocailleuse, longue de quatre cents toises, et large de deux cents, occupe le milieu du fleuve; on l'appelle le *Wœrth*, ou le *Werder*. Le bras

de la rivière, à droite, nommé le *Hœssgang*, admet rarement un navire; car, dans les basses eaux, il n'offre pas assez de profondeur; et quand les eaux sont hautes, le courant se porte avec une trop grande force vers une espèce d'abîme nommé le *Lueg*, c'est-à-dire le trou. On est donc obligé de passer par le bras à gauche, qui porte le nom de *Strudel*, et dont le lit est rempli de rochers, les uns visibles, les autres cachés sous l'eau. Les flots, pressés entre ces rochers, descendent avec une rapidité redoublée, se couvrent d'écume, et se heurtent en mugissant. La largeur de ce bras est, en *tout*, de quatre-vingt-dix toises de Vienne; mais il est divisé par les rochers en trois passages, nommés le *Wildwasser*, le *Wildriss* (lequel est inaccessible aux navires), et le *Strudel* proprement dit.

L'art du navigateur consiste à éviter les rochers : il faut donc qu'il connoisse la position de ceux qui sont cachés, et même la largeur et la figure de ceux qui, en partie, sont visibles; il faut surtout qu'il soit instruit des variations du niveau de l'eau, attendu que les rochers, qui, dans les basses eaux, se trouvent à huit ou dix pieds au-dessus de l'eau, sont au contraire, dans les crues, à un pied au-dessus. Pour peu que le timonier ait ces connoissances, et qu'il sache gouverner avec adresse,

il n'y a point de danger véritable à descendre par ce passage. La seule précaution à prendre, c'est de serrer les rames (1) au moment où le courant se précipite, tandis que le timonier seul, avec le gouvernail de devant, dirige le bâtiment. On traverse le *Strudel* en quatre minutes de temps.

Deux cents pas plus bas, près Langestein, entre les villages de Struden et de Saint-Nicolas, on trouve le véritable *tournant* ou *le Wirbel*. Ce tournant est formé par le courant rapide, qui, pressé d'abord entre les écueils de Strudel, est ensuite poussé avec violence contre un rocher placé un peu à gauche dans le Danube, et élevé de dix-huit pieds au-dessus du niveau des hautes eaux : on le nomme le *Haus-Stein*, c'est-à-dire le rocher du château : il y existe encore une ancienne tour. L'eau, repoussée par ce rocher, est pourtant chassée en avant par la force du courant. Il résulte de ces deux actions contraires un mouvement suivant la diagonale qui produit un tournant très-rapide et très-agité. Le canal qui longe la rive droite, quoique large de soixante-trois toises de Vienne, est trop agité pour pouvoir être traversé, si ce n'est dans les plus grandes crues ;

(1) « *Man hebt die ruder enger.* » Cette expression n'est pas claire en allemand, et nous ne sommes pas sûrs de l'avoir bien rendue.

on le nomme *le Lueg* ou *Loch*. L'autre bras, qui est *le Wirbel* proprement dit, présente un aspect assez effrayant; les flots s'élèvent en écumant et en mugissant; mais on peut traverser l'endroit dangereux en deux minutes, et l'on se trouve alors dans une eau parfaitement tranquille.

Comme il avoit péri ici, en 1777, un assez grand nombre de bateaux, l'impératrice Marie-Thérèse donna ordre à la direction de la navigation de diminuer, autant que possible, les obstacles et les dangers que présentoient ces passages. On devoit, dans ce but, faire sauter les rochers inférieurs; les travaux commencèrent au mois de décembre 1777, et furent achevés en 1781. Les résultats ont été avantageux à la sûreté des navigateurs, et font honneur à M. Gruber, qui les a dirigés.

Les traditions populaires ont beaucoup exagéré cette espèce de *Charybdis* et de *Scylla*. On a même soutenu que les eaux du fleuve s'absorboient dans un gouffre ou canal souterrain, par lequel elles s'écouleroient vers la Hongrie. Cette fable, que Busching même semble adopter, du moins en partie, est appuyée par un conte que voici: Un relieur, retournant de l'Allemagne dans sa patrie, la Hongrie, fit naufrage dans le *Wirbel*; mais, sachant nager, il parvint à se sauver à terre, en ne perdant que son portes

manteau, dans lequel étoit un outil en bois. Mais ce n'étoit pas un outil ordinaire, c'étoit un petit coffre-fort déguisé, dans lequel se trouvoient dix ducats, fruit des économies du relieur. Il arrive triste et pensif en Hongrie. Il va promener ses chagrins aux bords du lac de Neusiedel ; ses regards sont frappés de quelque chose qui, flottant sur le lac, ressembloit, dans l'éloignement, à un chien, mais qui, en approchant du rivage, fut reconnu pour être l'outil perdu. On peut se figurer la joie du relieur, et la promptitude avec laquelle il ramassa son cher, trésor qui se trouva intact.

Cette histoire véridique n'est pas la seule anecdote qui se rattache à la description de ces lieux. Les saints, les diables et les chevaliers ont laissé ici des souvenirs dans la mémoire du peuple.

Quand on a passé *le Strudel* et *le Wirbel*, on aperçoit, sur une montagne élevée, une grande croix, et sur le rivage, quelques cabanes avec une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des navigateurs. Avant le règne de Joseph II, les voyageurs étoient visités par un ermite qui arrivoit dans une petite nacelle avec l'image du saint, pour demander quelques aumônes en échange de ses prières, auxquelles il ne manquoit pas d'attribuer le succès de leur voyage.

Un peu au-dessous du *Wirbel* se montrent, sur un rocher presque entouré d'eau, les ruines de l'ancien château de Werfenstein. Ce site respire l'effroi et la désolation. Non loin de là s'élevoit, sur un rocher saillant, une vieille tour, à laquelle on ne voyoit ni toit ni aucune bâtisse de bois : on l'appeloit *la Tour du Diable*. Il y demeuroit, selon la tradition, un spectre appelé *le Moine noir*, et qui épouvantoit souvent les passans, même en plein jour. Lorsqu'en 1045, le 20 mai, l'empereur Henri III passa *le Wirbel*, accompagné du pieux évêque Bruno de Wurtzbourg et de plusieurs autres seigneurs, ce spectre noir se montra sur la tour, et cria d'une voix effroyable : Evêque, écoute ; je suis un mauvais esprit ; je ne te ferai rien à présent, mais tu me reverras tantôt. L'évêque, qui, avec toute la compagnie, avoit fait le signe de la croix, se mit à conjurer le diable ; et celui-ci disparut en effet sur-le-champ. L'empereur, avec toute sa suite, mit pied à terre et se logea dans le château de la petite ville de Bersenboig. L'évêque étoit de la partie, et tous furent parfaitement reçus par Richlinde, veuve du comte d'Eherabèrg. Le festin se passoit en joie ; un *président de l'Alemannie* (1) s'y trouvoit aussi, et s'entretenoit gaî-

(1) Ce titre romain (*Præses Alemanniæ*) contraste avec l'époque de l'anecdote.

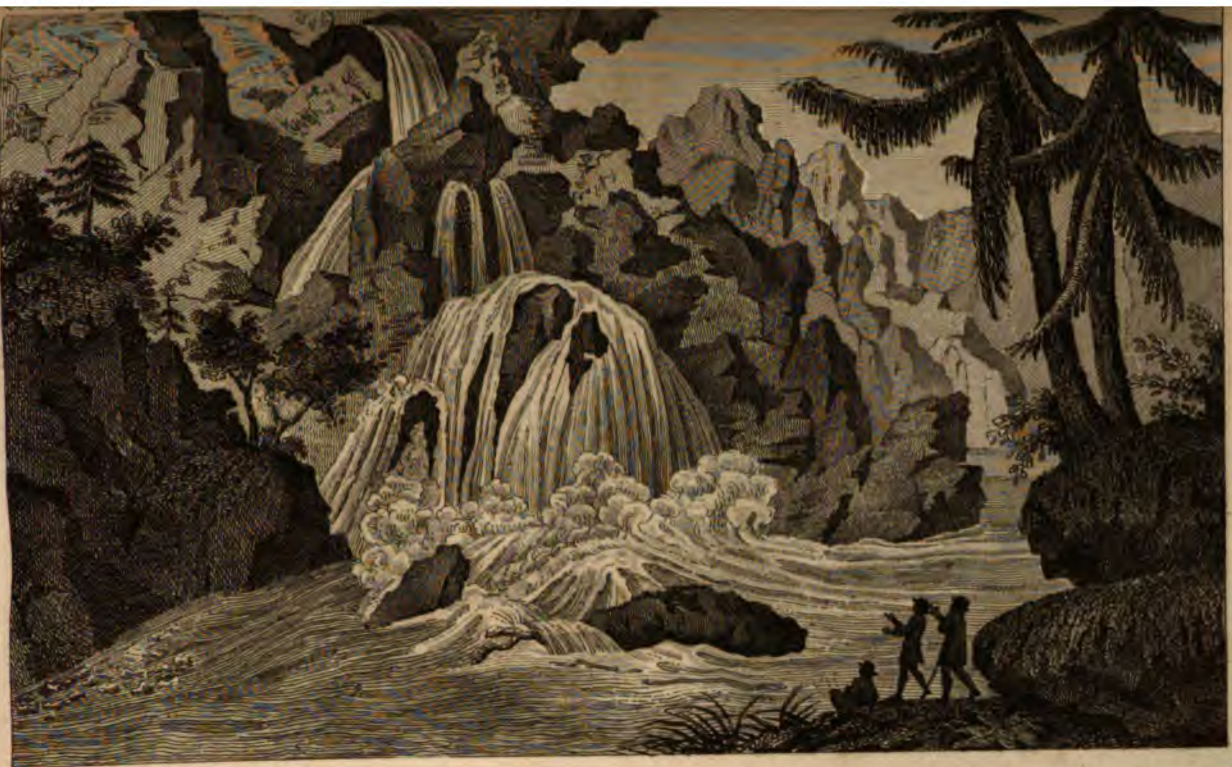
ment avec la veuve et l'évêque. Au moment où Richlinde étendoit la main pour trinquer, le plancher de la salle s'écroula sous leurs pieds; l'empereur et le plus grand nombre des convives tombèrent, sans se faire du mal, dans la salle de bain qui étoit au-dessous; mais le président, la veuve et l'évêque Bruno furent précipités dans la baignoire; et le dernier, s'étant cassé quelques côtes, expira le septième jour. Tout le monde vit dans cet accident l'accomplissement de la menace du spectre noir: cependant on ne dit pas quel motif le spectre avoit pour empêcher un évêque de trinquer avec une veuve, ni pourquoi le pauvre président fut compris dans le désastre. Le *Moine noir* étoit-il l'ombre de quelque amant jaloux et désespéré? Quoi qu'il en soit, cette *Tour du Diable* a été démolie en 1530; les pierres ont servi à construire une batterie contre les Turcs qui assiégeoient Vienne.

La *Charybdis* autrichienne pourroit mériter une description plus approfondie: nous espérons un jour en donner le plan topographique; mais, pour le moment, nous en offrons cette courte notice et la jolie vue qui l'accompagne.

SUR QUELQUES CURIOSITÉS NATURELLES ET HISTORIQUES DE LA CARNIOLE.

Les provinces dites *Illyriennes* sont, de toutes les nouvelles acquisitions de la France, celles qui présentent le plus de curiosités naturelles et historiques. La *Carniole* surtout est un pays très-singulier.

Toute la chaîne des Alpes Juliennes, et leur continuation, les montagnes de Dalmatie, se composent de rochers calcaires remplis de cavités, les unes à sec, les autres pleines d'eau. La structure de ces rochers, dit le savant voyageur *Hacquet*, présente, pour ainsi dire, un tissu cellulaire. Lorsque les eaux souterraines y trouvent une issue favorable, elles sourdissent subitement avec une force proportionnée à leur volume et à la pente par laquelle elles descendent; telle est l'origine des nombreuses cascades qui, sortant des plus arides rochers, étonnent les voyageurs, et font naître soudain des rivières considérables qui, à leur tour, s'engloutissent dans le sein de la terre pour reparoître dans un autre endroit.



Cascade de Wochau, en Carniole.

Une de ces cascades est représentée sur la planche ci-jointe ; c'est celle de *Wochein* (1). Au fond d'une vallée romantique s'étend un lac dont l'extrémité supérieure est fermée par une muraille d'arides rochers : d'un trou demi-circulaire on voit jaillir une forte colonne d'eau qui se brise sur les rochers en plusieurs cascades très-élégantes ; on entend, à deux lieues à la ronde, le bruit des eaux qui roulent en écumant sur des blocs de roche et sur des galets entassés ; c'est la principale source du lac du *Wochein*, qui, à son tour, donne naissance à la rivière dite la *Save de Wochein*, une des branches dont la réunion forme la Save. L'ouverture par laquelle jaillit l'eau, et qui est à quarante toises au-dessus du niveau du lac, s'appelle la *Savitza*. En voyant une source aussi considérable sortir des flancs d'une montagne aride, on est tenté de croire que derrière cette muraille de rochers il existe un grand lac : on le cherche d'abord en vain ; mais, en franchissant les rochers, et remontant les montagnes, on arrive à une vallée qu'environnent les rochers calcaires les plus nus, les plus escarpés qu'il soit possible de voir ; ce ne sont, de toutes parts, que des murailles taillées à pic, des blocs élancés en l'air, ou suspendus sur

(1) *Sartori*, Naturwunder, etc., II, 181.

le bord des précipices; des débris de forêts écrasés sous des quartiers de roche écroulés; c'est partout l'image de la stérilité, de la désolation, de la destruction. Rarement les animaux des forêts s'égarent dans cette solitude, où ils ne trouvent aucune nourriture. Quelques oiseaux aquatiques planent seuls autour des petits lacs ou étangs qui, au nombre de huit, remplissent le fond de cette triste vallée. Le dernier de ces lacs, qui tous ont ensemble des communications visibles ou cachées, décharge ses eaux dans un canal souterrain qui aboutit à l'ouverture de Savitza.

Sans doute le téméraire qui oseroit grimper sur les rochers vacillans, et franchir les torrens écumeux de la cascade pour pénétrer dans l'ouverture de la Savitza, y verroit une seconde cascade souterraine; il verroit, dans cette sombre caverne, couler un fleuve dont l'aspect lui retraceroit l'image de l'Achéron.

Il arrive, dans les hivers rigoureux, que les eaux, en passant par le canal souterrain, se gèlent, et qu'elles restent prises même après le retour du printemps. Lorsqu'enfin les glaces commencent à se dissoudre, et à céder à l'impulsion des eaux supérieures, on les entend souvent se briser avec un bruit semblable à des coups de canon; les rochers, ébranlés par l'explosion, s'écroulent, et la

cascade impétueuse roule pêle-mêle les glaçons et les débris de la montagne. Une cause semblable fait souvent éclater avec fracas les rochers qui entourent les huit lacs.

La description détaillée que nous venons de donner de la Savitza, ou de la cascade de Wochein, peut servir à expliquer tous les autres phénomènes de ce genre. Le *Timavus*, par exemple, devenu si célèbre par les vers de Virgile, et qui appartient à la Carniole dans le sens le plus étendu, n'est qu'un rapprochement de plusieurs courans souterrains qui sortent avec fracas des flancs d'une montagne calcaire très-aride, pour aller se réunir et se jeter, après un cours de mille pieds, dans la mer Adriatique. Ces courans viennent très-probablement de plus loin, et servent d'écoulement à des lacs souterrains ou à d'autres rivières qui se perdent sous terre, telle que la *Reka* (1). On conçoit aisément que si les réservoirs cachés viennent à se remplir extraordinairement et au-delà de leur capacité naturelle, les eaux jaillissent avec une grande violence par les sources du Timavus, qui, « en » mugissant, ébranle la montagne, et se pré-

(1) *Valvasor*, Gloire de la Carniole, I, 172 sqq. *Gruber*, Lettres sur la Carniole, p. 156. *Griselini*, Lettera nel Giornale d'Italia, XI, 118.

» cipite à travers les champs, semblable à une
» mer irritée. »

Vasto cum murmure montis
It mare præruptum et pelago premit arva sonanti.

D'autres fois, quand les réservoirs souterrains manquent d'eau, quelques-unes des sources peuvent rester à sec; ce qui explique pourquoi Virgile, Stace et Pomponius-Mela en comptent neuf, tandis que Strabon et d'autres géographes n'en comptent que sept : différence qui a jeté le savant Cluver dans des conjectures inutiles.

La rivière de *Timavus*, aujourd'hui le *Timao*, porte encore dans le pays le surnom de *Mère de la Mer*, comme si, par ses tributs, elle grossissoit beaucoup la mer Adriatique, dont elle marque en effet l'enfoncement le plus septentrional. Cette dernière circonstance justifie encore les expressions de Virgile lorsqu'il dit : « Anténor a pu franchir les sources » du Timavus. » Ce n'est pas que le poëte veuille nous représenter ce fleuve comme bien difficile à franchir; il veut seulement dire qu'Anténor a pénétré jusqu'aux recoins les plus lointains de l'Adriatique.

Nous avons déjà donné, dans ces Annales, une description du *lac de Cirknitz*, par M. *Depping*; c'est la plus célèbre des merveilles de la

Carniole. Nous passerons à la description de quelques cavernes remarquables de ce pays.

Celle d'*Adelsberg* est la plus connue, et seroit sans doute la plus intéressante pour le naturaliste, s'il étoit vrai qu'elle s'étendît pendant l'espace de deux lieues; malheureusement nous n'en possédons aucune description bien authentique. La meilleure preuve de cette assertion, c'est que la rivière de *Piuka*, ou *Poyk*, qui se jette dans cette caverne, semble être la même qui reparoît près de *Planina*, et qui, là, se cachant de nouveau sous terre, redevient visible sous le nom de la *Laybach* (1). La place où cette rivière se précipite dans la grotte d'Adelsberg, présente une réunion de belles horreurs : un vaste portail de rochers s'ouvre en forme d'une voûte gothique; des nids d'hirondelles occupent le haut de la voûte; des arbres, toujours arrosés d'eaux écumantes, et des pierres couvertes de mousse, bordent la rivière, qui s'enfonce dans un sombre abîme; les branches d'arbres allumées, que portent les guides, jettent une lueur rougeâtre sur la noire voûte, d'où les oiseaux s'enfuient en foule. Le bruit des flots disparoît d'abord; mais, à mesure qu'on entre dans la grotte, on

(1) *Keysler*, Nouveaux voyages, lett. 78, édit. de Schutze, p. 1189.

l'entend de nouveau, et toujours de plus fort en plus fort. On arrive bientôt à des précipices qu'on ne sauroit franchir; mais, en allumant un grand feu de paille, on jouit d'une vue étonnante : on aperçoit qu'on se trouve placé sur un pont naturel, au-dessous duquel la rivière roule à une immense profondeur; l'œil se perd dans le prolongement de la grotte, et ne mesure qu'avec effroi la voûte sous laquelle on a marché. Pour rendre cette scène plus surprenante, les guides jettent un tas de paille enflammée dans la rivière; on le voit flotter quelques instans sur la surface des eaux souterraines (1).

Valvasor et Keisler assurent qu'après avoir franchi plusieurs précipices et ravins, on rencontre, à un mille d'Allemagne, un second pont naturel qui est élevé de quatre-vingts à cent toises au-dessus de la rivière. L'une et l'autre de ces voûtes doivent être formées de roches calcaires. Près du premier pont, on a pris du poisson qui étoit d'un très-bon goût.

Au-dessus de cette grande caverne, il existe une autre grotte dont l'entrée, moins effrayante, conduit à plusieurs voûtes, qu'on a suivies pendant l'espace de deux cents toises.

La grotte de la *Madelaine* est à une heure

(1) *Sartori*, Naturwunder, I, 108.

de marche de celle d'Adelsberg; le chemin passe à travers des terrains rocailleux et entièrement nus, où seulement, par-ci par-là, un cercle de pierres entoure une place couverte de gazon; on arrive dans une sombre forêt, séjour des ours et des loups. A travers des broussailles épaisses, on descend dans un bassin de rochers; le chemin est couvert de ronces, de chardons et d'orties; d'un côté, les montagnes présentent une muraille coupée à pic, et dont le bord se couronne d'une épaisse forêt; de l'autre, on voit des arbres plantés sur d'étroites terrasses, de manière que l'un paroît se trouver perpendiculairement au-dessus de l'autre. Au fond de ce bassin, s'ouvre l'entrée de la grotte. Tout ici respire le repos de la tombe; point de murmure de sources, point de vol d'oiseaux; rien que le bruit uniforme des gouttes d'eau qui, tombant du haut de la grotte, y déposent les matières stalactiques dont elles sont chargées; la nature inorganique règne seule ici : le savant géologue croiroit y entendre la marche de la grande horloge des siècles, marquant le mécanisme des causes qui ont façonné la surface de notre globe. L'homme sensible et doué d'une heureuse imagination, y verra plutôt le palais du roi des Gnomes. De toutes parts s'élèvent des colonnes de stalactite, supportant des voûtes majestueuses for-

mant des salles, des galeries, et enlacées de festons et de guirlandes. En plusieurs endroits, ce palais magique semble comme à moitié renversé par un tremblement de terre; les colonnades se sont écroulées, les murailles se sont fendues. Autre part, des jardins, placés entre ces palais, semblent avoir été subitement métamorphosés en pierres. On diroit que les ruisseaux ont été pétrifiés au milieu de leur course, et que la cascade s'est arrêtée au moment où elle se précipitoit avec le plus de hardiesse et de magnificence (1). Même un observateur naturaliste convient que la matière stalactique, en formant des cristaux rhomboïdaux et d'une apparence saline, formés par la matière, donne naissance à divers objets qui font complètement illusion; on est surtout frappé des choux-fleurs et des champignons (2).

La grotte de la Madelaine a deux cents toises de long et une pente de quarante-cinq degrés; à l'extrémité, il y coule un petit ruisseau.

Nous ne décrirons pas en détail les quatre grottes de *Saint-Servolo*, près Trieste; on y voit se reproduire les phénomènes que nous venons de décrire. L'une d'elles représente une espèce d'amphithéâtre régulier, entouré de petites grottes en forme de loges.

(1) *Sartori*, Naturwunder, I, 229.

(2) *Keysler*, Nouv. voyages, II, lettr. 78, p. 1190.

Il seroit également superflu d'entrer dans de grands détails sur la caverne de *Reifnitz* ou *Ribenza*, près Laybach, dans laquelle s'engloutit une rivière du même nom, et sur celle de *Kleinhausel*, près Adelsberg, d'où sort la rivière d'Untz. Des scènes plus variées ornent la caverne de *Saint-Campian*, à travers laquelle coule le fleuve Jesero, qui sort du lac de Cirknitz. La voûte de rochers calcaires qui cache le cours de ce fleuve, s'étant écroulée par-ci par-là, a formé des arcades ouvertes, les unes entières, les autres en ruines : on peut y faire descendre un bateau ; on peut naviguer dans cette galerie moitié souterraine ; mais bientôt l'épouvantable fracas d'une cascade, où la rivière se jette par-dessus quelques précipices, avertit le navigateur de s'arrêter.

Dans la Carniole moyenne, près Guttenfeld, on visite la grotte de *Podpetschio*, dont l'entrée spacieuse conduit à une grande voûte sous laquelle plus de mille personnes trouveroient place. Deux étroites galeries conduisent dans l'intérieur de la montagne ; toutes les deux dirigées en des sens différens, se partagent de nouveau en deux boyaux plus étroits ; et, de ceux-ci, un de chaque côté aboutit à des *lacs souterrains* très-profonds, et dont on ne connoît pas encore l'étendue. On n'y a pas observé d'êtres vivans ; mais un de ces lacs, sujet à

des crues, verse quelquefois ses eaux avec beaucoup de fracas dans un autre lac moins étendu (1).

Aucune de ces grottes n'attire l'imagination par des souvenirs historiques aussi curieux que ceux que présente la caverne de *Lueg* ou de *Jamma*, à sept milles de Laybach et à cinq de Trieste. Les deux noms de cette caverne, dont le premier est allemand (2), et l'autre *wende* ou slavon, expriment tous les deux l'idée d'un *trou*, d'un enfoncement. Trois cavités s'y trouvent l'une au-dessus de l'autre; la plus basse, presque toujours remplie des eaux du torrent Lokua, est inaccessible; la deuxième a été suivie pendant l'espace de deux cents toises; mais elle s'étend considérablement plus loin, même à plus d'un mille d'Allemagne; on y marche généralement à son aise : seulement, en deux ou trois endroits, il faut ramper à terre pour parvenir d'une galerie souterraine dans l'autre. Les stalactites forment ici des figures moins imposantes et moins bizarres que dans les grottes de la Madelaine et dans celle d'Adelsberg; pour la plupart, elles ne s'élèvent que peu de terre.

(1) Acta erud. Lips. 1689, p. 558. Mémoires de Géographie physique (*Beytræge, etc.*), I, p. 300, avec un plan de cette grotte.

(2) *Lueg*, idiotisme pour *Loch*.

On prétend y voir des fonderies de cloches et de canons, des ateliers de menuisiers, et d'autres choses semblables. Il seroit plus intéressant d'examiner si l'eau, que dans l'intérieur on entend rouler à grand bruit sous la terre, vient du torrent Lokua, et s'il est vrai qu'une profonde crevasse conduise de cette grotte supérieure dans une autre galerie inférieure; ce qu'on a voulu conclure de l'anecdote suivante. Un *cavalier,* qu'on ne nomme point, visita cette grotte, et, en franchissant, au moyen d'une planche, l'effroyable crevasse, il eut la douleur de voir son chien favori tomber dans l'abîme. Tout le monde croyoit l'animal perdu sans retour; un chat même n'auroit pu grimper le long des parois escarpées de la crevasse: quelle fut l'agréable surprise du maître, lorsqu'en sortant de la caverne il vit arriver son chien, qui s'étoit sans doute sauvé par une issue inconnue!

L'objet le plus curieux qu'on visite en ces lieux, est l'ancien château de *Lueg,* bâti dans un enfoncement de la montagne, à mi-côte, de manière que la saillie supérieure des rochers le couvre en grande partie. La moitié d'une tour seule est à ciel découvert, et sa base fait en même temps une assez forte saillie pour paroître à moitié suspendue en l'air. La montagne même est cachée dans un bassin de rochers,

de sorte qu'on n'aperçoit bien le château que de certains points de vue. L'entrée de ce château est taillée dans le rocher; une muraille la ferme ; on rencontre devant la porte deux pyramides ; ensuite un pont-levis conduit dans la tour dont nous venons de parler; il faut passer un second pont-levis pour arriver dans le corps même du château. Autrefois, ce bâtiment renfermoit des appartemens assez beaux, quoique dans un style gothique, et, malgré un peu d'humidité, le séjour n'en étoit pas défavorable à la santé. Il y régnoit en été une fraîcheur délicieuse; mais, abandonné depuis plus d'un siècle, il tombe en ruines. Parmi les anciens chevaliers de *Lueg*, ou *Lueger*, un, du prénom d'*Erasme*, a rendu fameux ce château. Bon soldat et mauvais citoyen, il tua dans une rixe, à la cour même de l'empereur, le maréchal de Pappenheim. Après avoir commis ce crime, il s'enfuit si précipitamment dans son château, que personne ne put le suivre. On ignoroit alors à la cour l'existence de ce château singulier, et il y auroit pu rester longtemps tranquille, sans son audace inquiète qui l'engageoit à chercher de nouvelles aventures. Il sort de sa retraite, et se rend à cheval devant le château de Kleinhausel, où demeuroit le chevalier Rauber, capitaine-provincial de Trieste, et chargé, par le gouvernement, de découvrir et

de saisir le criminel. Ayant rencontré un domestique de Rauber, il lui dit : « Allez trouver votre
» maître, et dites-lui qu'Erasme de Lueg est là ;
» dites-lui que je le salue, et qu'ayant appris
» qu'il me cherche, je lui offre de lui montrer
» le chemin de mon château, où je le recevrai
» plus honnêtement et plus loyalement qu'il
» ne me recevroit dans le sien. » Ayant tiré deux ou trois coups de pistolet, il partit au galop. Rauber, étant monté à cheval avec ses gens, courut après lui sans pouvoir ni l'atteindre, ni découvrir sa retraite. On se mit à suivre les traces qu'avoient laissées les pas de son cheval, et de cette manière on découvrit enfin le château de Lueg, qui parut imprenable, et même inattaquable. On en fit un rapport à l'empereur, qui ordonna de mettre le blocus devant le château, afin de mettre le chevalier Erasme dans l'alternative de mourir de faim ou de se rendre. Une petite troupe fut en conséquence chargée d'assiéger le château sous les ordres de Rauber. Le criminel brava les assiégeans avec beaucoup d'insolence ; il se montra souvent du haut des tours, et leur fit jeter, au commencement du carême, un bœuf rôti, et coupé par quartiers. Les assiégeans n'y virent qu'une ruse, et restèrent fermes à leur poste ; mais lorsqu'à Pâques le chevalier Erasme leur jeta encore un agneau et

quelques beliers vivans, ils furent convaincus que le château étoit abondamment pourvu de vivres. Leur étonnement égaloit leur impatience, lorsque la témérité d'Erasme leur fournit enfin une occasion d'éclaircir le mystère. Ce chevalier avoit souvent invité, par dérision, le capitaine Rauber à venir chez lui; il s'avisa maintenant de lui offrir des fruits, des poissons et d'autres rafraîchissemens, à condition que ses gens, chargés d'apporter ces objets au camp, s'en retourneroient au château libres et sans être molestés. Rauber y consent; on voit arriver le valet-de-chambre d'Erasme de Lueg, apportant des rafraîchissemens. On propose à ce domestique les récompenses les plus brillantes, on l'éblouit par tant de promesses qu'à la fin il se décide à trahir le secret de son maître. Il indique à Rauber l'endroit du château où le chevalier se retiroit pendant la nuit; on y dirige toute l'artillerie; une muraille s'écroule, et Erasme de Lueg a la tête écrasée et une jambe fracassée; il expira sur-le-champ. Le traître livra ensuite le château au capitaine Rauber, et lui fit voir le conduit souterrain, faisant partie de la caverne, et se terminant dans la vallée de Wippach. C'étoit par-là qu'ils avoient continuellement reçu des vivres.

La Carniole présente d'autres objets de géo-

graphie physique, qui, sans sortir de la classe des phénomènes ordinaires, méritent de l'attention. Le *Karst*, ou le *Mont Carusadius* de Ptolémée, est une chaîne calcaire presque entièrement dénuée de végétation ; on n'y voit, dans une étendue de six à huit lieues de long sur une ou deux de large, rien que de grands et petits fragmens de rochers, les uns formés en des figures bizarres, les autres percés de mille trous. C'est, parmi les montagnes, ce qu'est *la Crau* parmi les plaines. Dans les endroits où le Karst produit un peu d'herbe, les plantes sont très-aromatiques, et donnent à la chair des chèvres et des moutons qui y paissent, un goût délicieux qui les fait rechercher à Trieste et à Venise. Il y naît aussi une race de chevaux très-robustes et qui ont les pieds très-sûrs. Cette même nudité caractérise toute la chaîne méridionale des Alpes Juliennes, et contraste de la manière la plus frappante avec la brillante verdure et les charmans paysages de l'*Istrie*, pays dont nous tracerons un jour l'esquisse.

Les peuplades de la Carniole, telles que les *Uscoques*, les *Gotscheens*, les *Poykes* et autres, seront décrites dans un article suivant.

VIE
DE JEAN TARNOWSKI,
TIRÉE D'UNE BIOGRAPHIE

Écrite en Polonais par M. Niemcewitz, Secrétaire du Sénat, à Varsovie, et traduite par M. Gley.

Jean Tarnowski naquit en 1488, de Jean Amor, comte de Tarnowski, châtelain de Cracovie, et de Barbe, petite-fille de Zawiesza, dit *le Noir*, un de ces preux chevaliers dont les exploits sont racontés dans nos Annales, sous les règnes de l'empereur Sigismond Ier et Ladislas-Jagellon. Le jeune Tarnowski sentit donc, aux premiers instans de sa vie, couler dans ses veines le sang des héros; et il n'a jamais démenti, pendant sa longue carrière, la noblesse de son extraction. Demeuré orphelin dès sa tendre jeunesse, tout annonçoit en lui un esprit précoce; il expliquoit Virgile à l'âge de dix ans, et à treize il correspondoit en latin avec le roi Albert et le conseil d'état.

En Pologne, il étoit alors d'usage que les familles du second ordre envoyassent leurs

enfans près des seigneurs qui tenoient un rang éminent, pour y passer leurs jeunes années. Les parens y cherchoient un double avantage; ils espéroient que l'œil désintéressé d'un ami apercevroit mieux les défauts qui échapperoient à l'indulgence paternelle; la plupart avoient en vue de procurer un appui à leurs descendans. C'est dans cette espèce de lycée que se formoient ces longues amitiés qui, passant de père en fils, unissoient les maisons entre elles pendant plusieurs siècles. Mais ces établissemens, placés hors de la surveillance du gouvernement et de l'État, devinrent dans la suite un abus, et peut-être une source de nos malheurs. C'est ainsi que l'on vit, par la suite, quelques maisons puissantes s'attacher plusieurs milliers de jeunes cliens dont elles se servoient pour former des États dans l'État, pour influencer les délibérations publiques, pour insulter à l'autorité royale, et trop souvent pour faire pencher la balance de la justice selon l'intérêt de leur parti.

Le jeune Tarnowski passa ses premières années près de Martin Drzewicki, évêque de Przemysl, qui le recommanda au roi Albert. Ce prince eut tant de bonté pour le jeune comte, que, pendant sa dernière maladie, celui-ci étoit presque le seul à qui il fût permis

d'approcher le roi. Tarnowski, après la mort de ce prince, continua à rester à la cour, sous le roi Alexandre et sous Sigismond. Il partageoit son temps entre l'étude des lettres et celle de l'art militaire. Les délassemens qu'il recherchoit avec le plus d'avidité, c'étoit d'écouter les récits des vieux généraux de son temps, et de prendre part aux conversations des hommes les plus expérimentés dans le maniement des affaires de l'État.

Le jeune Tarnowski, plein de cet esprit chevaleresque du siècle des Bayards, alla chercher dans les pays lointains de la gloire et de l'instruction. Il visita la Syrie, la Palestine et les côtes de l'Afrique, où il commanda une partie de l'armée d'Emmanuel, roi de Portugal, dans une guerre que celui-ci faisoit aux Maures : il lui rendit des services signalés ; et le roi, ne pouvant retenir près de lui le comte aussi longtemps qu'il l'auroit désiré, le combla, à son départ, de riches présens. Tarnowski, ayant parcouru presque toute l'Europe, revint en Pologne, laissant partout après lui des souvenirs honorables, et étant chargé, pour le roi Sigismond Ier, de lettres du pape Léon X et de l'empereur Charles-Quint, qui, avant son départ, l'avoit créé comte de l'empire.

Le jeune Tarnowski trouva, à son retour

dans sa patrie, les troupes polonaises et lithuaniennes réunies contre les Russes, et commandées par Constantin, duc d'Ostrogski. Un corps de volontaires, composé de jeunes nobles d'élite, le choisit unanimement pour son chef. Voyant que les deux armées s'approchoient dans les plaines d'Orsza, il se jeta en avant, revêtu d'armes éclatantes, portant un casque panaché à l'espagnole, et porta défi à quiconque, de l'armée ennemie, oseroit l'attaquer. Ostrogski, vivement offensé de cette action, entreprise sans ses ordres, accusa Tarnowski près du roi Sigismond. Le jeune guerrier dit, pour se défendre : « J'ai défié l'ennemi » à un combat singulier pour éprouver sa va- » leur et pour encourager les braves que je » commande ; je n'ai voulu exposer d'autres » que moi-même ; d'ailleurs, accoutumé dès » l'enfance aux dangers de la guerre, dont je » connois bien les lois, j'ai fait mes preuves » chez l'étranger. »

Le duc d'Ostrogski répondit à ce discours avec sagesse : « Sachez, jeune homme, dit-il, » que l'on ne combat point en Pologne comme » dans les armées de la Lusitanie ; les Russes » que vous voyez devant vous ne sont point » des soldats maures ; ne confondez point la » sévérité de la subordination qui doit régner

» dans nos armées, avec la foible discipline
» que vous pouvez avoir remarquée dans
» les troupes que le roi de Portugal com-
» mande. »

Le jeune Tarnowski chercha aussitôt à faire oublier cette première faute; il combattit cette journée-là avec tant de courage et tant de prudence, que, bien qu'il fût partout à la tête de ses braves, et qu'il eût singulièrement contribué à la victoire que l'on remporta sur les Russes, cependant il ne perdit que deux de ses camarades, Kmila et Zborowski.

Le roi Sigismond, envoyant, quelque temps après, un corps de troupes auxiliaires à son neveu Louis, roi de Hongrie, contre les Turcs, mit Tarnowski à leur tête, le préférant à tant d'autres généraux beaucoup plus anciens. « La
» valeur et les talens de Tarnowski, dit Paul
» Jove, étoient tellement en honneur chez les
» peuples étrangers, que les Allemands, les
» Bohémiens, les Hongrois, et l'empereur
» Charles-Quint lui-même, lui faisoient de
» vives instances pour qu'il acceptât un com-
» mandement chez eux. »

Tarnowski avoit déjà reçu le bâton de grand général de la couronne, lorsque Pierre, palatin de la Valachie, alors un des grands fiefs de la Pologne, secoua le joug, et fit une irrup-

tion dans la Pokucie, à la tête d'un corps de 25,000 hommes très-bien munis d'artillerie. L'armée polonaise, selon l'usage de ces temps, avoit été dissoute et licenciée. Tarnowski leva à la hâte un corps de 5000 hommes. Se fiant peu à des troupes sans discipline, il les exerça à la petite guerre; et ayant remporté un petit avantage près de Gwozdzice, il prit une forte position à Obatyn, prêt à recevoir l'ennemi, cinq fois supérieur en nombre. Le sort de la province de Pokucie, celui de la Russie rouge, et la gloire de Tarnowski, étoient attachés au succès de cette journée. Le génie, la sagesse du chef, la valeur des braves qu'il commandoit, l'enthousiasme qu'il leur avoit inspiré, l'emportèrent sur le nombre: les Valaches, défaits, abandonnèrent leurs armes, leurs bagages, et se retirèrent au-delà de leurs frontières. L'historien Orzechowski décrit l'entrée du vainqueur à Cracovie, après cet exploit, en ces termes:

« Tarnowski s'approchant de la capitale, le » sénat, le clergé et le peuple sortirent de la » ville pour aller à sa rencontre. L'on traînoit » devant lui des canons aux armes de la Pologne, » que le roi Albert avoit autrefois laissés en » Valachie; après cela venoient les prisonniers » valaches, parmi lesquels on remarquoit leurs

» généraux, le chancelier d'État, et beaucoup
» de boiards, leurs chefs. Le peuple montroit
» du doigt les canons, les prisonniers, nom-
» mant ceux-ci par leurs noms et par leurs
» dignités. Voilà, disoit-on, ce que le roi
» Albert a perdu, et ce que Dieu nous rend
» aujourd'hui par le bras de Tarnowski! Que
» Dieu en soit loué! qu'il veille sur les jours
» de Tarnowski, afin que long-temps encore
» il commande nos armées! C'est ainsi qu'il
» entra en triomphe dans Cracovie. Ses pre-
» miers pas furent vers l'église cathédrale,
» où, se prosternant devant l'autel, il remercia
» le Tout-Puissant de ce qu'il avoit béni les
» armes des Polonais, leur roi et la patrie.
» Après une courte prière, il déposa sur le
» tombeau de saint Stanislas plusieurs éten-
» dards des Valaches, entre autres, l'étendard
» principal, qui représentoit une tête de buffle.
» Sortant de l'église, Tarnowski, accompagné
» du peuple, se rendit au château royal, où le
» roi Sigismond, prince vraiment grand, et
» qui savoit soutenir la majesté de son rang,
» lui rendit un honneur qu'il n'avoit jamais
» fait à personne, en se levant de son trône,
» et en allant au-devant du grand général jusque
» dans la cour du palais : là, Tarnowski rendit
» hommage profond à son roi; il remercia de

» nouveau la Providence de la victoire qu'elle
» venoit de lui accorder ; il conjura Sigismond
» de ne plus tenter Dieu à l'avenir, en oppo-
» sant si peu de troupes à un ennemi si nom-
» breux ; il parla peu de ce qu'il avoit fait
» lui-même, louant beaucoup ses braves,
» pour lesquels il implora les bontés du mo-
» narque.......... Celui-ci répondit avec bien-
» veillance, etc. »

Les Valaches, humiliés, mais non abattus par cette défaite, réunirent de nouvelles troupes sur pied. Tarnowski entre en Valachie, prend Chotzin, et réduit le hospodar, effrayé, à demander grâce, à rendre hommage et prêter serment de fidélité au roi.

C'est après cette nouvelle victoire, qu'à la diète de Pétrikau, le roi et les États, pour témoigner leur reconnoissance à Tarnowski, décrétèrent qu'il seroit levé deux gros par arpent de terre pour en faire don au brave défenseur de la patrie, lequel reçut, avec respect, cette marque flatteuse de l'estime que lui portoient ses concitoyens. Orzechowski, auteur contemporain, assure que Tarnowski distribua la somme entière à ses compagnons d'armes.

A peine avoit-il appaisé les troubles de la Valachie, que le grand-duc de Russie, Iwan-Iwanowiz, déclara la guerre à la Pologne. La Lithuanie, étant particulièrement exposée, de-

manda du secours à Sigismond, le conjurant de n'en confier le commandement qu'à Tarnowski. Celui-ci se rendit à Wilna avec un corps de troupes d'élite, dont il fit la revue en présence du roi. Le grand général de Lithuanie céda volontiers le commandement. La crainte attachée au nom du chef de l'armée, suffit pour forcer le czar à se retirer dans l'intérieur de ses États. Tarnowski l'y suivit, assiégea et prit Homla, ainsi que la forteresse Starodub, laquelle soutint un siége régulier de cinq semaines. Le nombre des prisonniers surpassant de beaucoup celui de l'armée polonaise, le vainqueur, entraîné ou par une dure nécessité, ou par un reste de la barbarie des anciens temps, mit de côté les principaux prisonniers, livrant tous les autres au droit cruel de la guerre. Quel malheur que Tarnowski ait souillé tant de gloire par cette action, que le héros s'est reprochée ensuite si amèrement, et qu'au lit de la mort, à ce qu'assure Orzechowski, il croyoit ne pouvoir expier devant Dieu par le plus vif repentir!

Si Tarnowski avoit eu alors plus de troupes, s'il avoit reçu les renforts qu'il demandoit, il auroit pu pousser ses conquêtes; mais il fut obligé de s'arrêter. C'est avec justice, sans doute, qu'on reproche depuis tant de siècles à la nation polonaise, que, forte et vaillante,

elle sait se défendre et repousser les agressions, mais qu'elle manque de cette persévérance nécessaire pour abattre un ennemi vaincu. Faut-il l'attribuer à un défaut de constance, ou à un sentiment de générosité?

Tant de succès, les honneurs et les richesses qui les avoient suivis, de la fierté, un peu d'orgueil peut-être, éveillèrent l'envie, et amenèrent la haine. Kmila, palatin de Cracovie; Gamarad, archevêque de Gnesne, se montrèrent les plus acharnés contre Tarnowski. Le vieux roi Sigismond abandonnoit les rênes du gouvernement à son épouse Bonne, laquelle se laissoit gouverner par Gamarad et Kmila. Ces deux courtisans affectoient d'humilier le grand général. Ce vieillard vénérable, qui avoit blanchi sous les armes, succomboit à l'indignation que lui inspiroit cette cour ingrate; il pensoit à transporter ses richesses dans un pays étranger, et à abandonner cette patrie qu'il avoit si bien servie; heureusement sa mort prévint cette expatriation, qui auroit été également une tache imprimée à sa gloire et à celle de son roi.

Tarnowski, à ce que l'on prétend, n'a pas été exempt d'un défaut assez commun aux grands hommes; il sentoit trop vivement son propre mérite. Ce sentiment, lorsqu'il est joint à un brûlant amour de la patrie, a souvent fait

désirer aux grands hommes de prendre sur eux seuls tout le poids de la conduite de la chose publique ; on soupçonna Tarnowski d'avoir élevé ses pensées jusqu'au trône. Quoi qu'il en soit de ces soupçons, sa vie entière nous le montre grand dans la guerre et dans la paix ; respectant son roi, mais faisant parvenir jusqu'à lui la vérité ; aimant la liberté, mais réprimant la licence ; plein d'attachement pour la foi, mais zélé pour empêcher les abus que le clergé cherchoit à faire de son pouvoir. Pendant la fameuse réunion de Léopol, où la noblesse, mue par une reine intrigante et par ses favoris, vouloit, avec hauteur, arracher au roi des concessions injustes, Tarnowski, lui seul, se rangea hardiment du côté du trône ; et son autorité suffit pour en défendre la majesté. Sévère dans les camps, il étoit, dans sa vie privée, affable, généreux, se faisant aimer de tout ce qui l'entouroit. Les écrivains contemporains vantent beaucoup les agrémens de sa société, et son talent pour narrer.

Les malheurs de Jean Zapol, comte de Zips, furent une occasion à laquelle se développa l'âme de Tarnowski telle qu'elle étoit, grande, généreuse, et au-dessus de toute crainte. Ce prince, ayant été élu roi de Hongrie, fut renversé de son trône par Ferdinand, roi des Romains. Errant, sans secours, il trouva un

asile sous le toit hospitalier de Tarnowski, lequel, bravant les menaces de Ferdinand, reçut Jean avec magnificence, lui céda son château, ses meubles, sa vaisselle d'argent, et même sa ville de Tarnow (dans la Galitzie autrichienne), fournissant pendant l'espace de deux ans, non-seulement aux premiers besoins du prince, mais même à une certaine représentation, telle que sa dignité paroissoit le demander. Le prince étant remonté sur le trône, n'oublia point la généreuse réception de Tarnowski; il lui envoya, en gage de reconnoissance, un bouclier en or, d'un travail exquis, et un bâton de grand général, lequel fut estimé à 40,000 ducats.

Tarnowski aimoit les lettres; il enrichit sa bibliothèque de tout ce qu'il put trouver de rare en manuscrits et en ouvrages imprimés. D'après ce qu'assure Warszewicki, il a écrit l'histoire de son temps; on doit beaucoup regretter qu'elle ne soit point parvenue jusqu'à nous. Les ouvrages que nous avons de lui sont :

1°. *De bello contra Turcas gerendo.* Il l'écrivit dans le temps que Charles-Quint, les rois de Hongrie et de Bohême le pressoient de venir prendre le commandement des armées destinées à arrêter les fiers Ottomans, qui, alors, menaçoient d'inonder toute l'Europe.

2°. *Conseils sur l'art de faire la guerre*. Il l'écrivit en polonais, et le fit imprimer sous ses yeux à Tarnow, en 1558; il y parle des boulets rouges, dont on croyoit la découverte postérieure à cette époque.

3°. Un traité sur les *lois*, et plusieurs discours que les historiens de son temps nous ont conservés : on y retrouve l'âme forte de Tarnowski ; c'est une éloquence mâle ; c'est partout une impulsion forte qui nous entraîne ; on sent l'homme à qui rien ne résistoit dans les combats. Les savans de son temps trouvoient à Tarnow un asile hospitalier ; plusieurs y demeuroient habituellement, entre autres, Tranquillus-Andronicus Dalmata, qui y a écrit son ouvrage : *Admonitio ad optimates Polonos*.

Tarnowski mourut à Tarnow, l'an 1571, à l'âge de soixante-treize ans. On trouve des détails sur sa vie dans Paul Jove, dans Warszewieski, dans Starovolowski et dans Royzinus, mais surtout dans Orzechowski. On lui fit, à Tarnow, de magnifiques funérailles, auxquelles plusieurs souverains, pour lui donner les dernières marques de leur estime, se firent représenter par leurs envoyés. « A sa mort, » dit Orzechowski, toute la Pologne prit le » deuil ; les instrumens de joie se turent ; les » jeunes filles, cessant leurs danses joyeuses, » jetoient loin d'elles les guirlandes de fleurs

» dont elles avoient paré leurs têtes; les ban-
» quets et les festins furent suspendus; et par-
» tout, dans les camps, dans les villes et sur
» les places publiques, on entendoit les sol-
» dats et le peuple s'écrier d'une voix plain-
» tive : Nous sommes perdus! c'est fait de
» nous! Tarnowski n'est plus au milieu de
» son peuple pour le défendre! »

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° L.

Description de l'Égypte, ou *Recueil d'Observations et de Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'Empereur* Napoléon-le-Grand. Première livraison.

(PREMIER ARTICLE.)

Les grandes idées ne sont jamais entièrement perdues pour l'humanité. Semblables à ces semences fortes qui, bravant la froidure de l'hiver, tirent un aliment de la neige qui les recouvre, et se lèvent, au printemps, brillantes de jeunesse, les grands et nobles projets que la mauvaise fortune traverse, arrête ou fait échouer, laissent toujours après eux quelques résultats que bénira la postérité et qu'admireront les siècles. L'expédition d'Egypte est du nombre de ces grandes entreprises qui, même en manquant leur but prochain, laissent d'éternels souvenirs. Sans vouloir nous permettre de demander à l'avenir ses secrets ; sans examiner d'un œil indiscret si l'étoile de la

France lance encore vers les rivages du Nil quelques rayons d'espérance, disons que le magnifique ouvrage dont nous commençons ici l'analyse, suffira pour conserver à jamais, et surtout pour faire apprécier avec justice les grandes pensées du héros qui l'a fait naître.

L'Egypte est depuis long-temps la plus célèbre et la plus étonnante énigme de l'histoire. Des monumens colossaux au milieu d'un désert, des temples, des obélisques, des colonnades, s'élevant à côté des cabanes les plus misérables; des traces de canaux ouverts au commerce des Indes, aujourd'hui ensevelis dans les sables; une écriture dont la science moderne cherche en vain à deviner l'alphabet, et qui semble cacher les mystères d'une science antique, tout dit, au voyageur stupéfait : « Ici florissoit jadis un grand empire; ici vivoit une » nation puissante, industrieuse, éclairée; ici l'on vit se dé- » velopper une civilisation dont nos écrits historiques n'ont » conservé qu'une idée confuse. » Ce pays, tant de fois décrit, restoit toujours à décrire; la multitude des monumens fatiguoit la patience des voyageurs; leur masse et leur étendue empêchoient le simple particulier de les mesurer avec exactitude; enfin l'état de barbarie et d'anarchie où l'Egypte est plongée, rend même une courte visite périlleuse. Pour arriver à des résultats plus complets, et surtout plus certains, il falloit des recherches faites par une réunion de savans, sous la protection d'une armée, maîtresse du pays, et sous les auspices d'un grand homme, capable d'apprécier, de diriger et même de partager ces travaux; aussi la *Description de l'Egypte*, publiée par les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, est-elle l'ouvrage le plus important qui, depuis plusieurs siècles, ait contribué à fixer, en l'agrandissant, le domaine de la géographie et de l'histoire.

Cet ouvrage, d'une magnificence vraiment impériale, doit paroître en trois livraisons; la première est entre nos mains, et va être l'objet d'une analyse détaillée, dans laquelle nous nous attacherons principalement à faire connoître les mémoires relatifs à la géographie et à l'état moderne, sans négliger ceux qui traitent des antiquités et de l'histoire naturelle. Nous allons d'abord indiquer les parties dont se compose la première livraison :

Préface historique, par M. le baron *Fournier*, préfet du département de l'Isère.

Mémoires relatifs à l'état moderne.

Recueil d'observations astronomiques, etc., par M. *Nouet.*

Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée, par la mer Rouge et l'isthme de Suez; par J. M. *Le Père.*

Essai historique et critique sur la géographie de l'isthme de Suez, appendice au précédent mémoire.

Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge, par M. *Du Bois Aymé*, commissaire des douanes dans les départemens de la Méditerranée, de l'Ombrone, etc.

Mémoire sur la ville de Qoçeyr et ses environs, et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglodytique; par M. *Du Bois Aymé.*

Mémoire sur l'art de faire éclore les poulets en Egypte; par MM. *Rozière* et *Rouyer.*

Notice sur les médicamens usuels des Egyptiens, par M. *Rouyer.*

Mémoire sur le système d'imposition territoriale et sur l'administration des provinces de l'Egypte, dans les dernières années du gouvernement des Mameloucks; par feu *Michel-Ange Lancret.*

Mémoire sur le lac Menzaleh, par M. le général *Andréossy*.

Mémoire sur la vallée des lacs de Natroun et du fleuve sans eau, par M. le général *Andréossy*.

Mémoire sur les finances de l'Egypte, depuis la conquête du Sultan Sélim I, jusqu'à celle du général en chef Bonaparte; par M. le comte *Estève*.

Mémoire sur la Nubie et les Barabras, par M. *Costaz*.

Observations sur la fontaine de Moïse, par M. *Monge*.

Description de l'art de fabriquer le sel ammoniac, par M. H. V. *Collet-Descotils*.

Mémoires et observations sur plusieurs maladies qui ont affecté les troupes de l'armée française, pendant l'expédition d'Egypte; par M. le baron *Larrey*, premier chirurgien, etc.

Mémoire sur les inscriptions koufiques recueillies en Egypte, et sur les caractères employés dans les monumens arabes, etc.; par M. *Marcel*.

Descriptions des arts et métiers.

Nous ne donnerons point l'énumération des courtes notices dont se compose cette partie; elles sont toutes relatives aux planches qui les accompagnent.

Mémoires d'histoire naturelle.

Histoire des poissons, par M. *Geoffroi-Saint-Hilaire*.

Histoire des oiseaux, par M. *Savigny*.

Recherches de botanique, par MM. *Delille* et *Coquebert*.

Description des monumens.

Description de l'île de Philæ, par feu Michel-Ange *Lancret*.

Description de Syène et des cataractes, par E. *Jomard*.

Description de l'île d'Eléphantine, par E. *Jomard*.

Description d'Ombos et de ses environs.

Sect. I, par MM. *Chabrol* et E. *Jomard.*

Sect. II, par M. *Rozière*, ingénieur des mines.

Description des antiquités d'Edfoû, par E. *Jomard.*

Description des ruines d'El-Kâb ou Eleithyia, par M. J. *Genis.*

Description d'Esné et de ses environs, par MM. *Jollois* et *Devilliers.*

Description d'Erment ou *Hermonthis*, par E. *Jomard.*

Note sur les restes de l'ancienne ville de Tuphium, par *Costaz.*

Mémoires d'antiquités, relatifs à des questions particulières.

Mémoire sur le nilomètre de l'île d'Eléphantine et les mesures égyptiennes, par M. *Girard*, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Mémoire sur l'agriculture, sur plusieurs arts et sur plusieurs usages civils et religieux des anciens Egyptiens; par M. *Costaz.*

Mémoire sur le lac Mœris, comparé au lac du Faioum; par E. *Jomard.*

Mémoire sur les vases murrhins qu'on apportoit jadis en Egypte, et sur ceux qui s'y fabriquoient; par M. *Rozière*, ingénieur des mines.

De la géographie comparée et de l'ancien état des côtes de la mer Rouge, considérées par rapport au commerce des Egyptiens dans les différens âges; par M. *Rozière*, ingénieur des mines.

Mémoire sur le Zodiaque nominal et primitif des anciens Egyptiens, par M. *Remis Raige.*

Dissertation sur les diverses espèces d'instrumens de musique que l'on remarque parmi les sculptures qui décorent les antiques monumens de l'Egypte, et sur les noms que

leur donnèrent, en leur langue propre, les premiers peuples de ce pays; par M. *Villoteau*.

Il paroît aussi, avec cette première livraison, un nombre considérable de planches, accompagnées d'*explications* succinctes, mais savantes. Nous n'en parlerons pas, puisqu'il nous seroit impossible d'en donner à nos lecteurs une idée suffisante.

Nous allons successivement analyser les mémoires, dissertations et descriptions qui entrent dans cette première livraison. Commençons par rendre justice au talent qui brille dans la *Préface historique*. M. le baron Fournier y retrace rapidement l'histoire de cette contrée célèbre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; il indique à grands traits les caractères des divers gouvernemens qui l'ont successivement régie; il en expose les vices ou les vertus, les inconvéniens ou les avantages. A l'époque de la dernière expédition française, il fait un récit rapide de ses victoires; il montre l'heureuse influence que l'introduction d'un gouvernement européen auroit eue sur ce beau pays; il expose les avantages qui avoient déjà commencé à en résulter; l'ordre renaissant, la licence bannie, le commerce et la propriété protégés. Il raconte enfin les travaux divers des membres de l'expédition, et il en indique les principaux résultats. Il termine par l'éloquente peinture des bienfaits que *Napoléon-le-Grand* répand sur le monde savant. « Que les lettres » reconnoissantes, s'écrie-t-il, perpétuent sa mémoire! » Que les beaux arts se réunissent pour conserver ses » traits immortels, et transmettre à la postérité l'éclat » de ses triomphes! Que les sciences s'applaudissent » d'être l'objet de ses vues et de ses bienfaits! Que l'his» toire fidèle représente, dans tous les âges, ses nobles » exemples à ceux qui exercent un grand pouvoir sur les

» hommes ! Qu'elle rappelle que l'Egypte aussi fut le » théâtre de sa gloire, et préserve de l'oubli toutes les » circonstances de cet événement extraordinaire ! Qu'elle » entretienne sans cesse les monarques ses successeurs, » des pensées généreuses qui l'ont toujours animé pour » la félicité des peuples, les progrès des arts et l'honneur » du nom Français ! »

(La suite de cette analyse sera donnée régulièrement de bulletin à bulletin. On croit qu'elle pourra être terminée dans le n° 58.)

DESCRIPTION physique et historique des Cafres, etc.; par M. ALBERTI (1).

(DEUXIÈME EXTRAIT.)

CHAPITRE XI. *Manière de vivre et occupations domestiques des Cafres.* 104-114. — Il règne une espèce d'ordre dans le ménage des Cafres. Nous ne décrirons pas leurs cabanes, dont la construction n'offre rien de particulier. Ce peuple subsiste principalement du produit de son bétail : c'est au père et à ses fils qu'est exclusivement confié le soin du troupeau. Le bétail tient lieu de tout au Cafre ; c'est l'unique objet de ses pensées et de ses affections ; lui-même le conduit au pâturage, le ramène dans l'enclos, et trait les vaches. Le Cafre est le véritable *Boukolos* des idylles de Théocrite ; nous retrouverons même, dans M. Albert, la confirmation la plus frappante d'un trait de caractère que le faux goût du moderne a voulu blâmer chez le poëte grec. « *Doux est le chant de la vache* », dit

(1) A Amsterdam, chez M. *Maaskamp*. Voyez le Bulletin, n° 48.

un des bergers de Théocrite. Cette expression ne paroîtra pas outrée à ceux qui liront le passage suivant de M. Alberti. « Quelquefois le beuglement particulier d'une » vache a quelque chose de si flatteur pour l'oreille d'un » Cafre, qu'il n'a point de repos qu'il n'en ait fait l'ac-» quisition, et que pour l'avoir il la paye beaucoup au-» dessus de sa valeur. » Il n'est rien de plus commun que de voir les cornes des bœufs et des vaches, ordinairement très-longues dans ce pays, courbées en tous sens et imitant diverses figures, suivant la fantaisie du propriétaire : tantôt, dirigées d'après le contour de la tête, elles viennent se réunir, par les extrémités, sous le cou de l'animal; tantôt, de deux cornes, l'une est courbée en ce sens, tandis que l'autre se redresse au-dessus de la tête; d'autres imitent le bois de diverses espèces d'antilopes. M. Barrow se trompe, lorsqu'il dit qu'on façonne les cornes des vaches en y appliquant un fer chaud. Voici le véritable procédé qu'on y emploie : dès que les cornes de la génisse ont acquis la longueur d'environ deux pouces, on les découpe et les taille longitudinalement d'un côté, jusqu'à ce que le sang commence à couler; la corne se courbe d'elle-même dans le sens opposé aux entailleures; c'est en variant la direction de celles-ci, qu'on varie l'inflexion de la corne.

Le chien le mieux dressé n'obéit pas plus ponctuellement à son maître, que ces bêtes à cornes n'obéissent à leur conducteur. Un coup de sifflet arrête subitement le plus nombreux troupeau de bœufs; un autre coup suffit pour le remettre en mouvement.

L'agriculture est confiée aux soins des femmes. Toute la besogne des hommes à cet égard se borne à former, avec des amas d'épines, un enclos tel que le permettent les buissons, les arbres et les rochers. On cultive le mil-

let, le maïs, les melons d'eau, le tabac, et quelques pommes de terre. Le melon d'eau est d'une espèce inconnue dans la colonie du Cap. Les femmes sèment d'abord leurs blés, et ensuite elles remuent la terre avec une sorte de bêche d'un bois très-dur. Les mauvaises herbes arrachées par la bêche, sèchent par-dessus la terre, et garantissent un peu les jeunes plantes des ardeurs du soleil. On conserve le millet d'une manière singulière : on creuse, dans l'enclos des vaches, un trou circulaire, donnant au fond plus d'étendue qu'à l'embouchure, et on en durcit les parois en y tenant, pendant quelque temps, du feu allumé ; on y dépose ensuite le millet ; on bouche l'orifice du trou d'abord avec de l'herbe sèche, et puis avec une large pierre plate ; on recouvre le tout avec du fumier, pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans ce magasin.

Chap. XII. *Soumission des enfans envers leurs parens. Relations de parenté. Respect pour les vieillards.* P. 115-118. Rien de plus touchant que la peinture des Cafres, sous ces rapports. Les enfans respectent leurs pères durant toute leur vie. Jamais on ne voit un fils ou un gendre ingrat refuser des secours à ses parens âgés : on ne conclut aucune affaire sans consulter le chef de la famille. Un Cafre pauvre tombe-t-il malade ? ses proches se cotisent pour payer les frais de la guérison.

Chap. XIII. *Condition et mœurs des femmes.* Page 119-125. Les femmes, exclues dans la règle de toutes les délibérations publiques, sont pourtant très-souvent consultées par les chefs des hordes : dans leurs ménages, elles exercent sur leurs maris un doux empire, fondé sur l'amour et affermi par la pudeur, la modestie et la fidélité. Quoique les jeunes filles puissent impunément accorder leurs faveurs à qui bon leur semble, il règne beaucoup de décence extérieure dans leur maintien. M. Barrow s'est

probablement trompé, en affirmant qu'une fille cafre, interrogée si elle étoit mariée, découvroit sa gorge, et même quelquefois d'autres appas plus secrets. Cet usage n'existe que parmi les Hottentots. Les femmes jouissent même, en temps de guerre, d'un respect tellement inviolable, que les deux partis les emploient comme ambassadeurs.

Chap. XIV. *Amour et mariage chez les Cafres.* Pag. 126–141. Le jeune homme qui se choisit une épouse, doit en payer l'acquisition aux parens : quelquefois il cherche d'avance à s'assurer des affections de sa future, mais ordinairement il traite cette affaire comme un simple marché. Dix vaches suffisent, dans la règle, pour toucher le cœur des parens. La volonté de la jeune fille n'est pas toujours consultée, et on la force quelquefois même, par des châtimens corporels, à se conformer aux intérêts de la famille. Au bout de quelques jours, les parens et les proches de la fiancée la conduisent, entourée de ses jeunes amies, au hameau qu'habite le futur ; là, ils trouvent rassemblés le chef de la horde avec sa suite, la famille du jeune homme, et tout le voisinage. La fiancée subit, dans un lieu écarté, en présence de toutes les parentes de son futur époux, un examen rigoureux de toutes les parties de son corps. On tue ensuite une quantité de bétail proportionnée au nombre des assistans. Quatre jours se passent en festins, chants et danses. Au quatrième jour, les compagnes de l'épousée lui peignent tout le corps d'ocre rouge ; deux d'entre elles, assises à ses côtés, la dépouillent de tous ses vêtemens, excepté un tablier qui lui enveloppe les hanches : elle doit faire, dans cet état, le tour de l'assemblée, pour convaincre tout le monde qu'elle n'a aucun vice de conformation ; elle est enfin présentée au chef, qui lui adresse un discours sur les devoirs du mariage : il l'exhorte à soi-

gner le ménage de son époux, à s'appliquer à la culture de la terre, et à se conduire en femme honnête. Elle remercie le chef de ces sages avis : alors paroît le jeune époux, et le chef lui adresse les paroles suivantes : « Maintenant que tu quittes la cabane de ton père pour » te mettre à la tête de ta propre maison, gouverne-la » en homme ; comporte-toi de manière que non-seulement » ment la viande et le lait ne manquent point pour la » nourriture de ta femme et de tes enfans, mais que tu » puisses aussi recevoir convenablement le chef, ainsi » que tout autre hôte qui se présenteroit chez toi, et que » tu sois en état de payer au chef la taxe qui lui est due. » Pour terminer la noce, les hommes qui se trouvent présens offrent à l'épousée une corbeille remplie de lait, en lui disant : « Voici du lait des vaches appartenant à la » famille de ton époux. » Elle prend la corbeille, et la porte à sa bouche, tandis que toute l'assemblée fait éclater sa joie par des sauts et des gestes, en répétant : elle boit le lait ! Cette belle cérémonie est comme le sceau de l'alliance entre les deux familles.

Jusqu'à ce qu'une femme ait mis son premier enfant au monde, ses parens ne font point usage du lait des vaches qu'ils ont reçues pour dot ; mais après ses premières couches, ils font, à leur tour, présent d'une pièce de bétail à leur gendre, et celui-ci distribue des présens de moindre valeur aux frères et aux sœurs de sa femme. En général, les familles unies par des mariages ne laissent passer aucune occasion de se donner mutuellement des marques d'affection, et de se témoigner combien elles se trouvent heureuses des liens qui les unissent.

Jamais un oncle n'épouse sa nièce, ni une tante son neveu ; le mariage n'a pas non plus lieu entre cousins-germains. On assure même qu'entre des personnes liées

par ces degrés de parenté, il n'existe jamais de commerce secret. Ce n'est pas une loi écrite, mais une ancienne opinion qui maintient ces règles. Dès la conclusion du mariage, le beau-père et la bru, la belle-mère et le gendre ne doivent jamais se trouver en tête-à-tête, tant le seul soupçon d'inceste révolte cette nation.

La polygamie se trouve établie parmi les Cafres, d'après un principe très-spécieux. Les femmes s'abstiennent de tout commerce avec leur mari pendant le temps qu'elles allaitent leurs enfans : cette abstinence contribue à conserver la vigueur de la nation ; les enfans sont mieux allaités, et les mères moins épuisées ; mais le mari acquiert aussi, par-là, le droit de chercher compagnie ailleurs. Il est donc d'usage que tout homme à son aise possède à la fois deux femmes légitimes ; les chefs et les riches en ont quelquefois sept à huit. Rarement cette pluralité de femmes trouble la paix du ménage. L'égalité des soins, des affections et des travaux ne laisse pas à la jalousie occasion de germer. En cas de dispute, la plus jeune des épouses cède, et va se loger dans une hutte particulière.

L'adultère, suivant les Cafres, ne peut être commis que par la femme ; le mari n'est pas obligé à la fidélité conjugale. Ils ont coutume de dire : « L'homme est fait » pour toutes les femmes, la femme n'est faite que pour » son époux. » Cependant les femmes convaincues d'adultère ont peu de chose à craindre : ordinairement le mari les garde, et adopte même les bâtards ; mais il fait tomber toute sa vengeance sur le séducteur, qui est condamné à payer une amende de quelques vaches.

CHAP. XV. *Vie civile des Cafres.* P. 142-151. —Quoique passionnés pour le commerce et avides de gain, les Cafres n'emploient aucune ruse dans le trafic. Les colons hollandais des frontières n'en usoient pas de même ; et

la conduite de ces individus pouvant avoir des suites fâcheuses pour toute la colonie, le gouverneur Jansens avoit défendu tout commerce avec les Cafres. Cette nation possède des forgerons passablement adroits.

CHAP. XVI. *Penchant pour la chasse, et manière de chasser.* P. 152–159. — Les Cafres vont à la chasse par troupes nombreuses ; quelques femmes font partie de ces caravanes, mais la plupart restent avec les enfans, les vieillards et les bestiaux. Superstitieux en tout, les Cafres ont introduit une pratique bizarre jusque dans la guerre qu'ils font aux animaux. Avant l'ouverture de la chasse, l'un d'eux prend une poignée d'herbe qu'il tient devant sa bouche, figurant ainsi une bête fauve ; la troupe entière le poursuit en poussant de grands cris : l'homme qui joue l'animal, se laisse tomber comme s'il étoit blessé ; on se presse autour de lui, en criant *hi ! hi ! hi !* et on fait semblant de l'achever à coups de sagaies. Cette cérémonie est regardée comme indispensable pour le succès de la chasse.

M. Albuti décrit les diverses méthodes de chasse employées par les Cafres. Ces Africains n'osent guère attaquer un troupeau d'éléphans. Ce n'est que quand un de ces animaux s'écarte de la troupe, qu'ils peuvent quelquefois réussir à le tuer. Sachant par expérience que l'éléphant, quand il se voit entouré de flammes, ne bouge pas, au moins pendant le jour, ils mettent le feu tout autour de lui, à l'herbe sèche et aux buissons ; ils s'approchent ensuite de l'animal ainsi cerné, et lui décochent une multitude de traits ; mais il est difficile, à cause de l'épaisseur de sa peau, de le percer assez profondément, même aux endroits du corps où la blessure pourroit être mortelle ; de sorte que l'éléphant s'évade pendant la nuit, et

que les chasseurs sont souvent obligés de le poursuivre pendant plusieurs jours.

Chap. XVII. *Bienveillance, hospitalité, divertissemens en usage chez les Cafres.* P. 160-166. — Ici encore l'auteur se montre très-favorable aux Cafres. Quelque économes et sobres que soient ces peuples dans leur ménage ordinaire, ils reçoivent leurs hôtes avec toute la prodigalité qui est en leurs moyens. Tout étranger est accueilli, et le voyageur, parvenu à un endroit habité par des Cafres, peut en toute sûreté compter sur un asile et des alimens; on fait encore plus, on lui offre une compagne pour la nuit.

Leurs danses et leur musique ont paru monotones à M. Alberti.

(La fin à un cahier prochain.)

Essai sur la Géographie minéralogique des environs de Paris, avec une Carte géognostique et des coupes de terrain, par MM. G. Cuvier, Chevalier de la Légion d'honneur, Secrétaire perpétuel de l'Institut de France, etc.; et A. Brongniart, Correspondant de l'Institut, Ingénieur au Corps impérial des Mines, etc., etc.

« Les différentes substances dont le globe est l'assemblage, dit M. *Haüy*, placées dans leurs positions respectives par le concours de diverses causes, offrent un spectacle tout nouveau, même pour l'œil le mieux familiarisé avec l'aspect des minéraux transportés du sein de la terre dans nos collections. Ici on les voit rapprochés et disposés dans un ordre symétrique; et la nature, franchissant de tous côtés ces limites artificielles tracées par nos mé-

thodes, sépare ce que nous avions réuni, associe et confond ce que nous avions séparé. D'une part elle fait ressortir, par des contrastes frappans, des substances qui se touchent et adhèrent ensemble, et, d'une autre part, elle ménage des passages graduės. »

Telles sont les réflexions que nous présente l'illustre auteur de la cristallographie, avant d'exposer les élémens imparfaits de cette science spéculative, que les modernes ont nommée *géologie*. Ainsi ce savant, qui, par un enchaînement de combinaisons et un ordre admirable, est parvenu à déterminer les caractères distinctifs de toutes les productions du règne minéral; ce savant, dis-je, qui à lui seul a créé une grande et belle science, paroît cependant se méfier de la justesse de son raisonnement, de la force de son génie et de sa vaste érudition, lorsqu'il s'agit de fixer sur des principes invariables la théorie de cette science qui doit embrasser la classification historique et physique de tous les phénomènes que présente notre globe dans les *trois règnes*. En effet, quel est le véritable savant qui, en examinant le cercle de nos connoissances positives, oseroit se hasarder d'y vouloir rattacher l'immense chaîne de spéculations géologiques? Et lorsque les géologues les plus célèbres nous apprennent que le but principal de leurs recherches est de connoître l'*origine* de ces groupes ou assemblages de minéraux qui constituent la masse de notre globe, de démêler dans la composition de ces divers terrains les indices d'une formation plus ancienne ou plus récente; enfin de considérer à la fois les formes de ces grandes masses, leur gisement, leurs relations de position, leur structure, leur enchaînement et leur correspondance; lorsque les premiers géologues, disons-nous, prétendoient nous expliquer, par des systèmes hasardeux, et l'état présent de la terre, et celui qui l'a précédé, il étoit facile de prévoir que les systèmes des uns seroient renversés par ceux des autres, et que le doute *seul* resteroit.

Mais la géologie des savans modernes n'est point si ambitieuse; elle ne cherche point à compiler des systèmes; elle ne s'avise point à suppléer au silence des faits par des conjectures et des hypothèses; elle ne commence pas sa doctrine par une théorie qui veut tout expliquer. Une longue expérience avoit appris à ses auteurs que cette science ne peut être cultivée sans le secours de l'ob-

servation ; que les systèmes ne doivent être que les résultats et les conséquences des faits, et que ce n'est que dans l'étude de la nature que nous pouvons découvrir ce qui existe, et rechercher les traces de ce qui a déjà existé.

Dégagée de l'appareil des hypothèses, cultivée avec des dispositions plus modestes, la géologie se représente bientôt dans le rang des sciences dont elle a adopté l'ordre et l'économie. Les diverses branches d'histoire naturelle lui indiquent maintenant la marche qu'elle doit suivre lorsqu'elle se propose d'étudier les opérations de la nature ; et la physique, en l'éclairant de ses lumières, lui recommande sa philosophie, ses principes et son exactitude.

Sans doute cette géologie moderne, je veux dire la science qui s'occupe uniquement de déterminer l'ordre et la superposition de divers terrains qui constituent la masse du globe, est encore fort peu avancée. Nous connoissons même à peine la direction des principales chaînes de montagnes ; ainsi il faudra encore bien des années avant de parvenir à quelques conclusions générales qui puissent servir de base pour cette science. Mais lorsque nous voyons se succéder rapidement des observateurs tels que *Dolomieu* et *Werner*; lorsque nous apercevons, dans toutes les parties du monde, des voyageurs tels que *Pallas* et *Humboldt*, tels que *Deluc* et *Léopold de Buch*, nous pouvons espérer que la géologie formera bientôt une des plus vastes et des plus belles sciences.

L'ouvrage que nous annonçons au public mérite, sous ce rapport, toute notre attention. Les savantes recherches de MM. Cuvier et Brongniart, sur les diverses sortes de terrains qui composent le sol des environs de Paris, les ont conduit à des découvertes intéressantes, et à des résultats qui seront sans doute très-heureux pour la science, lorsque de nouveaux faits viendront confirmer les nombreuses observations de ces savans distingués.

Il n'entre point dans le plan de ces Annales d'examiner les explications que MM. Cuvier et Brongniart viennent de donner des phénomènes qu'ils avoient observés, avec la théorie et les observations des savans qui les avoient précédés dans leur voyage dans les environs de Paris : nous nous bornerons à présenter à nos lecteurs un extrait succinct des nouveaux faits rapportés par ces célèbres naturalistes.

La contrée dans laquelle cette capitale est située, disent MM. Cuvier et Brongniart, est peut-être l'une des plus remarquables qui aient encore été observées, par la succession de divers terrains qui la composent, et par les restes extraordinaires d'organisations anciennes qu'elle recèle. Des milliers de coquillages marins, avec lesquels alternent régulièrement des coquillages d'eau douce, en font la masse principale; des ossemens d'animaux terrestres, entièrement inconnus, en remplissent certaines parties; d'autres ossemens d'espèces considérables par leur grandeur, et dont nous ne trouvons quelques analogues que dans les pays fort éloignés, sont épars dans les couches les plus superficielles; un caractère très-marqué d'une grande éruption venue du sud-est est empreint dans les formes des corps et les directions des collines principales; en un mot, il n'est point de canton plus capable de nous instruire sur les diverses révolutions qui ont terminé la formation de nos continens.

Ce pays, continuent MM. Cuvier et Brongniart, a cependant été fort peu étudié sous ce point de vue. Nous pensons que l'on ne verra point sans intérêt les résultats de recherches aussi neuves sur un sujet qui est si près de nous.

Le bassin de la Seine est séparé de celui de la Loire par une vaste plaine élevée, dont la plus grande partie porte vulgairement le nom de *Beauce*, et dont la portion moyenne et la plus sèche s'étend du nord-ouest au sud-est, sur un espace de plus de quarante lieues, depuis Courville jusqu'à Montargis.

Cette plaine s'appuie, vers le nord-ouest, à un pays plus élevé, et surtout beaucoup plus coupé, dont les rivières d'Eure, d'Ilan, de Rille, d'Orne, de Mayenne, de Sarthe, de Loire, etc., tirent leurs sources. Ce pays, dont la partie la plus élevée formoit autrefois la province du Perche et une partie de la Basse-Normandie, appartient aujourd'hui au département de l'Orne.

La ligne de séparation physique de la Beauce et du Perche passe à peu près par les villes de Bonnevalle, Alluye, Illiez, Courville, Pontgouin et Verneuil.

Sa chute, du côté de la Seine, se fait par deux lignes, dont l'une, à l'occident, regarde l'Eure; l'autre, à l'orient, regarde immédiatement la Seine. La première va de Dreux vers Mantes; l'autre part d'auprès de Mantes;

passe par Marly, Meudon, Palaiseau, Marcoussy, la Ferté-Alais, Fontainebleau, Nemours, etc.

Mais il ne faut pas se représenter ces deux lignes comme directes ou uniformes; elles sont au contraire sans cesse inégales et déchirées; de manière que si cette vaste plaine étoit entourée d'eau, ses bords offriroient des golfes, des caps, des détroits, et seroient partout environnés d'îles et d'îlots. Ainsi, dans nos environs, la longue montagne où sont les bois de Saint-Cloud, de Ville-d'Avray, de Marly et des Aluets, etc., qui s'étend depuis Saint-Cloud jusqu'au confluent de la rivière de Mauldre dans la Seine, feroit une île séparée du reste par le détroit où est aujourd'hui Versailles, par la petite vallée de Sèvres et par la vallée du parc de Versailles.

L'autre montagne, qui porte Bellevue, Meudon, les bois de Verrière, ceux de Chaville, formeroit une seconde île, séparée du continent par la vallée de Bièvre, et par celle des coteaux de Jouy.

Mais ensuite, depuis Saint-Cyr jusqu'à Orléans, il n'y a plus d'interruption complète, quoique les vallées où coulent les rivières de Bièvre, d'Ivette, d'Orge, d'Etampes, d'Essonne et de l'Oing, entament profondément le continent du côté de l'est.

La partie de la côte la plus déchirée, celle qui présenteroit le plus d'écueils et d'îlots, est celle qui porte vulgairement le nom de Gâtinais français, et surtout sa portion qui comprend la forêt de Fontainebleau.

Les pentes de cet immense plateau sont en général assez rapides, et tous les escarpemens qu'on y voit, ainsi que ceux des vallées, indiquent que sa nature physique est la même partout, et qu'elle est formée d'une masse prodigieuse de sable fin qui, recouvrant toute cette surface, passe sur tous les autres terrains ou plateaux inférieurs sur lesquels cette grande plaine domine.

Sa côte qui regarde la Seine depuis la Mauldre jusqu'à Nemours, formera la limite du bassin que nous avons à examiner.

De dessous ces deux extrémités, c'est-à-dire vers la Mauldre et un peu au-delà de Nemours, sortent immédiatement deux portions d'un plateau de craie qui s'étend en tous sens et à une grande distance, pour former toute la Haute-Normandie, la Picardie et la Champagne.

Les bords inférieurs de cette grande ceinture, qui, du

côté de l'est, passent par Montereau, Sezanne, Epernay, et de celui de l'ouest, par Montfort, Mantes, Gisors, Chaumont, pour se rapprocher de Compiègne, complètent, avec la côte *sableuse* que nous venons de décrire, la limite naturelle de ce bassin.

Mais il y a cette grande différence, que le plateau sableux qui vient de la Beauce est supérieur à tous les autres, et par conséquent le plus moderne, et qu'il finit entièrement le long de la côte que nous avons marquée; tandis qu'au con ire le plateau de craie est naturellement plus ancien et inférieur à tous les autres; qu'il ne fait que cesser de paroître au dehors le long de la ligne que nous venons d'indiquer, mais que, loin d'y finir, il s'enfonce visiblement; qu'on le retrouve partout où l'on creuse assez profondément, et que même, dans quelques endroits, il se relève et se reproduit pour ainsi dire en perçant les couches supérieures.

On peut donc se représenter que les matériaux qui composent le bassin de Paris ont été déposés dans un vaste espace creux, dans une espèce de golfe dont les côtes étoient composées de craie. Ce golfe formoit peut-être un cercle entier, une espèce de grand lac; mais il est impossible de le reconnoître maintenant, vu que ses bords, du côté sud-ouest, ont été recouverts par le grand plateau sableux dont nous avons parlé d'abord.

Au reste, ce grand plateau n'est pas le seul qui ait recouvert la craie. Il y en a plusieurs en Champagne et en Picardie, qui, quoique plus petits, sont de même nature, et peuvent avoir été formés en même temps. Ils sont placés, comme lui, immédiatement sur la craie, dans les endroits où celle-ci étoit assez haute pour ne pas se laisser recouvrir par les matériaux du bassin de Paris.

Après avoir déterminé les limites géographiques du bassin de Paris, MM. Cuvier et Brongniart nous exposent les caractères des diverses sortes de terrains qui constituent le sol de ce bassin. Ils commencent par la description de la craie, qui est la plus ancienne des matières que nous ayons dans ces environs, et ils terminent par le plateau sableux, le plus nouveau de nos produits géologiques.

Entre ces deux extrêmes, MM. Cuvier et Brongniart traitent de matières moins étendues, à la vérité, mais plus variées, qui avoient rempli la grande cavité de la craie, avant que le plateau de sable s'y déposât.

Ces matières, disent ces observateurs ingénieux, peuvent se diviser en deux *étages*.

Le premier, qui couvre la craie partout où elle n'étoit pas assez élevée, et qui a rempli tout le fond du golfe, se subdivise lui-même en deux parties égales en niveau, et placées, non pas l'une sur l'autre, mais bout à bout; savoir:

Le plateau de calcaire siliceux non coquillier.

Le plateau de calcaire grossier coquillier.

Nous connoissons assez les limites de cet étage du côté de la craie, parce que celle-ci ne le recouvre point; mais ces mêmes limites sont masquées en plusieurs endroits par le second étage, et par le grand plateau de sable qui forme le troisième, et qui recouvre une grande partie des deux autres.

Le second *étage* est formé de gypse et de marne. Il n'est pas répandu généralement, mais seulement d'espace en espace, et comme par *taches*; encore ces taches sont-elles très-différentes les unes des autres par leur épaisseur et par les détails de leur composition. Ces deux étages intermédiaires, aussi bien que les deux étages extrêmes, sont recouverts, et tous les vides qu'ils ont laissés sont en partie remplis par une autre sorte de terrain mélangé aussi de marne et de silice. C'est ce terrain que MM. Cuvier et Brongniart appellent *terrain d'eau douce*, parce qu'il fourmille, disent ces savans, de coquilles d'eau douce *seulement*.

Telles sont les grandes masses dont se compose ce canton, et qui en forment les différens étages. Mais en subdivisant chaque étage, on peut arriver encore à plus de précision, et l'on obtiendra des déterminations minéralogiques plus rigoureuses, qui donnent jusqu'à onze genres distincts de couches.

Enumération des diverses sortes de terrains qui constituent le sol des environs de Paris.

1° Formation de la craie;
2° ———— de l'argile plastique;
3° ———— du calcaire grossier et de *son grès marin*.
4° ———— du calcaire siliceux;
5° ———— du gypse à ossemens et du premier terrain d'eau douce;
6° ———— des marnes marines;

7° ———— du grès sans coquilles et du sable;
8° ———— du grès marin supérieur;
9° ———— des meulières sans coquilles et du sable argileux;
10° ———— du second terrain d'eau douce, comprenant les marnes et meulières à coquilles d'eau douce;
11° ———— du limon d'atterrissement, tant ancien que moderne, comprenant les cailloux roulés, les poudingues, les marnes argileuses et les tourbes.

MM. Cuvier et Brongniart remarquent que la craie ayant été considérée, par plusieurs géologues, comme une formation très-récente, il est résulté de cette fausse opinion qu'elle a été mal caractérisée. Ces célèbres naturalistes prouvent, par les fossiles qu'elle renferme, que la craie a été suivie de quatre à cinq formations très-distinctes, et qui indiquent un long espace de temps et de grandes révolutions entre l'époque du dépôt de ce calcaire, et celle où nos continens ont reçu la forme qu'ils ont actuellement.

Presque toute la surface de la masse de craie est recouverte d'une couche d'argile plastique. Si l'on compare les couches de craie avec les couches d'argile, on remarque, 1°. qu'on ne trouve dans l'argile aucune des fossiles qu'on rencontre dans la craie; 2°. qu'il n'y a point de passages insensibles entre la craie et l'argile. Ainsi, disent MM. Cuvier et Brongniart, il semble qu'on peut conclure de ces observations, premièrement: que le liquide qui a déposé la couche d'argile plastique, étoit très-différent de celui qui a déposé la craie, puisqu'il n'y vivoit aucun des animaux qui habitoient dans les eaux qui ont déposé la craie.

Secondement: qu'il y a eu nécessairement une séparation tranchée entre le dépôt de la craie et celui de l'argile, puisqu'il n'y a aucune transition entre ces deux sortes de terrains.

Le calcaire grossier ne recouvre pas toujours l'argile immédiatement; il en est souvent séparé par une couche de sable plus ou moins épaisse. A partir de ce sable, la formation calcaire se compose de couches alternatives de calcaire grossier plus ou moins dur, de marne argileuse et de marne calcaire; mais il ne faut pas croire que ces divers bancs y soient placés au hasard et sans règle : ils

suivent toujours le même ordre de superposition dans l'étendue considérable qu'ont parcourue MM. Cuvier et Brongniart. Cette circonstance dans l'ordre de superposition des couches les plus minces et sur une étendue de douze myriamètres, est sans doute un des faits les plus remarquables qui aient été constatés à la suite des recherches de ces savans. Il doit en résulter, pour les arts et pour la géologie, des conséquences d'autant plus intéressantes, qu'elles seront fondées sur une autorité aussi respectable.

Les premières couches et les plus inférieures de la formation calcaire sont les mieux caractérisées : les autres systèmes de couches sont moins distincts. C'est encore en observant scrupuleusement les diverses sortes de coquilles que renferment ces couches, que MM. Cuvier et Brongniart nous représentent les résultats de leurs recherches de la manière suivante.

1°. Les fossiles du calcaire grossier ont été déposés lentement et dans une mer tranquille, puisque ces fossiles s'y trouvent par couches régulières, qu'ils ne sont point mêlés, et que la plupart y sont parfaitement conservés. 2°. Que ces fossiles sont entièrement différens de la craie. 3°. Qu'à mesure que les couches de cette formation se déposoient, les espèces ont changé; qu'il y en a plusieurs qui ont disparu, tandis qu'il en a paru de nouvelles; enfin, que le nombre des espèces des coquilles alloit toujours en diminuant, jusqu'au moment où elles ont totalement disparu.

La situation géologique du calcaire siliceux est, pour ainsi dire, parallèle à celle du calcaire marin. C'est dans ce terrain que se trouve une sorte de pierre connue sous le nom de *meulières*, qui semble avoir été la carcasse siliceuse du calcaire.

Le terrain que MM. Cuvier et Brongniart ont nommé *gypseux*, n'est pas seulement composé de gypse; il consiste en couches alternatives de gypse et de marne argileuse et calcaire. Le gypse est placé immédiatement au-dessus du calcaire marin. On reconnoît, tant à Montmartre que dans la colline qui semble en faire la suite, trois masses de gypse. La plus inférieure est composée de couches alternatives et peu épaisses de gypse, de marne calcaire et de marne argileuse; elle renferme tantôt des coquilles marines, tantôt une grande quantité de coquilles

d'eau douce. La seconde masse, ou la masse intermédiaire, ne diffère de la précédente que parce que les bancs gypseux sont plus épais, et que les couches marneuses y sont moins multipliées. C'est principalement dans cette masse qu'on a trouvé les poissons fossiles. La masse superficielle, que l'on nomme ordinairement la première, est la plus remarquable et la plus importante. Les bancs de gypse les plus inférieurs de cette première masse, renferment des sels qui semblent se fondre dans la matière gypseuse. On y trouve journellement des squelettes et des ossemens épars d'oiseaux et de quadrupèdes inconnus. Mais ce qui est bien plus remarquable et beaucoup plus important, par les conséquences qui en résultent, c'est qu'on y trouve des coquilles d'eau douce; ce qui démontreroit suffisamment la vérité de l'opinion de Lamanon et de quelques autres naturalistes, qui pensent que le gypse de Montmartre et des autres collines du bassin de Paris s'est cristallisé dans des lacs d'eau douce. MM. Cuvier et Brongniart rapportent ici de nouveaux faits qui doivent confirmer cette opinion.

Cette masse supérieure est essentiellement caractérisée par la présence de squelettes et de mammifères qui peuvent servir à la faire connoître lorsqu'elle est isolée.

Le grès sans coquille est une des dernières formations. Il recouvre constamment les autres, et n'est ordinairement recouvert que par les meulières sans coquilles et par la formation du terrain d'eau douce qui ne contient point de fossiles.

Le grès marin supérieur, ou plutôt la dernière formation marine de nos continens, est placé au-dessus du gypse, des marnes, et même au-dessus des sables et des grès sans coquilles. Il renferme des coquilles marines d'espèces assez variées et semblables à celles des bases inférieures du calcaire.

« Il y a donc aux environs de Paris, disent MM. Cuvier et Brongniart, trois sortes de grès, quelquefois semblables entre eux par leur caractère minéralogique, mais très-différens par leur position ou par leur caractère géologique. Le premier, le plus inférieur, fait partie des couches de la formation du calcaire marin grossier, et renferme généralement les mêmes espèces de coquilles que ce calcaire. Le second surmonte la formation gypseuse, et même la formation de marne qui le recouvre.

C'est le plus étendu, mais il ne renferme aucune coquille. Le troisième n'est recouvert que par la dernière formation d'eau douce, et renferme, comme le premier, un grand nombre de coquilles marines.

« En observant cette dernière formation marine, continuent MM. Cuvier et Brongniart, placée dans une position si différente des autres, on ne peut s'empêcher de réfléchir aux singulières circonstances qui ont dû présider à la formation des couches que nous venons d'examiner. En reprenant ces couches depuis la craie, on se représente d'abord une mer qui dépose sur son fond une masse énorme de craie et de mollusques d'espèces particulières. Cette précipitation de craie et des coquilles qui l'accompagnent cesse tout à coup; des couches d'une toute autre nature lui succèdent, et il ne se dépose d'abord que de l'argile et du sable; mais bientôt une autre mer, ou la même, produit de nouveaux habitans, nourrit une prodigieuse quantité de mollusques testacés, tout différens de ceux de la craie; elle forme sur son fond des bancs puissans, composés, en grande partie, des enveloppes testacées de ces mollusques. Peu à peu cette production de coquilles diminue, et cesse aussi tout-à-fait; la mer se retire, et le sol se couvre d'eau douce; il se forme des couches alternatives de gypse et de marne qui enveloppent et les débris des animaux que nourrissent ces lacs, et les ossemens de ceux qui vivoient sur leurs bords. »

« La mer revient; elle nourrit d'abord quelques espèces de coquilles bivalves et coquilles turbinées. Ces coquilles disparoissent, et sont remplacées par des huîtres. Il se passe ensuite un intervalle de temps, pendant lequel il se dépose une grande masse de sable. Il faut croire qu'il ne vivoit alors aucun corps organisé dans cette mer, ou que leurs dépouilles ont été complètement détruites; car on n'en voit aucun débris dans ce sable; mais les productions variées de la seconde mer inférieure reparoissent, et on retrouve, au sommet de Montmartre et dans d'autres collines, les mêmes coquilles qu'on a trouvées dans les couches moyennes du calcaire grossier. »

« Enfin, la mer se retire entièrement pour la seconde fois; des lacs ou des mares d'eau douce la remplacent, et couvrent des débris de leurs habitans presque tous les sommets des coteaux et les surfaces mêmes de quelques-unes des plaines qui les séparent. »

La formation des meulières sans coquilles consiste en sable argilo-ferrugineux, en marne argileuse et en meulières proprement dites. Ces trois substances ne paroissent suivre aucun ordre dans leur superposition. Le caractère géologique des meulières proprement dites est l'absence de tout corps organisé.

La seconde formation du terrain d'eau douce se compose, aux environs de Paris, de deux sortes de pierres de silex et de calcaire. Tantôt ces deux pierres se présentent indépendamment l'une de l'autre; tantôt elles sont mêlées et comme pétries ensemble. Le calcaire d'eau douce est assez pur et le plus commun : mais ce qui caractérise essentiellement cette formation, c'est la présence des coquilles d'eau douce et des coquilles terrestres, presque toutes semblables, pour les genres, à celles que nous trouvons dans nos marais. Le terrain d'eau douce est extrêmement répandu, non-seulement aux environs de Paris jusqu'à trente lieues au sud, mais on le trouve encore dans d'autres parties de la France. MM. Cuvier et Brongniart pensent que la grande étendue de ce terrain aux environs de Paris, doit nécessairement faire admettre l'existence de grands amas d'eau douce dans l'ancien état de la terre; ce qui seroit plus probable, disent ces savans, que d'admettre la présence de la mer sur le sol qui constitue actuellement notre continent.

Non-seulement la présence de ce terrain suppose des lacs immenses d'eau douce, mais elle suppose encore, dans ces eaux, des propriétés que nous ne retrouvons plus dans celles de nos marais et de nos lacs, qui ne déposent que du limon friable.

La formation que MM. Cuvier et Brongniart ont nommée *limon d'atterrissement*, est composée de sable de toutes les couleurs, de marne, d'argile, et quelquefois même du mélange de ces trois matières, imprégnées de carbone, ce qui lui donne un aspect brun ou noir. Il contient des cailloux roulés : mais ce qui le caractérise plus particulièrement, ce sont les débris des grands corps organisés qu'on y observe. On trouve encore, dans cette formation, de gros troncs d'arbres, des ossemens d'éléphans, de bœufs et d'autres grands mammifères.

D'après MM. Cuvier et Brongniart, le limon d'atterrissement a été déposé sur le fond des vallées et des bassins qui ont été creusés dans les terrains.

C'est à l'existence de ces débris de corps organisés, qui ne sont pas encore entièrement décomposés, qu'on doit attribuer les émanations dangereuses et pestilentielles qui se dégagent de ces terres lorsqu'on les remue pour la première fois, après cette longue suite de siècles qui s'est écoulée depuis leur dépôt. Quoique très-moderne en comparaison des autres, cette formation est encore antérieure aux temps historiques, et on peut dire que le limon de l'ancien monde ne ressemble en rien à celui du monde actuel, puisque les bois et les animaux qu'on y trouve sont entièrement différens de ceux qu'on connoît jusqu'à présent.

Après avoir fait connoître les caractères et l'ordre de superposition des différentes sortes de roches qui composent le terrain des environs de Paris, MM. Cuvier et Brongniart donnent la description détaillée des formations qu'ils viennent de déterminer.

Nous regrettons que la nature de ce journal ne nous permette pas de nous étendre davantage sur ce savant ouvrage ; mais ce que nous en avons dit doit suffire pour en faire apprécier l'importance et le mérite par ceux d'entre nos lecteurs qui s'occupent des études géologiques. Une belle carte, du plus grand format, accompagne cet ouvrage, et en est digne par son exécution soignée.

(*Article de M.* Rosenstein.)

L'Égypte sous les Pharaons, ou Recherches sur la Géographie, la Religion, la Langue, les Ecritures et l'Histoire de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse; par Champollion *jeune, Docteur ès-lettres, Professeur adjoint d'Histoire à la Faculté des Lettres de l'Académie de Grenoble, Membre de la Société des Sciences et des Arts de la même ville.*

Tome Ier, *Introduction géographique*. A Grenoble, chez Peyronard, 1811, in-8° de 67 pages.

Cette introduction a été publiée il y a déjà quelques mois; nous n'avons différé jusqu'à ce jour d'en donner l'analyse, que dans l'intention d'en parler avec une plus parfaite connoissance. Aujourd'hui qu'une lecture attentive nous permet de l'apprécier, nous nous empressons de payer à M. Champollion les éloges que méritent la hardiesse et l'étendue de son entreprise.

Le jeune professeur entre en matière par des considérations bien exprimées sur l'histoire ancienne de l'Egypte, dont il attribue la décadence à ses communications trop multipliées avec les étrangers. De ces aperçus généraux, il passe à l'examen des causes qui ont introduit une infinité de mots grecs dans la nomenclature des villes de l'Egypte, et il les trouve dans les efforts que faisoient les Grecs pour trouver partout des rapports entre leur religion et celles des autres peuples, entre leurs divinités et les divinités étrangères. « Ainsi, dit-il, *Athor* leur parut » être leur Aphrodite, *Amour* leur Zeus, *Phtha* leur Hé» phaïstos, *Néith* leur Athênê, *Hôr* (Horus) leur Apol» lon, *Thôouth* (Thoth) leur Hermès; enfin Isis et » Osiris furent pour eux les noms de la lune et du soleil. »

D'après de pareils préjugés, doit-on s'étonner de la confusion qui s'introduisit dans la géographie *grecque* de l'Egypte, à mesure que cette contrée fut plus fréquentée par les Grecs, et lorsqu'enfin ils s'y furent établis? Ecrire cette géographie avec le seul secours des écrivains grecs ou même latins, car ces derniers ne sont que les copistes des premiers, ce seroit répéter beaucoup d'erreurs, employer des matériaux déjà mis en œuvre, et consacrer un temps précieux à un travail peu utile à la science.

L'identité de la langue copte et de la langue que parloient les anciens Egyptiens, ne peut plus être contestée. Sans rapporter ici les preuves irrécusables de cette identité, il suffit de renvoyer les personnes qui conserveroient encore quelques doutes sur cet objet, aux savantes recherches de M. Etienne Quatremère sur la langue et la littérature de l'Egypte. S'il existe un moyen réel de rétablir les noms défigurés ou traduits tant bien que mal par les Grecs, de reconnoître les véritables dénominations de plusieurs villes, c'est sans doute dans les écrits des Coptes qu'il faut le chercher; c'est là seulement qu'on peut s'attendre à trouver la vérité; c'est là aussi que M. Champollion doit puiser les preuves dont il s'appuiera. Faire connoître les noms égyptiens du royaume, du fleuve, des provinces et des villes de l'Egypte, tel est son but; les nombreux extraits des manuscrits coptes ou des textes publiés, telles sont ses ressources. On voit que quoique son plan soit différent de celui qu'a suivi M. Et. Quatremère, dans la composition de ses Mémoires géographiques sur l'Egypte, les résultats de son travail doivent avoir beaucoup de rapport avec ceux de ce savant orientaliste qui, dans un âge peu avancé, réunit une vaste érudition à beaucoup de critique. L'un a donné une liste alphabétique de tous les lieux dont les noms se trouvent dans les auteurs coptes; l'autre présentera ces mêmes noms disposés selon l'ordre géographique. M. Champollion, en citant les ouvrages qu'il a consultés, ne nomme point les Mémoires géographiques; ce qui ne doit point surprendre, puisqu'ils s'imprimoient à peu près dans le même temps que son *Introduction*. On peut seulement observer que M. Et. Quatremère, dans la préface de ses *Recherches sur la Langue et la Littérature de l'Egypte*, ouvrage souvent mis à contribution par M. Champollion,

annonce que ses *Mémoires* sont terminés et sur le point d'être publiés.

Après avoir indiqué les sources où il a puisé, relevé quelques erreurs de Kircher et donné de nouvelles preuves de l'identité du copte et de l'ancien égyptien, M. Champollion observe, avec raison, que les Arabes ont conservé assez fidèlement les noms égyptiens; en effet, Amrou, vainqueur de l'Egypte, ayant confié aux Coptes le soin de lever les impôts et de former les rôles, ceux-ci introduisirent les dénominations qu'ils avoient conservées, et les communiquèrent aux géographes orientaux. D'ailleurs la prononciation des Arabes avoit bien plus d'analogie avec la prononciation des Coptes qu'avec celle des Grecs. Ces réflexions conduisent M. Champollion à rechercher les causes particulières de l'altération des noms égyptiens, chez les écrivains grecs : une des principales est la différence de prononciation. L'alphabet grec ne fournissoit point de lettres pour exprimer plusieurs sons de la langue d'Egypte ; l'alphabet arabe, mieux fourni, les représentoit pour la plupart. De là vient aussi que les Arabes ont conservé beaucoup de mots, que les Grecs n'avoient pas essayé de traduire, mais qu'ils avoient défigurés. Plusieurs exemples viennent à l'appui de cette assertion : les mots arabes sont rendus en lettres latines, d'après un système de permutation que l'auteur prend soin d'expliquer; les mots coptes sont écrits avec leurs propres caractères; un alphabet copte termine cette Introduction. En parlant de l'identité du copte et de l'ancien égyptien, M. Champollion annonce qu'il a fait une étude particulière de l'inscription égyptienne de Rosette, et qu'il a adopté un nouvel alphabet. Il se réserve de développer son opinion dans le cours de son ouvrage. Les savans qui peut-être étoient persuadés de l'impossibilité de rien ajouter au beau travail de M. Akerblad, sur cette inscription, n'apprendront sans doute pas cette découverte sans intérêt.

Nous ne devons pas oublier de faire observer qu'un tableau analytique de la géographie d'Egypte, sous les Pharaons, est joint à cette introduction, tirée seulemen à trente exemplaires; ce tableau paroîtra dans le premier volume de l'ouvrage de M. Champollion.

En publiant cette brochure, le but de l'auteur n'a sans

doute été que d'annoncer au monde savant le travail dont il s'occupe, et de prévenir ceux qui se proposeroient de donner un ouvrage semblable au sien. C'est du moins ce que porte à conclure la lecture de cette introduction, qui n'offre que des réflexions générales, des observations déjà faites, mais qui a le mérite de les offrir exprimées dans un style clair et élégant. Nous sommes persuadés que, bien qu'il promette beaucoup, M. Champollion remplira avec fidélité ses engagemens envers le public, et que s'il ne fait pas complètement connoître l'*Égypte sous les Pharaons*, au moins il présentera tout ce qui a été dit sur cette contrée célèbre, disposé dans un ordre méthodique, purgé de toute erreur, et dégagé de tous les détails d'une érudition trop souvent fastidieuse. *A. J....*

De Lingua russica ex eadem cum samscrdamica matre orientali prognata... scripsit C. G Anton. Wittemberg. In-8°.

Voltaire, qui souhaitoit aux Russes plus d'esprit et moins de consonnes, ne se seroit jamais douté qu'on découvriroit un jour une grande analogie entre ce peuple et celui de l'Inde. M. Anton n'est pas le premier qui cherche dans l'Inde l'origine d'une langue européenne : Vallancey a établi, il y a long-temps, une comparaison entre le dialecte irlandais et les langues indiennes, d'où il conclut que les Irlandais sont sortis de l'Inde ; en Espagne on a prétendu découvrir des racines indiennes dans les mots basques, et des auteurs allemands ont trouvé beaucoup de rapport entre les langues indienne et allemande ; ils en tirent également la conséquence que les Allemands doivent leur origine aux peuples de l'Indus et du Gange. M. Anton prouve maintenant que la langue russe dérive de la même source, ou plutôt que le russe et le sanscrit viennent d'une langue plus ancienne, répandue autrefois dans l'Orient ; il croit que c'est la langue mède ou perse. Le savant Schlœzer s'étoit aperçu que le russe ressembloit plus aux langues du midi qu'à celles du nord de l'Europe, et il affirmoit que de quatre mots russes, trois

venoient de l'allemand, du grec ou du latin. Le continuateur de l'excellent ouvrage de M. Adelung sur les langues, se contente aussi de remarquer que le russe offre un mélange de mots slaves, grecs, finnois et allemands. M. Anton tient peu de compte de ces remarques, et établit avec assurance son opinion particulière : pour prouver d'abord l'analogie entre le russe et le sanscrit, il compare dans les deux langues quelques parties du discours ; il trouve que la simplicité est le caractère dominant de l'une et de l'autre, et qu'elles ont plusieurs formes semblables. Par exemple, dans l'ancien sanscrit, il n'y a que deux temps, le présent et le prétérit; de même, dans le russe, il n'y a que ces deux temps, car le futur y est un temps composé. Lorsque les Russes veulent exprimer l'imparfait, ou le plus que parfait, ils sont obligés d'ajouter au prétérit ces mots : *nedawno*, il n'y a pas long-temps; *dawno*, il y a long-temps. Ce qui rapproche encore le russe des anciennes langues orientales, surtout du chaldéen et de l'hébreu, c'est qu'il n'a pas de temps propre au subjonctif ou à l'optatif; particularité qu'on ne remarque pas dans d'autres langues slaves, telles que le polonais, le bohémien, l'esclavon. Le prétérit se forme aussi dans le russe de la même manière que dans le sanscrit; par exemple, au lieu de dire *je fus*, on dit dans ces deux langues *moi été*. Ce verbe sanscrit *asmi*, je suis, est presque le même que le verbe *esmi* des Russes. L'indien a plusieurs désinences pour l'ablatif; il en est de même dans la langue russe (1).

Après avoir établi plusieurs analogies de ce genre, M. Anton passe à la comparaison des mots. Il découvre dans le russe beaucoup de mots orientaux; par exemple, *sowaka*, chien, ressemble au mot *σπακα*, par lequel, selon Hérodote, les Mèdes désignoient cet animal; *tamo*, là, est le *tam* des Chaldéens; *dwajam* en sanscrit, et *dwa* en russe, signifient le nombre deux. Afin que l'on puisse mieux comparer le sanscrit avec le russe et les autres langues slaves, M. Anton présente une liste de mots que je vais transcrire fidèlement :

(1) Aucune de ces analogies n'existe *exclusivement* entre le sanscrit et le russe. Elles prouvent en même temps, *plus* et *moins*, que M. Anton semble en conclure.

(*N. d. R.*)

Français.	Sanscrit.	Russe.	Polonais.	Wende.
Œil.	Ak-schi.	Oco.	Oko.	Woko.
Nez.	Nasa.	Nos.	Nos.	Noss.
Bouche.	Oschda.	Usta.	Usta.	Husta.
Os.	Asti.	Kostj.	Saschl.	Kostsch.
Manger.	Adu.	Edatj.	Jesch.	Jehsch.
Donner.	Dedhatu.	Dajatj.	Dasch.	Dasch.
Mère.	Mata.	Matj.	Matka.	Matka.
Frère.	Bhrader.	Brat.	Brat.	Bratsch.
Joug.	Yga.	Ihgo.	Jarsmo.	Jahrj.
Feu.	Aghui.	Ohgonj.	Ogien.	Hogenj.
Eau.	Va.	Woda.	Woda.	Woda.
Jour.	Dina.	Denj.	Dsien.	Schenj.
Nuit.	Nisha.	Notschi.	Noz.	Noz.
Nouveau.	Nava.	Nowuii.	Nowij.	Nowi.
Veuve.	Vidhava.	Wdowa.	Wdowa.	Hudowa.
Mien.	Mama.	Moi.	Moy.	Moi.
Tien.	Tawa.	Twoi.	Twoij.	Twoi.
Sien.	Sva.	Swoi.	Swoij.	Swoi.
Ainsi.	Itha.	Da.	Ale.	Jo.
Non.	Na.	Ni.	Ni.	Nje.
Porte.	Dvar.	Dwerj.	Drzwiami.	Schuria.
Mort.	Mritja.	Smerlj.	Ssmiersch.	Ssmiersch.
Vache.	Go.	Korowa.	Korowa.	Krowa.

Pour expliquer cette analogie entre le russe et le sanscrit, M. Anton établit l'hypothèse suivante : L'histoire nous apprend que Ninus, roi de Babylonie, de Perse et de Médie, soumit tous les peuples de l'Orient (Justin, l. 1, c. 1); il a donc pu se faire que les Russes, qui étoient sans doute un peuple nomade, se soient dirigés vers le septentrion, pour sauver leurs troupeaux; Hérodote assure du moins que les Scythes émigrèrent par cette raison, et que, pressés par les Massagètes, ils passèrent l'Araxe et parvinrent dans la contrée voisine du fleuve Dniester. Les Russes peuvent avoir pris le même chemin, et s'être avancés ensuite vers le Borysthène. Cette assertion devient plus probable, si l'on admet, avec M. Schrœck, que les Russes descendent des Roxolans, qui, du temps de Tibère, demeuroient entre le Borysthène et le Don (Strabon, l. 7); car, selon la remarque d'Hérodote, les bords du Borysthène offroient d'excellens pâturages. Ils paroissent être revenus ensuite aux rives du Dniester, où Jornandès place les *Antes*, le peuple le plus vaillant de tous les Scythes ; ils s'étendoient jusqu'au Danube,

d'après l'assertion de cet auteur. Nestor, dans ses Annales, dit aussi que les Slaves qui se sont établis en Russie, sont venus des rives du Danube. Ainsi, une partie des Slaves, après avoir demeuré sur le Danube, principalement sur la rive orientale, s'est établie en Russie, tandis que d'autres Slaves sont allés s'établir en Allemagne. On trouve, en effet, que le polonais et le wende ressemblent beaucoup à l'allemand, tandis que le russe n'a de commun avec cette langue que les mots dérivés de leur source commune, le mède.

Voilà l'hypothèse de M. Anton. Elle ne me paroît pas satisfaisante : si quelques ressemblances entre les locutions et les mots de deux langues suffisoient pour leur attribuer une origine commune, on pourroit en conclure que toutes les langues du globe ont la même source ; car il n'y en a pas deux qui n'aient de commun quelques locutions et un assez grand nombre de mots. Je voudrois qu'une société savante donnât pour sujet de prix cette question : Jusqu'à quel point deux langues peuvent-elles se ressembler, sans avoir une origine commune? Je crois du reste que toutes les langues doivent beaucoup à l'Orient, le berceau des peuples. M. Anton promet de prouver, dans une autre dissertation, que la langue des Topinambours, en Brésil, dérive du chinois. J'ose lui prédire qu'il trouvera des incrédules, s'il n'apporte pas des preuves plus fortes que celles dont il s'est servi dans ce petit traité (1).

(*Article de M.* DEPPING.)

M. Kotzebue et M. Fortia d'Urban.

Il existe un M. *Fortia d'Urban*, auteur de vingt ou trente petits volumes sur l'histoire, ignorés en France. Ce *savant* est pourtant très-connu en Allemagne, ainsi qu'on peut le juger par l'article suivant, traduit du Recueil annuel intitulé : *Corbeille de Fleurs de Clio*; par M. *Kotzebue.*

(1) Les mots sanscrits qui peuvent se retrouver dans le russe ou dans les autres dialectes du slavon, proviennent sans doute du *gothique* ou du *teutonique*, langues incontestablement alliées avec le sanscrit. Nous donnerons un mémoire sur ce sujet. (*N. du R.*)

« *Histoire et Théorie du Déluge d'Ogyges ou de Noé.* »

» Un visionnaire, nommé *Fortia d'Urban*, nous a donné sous ce titre le neuvième volume de ses rêves sur l'histoire primitive de ce petit maudit ballon que nous sommes condamnés à habiter. Dans le premier volume de cet ouvrage, le savant auteur nous avoit prouvé que les Saliens furent des gens qui mangèrent beaucoup de sel, et qui passèrent leur vie à travailler dans les salines liguriennes. On doit effectivement être étonné de la quantité de sel et de sagesse que M. Fortia d'Urban a su répandre dans cet ouvrage. Dans le second volume, il cherche à pénétrer dans les secrets de la création. Est-ce Dieu qui a créé la terre? — Comment a-t-il fait pour lancer cette boule dans l'espace infini? Existera-t-elle toujours? — Voilà ce que l'auteur ne peut proprement pas savoir. Mais il sait cependant, et il en est sûr et certain, que la terre existe. — Quelles furent les premières nations qui l'ont habitée? On trouve des hommes de toutes les couleurs et de toutes les formes; sont-ils tous de même origine? ou sont-ce des races différentes? Notre terre a subi de fortes secousses et de grandes révolutions; des régions entières furent inondées par la mer, et des montagnes furent transformées en vallées. Comment tout cela s'est-il passé? A quelle époque et en quel temps? Quoique M. Fortia d'Urban soit un membre de l'académie celtique, il n'en est pas plus heureux dans les réponses qu'il fait à ces questions tant de fois proposées avant lui. Dans tout ce qu'il dit, il n'y a absolument rien de nouveau; il se contente de piller tantôt Buffon, Delamétherie et de Laplace; tantôt Berosus et Platon. Mais ce qu'il y a surtout de plus singulier, c'est que jamais cet auteur n'est embarrassé de trouver une réponse. Si vous lui demandez pourquoi l'on a donné le nom d'Afrique à l'une des quatre parties du monde, vite il vous dira que, dans la langue des Belges, *afreken*, *africken*, *afruckin*, veut dire partager, diviser ou déchirer. Ainsi l'Afrique avoit été probablement détachée de l'Europe par une de ces grandes révolutions qui sont survenues sur notre globe, et les Belges, qui sans doute l'avoient appris les premiers, appelèrent cette partie *Afrique*. Les autres peuples de l'Europe, qui tous savoient parfaitement la langue belge, ont adopté cette dénomination. — L'Es-

pagne, nous dira encore ce savant, s'appeloit autrefois *Hespérie*, *Celtibérie*; mais après avoir été séparée de l'Afrique, on trouve convenable de lui donner un autre nom. Comme l'Afrique fut autrefois la nourrice de l'Espagne ; on avoit choisi le mot *Spaanen*, qui, d'après le dictionnaire d'Halma, signifie *sevrer*; et c'est de là que dérive le mot *Espagne*. — Voilà ce que l'on peut appeler une histoire savante de l'antiquité.

» Les traditions de tous les peuples parlent d'un grand déluge, où les sommets des montagnes les plus élevées furent recouverts par les eaux. Ce phénomène est certainement un des plus remarquables que nous rapporte l'histoire. Moïse nous a transmis des détails sur le déluge de Noé. Les Grecs parlent d'un déluge d'*Ogyges*, et les Chinois font mention de celui d'*Yao*. Le déluge d'Ogyges ne fut point général. Les hommes se sauvèrent sur les montagnes, et survécurent à la destruction. Le déluge d'*Yao* dura fort long-temps. L'empereur de la Chine fit alors rassembler son grand conseil, pour réfléchir sur les moyens d'arrêter ce déluge continuel; mais on dit que lui et son conseil déclarèrent qu'il n'y avoit aucun autre moyen que d'attendre avec patience la diminution des eaux. — Notre savant auteur ne croit nullement au déluge de Noé; mais, pour ne pas être soupçonné d'hérésie, il nous prouve, avec une érudition peu commune, que l'on pourroit être bon chrétien sans croire au déluge.

» Arrivé à Ogyges, il entre dans les recherches les plus savantes. Qui étoit cet Ogyges? d'où vient-il? à quelle époque vivoit-il? sur quels pays s'étendit son règne? Toutes ces questions sont discutées par M. Fortia d'Urban, avec une intelligence et un zèle sans égal : il parvient à répondre à toutes, et voici comment : Homère, dit-il, parle d'une certaine île *Ogygien*, où la belle Calypso avoit reçu le jeune Télémaque. Homère assure que cette île se trouvoit dans l'Océan. Or, il n'y a point de doute que cet Océan ne soit la mer Méditerranée; et en cherchant bien, on trouveroit encore que l'île *Ogygien* n'étoit pas loin de Malte. Maintenant il est évident qu'il ne s'agit que d'avoir recours à l'étymologie, pour trouver que c'est l'île de Gozo ou Gozzo, voisine de Malte, qu'Homère désigne sous le nom d'*Ogygien*; car on n'a qu'à lire, à la place de *Goz* «*Og*», et à la place de *Zo* «*Gygien*», et on trouvera parfaitement *Ogygien*. C'est donc sur cette île que

vivoit d'abord *Ogyges*. Mais lorsque le déluge approcha, il se sauva sur un vaisseau, et partit en droiture pour l'Arménie, où il s'arrêta quelque temps sur le mont Ararat, d'où il repartit pour la Béotie ; et de là il vint enfin à Thèbes, pour s'y établir. Voilà pourquoi les anciens avoient souvent appelé *Thèbes* la ville Ogygienne.

» Tels sont les résultats des savantes recherches de l'auteur. Les discussions de ce dissertateur s'étendent encore de plus sur tout ce qui a le moindre rapport avec les déluges et les tremblemens de terre. Ainsi il nous parle du mouvement de la terre, de l'atmosphère, de l'inclinaison de son axe, de la mer, de l'origine des vents et des fleuves, de la dispersion des peuples, etc., etc. ; mais il ne nous apprend absolument rien de nouveau sur toutes ces belles choses. »

Nous n'ajouterons aucune réflexion à ce morceau littéralement traduit. M. Fortia d'Urban est membre de l'académie celtique.

Variétés de Géographie et d'Histoire.

Nouveaux détails sur le volcan sous-marin des îles Açores. — Nous avons donné les premiers une notice détaillée sur les éruptions volcaniques qui ont eu lieu l'année dernière, près les îles Açores. Voici une lettre, adressée à l'éditeur du journal le *Palladium*, de Boston, par un Américain qui a séjourné à l'île San-Miguel, et qui donne de nouveaux renseignemens sur ce mémorable phénomène.

« Dans les premiers jours du mois de juin 1811, les habitans de l'île de San-Miguel furent alarmés et étonnés par l'apparition d'une fumée qui sembloit sortir de la terre, se répandoit sur la partie occidentale de l'île, et s'y maintenoit l'espace de deux jours. Cette fumée étoit tellement imprégnée de particules sulfureuses, que les habitans craignirent d'en être suffoqués. Les deux jours passés, on aperçut une éruption immense, qui venoit du fond de l'Océan, à un endroit où l'eau avoit *cinquante* brasses de profondeur, à environ *six lieues* (1) marines

(1) *League.*

anglaises de la principale ville de l'île San-Miguel, nommée Posa Delgada, et à un mille du rivage. Cette éruption continua pendant deux jours : elle ne produisit que du feu et de la fumée ; sa sphère d'activité paroissoit s'étendre à environ trois milles autour du centre ; elle disparut tout à coup pendant plusieurs heures, mais ce ne fut que pour recommencer à une lieue plus à l'ouest, dans la même distance du rivage. »

» Ce fut alors qu'on vit une des scènes les plus terribles et les plus magnifiques que contemplèrent jamais les yeux d'un homme. Que le lecteur peigne à son imagination enflammée un effroyable volcan sous-marin, dans le plus fort de son activité, rejetant continuellement d'énormes masses du feu le plus étincelant, masses superbement nuancées des couleurs de l'arc-en-ciel, et mêlées de colonnes de fumée, tandis que de gros quartiers de roches sont lancés à une étonnante hauteur perpendiculaire, jusqu'à ce que leur force d'impulsion étant consommée, ils redescendent avec une rapidité progressive, pour reprendre, à ce qu'il semble, leur position dans les eaux ; qu'il ajoute à cette scène le tonnerre épouvantable d'une grande bataille navale, et il aura une idée complète de ce spectacle sublime et terrible. »

» Cette dernière éruption dura six jours. Quand elle eut cessé, et que la fumée se fut dissipée, on vit à l'endroit même une petite île, composée de rochers cimentés par des laves semblables à celles que rejettent les volcans connus. Cette île, presque ronde, est estimée avoir un mille de circonférence ; le milieu est occupé par un bassin rempli d'eau, et ayant environ un demi-mille de circonférence. »

» Durant ces monstrueux efforts de la nature, de nombreuses secousses de tremblemens de terre furent ressenties dans toute l'île. Le seul désastre dont nous avons entendu parler, fut la destruction de sept petites maisons en pierre, dans l'ouest de l'île ; elles furent entièrement renversées et démolies. Les habitans se sauvèrent par une fuite très-précipitée. »

» Une visite à l'île nouvelle vient d'être projetée, et nous procurera sans doute des détails intéressans pour la navigation et l'histoire naturelle. »

» Trois *gentlemen* ont déjà essayé de s'en approcher

avant que l'éruption fût entièrement terminée ; mais ils ont failli payer de leur vie cette curiosité trop ardente. Malgré tous leurs efforts, ils sentirent leur bateau attiré comme par une *succion* de l'air, pendant l'espace d'un demi-mille, à ce qu'il leur parut, et jusqu'au milieu de l'épaisse fumée. Ils y restèrent une heure et demie, très-effrayés de leur position périlleuse : lorsqu'enfin ils revirent la clarté du jour, ils furent très-surpris de voir leur visage, leurs mains, leurs habits et leurs voiles presque entièrement noircis, et le pont de leur bateau couvert, jusqu'à l'épaisseur d'un pouce, d'une cendre fine et noire comme celle qu'on voit dans l'atelier d'un forgeron. »

» Cette île nouvelle est située par la latitude de 37 degrés 46 minutes, et la longitude de 25 degrés 63 minutes O. de Grenwich. On n'est pas encore certain si un bâtiment peut passer entre cette île et San-Miguel. »

En comparant cette lettre avec les renseignemens publiés dans notre bulletin, n° 46 (tome XVI, p. 136–138), on croira s'apercevoir de quelques légères différences ; mais il faut observer qu'il paroît y avoir eu, pendant les années 1810 et 1811, plusieurs éruptions, accompagnées chacune de circonstances différentes. Nous nous flattons de pouvoir encore mettre sous les yeux de nos lecteurs d'autres relations sur ces événemens mémorables.

État actuel du Malstrom. — La Charybde de la Norwège, bien plus redoutable que celle de Sicile, semble, depuis deux ans, augmenter de rapidité et de violence. La période même du mouvement de ce tourbillon est changée ; il s'arrête à présent quinze à vingt minutes, de cinq en cinq heures. Les vaisseaux ne sont plus en sûreté à la distance de huit à neuf milles anglais, et la force attractive du tourbillon, lorsqu'une tempête l'agite et l'augmente, les atteint même à dix milles, et les entraîne impétueusement dans le détroit, où les attend un naufrage inévitable. Les grands animaux marins éprouvent le même sort. Deux bâtimens qui, du continent de la Norwège, se rendoient à l'île de Vigten, en 1810, s'étoient approchés du Malstrom à la distance de neuf milles, et se croyoient en pleine sûreté, puisque l'activité du tourbillon n'étoit censée s'étendre à plus de six milles ; ils furent subitement entraînés, et périrent avec tout leur équipage.

Le journal américain qui donne ces détails, assure même qu'il s'est formé au nord de l'île Moskoe, voisine du Malstrom, une nouvelle île longue de dix milles sur cinq de large, et n'ayant aucune trace d'une origine volcanique; mais tout ce récit a besoin de confirmation. Les relations que nous venons de nous ouvrir avec la Norwège, nous procureront des renseignemens sur ce point et sur bien d'autres.

Pilier naturel gigantesque. — On vient de découvrir, non loin de la célèbre *Chaussée du Géant*, dans le comté d'Antrim, en Islande, un pilier d'un seul morceau, haut de six cents pieds et large de deux cents. On ne dit pas si c'est du basalte, mais c'est probable. Des piliers semblables ne paroissent pas rares à l'île Van-Diémen; *voyez* l'Atlas du Voyage de d'Entrecasteaux.

Commerce de la Chine. — Dans l'année 1811, il s'est opéré une révolution singulière dans les relations commerciales de la Chine avec le reste du monde. Jusqu'alors cet empire étoit considéré comme le gouffre qui engloutissoit les métaux précieux tirés des mines du Pérou et du Mexique. Il paroît qu'une partie de ces trésors va retourner en Europe. Le manque absolu de plusieurs matériaux bruts a ouvert les yeux des Chinois sur la folie qu'il y avoit à retenir captif, par pure jalousie, un objet qui tire sa valeur principale de ce qu'il est employé comme signe représentatif dans le commerce. Les contrées voisines de l'empire chinois ont les premières ressenti les effets de ce changement. Les Indes orientales ont reçu de Canton des envois considérables de numéraire; l'argent est devenu si abondant à Calcutta, que les intérêts, autrefois extrêmement élevés, sont descendus à peu près au même taux où il est en Europe. Enfin, les vaisseaux des Indes ont rapporté en Europe une masse d'argent monnoyé et en barres, estimée à sept millions de piastres. La permission d'en exporter de Canton n'est toutefois que temporaire.

Découvertes anglaises dans la Nouvelle-Hollande. — Les Anglais annoncent plusieurs découvertes sur les côtes de cette immense île. Un bâtiment allant de l'Ile-de-France à Java, a longé la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, y a trouvé des contrées plus fertiles

et des habitans plus hospitaliers que ne l'annonçoient les relations des voyageurs précédens. Les cartes anglaises furent trouvées en défaut de quatre degrés de longitude. Les relevés et les observations ont été envoyés à Londres. Un autre bâtiment anglais a suivi la carte méridionale, et a examiné l'*île des Kangourous*, que nous nommons *île Decrès*, et qui avoit été parfaitement explorée par l'expédition sous les ordres de Baudin. A 70 milles dans le nord-ouest de cette île, ils ont trouvé un grand et vaste port. C'est probablement le *port Champagny*, également découvert par les Français.

Pour peu que l'on prolonge encore l'inexplicable retard de la suite du *Voyage aux terres australes*, les Anglais auront vu de nouveau tout ce que nos Français ont découvert; ils en auront publié des cartes, ils y auront établi leur nomenclature, et les tardives réclamations des compagnons de Baudin pourront à peine les forcer à nous en restituer la gloire.

Nouveau Voyage en Italie.

M. Adolphe Dureau de la Malle, qui a publié une traduction en vers des Argonautiques de Valérius Flaccus, et un voyage dans les Pyrénées, vient d'employer l'année dernière à parcourir l'Italie. Il a comparé, sous leurs divers rapports, les chaînes des Pyrénées, du Jura, des Alpes, des monts Euganéens et de l'Apennin. Il a été vivement frappé des beaux travaux de la route du Simplon, surtout dans la partie qui regarde l'Italie, et qui, resserrée le long du torrent de la Doveria, entre deux murailles granitiques de 10,000 pieds de hauteur, offroit des obstacles presque insurmontables. Dans sa route de Milan à Venise, il n'a point oublié d'aller rendre ses hommages aux lieux qui virent naître deux grands poëtes, Virgile et Catulle. Les ruines de la maison de ce dernier existent encore. Située dans une position délicieuse, à l'extrémité de la péninsule Sirmion, au milieu des flots bleuâtres du Benacus, elle semble toucher aux glaciers des Alpes, et est entourée de bosquets d'oliviers superbes. On voit, avec plaisir, l'asile du poëte protégé par l'arbre de Minerve et des Muses. Il ne reste que le sol de la maison

de Virgile ; tout autour des marais, un sol nu, un air pestilentiel : et cependant, sur cette terre désolée, s'annonce un nouveau prodige; une seconde Mantoue s'élève au village de Pietole, et, par ses puissantes fortifications, la nouvelle citadelle double la résistance de cette ville, déjà presque imprenable. A Ferrare, M. Dureau a visité la prison du Tasse et la maison de l'Arioste; il a recueilli quelques lettres et quelques vers inédits du chantre de Godefroy, dont les manuscrits se conservent dans la bibliothèque de la ville. A Venise, il a vu un vaisseau de ligne en rade, et dix en construction. Il a soigneusement visité les lieux célèbres par de grands faits d'armes : dans la Lombardie, les champs de bataille de Marignan et de Pavie, d'Arcole et de Rivoli; dans la Romagne, celui de Ravennes; dans l'Apennin, celui du Métaure, ont fixé tour à tour son attention. Ayant quitté les rives de l'Adriatique à Fano, il s'est rendu a Rome, en suivant l'ancienne voie Flaminienne, et a été étonné de la beauté de cette partie de l'Apennin, trop peu visitée, et qui, pendant cinquante lieues de suite, réalise les plus brillantes peintures que l'imagination des poëtes nous ait laissées de l'heureuse Arcadie. C'est la véritable patrie de l'arbre de Judée, du genêt d'Espagne, de la clématite bleue, de la gesse à larges fleurs, et de la jolie rose musquée, qui font la parure de nos jardins : on les y trouve sauvages sur toutes montagnes, au milieu des phylaria, des grenadiers et des myrtes. A Spolette, il a découvert les ruines, ignorées jusqu'alors, d'un grand édifice de construction romaine, qu'il présume avoir été un théâtre. Entre Borghetto et Otricoli, il a retrouvé le cratère d'où est sorti le grand courant de laves chargées de leucites, que la route traverse au-dessus de Malborghetto. Il s'est assuré que le sol de sept collines de la Rome antique est entièrement volcanique, et croit avoir retrouvé la véritable position de la roche Tarpéienne, qui n'est point celle qu'on lui assigne communément. Dans tout l'Etat romain, il a vu la soude cultivée en plein champ avec le plus grand succès, et de Terracine à Pestum, cinquante lieues de suite où le coton croissoit avec autant d'abondance que le blé dans nos climats. M. Dureau a visité les vingt-sept cratères de l'île d'Ischia, dont l'un jette encore de la fumée; il est monté sur la cime du mont Epomio, formée de tufs volcaniques argileux,

et sur celle du Vésuve, qui, au 17 septembre 1811, étoit percée de cinq cratères, dont un seul vomissoit de la fumée et des flammes. A Cumes, il a, Virgile à la main, retrouvé la fameuse grotte où la Sibylle rendoit ses oracles, et les substructions du temple d'Apollon, placé au-dessus de l'antre prophétique, que l'opinion vulgaire fixe au bord du lac Averne. Au monastère de la *Cave*, il a trouvé le prieur, M. Mazzacani, traduisant en vers les *Martyrs* de M. de Chateaubriand. Il a vu se continuer les fouilles de Pompéia, dont on découvre maintenant l'enceinte extérieure, et le déroulement des manuscrits d'Herculanum, dont il paroîtra bientôt un nouveau volume. Ce tome contiendra un ouvrage de Philodème sur la rhétorique, et un de Philostrate sur la morale. Il y avoit alors deux machines et quatre graveurs occupés à ce travail. Après avoir visité Procida, Nisida, Capri, Salerne, Sorrento, berceau du Tasse, et Linterne, tombeau de Scipion; après avoir observé en poëte et en naturaliste les golfes de Baies et de Pouzzoles, les lacs Averne et Achéron, le nouveau mont qui s'est élevé sur le lac Lucrin, enfin toute la scène mythologique et poétique des environs de Naples, le voyageur a été interroger les ruines de Capoue, le Tifate où campa Annibal, et le défilé des Fourches Caudines. A Caserte, il a remarqué avec étonnement des eucalyptus, des banksia et des camphres en pleine terre, qui avoient déjà quarante pieds de hauteur, et la végétation la plus vigoureuse. Il est vrai que de Salerne à Pestum, il avoit observé des dattiers chargés de fruits parfaitement mûrs. A son retour, il n'a point négligé Assise, dont la moitié de la population vit dans le célibat, et où se trouve la maison de Properce, occupée aujourd'hui par un savetier. Pérouse, le lac de Trasimène, Cortone, Arezzo, patrie de Pétrarque; la docte Florence, qui se vante d'avoir donné le jour aux ancêtres du plus grand des héros; Bologne, Modène, Plaisance et Parme ont excité tour à tour son attention. A Riéti, il a vu la culture du pastel et sa préparation perfectionnée à un point extraordinaire. Déjà l'Italie peut nous affranchir des tributs que nous payions pour le coton, l'indigo et la soude qu'employoient nos manufactures. A Parme, il a pu admirer les belles peintures à fresque dont le Corrège avoit décoré la chambre de l'abbesse du couvent de Saint-Paul, et qui étoient restées ignorées jusqu'à ce jour. De

Parme à Plaisance, il a exploré les champs de bataille de la Trebbia, et ceux où Sylla défit Carbon; il a examiné le Lodesan, si fameux par ses prairies, où souvent quatre ruisseaux passent les uns au-dessus des autres, et par ses excellens fromages, auxquels on donne à tort le nom de Parmesan. De là, en passant par Pavie, Tortone et Novi, il s'est rendu à Gênes; il y a trouvé un commerce de cabotage très-actif; tous les jours trente petits vaisseaux y entroient ou en sortoient chargés de produits de la France et de marchandises de l'Italie. Il y avoit cinq frégates dans la rade, plusieurs vaisseaux en construction; les bois arrivoient de la Corse en abondance. De Gênes, il est revenu à Pignerol et à Turin, en passant par Marengo et par Alexandrie, dont les immenses travaux qui, dans le siècle des merveilles, paroissent encore prodigieux, sont près de toucher à leur fin; tous les glacis sont plantés d'arbres et revêtus de gazon, ce qui donne l'aspect le plus riant au terrible appareil de la guerre. A Cumiane, il a été visiter les belles carrières de gneiss, qui fournissent les matériaux au pont de Turin, le seul dans l'empire qui soit construit de cette espèce de roche. Non loin de là, il a examiné les champs de bataille de Staffarde et de Marsailles. De Turin à Paris, il est revenu par la nouvelle route du Mont-Cenis, plus douce et plus sûre que celle du Simplon, mais aussi moins pittoresque. Au Mont-Cenis, il a trouvé toutes les maisons des cantonniers bâties, l'hospice achevé, le village fort avancé; à Lanslebourg, des casernes construites pour six mille hommes d'infanterie et de cavalerie; dans toute la Maurienne, de nouvelles routes ouvertes, tracées ou achevées sur une pente insensible; aux Echelles, un large chemin creusé sur les flancs de la montagne; à Lyon, une île marécageuse qui va devenir un palais superbe.

Il seroit bien à désirer que M. Dureau de la Malle voulût donner au public une relation de ce voyage.

Nouveaux ouvrages sur la Russie.

Il a paru, en Allemagne, un *Tableau de la Russie et de ses Habitans*, par M. *Soltau* (1 vol. in-8°), ouvrage impartial, sage et concis; il offre, en 200 à 300 pages, le

résultat des impressions qu'ont laissées dans l'esprit de l'auteur ses relations avec les Russes, pendant un séjour de dix-huit ans dans la résidence.

— *Spazierfarth nach Moskou*, c'est-à-dire *Promenade à Moskou*, petit ouvrage qui s'occupe beaucoup des édifices et du matériel de la ville.

— On publie à Moskou un *Dictionnaire géographique de la Russie*, en langue française. Nous en avons parcouru la première livraison, et elle nous a paru offrir un grand nombre d'articles neufs et détaillés. Nous en mettrons quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs.

— *Bagatelles*, ou *mes Promenades à Saint-Pétersbourg* (1). Ce petit ouvrage surpasse en grâce, en esprit, en nouveauté piquante, tout ce qu'on a écrit sur la résidence des empereurs de la Russie. C'est une série de miniatures dessinées avec goût et coloriées avec chaleur. Il est d'un Français qui demeure actuellement à Saint-Pétersbourg. Nous aurions pu en extraire un article très-amusant; mais la plupart de nos lecteurs aimeront sans doute mieux se procurer ces deux petits volumes, qui méritent d'être lus d'un bout à l'autre.

— *Voyage de Pallas dans les départemens méridionaux de la Russie*, traduit par MM. *de Boulaye* et *Tonnelier* (2). Quoiqu'il y ait déjà quelque temps que cette traduction ait été publiée, les journaux ne l'ont point assez fait connoître. Depuis six semaines, un des coopérateurs des *Annales* s'occupe d'en faire l'analyse. Nous devons d'avance assurer nos lecteurs que ce second voyage de M. Pallas, digne de la haute réputation de son auteur, renferme des détails non moins intéressans et instructifs que le premier, et que la traduction, ainsi que l'exécution des planches et cartes, répond au mérite du texte. C'est un livre qui ne doit manquer dans aucune bibliothèque géographique.

(1) Deux vol. in-18, chez M. *Klostermann*. Paris.

(2) Quatre vol. in-8°, avec beaucoup de vignettes et un *atlas* in-4° oblong, chez M. *Guillaume*, libraire, à Paris.

Nouvelles de Pologne.

L'ACADÉMIE des sciences et des lettres de Varsovie a chargé une commission de ses membres, parmi lesquels se trouve M. *Niemcewitz*, de continuer l'*Histoire générale de la Pologne*, commencée par M. Naruszewiez. En même temps, elle a invité M. Gley, commissaire du cercle du Radom, à traduire cette histoire en français. Nous nous empressons de recommander à l'attention de l'Europe savante cette grande et utile entreprise.

Le *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, par M. *Malte-Brun*, se vend actuellement chez M. Buisson, libraire, éditeur de ces *Annales*, 6 francs, et 7 francs 50 centimes, franc de port. Cet ouvrage, quoique composé à la hate et uniquement pour satisfaire les besoins du public, lors de la guerre de 1807, est encore le seul où l'on trouve une description géographique, tant soit peu complète, de toute la Pologne, dans le sens *historique* de ce nom, en y comprenant la Livonie, la Courlande, la Prusse, etc. Il ne nous convient pas d'en faire l'éloge; nous dirons seulement que les savans de la Pologne, en communiquant à l'auteur des observations critiques ou supplémentaires, ont reconnu que ce Tableau, malgré quelques imperfections, étoit ce qu'on avoit de mieux sur leur patrie.

ERRATA.

Page 230, ligne 9; baron *Fournier; lisez* baron *Fourier.*
—— 233, lignes 11 et 12; *même faute que dessus.*

OBSERVATIONS SUR LA COLONIE DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD,

FAITES EN L'ANNÉE 1804,

Par un Officier anglais.

(SUITE ET FIN (1).)

Vaisseaux marchands. Les bâtimens commerciaux de la colonie consistent en une douzaine de schooners ou de sloops du port de 30 à 60 tonneaux, employés à prendre des veaux marins dans le détroit de Bass, et en quelques bateaux et barques pontés et à demi-pontés, portant de 10 à 15 tonneaux, qui servent à transporter du grain de la rivière de George Hawkesbury au port Jackson. Il y a sur le chantier un brick de 250 tonneaux, et un second de 200; on y voit aussi quelques autres petites embarcations. Quelque préjugé qu'on puisse avoir en Angleterre contre la bonté du bois de la colonie de New-South-wales pour la construction des navires, d'après sa dureté et sa pesanteur, nous n'en garderons

(1) Voyez tom. XVII de ces Annales, ou cahier 49, page 69 et suiv.

pas moins notre opinion en faveur de ce bois en général, et plus particulièrement du cèdre et de l'acajou ou mahogani de la colonie, qui sont plus légers et plus aisés à couper que quelque espèce de chêne que ce soit.

Manufactures. Les uniques tentatives que l'on ait faites relativement à l'établissement de manufactures dans la colonie, se bornent à de la vaisselle de terre pour l'usage ordinaire de la table, et à quelques espèces de mousselines et de cotonnades grossières, tissues par les femmes des condamnés, pour se vêtir. On brasse aussi de la bière, et même en certaine quantité; mais comme on est forcé de substituer la feuille d'une espèce de solanum au houblon, la bière prend une saveur qui paroît assez désagréable jusqu'à ce qu'on s'y soit fait. La distillation des eaux-de-vie de grains est sévèrement défendue, d'après les mêmes principes d'après lesquels l'importation de ces eaux-de-vie est limitée et restreinte.

Les signes représentatifs ordinaires dans le commerce de la colonie sont des billets portant promesse de payer, et des eaux-de-vie. Il n'y a point de bornes ni de restriction à l'émission des premiers, soit quant au montant, soit quant aux personnes qui les émettent. Ces billets passent de main en main et

remplacent les espèces monnoyées, dont on ne connoît guère que les pennys ou sous anglais, qui ont ici une valeur nominale double, ou de deux pences. On ne voit point ici d'argent en circulation, à l'exception de quelques piastres-gourdes d'Espagne, occasionellement émises par le gouvernement, qui les tenoit en réserve pour l'achat de marchandises importées de l'Inde ou de l'Europe.

Ce défaut d'espèces circulantes, en ouvrant un vaste champ à l'extravagance, a été extrêmement nuisible à l'industrie; car les désirs de l'homme se multipliant à proportion de la facilité qu'il trouve à les satisfaire, celui qui voit qu'il peut se procurer tout ce dont il a besoin en mettant seulement son nom au bas d'un morceau de papier, sera souvent tenté d'émettre plus de billets qu'il n'en pourra jamais rembourser; et tel a été en effet le cas où se sont trouvés les habitans de la Nouvelle-Galles du Sud, aussi-bien que les banquiers d'Angleterre. De là résulte une foule de procès entre les détaillans et les propriétaires, leurs fournisseurs de matières premières; procès qui donnent une occupation continuelle au tribunal civil.

Le même manque de numéraire force les propriétaires à échanger les produits du sol contre les objets de consommation intérieure

dont ils ont besoin pour leurs ménages; mais le marchand qui a de ces objets à vendre, souvent n'a pas besoin de blé, mais bien d'argent; en conséquence, s'il consent à recevoir le grain, c'est au prix le plus bas possible; et c'est à quoi il parvient, non pas en réduisant le prix nominal du grain, mais en haussant le prix de ses propres marchandises : de cette manière, il peut toujours compter sur une quantité de blé, qu'il se procure à un prix si bas qu'il peut constamment écarter toute concurrence de la part du cultivateur, et livrer son grain au gouvernement à un taux plus bas que celui qu'il fixe.

Cette extorsion indirecte des marchands qui font la loi aux particuliers et au gouvernement, a engagé ce dernier à envoyer au dehors des assortimens de marchandises européennes, chargées sur les bâtimens de transport, pour être vendues aux colons à une avance de 50 pour 100 du premier coût: mais cette mesure semble avoir produit un mal qu'on n'avoit pas prévu; elle a diminué l'industrie des gens établis à la Nouvelle-Galles du Sud. Le cultivateur, sachant qu'il peut se procurer les marchandises dont il a besoin en les tirant à crédit des magasins du gouvernement, devient paresseux et insouciant. Le mot de gouvernement entraîne une idée d'éloignement et de généralité

qui l'empêche d'offrir un sens précis; ce qui conduit l'habitant à regarder la dette qu'il a contractée envers lui sous un tout autre point de vue qu'une dette de particulier à marchand. Il sait bien que le gouvernement ne peut employer les voies de rigueur pour le faire payer, sans détruire son propre but; aussi le débiteur remet-il de saison en saison à s'acquitter, sous le prétexte, faux ou vrai, que la récolte a été mauvaise, et continue à augmenter sa dette et à la porter jusqu'où elle peut aller, et même jusqu'à un point tel que tous ses efforts deviennent inutiles pour le mettre en état de s'acquitter, et qu'il reste nécessairement insolvable.

Commerce. Les objets pour lesquels la colonie a besoin de l'Europe, sont des draps de grande largeur, de la quincaillerie, de la mousseline, de la chapellerie, de la cordonnerie; les vins, le beurre, le savon, la taillanderie et les grosses pièces de serrurerie; de la voiture, des cordages et du plomb. La colonie tire de l'Inde des soieries et des cotonnades, du thé, du sucre, du café, des épices, du tabac, de la porcelaine, des eaux-de-vie, du riz. La consommation annuelle des productions de l'Inde n'excède pas la cargaison d'un vaisseau de 200 tonneaux; et celui qui importe ces objets fait

ordinairement un profit de 100 à 150 pour 100, quoique les marchandises soient en général des rebuts des bazars ou marchés de l'Inde.

Le droit sur l'importation n'est que de six pences ou douze sous de France par ballot ou caisse chargée, excepté les eaux-de-vie ou liqueurs spiritueuses, dont l'importation est assujettie à des règlemens particuliers. Le bas prix et la facilité avec laquelle les déportés et les gens établis dans le pays se procuroient autrefois les esprits ou eaux-de-vie, semblent être les causes générales de ce manque d'industrie, qui finit par mener infailliblement à toutes les autres sortes de vices. On crut que les moyens les plus sûrs pour réprimer ce mal consisteroient à augmenter la difficulté de se procurer ces liqueurs; et, en conséquence, on défendit d'en charger, même la plus petite quantité, sans une permission par écrit du gouverneur, lequel, lorsqu'il arrive un bâtiment chargé d'eau-de-vie, examine quelle est la quantité dont la colonie peut avoir besoin, et la fait distribuer parmi les officiers; après quoi l'on donne des licences ou permissions aux détaillans, les gens établis dans le pays n'ayant la permission, et encore par une faveur spéciale, d'en acheter qu'une très-petite quantité. Le prix payé par celui qui en importe est fixé, par

ordre, à dix shellings par gallon. Il est permis aux officiers de donner leurs provisions en échange des denrées qui se vendent au marché.

Il est permis aussi aux personnes qui ont obtenu des licences, de détailler cette eau-de-vie à vingt shellings par gallon ; mais quoique le prix nominal du marché soit réduit à cette somme, cette précieuse denrée est échangée le plus souvent à un taux trois fois plus fort, la question n'étant pas de savoir combien d'argent vous aurez, mais combien d'autres marchandises vous obtiendrez pour votre eau-de-vie.

C'est ainsi que l'on a ordinairement un fromage, qui vaut nominalement trois pounds ou livres sterling, pour deux ou trois gallons de mauvais rum du Bengale.

Il est également défendu de payer aux ouvriers et laboureurs leurs gages ou salaires en liqueurs fortes, règlement dont se plaignent amèrement les officiers, qui précédemment se trouvoient en état de commander une certaine quantité de travail dans une proportion toute différente et fort supérieure, non pas à l'argent que leur eau-de-vie leur coûtoit, mais en proportion de l'avidité avec laquelle elle étoit recherchée par les ouvriers ; et quoiqu'une ivresse générale en fût le résultat, il n'est pas

moins vrai que les travaux de la culture, sur les terres des officiers, s'exécutoient avec une très-grande rapidité (1).

Constitution et Gouvernement. Une colonie formée d'abord, comme celle de la Nouvelle-Galles du Sud, de la lie de la population d'un autre pays, ne peut, à l'époque immédiate de son établissement, être gouvernée uniquement par des lois, ni même par des règlemens coercitifs; elle ressemble donc à un gouvernement militaire, où un grand pouvoir discrétionnel est nécessairement remis aux mains des chefs pour assurer l'obéissance et la discipline : tel est donc en effet le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud.

L'autorité suprême militaire est placée dans le gouverneur, en sa qualité de capitaine-général; c'est en conséquence lui qui ordonne la tenue des cours martiales générales, qui confirme, revoit ou annule leurs sentences; il a aussi le commandement en chef de tous les vaisseaux du roi qui ne se trouvent point commandés par des capitaines de port.

En sa qualité de magistrat civil, le gouver-

(1) L'ivrognerie a contribué à provoquer une révolte, il y a trois ou quatre ans; révolte que le gouverneur ne put étouffer qu'avec beaucoup de peine.

(*N. d. R.*)

neur a la faculté d'assembler, aussi souvent que les circonstances le requièrent, un tribunal de judicature civile ou criminelle, composé de juges et d'avocats, que président trois officiers de l'armée et trois de la marine; et cette cour se borne à instruire la procédure et l'examen des coupables, et à prononcer une sentence suivant l'esprit des lois de l'Angleterre; mais elle diffère d'ailleurs peu dans ses formes d'une cour martiale : aucune sentence de mort ne peut être mise à exécution, à moins que la condamnation n'ait été prononcée à une majorité de cinq voix contre deux. Jusqu'à ce que le bon plaisir du roi ait été signifié sur l'affaire, une simple majorité acquitte le prévenu sans appel.

Le gouverneur a le pouvoir d'accorder des pardons non-seulement aux personnes convaincues dans la colonie, mais même aussi à celles qui y ont été transportées d'Angleterre. Ces pardons sont ou conditionnels ou absolus; par les premiers, le coupable est exempt de la peine dans la colonie seulement, et regagne les droits de citoyen, comme habitant de la colonie, mais non pas la faculté de retourner en Angleterre; ces pardons ne font, en conséquence, que changer purement la sentence qui condamne à la déportation en un simple bannissement. Par le pardon absolu, il est

permis à la personne qui le reçoit de retourner en Angleterre, purement et simplement, et sans restriction quelconque.

La cour civile est composée d'un juge-avocat et de deux notables ou propriétaires établis dans la colonie, appointés ou nommés par le gouverneur, à qui les parties peuvent en appeler des arrêts de ce tribunal; et si l'objet en contestation s'élève au-dessus de trois cents pounds ou livres sterling, on peut en appeler du gouverneur au roi, séant en son conseil. Les mauvais déportemens sont discutés et examinés par le juge-avocat et la justice d'un tribunal de paix.

Le gouverneur, le lieutenant du gouverneur, le juge-avocat, sont juges en vertu de leurs offices, et le gouverneur est autorisé à délivrer des commissions de juges-de-paix à tel nombre d'officiers civils que l'étendue des établissemens et l'accroissement de la population peuvent rendre nécessaire.

Le tribunal, ou la cour de vice-amirauté, est composé du lieutenant du gouverneur, comme juge, du juge-avocat et d'un prevôt-martial (probablement l'auteur entend le prevôt de cour martiale).

Les règlemens formant la police intérieure de la colonie émanent entièrement du gouverneur, et sont susceptibles de changer conti-

nuellement avec les circonstances. Les points principaux qu'ils ont en vue, sont la conservation de la tranquillité publique et du bon ordre, le prix des travaux agricoles, les règlemens pour les marchés, les travaux publics et la distribution, ainsi que la manière d'employer les condamnés à la déportation.

Les arrondissemens et ressorts des villes de Sidney et de Paramatta sont chacun partagés en quatre districts, à chacun desquels est attaché un haut constable; et les habitans choisissent trois personnes pour agir, comme petits constables, pendant le cours de l'année.

Le prix du labour est réglé à l'assemblée de trimestre des inspecteurs, et est ainsi actuellement établi à un shelling par jour, sans nourriture, pour le labour d'un champ; tout laboureur ou valet de charrue, refusant de travailler à ce prix, peut être arrêté et traité comme vagabond sans aveu.

La réparation des routes et les autres travaux publics du même genre, s'exécutent au moyen de ce que les inspecteurs préposés aux travaux de la corvée choisissent parmi les hommes destinés à exécuter les travaux du labourage, et suivant leur nombre, une certaine quantité d'ouvriers, dans le mois de janvier, époque où il y a moins d'inconvénient à les soustraire à

l'agriculture. La bande des prisons (ce sont les déportés convaincus de vol, et qui sont en conséquence condamnés aux travaux forcés, et à la chaîne ou aux fers) est employée à la réparation des rues et à d'autres ouvrages du même genre, à Sidney et à Paramatta.

Par les règlemens actuels sur la distribution des condamnés à la déportation et aux travaux forcés, il est alloué à tout officier civil ou militaire, un ou deux domestiques, qui sont habillés et nourris aux frais du gouvernement; tous les autres qu'ils emploient sont entièrement à leur charge; mais ils ont le choix de les habiller et de les nourrir eux-mêmes, ou de payer au gouvernement, pour le prix de leurs travaux, une somme de dix pences, ou vingt sous, par jour.

Les heures de travail, aussi-bien que les rations des condamnés qui travaillent pour des particuliers, sont fixées par le gouvernement, et sont d'ailleurs absolument les mêmes que celles établies pour les condamnés qui travaillent pour le compte du gouvernement.

Celui qui emploie à son service les condamnés du gouvernement, n'a pas la faculté de les punir; s'il croit avoir à se plaindre de leur paresse ou de leur mauvaise conduite, il faut qu'il en porte sa plainte; on les lui retire pour les remplacer

par d'autres, si le gouvernement le juge à propos, et l'on remet les délinquans aux travaux publics.

Le nombre des déportés accordés à des particuliers pour être employés à travailler pour eux, est arbitraire ; mais, en général, chaque inspecteur surveillant ou officier peut en avoir autant qu'il en peut entretenir. Les condamnés du gouvernement sont mis en œuvre soit pour défricher, soit pour cultiver les terres appartenantes à l'État ; on les occupe aussi à former des chemins, à faire des briques, des tuiles, des pièces de charpente de toiture et des palissades. Les vieillards, les boiteux et les infirmes servent de domestiques de salle dans les hôpitaux ; et les femmes de la même classe, à éplucher, à buier, à cueillir le maïs ou blé de Turquie, à filer, à laver pour les hôpitaux, à faire des chevilles en bois pour assembler la charpente des toits. Les heures de travail commèncent avec le lever du soleil, et finissent à son coucher, durant toute l'année, avec des intervalles d'une heure pour le déjeuner, et de deux heures et demie pour le dîner. Tous les condamnés employés à des travaux publics ou particuliers (en en exceptant la bande des prisons), ont le samedi à leur disposition, pour leur laisser le temps de cultiver des végétaux ou légumes pour leur usage ; tra-

vail pour l'encouragement duquel le gouvernement fournit les graines et accorde des primes d'encouragement, pour récompenser ceux qui montrent le plus de zèle et d'industrie.

On n'a sûrement pas fait jusqu'ici, en Angleterre, l'attention convenable au choix des condamnés destinés à subir la transportation. Les artisans et ouvriers utiles sont en trop petit nombre pour suffire seuls aux occupations que le gouvernement peut donner, et, par conséquent, c'est seulement par une espèce de faveur spéciale qu'un homme qui s'établit volontairement dans la colonie peut se procurer le travail d'un condamné briquetier ou charpentier; et il n'y a que les colons les plus riches qui puissent louer et gager le petit nombre d'ouvriers, qui ne travaillent pas à moins de cinq ou six shellings par jour. Au contraire, les artisans d'objets de luxe, marchands, commis, *gentlemen*, valets-de-chambre, cochers, se trouvent en abondance dans la colonie, où ils sont non-seulement d'assez peu d'usage, mais même plutôt, généralement parlant, très-nuisibles, à cause de leurs mœurs et habitudes dissolues.

Colons. Les colons consistent en quatre différentes classes; savoir: les officiers civils et militaires ayant des terres en propriété; les gens qui viennent librement s'établir dans le

pays ; les gens y établis, qui ont été autrefois des condamnés à la transportation, et qui ont fini leur temps ; enfin, des condamnés actuellement sous le glaive de la loi.

Les officiers ayant la faculté d'acheter tout ce que le marché fournit à un prix très-bas, au moyen de leurs eaux-de-vie, et ayant en outre, généralement parlant, des fermes qui leur appartiennent en propre, vivent dans un état beaucoup plus aisé, et avec beaucoup plus d'abondance qu'ils ne le feroient en Angleterre avec le même revenu, le beurre et le vin étant les seuls articles pour la table qu'ils soient obligés de tirer d'Europe.

Dans la première classe des gens établis, c'est-à-dire de ceux qui l'ont fait spontanément, à peine y a-t-il une demi-douzaine de personnes d'une naissance ou d'une éducation honnête. Quelques individus de cette classe ont néanmoins acquis, par leur persévérance et leur industrie, une aisance comparative, et doivent être en conséquence regardés comme les racines desquelles les futurs habitans honnêtes sortiront principalement un jour. Les condamnés qui sont devenus habitans, à l'expiration du temps prescrit par la loi, ont amélioré leur sort, à un très-petit nombre d'individus près.

L'encouragement accordé par le gouverne-

ment aux gens qui viennent s'établir de leur plein gré dans la colonie, est le passage et la nourriture pour eux et leurs familles. A leur arrivée, s'ils ne sont pas mariés, on alloue à chaque individu 100 acres de terre, et s'ils le sont, 150, avec 10 acres de plus par tête d'enfant. Ces terres restent affranchies de toutes redevances et impositions pendant quinze ans, et à cette époque elles payent une taxe d'un seul shelling pour 50 acres. On fournit à chaque individu qui vient s'établir tout ce qui est nécessaire pour monter sa culture, et le grain qu'il faut pour l'ensemencement; il trouve en outre une hutte ou cabane bâtie sur sa ferme, et le gouvernement lui fournit des vivres pour dix-huit mois; on lui accorde de plus le travail de deux condamnés à la disposition du gouvernement, franc et quitte de toute dépense durant douze mois; et c'est actuellement l'usage de donner à chaque nouvel établi deux cochons gras avec leurs petits, et de la volaille tirée des magasins du gouvernement.

Les condamnés émancipés, c'est-à-dire, ceux qui ont fait leur temps de service, et qui désirent de s'établir, reçoivent 30 acres de terre par tête, s'ils sont seuls, et 50 s'ils sont mariés, avec dix acres de plus par tête d'enfant, ainsi que les autres encouragemens que l'on accorde aux colons volontaires.

Les conditions de toutes les concessions de terrain sont la résidence et l'exploitation de la ferme, avec la conservation de tout le bois de construction marqué pour l'usage du gouvernement. Il est rare néanmoins que l'on insiste rigoureusement sur l'exécution de ces conditions pour les officiers, dont un grand nombre ont de vastes pièces de terre sur lesquelles ils se contentent d'élever une hutte et de faire paître un petit nombre de chèvres; ce qu'ils regardent comme une manière suffisante de remplir les conditions auxquelles le gouvernement leur a alloué ces terres.

Les quantités de terrain ci-dessus énoncées sont accordées aux planteurs comme matière de droit; mais le gouverneur n'est pas restreint à n'accorder que cette quantité juste; il peut même l'accroître à peu près jusqu'au point qu'il veut, et des concessions de 1500 et même 2000 acres ne sont pas rares. Indépendamment de cette manière de s'agrandir, quelques individus se sont procuré des possessions territoriales très-considérables, par des acquisitions dont la majeure partie n'est pas encore défrichée ou éclaircie de ses bois; et de là résulte un inconvénient très-grave: en effet, les pays ou terrains cultivés sont, dans ce pays-ci, séparés les uns des autres par de vastes portions de forêts, et les planteurs sont

par conséquent hors d'état de se prêter les secours réciproques dont ils éprouvent quelquefois le besoin, contre les incursions déprédatrices des naturels du pays, qui, trop souvent, viennent leur enlever la majeure partie de leurs récoltes de maïs.

Dans chaque ville, on alloue 400 acres de terre pour l'entretien d'un ecclésiastique, et 200 pour celui d'un maître d'école. Il n'y a néanmoins que deux ecclésiastiques ou curés en tout dans la colonie, l'un sur le continent, et l'autre sur la terre de Van-Diémen : quant aux maîtres d'école, le terrain qui leur est destiné n'est encore occupé par personne.

État moral de la colonie. Quant à la situation morale des colons de la Nouvelle-Galles du Sud, nous pouvons observer, avec lord Bacon, « que les pensées des hommes sont, pour la plupart, d'accord avec leurs inclinations; leurs discours ou leur langage, d'accord avec leur instruction ou les opinions dont ils ont été imbus; mais que leurs actions se règlent communément d'après les habitudes qu'ils ont contractées. » Nous ne pouvons donc guère attendre d'âmes habituées depuis long-temps au vice, une conduite modelée sur les règles de la morale, ou des actions conformes aux principes de la religion; aussi les mœurs de la grande majorité des colons sont-elles licen-

tieuses, et le gouvernement n'a encore pris aucune mesure efficace pour essayer d'arrêter cette corruption universelle. Quoiqu'il puisse ne pas être au pouvoir des magistrats de dresser un étalon de vertu, duquel on ne soit pas maître de dévier et de s'écarter, encore est-il vrai néanmoins qu'il seroit de leur devoir de décourager davantage l'immoralité, non-seulement en punissant la transgression, mais encore en récompensant le mérite et la bonne conduite.

A l'arrivée d'un bâtiment chargé de femmes condamnées, on accorde la permission à chacun des individus non engagés dans les liens du mariage, de se rendre à bord, et d'en choisir une, qu'il prend et emmène chez lui, sans plus de cérémonie que le consentement de la personne du sexe qu'il a choisie; et comme le gouvernement se trouve soulagé des frais de sa nourriture et de son vêtement, il ne s'inquiète guère du reste. Les femmes dont on n'a pas ainsi disposé, sont censées être employées par le gouvernement; mais toutes celles qui ont encore conservé quelques attraits (et c'est, comme on le pense bien, le plus petit nombre, si on le compare à celui des femmes de la capitale condamnées tous les ans, à Londres, à la déportation), trouvent un emploi bien mieux assorti à leurs anciens goûts dans la

vente de leurs faveurs, qui les met en état de *surnager,* c'est-à-dire, de se soutenir par elles-mêmes, et conséquemment de s'affranchir de la surveillance du gouvernement. La religion, on le sentira bien, ne peut être dans un état bien florissant dans une société aussi licencieuse; et dans le fait, les constables ont beaucoup de peine à rassembler les condamnés, et à les faire aller à l'église pour assister au service divin.

L'encouragement au mariage, la punition absolue de ces commerces licencieux, et, par-dessus tout, la plus stricte attention à l'éducation des enfans des condamnés, sont les seules mesures qui pourront rendre la génération future moins débauchée et moins dissolue que la génération actuelle. Au moyen de l'établissement des écoles, au lieu de courir et d'errer çà et là, comme de petits sauvages, déguenillés d'une manière dégoûtante dans les rues, comme ils le font à présent, les enfans seront formés à devenir des membres utiles de la société; et quand ils auront atteint l'âge convenable, le gouvernement pourra les forcer à embrasser quelque commerce ou profession. Une remarque qui me paroît mériter de n'être pas passée sous silence, c'est que les enfans, dans la colonie, n'ont aucune connoissance des jeux dont s'amusent les enfans de

leur âge en Angleterre : leurs uniques amusemens consistent à se lancer des pierres les uns aux autres, ou à imiter les naturels du pays dans le jet de la lance ou espèce de javeline.

Etat possible du commerce de la colonie. La découverte du détroit de Bass, et la possibilité de pratiquer celui de Torres, tous les deux de l'est et de l'ouest (en ayant égard aux moussons), bien constatées par le capitaine Flinders, augmentent singulièrement la faculté de la communication de la Nouvelle-Galles du Sud avec les pays à l'ouest. La première découverte fera probablement renoncer à la navigation orageuse vers l'Europe par le cap de Horn; et la seconde abrège la communication avec l'Inde, d'un mois ou de six semaines.

Comme il peut s'écouler encore un nombre d'années avant que la colonie puisse avoir aucune manufacture pour servir d'aliment à un commerce au dehors, ses exportations se trouveront nécessairement bornées aux seules productions de son territoire, dans leur état grossier de matières premières; et quant au grain, en supposant qu'on en obtienne une surabondance, il n'y a pas de marché voisin pour en procurer le débit, puisque les habitans de l'archipel malais font usage, presque universellement, de sagou et de riz au lieu de pain, et qu'ils sont abondamment pourvus de l'un et

de l'autre. La culture qui, suivant toutes les apparences, réussiroit le mieux dans la colonie, seroit le coton : certainement cette culture se feroit avantageusement depuis le port Jackson jusqu'au nord, et d'ailleurs la Chine lui offre un débouché toujours prêt et sûr, particulièrement dans la saison (la mousson nord-est) dans laquelle les bâtimens ne peuvent faire un voyage direct de l'Inde à Canton, et qui est le temps le plus favorable pour en effectuer un en partant du port Jackson. En effet, un bâtiment mettant à la voile de ce dernier point en octobre, ne mettra pas ordinairement plus de cinquante jours à arriver à Canton. Mais à présent, le seul et unique produit que la colonie ait à offrir à l'exportation, est l'huile et les peaux de veaux marins, et les fanons de baleine. Il a été exporté en Angleterre, en 1804, des deux premiers articles, une cargaison de 400 tonneaux ; et toute cette pêche se fait d'une manière très-étendue, surtout par les Américains, dans les parages entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande.

A présent, la chasse des veaux marins n'est assujettie à aucune sorte de règlemens, et les particuliers qui s'y livrent visitent indistinctement toutes les îles situées dans le détroit de Bass, en poussant ces animaux d'île en île, et en les inquiétant au point que ces fréquentes

poursuites leur ont presque fait déserter ces mers; en outre, on a détruit les mères et leurs petits sans distinction; mauvaise pratique qui, si elle étoit continuée encore long-temps, extirperoit bientôt entièrement l'espèce des veaux marins de ces lieux.

Il paroît probable que la colonie pourra exporter avantageusement au cap de Bonne-Espérance, des charbons et du merrain pour la construction des navires et pour la fourniture des habitans; car, quoique ces articles ne soient pas d'une grande valeur, relativement à leur volume ou masse et à la longueur du trajet, il faut se rappeler que la rareté du bois, dans le voisinage du cap, rend le merrain et les combustibles quelconques d'une importance considérable, et que les retours en vins, esprits et marchandises d'Europe, compenseroient amplement, suivant toute apparence, toute la perte qu'il pourroit y avoir, si tant est qu'il y en eût sur la cargaison exportée.

Naturels de la Nouvelle-Hollande. La Nouvelle-Hollande est certainement moins populeuse qu'aucune autre portion de terre égale sur le globe; elle le cède même sur ce point aux rivages secs, froids et inhospitaliers du Labrador et de la Terre de Feu. La difficulté de se procurer des subsistances est incontestablement la principale cause d'une popu-

lation si restreinte ; car, d'ailleurs, les naturels sont sujets à peu de maladies ; leurs guerres ne sont pas sanglantes, et leurs disputes particulières finissent rarement par entraîner la mort de quelqu'un.

Il paroît certain que toutes les côtes maritimes sont peuplées par la même race. Leur apparence extérieure et leurs mœurs et coutumes en général étant les mêmes, quoiqu'il se trouve divers dialectes ou langages parmi eux, et que quelques coutumes particulières à une tribu puissent être inconnues dans une autre, ces différences assez légères doivent être naturellement attribuées au laps de temps et à leur vie errante et vagabonde.

Nous sommes absolument sans données sur l'état de l'intérieur ; mais quant aux moyens de subsistance, ils sont probablement encore plus exigus et plus précaires que sur la côte : d'où nous pouvons conclure que la population est encore plus clair-semée dans l'intérieur qu'à la côte, et que cet intérieur est peut-être même entièrement inhabité (1).

La langue, que l'on regarde comme une des souches de l'arbre généalogique des nations, n'a encore, jusqu'à présent, jeté aucun jour sur l'origine des habitans de la Nouvelle-Hol-

(1) Nous ne partageons pas cette idée, du moins quant à la stérilité du pays. (*N. d. R.*)

lande ; en conséquence, dans nos recherches sur leur origine, nous sommes forcés de nous borner à la ressemblance physique et à la similitude des usages ou mœurs qui semblent les identifier avec d'autres tribus. Il paroît qu'il n'est guère douteux que les habitans de la Nouvelle-Hollande et les naturels de l'archipel des Papoux (1) ne soient une seule et même race ; car les légères différences dans leur ressemblance extérieure ne sont pas plus grandes que celles qu'on a droit d'attendre de la variété du climat, du sol et de la nourriture, et que ces causes peuvent naturellement produire, dans le cours d'un petit nombre de générations, sur des descendans d'une même race originelle. L'archipel des Papoux est fertile, et fournit en abondance à ses habitans de la nourriture animale et végétale, tandis que le manque presque absolu de nourriture végétale, et la liste très-courte des animaux qu'il peut consacrer à cet usage, condamnent l'habitant de la Nouvelle-Hollande à une misérable existence, et rendent sa vie précaire, en le tenant dans la dépendance de ce que peuvent lui fournir la

(1) Sous cette dénomination générale nous renfermons aussi la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, les îles de Salomon, et quelques autres plus petites dans le voisinage, dont les naturels ont également la tête garnie de laine au lieu de cheveux.

mer et les rochers qui la bordent, pour sa subsistance journalière.

Indépendamment de leur ressemblance physique, les habitans de la Nouvelle-Hollande et les Papoux ont divers usages absolument communs, qui, étant tout-à-fait inconnus aux autres insulaires de la mer Pacifique, semblent suffire pour les identifier et n'en faire qu'une seule et même race : telle est la coutume de se percer le cartilage du nez, et d'y porter un os, un roseau, une coquille ou un autre ornement; celle de se tatouer le visage et le corps (1), d'oindre leur tête de graisse ou de terre coloriée, et de nouer leurs cheveux en petites tresses, de manière à leur donner la ressemblance de la graine d'épinards d'une épaulette d'officier.

Si d'après ces ressemblances nous pouvons admettre que les nouveaux Hollandais sont une race de Papoux dégradée, il ne restera plus qu'à remonter à l'origine probable de cette race.

Dans la majeure partie de l'archipel malais, les côtes et l'intérieur sont occupés par deux races d'hommes tout-à-fait différentes. Les habitans des premières sont connus sous la dénomination générale de Malais; leur teint

(1) Mais les insulaires d'Otaïti, de Noukahiure, etc., etc. se tatouent aussi. (*N. d. R.*)

est olive foncé; ils ont les cheveux longs et noirs. Ils ont fait des progrès considérables dans la civilisation, jusqu'au point même d'établir des lois et des gouvernemens. Ils sont suffisamment versés dans l'agriculture, le commerce et la navigation. Les traits particuliers de cette race d'hommes semblent ne point laisser de doute qu'ils ont tiré leur origine de la péninsule malaie et des pays voisins de l'Inde.

L'intérieur de quelques-unes de ces îles est encore habité par une race de sauvages à tête laineuse frisée, sans forme de gouvernement ni d'arts, que l'on connoît sous différentes dénominations; ils sont nommés à Sumatra, Oran-Caboo et Oran-Gorgoo; à Bornéo, Idaans, Moroots et Beajos; dans les îles Moluques, Açores; parmi les Espagnols des îles Philippines, Nègros del Monte ou de la Montagne, etc. Il est à peu près certain que ces hommes sont les aborigènes de ces îles, qui, lors de l'invasion des Malais, se retirèrent des côtes dans l'intérieur de celles dont l'étendue est considérable; retraite où leur race continua d'exister au milieu d'impénétrables forêts; tandis que ces mêmes sauvages, chassés hors des moindres îles, ont fui progressivement du côté de l'est et formé la population actuelle de l'archipel des Papoux et de la Nouvelle-Hol-

lande ; quelques individus seulement de cette même race semblent avoir atteint les nouvelles Hébrides et la Nouvelle-Calédonie.

Quant à l'origine éloignée des Papoux, nous nous bornerons purement et simplement à suggérer la possibilité de leur émigration de Madagascar et de la côte voisine d'Afrique ; car de même qu'il est prouvé que les Malais ont visité Madagascar, où leur race et leur langue existent encore, de même il est possible que les Madecasses, dans un âge encore plus reculé, aient peuplé les archipels orientaux. La régularité des moussons, entre Madagascar et les archipels, rend cette émigration mutuelle au moins très-possible (1).

Jusqu'à quel point peut-il être possible de civiliser les habitans de la Nouvelle-Hollande, et d'en faire des sujets utiles à la Grande-Bretagne ? C'est une question qu'il faut laisser au temps à éclaircir. Il faut seulement avouer que jusqu'ici leurs communications avec les Anglais n'ont en aucune manière amélioré leur sort et leurs mœurs ; au contraire, aux vices naturels, à l'état de sauvage, nous avons ajouté l'ivrognerie, à laquelle les deux sexes sont aujourd'hui également adonnés ; ce qui fait que

(1) Les nègres de l'Océanique forment, selon nous, une race très-distincte des nègres d'Afrique.

(*N. d. R.*)

lorsque les hommes ont perdu la raison en s'y livrant, ils traitent leurs malheureuses femmes avec une plus grande barbarie.

Les femmes sauvages n'ont pas conservé cette timidité craintive qui les distinguoit à la première arrivée des Européens dans le pays; qualité que, sans prétendre combattre l'idée flatteuse de la modestie innée du sexe, je pencherois plutôt à attribuer aux craintes qu'a pu leur inspirer l'apparition d'une nouvelle et merveilleuse espèce d'êtres inconnus pour elles; en effet, depuis qu'elles ont découvert que nous n'étions que de simples créatures humaines, de la même espèce qu'elles, ces femmes si timides ont tout à la fois mis de côté et leurs craintes et leur modestie. Cependant il n'y a eu qu'un seul exemple que leur commerce avec des Européens ait été suivi de fécondité.

Les deux sexes ont conservé leur nudité originelle; et quoique ceux qui fréquentent Sydney reçoivent continuellement des vêtemens, ils s'en débarrassent bientôt en les donnant pour un peu d'eau-de-vie: il n'y a que très-peu d'exemples de ces sauvages qui aient offert de consacrer leur service à aider les colons dans leurs travaux, trois ou quatre jeunes gens seulement ayant fait, par occasion, quelques tournées avec une petite troupe d'Anglais pour

aller à la pêche du veau marin. L'ecclésiastique a actuellement à son service un petit garçon natif du pays, dont le père a été tué dans l'un de leurs petits combats, auquel il a appris à lire et à écrire, et qui ne semble pas doué d'un grand degré d'intelligence. L'amélioration générale de cette race paroît néanmoins devoir devenir l'œuvre du temps; elle doit commencer avec la génération qui s'élève; car le sauvage qui a pris toute sa croissance, habitué à une vie errante d'indépendance, ne voudroit jamais s'habituer à porter les chaînes que l'organisation sociale impose aux hommes pour réprimer leurs passions. Bennelong (1) reprit, très-peu de temps après son retour d'Angleterre, toutes les habitudes de l'état sauvage, et échangea son élégance européenne et les avantages d'une subsistance abondante et assurée, sans travail, contre la nudité de ses compatriotes, et leur nourriture chétive et précaire.

Conclusion. Quoique les progrès de la culture dans la colonie n'aient pas été très-rapides, elle en a fait néanmoins à peu près autant qu'on pouvoit ou devoit s'y attendre, pour peu qu'on considère les obstacles physiques et moraux contre lesquels elle avoit à lutter dans sa première enfance. Aux difficultés naturelles que

(1) Ce sauvage avoit accompagné le gouverneur Philip à son retour en Angleterre.

présentoit une côte maritime qui n'offroit qu'un sol d'une qualité très-ordinaire et un intérieur couvert d'immenses forêts composées de gros arbres de l'espèce la plus difficile à extirper pour effectuer un défrichement ; d'un sol, en un mot, qui ne présentoit aucun végétal indigène propre à la nourriture ; il faut ajouter les mauvaises habitudes invétérées des premiers colons. Quant aux condamnés, qui forment au moins les quatre cinquièmes de la population, ils sont en général tirés de ces écoles de la dépravation que présentent Londres et les grandes villes manufacturières ; en conséquence très-peu d'entre eux sont au fait de l'agriculture, et ce petit nombre encore ne mettant presque point d'intérêt à l'exercice de son industrie, ne se trouve forcé à travailler que par la crainte du châtiment. Ainsi l'intérêt personnel, ce pivot sur lequel roulent toutes les actions humaines, manque absolument ici ; et l'on avouera que l'émulation languit quand il n'y a pas de motifs personnels pour la stimuler.

Quant aux planteurs, ou gens établis dans le pays, ce sont pour la plupart ou des soldats licenciés, ou des ex-condamnés, deux classes d'aucune desquelles on ne peut attendre beaucoup d'industrie. L'émigration de gens libres ayant de bonne foi l'intention de devenir cul-

tivateurs dans le pays, n'a été que très-peu de chose, comparée avec ceux qui ont quitté annuellement les rivages des îles britanniques pour passer en Amérique ; et parmi le petit nombre d'hommes de cette classe, on ne trouveroit pas une seule personne d'un caractère jusqu'à un certain point respectable. La longueur de la traversée, quoiqu'elle ait probablement aidé à décourager les timides cultivateurs de prendre le parti de l'émigration, n'est pas néanmoins la principale cause de la rareté de ces émigrans. La véritable se trouve dans les rapports peu favorables qui ont circulé en Angleterre, sur la misère générale de la colonie, provenant de la pauvreté du sol. Ces rapports ont pris leur origine dans le mécontentement des premiers colons, qui, permettant à leur imagination de courir bien au-delà de leur bon sens, avoient espéré trouver à la Nouvelle-Galles du Sud une seconde terre promise, où l'on devoit faire fortune en restant les bras croisés, et où la nature, sans secours, offriroit à leur appétit toutes les nécessités de la vie. A leur arrivée dans la colonie, ils furent en conséquence singulièrement *désappointés*, en trouvant que non-seulement la fortune, mais même la simple subsistance, devoient être achetées par l'industrie et la persévérance; qualités dont très-peu de ces nouveaux habitans

étoient doués. Les fréquens retours d'une rareté de provisions approchant de la disette, aigrirent encore leur mécontentement, et tourmentés de l'idée d'une éternelle famine, qui ne leur sortoit jamais de la tête, ils saisirent avec empressement la première occasion qu'ils purent trouver de retourner en Angleterre; et les rapports qu'ils y répandirent firent concevoir une horreur générale au seul nom de la colonie.

A ces causes particulières de la lente amélioration de cette colonie, il faut en ajouter une générale, et même d'une grande force dans l'enfance de toutes les colonies. Les premiers aventuriers qui s'y établirent manquaient de cette affection pour leurs nouveaux pénates que la nature a implantée et que l'habitude a confirmée dans le sein de tout homme libre pour le pays qui l'a vu naître. L'émigré, séparé de tous ses parens et de ses connaissances de jeunesse, ne se trouve plus chez lui. Alors les objets, autour de lui, perdent ce pouvoir de plaire que leur avait d'abord donné la nouveauté. Alors le malheureux expatrié promène autour de lui des regards errans, et les reporte en arrière vers les champs qui l'ont vu naître, avec des regrets qui paralysent tous ses efforts; et ce n'est que quand l'amour de la mère-patrie s'est gra-

duellement affaibli dans les générations qui se sont succédées, et s'est enfin totalement transporté au nouveau pays devenu le leur, qu'une colonie peut faire des pas marquans.

Mais malgré tous les obstacles dont je viens de parler, la colonie s'améliore; et comme cette amélioration est l'effet de causes invariables existantes dans la nature, elle doit avancer avec une impulsion continuellement accélérée. La première de ces grandes causes est l'accroissement rapide de la population qui doit avoir lieu dans une nouvelle colonie, où se trouve une étendue presque sans bornes de terrain fertile, et qui n'est occupée par personne; et le principe inhérent dans le cœur de tout être humain d'améliorer son propre sort, est la seconde cause. La première accroît nécessairement l'agriculture, et la dernière donne l'existence aux manufactures et au commerce.



GEORGE PETROWICZ,
DIT CZERNI-GEORGES,
chef des Serviens.

LETTRES
D'UN VOYAGEUR RUSSE,
SUR LA SERVIE ET CZERNI GEORGES,
CHEF DES SERVIENS;

Avec des Notes tirées des Ouvrages turcs, byzantins, serviens et autres, par le Rédacteur.

Il a paru à Moscou, en 1810, une relation de voyage, écrite en russe, intitulée : *Putechestwie w Moldawiu, Wallachiu i Serbiu*; etc.; c'est-à-dire, Voyage en Moldavie, Valachie et Servie, fait en 1808; un volume de 192 pages in-8°. L'auteur, désigné par des initiales, est M. *Bantisch-Kamensky*, assesseur du collége, fils d'un conseiller intime du même nom, qui est chef des archives à Moscou. M. Kamensky étoit chargé d'apporter au clergé servien les huiles saintes qu'il avoit demandées au clergé de Russie. En s'acquittant de cette commission, il eut occasion de faire, en passant, quelques bonnes remarques sur les villes de Toula, Orel, Koursk, Charkow, Kiow, Jassy et Bucharest; mais la partie la plus intéressante de son voyage, c'est celle qui concerne la Servie;

c'est aussi celle dont nous allons faire connoître la substance.

« Le 31 mai, je passai heureusement le Danube, qui sépare la Valachie de la Servie. La manière dont les bateliers serviens passent ce fleuve large et rapide effrayeroit les personnes tant soit peu craintives. Deux nacelles extrêmement longues et étroites sont réunies aux deux extrémités par deux fortes planches transversales; on laisse un espace entre les nacelles pour que les lames y aient un libre jeu; les chevaux sont placés de manière que leurs pieds de devant se trouvent dans une nacelle, et leurs pieds de derrière dans l'autre. Il n'y a point de bancs pour s'asseoir, et l'eau y pénètre facilement.

Après le passage du Danube, nous remontâmes à cheval, et bientôt nous nous vîmes dans une épaisse forêt qui s'étend entre Negotia et Palango, l'espace de quarante *werstes* et davantage. On craignoit des maraudeurs turcs : pour nous en garantir un peu, nous nous étions fait accompagner de trois *pandours*, ou soldats serviens, du corps stationné en Valachie, armés de leurs pistolets, fusils et sabres. Il nous fallut huit heures pour traverser ce labyrinthe dangereux; la nuit nous surprit lorsque nous en avions franchi les trois quarts. L'obscurité profonde n'étoit interrompue que par les éclairs d'un orage lointain; la pluie et la grêle tomboient

avec violence. Il falloit passer des ravins d'une pente rapide, et où il n'y avoit aucun sentier frayé ; nous fûmes obligés de nous abandonner à la sagacité de nos chevaux, qui, pas à pas, cherchoient la route. Vers minuit, nous atteignîmes la fin de la forêt, et nous fîmes halte sur les bords du Danube pour passer la nuit dans une cabane de terre occupée par un poste servien d'environ cinquante hommes. Leur commandant, ou *bouloukbascha*, nous céda, de la manière la plus hospitalière, son triste manoir. Déjà nous étions couchés aussi bien que les circonstances le permettoient, et nous allions jouir du sommeil si long-temps désiré, lorsque tout à coup les torrens de pluie redoublèrent avec une telle violence, que le toit de paille de notre château n'y put résister. Ce désastre fut, sous un autre rapport, un véritable bonheur ; car il nous sauva d'un vol que méditoit un de nos *pandours :* ce voleur effronté s'étoit déjà glissé dans notre cabane ; il avoit été aperçu par mon compagnon, le jeune Grec, qu'il menaçoit d'un coup de poignard ; mais, éveillés par la pluie qui pénétroit à travers le toit brisé, nous appelâmes par nos cris réunis le bouloukbascha, dont le sommeil profond ne se dissipa que lentement. Toutefois, le voleur intimidé se retira, et reçut le lendemain sa punition méritée.

A l'aube du jour, notre petite société se mit de nouveau en route, toujours à cheval, parce que la contrée montueuse qui borde ici le Danube n'admet pas une autre manière de voyager. A dix heures, nous atteignîmes heureusement la station du fameux *Milenko Stoikowitch* qui occupe l'île de *Poritsch*, vis-à-vis une bourgade du même nom, et non loin de la cataracte de Tachtali. Ce chef est, après Czerni Georges, un des principaux meneurs des Serviens. Nous quittâmes nos montures, et une nacelle nous transporta dans l'île. La demeure de Milenko, pour qui nous avions des lettres du général Isaïew, est une très-simple maison en bois, de deux étages, entourée d'une haie forte en osiers entrelacés; tout autour de la maison s'élèvent des tas pyramidaux de boulets de canon.

De loin, déjà nos oreilles furent frappées d'une musique militaire très-bruyante. Dans la cour, nous trouvâmes un groupe de pandours sans ordre, mais dans leur uniforme complet; au milieu d'eux étoit une demi-douzaine de femmes dans un costume bigarré et bizarre, orné d'un grand nombre de pièces de monnoie turque. Elles se tenoient par la main, et, sans changer de place, exécutoient avec les pieds un mouvement tremblotant, et frappoient en cadence, l'un contre l'autre, les

éperons dont leurs bottes étoient garnies. Un danseur, dans un costume bizarre, également en bottes éperonnées, tenoit une des danseuses par une de ses mains, tandis que d'une autre main il brandissoit dans les airs une épée nue. Devant ce groupe étoit un pandour qui faisoit retentir une cornemuse de toutes les forces de ses poumons. J'ignore quelle étoit l'occasion et l'intention de cette fête demi-pastorale et demi-militaire.

Nous entrâmes dans la maison. Milenko étoit sur un balcon, assis sur un tapis, avec les jambes croisées à la manière turque. Auprès de lui se trouvoient trois chefs serviens, deux moines grecs, et un Grec en costume européen qui faisoit les fonctions de secrétaire interprète. Tous étoient munis de leur pipe, et regardoient attentivement la danse. A peine fûmes-nous entrés, que Milenko fit un signe de la main ; et aussitôt la danse cessa. L'interprète fut chargé de lire les dépêches pendant qu'on apporta des chaises pour moi et mes deux compagnons. Peu après, un pandour apporta une grande auge, haute d'une aune, qu'il plaça devant nous ; un autre apporta un grand plat d'étain, qu'il mit par-dessus l'auge, y plaça ensuite cinq assiettes d'étain, dans lesquelles se trouvoient de la viande de bœuf hachée en petits morceaux,

des ognons, des cerises douces (1), et du pain blanc et noir. Je remarquerai ici que le bon pain est presque inconnu en Moldavie et en Valachie ; du moins nous n'avons pu nous en procurer en route. Il est de même assez rare en Servie. On le remplace par ce qu'on nomme la *mamalyga*, espèce de pâte de froment grossièrement moulu. Nous aurions voulu rassasier sur-le-champ notre faim, mais on nous imposa le devoir préliminaire de nous laver les mains dans une grande cuvette de fer-blanc, et de les essuyer à une serviette. Pendant notre frugal repas, on nous servit continuellement du vin rouge du pays, d'une qualité excellente. Les vins de la Servie ont de la renommée, et surpassent même les meilleurs de la Valachie.

Après le dîner, nous fûmes de nouveau obligés de faire une ablution. Pendant que nous étions encore à table, l'épouse de Milenko, accompagnée de dix autres femmes, traversa la salle. Elle avoit peut-être passé la trentaine ; mais sa haute et magnifique taille, ses cheveux d'un noir brillant, ses beaux yeux pleins de feu qui relevoient son teint assez brun, excitèrent toute notre attention. Milenko lui-même est âgé de 35 ans, d'une stature haute et mâle ;

(1) *Cerasus Armeniaca.* (*N. de l'Auteur.*)

ses traits annoncent le courage, la finesse et l'intelligence. Lorsque sa femme passa, nous nous levâmes par respect, et lui fûmes présentés par Milenko; mais sa traversée rapide ne nous laissa pas le temps d'examiner son costume; nous observâmes toutefois qu'elle et ses dames de compagnie portoient des *charavary's* ou pantalons à la turque, et une ceinture d'argent; elles étoient aussi chargées d'un grand nombre de ducats et de piastres, suspendus en feston autour de leurs habits; la dame de la maison se distinguoit par la profusion de ce bizarre ornement.

Après avoir témoigné à notre hôte la gratitude que nous inspiroit sa conduite hospitalière, nous nous rendîmes auprès des bateaux qui déjà étoient prêts à partir. Deux chefs serviens et l'interprète grec nous reconduisirent. Pendant le passage, les bateliers nous racontèrent que, pendant notre dîner, Milenko leur avoit fait administrer dix coups de bâton à chacun, parce que, malgré ses ordres, ils n'étoient pas arrivés au rivage avant nous. C'est ainsi que ce général servien embrasse dans sa vigilance les moindres détails.

L'île de Poritsch n'est pas grande; toutes les maisons sont en bois; le long du rivage et autour de la maison de Milenko, se trouvent beaucoup de pièces d'artillerie.

Notre bateau étoit de la même espèce que celui dont nous avons déjà parlé. Nous eûmes à combattre le fleuve très-rapide ; deux hommes, qui marchoient à terre, aidoient constamment nos rameurs en hâlant le bateau au moyen d'une corde. Le cours du fleuve qui serpente ici dans toutes les directions, se déroboit souvent à nos regards, étant resserré entre d'énormes murailles de rochers taillés presque à pic, et parmi lesquels des torrens d'une eau cristalline descendoient à flots précipités. Ces sites romantiques appellent la mélancolie. Au-dessus des forêts, parmi des masses de rochers arides, les ruines de vieux châteaux serviens résistent au temps destructeur qui semble ne plus avoir aucun droit sur elles. Les chaînes moins élevées du Bannat de Temesvar contrastent avec les hautes montagnes de la Servie. Les deux rivages étoient, d'espace en espace, garnis de postes militaires ; du côté autrichien, c'étoient des paysans en casaques grises, munis d'un fusil et d'une giberne (1).

Nous passâmes la nuit sur le Danube. Il faisoit beaucoup de vent, et la pluie nous inondoit. Le bateau se remplissoit d'eau qu'on vidoit toujours et qui toujours revenoit. A peine

(1) C'étoit sans doute des miliciens, dits des *limites*. Ce sont des paysans-soldats, établis en divers corps le long de la frontière turque. (*N. du R.*)

le jour commença-t-il à éclairer les sommets de montagnes, que nous levâmes l'ancre pour continuer à remonter la rivière. Les doux rayons du soleil nous avoient rendu le courage ; le temps étoit serein ; nos habits étendus séchoient, lorsque tout à coup un danger effroyable nous attendoit, danger qui, sans le plus heureux des hasards, eût mis un terme à notre voyage et à notre existence. Un énorme quartier de roche se précipita subitement du haut d'une montagne dans le lit de la rivière ; un bruit épouvantable l'annonçoit ; arbres, maisons, tout cédoit à son impulsion irrésistible ; il sembloit devoir encombrer le fleuve. En vain nos rameurs auroient-ils voulu, par une fuite rapide, éviter le désastre qui les menaçoit ; les momens étoient trop courts : nous attendîmes notre sort, l'œil fixé sur l'avalanche redoutable ; mais la main de la providence nous sauva ; la masse qui se précipitoit rencontra, à demi-côte, une plaine étendue ; elle s'y dispersa, et il n'arriva jusqu'à la rivière qu'une assez grande quantité de galets. Nos rameurs affirmèrent que des accidens semblables avoient souvent coûté la vie aux navigateurs qui voyagent sur le Danube.

Notre traversée de Poritsch à Belgrade ne s'acheva pas uniquement par eau ; nous fîmes plusieurs stations à cheval et en voiture. Ces deux manières de voyager sont fort désagréa-

bles dans ce pays ; le misérable chariot de poste étoit surtout insupportable ; traîné par un seul cheval, il portoit cinq hommes avec leur bagage ; aussi, pendant cinquante werstes, nous avançâmes à pas de chenilles. Nous aurions pu trouver des chevaux de selle, mais la trop grande lassitude ne nous permettoit pas de nous en servir. Nous eûmes à nous louer de la complaisance et de l'hospitalité des *bouloukbaschas*, qui, à chaque station, nous offroient de bon vin, des ognons, des cerises confites, de la viande hachée et des œufs à la coque (1).

(1) La Servie est, selon *Obradowitsch*, Géographie universelle, en langue servienne (*Zemli Opisanie.....*), Venise, 1794, une contrée riche en forêts, en pâturages, en bœufs et vaches, lait, beurre et fromages, fruits, miel et cire.

Le *Djihan Numa*, ou *Miroir du Monde*, par *Hadgi-Khalfah*, écrit en turc, divise l'ancien royaume de Servie en trois *sandjacats*. Celui de *Semendria*, comprenant plus que la moitié septentrionale du pays sur les rivières de Kolubara, de Basse-Morawa, de Timok et le long du Danube, avec les villes de *Semendria*, de *Belgrade*, de *Possegatchik*, de *Timok* et d'*Usitza*; cette dernière ville ressemble à la Mecque, et dans les vastes jardins qui l'environnent il vient de grosses cerises. Il paroît que toute la vallée où coule la *Morawa occidentale* appartient à ce sandjacat. Celui d'*Aladscha-Hissar* renferme, outre la place du même nom, celle de *Nisch* ou *Nissa*, et, généralement parlant, les contrées situées sur la *Morawa orientale*; depuis les environs de Nowa-Berda, au midi,

Quarante werstes en avant de Belgrade, nous fîmes halte pendant quelques minutes dans la ville de *Semendria*, que les Serviens nomment *Smederew;* cette ville, située sur les bords du

jusqu'au-delà de Parechin, au nord. Enfin, le sandjacat de *Veldchterin* comprend les hautes vallées où naît la Morawa orientale, et où coule l'*Ibar*, un des affluens de la Morawa occidentale. Il y a beaucoup de mines dans ce district; celles de Janova donnent de l'argent. *Pristina* et *Kossova* sont situés sur un plateau élevé, nommé la *plaine de Kossova*, et célèbre par une grande victoire du sultan Amurat, surnommé *Chodawendikiar*.

Les Byzantins et les Grecs modernes écrivent communément le nom de la Servie de cette manière, Σιρβια, ce qui, vu la prononciation moderne du β, rend le son *Serwia*. (*Cinnam*, Histor. I, cap. 5; III, cap. 7. *Anna Comnena*, Alexiad., p. 252, etc., etc.) Quelques-uns ajoutent un λ après le β (*Constantin Porphyrog.*, De administ. imp., c. 32); mais ces auteurs même comparent le nom des Serviens à celui de *servi*, esclaves, en latin, qu'ils lui donnent mal à propos pour racine. Les auteurs du temps des croisades écrivent, en latin, *Servia* (*Guill. Tyr*, lib. 20, cap. 4). Nous avons donc raison d'écrire *Servie;* et les doctes innovateurs qui, même dans les journaux politiques, se font gloire d'écrire *Serbie* et *Serbiens*, paroissent s'être trompés; car, pour que nous fussions autorisés à écrire et prononcer *Serbie*, il faudroit que les Grecs modernes écrivissent Σιρμπια, attendu que la lettre européenne *b* est rendue en grec moderne par μπ. Or, nous ne croyons pas que l'on trouve le nom de la Servie écrit de cette manière. (*N. d. R.*)

Jessowa, à l'endroit où il se jette dans le Danube, est munie d'une antique citadelle : c'étoit jadis la résidence des rois de la Servie.

Nous avions espéré d'arriver à Belgrade avant la nuit ; mais nous en étions encore, à minuit, éloignés de cinq werstes. Pour ne pas donner de l'inquiétude aux Serviens, qui, dans les circonstances où la guerre les place, sont pleins de défiance, nous résolûmes, d'après le conseil de nos conducteurs, de passer le reste de la nuit en rase campagne. Nous nous couchâmes dans le meilleur ordre au milieu d'une grande plaine : chacun mit son bagage sous sa tête ; un des postillons serviens gardoit les chevaux, et, malgré la couche un peu dure, le sommeil bienfaisant vint fermer nos paupières. À trois heures, nous remontâmes à cheval, et à quatre heures nous fûmes arrivés à *Belgrade*.

Je descendis à la maison du conseiller d'état M. Rodophinikin, dont la réception hospitalière restera éternellement gravée dans ma mémoire. Il voulut que je l'accompagnasse à l'assemblée du sénat. A notre entrée dans la salle, qui, à cause du plafond voûté et de l'humidité qui y régnoit, avoit l'air d'une cave ; les sénateurs se levèrent de leurs siéges, et s'inclinèrent avec beaucoup de gravité. Je leur fus présenté en qualité de major russe, appor-

tant, comme présent de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, les huiles saintes destinées aux églises serviennes. Ce fut alors mon tour de saluer chacun de ces pères de la patrie par une inclination, et, sur leur question : *Dobro doschli, gospodin major?* c'est-à-dire, le voyage a-t-il été heureux, seigneur major? de répondre à chacun : *Chwala Bogu!* c'est-à-dire, gloire à Dieu! ou Dieu soit loué! exclamation que chacun d'eux répéta gravement. Ces politesses achevées, chacun prit place. L'assemblée étoit composée de cinq membres, dont l'un, dans la qualité de président, occupoit un siége particulier, tandis que les quatre autres étoient assis sur une seule ligne, vis-à-vis de lui. Tous ces seigneurs, et principalement le président, se distinguoient par un air sérieux, ou plutôt sombre, et par des vêtemens très-malpropres. Au milieu de la salle étoit une petite table à laquelle deux Grecs se trouvoient assis en qualité de secrétaires, et expédioient les affaires avec la facilité qui est comme innée à cette nation. Ce sont des gens bien nécessaires, attendu que les sénateurs ne savent pas écrire. Après une demi-heure, je quittai avec M. Rodophinikin la séance, et j'eus le plaisir de dîner chez cet homme d'état vraiment aimable. Nous fîmes ensuite un tour pour examiner les objets re-

marquables dans la ville et ses environs. Le conseiller d'état, et deux Français qui demeurent chez lui, étoient à cheval; son secrétaire me conduisoit dans une chaise de poste, attendu que j'étois trop fatigué pour aller à cheval. Non loin de la ville, et sur les bords du Danube, M. Rodophinikin avait découvert une source minérale qu'il me fit voir, et dont l'eau limpide et cristalline, ayant un goût nitreux très-fort, jaillissoit d'un terrain noir.

La forteresse de Belgrade, resserrée entre le Danube et la Save, jouit d'une position aussi belle qu'avantageuse, et difficile à attaquer. Elle se compose de deux forteresses, la haute et la basse. Dans cette dernière se trouve l'arsenal, grand édifice en pierres, et les casernes. On fabrique dans l'arsenal des piques, des fusils, des cartouches et des cloches. Les prisonniers turcs sont occupés à ces travaux. On a essayé, mais sans succès, de fondre des canons; j'y vis plusieurs pièces qui n'avoient pu être achevées. Dans la haute forteresse on trouve la maison du pacha, qui est également de pierre, et à deux étages (1). On montre ici, dans une des salles, les drapeaux conquis sur les Turcs, et un grand tableau contenant les

(1) Selon *Hadgi-Khalfah*, la plupart des maisons de Belgrade et des environs sont bâties en bois, et couvertes de toits de la même matière. (*N. d. R.*)

portraits de tous les *czars* et *despotes* ou chefs serviens (1), à la suite desquels Czerni Georges figure. Il est représenté dans l'instant où il coupe la tête à un Turc abattu à ses pieds. C'est un Servien qui a composé et exécuté ce tableau. Dans cette partie de la forteresse nous remarquâmes encore une belle mosquée, dont la voûte en dedans paroît très-élevée, mais qui, au surplus, ne renferme rien de curieux (2). Non loin de la maison où résidoit ordinairement le pacha, on voit, dans une tour, un puits très-profond, et, à peu de distance, l'entrée d'une galerie souterraine qui doit s'étendre jusqu'au niveau de la Save, et dans laquelle on descend par trois cents marches; mais l'humidité ne permet pas d'y pénétrer bien avant (3). La forteresse est fermée

(1) Voyez la note historique à la fin de cet article.

(2) C'est la *mosquée impériale*. Selon Hadgi-Khalfah, la ville de Belgrade renferme cent mosquées, dix bains, beaucoup de *khans*, ou halles, et deux *bezestans*, ou marchés, avec des jardins.

(3) Cette galerie souterraine nous rappelle un trait rapporté par *Henri Blount*, voyageur anglais du dix-septième siècle. « Dans le château de Belgrade, dit-il, » je vis une tour qui étoit garnie en dedans de crocs et » pointes de fer; on y précipitoit des individus con- » damnés qui périssoient plus ou moins lentement, selon » la direction et la rapidité avec laquelle ils tomboient. Le

par des doubles portes dont les battans sont en fer massif (1).

Après avoir examiné la forteresse, nous rendîmes une visite auprès du métropolitain *Léon*. Cet aimable et modeste prélat demeure dans

» Danube, qui pénétroit jusqu'aux fondemens de la » tour, entraînoit les restes de ces malheureux. »

(*A Voyage into the Levant*, etc., etc., huitième édition, Londres, 1671; cité par *Beckmann*, Histoire littéraire des Voyages, I. 497.)

(1) Nous joindrons à cette courte notice de Belgrade les remarques de M. *Seetzen* sur la position géographique de cette ville célèbre.

« *Belgrade*, ou la Ville-Blanche, nommée en hongrois *Nandor-Feyer-Var*, et en latin *Alba-Græca*, est une grande ville composée du château (ou la forteresse haute), de la ville proprement dite (ou la forteresse basse), de la ville-sur-l'eau et de la ville des Raitzes. Le point où M. Seetzen fit ses observations est dans la ville-sur-l'eau, dans la maison du consul turc *Peter Izko Serdar*. D'après la carte de la Hongrie, par Lipsky, Belgrade seroit située à 1 heure 12 minutes à l'est de Paris; selon les éphémérides de Vienne, elle seroit à 1 heure 16 minutes 30 secondes. En calculant les observations de M. Seetzen, M. le professeur Pasquich a suivi la première de ces données sur la longitude. Six hauteurs correspondantes du soleil, et autant de hauteurs isolées, donnèrent le temps; ensuite il conclut de dix-sept hauteurs méridiennes l'élévation du pôle de 44 degrés 50 minutes 15 secondes. Ce résultat diffère d'une manière étonnante de toutes les indications connues, et prouve combien la

une maison bâtie en bois, et de peu d'apparence : il nous honora d'une longue et instructive conversation. Nous nous rendîmes ensuite chez le commandant *Mladen Milanowicz*, qui se reposoit des fatigues que lui avoit causées la séance du sénat, dont il est le président. On l'éveilla : il parut, les yeux encore pleins de sommeil, dans une robe de chambre rouge, et en pantoufles. Son grand corps, bien nourri, rend témoignage des bons jours qu'il se donne, et de l'abondance qui règne à sa table. Il parla peu, bâilla souvent, et but beaucoup de bon vin rouge de Servie. M. Mladen Milanowicz m'honora, le soir même, d'une contre-visite ; il étoit accompagné du secrétaire du sénat et d'un pandour. J'allai à sa rencontre, et fus agréablement surpris en le voyant détacher de ses côtés, pour me le présenter, son sabre d'argent, richement doré, de fabrique turque, pendant que le secrétaire, qui étoit Grec, et qui parloit couramment le russe, m'adressa ces paro-
« les : Recevez ce sabre comme une marque de
» souvenir de la part du sénat servien, pour

géographie de ces contrées a besoin d'une révision. Les éphémérides de Vienne placent cette ville à 45 degrés 3 minutes de latitude. La différence est de 12 minutes 45 secondes, ou de *quatre* milles d'Allemagne, pris d'un quart de degré ».

(*Correspondance géog. astron. de M. de Zach.*)

» toutes les peines que vous avez eues en ap-
» portant, d'un pays lointain, les huiles saintes
» destinées aux églises de la Servie. » Je fis beaucoup de difficultés pour accepter ce précieux cadeau ; mais je me vis enfin obligé de céder, avec des témoignages de reconnoissance, aux pressantes instances du commandant.

A mon grand regret je ne pus apprendre à connoître le célèbre *Czerni Georges*, dont les exploits attirent aujourd'hui l'attention de l'Europe. Il habitoit alors une maison de campagne éloignée de Belgrade de 80 werstes. Je désirai d'abord lui faire une visite ; mais mes amis m'en détournèrent, en m'affirmant que je ne trouverois en lui qu'un homme brutal et sauvage, de qui on ne sauroit tirer une parole raisonnable. Je consignerai ici ce que j'ai appris sur son compte de la bouche des personnes qui le connoissent intimement, et dont je garantis la véracité (1).

(1) Il est évident, par l'ensemble de ces deux phrases, que tout ce que notre voyageur raconte sur le compte de Czerni Georges, vient ou de M. *Rodophinikin*, conseiller d'État russe, dont l'autorité doit souvent se trouver en conflit avec celle du général en chef des Serviens, ou de M. *Mladen Milanowicz*, président du sénat servien, que Czerni Georges, un an après l'époque de ce voyage, fit condamner comme coupable d'infidélité et de malversa-

Czerni Georges est né dans les environs de Belgrade. Il nourrissoit, dès sa première jeunesse, une haine implacable contre les Turcs, qui alors faisoient gémir, sous un sceptre de fer, sa malheureuse patrie. Encore adolescent, il rencontra un Turc qui lui ordonna, d'un air impérieux, de lui céder le chemin, et le menaça même, en cas d'un refus, de lui brûler la cervelle. Czerni Georges le prévint, et l'étendit mort à terre. Pour éviter les dangereuses suites de cette action, il s'enfuit en Transylvanie. Il étoit alors âgé de dix-huit ans: il entra au service de l'empereur, et obtint bientôt le grade de sous-officier. Mais sa mauvaise étoile le poursuivit encore; une nouvelle aventure funeste le jette dans un nouvel exil: son capitaine ayant voulu le punir pour une faute qu'il avoit commise, il le tue, et se sauve précipitamment dans son ancien pays. Il entre ici dans une nouvelle carrière, plus conforme à ses goûts; il devient *chef de brigands* (1),

tions; ainsi nous ne devons pas ajouter une foi implicite aux graves accusations que notre Russe dirige contre le chef des Serviens. (*N. d. R.*)

(1) Il est bon d'observer ici que dans l'Albanie et dans toute la Grèce il existe des bandes de mécontens qui vivent dans les forêts, qui font une guerre continuelle aux Turcs, et qui s'appellent κλέπται, c'est-à-dire voleurs, brigands. Mais ces brigands n'attaquent que les Turcs, et sont considérés par les paysans grecs comme des héros,

et, campé dans les forêts les plus épaisses, il surprend souvent les Turcs, et leur fait éprouver les défaites les plus sanglantes. Sa fureur n'épargne, dans cette nation ennemie, ni l'âge ni le sexe; il immole les femmes, les enfans, les vieillards. Les Turcs, pour se venger, condamnent à mort vingt-six des principaux Serviens, et même un archimandrite; ils arment des forces considérables pour attaquer la bande de Czerni. Mais de toutes parts les Serviens opprimés accourent auprès de leur vengeur; son vieux père seul, qui jusque-là avoit été son fidèle compagnon, l'abandonne, en lui reprochant très-durement les cruautés qu'il avoit exercées, le sang de tant d'innocentes victimes qu'il avoit répandu, et les périls extrêmes auxquels il alloit exposer sa patrie. Le vieillard menace de livrer dans les mains des Turcs toute la troupe rassemblée autour de Czerni. En vain celui-ci le conjure-t-il de changer de conduite; il part, il prend la route de Belgrade. Czerni le suit immédiatement; il fait une dernière tentative pour le détourner de ses desseins. Le vieillard reste inflexible; Czerni prend son pistolet, et donne la mort à l'auteur

des vengeurs; on les reçoit en triomphe dans les villages où il n'y a point de musulmans. Ces faits, que nous tenons de M. *Stamati Bulgari*, de Corfou, expliquent la conduite et les succès de Czerni Georges. (*N. d. R.*)

de ses jours.... Je m'arrête pour laisser se calmer le mouvement d'horreur que le souvenir de cette action me cause (1).

La lutte contre les Turcs exaspérés fut longue et opiniâtre. Il étoit difficile au chef d'une troupe sans discipline, de rester vainqueur d'une nation qui a appris des Européens la tactique militaire. Peu à peu, cependant, les Serviens s'accoutumèrent à vaincre; et, devenu plus hardi par les innombrables avantages qu'il avoit remportés, Czerni Georges sort de ses inaccessibles déserts, vient mettre le siége devant Belgrade, et force enfin, par sa persévérante valeur, la garnison turque à se rendre. Cet événement eut lieu le 1er décembre 1806. Ainsi un homme simple et sans éducation devint le libérateur de sa patrie et le généralissime de sa nation.

Pendant le siége de Belgrade, un comité des principaux nobles et d'ecclésiastiques se réunit à Semendria, et, sous la présidence de l'archevêque de Servie, se chargea du gouvernement. Cette assemblée ne se constitua pas seu-

(1) Brutus fit mourir ses fils coupables de trahison, et Timoléon immola son frère à la patrie. Sans doute l'action de Czerni Georges porte un caractère plus révoltant, et cependant il faut peut-être suspendre notre jugement jusqu'à ce que toutes les circonstances soient connues.

(*N. d. R.*)

lement la première autorité en fait d'administration civile, mais elle voulut aussi réunir dans ses mains le pouvoir législatif et le commandement suprême de l'armée. A peine Czerni Georges en eut-il la nouvelle, qu'il accourut à Semendria, annula les résolutions du synode, et déclara, par un décret, « que tant que vivra » Czerni Georges, personne ne parviendra à » s'élever au-dessus de lui ; il se suffit à lui-» même, et n'a pas besoin de conseiller ! »

Depuis cette fameuse déclaration, il gouverne le peuple et le sénat de Belgrade avec toute l'autorité d'un souverain illimité. Comme un exemple de son despotisme, je citerai le trait suivant, que M. le Conseiller-d'état Rodophinikin m'a communiqué : Après la mort d'un riche Servien, qui avoit laissé plusieurs enfans en bas âge, le très-honorable sénat résolut de s'emparer de ses biens. M. de Rodophinikin, inspiré par l'humanité, fit des représentations contre cette mesure d'une injustice révoltante. Un des sénateurs, qui avoit été à Vienne en Autriche, prétendit, dans la séance du sénat, qu'il avoit été témoin oculaire d'une affaire semblable à Vienne, dans laquelle un étranger s'étoit emparé arbitrairement de l'administration d'une succession, quoiqu'il existât un fils en bas âge. M. de Rodophinikin eut beaucoup de peine à faire comprendre au sénat

que cet étranger étoit un *tuteur légal*, chargé seulement d'administrer les biens pendant la minorité de l'héritier, et à son profit, jusqu'à ce qu'il pût lui-même s'en occuper. Il peignit des plus vives couleurs l'affreuse injustice d'une confiscation semblable, et sut arracher à l'assemblée un décret unanime en faveur des héritiers. Tout à coup le sénat reçoit une lettre de Czerni Georges, qui étoit à sa campagne, avec l'ordre d'incorporer à ses domaines tous les moulins dépendans de cette succession. Que resta-t-il à faire à M. de Rodophinikin? Il est superflu de dire que le sénat servien obéit aveuglément aux ordres de Czerni, et, après les avoir exécutés, s'empara du restant de l'héritage.

Pour dépeindre d'un seul trait la haine extrême que Czerni Georges porte aux Turcs, il suffit de raconter sa conduite envers le pacha de Belgrade, lors de la prise de cette forteresse. Le pacha avoit obtenu, par la capitulation, l'assurance de sortir libre avec toute sa suite, et de traverser la Servie sans être molesté; une escorte de cinq cents *pandours* devoit l'accompagner jusqu'à la frontière, pour le garantir contre toute insulte de la part du peuple. Czerni Georges lui donne sa parole la plus solennelle qu'il n'a rien à craindre pendant la traversée du territoire. Le pacha, homme

âgé, quitte la ville avec deux cent soixante-dix individus formant sa maison, et qui, à l'exception du pacha et de six principaux officiers, avoient été désarmés. A peine sont-ils à quelques werstes de Belgrade, que les pandours tirent subitement le sabre, et massacrent de sang-froid ces victimes qui ne pouvoient se défendre. Le pacha et les six officiers firent une résistance héroïque, se frayèrent une route à travers les assassins, et parvinrent à une grotte où ils succombèrent après avoir tué au moins une douzaine de Serviens. Le même jour, Czerni Georges ordonna le massacre des Turcs qui étoient restés à Belgrade, au nombre de quarante. Ces infortunés se sauvèrent dans une maison où ils se défendirent avec le courage du désespoir, jusqu'à ce que les Serviens y ayant mis le feu, ils devinrent la proie des flammes. Un chef des Serviens demanda à Czerni Georges quel parti il fallait prendre à l'égard des femmes des Turcs massacrés. « Laissez-les mourir de faim ! » fut toute sa réponse. Heureusement tous les Serviens ne respirent pas des sentimens aussi cruels, et l'un d'eux eut l'idée de proposer de vendre ces êtres infortunés aux Autrichiens ; ce qui fut exécuté.

Pour tracer le tableau de toutes les cruautés commises par Czerni Georges, il faudroit

remplir un livre de traits semblables à ceux que je viens de rapporter. N'en citons qu'un seul. L'année passée (1807) il fit pendre son frère à cause de quelques délits peu graves. Le zèle pour la justice civile peut-il excuser cet oubli de tous les liens du sang ?

Czerni Georges est, à ce qu'on m'assure, un homme de quarante ans, d'une taille haute et bien prise. Il a le visage allongé, mais assez large par le bas, les yeux petits et enfoncés, le nez pointu et le teint rembruni; il ne porte que de petites moustaches; il lie ses cheveux par derrière en une longue tresse qui couvre tout son dos; par devant il les relève, ce qui donne à son front une hauteur extraordinaire. Son costume, très-simple, ne se distingue de celui des autres campagnards que par une paire de pistolets et un poignard, dont il est toujours muni. Il ne règne dans ses vêtemens ni beaucoup de goût ni beaucoup de propreté. Son esprit, plein de feu et de véhémence, est masqué par ses dehors froids et apathiques; il passe des heures entières sans proférer une syllabe; cependant chaque fois qu'il prend de l'eau-de-vie, il a soin de marmoter une prière. Il ne sait ni lire ni écrire; sa seule bravoure personnelle, couronnée par la fortune, lui a valu toute la puissance et toute la célébrité dont il jouit.

Czerni Georges a deux fils et quatre filles. L'une d'elles a épousé un Servien de haute distinction. Alexis, le fils aîné, a dix ans (1); il est placé auprès du conseiller d'Etat M. de Rodophinikin, et s'applique avec beaucoup d'ardeur à apprendre la langue russe. Sa facilité de conception est aussi admirable que son adresse corporelle. Son plus grand amusement consiste à tuer les oiseaux au vol au moyen d'une pierre; peut-être imitera-t-il bientôt son père, en faisant la guerre aux Turcs au lieu de la faire aux oiseaux.

Czerni se livre une fois dans l'année aux plaisirs de la chasse; il part alors accompagné de trois à quatre cents pandours. Tout le produit de sa chasse, composé de loups, de renards, de chèvres sauvages, de cerfs, est vendu publiquement pour son compte au dernier enchérisseur.

Le véritable nom de ce chef est *Georges Petrowitsch*. Il doit le surnom de *Czerni* ou *le Noir*, moins à son teint foncé qu'à l'indignation de sa mère, qui le désigna sous cette épithète lors du parricide qui la rendit veuve.

Belgrade, avec ses faubourgs considérables, est située dans la belle et fertile contrée que forment la Save et le Danube à leur confluent;

(1) Actuellement il doit avoir quatorze à quinze ans.

mais l'intérieur de cette ville présente l'image la plus triste des ravages de la guerre. Un grand nombre de maisons restent en cendres et en ruines. Il est rare de voir des carreaux de vitres entiers; ils sont ordinairement rapiécés avec du papier ; quelquefois il n'y en a point du tout. Les minarets ou flèches très-élevées des nombreuses mosquées, donnent de loin à la ville un magnifique aspect. Il n'y a plus qu'un seul de ces édifices où les Turcs aient la liberté d'exercer leur culte ; les autres sont ou vides, ou changés en étables de cochons ou de bestiaux. Les Turcs, qu'on voit encore en nombre considérable, tant dans la ville que dans les faubourgs, vivent misérables et opprimés ; leurs occupations sont les travaux publics : on lit leur misère dans les traits défigurés de leur visage.

L'étranger, en parcourant les rues de Belgrade, est effrayé par un immense nombre de serpens et de lézards qui les infectent. Les habitans sont au nombre de plus de trente mille. La ville est entourée d'un rempart en terre, et de beaucoup de batteries. Toutes les portes sont rigoureusement gardées.

Les Serviens détestent également les Turcs, les Grecs-Byzantins, les Hongrois et Allemands, qui ont successivement été les maîtres de leur pays. Le conseiller d'Etat M. Rodo-

phinikin fait de grands efforts pour gagner l'affection de ce peuple méfiant........ J'ai vu dans son jardin une table à déjeuner, qu'il a construite d'une manière calculée pour flatter les Serviens : c'est une grande dalle, posée sur quatre *pierres sépulcrales turques* taillées en forme de turban, et appartenant aux tombeaux d'un derviche, d'un janissaire et de deux riches musulmans. Les Serviens ne contemplent cette table qu'avec enthousiasme : c'est un trait d'adresse de la part de M. Rodophinikin, d'avoir su flatter, jusque dans les petites choses, le goût de cette nation.

Je quittai Belgrade le 5 juin, et m'embarquai sur le Danube, dans la société du *bouloukbascha* Grégoire Guzin, et de quelques pandours. Comme nous descendions la rivière, nos bateliers étoient constamment occupés à empêcher le bateau de se heurter contre les rochers qui remplissent le milieu du cours du Danube. Obligés de nous tenir près du rivage, nous éprouvâmes l'effet des flots, qui secouoient avec violence la nacelle. Les pandours entonnoient des chants de guerre serviens : le soleil se couchoit ; nous laissâmes tomber l'ancre, et un sommeil tranquille, au milieu des flots, rétablit nos forces épuisées. Cependant, lorsqu'au point du jour nous allions recommencer notre navigation, je me trouvai

tellement incommodé par le roulis du bateau, que je me décidai à descendre à terre au village de Klitchevetz, appartenant à Milenko, et de faire le reste du chemin dans un chariot attelé d'un seul cheval. J'atteignis le soir même la petite ville de *Golubetz*, éloignée de vingt-cinq werstes (1); j'y passai la nuit. Le lendemain, je montai de nouveau un bateau qui me conduisit à l'île de *Poritsch*, où j'arrivai précisément à midi (2). Milenko me reçut avec son hospitalité accoutumée, et me reconduisit jusqu'au rivage, où il ordonna à trois pandours de m'accompagner à travers l'épaisse forêt que j'ai décrite au commencement de

(1) Depuis Semendria jusqu'à Golubetz, le Danube fait un coude; son lit est rempli d'îlots. Le voyageur, en descendant à Semendria, eût pu éviter en totalité cette navigation désagréable. (*N. du R.*)

(2) Depuis Golubetz jusqu'à Poritsch ou Porecz le lit du fleuve est libre d'obstacles. Il fait ensuite un coude du côté d'Orsova.

Ces difficultés de la navigation du Danube paroissent avoir arrêté long-temps les progrès des connoissances géographiques. Les Gètes et les Mésiens purent long-temps ignorer la vraie origine du Danube; car en arrivant par terre, et du côté du midi, sur les bords de ce fleuve, on peut croire que la *Save* est le bras principal. Voilà pourquoi l'*Ister*, selon Hérodote, venoit en ligne droite des monts *Pyrene*, c'est-à-dire des *Fyrner* du Tyrol. Voyez *Précis de la Géographie*, liv. III. (*N. du R.*)

cette relation. Il étoit indispensable de prendre cette route, attendu que les Turcs étoient maîtres de plusieurs îles du Danube, du côté d'Orsova.

Ma joie, en sortant des sombres forêts de la Servie, de ses ravins sauvages, de ses îlots rocailleux, surpasse toute description ; je crus renaître à la vie en mettant le pied dans les riantes plaines de la Valachie. Mais avant de continuer le récit de mon voyage ultérieur, qu'on me permette de consigner quelques observations que j'ai faites sur l'état moral des Serviens.

Ce peuple possède beaucoup de bravoure, de la persévérance, et un esprit vraiment militaire ; mais ses talens naturels manquent entièrement de culture. Bigot jusqu'au dernier point, il observe les jeûnes avec une telle rigueur, qu'il ne seroit pas possible de faire manger à un Servien une bouchée de viande aux époques où l'Eglise le défend. Le beau sexe ne m'a paru rien moins que beau ; le teint brunâtre et la chevelure noire des Serviennes paroissent si peu charmer leurs compatriotes, que les plus fortunés d'entre eux ont coutume d'entretenir des concubines turques. Je me rappelle d'avoir vu à Belgrade plusieurs Turques très-belles de cette classe. Le cultivateur est plus à son aise ici que dans la Mol-

davie ou la Valachie ; il jouit d'une sorte de tranquillité et de liberté. Le voyageur trouve, à toutes les stations, du lait, des œufs frais et de jeunes poules en abondance. La chair des chèvres sauvages est d'un goût excellent ; on la hache en petits morceaux, et on la grille sur du charbon, attachée à un tournebroche en bois.

Dans les villages serviens je ne vis nulle part des églises chrétiennes ; je crois même, à Belgrade, n'en avoir vu qu'une seule, qui étoit bâtie en bois et peu considérable : il est possible qu'il y en ait d'autres, mais je ne m'en souviens pas (1).

Je fus frappé d'entendre donner aux échevins de village le titre magnifique de *knitisès*, qui, en russe, signifie princes. On prétend que les Turcs ont introduit cet usage pour ren-

(1) Busbecq, dans ses *Lettres*, donne les détails suivans sur un enterrement servien.

« Le corps mort étoit exposé dans l'église avec le vi-
» sage découvert; à côté se trouvoient divers mets, de la
» viande, du pain et une coupe pleine de vin. La femme
» et la fille du défunt se tenoient auprès, revêtues de
» leurs meilleurs habits; la toque de la fille étoit ornée de
» plumes de paon. La femme, pour dernier don, offrit
» à son mari un chapeau de pourpre, semblable à celui
» que portent ici les demoiselles nobles. Nous enten-
» dîmes ensuite des chants lugubres et des cris lamenta-
» bles, par lesquels on demandoit au défunt pourquoi il

dre méprisables les anciens souverains de la Servie (1).

Les Serviens s'enorgueillissent de leur origine commune avec les Russes; ils m'appeloient constamment *bratico*, c'est-à-dire, frère. La langue servienne ressemble singulièrement à la

» étoit fâché contre eux; en quoi leur obéissance et leurs » soins pour lui avoient manqué; pour quelle raison il » les abandonnoit seules et sans appui..... Des prêtres » du rit grec présidoient à cette cérémonie funèbre. » (Cette coutume existoit chez les Lithuaniens-Schamaïtes. *Voyez* notre *Tableau de la Pologne.*)

« Dans le cimetière, on avoit affiché sur de longs » pieux des images de cerfs, de poulains et d'autres » animaux, sculptées en bois : lorsque nous en demandâmes le motif, on nous répondit que les pères et époux » avoient voulu attester, par ces monumens, la diligence » avec laquelle leurs filles et femmes avoient rempli leurs » devoirs domestiques. (Ces monumens avoient plutôt rapport à quelque ancienne superstition, dont les Serviens avoient oublié eux-mêmes le sens, ou qu'ils ne jugeoient pas à propos d'avouer.)

» Nous vîmes aussi des touffes de cheveux suspendues » sur plusieurs tombeaux; c'étoient des hommages aux » défunts, et des signes de deuil offerts par les femmes qui » avoient assisté au convoi de leurs parens. »

Busbecq ajoute que les époux futurs enlevoient leurs futures, pour la forme, comme on fait encore en Croatie.

(*N. d. R.*)

(1) Les anciens rois de Servie n'ayant porté que le titre d'*archi supan*, de *czar* et de *despote*, cette explication de notre voyageur est mal fondée. (*N. d. R.*)

russe, ainsi que le démontre le parallèle suivant :

SERVIEN.	RUSSE.	TRADUCTION.
Gospodar............	*Gospodin*...........	Seigneur.
Kakostě...............	*Kakowoï oui*........	Qui êtes-vous?
Chwala Bogu..........	*Slava Bogu*.........	Gloire à Dieu!
Pomosi Bog...........	*Bog w pomotschtch.*	Dieu assiste!
Dobro intro...........	*Dobroï utro*.........	Bon matin.
Dobro wetche.........	*Dobroï wetcher*.....	Bonsoir.
Blagodarstwuiu wam	*Blagadariu was*....	Je vous remercie.

J'ai aussi reçu d'Alexis, fils de Czerni Georges, comme souvenir d'amitié, une petite collection de chansons serviennes ; j'en citerai une strophe qui peut donner une idée de la similitude des langues servienne et russe.

Nus pokrioa wostochnaia Soesda
Ot Blagotworza budi gei msda,
Glasy nuschi gore da Schlischutsa ;
Alexander usudu nek Slavisa
Rodophinik dolgoletan da Butle,
Sa Serbow delat ne sabude.

Voici le sens de cette strophe : « Déjà le » redoutable astre de l'orient nous menaçoit » de la destruction, lorsque le victorieux » Alexandre, écoutant nos plaintes, lui ordonna de s'arrêter. Il nous envoya pour notre » félicité Rodophinikin : puisse-t-il vivre long- » temps parmi nous pour le bien de la Servie ! »

APPENDICE *à la Relation précédente; Remarques historiques sür la Servie et les Serviens;*

Par le **RÉDACTEUR.**

A l'époque où les nations *slavonnes* et *wendes*, établies en Europe depuis plus de deux mille ans, et nullement venues d'Asie sous le nom de Sarmates, comme on dit vulgairement sans aucune preuve, commencèrent à se répandre au loin, à faire des conquêtes et à former de grands Etats; époque qui remonte vers celle de la mort d'Attila et de la chute de l'empire Hunnique, il paroît qu'il exista dans l'étendue occupée par la Pologne moderne, deux royaumes slavons, l'un appelé la *Grande Chrobatie* ou *Croatie*, l'autre la *Grande Serblie.* Le premier s'étendoit sur les parties montagneuses de la Pologne et de la Silésie.

La situation de l'autre est un sujet de disputes. Quelques-uns le cherchent dans la Lusace, la Misnie ou les contrées limitrophes, où demeuroient, vers l'an 528, les *Sorabes* ou *Sorbes*, qui se nomment eux-mêmes *Serske* et *S'rbi*, tandis que les Bohèmes, également d'origine slavonne, appellent ces contrées *S'rbsko* : ce sont aussi les noms que se donnent les Serviens des bords du Danube. On cite encore pour preuve historique le passage suivant

de Constantin Porphyrogénète, *de administrando imperio*, cap. 32.

« Les Serviens (de l'Illyrie) tirent leur ori» gine des Serviens non baptisés, qu'on sur» nomme βελι, et qui demeurent au-delà de la » *Turquie*, dans un endroit qu'ils nomment » *Boiki*, et qui est limitrophe de la *Francia*, » ainsi que de la Grande Chrobatie ou Chro» batie Blanche. C'est là qu'habitoient origi» nairement les Serviens. »

Sans examiner si le mot βελι, équivoque par la prononciation des Byzantins, répond au mot slavon *beli* et *bieli*, blanc, ou à *veli*, grand, puissant, nous devons observer que les Sorabes ou Serbes de Lusace ne se sont jamais étendus jusqu'à la Bavière, dont le nom sembleroit indiqué par celui de *Boiki*. D'ailleurs, dans le chapitre suivant, Constantin dit que les Serviens reçurent leurs princes des bords de la *Vistule*. Cette indication, combinée avec la position de la Hongrie, que les Byzantins appeloient *Turquie*, nous conduit dans la Galitzie actuelle.

C'est là que nous retrouvons encore aujourd'hui les restes des anciens Russes, les Rusniakes, dont la langue, comme celle des Russes de Kiovie, de Moscou, de Novgorod, ressemble extrêmement à celle des Serviens d'Illyrie, tandis que le dialecte des Serbes de

Lusace, semblable à celui du reste des Wendes, dans le nord de l'Allemagne, diffère de l'illyrien et du russe plus qu'aucun autre dialecte slavon (1).

Nous pensons donc que c'est dans la Russie Rouge, vers les sources du *Boug* (Bug), ou dans la Podolie, vers celles du *Bog*, qu'il faut placer la contrée de *Boiki*, c'est-à-dire, *Bogski*, autrement nommée *Grande Servie* ou *Servie Blanche*. Nous regardons l'identité des noms entre les Serviens d'Illyrie et ceux de la Lusace comme un effet assez commun de l'usage de la même langue slavonne, quoiqu'en deux dialectes différens. C'est ainsi qu'on trouve en Moravie un fleuve nommé *Morawa*, comme celui de la Servie, et plusieurs *Belgrade*, *Biélograd*, *Novgorod*, *Novogorodek*, *Stargard*, *Starogorod*, etc., etc.

Peut-être pourroit-on considérer les grands Serviens comme tirant leur origine des *Serbi* de Ptolémée et de Pline; celui-ci les place sur le rivage oriental de la mer d'Azof; le géographe grec les transporte plus loin vers l'embouchure du Wolga. Or, dans ces mêmes lieux, nous retrouvons au douzième siècle les *Chwalinski*, nation slavonne. *Chwala* répond en servien à *slava* en russe; les Chwalinski seroient donc

(1) *Dobrowski*, cité par *Engel*, Histoire de la Hongrie, etc., III, 154. *Adelung*, Mithridates, etc.

les *Slavenski*, les Slavons. Mais n'est-il pas plus probable que c'étoit une branche des Serviens des bords du Bog, émigrés successivement de pays en pays, comme les *Roxani* ou *Roxolani* se portèrent des bords du Dniéper jusqu'au fond de la Russie actuelle ?

Quoi qu'il en soit de ces aperçus de l'origine des Serviens ; il reste certain qu'ils sont des Slavons de la même branche que les Russes.

Ce fut vers l'an 640 que les Serviens furent reçus par l'empereur Héraclius, qui leur assigna d'abord un canton voisin de Thessalonique, nommé long-temps *τα Σερβλι* et ensuite le pays qu'ils occupent actuellement. Ils s'étendirent aussi dans la Bosnie actuelle, qui ne fut longtemps qu'une province ou *zupanat*, dépendant de l'*archi-zupan* de Servie. Ils formèrent aussi les petites républiques de Dioclea, de Trebunia, de Zachlumia et de Narenta dans la partie méridionale de la Dalmatie. Vers l'an 827, ils reconnurent momentanément la suprématie des Bulgares ; mais peu d'années après, la plupart des tribus serviennes réclamèrent de nouveau la protection puissante des empereurs byzantins. Le roi des Bulgares, *Presiam*, fit depuis 870 une longue guerre à l'archi-zupan *Wlastimer*, dont les fils forcèrent les Bulgares à leur accorder la paix. Bientôt ces avantages s'évanouissent par les suites

des dissensions intestines ; les Hongrois ou Magyar, et surtout les Bulgares, sous leur roi *Siméon* (en 924 et 927), dévastent la Servie et en font un véritable désert. Dix ans après, un prince *Tcheslav*, maître de la Zachlumie, repeuple le pays en réunissant les tribus fugitives (1). Ses premiers successeurs ne sont pas connus. En 1016 *Wladimir*, prince de toute la Servie, est tué par les Bulgares. Peu après, la conquête de la Bulgarie par les Grecs byzantins entraîne celle de la Servie ; mais en 1040 *Stephan Boïslav* chasse le gouverneur grec et se rend maître du pays. Son fils *Michael* ose même, en 1073, essayer de faire son fils *Budin* roi de Bulgarie, quoique sans succès; il forme des relations avec Venise et le pape Grégoire VII. Ses deux fils, *Budin* et *Wulkan* (Volcan), se font remarquer par leurs guerres contre les Byzantins, dont cependant la Servie, la plupart du temps, reconnoissoit la suprématie.

Urosch, fils du cousin de Wulkan, fonde la maison des *Neeman*. Ses descendans balancent entre les Hongrois et les empereurs de Constantinople ; ceux-ci traitent les princes serviens en vassaux rebelles ; mais, après la mort de l'empereur Manuel, en 1180, le prince *Stephan Neeman* se rendit indépen-

(1) *Engel*, Histoire de la Hongrie, I, 360 *sqq.*

dant, et enleva beaucoup de villes aux Grecs. Il fonda l'hiérarchie, bâtit des églises et des monastères, se fit même moine, et affecta un grand attachement au saint siége de Rome. Un de ses trois fils a été canonisé sous le nom de *saint Saba* ou *Sawa* (1). L'aîné, qui lui succéda, balança long-temps entre l'Eglise latine et la grecque ; il se vit, en 1217, couronner *roi de Servie* par un légat du pape, et porte dans les annales les noms de *Stephan Ier* ou *Stephan Vencian* ; ce dernier mot est une corruption du mot *Pervo-Ventchani*, c'est-à-dire le premier couronné. Mais la suprématie du pape et la domination de l'Eglise latine furent de courte durée. Saint Saba ayant été nommé archevêque de Nicée par le patriarche de Constantinople, changea de parti, fit rétablir le rit grec dans la Servie, et couronna son frère avec une nouvelle couronne. Le royaume fut divisé en douze évêchés. On croit avoir des monnoies de ce roi.

Le quatrième roi de Servie, *Stephan III, Urosch*, régna depuis 1237 jusqu'en 1272, et mérita le surnom de grand par la valeur avec laquelle il résista aux Mongols. Les mœurs des Serviens, à la fois grossières et corrompues, les faisoient encore mépriser par les Byzan-

(1) *Assemanni*, Calendaria eccles. univers., t. VI, p. 35 *sqq*.

tins; et un fils de Stephan III ne put obtenir en mariage une princesse grecque. Les nobles se livroient au brigandage; il régnoit dans leurs maisons et sur leurs personnes une extrême malpropreté. (1)

Cependant la puissance de la Servie alloit en augmentant. La Bulgarie devint, en 1330, vassale du roi *Stephan IV*. Son fils, *Stephan Duscian*, accrut son royaume aux dépens des Grecs, envahit presque toute la Macédoine, reconquit la Bosnie, et prit, en 1345, le titre d'*empereur des Serviens et des Romains*. Il mourut en 1356, au moment où il marchoit à Constantinople à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes.

Ce fut l'apogée de la puissance et de la gloire des Serviens. Après de longues guerres civiles, le fils de Duscian fut détrôné, en 1368, par les grands révoltés. L'empire de Servie fut démembré. La Bosnie prit, en 1376, le titre de royaume; et, en 1387, la Servie propre devint tributaire des Turcs-Osmanlis. Elle étoit alors gouvernée par le *despote* ou seigneur Lazare, dont les descendans essayèrent en vain de trahir leurs nouveaux maîtres. En 1463, les Turcs déposèrent ces princes-vassaux, et mirent à leur place un pacha. Cependant ils

(1) *Stritteri*, Memoriæ populor. ad Danub., etc. è Byzantinis scriptor., II, p. 175 *sqq*. *Engel*, etc.

ont souffert que les descendans de Lazare continuassent à porter le vain titre de *despote* jusqu'en 1560, époque où cette maison s'éteignit.

Depuis cette époque, la Servie, temporairement conquise par les Hongrois et les Autrichiens, est restée une province turque jusqu'en 1806, où commença l'insurrection actuelle.

SUITE DES LETTRES SUR LA GALITZIE, OU LA POLOGNE AUTRICHIENNE;

Par M. I. A. Schultes, Conseiller de S. M. le Roi de Bavière, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique et d'Histoire naturelle en l'Université royale de Landshut, etc.

LETTRE CINQUIÈME.

Matériaux pour une Statistique de la Galitzie (*).

Ma dernière lettre vous a donné mon itinéraire dans un pays de 1472 milles carrés. Celle-ci ne contient guère que des zéros; mais

(*) Nous nous étions proposé de réduire les données précieuses contenues dans cette lettre, aux purs et simples *résultats;* mais, comme quelques Polonais ont élevé des plaintes contre M. Schultes, à cause des critiques amères qu'il a faites de quelques individus du clergé, et qu'ils ont voulu jeter des doutes sur sa véracité en général, ses amis ont en quelque sorte exigé de nous l'insertion littérale de ce morceau, qui prouve l'immensité des recher-

vous aimez les notions positives et les données authentiques.

« *Numbers are stubborn things* » (1),

disoit Sinclair. Le savant M. *Eder* saura employer ces élémens bruts, et arrivera, par eux, aux résultats les plus importans. Tout ce que je puis vous garantir, c'est que les calculs sont exacts et les renseignemens officiels.

Population de la Galitzie occidentale, en 1803.

Cercle de Myslenice	242,046
—— Bochnia	163,526
—— Sandece	180,717
—— Tarnow	197,564
—— Iaslo	185,274
—— Rzeszow	217,529
—— Sanok	193,941
—— Sambor	223,139
—— Przemysl	208,957
—— Zamosc	181,451
—— Zolkiew	194,742
TOTAL	2,188,886

ches auxquelles ce savant s'est livré, et qui imprime un cachet respectable à sa relation.

Nous conjurons les Polonais, au nom de leur gloire nationale, de ne point répondre par de vagues déclamations à des gens qui disent : *J'ai vu cela.* Il faut opposer des *faits* aux faits, des *raisonnemens* aux critiques. Nous accueillerons toute apologie de la Pologne avec le plus vif plaisir.

(1) « Il n'y a rien d'inflexible comme les chiffres. »

D'autre part	2,188,886
—— Léopol	133,070
—— Zloczow	192,209
—— Brzezow.	205,292
—— Tarnopol.	180,594
—— Zaleszczyk	204,202
—— Stanislawow	206,959
—— Stry.	126,804
—— Czernowitz.	195,268
TOTAL.	3,633,284

C'est 2453 individus par mille carré d'Allemagne.

En 1787 il y avoit 172,115 juifs; ce nombre, cette année-ci 1807, peut aller à 200,000; ce qui fait la dix-septième partie de la population de la Galitzie orientale.

Population de la Galitzie occidentale.

	En 1803.	*En* 1799.
Cercle de Cracovie. . . .	157,385	138,248
—— Konskie. . . .	122,923	122,386
—— Kielce	133,715	136,153
—— Radom	109,979	112,284
—— Sandomir. . . .	112,347	112,644
—— Siedlce	135,310	135,495
—— Iosefow . . .	100,568	100,053
—— Radzin	79,295	81,569
—— Lublin	107,673	107,334
—— Biala	111,021	108,650
—— Chelm	78,220	79,825
District d'Olkusz	54,980	56,505
TOTAUX.	1,283,416	1,291,144 (1)

(1) En 1797, il y avoit individus 1,248,439, dont 117,676 juifs. En 1801, on trouva individus 1,281,037, dont 95,587 juifs seulement.

Il se fit, l'année 1799, deux conscriptions, l'une, par les autorités civiles; et l'autre, par les autorités militaires : cette dernière procura un nombre moindre de 4323; ce qui peut s'expliquer par la crainte des habitans, qui s'y refusèrent en partie. Cela fait la 298ᵉ partie de la population au moins. Mais la différence de la population entre 1803 et 1799 est plus frappante et plus réelle : elle indique la perte de 7728 individus dans l'espace de quatre ans, c'est-à-dire de la 167ᵉ partie du tout. La guerre de 1805, l'épidémie de 1806, les changemens survenus dans la Prusse méridionale, ont dû dépeupler la Galitzie occidentale de 15,000 hommes au moins : je crois donc devoir porter la population à 1,270,000 individus environ, à la fin de 1807.

La justesse de cette supposition est prouvée par un fait qui résulte du calcul même de la conscription militaire de 1799. On y trouva un surcroît de 15,752 chrétiens nouveau-nés : la population cependant ne diminuoit que de 4323, en raison de celle de l'année précédente.

Ce déficit s'explique par le recrutement et par l'émigration : je ne puis estimer au juste ni l'un ni l'autre dans la Galitzie occidentale ; mais voici ce qu'on a pris dans la Galitzie orientale, savoir : . . .

En 1796	2,500 hommes.
— 1797	500
— 1798	9,353
— 1799	9,339
— 1800	2,729
Total.	24,421 hommes.

On a levé, en outre, 5400 hommes sur les deux Galitzies, dans l'espace de six mois, en 1805; ce qui donne 8000 hommes environ en dix années. Ajoutez à cela l'émigration, qui a été au moins de 4000 personnes depuis 1797 jusqu'à la fin de 1799.

La conscription des bureaux de cercles pour 1799, a donné 108,595 juifs; la conscription militaire n'a donné que 103,651 hommes de cette même nation : vous voyez donc que les juifs savent employer, pour se soustraire au service militaire, des moyens plus puissans ou plus heureux que ceux des chrétiens.

Voici à présent le résultat de la dernière conscription militaire pour la Galitzie orientale :

Familles chrétiennes	366,882
—— juives	24,482
Ecclésiastiques	3,092
Officiers d'Etat.	2,166
Citoyens et manufacturiers	14,519
Nobles	25,116
Paysans.	72,865
Total.	409,115

Dont, parmi les chrétiens, hommes. .	586,524	
femmes. . .	596,646	
parmi les juifs, hommes. . . .	51,105	(1)
femmes. . .	52,547	

Il y a donc, en général, 11,565 femmes de plus, comparaison faite de leur nombre total avec celui des hommes ; savoir : 10,122 chrétiennes, et 1443 juives.

La surface de la Galitzie occidentale étant égale à 866 milles carrés d'Allemagne, en prenant la population de 1,287,821 individus, on aura 1485,9 pour le nombre d'individus par mille carré ; et si on suppose, ce qui est probable, la population égale à 1,270,000 hommes ; ce nombre donne 1466,5 individus par mille carré (1).

Une famille chrétienne est ici de 4, 4 personnes, et une famille juive de 4, 2 : cette différence singulière doit s'expliquer par un déficit de 4, 944 individus chez la nation juive.

La cour de Rome, d'après les données ci-dessus, a donc ici plus d'officiers que la cour même de Vienne ; la proportion est de 1, 6 à 1, 0.

Autre remarque curieuse ; vous verrez, par ma lettre au conseiller référendaire Haberle, qu'il n'y a qu'un médecin pour 193, 941 hommes,

(1) Dont 26,986 non mariés.

(2) Nous rappellerons à quelques lecteurs que le chiffre après la virgule, exprime une fraction décimale.

dans le cercle de Sanok, qui compte cependant un ecclésiastique sur 382 laïques.

La proportion de la noblesse aux citoyens et aux manufacturiers, étant, en Galitzie, comme 1, 5 est à 1, 0, il en résulte que la plus grande partie des nobles a l'honneur de se servir elle-même : aussi y a-t-il une quantité prodigieuse de *domestiques nobles* dans la Galitzie, tandis qu'on y trouve à peine un bon ouvrier, un bon cordonnier par exemple.

Je vais vous donner un tableau général de la statistique des cercles de la Galitzie occidentale ; mais auparavant vous serez peut-être bien aise de consulter un tableau comparatif, relatif à l'économie animale, pour juger si la Galitzie occidentale augmente ou décroît en richesse, quant aux animaux domestiques.

Il y avoit dans la Galitzie occidentale,

	En 1799.	En 1801.
Etalons.	1,419	1,281
Jumens.	43,172	40,041
Poulains	13,873	9,845
Hongres	54,281	53,041
Bêtes à cornes	221,918	224,503

Mais voici le tableau général : remarquez seulement, 1°. qu'il est de 1800 ; 2°. que les douze cercles existans alors furent réduits à six, le 1er. mai 1804, et forment les cercles de Cracovie, Kielce, Radom, Siedlce, Biala et Lu-

blin ; division administrative qui n'ôte ni n'ajoute rien à la statistique générale de la province. (*Voyez le tableau annexé* A (1).)

Malgré la quantité de sables et de marais qui rendent presque inculte la troisième partie de ce pays ; malgré l'étendue des forêts de pins, de sapins, de bouleaux ; malgré les forêts, moins nombreuses d'un tiers, de chênes et de hêtres, forêts en grande partie dévastées ; malgré l'impôt désastreux de 12 écus par wispel (24 boisseaux), qu'il faut payer à la Prusse, à Dantzick ; enfin, malgré les restrictions mises à l'exportation des grains ; malgré, dis-je, tous ces obstacles, l'exportation étoit encore assez considérable : en voici le tableau comparatif pour les trois dernières années du XVIII[e] siècle.

Exportation, par Dantzick, en Angleterre et en Suède, etc.

En	1798.	1799.	1800.	Sommes des boisseaux (Metzen).
From[t]	1,057,921	666,100	854,463 ¾	2,578,458 ¾
Blés. .	448,707 ¾	562,456	580,638 ¾	1,591,802 ½
Orge. .	63,242 ¾	143,617 ¾	171,821	370,683
Avoine	251,768	215,657 ¼	185,032	652,452

Encore est-ce dans le temps où l'armée russe consomma plus de 100,000 boisseaux de blé ; où autant d'avoine fut envoyée en Hongrie, et où la récolte étoit médiocre. Quelque temps

(1) Voyez à la fin de cet article.

après, l'exportation alla jusqu'à 1,700,000 boisseaux par an, ce qui occasiona une révolte, le paysan n'ayant plus rien pour sa consommation. A présent même, en décembre 1807, après une récolte des plus riches, l'exportation a été si grande qu'elle a porté le prix du *korczer* de froment, à la foire de Cracovie, à 14 florins 23 kreutzers; tandis que, dans le même temps, il n'étoit qu'à 12 florins à la foire de Vienne.

Vous pourrez juger de la récolte de la Galitzie entière, et de chacun des cercles, par le tableau annexé B; vous vous rappellerez seulement que, depuis, l'impôt a été augmenté de 126 pour cent; sans quoi vous ne jugeriez qu'à demi, tout au plus, des ressources de la Galitzie. Moyennant cette augmentation, vous aurez la proportion suivante : 100 : 226 = 1,899,878 fl. 8 s. : 4,271,124 fl. 54 $\frac{1}{6}$ s.

La Pologne avoit autrefois un commerce assez actif en bétail et en chevaux; la Galitzie n'en a plus. En 1798, la Russie envoya, au contraire, à la foire de Leczna, 4800 chevaux, et 1800 bœufs. Le bœuf s'y vendoit 6 ducats d'or : il paroît donc que ce n'est pas uniquement le défaut de bonne monnoie qui fait payer actuellement la livre de bœuf (la livre galitzienne est de 11 onces), le prix exorbitant de 9 kreutzers.

Vous avez vu, par la table que je viens de donner, une partie des revenus de la Galitzie

entière. Je m'en vais vous faire connoître les différens impôts, aides, tailles, gabelles, contributions, tributs, subsides, collectes, taux et taxes, fonds, etc., de la Galitzie occidentale, lesquels se divisent en trois classes.

Première classe. Tailles anciennes de la ci-devant Pologne, conservées par le gouvernement autrichien.

a. *Podymne* (droit de cheminées). Chaque maison paye 1 florin 45 kr. (7 fl. polonais). Ce droit produisit, en 1799, sur les terres royales . . .	78,420 fl.	5 $\frac{2}{8}$ k.
———————— du clergé . .	59,983	29 $\frac{4}{8}$
———————— des nobles. .	457	55
TOTAL.	343,861 fl.	29 $\frac{6}{8}$ k.
b. *Le dixième gros.* Il se prend sur la noblesse, d'après une répartition personnelle, sous serment; il produisit, en 1799 (je parle toujours de cette année-là).	298,585 fl.	56 k.
c. *Le vingtième gros.* Il se prend sur les revenus du clergé, ci.	142,836	46
d. Le *subsidium charitativum*, ou supplément des quartiers d'hiver, payé par le clergé, ci	57,370	37
e. *Gambuge*, ou impôt sur les boissons. Dans les villes de campagne, il est donné à ferme, de trois ans en trois ans; mais il est fixe dans les villes des nobles, ci.	99,913	7

f. *Kurowe* (droit sur la viande et les peaux) dans les

villes de Cracovie. 18,694 fl. 22 k.			
——— Lublin.... 9,045	}	29,650 fl.	22 k.
——— Sandomir. 1,911			

g. *Sucka taxa* (droit de moulins). Tout ce qui n'est pas moulu aux deux moulins royaux de Cracovie, doit payer, en entrant dans la ville, moitié de la mouture, prise sur le grain qu'on y fait moudre. Ce droit s'étend aussi sur la bière et le brandevin, par rapport au malt. Le prix de la ferme est de, ci 2,378 22

h. *Quarta dupla.* Les biens concédés, du temps de la république, à certaines personnes, soit pour cinquante ans, soit pour la vie, payent, si ce revenu ne passe pas 1000 fl., la quatrième partie de ce revenu; la troisième partie de 1001 à 2000 fl.; et au-delà, la moitié. Cent deux propriétaires acquittent ce droit, ci. . . 6,190 58

k. *Droit des moulins*, payé par les meuniers du cercle de Cracovie, ci. 158 31

l. *Droit des chandelles.* Les juifs étant obligés d'allumer un certain nombre de chandelles, les jours de fêtes, payent tant par flamme; ce droit remplace la capitation, il est affermé, ci 166,066

Seconde classe.

a. *Contributions pour les quartiers militaires.* Chaque propriétaire de maison paye 6 pour 100 du loyer, ci. . 90,709 fl. 7 k.

b. *Emprunt de guerre* (*kriegs darlehn*), dans la Galitzie occidentale, ci. . . 653,578 41

NOTA. Ces impôts ne furent point perçus entièrement; le déficit fut de 47,787 fl. pour l'année 1799. L'emprunt de guerre, à lui seul, offrit un déficit de 21,050 fl., et lorsqu'il fut changé en impôt sur les biens (*classensteuer*), il ne produisit, l'année suivante, 1800, que 571,747 fl., ce qui fait un nouveau déficit de 121,116 fl.

Autres revenus.

a. *Domaines.* L'empereur possède quarante-cinq terres, dont quinze sont des domaines royaux proprement dits, et trente des biens du fonds de religion : il a en outre cent dix-huit terres, données à ferme, dont trente-sept sont aussi des domaines proprement dits. Ces cent soixante-trois domaines sont régis par seize administrations; leur produit net est de (florins d'Allemagne), ci . : . . 101,338

(Ce qui fait 621 fl. 36 k. par domaine ! ! !)

b. *Droits d'entrée.* Ils ne rendoient, du temps de la Pologne, que 50,000 fl. polonais, ou 1,250 fl. d'Allemagne; ils donnent maintenant, ci. 108,322 26

c.	*Droit sur le tabac*, ci	180,000 fl.	k.
d.	*Droit de timbre*, ci	35,521	
e.	*Gabelle.* Le quintal de sel ne coûte à l'empereur, dans ses magasins, à Podgorce, Niepolomice et Sieroslawice, que 24 à 25 k. ; le gouvernement le vend, dans la Galitzie occidentale, à raison de 573,933 fl. 43 k. pour cent quatre-vingt-sept mille six cent cinquante-quatre quintaux quatre-vingt-quatre livres, qui est la consommation ordinaire, ci. .	573,933	43
f.	*Droit de taxe*, ci.	31,306	51
g.	*Postes*, ci..	24,499	9
h.	*Loterie*, ci.	16,300	»
i.	*Arrhes et amendes*, ci	3,447	»

NOTA. Les droits sur le tabac, sur le timbre et sur la poste furent doublés depuis 1799, mais ne doublèrent pas de produit, comme on peut bien penser.

Autres fonds.

a.	*Le fonds d'instruction publique.* Ces capitaux proviennent de la suppression des Jésuites. Outre un capital, non liquide, de 86,124 fl. 33 k., il rend d'intérêts, ci	53,796	25
b.	*Fonds de l'Université de Cracovie.* Outre 34,215 fl. 30 k. de capital non liquide, et 1,967 fl. 30 k. de dettes, il donne en rentes, ci. . .	36,539	16

c. *Biens enregistrés du clergé*, par an, ci	31,229 fl. 59 k.
d. *Biens de l'évêque de Cracovie*, par an, ci	179,047
(On lui a rendu, en 1807, un revenu de 50,000 florins.)	
e. *Biens du clergé étranger*, tombés en partage à la Prusse et à la Russie, auxquels S. M. ne touche pas, et qui rendent par an, ci.. .	144,892
(Ces fonds s'augmentent sans cesse par des capitaux aliénés, et de plusieurs autres manières.)	
f. *Krupka*, ou *taille sur la viande pure* (*kosch fleisch-aufschlag*). Les juifs s'imposèrent eux-mêmes une taille pour payer les dettes de leur communauté ; le gouvernement accepta cet impôt, et se chargea des dettes, ci	200,000
g. *Le minimum*, ou *taille de 25 fl. par famille juive*, pour le droit de liberté de conscience, ci.	1,200
Le montant de toutes ces imposition est donc de	2,663,704 fl. 19 ½ k.
On peut porter cette somme, en compte rond, pour l'année 1808 (à cause de plusieurs bonifications, telle que la taille personnelle), à.	3,000,000
(La totalité des revenus du dernier roi de Pologne n'étoit que de 3,750,000 fl. tant ils étoient modiques !)	

Distribuons ces trois millions à 1,270,000 individus, on verra que chacun d'eux ne paye que deux florins et 36 centièmes de florin. Cette imposition est peu considérable, relativement à celle des autres Etats, de la France, par exemple, qui paye près de 22 francs par personne. C'est que la Galitzie est bien éloignée de produire tout ce que son sol promet, et que l'industrie est aussi bien éloignée de ce qu'elle pourroit être.

Tous les résultats que je viens de vous donner doivent être exacts, puisqu'ils sont officiels. S'ils offrent quelque inexactitude, elle ne peut donc m'être reprochée. Passons à quelques remarques sur le tableau ci-dessus des cercles de la Galitzie occidentale ; et à d'autres observations générales sur la statistique, la politique et la morale relatives à cette province ; c'est par-là que je terminerai ma lettre.

Vous avez sans doute observé, qu'à l'exception de celle de fer, il n'y a que quatre fabriques sur 866 milles carrés. Je ne connois, dans toute la Galitzie occidentale, qu'une seule fabrique d'alun, une verrerie, et une mauvaise draperie à Koden.

Je vous épargnerai de lire ce que vous trouverez, avec plus de détail, dans le *Schematisme galitzien* de cette année. Je ne vous dirai donc pas combien il y a de tribunaux, de bureaux,

d'inspections, de révisorats, etc., etc.; mais je vous parlerai de la justice criminelle; cet article tient au moins la partie la plus intéressante à connoître. A Cracovie il y a eu,

En 1797	....	417 procès criminels.
— 1798	....	1060
— 1799	....	1275
— 1800	....	1393
TOTAL en quatre ans	..	4082
C'est par année	....	1020,5

Sur 900 hommes, il y a donc, chaque année, un criminel, ce qui fait frémir; la proportion va toujours en croissant, et cela dans une seule des deux provinces galitziennes! Parmi les attentats à la vie humaine, l'empoisonnement y est fréquent (on reconnoît bien là le caractère slavon). L'incendie est un des crimes les plus communs (1).

(1) Il y avoit dans les prisons criminelles de Cracovie, les trois derniers mois de l'année 1807, 49 criminels pour désertion, 27 pour vol, 7 pour fraude, 3 pour vol avec effraction, 2 pour blessures faites, 4 pour assassinats, 5 pour concussion, 1 pour fausse monnoie. Il y avoit, à la fin de 1807, 195 condamnés,

		158 prévenus.
TOTAL	.....	353

M.r de Zeiller publia, dans ses Additions annuelles, des listes comparatives des criminels des États autrichiens; il en résulte que la Galitzie a plus de criminels que toute autre province.

Il y avoit, en 1796, trois régimens d'infanterie dans la partie occidentale, deux régimens de dragons, un de hussards, le troisième bataillon du régiment de garnison, et une compagnie d'artilleurs. Cet état militaire coûtoit 30,000 fl. par mois, et 40,000 en 1798. . . . .

Ma lettre au professeur Smidt vous a fait voir, avec quelques détails, les vices de l'économie rurale dans la Galitzie ; ce tableau, plus resserré, pourra trouver encore sa place à la fin de cette lettre.

L'état d'inertie où la Galitzie se trouve, vient d'abord du nombre excessif des nobles et de l'immensité de leurs possessions, surtout de l'ignorance, des préjugés de toute espèce, et de la routine, auxquels cette noblesse est asservie. Le paysan n'y a point, ou presque point de propriété ; il est lui-même la propriété du maître, pour qui il travaille six jours de la semaine. Les champs, presque tous sablonneux, légers ou argileux, y sont partout mal fumés. Partout on sème trop tard; on perd un quart de la récolte ; on ne sait ni labourer, ni semer, ni herser, ni moissonner, ni emmagasiner. Le grand produit de la Galitzie, ce produit que l'on vante tant, vient de ce que la province est immense, et non pas de sa bonne culture. Les fermes y sont d'une étendue démesurée, et la

Galitzie occidentale pourroit nourrir dix fois plus d'Allemands qu'elle n'a d'habitans. Le bail des fermes est toujours trop court; il n'est guère que d'un, de deux, ou de trois ans, rarement de six : il est donné sans bétail. Le paysan y change les prairies en guérets ; ce qui anéantit les engrais, base unique de toute bonne culture. Le sceptre féodal écrase les paysans ; il ne manque pas de bureaux et d'employés chargés de protéger leurs propriétés; mais quelle propriété a le paysan ? Aucune. Ses chevaux même ne sont pas à lui ; il les tient à ferme particulière comme le reste ; et ce ne sont que des rosses achetées à vil prix : il est donc obligé d'atteler des poulains de deux ou trois ans, ce qui ruine la race des chevaux, sans servir à grand'chose au cultivateur. Les vaches, mal nourries, ont à peine la hauteur des moutons d'Angleterre; un homme robuste et de bon appétit mangeroit en deux jours les misérables veaux de lait qu'on livre aux bouchers cinq ou six jours après leur naissance. Point de soin pour la reproduction ; un taureau décrépit sert d'étalon à cent génisses, qu'on le force à saillir, le plus souvent à force de coups de bâton. La viande des moutons n'y est pas mangeable ; on les tient dans des lieux bas et marécageux ; on leur refuse le sel, on n'y croise pas les races. Les porcs semblent

avoir fixé davantage l'attention des Galitziens ; Ονος δὲ ὄνεο κάλλιςον, Υς δ'εὐ. Cette race y est soignée de temps immémorial ; leurs oreilles y sont flasques et pendantes, et leurs soies plus fines que le crin d'un cheval ; mais toute autre espèce de bétail y languit, faute de prairies et de soin. On y cultive mal, et en très-petite quantité, le lin et le chanvre ; d'ailleurs, où en seroit le débouché ? Il n'y a point de pont sur la Vistule, depuis Varsovie jusqu'à Cracovie ; le pont même qui joint cette ville au faubourg Casimir menace ruine sous la moindre charrette un peu chargée. Tous les voyageurs aiment mieux la route de Breslaw, à cause de ce danger, et aussi parce que la route de Cracovie à Varsovie est impraticable les trois quarts de l'année. L'Autriche commence à sentir la nécessité d'une bonne chaussée entre ces deux villes ; mais ce chemin n'existe encore qu'en projet. Le principe de tant de maux est dans le système féodal que la raison et le gouvernement voudroient pouvoir détruire, mais qui a de trop profondes racines, en Pologne, pour se laisser sitôt abattre. Enfin, le défaut total d'émulation parmi les cultivateurs, les empêche de sentir les avantages d'une meilleure économie rurale ; on a déjà commencé à établir des colonies allemandes en Galitzie, et c'est par-là que l'on

parviendra à changer un jour la face de ce vaste pays, qui n'est qu'un immense désert.

Je vous embrasse sincèrement.

P. S. Vous trouverez ci-joint deux nouvelles listes des revenus de la Galitzie ; elles sont d'une date plus récente (*Voyez les tableaux* B. C.).

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° LI.

Description de l'Égypte, ou *Recueil d'Observations et de Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'Empereur* Napoléon-le-Grand. Première livraison.

(SECOND EXTRAIT.)

Nous allons commencer l'analyse des *Mémoires relatifs à l'Etat moderne*, en suivant l'ordre dans lequel ils sont imprimés.

I. *Observations astronomiques faites en Egypte pendant les années* 6, 7 *et* 8 (1798–1800), *par M. Nouet, astronome de la commission des sciences et arts d'Egypte.*

Les instrumens que M. Nouet avoit employés dans ses observations astronomiques étoient composés d'un cercle astronomique à deux lunettes mobiles, de 25 centimètres de diamètre; d'une montre marine de *Louis Berthoud*; d'une lunette achromatique de *Dolland*, de 63 millimètres d'ouverture; d'un quart de cercle de 35 centimètres de rayon, et d'un chronomètre que M. Beauchamp lui avoit cédé au Caire.

L'économie de ces Annales des Voyages ne nous permet pas d'exposer ici les nombreuses observations astronomiques de M. Nouet; nous remarquerons seulement que

E LA

NO CER	ITRES.	PAROISSES	. en engrais.	PRODUCTIONS DU SOL; INDUSTRIE.
CRAC	1 cat. 5 coll.	83 1 prot.	487	Agriculture, navigation sur la Vistule.
Dis d'OL	—	38 1 prot.	151	Agriculture, jadis exploitation des mines de plomb argentifère à Ockutz, exploitées encore par les Russes, abandonnées totalement par les Autrichiens, en 1808. On y trouvoit aussi du zinc. Marbre près des eaux hépathiques de Kergezowill. Papeterie près de cet endroit. Mines de plomb à Boleslaw et à Bukowno. Houilles. Mines de plomb à Taworgzo, et tourbes; soufre.
KONS	II.	85	109	Agriculture autant que le sable le permet. Fabrication des voitures (*tapeculs*), jadis des boucs. Fabriques de fusils; mais les artisans sont émigrés en Russie. Mines de fer à Radovyce, qui donnent 9000 livres par an. Pierres à moulins.
KIEL	II.	81	193	Agriculture; anis. Pierres à moulins. Mines de plomb, de cuivre à Medziane, Gora; de zinc sulfuré. Verrerie à Cisow. Potasse. Sables et forêts communs aux cercles suivans.
SAND	II.	76	215	Agriculture. Froment excellent. Mines de fer à Seochenion et Wachoch. Voitures (*briseculs*) à Stazzow.
JOSE	—	39	90	Agriculture. Commerce en grains. Tamis en crin à Bilgoray.
RADO	—	76	105	Agriculture. Commerce en blé, fer, potasse. Mines de fer à Sidlosver, Chlwisk, Stanziska, Rezers, Rzazons. Mines de cuivre à Kosimdki, Tunikow. Sables et marais. Moutons.

volon n peut, j'espère, s mériter toute l'attention possible.

la plupart des longitudes ont été déterminées par le chronomètre; que M. Nouet avoit aussi l'occasion d'observer quatre occultations, savoir : l'occultation de δ, dans le scorpion au Caire, 21 avril 1799; l'occultation de Vénus à *Salah-Hiyeh*, 13 décembre 1798, et de la même planète au Caire, 23 novembre 1799; l'occultation de $\star$ dans le scorpion à Alexandrie, 28 juillet 1800. Ce savant a, en outre, observé un grand nombre d'éclipses des satellites de Jupiter.

La boussole dont M. Nouet s'est servi avoit 21 centimètres de diamètre, portant à son centre une aiguille, en forme de parallélogramme, de 18 centimètres et demi de longueur, armée dans son milieu d'une chape d'agate sur deux tourillons pour la vérification de l'aiguille par le retournement. Cette boussole étoit concentrique à un cercle sur lequel elle peut tourner comme une alidade, et, par le moyen d'un vernier, indiquer sur ce cercle les différens arcs successifs qu'on lui fait parcourir. Les observations multipliées, faites pendant deux jours de suite, ont été poussées jusqu'à deux révolutions complètes du cercle extérieur pour corriger les erreurs provenant de la petitesse du rayon. Le premier jour a donné pour dernier résultat 55° 56' et demie entre le pharillon et la direction de l'aiguille; le second jour a donné 55° 57'; mais l'azémut du pharillon a été trouvé de 42° 51' nord-est; dans la déclinaison ouest de l'aiguille aimantée 13° 6'; l'inclinaison de l'aiguille au-dessous de l'horizon du côté du nord a été trouvée par un milieu de 12 observations de 47° 30'.

Vers le sud, M. Nouet a déterminé la position de l'île de Philæ, au-dessus des cataractes du Nil, dans la latitude de 24° 1' 54", et de Syène, dans la latitude de 24° 5' 23".

Suivant une ancienne tradition, il existoit dans ce dernier endroit un puits dont l'intérieur et même le fond étoient entièrement éclairés par le soleil dans le temps du solstice d'été. D'après une formule de M. de Laplace, M. Nouet fixe l'époque dans laquelle l'obliquité de l'écliptique fut égale à cette latitude, à 3430 ans avant l'ère vulgaire : « Qu'il étoit parvenu, dit ce savant, à son » maximum 7500 ans avant l'ère vulgaire, se trouvant » alors à 11 minutes de degré au nord de Syène; ainsi, » la tradition du puits du solstice de Syène date de ces

» époques, et la latitude de Syène a toujours dépendu de
» l'obliquité de l'écliptique, par une suite de cette tradi-
» tion, jusqu'au temps où des observations plus exactes
» avoient fait connoître ce mouvement. »

Le degré de la chaleur des sables fut de même observé par cet astronome. Entre *Thèbes* et *Philæ*, le thermomètre s'élevoit à 54°, tandis que la température de l'air, dans l'ombre, ne s'y montoit qu'à 30-32°.

II. *Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée par la mer Rouge et l'isthme de Soueys, par J. M. Lepère.*

Nous passons l'introduction de ce Mémoire, qui ne renferme qu'un aperçu des routes qui ont servi de communication pour le commerce des Indes depuis les temps les plus reculés, pour venir à l'objet principal.

Le général en chef partit du Caire le 24 décembre 1798, accompagné des généraux Berthier et Caffarelli, du contre-amiral Ganthеaume, et de plusieurs autres membres de l'Institut, pour aller reconnoître la direction du canal qui réunit le Nil à la mer Rouge. Le 28 du même mois, il arriva à Suez. Dans les déserts inhabités que ces illustres voyageurs avoient parcourus, ils ont trouvé beaucoup de pétrifications parmi lesquelles le palmier ne peut être méconnu. Des autruches, des gazelles, des alouettes huppées et quelques perdrix habitent ces déserts. Des vautours, des aigles et des pélicans quittent la région la plus élevée des montagnes pour descendre dans la plaine. Durant ce chemin, ils n'ont aperçu aucune trace de l'ancien canal; mais le 30, le général en chef se porta au nord, dans l'espoir de retrouver sur la plage, au fond du golfe, les vestiges de l'ancien canal. Il retrouva, en effet, la tête de ses digues, peu sensibles à leur naissance à cause des sables qui les ont comblées en quelques parties; il en suivit les traces sur environ cinq lieues; c'est là le terme de ses vestiges, parce qu'à cette distance il débouche dans le bassin des lacs amers. Satisfait de cette découverte, il se porta à l'ouest dans la direction présumée d'*Ageroud*, accompagné du général Berthier; il fit un nouveau trajet de trois lieues, et rejoignit heureusement la caravane. Dans le mois de janvier, on poursuivit ces recherches, et on découvrit heureusement l'autre

extrémité du canal à *Ouâdy-Toumylat*. Le général en chef ordonna alors un lévé topographique et le nivellement de toute la contrée. Le lecteur qui désireroit connoître en détail les travaux des ingénieurs, consultera sans doute les rapports mêmes de ces savans, que nous regrettons de ne pas pouvoir exposer ici en entier. Il résulte de leurs recherches, que la largeur de l'ancien canal n'est pas partout la même, et qu'elle changeoit suivant le local. La superficie de l'eau étoit de 35 à 40 mètres de large; la profondeur n'étoit pas la même non plus dans toute sa longueur. Il paroît cependant qu'à quelque distance du golfe Arabique, il avoit 7 à 8 mètres de profondeur, et qu'il devenoit plus profond à mesure qu'il s'éloignoit de ce golfe. Les autres petits canaux d'irrigation, que l'on rencontre dans les environs d'*Abbâçeh*, paroissent avoir servi pour arroser les champs, et dérivoient peut-être du grand canal Pelusiaque.

Comme la guerre de la Syrie exigea la présence des ingénieurs employés à ces travaux, ils furent obligés de suspendre leurs recherches jusqu'au 8 septembre 1799; mais alors ils reprirent leurs travaux avec autant d'activité que de zèle. Bientôt le nivellement des canaux, ainsi que celui des côtes de la mer Méditerranée, fut achevé; mais le débordement du Nil, qui, cette année, étoit très-fort, ne pouvoit leur procurer aucun éclaircissement sur la direction des canaux, vu que les digues avoient été rompues par les eaux. Nous remarquerons ici la découverte des ruines d'un grand édifice que les ingénieurs ont faite sur les bords de la mer salée. Il est à présumer que cet édifice fut construit par les Perses, parce qu'on y aperçoit des reliefs et des inscriptions semblables à ceux de *Persépolis*. Le rapport que les ingénieurs ont remis au général en chef, conjointement avec les tables de nivellement, renferme les résultats suivans. Les eaux du Nil ne cessent qu'à la distance de douze lieues de Suez; les canaux peuvent être rétablis et rendus navigables avec vingt-cinq à trente millions de frais. L'ancien canal *Fossa regum*, qui joignoit autrefois le Nil avec le golfe Arabique, ne formoit que le prolongement du bras Pélusiaque dans le voisinage de Bubastis, et fut construit probablement par les *Pharaons*. Ce canal se subdivise encore en plusieurs branches; savoir : la première branche passe à travers la contrée d'*Ouâdy* dans les champs cultivés; la deuxième

continue depuis *Quâdy* jusqu'au *Serapeum* dans une longueur de quinze lieues; la troisième va jusqu'aux limites de la mer salée, et la quatrième poursuit directement vers le golfe Arabique. La largeur du canal étoit très-différente, d'après le rapport des anciens auteurs; cependant il paroît qu'elle s'élevoit à plus de cent mètres, puisque trois grands vaisseaux pouvoient y naviguer l'un à côté de l'autre. La profondeur étoit probablement de quinze pieds. Les lacs salés, que l'on doit regarder comme une partie du canal, sont, à partir de Serapeum jusqu'à l'entrée du canal, de 22,500 toises de long et de 6000 toises de large. Les bassins de ces lacs sont, dans ce moment, desséchés, et il n'y a que quelques endroits isolés qui contiennent encore des eaux marécageuses et très-amères. Il est encore hors de doute que ces lacs communiquoient autrefois avec le Nil et le golfe Arabique.

C'est à l'antiquité la plus reculée que remontent les premiers essais des Egyptiens, qui aboutirent à réunir le Nil au golfe Arabique; mais, craignant que les eaux du golfe Arabique ne corrompissent celles du Nil par leurs débordemens habituels, ils abandonnèrent l'exécution de leur projet. Ce canal, commencé sous les Pharaons, fut continué par Darius; mais ce ne fut que Ptolémée-Philadelphe qui l'acheva. Malgré l'établissement de ce canal, Ptolémée donna une autre direction au commerce des Indes, en faisant bâtir sur la côte ouest, presque sur la limite de l'Ethiopie, les deux lieux d'étape, Bérénice et Myos-Hormos, où les vaisseaux venant de l'Arabie, de Perse et des Indes, débarquoient les marchandises; et elles étoient transportées sur des chameaux jusqu'à *Copte*, pour être embarquées sur le Nil, et conduites à Alexandrie. C'est de cette manière que se fit le commerce jusqu'au temps de *Dioclétien*; ce fut la cause que le canal fut négligé de plus en plus. D'après *El-Makyn*, ce fut le calife Omar qui commença à faire rétablir ce canal. Les travaux que ce calife ordonna, et qui avoient pour objet la réunion du lac Salé avec le golfe Arabique, furent achevés en sept mois. La navigation et le commerce éprouvèrent les bienfaits de ce travail durant un siècle entier. Le même auteur arabe assure, en outre, qu'il y avoit aussi un canal entre le Nil et Festat, qui rejoignoit le canal des Pharaons. Le calife *Abou-Gafar-el-Mansour*, voulant empêcher l'abord des denrées à la

Mecque, ordonna que le canal fut encore une fois fermé pour les Arabes. Il est probable que ce canal avoit été fermé par la digue de Ras-el-Ouâdy. Ainsi, depuis plus de mille ans, le canal a toujours été négligé. Les essais que firent les Turcs, dans le seizième siècle, pour le nettoyer, furent aussi infructueux que les derniers projets d'Aly-Bey.

Tous les auteurs, tant anciens que modernes, s'accordent à dire que les différens rois qui avoient eu le projet de réunir les deux mers n'ont fait entrer le Nil dans leur plan, que parce que le sable mouvant du désert, entre Suez et Pelusium, mettoit beaucoup d'entraves à l'exécution de cette entreprise. Les canaux du Nil leur présentoient les avantages d'une navigation facile et sans danger. Il est vrai que, dans ce moment, l'établissement d'un canal en ligne droite ne rencontreroit plus toutes ces difficultés que les anciens avoient dû éprouver dans l'exécution de leur projet, vu le peu de connoissances qu'ils avoient dans l'architecture hydraulique. On pourroit le prolonger au-dessus du lac Salé jusqu'au bord est du lac Menzaleh, et de là jusqu'à la mer près Pelusium; mais M. Lepère développe ici les raisons qui s'opposent au succès d'un tel projet. « Toute la côte de Delta, dit cet ingénieur, n'est nullement convenable à un établissement, vu que le limon du Nil s'y accumule ordinairement. Il y a long-temps que le port d'Alexandrie et la rade d'Aboukir seroient engorgés, s'ils avoient été situés vers les embouchures du Nil du côté de l'est, et s'ils avoient été exposés aux vents nord. » Suivant l'opinion de cet auteur, on feroit mieux de rétablir l'ancien canal, et de faire réunir le Nil avec le golfe Arabique par le moyen de quatre bras. Le canal doit dériver du canal des Rois, qui fut conduit du Nil près Bubastis, continué entre les digues de Sénèque, où il tireroit ses eaux de l'ancien canal du Kaire: sa longueur sera de 19,490 mètres, ou de 10,000 toises; ses eaux doivent avoir dix-huit pieds de profondeur, et ses digues quatre pieds de hauteur. Le second canal, ou plutôt la continuation de ce premier, doit être conduit à travers la vallée d'Ouâdy, entre la digue de Sénèque et Serapeum. La longueur de ce canal sera de 72,500 mètres, ou 37,000 toises. Il doit être construit de manière que le fond soit de niveau avec les plus basses eaux du Nil, pour que les accroissemens annuels de ces eaux puissent

le remplir, et faire monter ses eaux jusqu'à la hauteur de dix-huit pieds. La navigation ne pourroit y avoir lieu que lorsque le Nil seroit monté à six pieds, et elle ne pourra s'effectuer que lorsque les eaux du Nil baisseront; ainsi ce canal ne seroit navigable que pendant six à huit mois, savoir, depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars; mais ce temps est plus que suffisant pour les besoins du commerce, vu que la navigation sur le Nil même se borne à ce temps-là. Le local et la direction exigent que ce canal soit garni de plusieurs écluses. Le lac Salé doit former un troisième canal, dont la longueur sera de 40,000 mètres, ou 20,520 toises; il recevra ses eaux par les inondations du Nil. Le niveau des eaux de ce canal doit être le même que celui du golfe Arabique. Comme ce lac est profond, et que, dans son milieu, il a plus de cinquante pieds d'eau, il est toujours navigable.

La réunion des deux mers offre, en outre, plusieurs avantages; elle présentera d'abord une ligne de défense du côté de la Syrie, et les Arabes vagabonds, qui n'auront plus d'espérance pour aller au pillage des caravanes, se retireront dans le désert, ou seront forcés de s'adonner à l'agriculture.

L'auteur discute, en outre, plusieurs autres préparations qui ont pour objet la réunion directe de la mer Méditerranée avec la mer Rouge; mais il revient, à la fin, au grand canal du Kaire, qui fut commencé par les Pharaons, et amélioré par Ptolémée et les Romains, mais que les Arabes avoient entièrement abandonné. Le général en chef donna des ordres de nettoyer ce canal, et de le rendre navigable.

D'après le rapport de M. Nouet, la ville de Soueys (Suez) est située sous le 30° 15' 35" de longit. et sous le 29° 58' 37" de lat. nord. Cette ville fut bâtie après la ruine de la ville de Qolzoum, dont on retrouve encore les débris dans le voisinage. Sous les Ptolémée, elle portoit le nom d'*Arsinoé* ou de *Cléopâtre*. La ville de Suez est dans ce moment très-pauvre, et elle a encore beaucoup souffert dans le temps de la guerre par les débarcations de troupes anglaises destinées pour les Indes. Le port est ensablé, et a besoin d'être nettoyé. La rade a 200 toises de circuit. Ce qui fait le plus de mal à la ville, c'est le manque d'eau douce. L'industrie et le commerce y sont absolument nuls, et les habitans ne s'occupent pas même de la pêche.

M. Lepère rapporte de plus les opinions des auteurs anciens et modernes sur tout ce qui concerne le golfe Arabique, son port et sa navigation. Il a, en outre, calculé le temps qu'il faudroit à un voyageur pour aller de l'Europe aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, ou par le canal du Nil et la mer Rouge. Le premier voyage exige, même dans des circonstances très-favorables, cent trente jours ou cinq mois; mais il ne faudra pas trois mois pour faire ce voyage par la seconde route, même en y comprenant le séjour de quelques villes.

Ce Mémoire est terminé par des observations sur quelques canaux du Nil moins connus; sur le canal des Pharaons (Khaly-el-Fara'-Aunich); sur les bras du Nil et les endroits dangereux qui se trouvent près de son embouchure (Boghaz); sur le canal d'Alexandrie. M. Lepère récapitule à la fin tous les frais nécessaires pour le rétablissement de tous les canaux; il pense que cette somme pourroit se monter à 30,000,000.

III. *Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge*, par M. *Du Bois-Aymé*, directeur des douanes des départemens de la ci-devant Toscane et de Corse, etc.

Comme ce mémoire roule sur une question très-importante de géographie ancienne comparée, et sur laquelle les opinions ne sont pas encore fixées, nous en donnerons une analyse très-détaillée, dans les paroles mêmes de l'auteur.

« L'extrémité septentrionale de la mer Rouge est à six ou sept mille mètres au nord de Soueys : au-delà est un vaste bassin qui se termine à environ soixante mille mètres au nord de cette ville; sa plus grande largeur est de douze à quinze mille mètres, et se rétrécit beaucoup vers le sud.

» Ce bassin, que j'ai traversé plusieurs fois, indique, par son aspect, que la mer y a séjourné : on y trouve des couches de sel marin, qui, dans quelques endroits, forment des espèces de voûtes; le terrain résonnoit alors sous nos pas, et l'on apercevoit à travers de petites crevasses, et à une profondeur de quatre à cinq mètres, de l'eau, que nous reconnûmes avoir la même saveur que celle de la mer : ailleurs c'est un terrain boueux et des flaques d'eau salée. Dans les lieux sablonneux, si l'on

creusé seulement de douze à quinze décimètres, on trouve de l'eau salée au-dessous d'une couche d'argile et de vase. Le terrain est couvert de coquilles, et il est très-inférieur à la mer Rouge (1) ; il n'en est séparé que par un banc de sable de quatre à cinq mille mètres de largeur, sur une hauteur qui excède rarement un mètre au-dessus des eaux du golfe. Enfin, l'on aperçoit, sur les collines qui l'entourent, une ligne formée de débris de végétaux marins, parfaitement semblable à la trace que la haute mer laisse sur le rivage ; et ce qui est très-remarquable, c'est que cette ligne se trouve de niveau avec la marée haute du golfe Arabique. »

Il paroît évident à M. Du Bois-Aymé que tout ce terrain a été couvert autrefois par les eaux de la mer. Un banc de sable se sera formé un peu au-dessus de Soueys, vers l'endroit le plus resserré de la mer ; différentes causes l'auront accru insensiblement, et il aura suffi d'une tempête pour l'élever au-dessus du niveau ordinaire des eaux : les vents qui charrient les sables du désert l'auront bientôt augmenté, et l'extrémité nord de la mer Rouge aura formé un lac qui se sera depuis desséché par l'évaporation (2).

Il est difficile, et peut-être même impossible, de fixer l'époque précise de cet événement ; mais il est certainement bien postérieur au règne d'Adrien ; et si l'on a cru reconnoître les vestiges d'un canal auprès de Soueys, ils ne peuvent appartenir qu'à celui que firent ouvrir les khalyfes après qu'ils eurent soumis l'Égypte ; car celui des anciens, celui dont parlent Hérodote, Strabon, Pline, etc., se terminoit à l'extrémité nord du bassin que je viens de décrire.

Lorsque M. Du Bois-Aymé émit le premier cette opinion sur les anciennes limites de la mer Rouge, dans un mémoire qu'il lut à l'Institut d'Égypte (3), elle fut assez généralement combattue par les ingénieurs qui avoient

(1) La différence est de douze à quinze mètres dans plusieurs endroits.

(2) « Depuis l'expédition des Portugais dans la mer Rouge, sous la conduite de Castro, en 1541, la baie de Soueys s'est ensablée considérablement ; et l'on peut prédire que la mer sera encore repoussée vers le sud. »

(3) Ce mémoire avoit pour titre : *Du Passage de la mer Rouge par les Israélites, et de quelques autres miracles rapportés par Moïse.* Il a été imprimé, avec quelques changemens, dans le tome IV des Mémoires sur l'Égypte.

ainsi que lui, coopéré au nivellement de l'isthme de Soueys; mais la plupart d'entre eux l'ont adoptée depuis.

Aux preuves déduites de la constitution physique de l'isthme de Soueys, M. Du Bois-Aymé ajoute le témoignage des historiens et des géographes les plus célèbres de l'antiquité.

« Hérodote rapporte (*liv. II, chap.* 58) que du mont Casius à la mer Erythrée il y a mille stades, c'est-à-dire, cent mille mètres, en prenant l'évaluation très-approximative de cent mètres par stade. » C'est du stade égyptien que l'auteur veut parler.

« Le mont Casius étoit, selon Strabon (*liv. XVI*), une montagne de sable avancée dans la mer Méditerranée. L'Itinéraire d'Antonin le place à quarante milles de Péluse, et c'est précisément à cette distance des ruines de Péluse que l'on trouve une haute dune de sable qui s'avance dans la mer, où elle forme un petit cap, nommé *Râs-el-Kaçaroun*. On ne peut pas douter que ce ne soit là l'ancien mont Casius : or, de ce point aux anciennes limites que la mer Rouge a eues, selon moi, on trouve cent mille mètres; ce qui s'accorde parfaitement avec les mille stades d'Hérodote.

» On objectera peut-être qu'Hérodote dit ailleurs (*liv. IV, chap.* 41) que de la mer Méditerranée à la mer Erythrée il y a mille stades ou cent mille orgyies; que cette évaluation du stade en orgyies fait voir qu'Hérodote vouloit parler du stade olympique, qui équivaloit à peu près à cent quatre-vingt-cinq mètres, et non du stade astronomique de cent mètres, et qu'alors, au lieu de cent mille mètres entre le mont Casius et le golfe Arabique, il y en avoit cent quatre-vingt-cinq mille.

» Mais cette dernière distance reculeroit de près de soixante mille mètres vers le sud l'extrémité actuelle de la mer Rouge : cette mer se seroit donc depuis portée au nord de toute cette quantité, tandis que l'aspect des lieux prouve au contraire qu'elle s'est retirée vers le sud, en abandonnant un vaste bassin; qu'elle le rempliroit de nouveau, si l'on enlevoit seulement quatre à cinq mille mètres cubes de sable, et qu'alors elle ne se trouveroit plus qu'à mille petits stades du mont Casius.

» D'un autre côté, l'on est certain qu'Hérodote, dans sa description de l'Egypte, s'est toujours servi du petit stade. Est-il vraisemblable que cet historien ait employé

une autre mesure pour l'isthme seulement, lorsque la distance qui en résulte se trouve autant en opposition avec les observations géologiques que l'autre supposition y est conforme? ....

» Pline nous apprend (*liv. VI, chap.* 27) que le canal projeté par Sésostris pour joindre le Nil à la mer Rouge avoit soixante-deux milles (1) de long, et que c'étoit alors la plus courte distance entre le Nil et le golfe Arabique. Il paroît certain que ce canal étoit dérivé du Nil un peu au-dessus de Bubaste (Hérodote, *liv. II, chap.* 58), où ce fleuve fait effectivement un coude vers l'est : or, de ce point à l'extrémité du golfe, il y a maintenant, en ligne droite, quatre-vingt-dix milles, tandis qu'en suivant les légères sinuosités de la vallée de Saba'h-byâr et s'arrêtant aux anciennes limites de la mer Rouge, on retrouve les soixante-deux milles de Pline.

» Nous allons encore réunir quelques autres preuves.

» La vallée de Saba'h-byâr, appelée *Ouâdy* par les Arabes, est vers le parallèle boréal de 30° 31' 10"; son origine est à deux myriamètres environ de Belbeys : sa direction est de l'ouest à l'est. Le Nil, dans ses grandes crues, y pénètre quelquefois. Dans tous les temps, on y trouve de l'eau douce, en creusant de douze à quinze décimètres. Le terrain est de même nature et a le même aspect que celui de l'Egypte : mais, comme il est couvert moins souvent par le Nil, la couche de terre végétale déposée par ce fleuve a moins d'épaisseur ; elle n'a guère que trois décimètres. Au-dessous est une argile légère, mêlée de sable. Le canal qui y conduit les eaux du Nil est creusé dans une étendue d'environ un myriamètre et demi, sur le revers du coteau qui borde la vallée au nord ; ce qui donne beaucoup de facilité aux habitans pour la dérivation des eaux nécessaires à la culture : mais il se passe quelquefois plusieurs années sans que le Nil parvienne à une assez grande hauteur pour fournir de l'eau à ce canal, et l'on se sert alors des puits pour arroser. A l'entrée de la vallée est le village d'A'bbâçeh, auprès duquel il y a un lac que les Arabes nomment *Birket el-Fergh* ou *Birket el-Hâdgy el-Qedim* : ce dernier nom, qui signifie *ancien lac des Pélerins*, peut faire présumer que, dans les premiers temps du pélerinage de la Mekke,

(1) Le mille vaut 756 toises, ou 1473 mèt. 47.

la grande caravane, qui passe actuellement par Ageroud, suivoit la vallée de Sabah-byâr pour contourner le fond du golfe, parce qu'il s'étendoit alors bien plus au nord qu'aujourd'hui, ou parce que le banc de sable qui avoit formé récemment un lac de la partie septentrionale de la mer, n'offroit point encore un passage commode. A deux myriamètres d'A'bbâçeh, le canal est interrompu; c'est là que se termine l'Ouâdy-Toumylât : ce nom lui vient de la tribu des Arabes *Toumylât* qui habitent cette contrée. La vallée de Saba'h-byâr s'étend encore à deux myriamètres à l'est; et c'est à peu près au milieu de cette partie de la vallée que l'on trouve un vaste amas de décombres qui annonce l'emplacement d'une ancienne ville; les Arabes appellent ce lieu *Abou-Keycheyd*. Au sommet d'un monticule formé de ces décombres, il existe un gros bloc de granit, sur lequel sont sculptées en relief trois divinités égyptiennes qui représentent, je crois, Osiris, Isis et Horus; elles sont de grandeur humaine et assises à côté l'une de l'autre : le derrière du bloc et les autres parties planes sont couverts d'hiéroglyphes. (L'auteur renvoie ici au dessin qui a été recueilli par M. Févre, et qui se trouve parmi les Antiquités du Delta.) On trouve aussi sur les décombres un grand nombre de fragmens de grès rouge siliceux, semblable à celui de la montagne rouge qui est près du Kaire; des hiéroglyphes sont sculptés sur la plupart d'entre eux. »

Plusieurs considérations portent M. Du Bois-Aymé à croire que ces ruines ont appartenu à l'ancienne ville d'Heroopolis. D'abord Flavius Josephe (*liv. II*, *chap.* 4) dit que Jacob étant parti de Bersabée, son fils, ministre de Pharaon, vint au-devant de lui jusqu'à Heroopolis. Les Septante ont interprété de la même manière le verset 28 du chapitre XLVI de la Genèse, quoique dans le texte hébreu il ne soit pas question d'Heroopolis, mais seulement de la terre de Gessen. Cette version fut faite en Egypte environ un demi-siècle après la conquête d'Alexandre; ainsi l'on doit ajouter quelque croyance aux détails géographiques qu'elle contient. La ville d'Heroopolis, au temps des Septante, étoit donc située dans la terre de Gessen, à l'endroit où la tradition plaçoit la rencontre de Joseph avec sa famille : ainsi elle étoit sur le chemin qui conduisoit de Bersabée, ou des environs de Gaza, à Memphis, c'est-à-dire, fort éloignée de la po-

sition actuelle de la mer Rouge. Cependant le nom de *golfe Heroopolite* que les anciens donnoient à cette extrémité de la mer Erythrée, prouve qu'Héroopolis étoit sur ses bords (1) : Pline et Strabon le disent formellement; et lorsque ce dernier parle de l'étendue de la mer Rouge, c'est toujours Heroopolis qui en détermine l'extrémité nord.

« Cette apparente contradiction disparoît, dit l'auteur, en supposant la mer remplissant le bassin dont j'ai parlé ; et les ruines d'Abou-Keycheyd se trouvant alors sur la route de Memphis à Gaza, et peu éloignées du rivage de la mer, paroissent convenir à l'emplacement d'Heroopolis. D'Anville, qui ne connoissoit pas les ruines d'Abou-Keycheyd, et qui ignoroit que la mer se fût autant reculée vers le sud, a cependant placé Heroopolis vers le même point.

» Heroopolis paroît être la ville qui est désignée dans la Bible sous le nom de *Pithom*; il existe une version Qobte du texte grec, où l'on a traduit *Heroopolis* par *Pithom*. Plusieurs savans, entraînés par l'analogie qu'ils ont trouvée entre *Pithom* et *Patumos*, ont pensé que ces deux noms désignoient aussi la même ville. Il est certain que les Grecs altéroient considérablement les noms des pays étrangers, en leur donnant presque toujours une terminaison grecque. D'ailleurs Hérodote rapporte que le canal qui conduisoit les eaux du Nil à la mer Rouge, aboutissoit à cette mer près de Patumos; et nous avons vu qu'Heroopolis étoit à peu de distance des terres que la mer a abandonnées. »

Cette identité de Pithom ou Patumos avec Heroopolis n'est pas bien démontrée. *Voyez* : *Hennicke*, Dissert. de Geographia Africae Herodotea, p. 71 et 72.

« La ville de Clysma, continue l'auteur, étoit sur la rive occidentale de la mer Rouge, et à soixante-huit milles d'Heroopolis, suivant l'Itinéraire d'Antonin. Cette distance nous conduit à l'entrée de la vallée de l'Egarement, c'est-à-dire, à un tiers de degré environ au sud de Soueys, tandis que Ptolémée place Clysma à un degré au sud de l'extrémité du golfe. Je sais bien qu'il ne faut pas

(1) C'est ainsi que la ville de Qolzoum, qui existoit aux environs de Soueys, a donné à cette partie de la mer le nom de *Bahr el-Qolzoum* (mer de Qolzoum), qu'elle porte actuellement; et les Arabes commencent même déjà à la nommer *Bahr el-Soueys*.

s'attacher trop rigoureusement aux déterminations géographiques de Ptolémée, qui, en réduisant des mesures itinéraires en degrés, n'a fait souvent qu'augmenter les erreurs et les rendre plus dangereuses, en leur donnant une apparence d'exactitude astronomique ; mais il est impossible néanmoins d'admettre une erreur de quarante minutes entre des points aussi voisins, et placés, pour ainsi dire, sous le même méridien : c'est pourtant la faute qu'auroit faite Ptolémée, si la mer eût été autrefois contenue dans les limites qu'elle a maintenant ; au lieu que, si l'on admet que de son temps elle s'étendoit au nord de la quantité que j'ai précédemment déterminée, l'erreur n'est plus que de douze à treize minutes, approximation assez grande dans une discussion de cette nature. »

Quant aux lacs amers, qu'on regardoit autrefois comme devant occuper le bassin qui est au nord de Soueys, M. Du Bois-Aymé observe que Pline dit positivement que le canal dérivé du Nil avoit trente-sept milles et demi *jusqu'aux lacs amers*. Ce canal ayant, d'après les plus grandes probabilités, son origine au-dessus de Bubaste, on voit que les lacs amers devoient commencer un peu à l'ouest d'Heroopolis : il existe en effet, entre ce point et l'ancienne extrémité du golfe, c'est-à-dire, sur une étendue d'environ trois myriamètres, plusieurs lacs qui reçoivent les eaux du Nil dans les grandes inondations.

« On voit, dit l'auteur, par les différens passages que » je viens de rapporter, que les auteurs anciens confir- » ment ce que le seul aspect des lieux m'avoit indiqué ; et » il me semble que cet accord forme une probabilité » égale à tout ce qu'en histoire on appelle certitude. »

« La connoissance des anciennes limites de la mer Rouge servira nécessairement à fixer, d'une manière plus précise qu'on n'avoit pu le faire jusqu'à ce jour, la position des villes qui existoient autrefois sur les bords du golfe, et que les géographes modernes ont été forcés d'accumuler aux environs de Soueys, pendant que l'on retrouve, auprès du terrain que la mer a abandonné, les ruines de plusieurs villes ; et, ce qu'il est essentiel d'observer, elles sont toutes au-dessus du niveau des plus hautes marées du golfe Arabique. Je citerai, par exemple, celle qui est à l'extrémité nord du bassin : nous y

avons trouvé plusieurs blocs de granit qui ont appartenu à un bâtiment circulaire de quatre mètres de diamètre environ ; ce que l'on reconnoît à la forme de la moulure taillée sur une de ces pierres. On rencontre près de là un grand nombre de fragmens de granit, de grès et de pierre calcaire, qui indiquent l'emplacement d'une ancienne ville ; et il me semble que ce doit être celle de Cléopatris : elle étoit, selon Strabon (*liv. XVII*), dans la partie la plus reculée du golfe Arabique ; et il dit, dans le livre précédent, que le canal dérivé du Nil aboutissoit à la mer auprès de cette ville. En suivant le côté occidental du bassin, on rencontre encore, entre les ruines dont je viens de parler et Soueys, les débris d'un ancien monument sur lequel étoient sculptés des caractères persépolitains. »

Quelle que soit l'issue de la discussion scientifique sur la position d'Heroopolis et sur l'ancienne étendue du golfe Arabique, les recherches de M. Du Bois-Aymé seront toujours prises en grande considération par les savans.

IV. *Mémoire sur la ville de Qoçeyr et ses environs, et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglodytique*, par M. *Du Bois-Aymé*.

La première partie de ce mémoire contient une description très-détaillée de la ville de *Qoçeyr*, dont nous ne citerons que les traits suivans :

« Les maisons sont basses et construites assez généralement en briques crues. Voici quelle en est la distribution la plus ordinaire : une grande cour ; au-dessus de la porte, un petit pavillon carré à un étage, terminé par une terrasse ; et au rez-de-chaussée, une ou deux chambres étroites, adossées au mur de clôture. La cour sert de magasin, ce qui est sans inconvénient dans un pays où il pleut rarement.

» Aucune maison n'est pourvue de citerne. L'eau dont les gens riches font usage, vient d'une fontaine appelée *Derfâhoueh*, qui est à huit ou neuf lieues de la ville. Cette eau est assez bonne ; elle se vend à Qoçeyr vingt à trente paras l'outre, du poids d'environ vingt kilogrammes. À quatre ou cinq lieues se trouve une autre fontaine dont l'eau est moins bonne. Enfin, à peu de distance au sud-ouest de la ville, les Français avoient creusé un

puits d'un mètre de profondeur, dans le lit desséché d'un torrent : l'eau n'étoit point salée, mais fade et extrêmement lourde ; ce qu'on doit attribuer à la quantité de sulfate de chaux qu'elle tient en dissolution. Ce puits pouvoit, chaque jour, fournir de l'eau à six cents hommes.

» Les minarets des mosquées sont bien moins élevés qu'en Egypte, ce qui donne à Qoçeyr un aspect différent des villes égyptiennes.

» La ville n'est habitée que par des marchands d'Égypte et d'Arabie, qui s'en vont lorsque leurs affaires sont terminées : ainsi, elle n'a point d'habitans proprement dits. Les cheykhs de la ville sont eux-mêmes des marchands d'Yambo, qui ont affermé du gouvernement égyptien une partie des droits de douane.

» Les environs de Qoçeyr sont tout-à-fait déserts ; et, à l'exception de quelques coloquintes, encore fort rares, on n'aperçoit aucune végétation. Le terrain est sablonneux ; mais, en approchant de la mer, on trouve des couches d'argile à quelques décimètres au-dessous du sable.

» Le port est entièrement ouvert au vent d'est ; il est abrité à l'ouest par le rivage, et au nord par un banc de madrépores et de coraux, qui s'avance de deux cent cinquante mètres dans la mer. Ce banc est coupé à pic, et les bâtimens viennent s'y amarrer ; c'est en quelque sorte un quai que les polypes ont construit en cet endroit : mais, à marée haute, il est recouvert d'environ trois décimètres d'eau ; et, à marée basse, sa surface est si raboteuse, que l'on n'y marche qu'avec beaucoup de peine. Il est étonnant que les habitans n'aient pas songé à l'élever un peu pour y construire leur ville ; les marchandises s'embarqueroient et se débarqueroient alors facilement; tandis qu'actuellement, comme la mer diminue de profondeur à mesure qu'on approche de la ville, on est obligé de les transporter dans des canots, qui ne peuvent s'avancer à plus de huit ou dix mètres de la plage, et il faut que des hommes se mettent dans l'eau pour prendre les ballots sur leurs épaules.

» Le fond est de sable, et d'assez bonne tenue ; mais comme la plupart des bâtimens arabes ont de mauvais câbles de lin, ou même de palmier, qui sont bien

moins forts que ceux de chanvre, il arrive quelquefois dans le port des accidens que n'éprouveroient point des bâtimens mieux gréés.

» Le port forme à l'ouest une courbe concave, bordée de récifs de madrépores, et se termine à un banc de même nature, qui s'avance, à l'est, de près de cinq cents mètres dans la mer. A mille mètres environ de ce rocher, en suivant la côte, on en rencontre un autre de douze cents mètres de long, également en madrépores. Ces bancs sont couverts, à marée haute, par la mer; la plage, qui a été fort basse jusque-là, commence à s'élever, et présente bientôt des collines de cailloux roulés.

» La position du port de Qoçeyr, à l'entrée de plusieurs vallées qui débouchent en Égypte, a dû nécessairement le faire choisir de tout temps pour l'entrepôt du commerce de la haute Égypte avec l'Arabie. L'Égypte y envoie actuellement du blé, de la farine, des fèves, de l'orge, de l'huile et d'autres denrées; et l'Arabie, du café, du poivre, des gommes, des mousselines et quelques étoffes de l'Inde.

» On trouve le long de la côte une grande quantité d'éponges, de coraux, et de coquilles nuancées des plus belles couleurs. Elle est aussi fort poissonneuse : les soldats français qui y faisoient la pêche, ne se servoient ni d'hameçons ni de filets; ils prenoient les poissons avec la main, après les avoir tués à coups de sabre ou de bâton.

» Cette côte est habitée par des tribus de pêcheurs; ils avoient sur le bord de la mer, au nord du château, un camp qu'ils abandonnèrent à notre approche. Chaque petite cabane étoit couverte d'une écaille de tortue. Ces peuples ne vivent guère que de poissons; ils les prennent avec des filets, ou les harponnent à coups de lance; ils en font sécher au soleil une grande quantité, qu'ils viennent échanger à Qoçeyr contre quelques objets qui leur sont nécessaires. Ces poissons secs servent à l'approvisionnement des bâtimens. N'est-il pas remarquable de trouver dans les écrits des anciens, que la côte occidentale de la mer Rouge étoit habitée par des peuples nomades et ichtyophages, et qu'il existoit un peuple *chélonophage*, ou mangeur de tortues, qui en employoit les écailles à couvrir ses cabanes? « Ainsi donc, » ces foibles tribus ont franchi les siècles avec leurs

» coutumes, leur indépendance, tandis que tant de na-
» tions puissantes ont vu changer totalement leur gou-
» vernement, leurs usages, et que d'autres n'existent
» même plus pour nous que dans les annales des histo-
» riens. Mais l'étonnement que peuvent faire naître ces
» réflexions doit cesser bientôt : la misère, en effet,
» n'excite point l'envie ; les pays fertiles verront de nou-
» veaux maîtres, et les sables du désert appartiendront
» encore aux derniers descendans de ses premiers pos-
» sesseurs. »

La deuxième partie de ce mémoire est d'un grand intérêt ; elle nous fait connoître un peuple qui ressemble aux anciens Troglodytes ; ce sont les *Abâbdeh*, tribu nomade qui occupe les montagnes situées à l'orient du Nil, au sud de la vallée de Qoçeyr, pays qui faisoit autrefois partie de la *Troglodytique*.

Cette tribu possède encore plusieurs villages sur la rive droite du Nil : les principaux sont Darâoueh, Cheykh-âmer et Roudesy.

« Tous les marchands qui font le commerce de Qoçeyr, donnent aux *Abâbdeh* vingt-trois medins par chameau chargé, et une petite mesure de blé, de fèves, de farine ou d'orge, selon la charge du chameau. Ils prennent aussi en nature le vingtième des moutons, chèvres, poules, et autres objets d'approvisionnement de ce genre qui arrivent à Qoçeyr. Le camp qu'ils avoient aux environs de cette ville, étoit destiné à empêcher toute espèce de fraude de la part des marchands. Les *Abâbdeh*, moyennant cette rétribution, sont obligés de veiller à la sûreté de la route, et d'escorter les caravanes ; mais ils ne répondent pas des accidens, surtout de ceux qui peuvent résulter de la rencontre des Arabes *Antouny*, qui s'étendent jusqu'aux déserts de l'isthme de Soueys, où on les nomme *Houâtât*. Il existe, depuis un temps immémorial, une guerre continuelle entre ces deux tribus.

» A certaine époque, lorsque le blé et les autres denrées données par les marchands forment des amas considérables au milieu du camp, le nombre des *Abâbdeh* augmente, et l'on procède au partage. Je n'ai pu prendre aucun renseignement certain sur la manière dont il se fait ; mais comme cette distribution donne souvent lieu à des rixes, on peut présumer que la bonne foi n'y préside pas toujours.

» Les *Abâbdeh* ont fort peu de chevaux, et ils ne montent que des dromadaires. Cet animal ne diffère du chameau que par sa taille, qui est beaucoup plus svelte, et par sa légèreté à la course. Les selles dont ils se servent pour leurs dromadaires, ne ressemblent point à celles qui sont en usage en Egypte; elles sont formées de différentes pièces de bois cousues ensemble avec des lanières de cuir. Elles ne sont point rembourrées, et cependant on s'y trouve fort commodément, parce que le bois est creusé de façon à présenter une surface concave qui empêche que le corps ne porte sur un seul point : par-dessus, on étend assez ordinairement une peau de mouton. Sur ces selles, on ne se tient point enfourché comme à cheval, mais assis, les jambes en avant, posées ou croisées sur le cou du dromadaire.

» Les *Abâbdeh* élèvent une quantité considérable de chameaux; ils en vendent, ils en louent pour les caravanes; et c'est, je crois, la partie la plus considérable de leurs revenus. Ils récoltent dans leurs montagnes une grande quantité de séné et de gomme arabique; ils y exploitent du natron, de l'alun, et quelques autres substances minérales. Si l'on joint à cela quelques esclaves qu'ils amènent de l'Abyssinie, l'on aura une idée des principaux objets que les *Abâbdeh* viennent échanger dans les marchés de la haute Egypte contre les grains, les étoffes et les ustensiles de différens genres dont ils ont besoin.

» Les *Abâbdeh* sont mahométans; mais le pays qu'ils habitent, et la vie active qu'ils mènent continuellement, les empêchent de suivre scrupuleusement tous les préceptes de cette religion. »

» Ce peuple se glorifie d'être guerrier: lorsqu'on demande à un Abâbdeh, *qui es-tu ?* il répond, *soldat !* avec l'accent de la fierté. Tous ceux à qui j'ai entendu faire cette question, ont toujours répondu de même.

» Les *Abâbdeh* prétendent pouvoir mettre deux mille hommes sous les armes : cette évaluation est peut-être trop forte ; on doit au moins le soupçonner, d'après le penchant qu'ont naturellement tous les hommes à exagérer les forces de leur nation.

» Leur manière de voyager leur permet de parcourir un pays désert très-étendu; ils font jusqu'à cent lieues en quatre jours : chaque homme, monté sur un droma-

daire, porte avec lui trois outres; elles sont attachées le long de la selle, l'une pleine de fèves, l'autre d'eau, et la plus petite de farine. Equipés de la sorte, ils se réunissent quelquefois, et vont à cent ou cent cinquante lieues à travers le désert, attaquer une tribu avec laquelle ils sont en guerre, ou attendre le passage d'une caravane qu'ils veulent piller.

» Les *Abâbdeh* diffèrent entièrement, par leurs mœurs, leur langage, leur costume, leur constitution physique, des tribus arabes qui, comme eux, occupent les déserts qui environnent l'Egypte. Les Arabes sont blancs, se rasent la tête, portent le turban, sont vêtus, ont des armes à feu, des lances de quatre à cinq mètres et des sabres très-courbes. Les *Abâbdeh* sont noirs, mais leurs traits ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Européens. Ils ont les cheveux naturellement bouclés, mais point laineux; ils les portent assez longs, et ne se couvrent jamais la tête. Ils n'ont, pour tout vêtement, qu'un morceau de toile qu'ils attachent au-dessus des hanches, et qui ne passe pas le milieu des cuisses.

» Exposés presque nus à un soleil brûlant, c'est sans doute pour diminuer son action et conserver la souplesse de leur peau, qu'ils s'enduisent tout le corps de graisse.

» Ils n'ont point d'armes à feu: chaque homme est armé de deux lances de seize à dix-huit décimètres de long, d'un sabre droit à deux tranchans, et d'un petit couteau courbe attaché au bras gauche; il a pour arme défensive un bouclier rond en peau d'éléphant, de six à sept décimètres de diamètre.

» Les *Abâbdeh* connoissent la langue arabe, mais ils en ont une autre qui leur est propre. Ils descendent probablement des peuples errans qui possédoient autrefois cette contrée, et dont les anciens écrivains nous ont conservé le souvenir. Les Troglodytes, selon eux, portoient pour armes des boucliers de cuir arrondis, et des lances; ils étoient nus, à l'exception des cuisses et des reins, et la circoncision étoit en usage chez eux. Enfin, ils avoient une manière d'inhumer les morts qui leur étoit particulière: on jetoit des pierres sur le cadavre, jusqu'à ce qu'il en fût entièrement couvert. Cette coutume est encore pratiquée aujourd'hui par les *Abâbdeh*. En effet, on me fit remarquer dans la vallée de Qoçeyr plusieurs tas de cailloux qui étoient les tombeaux de quelques *Abâbdeh*

tués dans un combat. A trois lieues de Qoçeyr, je vis encore au milieu de la route un monceau de pierres; ces pierres recouvroient, m'a-t-on dit, le corps d'un riche marchand assassiné par les Arabes.

» Diodore de Sicile, qui écrivoit il y a dix-huit siècles, semble craindre que l'on ne prenne pour des fables ce qu'il raconte des Troglodytes; et nous venons de les retrouver sur le même sol, avec le même costume, les mêmes armes, et la plupart de leurs anciens usages. Il est singulier de pouvoir ainsi, après tant de siècles, attester la véracité d'un historien.

» On ne voyoit aucune tente dans le camp que les *Abâbdeh* avoient auprès de Qoçeyr. Pendant le jour, lorsque la chaleur est excessive, l'Abâbdeh pose à terre la selle de son dromadaire; il dresse vis-à-vis, à une certaine distance, une pierre d'égale hauteur; il pose sur ces deux supports son sabre et ses lances; par-dessus, il étend une peau de mouton, et voilà sa maison construite: à la vérité, elle n'a guère que quatre à cinq décimètres de haut, et il ne peut y être que couché. D'autres se mettoient aussi à l'abri du soleil dans de petites grottes qu'ils avoient creusées sur le penchant de la montagne. Je n'ai point vu de femmes dans ce camp; et il est assez probable que, dans ceux où il s'en trouve, les cabanes et les tentes sont un peu plus spacieuses que les abris dont je viens de parler. »

La curiosité conduisit souvent M. Du Bois-Aymé chez ces *Abâbdeh*, et il y fut toujours bien reçu. Ils le regardèrent comme un de leurs amis, et il fut plusieurs fois témoin de leurs amusemens.

Leur danse n'a aucun rapport avec la danse lascive des Egyptiens; elle est toujours l'image des combats. Les danseurs sont armés de la lance ou de l'épée, et du bouclier, et ils exécutent, en s'attaquant, plusieurs pas avec force et légèreté. L'adresse consiste à défendre son bouclier; celui qui le laisse frapper est vaincu. Souvent un danseur s'élance vers un des spectateurs; il lui pose la pointe de l'épée sur la poitrine, en poussant un grand cri, auquel celui-ci doit répondre *Abâbdeh*: alors il s'en éloigne, et recommence à danser.

Leur musique n'a point la tristesse et la monotonie de celle des Egyptiens. Le même homme est musicien et poëte: ses chants sont à la louange des braves ou à la

gloire de sa tribu ; quelquefois aussi il est question d'amour. Assis autour de lui, on l'écoute en silence : il chante en s'accompagnant d'une espèce de mandoline, et l'on voit la gaieté, la terreur, la pitié ou la colère, se peindre tour à tour sur la figure des spectateurs.

L'auteur entre maintenant dans quelques détails topographiques sur la vallée qui s'étend depuis Qoçeyr jusque vers l'intérieur de l'Egypte. Il y a plusieurs vallées semblables ; mais la plus remarquable de toutes est celle qu'a suivie M. Bachelu, officier du génie : elle est au nord de celle qu'a parcourue M. Du Bois-Aymé. On y trouve plusieurs monumens anciens, distans les uns des autres d'environ quatre lieues : ce sont des espèces de stations fortifiées, construites sur un plan uniforme ; elles consistent encore en une grande cour carrée, fermée de hautes murailles flanquées de tours. On retrouve, dans l'intérieur, quelques vestiges des logemens qui y existoient autrefois. Au milieu de la cour est un puits très-large, avec une rampe par laquelle les animaux pouvoient descendre pour s'abreuver. Ces puits sont en partie comblés ; mais, en les creusant un peu, il est probable que l'on y trouveroit de l'eau.

Strabon parle d'une route qui alloit de Coptos à Myoshormos, ville située sur les bords de la mer Rouge, et dont le port étoit fort considérable. Strabon ajoute que cette route étoit très-fréquentée ; que, dans les premiers temps, on emportoit l'eau nécessaire pour le voyage, et qu'on se dirigeoit en observant les étoiles ; mais qu'ensuite on avoit creusé des puits et fait des citernes pour conserver l'eau des pluies. Ce chemin étoit de six ou sept journées de marche.

Dans plusieurs ouvrages on rapporte ce passage de Strabon, en l'appliquant à la route de Coptos à Bérénice : on peut s'assurer, en lisant attentivement cet ancien voyageur, que c'est celle de Coptos à Myos-hormos qu'il décrit dans l'endroit cité.

D'Anville, qui a discuté parfaitement tout ce que les anciens écrivains rapportent sur la position de Myoshormos, a cru devoir placer cette ville à vingt lieues environ au nord de Qoçeyr, où il paroît certain qu'il existe un port très-considérable.

En adoptant cette opinion, la vallée où l'on trouve des stations fortifiées pourroit être une partie de l'ancienne

route dont parle Strabon; elle conduisoit les caravanes à cinq ou six lieues de Qoçeyr, où l'on a trouvé la dernière station fortifiée; et là, changeant de direction, on se portoit vers le nord jusqu'à Myos-hormos. En effet, s'il avoit existé à travers les montagnes une route à peu près directe de Coptos à Myos-hormos, elle n'eût pas été de six à sept jours de marche; car actuellement les caravanes ne mettent que trois jours et demi pour aller de Qené à Qoçeyr, et il n'en auroit fallu que quatre à cinq pour aller directement de Coptos à Myos-hormos.

Cette route, qui étoit restée inconnue jusqu'à l'époque de l'expédition des Français en Egypte, présente un grand intérêt, en ce qu'elle servira nécessairement à déterminer d'une manière plus exacte qu'on n'avoit pu le faire encore, les ports de la mer Rouge que fréquentoient les anciens.

(La suite au cahier prochain.)

Observations *sur quelques points de la Géographie de l'Egypte, pour servir de supplément aux Mémoires historiques et géographiques sur l'Egypte, par Et. Quatremère (1).*

Dans cette brochure, qui a paru il y a déjà quelques mois, M. Quatremère se propose trois choses: de répondre à quelques reproches qu'on lui a faits touchant ses Mémoires historiques et géographiques; de corriger quelques erreurs qui lui étoient échappées, et de relever celles qu'il croit avoir trouvées dans le tableau analytique joint à l'introduction de l'ouvrage ayant pour titre, *l'Egypte sous les Pharaons.*

Lorsque cette introduction parut en mars 1811, quelques personnes prétendirent établir une comparaison entre les Mémoires de M. Quatremère, alors publiés, et l'ouvrage de M. Champollion, dont il ne paroissoit encore que l'introduction. Ce rapprochement n'étoit point

(1) Brochure in-8°. Prix: 1 fr 50 cent. A Paris, chez Schoell, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain l'Auxerrois.

à l'avantage du premier, à qui on reprochoit d'avoir donné une liste incomplète des villes et des bourgs d'Egypte, et de n'avoir pas déterminé la position de plusieurs lieux. M. Quatremère, pour se disculper, ce dont il étoit dispensé aux yeux de quiconque a lu attentivement ses Mémoires, observe que, quoiqu'il ait suivi l'ordre alphabétique, néanmoins il a eu soin d'indiquer, à l'article de chaque ville importante, les villes et autres bourgs qui dépendoient de ce nom. Ainsi, ce n'est pas après s'être contenté de jeter un coup d'œil sur la table des chapitres, mais après avoir lu ses Mémoires en entier, qu'on peut juger du nombre de lieux sur lesquels il donne des détails. La seconde accusation n'est pas mieux fondée. Il est certains lieux d'Egypte dont la position est tellement connue par quiconque s'occupe de géographie, qu'il n'avoit pas besoin de l'indiquer. Il en est d'autres dont la situation est encore un problème; elle peut donner lieu à des conjectures plus ou moins heureuses, sans pouvoir être déterminée avec précision. Dans ce cas, il a jugé à propos de garder le silence. Doit-on lui en faire un crime dans un siècle où il est si rare de ne point s'abandonner aux écarts de l'imagination? dans un temps où l'on paroît avoir oublié ce langage modeste, cette retenue qui peuvent seuls concilier aux jeunes gens la confiance du public et l'estime des savans? Cependant, toutes les fois que M. Quatremère a cru pouvoir relever quelques erreurs commises avant lui, et fixer avec certitude la position d'une ville, il l'a fait avec le plus grand soin.

Après s'être pleinement justifié, M. Quatremère passe à l'examen du tableau analytique de la géographie de l'Egypte sous les Pharaons, et, sur plusieurs points, il ne partage point l'opinion de l'auteur, qui avoit été quelquefois induit en erreur par le célèbre Zoëga. Cette partie est peu susceptible d'analyse; il faut la lire dans la brochure même de M. Quatremère. Nous dirons seulement que toutes ses observations paroissent appuyées sur des fondemens solides. Ainsi, il prouve d'une manière évidente qu'il n'existe point de montagne de Téreb, et que quelques-unes de celles placées par M. Champollion dans la Haute-Egypte ne peuvent s'y trouver, mais doivent se chercher aux environs de la ville de Kos-Kam, située près de Manfalout, et qui, par conséquent, ne sauroit être confondue avec *Apollinopolis minor*. Il reproche en-

core à ce jeune orientaliste d'avoir mis dans sa nomenclature les montagnes de Pkôou, de Ebôt, etc., situées, la première à l'orient du Nil, aux environs de Siôout, et l'autre près d'Abydus.

Dans la nomenclature des villes de la Basse-Egypte, M. Champollion admet deux Belbéis, et il distingue la première par le surnom d'El-Khandak; mais cette assertion est fausse, et il est certain qu'il n'existe aucune ville de ce nom. Quant au mot Khandak, qui signifie en arabe le *fossé*, c'est le nom d'un bourg situé en dehors du Caire, et appelé primitivement *Moneit-el-Asbagh*. Le même auteur confond encore Pérémoun, la Faramah des Arabes, avec Péluse; cependant il paroît constant que Pérémoun étoit une ville distincte, quoique peu distante de Péluse. Le général Andréossy a retrouvé les ruines de l'une et de l'autre sur les bords du lac Menzalih.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la brochure de M. Quatremère, et nous finirons en le félicitant de nous avoir fait part de ses observations. La critique, lorsqu'elle est employée avec sagesse, et qu'elle est exprimée dans le ton qui convient, étend nos connoissances et sert à les perfectionner. C'est là le seul but que tout ami des lettres doit se proposer. L'amour de la vérité, qui anime M. Champollion et le soutiendra dans les difficultés sans cesse renaissantes que doit lui présenter la composition d'un ouvrage aussi important, aussi étendu que le sien, lui fera sans doute agréer avec reconnaissance les moyens de rectifier les erreurs qui auroient pu lui échapper.

Am. J—n.

Note sur les Voyages de M. d'Audebard de Férussac en Espagne, etc.

Un jeune militaire, déjà couvert d'honorables blessures, quoique encore à la fleur de l'âge, M. *d'Audebard de Férussac*, a su trouver, au milieu des occupations de son état, le temps de se livrer à des recherches très-intéressantes pour l'histoire naturelle et la géographie. Déjà avantageusement connu aux naturalistes par un Mémoire de conchyliologie, qu'il a composé étant conscrit, il va

prendre un rang distingué parmi les voyageurs, aussitôt qu'il pourra publier la relation de ses *Voyages en Espagne.* Il nous a donné communication de son *Coup d'œil sur l'Andalousie*, qui renferme des descriptions de plusieurs contrées très-peu connues, comme par exemple la *Pierra de Ronda*. Il nous a aussi lu une *Notice sur Cadix*, qui, par les remarques neuves sur la topographie qu'elle offre, servira à rectifier les hypothèses qu'on a formées sur la géographie ancienne de ces lieux célèbres.

Toutes les observations de M. d'Audebard étant recueillies sur les lieux, seront précieuses pour compléter la description d'un pays si voisin de la France, et qui nous est encore plus imparfaitement connu que la Sibérie.

M. d'Audebard de Férussac a lu à l'Institut de nouvelles observations sur les *terrains formés dans les eaux douces*. Il a reconnu que les petites coquilles formant les collines qui bordent le Rhin vers Mayence, sont fluviatiles, et vivent encore aujourd'hui dans le Rhin et dans le Mein. Il a retrouvé des pétrifications fluviatiles en Silésie, ainsi que dans l'Alava, en Estramadure et en Espagne. Enfin, les plateaux supérieurs du Quercy et de l'Agénois sont, d'après lui, entièrement formés de terrain de seconde formation d'eau douce.

Note sur un Ouvrage manuscrit et inédit du Chevalier Chardin, *auteur des Voyages en Perse, etc.*

Le célèbre Chardin annonce, dans les diverses préfaces de ses *Voyages*, etc., qu'il avoit composé un ouvrage intitulé : *Notes sur divers endroits de l'Ecriture ;* ouvrage dans lequel il expliquoit plusieurs traits singuliers des Saints Livres, par des observations qu'il avoit faites sur les coutumes et mœurs de l'Orient. C'étoit le travail de prédilection de l'auteur; et en réfléchissant à l'importance et à la variété des matières qui y étoient traitées, on conçoit quel intérêt cette production devoit offrir, tant aux philologues qu'aux historiens. Ces *Notes*, qu'on a cru perdues, existoient encore, en 1775, en Angleterre, et furent consultées par *Thomas Harmer*, pour la seconde édi-

tion de ses *Observations on divers Passages of Scripture*, Londres, 1776, en 2 volumes. Le manuscrit consistoit en 6 volumes, on ne dit pas de quel format, et appartenoit à un descendant du célèbre voyageur Sir *Philip Murgrave*, baronnet, à qui Thomas Harmer le renvoya après en avoir fait usage, ainsi qu'il l'affirme dans l'appendice à la préface de la deuxième édition, page xviii. Les observations qu'il en a tirées étoient si nombreuses, qu'il a cru devoir en faire mention sur le frontispice même de son ouvrage.

Il est à désirer qu'en suivant cette indication, quelque libraire intelligent, soit anglais, soit français, rende au monde savant ce trésor enfoui.

Nécrologe des Voyageurs.

Nous venons de perdre M. *Sonnini de Manoncourt*, célèbre ornithologiste, un des collaborateurs de Buffon, et auteur de plusieurs relations de voyages. Le public connoît avantageusement son *Voyage en Egypte* et celui de la *Grèce*. Il a laissé des matériaux très-considérables pour une *Relation de la Guyane française*, qui auroit peut-être été son meilleur ouvrage dans ce genre. Il avoit aussi rassemblé des notes précieuses sur la *Moldavie* et la *Valachie*, pays qu'il venoit de parcourir. Il est à désirer que ces utiles matériaux ne restent pas perdus pour la science et pour la mémoire de l'auteur.

— Le vaisseau le *Thaïs*, revenant du Sénégal, a apporté à Londres des détails certains sur la mort de *Mungo Parck*. Ce voyageur avoit perdu toute son escorte, à un seul individu près ; c'étoit un Africain. Il descendoit le Joliba dans un canot, et se trouvoit à 300 milles de Tombouctou. Ayant offensé, sans le vouloir, un chef ou petit prince d'Afrique, dont il traversoit le territoire, il se vit menacé par une troupe de gens armés qui s'étoient postés à un endroit où le cours de la rivière est resserré. Il voulut se sauver à la nage sur le rivage opposé ; mais il périt, ainsi que son compagnon. Le gouverneur du Sénégal n'a pu recouvrer aucun de ses papiers.

— L'Afrique est encore devenue le tombeau d'un jeune voyageur que nous avons vu à Paris, et à qui nous avons en vain cherché à faire sentir la témérité de ses projets. C'est M. *Rœntgen*, Allemand, qui, à ce qu'assurent les feuilles anglaises, a été assassiné à peu de distance de Mogador. Il s'étoit soumis à la circoncision, avoit appris l'arabe, et prétendoit se donner pour un musulman. Mais ce rôle avait déjà été joué dans l'empire de Maroc par deux Espagnols ; la défiance des indigènes devoit aussitôt tomber sur un prétendu musulman arrivant à Mogador sur un bâtiment anglais. Peut-être même M. Rœntgen n'aura-t-il pris le costume arabe que dans cette ville ; les soupçons se seront éveillés, et la cruelle avidité des Africains n'aura pas long-temps balancé à commettre un crime.

Le projet de M. Rœntgen étoit d'aller de Mogador à Tombouctou avec une caravane marchande.

— Les annonces des journaux, d'après lesquelles M. *Hornemann* seroit encore en vie, et auroit donné de ses nouvelles, sont malheureusement dénuées de tout fondement solide. La chose seroit possible, mais nous n'avons pu découvrir aucun témoignage authentique.

— Nous avons parlé de deux savans danois, MM. *Brondsted* et *Koes*, qui, après avoir fait une longue et profonde étude de la littérature grecque ancienne, et après avoir appris le grec moderne, ont entrepris un voyage en Grèce. Le premier est de retour à Corfou ; mais M. Koes, qui étoit d'une foible santé, a succombé aux fatigues du voyage.

Nouvelle édition du Précis de la Géographie universelle.

Tandis que parmi les Allemands, si riches en ouvrages géographiques, un écrivain célèbre, M. Zimmermann, s'empresse de traduire le *Précis de la Géographie Universelle*, par M. *Malte-Brun*, le public français a enlevé si rapidement la première édition, qu'une réimpression des volumes I et II est devenue nécessaire.

Cette nouvelle édition paroît depuis quelques jours.

Elle offre quelques légères corrections, que les possesseurs de la première édition trouveront indiquées à la fin du Ve volume.

L'Atlas supplémentaire de cinquante-une cartes, qui, avec les vingt-quatre déjà publiées, forme la plus intéressante et la plus utile collection de ce genre, est sur le point de paroître.

Le IVe volume s'imprime.

ERRATA *pour la première partie de ces Observations, insérée dans le nº 49 de ces Annales.*

Page 68, ligne 14 : port Mahon ; *lisez* port Jackson.
69, 19 : port Phillippe ; *lisez* port Philip.
72, 8 : Rome Head ; *lisez* Rame Head.
76, 21 : port destiné aux signaux, *lisez* poste, etc.
77, 5 : gouverneur Philips, *lisez* gouverneur Philip.
80, 19 : quatre cents, *lisez* quatre.
83, 3 : signal-port, *lisez* signal-poste.
85, 25 : le Grove, *lisez* le Grose.

ERRATA *pour le nº 51.*

Page 373, dernière ligne de la note : 69, *lisez* 68.
349, ligne 5 : occidentale, *lisez* orientale.
Au tableau A (à la fin du volume), note (g) : Bong, *lisez* Boug.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans les Trois Cahiers qui composent ce Dix-Septième Volume.

BULLETINS des Cahiers XLIX, L et LI.

Fin de la Table des Articles contenus dans les Cahiers XLIX, L et LI, formant le XVII[e] Volume des *Annales*.

IMPRIMERIE DE POULET, QUAI DES AUGUSTINS, N° 9.

ANNALES
DES VOYAGES,
DE
LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

TOME DIX-HUITIÈME

de la Collection,

et II[e] de la V[e] Année de Souscription.

ANNALES DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE, OU COLLECTION

Des Voyages Nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les Langues Européennes;

Des Relations Originales, inédites, communiquées par des Voyageurs Français et Étrangers,

Et des Mémoires Historiques sur l'Origine, la Langue, les Mœurs et les Arts des Peuples, ainsi que sur le Climat, les Productions et le Commerce des Pays jusqu'ici peu ou mal connus;

ACCOMPAGNÉES

D'un *Bulletin* où l'on annonce toutes les Découvertes, Recherches et Entreprises qui tendent à accélérer les Progrès des Sciences Historiques, spécialement de la Géographie, et où l'on donne des Nouvelles des Voyageurs et des extraits de leur Correspondance.

Avec des Cartes et Planches, gravées en taille-douce.

PUBLIÉES PAR M. MALTE-BRUN,

Correspondant de l'Académie Italienne, de la Société d'Émulation de l'Ile-de-France, et de plusieurs autres Sociétés savantes et littéraires.

TOME DIX-HUITIÈME,

CONTENANT LES CAHIERS LII A LIV.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire-Éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10.

1812.

ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE.

VOYAGE
AGRICOLE, BOTANIQUE ET PITTORESQUE, DANS UNE PARTIE DES LANDES
DE LOT ET GARONNE, ET DE CELLES DE LA GIRONDE;

Par M. DE SAINT-AMANS.

UNE petite tournée que j'avois faite dans nos Landes m'ayant inspiré le désir de mieux connoître cette intéressante contrée, je partis d'Agen avec le projet de la traverser de l'est à l'ouest dans toute son étendue; c'est-à-dire depuis la rive gauche de la Garonne jusqu'à la mer.

Il seroit minutieux de s'arrêter à décrire les alentours de ma ville natale; il seroit superflu de parler de ses établissemens publics, de son commerce, de sa population: mais si l'agricul-

teur ne peut jeter les yeux sur le territoire de cette commune sans remarquer combien la culture y est négligée, les jachères multipliées, les avantages des prairies artificielles méconnus, le botaniste qui parcourt rapidement la plaine n'y verra point sans intérêt quelques plantes belles ou rares dont il peut grossir ses moissons.

Dans le terrain formé par des alluvions, et qui s'étend de la gauche du chemin de Bordeaux jusqu'à la Garonne au-dessous d'Agen, se trouvent l'onagre bisannuelle, le céraiste aquatique, l'ansérine botryde, celle du Mexique; la cardamine impatiente, l'ibéride pinnée, et l'épilobe de montagne. Les débordemens de la rivière ont déposé ces plantes chez nous, comme ils ont apporté sans doute, à deux lieues au-dessus d'Agen, la chélidoine glauque ou pavot cornu. Des insectes aussi nombreux que variés s'offrent à l'entomologiste dans ce terrain couvert de saules et de prairies. Là se voit une mante encore peu connue, voisine du *mantis pectinicornis* et du *pauperata*; là surtout se trouve en quantité le beau capricorne musqué, qui, brillant d'or et d'azur, répand au loin le parfum de la rose : là se rencontre aussi le lucane-dorcas et le *carabus festivus*, que Panzer a décrits et figurés dans sa *Faune germanique*.

Les vallons rians et fertiles qui viennent s'ouvrir à la droite du voyageur, méritent ses regards, et le retiendront quelque temps s'il est amant de Flore. Le premier de ces vallons offre, sur les bords du ruisseau qui le parcourt, ou sur le penchant des collines qui le resserrent, l'anémone renonculoïde, l'ornithogale des Pyrénées, l'euphorbe pourprée, l'aristoloche ronde, l'elléborine grandiflore, le grand satyrion, l'ophrys-nid-d'oiseau, et une multitude de belles orchidées. Ce vallon recèle aussi dans un de ses enfoncemens latéraux, non loin du domicile de *Scaliger*, une sauvage et délicieuse fontaine. Couronnée par des arbres touffus, surmontée de rochers escarpés, l'art y construisit un petit édifice, mais sans y altérer les traits de la nature. Là le peintre contemple les accidens pittoresques, les reflets des eaux, les rayons d'une vive lumière en opposition avec une sombre verdure : là le poëte sent ranimer sa verve, l'homme sensible rêve dans une douce mélancolie, tandis que le savant cherche l'ombre du commentateur célèbre dans les bois d'alentour.

Les autres vallons qui se présentent nourrissent dans leurs prairies l'ellébore vert, la consoude tubéreuse ; sur le bord de leurs champs cultivés, la centaurée galactite ; parmi leurs moissons, la tulipe-œil-du-soleil et la tulipe

sylvestre ; sur leurs coteaux, l'anthéric liliforme, la daphné lauréole, la mauve fastigiée, la stéhéline douteuse, la cupidone bleue, le liseron des Cantabres, la coronille emerus, l'élégante épervière orangée.

Plus loin, près d'un village, la culture se ranime et s'enrichit. La vigne, emblème de la fécondité, s'y marie à l'ormeau, et décore agréablement la grande route qu'elle ombrage. Cet aspect a rappelé au voyageur anglais Wraxall le passage suivant du sublime poëme de Milton :

Or they led wine
To wed her elm; she round about him throws
Her marriageable arms; and with her brings
Her dower, the adopted clusters, to adorn
His barren leaves.

Je n'ai pas voulu priver de ces beaux vers le lecteur qui connoît la langue du poëte.

A deux énormes lieues de distance, on trouve le port Sainte-Marie, situé sur une pente rapide, et dont une partie croula dans la Garonne il y a dix ans. Joseph Bandel, dominicain, évêque d'Agen, homme de lettres comme on l'étoit au seizième siècle, y fut enterré dans l'église des moines de son ordre. Cet évêque se rendit célèbre par ses *Nouvelles Galantes*, ouvrage aujourd'hui très-rare, acheté fort cher par les curieux : il y consigna

la touchante histoire de *Roméo et Juliette*; qu'on retrouve dans les chefs-d'œuvre de Shakespeare, et que Ducis a transportée sur la scène française. L'église des dominicains du port Sainte-Marie est à présent devenue la très-magnifique écurie d'un petit et mauvais cabaret. Ici l'on voit toujours avec plaisir briller une étincelle d'industrie agricole. Les habitans non propriétaires afferment près de la ville des lambeaux de terre plus ou moins grands, selon leurs facultés : ils les cultivent avec soin, les couvrent d'engrais; ce sont autant de jardins toujours chargés de productions nouvelles. Pourquoi les Agenois n'imitent-ils pas cette industrie ? Combien de familles, jadis occupées dans les manufactures de serges ou d'indiennes, sont oisives maintenant faute de travail ! Lorsque leurs voisins vivent dans une lucrative activité, ils meurent dans une misérable inertie. L'indigence seroit-elle donc, pour certains hommes, un état de choix ? On se distrait de cette idée en regardant les beaux vergers, les gais vignobles qui bordent la route, et qui couvrent au loin les coteaux; leurs produits, celui de la culture du chanvre, qui est très-répandue, et de divers légumes, portent l'aisance dans le pays : une grande partie de ces denrées descend à Bordeaux, et concourt à nourrir le commerce de cette grande ville,

ou cette ville elle-même. L'agriculture, toujours ici plus honorée que dans les cantons voisins, y fut autrefois l'objet d'une petite fête champêtre qui se répétoit chaque année devant l'église de Saint-Clair. Aujourd'hui non-seulement la fête ne se chôme plus, mais il ne reste aucun vestige de l'édifice suranné qui en perpétuoit la mémoire.

Sur les hauteurs des environs croissent la petite sauge et le lotier digité.

Trois quarts de lieue plus bas, on voit le roc de *Pine*, sur lequel s'aperçoivent à peu près les seules déclivités de notre pays qui, par leur escarpement, se refusent à la culture. Le poëte Théophile, qui l'a chanté dans des vers maintenant oubliés, habitoit la maison de *Roger*, dont le jardin borde la grande route.

Vis-à-vis ce sommet, figure au nord celui du *Pech de Bère*, où l'on trouve des *ostracites*, et dans lequel fut autrefois creusé un ermitage : ces deux coteaux, les plus élevés de la contrée, marquent de loin l'embouchure du Lot dans la Garonne.

Pour gagner les Landes, on traverse cette rivière au port de *Pasco*. Près du passage, quelques pans de murailles encore existantes annoncent que, dans les temps féodaux, un péage y fut établi.

Quel dommage qu'Arthur Young ne se soit

point détourné vèrs ces lieux! il nous auroit donné sur l'agriculture des Landes des notions qui manquent à ses voyages agricoles. Loin de moi la prétention de remplir aujourd'hui cette lacune ! une telle ambition ne sauroit me convenir ; d'ailleurs, d'autres objets m'occupent. Mais en voyant dans ces notes, prises au hasard, quelques traces de ce qu'auroit offert d'intéressant, au savant agronome, l'économie rurale et pastorale des Landes, on sentira ce qu'on a perdu à ce qu'il n'ait point parcouru cette contrée, qui, plus que beaucoup d'autres, réclamoit son attention.

Damazan, joliment situé loin de la rivière, sur une plaine haute, voit passer sous ses murs tout le bois, la résine, le goudron, le liége, la cire, exportés de la partie des Landes qui l'avoisine. Ces productions vont se distribuer dans le département, ou descendent à Bordeaux pour alimenter le commerce maritime : elles arrivent au port de *Pasco* par une route tracée dans les Landes jusqu'à Mont-de-Marsan, et de là jusqu'à Bayonne.

La plaine de Damazan paroît d'une grande fertilité, à quelques espaces près, qui sont assez rares, où les cailloux semblent dominer. On y voit peu de jachères, quelques champs cultivés en trèfle, et des prairies naturelles couvertes de beaux bestiaux. En parcourant

cette plaine ; on regrette qu'elle soit aussi exposée aux inondations de la Garonne. Les levées construites sur la rive droite par les habitans d'Aiguillon, lui renvoient la masse des eaux dont elles détournent le cours, et changent la pente naturelle. Comment l'Etat a-t-il jamais pu entrer pour une partie des frais dans la construction de pareilles digues? Lorsqu'elles ne sont pas continuées parallèlement, et sans interruption, ce que l'Etat peut gagner d'un côté, il le perd évidemment de l'autre par les ravages qu'elles occasionent sur le bord opposé.

Derrière Damazan, les coteaux s'élèvent insensiblement, et sont revêtus de vignobles bien cultivés. Nous avons remarqué dans ces vignobles une pratique qu'il seroit avantageux d'imiter partout où des circonstances favorables pourroient s'y prêter. Leur terrain est en grande partie sablonneux : on y sème du lupin. Cette plante, qui fleurit à l'époque des travaux, est enfouie au pied de la vigne, et forme, sans frais de transport, un engrais dont l'utilité se prouve par l'expérience. Cette méthode devroit donc être suivie, du moins tentée, partout où la nature d'un sol analogue pourroit promettre les mêmes résultats ; elle est d'ailleurs très-ancienne. Palladius l'a mentionnée. *Hoc tempore*, dit-il, *si terra exilis in*

vineâ est, et vinea ipsa miserior, tres vel quatuor lupini modios in jugero spargis, atque ita occabis. Quod ubi fructicaverit, evertitur, et optimum stercus præbet in vineis, quia lætamen propter vini vitium non convenit inferre vinetis. (Pallad. de Re rust., lib. 9, tit. 2, August.)

A trois quarts de lieue de Damazan, on entre dans les sables et dans les bois de pins qui doivent nous conduire jusqu'à la mer. Ces bois, plus que tous les autres, offrent la sombre verdure, le vaste silence, d'où naît l'espèce de sensation qu'on est convenu d'appeler frayeur religieuse. Tout est majestueux, triste et sauvage dans ces grands bois. Le vent s'y fait entendre d'une manière particulière : il n'agite presque pas les feuilles dures, roides, aiguillées des pins; cependant il siffle, ou murmure dans leurs cimes altières. Le souffle le plus léger suffit pour produire ce dernier effet, alors vraiment magique. Quelquefois, vers l'heure de midi, dans les jours les plus chauds de l'année, lorsqu'aucun vent ne semble régner dans l'atmosphère, et que la nature paroît ensevelie dans le repos, on entend le zéphyr insensible troubler seul ce silence solennel par le frémissement qui marque son passage dans les régions éthérées : ce murmure aérien est doux à l'oreille du voyageur fatigué; il

porte dans son âme l'idée d'une salutaire fraîcheur ; il calme le sang raréfié dans ses veines lorsque l'ardeur du soleil, réfléchie par les sables brûlans, concentrée par l'abri des grands arbres, et s'élevant au plus haut degré, devient intolérable.

Le botaniste s'oublie volontiers dans ces bois entrecoupés de marais, d'espaces cultivés et d'arides friches. A l'ombre des arbres, il trouve abondamment l'arénaire de montagne, les cistes en ombelle, à feuilles de sauge, et l'alisoïde, l'anthérie à feuilles planes, ou bicolore, le genêt anglais, la lauréole odorante, le muguet multiflore. Dans les marais, il recueille les deux espèces de nénuphar, le mouron délicat, l'ériophore, le choin marisqué, le piment royal, la grassette de Lusitanie. Dans les moissons, il rencontre le sysimbre des Pyrénées. Plusieurs autres plantes intéressantes s'offrent à lui dans les pâturages incultes ; il y distingue l'anémone pulsatile, la pédiculaire sylvestre et la bruyère ciliée. Les plus rares sont l'alchimille des Alpes, la scille à deux feuilles, et la saxifrage à feuilles de *geum*. Le bouleau, par la blancheur de son écorce, et son port mélancolique, fixe de loin l'attention dans ces lieux sauvages, dont il détruit la monotonie et augmente l'intérêt.

Le bec croisé, *loxia curvi-rostra ;* la petite

épeiche, *picus varius minor*, se trouvent dans ces bois, où l'on voit aussi quelquefois le *strix bubo*, que Buffon, plus en rhéteur qu'en naturaliste, nomme l'aigle de la nuit. Le bihoreau, *ardea nycticorax*; le butor, *ardea butaurus*; le chevalier aux jambes rouges, *scolopax gambetta*, s'observent fréquemment dans les marais, ainsi que le grand pluvier, *charadrius œdicnemus*; le courlis, *scolopax arcuata*; le vanneau, *tringa vanellus*, dans les Landes incultes.

L'écureuil, *sciurus vulgaris*, abonde dans les bois de pins, dont les semences lui servent de nourriture. Ce petit quadrupède, si adroit, si léger, n'est point sauvage, et quelquefois se laisse approcher de très-près. Nous l'avons vu tomber sous le bâton d'une vieille femme.

L'observateur trouve dans ces contrées des traces d'industrie agricole qui le surprennent. Un sable presque pur est l'unique sol auquel l'habitant des Landes peut confier les grains qui le nourrissent. Le seigle est semé sur le sable couvert d'engrais. A peine a-t-il acquis quelques pouces de haut dans le printemps, que le panis est répandu sur le même local; il y germe, il y végète sans nuire au seigle. Tandis que celui-ci s'élève, des cultivateurs, munis d'un outil de fer à manche court, passent dans les sillons, qu'ils creusent en rechaussant le

panis. Après la moisson du seigle, ce panis croît en liberté, et l'on voit le même sable produire deux récoltes, la même année, en grains différens, sans avoir exigé les travaux d'une nouvelle culture.

Les bestiaux ne sont point enfermés dans des granges : rassemblés dans une espèce de parc, ou d'enceinte plus ou moins spacieuse, ils s'y promènent librement, et se retirent sous un hangar qui les met à l'abri des rigueurs de la saison. La manière dont on donne la nourriture aux bœufs est singulière ; il n'y a point de crèche dans le parc ; la rareté des fourrages y commande des moyens plus économiques. Deux forts piliers de bois équarris sont profondément enfoncés dans la terre ; une traverse fixe les réunit à une certaine élévation ; une autre traverse mobile, et parallèle à la première, est disposée plus haut : la tête de l'animal, passée sur la traverse inférieure, est enclavée par la supérieure, et se trouve assujettie comme dans une espèce d'étau. Invinciblement retenu, il reçoit alors la nourriture qu'on lui sert petit à petit, sans déchet, et sans la moindre perte, si ce n'est celle du temps qu'on dépense, et qu'on perd en raison de l'économie du fourrage. La litière, qu'on prodigue dans les étables découvertes, ainsi qu'autour des maisons, est ramassée dans la

Lande, et composée des cinq espèces de bruyères qu'on y rencontre : la vulgaire, la cendrée, celle à balais, la tétralix et la ciliée, belle espèce, qu'on voudroit bien pouvoir aisément cultiver chez nous dans les jardins.

Les bruyères, dont on sait que la fleur est recherchée par les abeilles, ont donné lieu, dans les Landes, à la multiplication de cet utile insecte. En parcourant les bois, on trouve de temps en temps, dans leurs clarières, des enceintes de fascines remplies de ruches figurées en pyramides. Ces pyramides isolées ressemblent de loin à des cippes grossiers qui reposent sur des tombeaux ; et le voyageur, en les rencontrant au milieu de la solitude et du silence, croit toucher aux *moraïs* des insulaires de la mer du Sud. Ces tristes amas de ruches ont reçu le nom d'*apiers*, mot d'origine évidemment latine. Ils sont moins nombreux et plus négligés depuis la révolution. Comment, dans un tel pays, peut-on cesser d'être l'ami des abeilles !

Dans la commune de *Boussés*, on voit un petit édifice presque ruiné, qui servoit, dit-on, de rendez-vous de chasse au quatrième des Henri, lorsqu'il faisoit son séjour à Nérac, dont il parcouroit souvent les environs avec sa cour galante et guerrière. Cet édifice est inabordable aujourd'hui, à cause des marais

bourbeux qui l'isolent. Les restes d'un ancien château, nommé la *Tour de Rance*, dans la commune de Fargues, offrent un coup d'œil pittoresque à travers les bouleaux et les autres grands arbres qui l'environnent. Un autre petit château, celui de *Capchicot*, paroît dans le lointain. Si l'on en croit les échos de Cythère, le même Henri IV y commença et y termina lestement plus d'une joyeuse aventure.

Princes et rois vont très-vite en amour.

Le marteau de la porte du château a déposé, dit-on, jusqu'à nos jours, par sa forme singulière, du genre de gaieté qui présidoit à ces ébats furtifs. Dans le canton de *Houeillés*, la tourbe, qui compose partout la seule terre solide, s'est enflammée et brûle spontanément au-delà du Ciron. Pour peu qu'on l'agite, la combustion se ravive, et le foyer de l'incendie s'agrandit. J'ignore si cet embrasement est depuis long-temps en activité; mais il peut continuer sans inconvénient dans un pareil désert, où sans doute il finira par s'éteindre de lui-même. Les eaux du Ciron, couleur de café, baignant ici des rivages de sable d'une blancheur éclatante, forment l'un des plus bizarres et des plus singuliers contrastes qui puissent frapper les yeux. On trouve aussi dans le canton de Houeillés une mine de fer limoneuse très-

pauvre, dont les fragmens sont dispersés à la surface du sol, et qui n'y paroît pas abondante. Sur le territoire d'un canton voisin, la rivière d'Avame se perd tout à coup dans les sables, et ne reparoît qu'un quart de lieue plus bas. Près de l'étang de Bugarrat, commune de Fargues, de grandes *ostracites* répandues sur le sable indiquent un banc de ces coquilles de la direction duquel je n'ai pu m'assurer, mais qui se lie peut-être avec ceux que j'ai observés entre Agen et Clairac, et sur le Pech de Bère. Tels sont les seuls objets qui m'aient paru remarquables dans cette partie du département de Lot et Garonne.

Pour entrer dans celui de la Gironde, et gagner les Landes de Bordeaux par la voie la plus courte, nous revenons sur nos pas.

Près *Fargues* et *Coutures*, on peut cueillir, sur le bord du chemin, la véronique ténériète. Entre ce dernier village et Castel-Jaloux, on rencontre dans les bois, près l'écoulement d'un étang, les ruines récentes d'un moulin construit à grands frais. Le jour même, dit-on, qu'il recevoit pour la première fois l'eau dans ses trompes, il s'écrasa sur ses fondemens. Ainsi périt, dans tel genre que ce soit, tout ce que l'homme inconsidéré veut élever sur le sable ruineux et mobile. Une partie de l'édifice est encore suspendue dans les airs, les eaux cou-

lent en cascades sur les débris de la digue renversée, un bois de pins sombre et sauvage encadre la scène ; elle est digne d'exercer le crayon d'un dessinateur.

Castel-Jaloux, autrefois chef-lieu de district, plus anciennement siége d'un sénéchal, est une jolie petite ville bâtie sur une de ces îles de terre qui se rencontrent dans l'océan sablonneux des Landes, et qui sera toujours d'une grande fertilité. La rivière d'Avame baigne les murs de Castel-Jaloux, et, d'un cours précipité, va porter le mouvement et la vie à deux manufactures de papier dont la réputation est méritée. Cette rivière est rapide, le volume de ses eaux paroît considérable ; on s'étonne qu'il n'ait point encore été sérieusement question de la rendre navigable. Avant d'entrer dans la ville, on voit, sur le bord de l'Avame, les restes de l'ancien château des sires d'Albret : ils produisent un effet pittoresque. Le château étoit autrefois, dit-on, bâti sur les deux rives. Ses cuisines, ajoute-t-on, avoient exactement la forme d'une paire de culottes : on y remarquoit des tourelles en guise de poches et de goussets ; la place des gros boutons n'y étoit pas même oubliée. Cette singulière structure, qui portoit le nom de *Culotte de Gargantua*, n'existe plus ; depuis quarante ans environ elle a croulé par l'inconsidération d'un

fondeur de cloches qui y avoit établi son atelier.

Castel-Jaloux paroît occuper le lieu désigné par le nom de *Tres Arbores*, dans la carte des Gaules, sous l'empire romain. Selon une tradition populaire, il doit son nom à la jalousie d'un de ses anciens seigneurs dont la femme étoit jolie et courtisée par un autre seigneur, celui de la Bastide, habitant d'un château voisin. On allègue comme une preuve de ce fait l'épithète de Castel-Amoureux, qui, dans les anciens actes, accompagne toujours le nom du château de la Bastide, situé à une lieue de distance sur la hauteur.

La maison que possédoit à Castel-Jaloux la branche des Montesquiou-Xaintrailles renfermoit, il y a quelques années, les bustes en pierre de plusieurs membres de cette illustre famille. Ces bustes, jusqu'alors bien conservés, dit-on, furent mutilés par les brigands de la révolution. Que de pertes irréparables en ce genre ne doit-on pas à la rage imbécile de ces iconoclastes modernes!

Sur la rive opposée aux ruines de l'antique château, se trouve en abondance la grande variété de la fontinale antipyrétique. Plus à l'est, on exploite quelques chênes liégiers, qu'on nomme ici *suriers*, du mot latin *suber* sans doute. Je ne puis voir sans intérêt cet arbre trop peu commun, dont l'écorce est appropriée sous

tant de rapports à l'usage de l'homme. A combien d'emplois domestiques n'est-elle pas utile! à combien d'arts n'est-elle pas indispensable! Aussi nécessaire à l'entretien de la santé que propre à multiplier nos jouissances, elle prend presque toutes les formes pour s'appliquer à presque tous les besoins, et conserve même notre vie sur les eaux. Un tel arbre devroit être plus cultivé partout où le climat et le sol lui sont favorables : tout le recommande dans les Landes aux spéculations des propriétaires.

Sur le chemin de Castel-Jaloux à Grignols, les bois continuent : ce sont des taillis de chênes, quelquefois prolongés à perte de vue, ou de noires forêts de pins qui se lient à des forêts plus éloignées. Les champs cultivés en seigle et en panis sont parsemés d'énormes châtaigniers, qui ne paroissent pas nuire sensiblement à cette double récolte.

Après avoir quitté le territoire de Castel-Jaloux, le terrain s'élève considérablement, mais par une pente à peine sensible. On voit à gauche, dans un grand éloignement, des plateaux d'une hauteur remarquable : ils paroissent nus, ou présentent çà et là des bouquets isolés de bois de pins; ce sont les avenues des grandes landes. Ce coup d'œil anticipé n'échauffe pas l'imagination, mais il nous prévient sur la nature du pays que nous allons traverser. C'est

d'abord une curiosité machinale ; bientôt l'intérêt nous attache à cette perspective éloignée dans laquelle nous cherchons l'avenir.

Entre Castel-Jaloux et Grignols se trouvent les limites du département de Lot et Garonne. Grignols, dans celui de la Gironde, est bien bâti, a l'air de l'aisance et du commerce : on croit y sentir partout l'influence de Bordeaux. A peu de distance de ce village, à gauche, sur la route de Bazas, j'ai cueilli dans un taillis de chênes l'arnique de montagne, que les botanistes bordelais ne savent peut-être pas exister dans le domaine de leur flore. L'anthéric bicolor, dont j'ai déjà parlé, se rencontre aussi fréquemment dans ces bois avec une foule d'autres plantes.

Bazas, sur une colline, environné par des collines, est à la fois mal situé, mal bâti, mal pavé. Ce fut le chef-lieu des *Vasates*, nation gauloise, dont on a dit très-peu de chose, et dont on ne parle plus. Comme toutes les villes de la Guyenne, celle-ci voulut jouer un petit rôle dans les guerres qui désolèrent cette province lorsqu'elle appartenoit aux Anglais. La dernière tentative qu'elle fit en ce genre, en 1423, ne fut pas heureuse. Bazas tenoit alors pour la France, et leva une armée contre Bordeaux. Par malheur, les Bordelais traitèrent sérieusement cette affaire : ils mar-

chèrent contre Bazas, firent des processions, implorèrent l'assistance céleste sous la protection de Saint-Michel; les braves Bazadois furent battus, leur ville prise, et la guerre terminée. A gauche, en sortant de la ville, on passe devant l'ancien séminaire, grand bâtiment en désordre, les vitres cassées! l'air de la désolation! Sans doute, aux jours de la terreur qui pesa sur la France, il a servi de lieu de réclusion.

De Bazas on s'enfonce tout de bon dans les Landes, en prenant un guide pour *Villandraut*. Nulle part, peut-être, un guide n'est plus nécessaire : les chemins, ou plutôt les sentiers, dirigés à travers les bruyères et les bois, représentent les détours d'un vaste labyrinthe. Après avoir suivi l'espace d'un quart de lieue la route qui conduit à Langon, on entre dans ce dédale, qu'on n'abandonne plus que sur le bord du Ciron, dont il faut traverser les eaux bourbeuses en arrivant à Villandraut. Dans ce village, un antique château, dont les donjons démantelés dominent au loin les forêts, attire la première attention du voyageur. Ce château, dans sa décrépitude, est imposant et magnifique. La partie qui regarde le village est flanquée de quatre grosses tours de la plus large dimension; elles ont encore l'air de commander la soumission et le respect. Deux autres tours,

du même diamètre, de la même élévation, défendent la face opposée, qui se réunit à la première par deux corps de bâtimens parallèles, et forme un carré parfait. Le dessus des murs est d'une telle épaisseur, qu'un carrosse y rouleroit, y tourneroit peut-être avec facilité. Nous nous promenâmes sur ces murs; nous montâmes au sommet des tours, d'où nous découvrîmes une immense étendue de forêts, et d'où nous vîmes les Landes prolonger à perte de vue leur triste nudité. Ramenant ensuite les regards dans l'intérieur de l'édifice, nous y cherchions, avec ce singulier intérêt qu'on ne sauroit rendre, les traces des anciennes générations qui l'avoient habité. Nous interrogions, pour ainsi dire, ses murs encore couverts de vieilles peintures, ses voûtes chargées de gothiques sculptures, sur les événemens dont ils avoient été témoins. Dans les temps féodaux, déjà si loin de nous, dans ces temps à la fois si barbares, si galans et si poétiques, que de combats, que de traités de paix, que de fêtes ce château n'avoit-il pas vu, sans doute, se renouveler dans son enceinte! Notre imagination exaltée nous montroit les guerriers, les gentes damoiselles qui vivoient dans cet antique manoir, et les nains *aux cors d'argent*, dans les créneaux ou dans les machicoulis qui défendoient les portes. Nous

marquions du doigt, ici le logement du seigneur châtelain, là celui de l'aumônier ; sous cette voûte étoit la prison ; sous celle-là, la chapelle ; à droite, la salle du conseil ; à gauche, l'immense galerie des festins ; plus loin, le logement des soldats. Nous entendions les cris d'alarme, les chants de la victoire et le cliquetis des tournois. Les virelais, les romances, les contes du vieux temps, jadis répétés dans ces murs, retentissoient à notre oreille. Il nous sembloit assister à toutes les scènes d'horreur, de superstition, de courtoisie ou d'amour dont ces places d'armes, ces voûtes prolongées, ces vastes salles, ces sombres et silencieux réduits, avoient été le théâtre. Par l'effet du temps et des révolutions, le chevaleresque édifice est devenu solitaire ; il n'offre presque plus aujourd'hui que des ruines ; il n'est plus fréquenté que par l'orfraie, par le hibou, dont les cris sinistres épouvantent le village ; mais il n'a rien perdu de son intérêt aux yeux d'un curieux observateur. Son aspect romantique s'augmente chaque jour avec les grands arbres que la nature fait croître lentement dans les fossés qui l'environnent. Ces arbres ont plus de cent pieds de haut ; la grosseur de leur tige et l'épaisseur de leur feuillage semblent ajouter une suite de siècles à l'antiquité de la forteresse, et cependant ils sont encore bien loin

d'atteindre le sommet de ses murailles, quoique révolutionnairement dépouillées de leurs insolens créneaux.

Dans des temps postérieurs à ceux des Palladius, plus barbares et plus malheureux peut-être, en 1592, lorsque la France divisée étoit en proie aux guerres civiles, ce château, selon Delurbe, dans sa Chronique bordelaise, assiégé par le maréchal de Matignon, et tenu par les ligueurs, capitula après avoir essuyé mille deux cent soixante coups de canon, bien comptés sans doute.

Quoi qu'il en soit, le château de Villandraut fut la propriété de Bertrand de Goth, ou de Gouth, qui y naquit, et qui, dit-on, le fit reconstruire ou réparer. Evêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, puis pape sous le nom de Clément V, Bertrand concourut à la destruction de l'ordre des templiers, transporta le siége pontifical de Rome à Avignon, et mourut en se faisant transporter lui-même en Guyenne pour rétablir sa santé. Son corps fut inhumé à Uzeste, gros bourg voisin de Villandraut, et dans l'église duquel il avoit institué un chapitre collégial composé d'un doyen et de huit chanoines. Cette église possédoit une chape de Clément, qui procuroit aux femmes en couches une heureuse et prompte délivrance; il est malheureux qu'elle se soit

égarée pendant la révolution. On a aussi beaucoup parlé d'une certaine Brunissende. Mais laissons là Bertrand de Goth ; nous n'écrivons pas son histoire.

Selon Beaurein, dans ses Variétés bordelaises, tom. 6, p. 60, quelques bulles de Clément V sont datées de Villandraut. On y voit encore l'église du chapitre que ce pape y avoit fondé. Comme celui d'Uzeste, il avoit un doyen et huit chanoines.

Un assez beau pont sur le Ciron facilitoit jadis l'abord de ce village ; mais la chute de ses arches ayant laissé ses piles isolées, elles ont été réunies par des pièces de bois foibles et vacillantes. Ce pont, aujourd'hui dangereux pour les gens à pied, est nul pour les chevaux, à plus forte raison pour les voitures ; voitures et chevaux traversent donc la rivière, au risque d'être submergés dans les crues d'eau, qui sont subites, fréquentes et désastreuses.

Les forêts des environs s'exploitent au profit de Bordeaux. Echalas, bûches, fagots, poutres, planches de pin, descendent continuellement sur des radeaux. Gouffre immense dont la sphère d'attraction s'étend à vingt lieues de rayon, cette ville épuise, à cette distance au moins, tous les produits de l'industrie, et dévore tous ceux de la nature.

N'oublions point un grand étang qui fournit

de l'eau à un moulin de plusieurs meules. Près du village, on peut recueillir, avec les plantes communes dans les Landes, *l'anthemis altissima*. J'y ai vu pareillement le *lychnis sylvestris*, à fleurs d'un pourpre foncé, et la cynoglosse officinale, si rare dans nos cantons, où elle est remplacée par la cynoglosse à fleur rayée.

Ayant quitté Villandraut, nous avons marché, ou plutôt erré pendant cinq heures dans les bois, où notre guide s'est souvent égaré dans les petits sentiers, dont les détours mettoient à chaque instant son expérience en défaut. J'ai observé le *cytinus hypocistis* dans ces bois, où nous avons rencontré des coupes exploitées pour la consommation de Bordeaux. Ces espaces, dénués d'arbres, étoient transformés en vastes chantiers, où s'élevoient des piles de planches, de bûches, de fagots, qui n'attendoient que le moment de leur expédition prochaine. Ici, le cri des scies, le bruit des haches, les voix des bûcherons, nous retiroient de l'assoupissante rêverie où nous plongeoit insensiblement le voyage dans la forêt. Partout ailleurs le plus profond silence nous environnoit, et le bruit du résinier solitaire, qui fait retentir les pins d'un coup sec et répété, frappoit seul de temps en temps notre oreille. On nomme résiniers, nous le dirons en passant, des hommes qui taillent les pins pour l'extraction de la ré-

sine. Munis d'une petite hache, et d'une longue perche qui leur sert d'échelle, ils parcourent sans cesse les bois, soit pour faire des entailles aux jeunes arbres, soit pour rafraîchir ou renouveler celles des arbres qui sont en rapport. Lorsque nous nous étions perdus dans la forêt, c'étoit notre unique ressource, et la seule boussole que nous pussions consulter. Enfin, après avoir plusieurs fois changé la direction de notre route; après avoir observé la situation du soleil à plusieurs reprises; après avoir même, à notre tour, guidé notre guide, nous rencontrâmes, au milieu d'une prairie ombragée par des chênes vénérables, le joli village de *Saint-Léger*.

Ce village, construit en bois, environné de hangars, semble ici placé comme ces édifices qui, dans l'Orient, reçoivent sous leur toit hospitalier les caravanes fatiguées. Son seul aspect rafraîchit et repose. Chaque année, le jour de Saint-Léger sans doute, il est le rendez-vous général des habitans des landes voisines: là, les familles, les amis éloignés se retrouvent; là, parmi les danses et les jeux, se concluent les marchés, s'arrêtent les mariages; le propriétaire, le fermier, s'arrangent avec leurs ouvriers, avec leurs domestiques; ceux-ci reçoivent le salaire de leur travail, et le versent à l'instant dans les mains des petits marchands dont les ballots sont étendus sur l'herbe. La

joie de la jeunesse, le contentement de l'âge mûr, la satisfaction de la vieillesse, éclatent partout; partout des âmes épanouies recueillent et répandent le bonheur, que la religion semble consacrer dans cette fête champêtre. Qui pourroit s'élever en qualité de philosophe contre le motif ou le prétexte de ces rassemblemens, d'abord religieux, ensuite politiques et commerciaux? Dans cette contrée surtout, où les hommes vivent à une si grande distance, c'est un besoin, c'est une indispensable nécessité de se voir, de se connoître, de s'aimer, et d'établir entre eux les rapports qui sont mutuellement utiles. L'un des bienfaits les plus signalés de la religion est donc ici de réunir solennellement sous ses auspices des familles de pasteurs et de cultivateurs, qu'aucun intérêt, qu'aucune relation de voisinage ne rapproche. Quelle autre réunion pourroit d'ailleurs offrir les mêmes avantages? En est-il qui, par sa nature, doive être plus complète, plus fraternelle, plus efficace pour les bonnes mœurs? Quel eût été le sort de l'espèce humaine dans les Landes, si l'affreux système d'athéisme, récemment prêché par des monstres, eût prévalu? Bientôt, peut-être, dans ces contrées, les hommes, éloignés les uns des autres, manquant d'occasions fréquentes de se rassembler, auroient oublié les devoirs de

la société, et seroient redevenus des tigres.

Après avoir quitté Saint-Léger, nous rentrâmes dans les bois. J'herborisai. Le soir arriva; nous allions nous égarer encore, lorsqu'une horloge se fit entendre, et nous avertit que nous touchions le village de Saint-Symphorien. Il étoit, en effet, à deux pas de nous, caché derrière de grands arbres. Nous y arrivâmes avec la nuit, en traversant la rivière, ou plutôt le ruisseau de Hure, qui va se perdre dans le Ciron.

Saint-Symphorien, comme Villandraut, comme Saint-Léger, comme tous les villages de cette partie des Landes, est enseveli dans les bois. Comme eux encore, il est habité par l'aisance que l'industrie et le commerce y appellent, et qu'y fixe l'économie. Rien ne contribue davantage à donner à ces villages l'air de prospérité qui les distingue des nôtres, que la clôture des propriétés rurales et des jardins. Tous les champs, toutes les prairies, les plus petits lambeaux de terre aux environs, sont entourés de palissades propres et bien entretenues, qui préviennent les dommages et les contestations; c'est la première condition d'une agriculture bien entendue.

On voit à Saint-Symphorien les ruines d'une verrerie où l'on fabriquoit du verre blanc assez joli. Abandonnée, depuis quelques années, à

cause de l'augmentation progressive du prix des combustibles, elle a été transportée plus avant dans les Landes pour l'éloigner davantage de l'influence de Bordeaux. Quel pays peut être plus convenable à ces sortes d'établissemens! le bois, le sable, la fougère, y sont partout à pied d'œuvre.

On marche quelque temps dans les *pinadas* et les taillis de chênes, en quittant Saint-Symphorien; on entre ensuite dans la bruyère des Landes, et l'on gagne en montant toujours la commune de *Tusan*. Cette commune, située dans les sables des Landes, comme les *oasis* au milieu de ceux de l'Afrique, offre des champs cultivés en seigle d'une rare beauté, et d'autres remplis de superbes légumes. On y voit d'assez grands arbres fruitiers, vrais enfans de l'industrie, qui créa seule, peut-être, jusqu'à la terre qui les nourrit. Cet air de culture réjouit lorsqu'on vient de parcourir, comme nous, tant de bois et de landes stériles. Bientôt, cependant, nous rentrons dans ces landes, ces immenses landes, ces landes à perte de vue, où rien ne repose les yeux, si ce n'est la bruyère, où rien ne les fixe au loin, si ce ne sont quelques troupeaux décharnés, conduits par des bergers à demi-sauvages. Affublés de peaux d'agneaux, la laine en dehors, coiffés d'un *berret* brun, ces bergers portent le manteau des moines de la Thé-

baïde ou de la Haute-Egypte, et la toque des anciens Grecs. Le manteau, car c'est absolument le même, reçut d'abord le nom de Μηλωτης, parce qu'il fut fabriqué avec la dépouille du blaireau. On en fit aussi de peau de bouc (ils devoient être parfumés), de peau de chèvre et de brebis, auxquels on conserva, même en français, le nom de *mélote;* voyez ce mot dans le Glossaire de Ducange. On appelle aussi, je ne sais pourquoi, cette sale pelisse *le manteau de Charlemagne.* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle étoit celui de saint Jean-Baptiste dans le désert, et peut-être encore celui dont se défit Elie en faveur de ses disciples. Le *berret* est une coiffure, je le disois à l'instant, d'origine grecque; voyez Caylus, *Rec. d'Ant.*, tom. IV, pag. 7, des corrections et additions pour le premier volume. Il vint, sans doute, avec les Phéniciens en Biscaye, où leurs descendans, connus sous le nom de Basques, le portent encore aujourd'hui, et d'où il a passé chez les Béarnais, les habitans des Landes et de quelques parties des Pyrénées. C'étoit, sans doute, dit Caylus, ce chapeau de Thessalie dont Caligula permit au peuple romain de se couvrir dans l'amphithéâtre. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ait été retrouvé par nos militaires en Pologne, où il avoit été, selon eux, apporté par les Russes, et que la

cavalerie légère de la Grande-Armée se soit généralement coiffée de ce *berret*, en guise de *bonnet de police*. Voilà donc cette toque d'une simple étoffe de laine, qui tient à peine sur la tête, qui ne garantit, à la rigueur, ni du froid, ni du chaud, ni de la pluie, usitée cependant depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, et maintenant répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe. On ne conçoit pas plus la faveur dont a toujours joui cette espèce de coiffure, que l'inexplicable fortune de certaines gens. Au surplus, un homme ainsi vêtu, monté sur de hautes échasses, faisant des enjambées de sept à huit pieds, forme une figure très-remarquable. Excepté ces bergers, si différens de ceux de l'Arcadie, et qui portent l'uniforme de leurs troupeaux, rien n'anime pour nous ce passage triste et monotone que le chant du *cujelier*, qui s'élève en se balançant sur nos têtes. Un mois, un mois encore, et ces déserts ne seront plus inhabités. Les vaches, qui paissent maintenant dans les taillis, chassées bientôt par la piqûre atroce d'un insecte ailé, que je n'ai point eu l'occasion d'observer, viendront au moins occuper les Landes, où elles resteront six mois exposées à toutes les injures de l'air. Cet insecte, sans doute du genre de l'asile, ou du taon, et qui rappelle le *zim* des Arabes, se tient constamment dans les bois,

tandis que ce dernier n'abandonne jamais les lieux découverts, et que les animaux fuient dans les bois pour se dérober à son aiguillon redoutable.

Cependant, nous montons toujours insensiblement en nous dirigeant vers l'ouest, et toujours nous voyons devant nous des landes plus élevées. Les géographes auroient-ils fait de ce long talus, de cette élévation graduée, cette chaîne de montagnes qu'on trouve ordinairement figurée dans la carte de la partie des Landes où nous sommes parvenus? Non-seulement aucune montagne, mais nulle suite de collines détachées ne s'offre à nos yeux, de quelque côté que nous portions nos regards; et cependant nous sommes bien certainement arrivés sur le terrain où elles devroient se manifester, si leur existence n'étoit pas supposée. Le pays s'élève sans doute beaucoup depuis Bazas, depuis la vallée de la Garonne, mais il s'élève insensiblement; c'est un dos d'âne, une espèce de plateau exhaussé, comme celui de la Grande-Tartarie, et l'on y chercheroit en vain une déclivité tant soit peu prononcée; rien n'y ressemble absolument à une chaîne de montagnes, rien n'a même l'apparence du plus petit coteau. Une lieue plus loin, près du village de Hostens, nous nous trouvons sur la ligne où s'opère le partage des eaux: à l'est,

elles coulent dans la Garonne, où elles se rendent par le Ciron ; à l'ouest, elles s'épanchent vers la mer par la rivière de Leyre, qui les transmet dans le bassin d'Arcachon. Ces prétendues montagnes n'existent donc que dans les mauvaises cartes des Landes, puisque nous avons occupé le lieu où leur sommet devoit être placé, et que les eaux se séparoient sous nos yeux en suivant la pente naturelle qui leur étoit offerte.

Il est cependant très-remarquable qu'en suivant le sommet de ce dos d'âne, puis celui des coteaux auxquels il se lie au sud, ensuite la crête des montagnes dont ces coteaux ne sont que les ramifications inférieures, on puisse parvenir de l'embouchure de la Garonne jusqu'à sa source dans les Hautes-Pyrénées, sans traverser une seule rivière, ni même le plus petit ruisseau. Qu'on parte, en effet, de la pointe de Grave ou du Verdon, en se dirigeant sur la partie la plus élevée de ce dos d'âne, on gagnera les coteaux de l'ancien duché d'Albret, qui se prolongent dans le ci-devant Armagnac. On dominera constamment deux pentes opposées à l'est et à l'ouest, où coulent, soit dans la Garonne, soit directement dans l'Océan, la Leyre, le Ciron, la Douze, le Midou, la Losse, la Baïse, la Gélise, le Gers, et toutes les eaux qui vont grossir leur cours. Si l'on s'écarte à

droite et à gauche, selon les sinuosités formées par les sommets principaux, on arrivera entre Aveiron et Vic-Fezensac, où le passage se rétrécit pour la première fois; puis à Thiliac, à Trie, où il se rétrécit encore, et l'on gagnera insensiblement Tournay, où il s'élargit en s'élevant vers les Pyrénées, dont on monte les premiers gradins dans le Nébousan. En parcourant ensuite la crête aride qui forme au nord la délicieuse vallée de Campan, on laisse à gauche la Neste, à droite l'Adour, et l'on parvient au terme de son voyage, après avoir fait un trajet qu'on peut évaluer peut-être à près de cent lieues. C'est donc en quelque sorte à la pointe de Grave, vis-à-vis Royan, que finit le système des Pyrénées, et que se termine au nord la base de ces montagnes.

Au surplus, il n'est peut-être aucun pays en Europe où les eaux soient plus mauvaises que dans les Landes. Pendant l'hiver, tout y est submergé; c'est l'aspect du déluge universel. Dans les autres saisons, c'est, à la vérité, souvent le tableau de la plus complète sécheresse. Les eaux ont disparu, mais elles sont restées presque au niveau du sol, et la terre n'en est pas moins surabondamment abreuvée. Partout les bergers qui veulent faire boire leurs troupeaux, creusent dans le sable, à quelques pouces de profondeur seulement, et font naître à leur

gré des fontaines. Près des habitations, des fosses d'un pied de diamètre, profondes tout au plus de deux pieds, tiennent lieu de puits, et fournissent au besoin des familles. Par combien d'inconvéniens cette commodité n'est-elle pas rachetée ? Pour peu que les routes soient enfoncées, elles deviennent des mares, des cloaques, où le voyageur nage avec son cheval, où il se débat, au risque de périr quelquefois dans une eau noire et fétide. Partout s'offrent, dans le printemps et l'automne, des flaques d'eau colorée par la tourbe qu'elle tient en dissolution, et des espèces d'étangs qui gênent souvent les communications les plus indispensables. Ce sont encore ces eaux stagnantes qui, par leurs exhalaisons, causent ici les fièvres endémiques presque continuelles et si funestes, qu'elles attaquent les sources de la vie, et produisent la dégénération visible des habitans. On a proposé, pour se débarrasser de ces eaux superflues, de les faire évacuer dans des canaux qui, rendus navigables, deviendroient pour cette contrée un double bienfait du Gouvernement ; mais ces magnifiques projets exigent d'énormes dépenses, et ne sont pas toujours ceux à l'exécution desquels l'administration publique peut donner la préférence. On en parle pendant des siècles ; les ingénieurs lèvent des plans, font

de beaux mémoires accompagnés de longs devis, et jamais, ou presque jamais, ces projets ne s'effectuent. Le moyen de remédier à ces inconvéniens d'une manière aussi prompte qu'efficace, ne seroit pas, je crois, de prolonger, d'abord à grands frais, des canaux qui, peut-être, n'auroient aucun succès dans un sol aussi mobile, mais d'y ouvrir beaucoup de ces larges fossés, nommés *crastes* en langage du pays. Ces *crastes*, dirigées dans un système général, bien entretenues, conduites avec intelligence sur les pentes et dans le lit des ruisseaux, serviroient de dégorgeoirs aux eaux, et délivreroient la contrée de tous les maux qu'elles produisent. Le bon effet de celles que nous avons vues pratiquées sur notre route, principalement auprès d'Hostens, ne permet pas de douter des avantages qui résulteroient de leur établissement bien entendu dans toute la partie des Landes où il seroit jugé nécessaire. Les *crastes* prépareroient d'ailleurs utilement et faciliteroient la construction des canaux navigables, si l'on se déterminoit dans la suite à tenter ce travail.

On a beaucoup parlé de cultiver les Landes; aujourd'hui même ce projet semble se renouveler. Mais connoît-on bien la nature de cette région maudite? Des sables tour à tour ensevelis sous les eaux, et dispersés dans les airs

par les vents ; point de terre pour asseoir un domicile, de pierres pour le bâtir, de chaume pour le couvrir, de cailloux pour faire jaillir la première étincelle ; le bétail frappé de stérilité ; l'homme décrépit avant d'avoir atteint l'âge de l'adolescence ; un peu de miel, mais ni lait, ni vin, ni même d'eau salubre et potable ; tel est, en peu de mots, le pays qu'on voudroit cultiver, et qu'on devroit, avant tout, rendre habitable. Ce ne peut être l'ouvrage des hommes, a dit énergiquement un écrivain du dernier siècle (1) ; il faudroit que le Créateur séparât une seconde fois les eaux des eaux, qu'il affermît la terre, qu'il enchaînât les vents, qu'il élevât des montagnes, et fît jaillir des sources ; il faudroit une nouvelle création.

Mais sans supposer ce prodige, croyons, puisqu'on le désire, à la possibilité de transporter et d'entretenir dans les Landes des colonies de cultivateurs. Quelle est la culture qu'on voudroit y établir ? Seroit-ce celle du blé, si recommandée par les agronomes à systèmes ? Loin de nous cette idée qu'une sage administration proscrit ! on ne recueille déjà que trop de blé sur le territoire de la France. Les Landes ont environ quarante-cinq lieues

(1) Apologie de Louis XIV et de son conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes. M DCC LVIII.

de longueur sur douze de largeur, ce qui fait cinq cent quarante lieues carrées. Voudrait-on créer sur cette vaste étendue de pays une population de misérables qui pourroit s'élever à plus de trois cent cinquante mille personnes? Quoiqu'il fût possible, à la rigueur, qu'elle n'y mourût pas de faim, il vaut mieux encore, par humanité, laisser dormir cette population dans les espaces imaginaires. Le véritable rapport des Landes, j'entends toujours ici les grandes Landes; leur véritable rapport, dis-je, est fixé par la nature; il existe invariablement dans le produit des bois et des troupeaux. Qu'on y favorise les plantations et les semis d'arbres résineux; qu'on y établisse surtout des prairies; qu'à cet effet on fasse écouler les eaux stagnantes, et qu'on les tienne en réserve pour les employer dans l'été en irrigations salutaires; qu'on y améliore enfin le régime pastoral; des hommes robustes, mieux nourris, plus heureux, ne manqueront pas d'y naître bientôt, et de s'y multiplier au sein du travail et de l'industrie. Le blé qui leur seroit nécessaire, ils le recevroient des contrées voisines, déjà pauvres du superflu de cette denrée, et réciproquement ils fourniroient de toute espèce de bétail une grande portion de la France et de l'Espagne. Ainsi s'établiroit un commerce qui

vivifieroit cette partie de l'Empire sans redouter les effets des perturbations politiques et les chances des voyages lointains.

Mais, je l'ai dit, avant de conduire de nouveaux habitans dans les landes de Bordeaux, il faudroit leur rendre cette contrée habitable, et c'est là que se brisent toutes les spéculations. Sans doute, si des raisons d'État firent jadis rejeter la demande des Maures qui sollicitoient la permission de cultiver ces déserts, elles furent prises de la nullité des subsistances dans un pays encore bien plus mauvais que la Hollande, où cependant, d'après le chevalier Temple, les quatre élémens ne valent rien. Les Maures, dont on fait monter le nombre à huit cent mille, y auroient tous indubitablement trouvé la mort avant de s'être procuré les moyens d'y conserver la vie, ou plutôt, forcés de se répandre dans les provinces voisines, ils y auroient causé des désordres incalculables, qu'on fit très-sagement d'éviter. Les mêmes raisons militent toujours contre le système de la culture des grandes landes. Encourager de proche en proche l'établissement des bois et des prairies, c'est tout ce qu'il est permis de faire pour triompher peu à peu de la nature ingrate qui, dans cette région, se refuse au travail, et repousse l'industrie. Revenons à Hostens.

Hostens est un petit village dont les environs paroissent assez bien cultivés. Il y a des taillis de chênes, quelques champs, des prairies, que les *crastes*, en desséchant le terrain, ont donné lieu de créer ou de mettre en valeur. L'église n'a rien de remarquable, si ce n'est une inscription révolutionnaire qui s'y est conservée sur la porte, et que nous avons conseillé d'effacer. La maison du curé, comme il convient, est la plus belle du village. Aliénée en qualité de propriété nationale, elle fut acquise par le cabaretier chez lequel nous sommes descendus, et par lui rendue à la paroisse. Cet homme, riche, nous dit-on, de deux cent mille francs, est cependant logé dans une véritable chaumière. Un petit hangar, trois chambres basses la composent, et tout le luxe qu'on y remarque consiste en quelques plats d'étain dressés sur un buffet. C'est presque une demeure patriarcale. L'hôtesse elle-même prépara le dîné, et servit sur une table qui cependant se trouva couverte d'assez beau linge. Quant à la bonne chère, nous n'en parlerons pas : on connoît l'austère frugalité des habitans des Landes. Il étoit dimanche : une foule d'hommes, de femmes et d'enfans s'étoit rendue des environs. Les hommes sont petits et maigres, les femmes noires et laides, les enfans pâles et bouffis. Ce peu-

ple, au premier coup d'œil, paroît bon, mais triste. Le savant comte de Stolberg a dit quelque part dans son Voyage en Italie, ouvrage qu'on auroit dû traduire en français : « *De l'état du bétail dans une contrée, peut se* » *déduire en général celui de ses habitans* (1). » Cette maxime s'applique ici d'une manière frappante.

De Hostens à *Salles*, on marche presque toujours dans les landes rases, où l'on remarque cependant parfois, de loin en loin, des bergeries, de petits bouquets de bois de pins, et des taillis de chênes. A quelque distance d'Hostens, on descend dans une légère dépression de terrain où se trouve un ruisseau qui coule à l'ouest, et sur lequel on voit un moulin. Les alentours de ce moulin sont assez rians : il y a des arbres et quelques prairies d'une jolie verdure. Nous y vîmes le ményanthe trifolié, et quelques autres plantes aquatiques ou palustres. On remonte bientôt après, et l'on retrouve les landes avec toute leur monotonie et leur nudité. Elles nous conduisent ainsi dans la commune de *Belin*, où les antiquaires placent la patrie des *Bellendi*, peuple gaulois assez obscur, dont le nom même seroit ignoré, s'il n'avoit eu l'honneur

(1) Lettre 103e, tom. II.

d'être mentionné par Pline le naturaliste, avec celui des *Sucasses* et des *Bergorates* leurs voisins. Suivant une ancienne tradition, Oger le Danois, Guérin de Lorraine, et Arastagnus, roi de Bretagne, après la défaite de Roncevaux, furent inhumés à Belin, lorsque Roland le fut à Blaye. Mais qu'est-ce qu'une tradition fondée sur les écrits de l'archevêque Turpin ? L'existence d'un ancien hospice et d'un château fort dans cette commune est plus certaine. L'hospice y fut établi en faveur des pélerins qui se rendoient à Saint-Jacques de Compostelle, et qui traversoient les Landes. Une vieille chanson, intitulée *la Grande Chanson des Pélerins de monsieur saint Jacques*, et qui se chante encore dans nos contrées, prouve même que ce n'étoit point la partie la plus agréable de leur voyage, et qu'ils avoient besoin d'y rencontrer un lieu de repos. Voici ce que dit cette chanson :

Quand nous fûmes dedans les Landes,
Bien étonnés,
Nous avions l'eau jusqu'à mi-jambe
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer,
En grand' journée,
Pour nous tirer de ce pays
De grand' rosée.
Etc., etc.

Ainsi donc les pélerins mêmes, qui se faisoient un mérite auprès de la divinité des peines et des fatigues du voyage, craignoient de séjourner dans les Landes.

D'abord desservi par des moines, l'hospice de Belin devint ensuite un prieuré, auquel on réunit les dîmes des paroisses contiguës, quand le siècle des pélerinages fut écoulé. Les Rôles Gascons des années 1275 et 1276 conservent la mémoire du château dans lequel les rois d'Angleterre percevoient quelques droits : *de inquirendo*, y est-il dit, tome 1er. page septième, *de jure regis in castro Bellini*. Sans chercher des ruines qui peut-être n'existent plus, nous traversâmes dans cette commune la route de Bordeaux à Bayonne, près d'une chapelle isolée, nommée la chapelle de *Béliet*, et qui fut, dit-on, celle de l'ancien hospice. J'aime à rencontrer dans mes courses ces chapelles abandonnées; situées aujourd'hui loin de la demeure des hommes, elles offrent toujours à l'esprit un sujet de méditation. Je me représente les temps où ces chapelles furent fondées, où elles étoient si richement dotées, si dévotement fréquentées, et je réfléchis, en poursuivant mon chemin, sur la différence des opinions qui tour à tour gouvernent les hommes et caractérisent les siècles.

Non loin de la chapelle de Béliet, le terrain

commence à descendre d'une manière sensible, et sa pente est plus rapide que nous ne l'avons observée dans le sens contraire, avant d'arriver à Hostens. A quelque distance du chemin de Bayonne, nous trouvons un enfoncement dans lequel est un petit marais dirigé nord et sud, où j'ai recueilli ce bel ériophore figuré dans Vaillant, pl. 16. fig. 1re., et dont on a fait l'*eriophorum acetifolium*. Les deux espèces de nénuphar étoient là dans le milieu des eaux; les deux espèces de rossolis sur les bords, avec beaucoup d'autres plantes palustres. Il eût été satisfaisant de parcourir ce marais dans toute son étendue; mais nous étions pressés de nous rendre à Salles, que nous aperçûmes bientôt environné de bois superbes et de magnifiques moissons.

Salles, en *Buch*, est un gros bourg ou village, bien peuplé. Son église est vaste et proportionnée à la grandeur de la paroisse, qui n'a pas moins de douze lieues de circuit sur quatre de diamètre. Salles a des fontaines dont l'eau salubre est renommée. Il est aussi baigné par la rivière de Leyre. Près du village nous visitâmes le château du ci-devant seigneur, devenu propriété nationale. La loi portant une exception en faveur des forêts d'une certaine étendue, celles qui dépendent de ce château furent conservées. Elles sont

vastes, et les pins qui produisent de la résine y semblent parfaitement *taillés*. Quelques-uns de ces pins sont de la plus belle élévation. Des chevreuils, des sangliers habitent encore ces forêts. Sous les murs du château, en descendant vers la rivière, on trouve une promenade plantée en vieux charmes sans alignement et sans symétrie. Ces arbres, rapprochés et touffus, produisent un demi-jour délicieux. Je n'ai pu m'arrêter dans ce lieu sans me rappeler un lieu plus délicieux encore, et qu'un avide spéculateur a détruit : le bosquet de *Médous*, près de Bagnères de Bigorres, qui, par sa fraîcheur, sa tranquillité, son heureuse situation, ses beaux arbres, l'ombre légère et transparente dont il est rempli, rappeloit lui-même l'Elysée. Ce bosquet privilégié pour toutes les imaginations poétiques, pour toutes les âmes sensibles ; ce bosquet célèbre, unique dans nos climats, n'existe plus. Je trouvai, il y a quatre ans, les arbres qui le composoient frappés de la foudre révolutionnaire ; les uns étaient abattus, les autres dégradés. La Nymphe de ce séjour et sa Naïade native l'avoient abandonné. Cette belle source, dérivation souterraine de l'Adour, avoit été divisée, anéantie pour le service d'une manufacture. J'ai revu depuis ce même lieu ; alors consacré à la joie folâtre et bruyante, un Waux-Hall y étoit éta-

bli. La jeunesse sortant des bains voluptueux de Bagnères, y couroit en foule chercher le plaisir dont elle est altérée. Les repas, les bals, les concerts, les escarpolettes aériennes y promettoient ces jouissances variées qui ont tant d'attraits pour l'âge des illusions. Sans doute le mouvement et le fracas, que produisoit, à la clarté de mille flambeaux, cette réunion tumultueuse, occupoient un instant la pensée; mais pour celui qui avoit erré seul dans l'ancien bosquet de Médous, qui avoit vu ces beaux érables à feuilles de platane; pour celui qui s'y étoit jadis oublié sur les bords d'une onde paisible, ou qui s'y étoit égaré dans de solitaires retraites, tout y excitoit le sentiment du regret et de la douleur. Les souvenirs chers à l'ame ne se perdent point dans les éclats d'un vain bruit, ni dans les secousses d'une distraction passagère. Le contraste même d'une folle dissipation, loin de les faire oublier, les rappelle. Dans la situation d'esprit où je me trouvois alors, nulle de ces dégradations barbares ne m'affecta si péniblement que celle de l'ermitage de Médous, où les bonnes gens alloient prier, où les gens sensibles, qui sont aussi de bonnes gens, alloient rêver et s'oublier à leur aise.

Retournant à Salles, nous aboutîmes sur le bord de la Leyre, à un pont de bois d'une cons-

truction fort bizarre ; c'étoit une suite de planches de pin ajustées bout à bout, sur de hauts et fragiles tréteaux, dont les pieds alloient, en divergeant, chercher au fond de l'eau une stabilité précaire. Monté sur des échasses, comme les bergers du pays, large de dix à quinze pouces seulement, et long de cinq à six toises, ce pont, mal affermi sur ses débiles appuis, lorsque du pas le plus timide on éprouvoit sa solidité, craquoit et vacilloit d'une manière effrayante. Quelques perches légèrement disposées en parapets, d'un seul côté, formoient d'ailleurs l'unique soutien qu'il offrît au courageux piéton pour conserver l'équilibre. On peut juger de notre embarras : il falloit ou risquer l'aventure, ou faire une demi-lieue pour retourner au village. Après plusieurs essais et de sérieuses délibérations, deux de nous cependant osèrent s'embarquer sur cette frêle structure. Dirai-je que nous passâmes l'un après l'autre? Quand on est sur la même rive, c'est prudence ; quand on se trouve sur la rive opposée, c'est nécessité absolue. J'ignore, au surplus, si ce pont est à poste fixe au lieu où nous l'avons rencontré ; peut-être n'étoit-il là, comme nous, qu'en passant, et seulement pour la soirée. Si nous croyons ce qu'on nous dit, sa légèreté ne garantit point la tranquillité de la rivière, qui déborde souvent pendant

l'hiver, et fait alors de grands dégâts. Quoi qu'il en soit, ce pont remplace sans doute le bac dans la possession duquel fut maintenu, en 1743, l'ancien seigneur de Salles, et dont Beaurein nous transmet le tarif. Calculé sur l'économie des habitans des Landes, ce tarif ne les gêneroit point dans leurs voyages. Une charrette ou voiture à deux roues passoit pour un sou avec les maîtres, les conducteurs, les domestiques ; les carrosses et les litières ne payoient que six deniers ; les personnes à pied, quatre deniers. En se hasardant gratis sur le pont dont je parle aujourd'hui, il peut en coûter bien davantage.

Le territoire de Salles, ainsi que je l'ai dit, est très-étendu. Il comprend plusieurs villages, et passe, à cause de sa fertilité, pour *le paradis des Landes*. Le sol, en général sablonneux, est uni, avec une pente sensible vers l'occident. On y recueille du seigle, du millet, du miel, de la résine. De maigres troupeaux y procurent quelques engrais : mieux ménagés, mieux nourris, ces troupeaux seroient plus profitables aux habitans, qu'ils nourriroient à leur tour, et qu'ils vêtiroient de leur laine. Dans un tel pays cette négligence révolte. La culture n'y est pas si générale, qu'il n'y reste beaucoup de terrains vagues et délaissés, dont on pourroit augmenter le produit au moyen

d'une économie pastorale mieux entendue.

Les habitans de Salles et des environs sont néanmoins laborieux ; mais ils dirigent leurs travaux et leur industrie vers d'autres objets. Ils cultivent assez bien leurs terres, ils taillent et ménagent bien leurs pins. Un grand nombre de fours à goudron existent dans leurs bois, où ils fabriquent aussi du charbon, qu'ils voiturent ensuite à Bordeaux, et même jusqu'à Bayonne, avec leurs autres denrées. On trouve, en certains endroits du canton, une pierre tendre et ferrugineuse, qui ne peut être employée qu'en moellon. Le voisinage de la Leyre offre aussi une sorte de grès calcaire d'abord friable, mais qui durcit ensuite, et dans lequel on trouve des corps marins. Il est à présumer qu'au-dessous de ces pierres on en trouveroit de plus dures, ainsi qu'on en rencontre quelquefois dans les Landes à une certaine profondeur.

Salles, outre les fontaines dont nous avons parlé, en a d'autres qui tiennent du fer en dissolution, et dont on a vanté les effets salutaires. Selon d'Anville, dans sa *Notice des Gaules*, page 572, ce village est l'ancien *Salomacum ;* sa situation sur une voie romaine que mentionne l'itinéraire d'Antonin, entre *Aquas Tarbellicas*, ou Dax et Bordeaux, favorise son opinion, qui paroît encore fortifiée par l'étymologie.

En quittant le village de Salles, nous descendîmes dans un chemin creux dirigé d'abord au nord-ouest, et qui tourne bientôt à l'ouest. La portion de ce chemin qui touche Salles, est un véritable abîme : les eaux qui filtrent entre les terres y affluent de toutes parts. Pour le rendre praticable on l'a pavé en bois, ici bien moins rare que les cailloux, et bien plus commun que les pierres. Des tiges d'arbres en grume, posées en travers les unes auprès des autres, assurent le passage des hommes, des animaux et des voitures. Combien ne sommes-nous pas éloignés dans nos pays, maintenant si découverts, de confectionner les routes avec de pareils matériaux !

Cependant cet emploi, et d'autres emplois analogues, qui nous surprennent aujourd'hui, étoient jadis pratiqués presque partout avant la dévastation des forêts. Thierri, que son zèle à jamais louable pour la botanique conduisit, à travers tant de dangers, jusqu'à Guaxaca, pour y dérober la cochenille aux Espagnols, parle d'une rue ainsi pavée à la Vera-Crux ou à Carthagène. Les anciens historiens font mention d'une ville dont les remparts même étoient en bois ; et dans le département de Lot-et-Garonne, sur quelques communes limitrophes de celui de la Dordogne, il existe encore des granges construites avec de grosses

poutres équarries, posées de champ, assemblées à leurs extrémités, et dans lesquelles on a scié ou taillé les portes et les fenêtres. Excepté les frontières de la Russie méridionale et la Sibérie, où l'on voit, selon Pallas, des fortifications et des édifices ainsi fabriqués; excepté les Alpes, où l'on trouve quelques maisons et quelques chalets de la même architecture, y a-t-il maintenant beaucoup de pays où l'on puisse employer à ces grandes constructions le bois, devenu si rare?

Puisque nous sommes dans la contrée des *Boyens*, disons un mot de leur histoire.

Ce peuple paroît pour la première fois sur la scène du monde, lors de la fameuse émigration des Gaulois, qui, sous la conduite de Bellovèse et de Ségovèse, inondèrent l'Italie et la Germanie. Réunis avec les Lingones, ils traversèrent alors les Alpes Pennines, c'est-à-dire, la partie des Hautes-Alpes où se trouve le Grand-Saint-Bernard. Il est remarquable que les Boyens dont il s'agit habitèrent déjà à cette époque la partie méridionale de la Gaule Cisalpine. On les voit aussi établis au nord du Danube, vers les monts Hercyniens, dans la Bavière, où l'on reconnoît la trace de leur nom *Boioarii*, dans celui des Bavarois; on les voit aussi en Bohême, où leur nom est aussi resté plus ou moins défiguré; enfin entre la

Loire et le Cher, où César leur offrit un asile à la prière des Eduens, ce qui les a fait quelquefois compter au nombre des peuples de la Gaule Celtique. La grande quantité de pays où les Boyens paroissent presque simultanément dans l'histoire obscure de ces siècles reculés, pourroit faire penser que plusieurs peuples, portant le même nom, figurèrent à la fois dans diverses régions, ou faire envisager ces peuples comme des colonies dont on seroit embarrassé de déterminer le berceau. Quel que soit le peu de lumières qu'on puisse tirer à cet égard des historiens ; il est, je crois, facile de fixer sur ce point toutes les incertitudes, et de concilier peut-être les opinions. Un fait dont on ne peut douter, c'est l'existence des Boyens qui vivoient aux confins de la Novempopulanie, sur les côtes de l'Océan, et dans le voisinage des Bituriges-Vivisques, ou dans la contrée de Buch. L'itinéraire d'Antonin, qui place Boii, capitale du pays des Boyens, dans la même région, et les vers de Saint-Paulin, tant de fois cités,

Placeat reticere nitentem
Burdigalam et piceos malis describere Boios,

Épît. a Ausone,

établirent le fait d'une manière incontestable. Si donc rien ne paroît mieux prouvé que cette patrie de nos Boyens, dont les descendans

méritent encore l'épithète de *piceos*, il est bien vraisemblable, vu la position occidentale et reculée de cette région, et la direction que suivirent, dans leur émigration, les peuples de la Gaule, que ce même pays fut le point de départ de tous les Boyens, qui dûrent avoir une commune origine. Mais comment, dira-t-on, pouvoient-ils être assez nombreux dans un pays si pauvre, si limité, pour envoyer au loin des nuées de combattans? Pourquoi le corps presque entier de la nation paroît-il avoir été s'établir dans des contrées étrangères? Est-ce l'amour du pillage, est-ce l'attrait d'un climat plus doux? Cela peut être à la rigueur; cependant je répugne à rapporter l'émigration des Boyens à ces seules causes, qui ne me semblent pas aussi déterminantes pour eux que pour les peuples des latitudes boréales, vivant sur un sol et sous un ciel de fer. Les Boyens formoient une nation de pêcheurs, qui jouissoit par conséquent d'une existence assurée, chez laquelle l'industrie s'étoit nécessairement développée, qui respiroit l'air tempéré de l'Aquitaine maritime, et qui ne doit avoir cédé qu'à des circonstances impérieuses auxquelles la force de l'habitude et les liens contractés avec la terre natale ne purent résister. Pour qu'une telle nation abandonne ainsi sa patrie, il faut non-seulement que sa patrie la

rejette, mais qu'elle l'abandonne : or, il peut nous être permis de reconnoître sur ce territoire, dans l'empiétement des sables et l'invasion de l'Océan, la cause de l'émigration forcée des Boyens, antérieure même à l'expédition de Bellovèse et de Ségovèse. Depuis long-temps la diminution de leur territoire avoit dû presser graduellement leur population. Accumulée sans doute tout à coup par quelque grande catastrophe, qui noya une partie de leurs côtes, et dont la mémoire s'est perdue, la nécessité leur fit une loi de se porter au-dehors. Ils se répandirent d'abord chez les nations voisines, dont la jeunesse aventurière marcha sous leurs enseignes et suivit leur sort. Peu à peu leur nombre grossissant par des agrégations nouvelles, cette foule de guerriers continua ses invasions dévastatrices, en conservant le nom du peuple qui lui donna l'impulsion, et qui seul par conséquent vécut dans l'histoire. C'est ainsi que je conçois possible d'expliquer l'émigration des Boyens, et leur nombre plus considérable qu'il ne paroît devoir l'être, et leur établissement dans le midi de la Gaule Cisalpine, antérieur au temps de l'expédition des deux neveux d'Ambigat. A cette époque, animé par l'exemple des autres Gaulois, ce peuple, formé d'un ramas de nations diverses, confondues sous le nom de Boyens, partit pour une

expédition nouvelle ; puis tantôt fixé, tantôt errant, toujours belliqueux, toujours inconstant, il ravagea successivement les plus belles provinces de la république romaine, jusqu'à ce qu'il fût obligé de céder lui-même à la fortune irrésistible de César. Alors il finit, fondu, pour ainsi dire, dans ses alliances multipliées, et ne laissa bientôt après lui que quelques traces fugitives de son existence. Le souvenir des Boyens n'est aujourd'hui rappelé dans leur terre natale que par le nom donné aux habitans de la Teste, qui viennent alimenter Bordeaux des produits de leur pêche, et qu'on appelle *Bougés*, en les distinguant des autres habitans des Landes, qu'on nomme *Cousiots* ou *Lanusquets*. Ainsi les Boyens, qui dès le temps des Tarquins furent célèbres, sont non-seulement éteints comme les autres nations gauloises ; mais leur mère-patrie, engloutie par l'Océan, n'occupe plus un point sur la terre. Que sont devenus et Boii leur capitale, ville populeuse, où siégeoit un évêque, où aboutissoient des voies romaines, et le promontoire de Curian, et les terres qui devoient accompagner ce cap à l'ouest, et plus loin l'ancien *Noviomagus*? Leurs ruines n'existent même plus ; la place qu'elles occupoient a disparu, et telle étoit la destinée des Boyens, que tandis qu'ils s'anéantissoient sous un ciel étranger, les vents et

l'Océan conjurés détruisoient sans retour les restes de leur territoire et de leur population (1).

Que voit-on en effet quelques siècles après sur les côtes de cette partie de l'Aquitaine? Au lieu d'une nation fière, courageuse, entreprenante, jalouse de sa liberté, on n'y trouve plus qu'une race non-seulement dégradée par le régime de la féodalité, mais encore avilie et réduite en servitude. Les successeurs des Boyens, à cette époque, étoient devenus esclaves; ils étoient de véritables serfs. La preuve en est consignée dans des actes aussi multipliés qu'authentiques. Cet état de choses duroit encore, au moins pour la plupart d'entre eux, en 1394, puisque le duc de Lancastre, investi par Richard II, roi d'Angleterre, du duché de Guyenne, signoit devant Bordeaux, le 13 mars de cette année, une transaction avec Archambaut de Greilli, captal de Buch, par laquelle il s'engageoit à n'accorder, à l'insu de ce seigneur, *aucunes lettres à ses subjüz, questals, originalis ou ascriptices, qui viendroient s'adresser aux officiers royals pour venir à liberté et franchise.* Il y a plus, en 1520, les honteuses traces de la servitude n'étoient point encore effacées dans le pays de Buch, puisque Candale, alors captal, faisoit insérer, dans la

(1) Comparez la note du *Rédacteur de Annales*, sur les Boyens, à la fin de ce Voyage.

Coutume de Bordeaux, un article d'après lequel les seigneurs jouiroient sur leurs *questaux de tels droits qu'ils ont accoustumé, et qu'est contenu en leurs instrumens.*

Et veut-on savoir quelle étoit la nature de ces droits dont on stipuloit la conservation ? Qu'on jette les yeux sur la pièce ci-après, qu'une suite de hasards heureux m'a procurée, et dont l'authenticité m'est garantie : encore ignorée, infiniment curieuse, je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Elle est écrite en langue du pays, telle qu'on la parloit en Aquitaine aux treizième et quatorzième siècles, et la même à peu près qu'on parle encore aujourd'hui en Catalogne. Cette pièce est relative à un territoire voisin de celui de Buch, qui, sans doute, comme on le verra bientôt, étoit soumis au même régime : je ne la traduirai point.

« Asso es la carta et statut deu *dreit de* » *premici et de defloroment* que lo senhor » de la terra et senhoria de Blanquefort a et » deu aver, *en et sobren totas et cascunas las* » *filhas no noblas* qui se maridan en la deita » senhoria, lo primier jorn de las nopsas. «

» Conaguda causa sia que cum de tot temps » de dreit, et per costuma anciaux, lo po- » deros senhor de la terra et senhoria de » Blanquefort, La Talhan, Cantenac, Mar- » gaux et autras, agos lo dreit de premici et

» defloroment en et sobren totas et cascunas
» las filhas, no noblas, qui se maridan en la
» deita terra et senhoria de Blanquefort, et
» autras dessus nompmadas, lo primier jorn
» de las nopsas, empero lo maridat present,
» et tenent una cama de la maridata penden
» que lo deit senhor prendra lo dreit de premici
» et fara lou defloroment, et lo deit defloro-
» ment feit lo deit senhor no pot mech toquar
» la deita maridata, et a deu laissar au marit.
» Et cum lo mes de may dareiroment passat,
» Catharina deu Soscarola de la parropia deu
» deit Cantenac se fossa maridata al Guilhem
» deu Becarron lo joen, lo poderós senhor
» en Johan de Durasfort, cavaley, senhor de
» la deita terra et senhoria de Blanquefort et
» autras dessus nompmadas, agos vouluit uzar
» deu deit dreit, et poder de premici et de
» defloroment en et sobre la deita deu Sosca-
» rola, era se fossada refusada d'obedir au
» deit senhor, et no vouguet lo accorda lo deit
» premici et defloroment, et lo deit deu Be-
» carron si fos equalement apausat, et em-
» portat de malas palauras envers lo deit sen-
» hor, et perrason de la desobedientia de la
» deita maridata et las malas palauras deu deit
» maridat, lo deit senhor los agos feit meter
» en carcera separoment, et fos anat en se
» clamant d'una clamor criminosa envert Mos-

» seu lo Grand Senescaut de Guyana per enformar de so que dessus es deit, et a que so » feit enquesta per cartas, et per torbas de » testimonis deu dreit et costuma anciana en » los quaus ero lo senhor de la deita terra et » senhoria de Blanquefort, et autras sobre- » deitas daver et usar deu dreit de premici et » de desflorement en la maneira susdeita, et » empres la deita enformation et enquestas » feitas fo rendut una sententia per la cort » senescala de Guienna de la quau lo tenor » sen sec de mot à mot.

» Entre lo noble et poderos senhor en Jo- » han de Durasfort, cavaley, senhor de la » terra et senhoria de Blanquefort, lo Talhan, » Labarda, Cantenac, Margaux, et autres, » demandador en dreit de premici et de des- » florement lo primier jorn de las nopsas en » et sobre totas et caseunas las filhas no noblas » que se maridan en la deita terra et senhoria » de Blanquefort et autras dessus deitas, em- » pero lo maridat present et tenent una cama » a la maridata penden quet prendra lo deit » premici et fara lo desflorement, duna part, » et Catharina deu Soscarrola de la parropia » deu deit Cantenac noarement maridata al » Guilhem deu Becarron lo joen defendadora » au susdeit dreit d'autra part, et lo medis » senhor equalement demandator au repara-

» tion et castigament de malas palauras contra
» lo deit deu Becarron aissi medis defendador
» au dreit susdeit encora d'autra part, et es
» esta bist per la cort senescala la clamor cri-
» minosa deu deit senhor en Johan de Duras-
» fort, ensemps las enformations enquesta
» per cartas et per torbas de testimonis et
» autras pessas deu contest entre las pardidas,
» a deit et declarat lo deit senhor estre fondat
» en dreit, et en rason, et per costuma an-
» ciana daver et poder prendre lo premici et
» far lo defloroment lo primier jorn de las
» nopsas en et sobren totas et cascunas las
» filhas no noblas que se maridan en la deita
» terra et senhoria de Blanquefort et autras
» sobredeitas empero lo maridat present et
» tenen una cama à la maridata penden que lo
» deit senhor prendra lo deit premici et fara
» lo defloroment, et aquo feit lo deit senhor
» no pot mech toquar la maridata, mas la
» deu laissar au maridat, et per rason de so
» que dessus es declarat, la deita cort a con-
» damnat et condamna la deita Catharina deu
» Soscarola, et lo deit Guilhem deu Becar-
» ron lo joen, d'obedir au deit senhor perche
» prenne son dreit en la maneira susdeita;
» et en so que toqua las malas palauras que lo
» medis Guilhem ave deitas au deit senhor,
» la deita cort la condamnat et condamna de

» se amandar envert lo deit senhor, et lo de-
» mandar gratia un genouil en terra, lo cap
» nud, et las mas en crots estendudas sobre la
» peitrina, en la presentia de tot los que foran
» assemblats à las nopsas, et plus ordonna
» la deita cort que en so que toqua lo dreit
» susdeit la presenta sententia serbira de lex
» et statut tant per lo temps present que per
» lo temps advendor, per lo deit senhor de
» la far proclamar et publicar sia per un Nou-
» tari Reyau, sia per un apparitor au davant
» de la porta de la Gleisa deu deit Cantenac à
» la sailhida de la mesa de parropia, et per
» tota lestenduda de la deita senhoria de
» Blanquefort et autras sobredeitas, et de far
» dressar cartas deu proclamat a tan cum lo
» plaira. »

Au dos est écrit : *Sententia hæc fuit in audientia Seneschallii Aquitaniæ, die mercurii decima tertia mensis Julii, anno millesimo trecentesimo duo.*

Mais retenons à notre voyage, dont nous nous sommes insensiblement écartés.

Après avoir quitté le chemin pavé en bois, et marché quelque temps vers l'ouest, nous descendîmes dans une lande marécageuse, inculte, et cependant décorée çà et là de maisons propres et bien bâties. Des nuées de vanneaux, *tringua vanellus*, indigènes de ces contrées

maritimes, voloient devant nous, et sembloient nous conduire au but de notre course. Nous retrouvâmes là le bel ériophore à longues aigrettes dont j'ai déjà parlé. Nous y eûmes aussi l'occasion de remarquer plusieurs fois combien l'usage des échasses est avantageux dans ces terres tourbeuses et noyées, et l'adresse avec laquelle les gens du pays se servent de cet utile support. Un berger guindé au sommet de ces longues perches poursuivoit ses vaches en sautant les fossés, en descendant et remontant les pentes du terrain qu'il parcouroit. Un autre, ayant laissé tomber son bâton, le ramassa sans se baisser, même sans s'arrêter, et à l'aide de ceux qui prolongeoient ses jambes ; un autre marchoit dans des taillis qui n'atteignoient point à sa ceinture ; un autre enfin nous montroit la route. Il alloit devant nous, il alloit au pas ; nos chevaux trottoient à perdre haleine. En voyant ici l'utilité des échasses, on ne peut s'empêcher de regarder leur inventeur comme l'un des hommes les plus dignes de la reconnoissance publique. Sans ce moyen de communication si simple, si facile, il seroit impossible de former et d'entretenir, dans les Landes, les relations les plus indispensables. Ce pays marécageux, submergé une partie de l'année, seroit absolument désert.

Après avoir employé quelques heures à tra-

verser péniblement ces Landes, naguère noyées, et presque impraticables aujourd'hui, nous atteignîmes le bois de Lamothe, composé de chênes à haute tige, et qui nous conduisit au passage de la rivière de Leyre. Ce bois, d'une lieue de long sur un quart de lieue de large en quelques endroits, étoit rempli d'une immense quantité de bestiaux, sous la garde de quatre ou cinq bergers qui dormoient étendus sur l'herbe. Le passage n'est désigné que par une cabane solitaire où logent les bateliers : on le jugeroit abandonné, vu l'aspect sauvage du local, et le mauvais état des routes perdues dans les bois, où l'on se perd avec elles. Ce passage, situé sur le chemin de Bordeaux, doit être néanmoins très-fréquenté. Il n'est, au reste, ni long, ni périlleux; on s'embarque, le bateau fait un demi-tour, et l'on descend sur la rive opposée.

Jadis le territoire de Lamothe renfermoit le chef-lieu d'une juridiction seigneuriale : il y avoit aussi un ancien château, dont les ruines existoient encore il y a quelques années sous le nom de *Casteras*, qui signifie toujours dans nos pays, selon Beaurein, de vieilles fortifications démolies. Le même auteur fait mention de la noble famille de Lamothe, qui possédoit ce château : elle avoit eu dans le treizième siècle ses *cavoys*, nom gascon qui signifioit chevaliers,

et ses *daudets* ou *donzets*, ou damoiseaux, comme toutes celles de ces demi-seigneurs qui vivoient alors en France pour le malheur de leurs voisins. Que ceux qui s'occupent encore de généalogie lisent l'ouvrage de *Beaurein:* ce bon ecclésiastique, dont la vie se consuma dans la lecture des anciens titres, qui compulsa péniblement tant de lièves poudreuses et de pouillers vermoulus, a rempli les six volumes de ses *Variétés Bordelaises* de recherches de ce genre, et de détails relatifs aux revenus du clergé; mais il a rendu de grands, d'inappréciables services à l'histoire de son pays: je suis loin de partager l'espèce de dédain qu'on affecte quelquefois à Bordeaux pour l'ouvrage où il a déposé les preuves de son érudition et de son patriotisme. S'il a beaucoup divagué dans cet ouvrage, dont le style, je l'avoue, est très-négligé, il n'en a pas moins le mérite d'avoir rapporté ou indiqué beaucoup d'actes inconnus avant lui, et qui sont maintenant devenus la proie du vandalisme. J'ai connu, dans ma jeunesse ce digne homme, trésorier de l'académie des sciences de Bordeaux. J'admirois dans Beaurein l'érudition unie à la plus douce aménité, et une simplicité de caractère qui retraçoit les mœurs antiques. Il est toujours présent à mes yeux: je le vois encore au milieu de ses vieux livres, de ses liasses de

papiers indéchiffrables. Je peindrois son obscur réduit, situé, si je ne me trompe, derrière l'église de Saint-André, et le chien fidèle et la vieille gouvernante à qui, le maître compris, tout étoit soumis dans la maison, dont elle avoit la haute police. Si rien n'étoit plus singulier que ce ménage, rien aussi n'étoit plus touchant que la parfaite union et l'inaltérable tranquillité dont il étoit l'image. Le vénérable Beaurein y trouvoit le bonheur, après lequel la plupart des gens de lettres ont vainement soupiré, celui de pouvoir s'occuper paisiblement de l'objet de leurs recherches. Il étoit heureux chez lui; il étoit encore heureux dans la société, parce qu'il y portoit, comme dans la vie domestique, la modestie du mérite, le calme et la simplicité de la vertu. J'éprouve une vraie satisfaction à payer, en passant, ce léger tribut à sa mémoire.

La rivière de Leyre ayant été, comme je l'ai dit, bientôt traversée, nous ne tardâmes pas à nous engager dans un petit bois très-touffu, sur le bord opposé, où l'*osmunda regalis* s'offrit à nous avec des dimensions gigantesques. Je remarquai sur quelques individus de cette espèce de fougère le développement insolite qui, modifiant le thyrse terminal, lui fait prendre en partie la forme des feuilles de la plante, qui

fructifie alors d'une manière analogue aux autres genres de cette famille. On peut assimiler une pareille monstruosité à la maladie des arbres, connue sous le nom de *fullomanie.* Je ne l'avois observée jusqu'ici que dans quelques jardins, où elle étoit évidemment produite par la surabondance des sucs nourriciers : de la même cause paroît résulter, dans ce bois, le même effet. Plus loin, nous passons devant *le Teich*, séjour de l'ex-seigneur de la Teste et du dernier captal de Buch. Il existe encore, dit-on, des faisans dans les bois qui dépendent de ce château, au-delà duquel nous voyons, en plein les dunes s'élever devant nous à une distance qui paroît rapprochée, quoique nous en soyons encore éloignés. A peine étions-nous partis de Salles, le matin, que le soleil levant nous les a montrées sous la forme de petites montagnes qui bordoient l'horizon à l'ouest. Nous les avions même aperçues hier dans l'après-midi, mais d'une manière incertaine, et comme de légers nuages : elles s'offroient alors dans un vague lointain. Aujourd'hui nous distinguons leurs sommets, leurs vallons et l'épaisseur de leur chaîne ; elles se dessinent, se développent agréablement à notre vue, qu'elles fixent par la nouveauté de leur aspect. Ce sont de hautes collines dont les contours ondoyans, la teinte argentée, plaisent à l'œil

qui les voit pour la première fois ; leur uniformité, dénuée de verdure, a cependant quelque chose de triste. Leur pente prolongée n'offre aucun de ces ressauts, de ces accidens qui, même dans nos coteaux, produisent quelquefois des effets pittoresques. Bientôt des maisons, des villages bien bâtis, et où l'aisance paroît régner, détournent notre attention. A mesure que nous prolongeons le bassin ou la baie d'Arcachon, nous traversons ces villages, où brille une tout autre industrie que dans le pays que nous venons de parcourir. Là, tous les hommes étoient pasteurs, ou bucherons, ou cultivateurs, ou voituroient des denrées ; ici, ce n'est plus la terre, c'est l'Océan qui devient l'objet de toutes les spéculations industrielles ou commerciales ; ici c'est l'onde infidèle, mais qui réunit tous les peuples, sur laquelle s'appuient tous les moyens de subsister. Gujan, le Teich, Lamothe, au midi ; Biganos, Comprian, Audenge, à l'orient ; vers le nord, Certes, Lenton, Andernos, Avez, Ignac et Lège, sont les territoires qui bordent le Bassin. Je n'ai pris que de bien foibles notions sur ce qui les concerne ; mais je vais les rapporter en passant, pour ne point intervertir l'ordre que j'ai toujours suivi dans ce voyage.

La partie la plus fertile du territoire de

des pêcheurs, qui, de leur côté, sans doute, tâchoient de prévenir l'abus par la fraude. Mais les ducs d'Épernon, tyrans de la Guyenne, et captaux de Buch, le rendoient encore bien plus onéreux aux pauvres *bougès*. On aura peut-être quelque peine à se le persuader. Ceux-ci furent alors obligés d'apporter les produits de leur pêche à ces orgueilleux despotes, partout où ils se trouvoient dans l'étendue de la province dont ils étoient gouverneurs. Ce tribut journalier fut long-temps acquitté à Cadillac; il le fut même à Agen, à quarante lieues de la Teste, lorsque le second de ces ducs établit sa cour dans cette ville, dont il fit, disent les manuscrits du temps, *une nouvelle Caprée*.

Biganos est un bourg de cinquante à soixante feux. Son territoire comprend encore deux petits villages. Un ruisseau, nommé le *Tégon*, s'y jette dans le bassin. Les habitans sont presque tous pêcheurs ou matelots, et les terres à peu près incultes. Une immense friche, entièrement déserte, nommée la *plaine d'Argenteyres*, dépend de Biganos.

Comprian étoit le chef-lieu d'un prieuré à nomination royale. Des chanoines réguliers desservoient jadis son église, qui, plus anciennement, l'avoit été par des moines. Cette église, dotée en différentes occasions par les

captaux de Buch, étoit le lieu de leur sépulture. On remarque près du village des marais salans, et un petit port où l'on s'embarque sur le bassin.

Audenge est un territoire très-borné, et, à ce qu'il paroît, médiocrement peuplé. D'après les titres cités par Beaurein, il faisoit autrefois partie de celui de Blanquefort. N'étant point encore démembré de cette seigneurie en 1302, ses habitans devoient être soumis à l'humiliante redevance ci-dessus mentionnée. Audenge a aussi des marais salans. Dois-je dire ici que l'étendue de ces marais se divise en *livres*; que chaque *livre* est composée de vingt *aires*, et que c'est dans ces *aires*, de quinze à vingt pieds carrés, que se forme le sel, lorsque l'eau de la mer, qu'on y avoit retenue, s'est évaporée?

Le territoire de *Certes*, dont la propriété fut portée dans la famille de Villars par Françoise de Foix, contient un bourg considérable et bien peuplé. Il offre aussi le château dégradé du marquis de Civrac, son dernier seigneur, dont les droits, en cette qualité, s'étendoient sur Audenge, Comprian, Biganos, etc. Le bourg, autrefois près de la baie, en est maintenant éloigné de plus d'une demi-lieue. Il n'a cependant point été rebâti, et la mer ne s'est point retirée. Expliquons-nous. Les habitans

ayant cédé, en 1770, à M. de Civrac, un chenal par lequel on communiquoit au bassin, ce seigneur fit commencer des travaux sur les terrains découverts à marée basse. Ces travaux, bien dirigés, et continués avec intelligence, ont ensuite beaucoup accru ses domaines aux dépens de l'Océan, dont le bourg s'est trouvé fort loin sans avoir changé de place. Cette partie est aujourd'hui couverte de marais salans. Le bourg se recommande encore dans les environs par six foires qui s'y tiennent annuellement, et surtout par une dévotion particulière à saint Yves, patron du lieu, qui, le jour de sa fête votive, y attire un monde infini. Pourquoi faut-il que je ne puisse entendre parler de saint Yves sans me rappeler aussitôt une strophe de l'hymne qu'on chantoit, et qu'on chante peut-être encore en son honneur dans l'église de Tréguier? Que les Bretons me le pardonnent, ainsi que les gens de loi; elle tombe de ma plume:

Sanctus Yvus erat Brito,
Advocatus et non latro,
Res miranda!

Ce territoire offre des prairies basses et marécageuses, où l'on conduit de Bordeaux, et d'ailleurs, les chevaux malades ou ruinés, qui s'y rétablissent promptement. Sa population étoit de cinq à six cents personnes en 1770;

elle doit être augmentée depuis cette époque. Les hommes, presque tous marins, ne pêchoient autrefois que dans la baie; ils vont à présent jusqu'à la grande mer, avec ceux de Gujan et de la Teste. Quelques anciens seigneurs de Certes ont pris le titre de captaux.

Lenton est un petit quartier dont les habitans s'adonnent principalement à la pêche des huîtres dans le bassin. Ces huîtres, qu'on nomme *de gravette*, le cèdent à celles de Marennes pour la grandeur et la couleur, mais sont plus délicates et se vendent moins cher. Il y a aussi quelques marais salans dans ce territoire.

Le quartier d'*Andernos* étoit désigné ci-devant sous le nom de paroisse. Son église, placée sur le bord du bassin, n'existe plus aujourd'hui. Le bourg et le chef-lieu de la seigneurie d'Arez étoient situés sur cette paroisse : des landes la séparent vers le nord du territoire de Lège.

Arez avoit dans l'ancien régime une juridiction seigneuriale. Il dépendoit autrefois de ces fiers châtelains de Blanquefort, déjà signalés au lecteur par l'étendue de leurs droits, et par l'intérêt qu'ils attachoient à les conserver. Ce territoire est séparé de celui d'Ignac par une craste.

Ignac renferme un petit village. Les hommes y sont matelots, comme tous ceux qui vivent

sur ces côtes. On a pensé que le nom d'Ignac pouvoit être formé du latin, et désigner une destruction quelconque anciennement causée dans ce territoire par un incendie : cette étymologie vaut-elle la peine d'être discutée?

Lège, situé entre la mer et le bassin, fut jadis un territoire considérable. Les ducs de Guyenne y possédoient une propriété avec un domicile. Dans le neuvième siècle, ils donnèrent l'un et l'autre au chapitre de Saint-André, de Bordeaux, pour contribuer au rétablissement de son église, alors presque détruite par les Normands. Les chanoines jouirent de cette seigneurie jusqu'au règne de Charles IX, et la vendirent. A cette époque le quartier de Lège étoit encore dans un état florissant. Il est aujourd'hui, presque en totalité, dévoré par les sables, ou englouti par l'Océan, et à peu près réduit à ces dunes étroites qui resserrent à l'ouest la basse ou l'entrée du bassin, et dont l'extrémité prend le nom de Cap Ferret. Son église, précédemment transportée à près d'une lieue de l'emplacement qu'elle occupoit, pour la garantir de l'invasion des sables, rebâtie ensuite, par la même raison, au lieu où elle est aujourd'hui, n'est plus maintenant qu'à une petite distance de ces sables et de la mer, dont ils sont les précurseurs. La tradition conserve le souvenir d'un château;

de quelques villages, sur lesquels on donne des détails circonstanciés, et qui, d'abord ensevelis sous ces mêmes sables, ont ensuite passé sans retour sous les eaux de l'Océan. Le territoire entier est menacé du même sort : il y reste très-peu de terres propres à la culture, et depuis long-temps tous les arbres ont disparu. La pêche et le transport du poisson occupent presque uniquement les habitans de Lège, qui ne sont pas nombreux. Il est question, dans un ancien Mémoire cité par Beaurein (1), de quelques baleines échouées à la côte de ce territoire, sur lequel on recueillit aussi beaucoup d'ambre gris au commencement du quatorzième siècle. Les deux gros morceaux de cette substance qui furent offerts dans une boîte de vermeil, par la ville de Bordeaux, à la reine mère, lors du mariage de Louis XIII (2), et qui venoient de la Teste, avoient sans doute été ramassés à Lège. Il ne paroît pas qu'on y en ait trouvé depuis cette époque.

Cependant nous avançons, mais d'une manière souvent indirecte et toujours laborieuse. Des flaques d'eau couvrent la campagne, nous barrent à chaque instant le chemin, et nous forcent à faire de longs circuits qui prolongent

(1) Var. Bord., tome VI, page 318.

(2) Le 15 novembre 1615, Hist. de Bord., par Dom de Vienne, page 196.

désagréablement le voyage. L'aspect du *tamarix gallica*, chargé de ses grappes fleuries, nous dédommage seul des ennuis de la route. Il y forme la bordure de presque toutes les terres cultivées, et la pâleur de son feuillage, ses nombreuses fleurs, son port étranger, lui donnent pour nous beaucoup de cet intérêt qui n'est connu que des botanistes. Enfin, après avoir long-temps rôdé dans une espèce de labyrinthe, au milieu de ces arbres et de haies touffues, les dunes, maintenant très-rapprochées, se montrent tout à coup à nos yeux. Nous entendons le bruit de l'Océan derrière ces énormes tas de sable, qui s'offrent à nous comme de hautes collines. L'impatience et la curiosité, près d'être satisfaites, s'accroissent de plus en plus : nous pressons nos chevaux, nous arrivons à la Teste.

La Teste, et non *la Tête*, comme on le dit dans l'Encyclopédie méthodique, n'est point une ville, n'est point un village. On y compte néanmoins beaucoup de maisons, une assez grande population ; on y voit une vaste église, du mouvement, du commerce ; mais aucun alignement n'y indique des rues ou des places publiques. Les habitations, isolées pour la plupart, sont séparées par des jardins spacieux, par des champs cultivés, des prairies, des fossés, de grands arbres; sept à huit maisons

peut-être y sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée; quatre ou cinq sont bien bâties, une seule l'est avec prétention : le tout occupe une étendue de terrain considérable. Qu'est-ce donc que la Teste? C'est un bourg riche et populeux, qui ne le cède point à plusieurs petites villes regardées comme fort importantes par leurs habitans. Une tour carrée, et quelques ruines, restes d'un vieux château, y signalent encore la demeure de ces captaux de Buch, jadis si fameux, et qui jouoient un rôle si actif dans les guerres de la Guyenne. Plus puissans que la plupart des seigneurs leurs voisins, ils profitoient en brigands de la situation qui rendoit leur alliance utile aux divers partis. Ils se servoient de tous les avantages que leur offroit un pays couvert de forêts, rempli de marais, où l'on pouvoit user de toutes les ruses de l'art militaire, éluder aisément, et détruire même toutes les forces d'un ennemi supérieur. Ils s'autorisoient ainsi d'une impunité présumée pour manquer à la foi des traités, pour favoriser les progrès hostiles des étrangers, et vendre chèrement leurs *loyaux* services. Plus qu'aucun autre de ces petits souverains, Jean de Greilly, ou Grailly, rendit célèbre, sous ce rapport, le titre de captal. Plus connu sous ce nom que sous celui de sa famille, il fut regardé comme un des plus vail-

lans capitaines de son siècle. L'histoire le peint comme un guerrier intrépide, un rusé politique mais d'une turbulence extrême, et né pour le malheur de ses contemporains.

On ignore encore l'époque de la création du captalat de Buch, ainsi que l'étymologie de la qualification de captal, qu'on présume cependant venir de *capitalis*, chef ou capitaine. La première famille qui paroît revêtue de ce titre est celle de *Bordeaux*, maison très-ancienne et très-distinguée dès avant le douzième siècle, et qui possédoit la seigneurie de Phypaolin dans la ville dont elle portoit le nom. Assalide, héritière de cette antique maison, ayant épousé Pierre de Greilly, comte de Benauge, vicomte de Castillon, et originaire des environs de Genève, porta dans cette famille toutes les terres et les droits honorifiques qui dépendoient du captalat de Buch. Les Greilly s'enrichissoient en épousant des héritières. Archambault, l'un des descendans de Pierre, épousa celle de l'ancienne maison de Foix et des vicomtes de Béarn, en 1381. Son petit-fils fut créé duc de Candale; mais toutes ces dignités étant tombées en quenouille, Marguerite, issue d'Archambault, les porta dans la maison de Nogaret par son mariage avec Jean de Nogaret, duc d'Épernon, en 1587; alors paroissent sur la liste des cap-

taux de Buch deux hommes qu'une intraitable vanité caractérise plus qu'aucun autre de leurs prédécesseurs. Ces hommes jouèrent quelque temps les monarques dans leur gouvernement de Guienne, et aggravèrent toutes les redevances qui pesoient sur leurs vassaux. Le premier se fit enterrer comme un souverain à Cadillac, où le fanatisme de la révolution a détruit son mausolée. Après lui, son fils Bernard étant mort sans postérité, le captalat revint au duc de Foix-Rendan; et le dernier duc de Foix, aussi mort sans enfans, l'ayant transmis, avec d'autres biens, au marquis de Gontaud, il fut vendu en 1713 à la famille de Ruat. Il étoit alors borné au levant par le territoire de Certes; au couchant par l'Océan; au midi, tant par le même territoire de Certes que par celui de Born, dépendant de Biscarosse; et vers le nord, par les territoires de Lège, d'Ignac, d'Arez, d'Andernos, et encore par celui de Certes.

Mais suspendons les froids aperçus d'une histoire surannée, d'une topographie déjà vouée à l'oubli. Je dois au lecteur le récit d'un événement plus récent, dont tous les détails réclament son intérêt, et se graveront dans son âme sensible.

Des corsaires anglais avoient depuis peu insulté la côte. Plusieurs barques de pêcheurs

avoient été enlevées, et leurs équipages dépouillés des produits de leur pêche et de leurs provisions. Pour réprimer de telles pirateries, la corvette l'*Ile de Rhé*, de dix-huit canons, alors à Bordeaux, reçut l'ordre de venir en station à la Teste. Ce vaisseau n'étoit monté que par de jeunes gens, tous bien nés, tous issus des plus honnêtes familles de la Rochelle et de l'île de Rhé, qui s'étoient volontairement offerts pour faire cette campagne. Leur arrivée étoit attendue avec une impatience égale à l'empressement qu'ils avoient témoigné. A peine la corvette fut-elle signalée, que les pilotes, les marins expérimentés de ces parages dangereux, se hâtèrent de mettre en mer pour la guider dans les *passes* qui conduisent au mouillage. On ne sait pourquoi leurs offres furent dédaignées par le capitaine; on ne sait comment il négligea l'observation des signaux élevés sur les dunes; on ne peut concevoir que la batterie de la Roquette ne lui ait point indiqué la vraie route du bassin dont elle défend l'entrée. Est-ce l'effet de l'ignorance réunie à la présomption, sa compagne ordinaire? on doit le présumer. Quoi qu'il en soit, il y a deux *passes* pour entrer dans la baie d'Arcachon : celle du sud, commandée par la batterie de la Roquette, et celle du nord, située sous le cap Ferret. La première est loin

d'être bonne ; la seconde est presque impraticable, surtout pour les gros vaisseaux. C'est dans celle-ci, cependant, que s'engagea l'imprudent capitaine, avec la marée montante, un vent d'ouest très-violent, et la mer déjà très-orageuse. Tant de témérité, ou plutôt d'impéritie, devoit être bientôt suivi d'un inutile repentir. A peine le vaisseau eut-il parcouru quelques centaines de brasses, qu'il toucha, et ne put passer outre. L'embarras dut alors être extrême : nul officier, nul pilote, nul matelot, nous l'avons su depuis, ne connoissoit l'atterrage ; ils ignoroient tous que là, où ils étoient arrêtés, la *passe* se divisoit en deux branches. Ils auroient au moins sondé ; ils auroient essayé de mouiller pour attendre le reflux de la marée, si les alarmes exagérées n'avoient sans doute déjà remplacé la présomption, et si toute présence d'esprit n'eût point été perdue. Au lieu de prendre un parti prudent, les malheureux prirent alors une résolution désespérée ; ils voulurent revirer de bord ; mais à peine la corvette eut-elle présenté le flanc aux vagues qui s'élevoient les unes au-dessus des autres comme de petites montagnes, que son plat-bord fut dans l'eau, et qu'ayant resté quelque temps dans cette position, elle sombra sous voiles. D'abord le vaisseau parut enseveli dans les flots, qui for-

moient autour de lui d'épouvantables tourbillons. Il reparut ensuite, mais totalement renversé ; sa quille dominoit la mer écumante, et présentoit un nouvel écueil sur lequel les vagues, toujours croissantes, exerçoient leur furie. Ici commença le plus attendrissant des spectacles. Plusieurs jeunes gens de l'équipage, par d'inconcevables efforts, s'étoient élevés sur le flanc de la corvette qui n'étoit pas submergé : leurs bras tendus vers le ciel, leurs regards tournés vers la terre, ils imploroient tour à tour et la protection de la Providence et les secours de l'humanité. Cependant la tempête augmentoit, le tonnerre grondoit, le ciel se couvroit d'épais nuages, et les barques de pêcheurs, ne pouvant tenir la mer, venoient chercher un abri dans le port. L'apparition inattendue de ces barques, qui sembloient porter à toutes voiles sur la corvette, dut ranimer un instant l'espérance des naufragés ; ils crurent, en effet, toucher à celui de leur délivrance. Au milieu du tumulte des flots, on les vit se soutenir mutuellement de leurs bras entrelacés, et dans un moment d'affreux silence on entendit distinctement ces mots : *Courage, mes amis ! dans trois quarts d'heure nous serons sauvés.* Vain espoir ! il étoit justifié sans doute par le zèle et l'habileté des marins de la Teste, mais ne pouvoit se réaliser. S'oubliant

eux-mêmes, ces généreux marins affrontèrent cependant tous les dangers, méprisèrent tous les écueils, et s'élancèrent à l'envi vers le vaisseau pour y faire parvenir leurs câbles; mais les vagues qui se brisoient contre lui les repertoient au loin, et rendoient inutiles des tentatives qui pouvoient leur être funestes. Ils revinrent plusieurs fois avec le même abandon, et furent toujours repoussés avec la même furie. Tantôt englouties par des vagues énormes, leurs barques disparoissoient dans l'abîme; tantôt elles se montroient au sommet de ces mêmes vagues avec leurs agrès fracassés, leurs rames rompues, et cherchant toujours néanmoins à se rapprocher du vaisseau dont elles étoient sans cesse éloignées. Enfin, puisque les forces de l'humanité la plus active ont un terme, celles des braves pêcheurs devoient s'épuiser. Déjà, depuis long-temps, leurs barques n'obéissoient plus au gouvernail, et menaçoient de couler bas, lorsqu'ils cédèrent à l'irrésistible nécessité, et suivirent le mouvement de la mer qui les portoit à la côte: alors tout espoir de salut s'évanouit; le reste de l'équipage infortuné fut livré sans retour à la violence des vagues; elles frappoient contre le flanc du vaisseau, s'élevoient dans les airs, retomboient en torrens, et leur chute entraînoit toujours quelques victimes. Dans cette

situation, un dernier trait, cependant, devoit augmenter encore l'attendrissement des spectateurs, et le porter à son comble. Ce trait n'a jamais signalé, peut-être, aucune autre catastrophe de ce genre, et mérite d'être conservé. A peine les barques, emportant avec elles le dernier rayon d'espérance, voguèrent vers la baie, que les jeunes gens, cédant aux rigueurs d'un sort désormais inévitable, se rapprochèrent deux à deux, s'embrassèrent, et se précipitèrent dans les flots. Qu'ajouter à ce récit! La foule muette abandonna le rivage, et la mer acheva de détruire le vaisseau pendant l'affreuse nuit qui suivit, pour lui la plus fatale journée.

Nul être vivant sur ce vaisseau n'échappa du naufrage: un seul officier, marié depuis peu de temps à Bordeaux, ayant obtenu la permission de venir par terre joindre ici la corvette, survécut à tous ses camarades. Réservé sans doute par le Maître des destinées pour d'autres hasards, il arriva justement le lendemain de leur naufrage pour recueillir leurs cadavres et quantité d'objets de toute espèce que la mer rejetoit sur ses bords. Jamais douleur ne me parut plus énergique et plus vraie que celle de cet officier, qu'on osoit à peine féliciter de son bonheur. En nous confirmant ce qu'on avoit déjà dit des jeunes gens qui composoient l'équi-

page de la corvette, il ajouta des détails capables d'augmenter l'intérêt que devoit inspirer leur triste sort. Ils avoient témoigné le zèle le plus ardent pour délivrer la Teste des injures étrangères : ils étoient accourus avec d'autant plus d'empressement et de gaiété dans ce port, qu'ils comptoient prendre part aux plaisirs de la Pentecôte, et qu'on annonçoit cette année devoir être très-vifs. Les malheureux s'attendoient donc à des fêtes ! ils se préparoient aux amusemens chéris de la jeunesse ! hier peut-être ils se livroient aux éclats d'une joie folâtre à la vue de ce même rivage où leurs corps inanimés devoient être aujourd'hui jetés par l'Océan !

(La suite au prochain cahier.)

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° LII.

DESCRIPTION *de l'Égypte, ou Recueil d'Observations et de Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'Empereur* Napoléon-le-Grand. Première livraison.

(TROISIÈME EXTRAIT.)

IL se trouve nécessairement parmi les mémoires qui composent ce grand ouvrage, quelques-uns qui intéressent moins directement les sciences historiques ; de ce nombre sont les deux suivans, dont nous ne ferons qu'indiquer sommairement le contenu.

V. *Mémoire sur l'Art de faire éclore les Poulets en Egypte, par le moyen des fours; par MM. Rozière, ingénieur en chef des mines, et Rouyer, pharmacien.*

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de l'art de faire éclore à la fois des milliers de poulets sans le secours de l'incubation naturelle, en substituant à la chaleur des poules une température à peu près semblable,

produite artificiellement dans des espèces de fours ou d'étuves. C'est une des pratiques les plus singulières que l'on retrouve dans l'antiquité. Pline nous apprend que les dames romaines avoient quelquefois la patience de faire éclore un œuf en le portant constamment dans leur sein, et qu'elles tiroient de là un augure sur le sexe des enfans dont elles étoient enceintes. M. *Rozière* cite divers auteurs anciens pour prouver que le procédé de l'incubation, tel qu'on le pratique aujourd'hui, a été en usage en Egypte de toute antiquité. Le savant ingénieur remarque en passant une faute très-grave que l'abbé Térasson a faite dans sa traduction d'un passage de Diodore de Sicile. Après avoir donné la description des fours destinés à faire éclore les poulets, M. Rozière indique la conduite de cette opération, qui consiste à placer les œufs sur un lit de poussière et de paille hachée, et à les échauffer lentement. . . . .

Les habitans du village *Baramhal* connoissent parfaitement tous les procédés de cette opération.

VI. *Notice sur les Médicamens usuels des Egyptiens, par M. Rouyer, membre de la commission.*

La science médicale des Egyptiens ne conserve plus que quelques débris de celle des peuples qui les ont précédés: il en est aujourd'hui des nombreux médicamens des Arabes, comme des arts et des monumens anciens; on n'y trouve plus que des ruines à peine reconnoissables; le temps, l'ignorance et les préjugés les ont également détruits. On n'y recueille plus l'opium thébaïque, autrefois si estimé, et si vanté encore de nos jours dans beaucoup de pharmacies. Le suc d'acacia, que les Egyptiens seuls préparoient autrefois pour l'Asie et pour l'Europe, ne se trouve plus parmi leurs médicamens ni dans le commerce.

Il en est de même de beaucoup d'autres substances très-usitées autrefois, et qu'ils n'emploient plus dans leur pratique médicale.

Les médicamens dont les Egyptiens ont conservé l'usage, sont presque tous tirés des végétaux; ils emploient très-peu de substances minérales, et se servent rarement des matières animales.

Les émétiques sont peu employés; les musulmans ont une grande aversion pour le vomissement. Leur répugnance pour les lavemens est presque égale; ils n'en font usage que dans les cas les plus urgens. Les préparations mercurielles sont presque toutes inconnues en Egypte : on y traite les maladies vénériennes par les purgatifs et par les sudorifiques.

Outre les médicamens simples que les Egyptiens emploient dans les maladies, ils ont encore un nombre prodigieux de préparations qu'on pourroit regarder comme médicinales, mais dont ils ne font usage que dans l'état de santé, soit pour se procurer une ivresse agréable, soit pour embellir la peau et toutes les parties du corps.

Les Egyptiens font un grand secret de la composition de leur thériaque; d'après la recette qui a été communiquée à M. Rouyer, elle diffère peu de celle que Prosper Alpin avoit obtenue, et qu'on trouve à la suite de ses Observations médicales sur l'Egypte.

On trouve au Caire (dans le quartier des Francs) trois pharmacies montées à peu près sur le pied de celles de l'Europe.

Les médecins de l'Europe sauront sans doute beaucoup de gré à M. Rouyer du catalogue qui se trouve à la fin de cette notice, et qui renferme une liste des principales drogues que les Egyptiens emploient plus particulièrement.

VII. *Mémoire sur le système d'imposition territoriale, et sur l'administration des provinces de l'Egypte, dans les dernières années du gouvernement des Mamloucks; par feu Michel-Ange Lancret.*

Ce mémoire mérite une attention particulière; il intéresse vivement les amateurs de la géographie-statistique. « Le gouvernement des Mamloucks, dit l'estimable Lancret, formera dans l'histoire un article si bizarre, qu'il » me semble intéressant d'en recueillir tous les traits et » d'en conserver avec soin la mémoire, comme les naturalistes conservent au milieu des belles productions de » la nature, ses écarts les plus singuliers. »

Parmi les voyageurs modernes, aucun ne s'est occupé du système de propriété et de l'administration des campagnes : le général Caffarelli avoit réuni sur ce sujet un grand nombre de renseignemens; mais il a péri, et avec lui la plupart des connoissances qu'il avoit rassemblées; les notes que l'on a trouvées dans ses papiers ont été consultées avec avantage par *Lancret;* et c'est en même temps au savant général et aux recherches de l'ingénieux Lancret, que nous devons les renseignemens utiles contenus dans ce mémoire.

Nous allons considérer d'abord les Mamloucks comme de simples propriétaires, et nous verrons ensuite les impositions qu'ils prélevoient comme gouverneurs.

Il y a en Egypte trois sortes de propriétaires de biens territoriaux : les *Fellah* ou paysans, les *Moultezim* ou seigneurs, enfin les mosquées et les possesseurs d'*Ouaqf*.

La plupart des *Fellah* d'un village sont possesseurs des terres; ils en sont les véritables propriétaires, dans ce sens qu'ils peuvent les donner ou les vendre à d'autres *Fellah*, et qu'ils les transmettent comme héritage à leurs

enfans; cependant, quelles que soient les mutations qu'elles éprouvent, elles demeurent à perpétuité grevées d'une taxe, et celui à qui elle est payée porte le nom de *Moultezim*. Il est effectivement le maître de ces terres, puisqu'il peut augmenter ou diminuer les impositions qu'elles lui payent, puisqu'il peut les donner ou les vendre à d'autres *Moultezim*, et qu'elles deviennent après lui le bien de ses enfans; et enfin, puisqu'il les réunit à son bien propre si le Fellah possesseur vient à mourir sans héritier : circonstance qui n'a pas lieu pour les autres parties de la propriété du *Fellah*; car, dans le cas où il vient à mourir sans héritiers, sa maison, ses meubles et ses troupeaux sont pris par le fisc, et non par le *Moultezim*.

Lorsqu'un *Moultezim* vient à mourir, ses enfans, pour avoir le droit d'hériter de ses biens, doivent en obtenir l'agrément du Pâchâ; cet agrément s'obtient en lui payant une taxe déterminée, regardée par les Turcs comme une espèce de rachat de la terre, qui, sans cela, retourneroit de droit au fisc.

Si un propriétaire meurt sans enfans et sans avoir testé, ses biens sont pris par le fisc; mais s'il a fait un testament, ce testament est exécuté, à la charge par les légataires de payer la taxe au Pâchâ.

La taxe que les terres des *Fellah* doivent payer aux *Moultezim*, est le *mâl-el-hour* ou droit libre; elle est toujours plus forte que le *myry* ou l'impôt annuel prélevé par le Grand-Seigneur.

Le *myry* a été établi par Sélim, ou plutôt par son successeur Soliman Ier. Il paroît que, lorsqu'après la conquête de l'Egypte par les Turcs on voulut établir l'impôt territorial pour les Sultans de Constantinople, on trouva que les registres des contributions avoient été brûlés. Ce fut alors que l'on répartit le *myry*, non par *feddan* de

terres, mais par villages ; ensuite les *Moultezim* partagèrent entre eux cette charge selon l'étendue de leurs possessions. C'est cette première répartition du *myry* qui subsiste encore aujourd'hui ; elle fut faite si inégalement, que pour cinquante medins de *mâl-el-hour*, le nombre correspondant du *myry* varie depuis deux jusqu'à vingt medins.

Soliman établit aussi, dans la Haute-Egypte, le *myry* en denrées, pour subvenir à la nourriture de la milice. La perception et l'emploi du *myry* sont confiés à une administration composée de musulmans, appelés *Effendy*, qui résident toujours au Caire. Lorsque toutes les dépenses qui doivent être légitimement prises sur le *myry* sont prélevées, le reste, appelé *khâzneh* ou trésor, forme le revenu du Grand-Seigneur, et lui est apporté par un bey.

Le *mâl-el-hour* est établi par un ancien usage du pays, que les Sultans de Constantinople ont laissé subsister. Ce droit paroît être le seul que les *Moultezim* devroient légitimement percevoir ; mais successivement ils ont exigé, sous divers prétextes, une plus forte contribution des cultivateurs, et leur ont imposé de nouveaux droits. Le premier, qui ne paroît être bien établi que depuis environ cent ans, est le *moudaf*, qui signifie *sur-ajouté* ; le second n'est perçu régulièrement que depuis cinquante ans environ : on le connoît sous le nom de *barrâny*, qui veut dire extraordinaire. C'est principalement au temps d'Aly-Bey que ces nouveaux impôts ont été établis. Ce Mamlouck, ayant presque entièrement détruit le corps des *Ogaqlis*, s'empara des villages qu'ils possédoient, et les distribua à ses partisans : il augmenta beaucoup les charges des *Fellah*, et tous les *Moultezim* l'imitèrent en exigeant aussi des droits excédans. Ses successeurs, Mohamed-Bey,

et en dernier lieu Ibrahim-Bey, donnèrent encore de nouveaux accroissemens aux revenus des *Moultezim*.

Les *Moultezim* possèdent encore d'autres terres qui leur appartiennent entièrement, et ne sont chargées d'aucune autre imposition que le *myry*. Ces terres, qui constituent les biens propres des *Moultezim*, sont appelées *ard-el-ousyeh* ou terres seigneuriales. Un *Moultezim* possède toujours autant de terres d'*Ousyeh* que de terres de *Fellah*.

La troisième sorte de propriétaires sont les possesseurs d'*Ouaqf* et les mosquées.

Toutes les propriétés des mosquées leur ont été données à diverses époques. La plupart de ces dons ont été faits long-temps avant la conquête de Sélim, et dès les premiers temps de l'établissement de l'Islamisme en Egypte. Lorsqu'on institua le *myry*, les terres des mosquées n'y furent point assujetties, et restèrent parfaitement libres, comme elles le sont encore aujourd'hui. Les fondations pieuses portent en arabe le nom général d'*Ouaqf*, qui signifie *ce qui doit être laissé*, ce qui doit rester à perpétuité. C'est surtout pour soustraire les propriétés aux usurpations des Mamloucks, que l'*Ouaqf* a été mis en usage.

Ce mémoire, si intéressant sous tant de rapports, est terminé par quelques remarques sur l'hérédité des emplois publics chez les Egyptiens.

VIII. *Mémoire sur le lac Menzaléh, d'après la reconnoissance faite en vendémiaire an 7 par le général d'artillerie Andréossy.*

Ce mémoire, tenant spécialement à la géographie, n'est pas moins important pour l'histoire, et demande une analyse détaillée.

« L'Egypte a été le berceau des arts et des sciences.

Leurs principes étoient recueillis par les colléges des prêtres, ou consignés dans ces hiéroglyphes dont la clef n'est plus connue. Les prêtres égyptiens, occupés spécialement de l'observation du ciel, faisoient moins attention aux faits naturels qui se passoient sous leurs yeux : aussi, lorsque *Hérodote* fut à Memphis, il s'aperçut, en conversant avec les prêtres, qu'ils ignoroient les causes des changemens qui avoient dû survenir dans la partie inférieure de leur pays, comprise depuis l'entrée de la plaine jusqu'à la mer.

« Une circonstance remarquable, c'est qu'à l'époque où ce père de l'histoire voyageoit en Egypte, on sortoit d'une longue guerre, pendant laquelle tout ce qui tient à l'économie politique avoit été négligé ; l'entretien des canaux s'en étoit conséquemment ressenti. Cette contrée gémissoit en outre sous un gouvernement militaire pareil à celui des Mamloucks, et les parties voisines du désert étoient infestées de brigands, comme elles le sont encore.

» *Strabon* et *Diodore de Sicile* ont ajouté peu de chose aux récits d'*Hérodote*. *Aboulfédâ*, en nous faisant connoître la géographie de son temps, et les autres écrivains du douzième siècle, en proposant des conjectures, n'ont fait qu'augmenter les doutes.

» Les auteurs de nos jours n'ont pu que compulser les anciens écrivains et les voyageurs modernes : il est résulté de leurs recherches, principalement de celles de d'*Anville*, des dissertations savantes, d'après lesquelles ce célèbre géographe a construit ses cartes de l'Egypte ancienne et moderne, qui sont les seules détaillées qui existent.

» On s'est aperçu déjà par l'usage qu'on a fait de ces cartes, que celle de l'Egypte moderne contient beaucoup

d'erreurs. Le séjour de l'armée dans cette contrée a donné les moyens de rectifier la plupart de ces erreurs, de lever bien des doutes, et de rétablir des faits tombés presque dans l'oubli par le laps du temps, et par la négligence des gouvernemens.

» Le général en chef m'ayant ordonné de faire la reconnoissance du lac Menzaléh, je vais rendre compte de mon travail : je proposerai mes conjectures, et je les appuierai de recherches nouvellement faites. »

L'auteur s'occupe d'abord de l'ancienne branche Tanitique qu'il croit avoir retrouvée.

« L'opinion des anciens étoit que le Nil déchargeoit ses eaux dans la mer par sept embouchures; il y avoit donc sept branches (1) qui prenoient les eaux au sortir des montagnes, et les conduisoient à ces sept ouvertures.

» L'ordre dans lequel les anciens les connoissoient, étoit en allant d'orient en occident :

» 1° La branche Pélusiaque ou Bubastique ;

» 2° La branche Tanitique ou Saïtique, qui porte aujourd'hui le nom d'*Omm-farége* ;

» 3° La branche Mendésienne ou de Dibéh ;

» 4° La branche Phatnitique ou Bucolique, qui est celle de Damiette ;

(1) Les poëtes ont appelé ces sept branches les *Bouches* du Nil (*ora*) ; cette dénomination étoit due à l'idée de grandeur qu'ils vouloient donner de ce fleuve : mais en traitant de la géologie de l'Egypte, dit M. le général Andréossy, nous sommes forcés d'établir une distinction ; nous appellerons *Branches* les canaux qui, de la partie au-dessous de Memphis, se rendent à la Méditerranée, et *Bouches* les ouvertures de ces mêmes branches dans la mer. Cette distinction est d'autant plus nécessaire, que quelques-unes des branches primitives sont supprimées en totalité ou en partie, et qu'on retrouve leurs bouches isolées ou bien formant les communications des différens lacs de l'Egypte avec la mer.

» 5° La branche Sébennitique ou de Bourlos ;

» 6° La branche Bolbitine ou de Rosette ;

» 7° La branche Canopique ou d'Aboukir. »

Ces branches existent-elles en entier ou en partie, et peut-on en retrouver la trace? C'est ce que M. Andréossy examine à l'égard des trois premières qui sont comprises dans la reconnoissance qu'il a faite.

La branche Pélusiaque étoit navigable lorsque *Alexandre* pénétra en Egypte; il fit remonter par ce canal sa flottille, qu'il avoit fait venir de Gaza. Mais aujourd'hui cette branche est comblée; on en voit encore devant Péluse l'extrémité qui aboutissoit à la mer ; elle est remplie de fange. Les traces de cette branche doivent se retrouver dans la province de Charkiéh, en se dirigeant vers Basta, ville ruinée, anciennement connue sous le nom de *Bubaste*, et qu'on aperçoit de Belbéis, allant vers la Syrie.

Il règne une obscurité impénétrable sur les branches Tanitique et Mendésienne qui venoient après la Pélusiaque, et qui se trouvoient dans l'emplacement qu'occupe le lac Menzaléh, appelé autrefois *lac Tennis*.

« Lorsque j'ai pénétré, dit M. Andréossy, dans le lac Menzaléh, par la bouche de Dibéh, le 12 vendémiaire, j'ai été frappé de la largeur et de la profondeur du canal qui est à droite, après avoir passé la bouche; j'ai commencé à soupçonner que ce pouvoit être l'extrémité de l'ancienne branche Mendésienne, et j'ai cherché à en retrouver la direction par des sondes fréquentes : les circonstances de mon entrée dans le lac ne m'ont point permis d'achever ce travail.

» Ce que je n'ai pu exécuter pour la branche Mendésienne, je crois l'avoir fait pour la branche Tanitique, dont la bouche est celle d'Omm-farége. En allant de cette

bouche à San, on passe à droite des îles de Touna, Tennis, et on pénètre dans le canal de Moës. L'entrée de la bouche a beaucoup d'eau, et le fond est de vase noire. On mouille à droite des îles de Tennis et de Touna par cinq à six pieds d'eau. La partie de gauche n'est praticable que pour de très-petites *djermes*, et la ligne de la limite de la navigation du lac Menzaléh ne passe pas loin de leur direction. Les îlots, les bas-fonds, qui se rattachent au sud de ces îles, font soupçonner un continent submergé.

» Le canal de Moës, qui inonde la province de Charkiéh, pénètre dans le lac Menzaléh au sud-ouest des îles de Matariéh : ce canal, depuis San jusqu'au lac, a depuis vingt-cinq jusqu'à soixante toises de largeur, et depuis neuf jusqu'à onze pieds de profondeur; il communique avec le Nil, et il verse dans le lac, pendant l'inondation, un volume d'eau considérable qui pénètre assez loin sans prendre de salure. Les rives de ce canal sont plates; ce qui annonce que, s'il a été fait de main d'homme, ce ne peut être que dans des temps très-reculés.

» Tous ces indices étoient plus que suffisans pour me faire soupçonner que le canal de Moës n'est autre chose qu'une partie de la branche Tanitique, qui se prolongeoit jusqu'à la bouche d'Omm-farége, et qui avoit sur sa rive droite les villes de San, de Touna et de Tennis. J'ai été confirmé dans mon idée lorsque, de retour et en construisant la carte du lac d'après les notes des opérations qui avoient été faites, la direction du canal de Moës, les îles de Touna et de Tennis, et la bouche d'Omm-farége, sont venues se ranger, non par une ligne droite, mais ont pris cette courbure naturelle qu'affectent les cours d'eau.

» On retrouvera les traces de la branche Mendésienne, dont la bouche est celle de Dibéh, en se dirigeant vers le canal d'Achmoun, ou mieux encore vers celui de Farescour. »

Le savant auteur nous décrit ensuite l'état actuel du lac Menzaléh, dans ces termes :

« Le lac Menzaléh est compris entre deux grands golfes et une longue bande de terre basse et peu large qui le sépare de la mer. Les deux golfes en se réunissant rentrent sur eux-mêmes, et forment la presqu'île de Menzaléh, à la pointe de laquelle se trouvent les îles de Matariéh, les seules du lac qui soient habitées. La plus grande dimension du lac, dans la direction ouest-nord-ouest, est de 83,780 mètres (43,000 toises); elle s'étend de Damiette à Peluse : sa plus petite dimension, sur une direction perpendiculaire à la première, depuis Matariéh jusqu'à la bouche de Dibéh, est de 22,370 mètres (12,000 toises).

» Les îles de Matariéh sont très-populeuses; les cahutes qui recèlent leurs habitans, bâties de boue ou partie en briques et partie de boue, couvrent entièrement leur surface. Dans l'île de Mit-el-Matariéh, les cahutes sont pêle-mêle avec les tombeaux; elles paroissent plutôt des agglomérations de tanières, que des habitations d'hommes. La population de ces îles comprend, outre les femmes et les enfans, onze cents hommes occupés à la pêche et à la chasse des oiseaux.

» Ils sont sous l'autorité de quarante chefs, et ceux-ci dépendoient alors d'*Hassan-Toubar*, qui avoit la pêche du lac Menzaléh, sous la redevance qu'il faisoit aux Beys....

» Ces diverses populations d'Arabes pouvoient se rendre dans le canal de Moës par le canal de Saléhiéh, qui en est dérivé, et de là déboucher dans le lac, pour se joindre aux habitans de Menzaléh et de Matariéh.

» Ces derniers, avec de pareils voisins, et seuls propriétaires d'environ cinq à six cents barques qui naviguent sur le lac Menzaléh, étoient les tyrans du lac et des pays riverains. Leur commerce consiste en poisson frais, poisson salé et poutargue.

» La pêche du mulet, dont les œufs donnent la poutargue, se fait près de la bouche de Dibéh : quarante à cinquante pêcheurs habitent pour lors avec leurs familles sous des cabanes en nattes, aux pointes des îles qui avoisinent cette bouche.

» Menzaléh, qui a donné son nom au lac, est une ville peu considérable, en partie ruinée, située sur la rive droite du canal d'Achmoun, à trois lieues de Matariéh et six de Damiette; sa population est à peu près de 2000 habitans : on y trouve des manufactures d'étoffes de soie et de toiles à voiles qui fournissent à Matariéh; elle a des teintureries et quelques autres fabriques de peu de conséquence.

» On voit, dans le lac Menzaléh, des îles anciennement habitées, couvertes de décombres : elles présentent un relief assez considérable au-dessus de l'eau; ce qui leur fait donner, par les habitans, le nom de *montagne* (1).

» Les îles de Tennis et de Touna paroissent être les plus considérables. La première a conservé son ancien nom; celle de Touna a pris celui de *Cheikh-A'bdallah*, du nom d'un cheikh ou santon, auquel on a élevé un tombeau dans cette île. »

Ici nous voyons M. Andréossy adopter une opinion du savant et ingénieux M. de Volney, opinion qui ne nous paroît pas démontrée, et selon laquelle les dénominations de *cheikh*, *santon*, *fou*, *imbécile*, seroient syno-

(1) Ils disent : la montagne de Tennis, la montagne de Touna, la montagne de San.

nymes. Quoi qu'il en soit, les santons, ces personnages qui firent pendant leur vie l'étonnement des peuples de l'Asie par la sombre extravagance de leurs actions, ont, après leur mort, des tombeaux révérés qui excitent le zèle des fidèles, et où la piété dépose quelques aumônes pour les pauvres.

» Les îles du lac Menzaléh, qu'on voit à fleur d'eau, sont incultes, stériles, et l'on n'y trouve d'autres productions que des plantes marines : quelques-unes ont des tombeaux de santons, qui, sur cette surface unie, sont les seuls points de repère que nous ayons pu trouver pour la construction de notre carte.

» Les eaux du lac Menzaléh ont une saveur moins désagréable que celles de la mer; elles sont potables pendant l'inondation du Nil, à une assez grande distance de l'embouchure des canaux, qui, tel que celui de Moës, se déchargent dans le lac : on les trouve légèrement saumâtres ou d'un goût fade sur les bords, où pénètrent les eaux qui découlent des rivières. Les eaux du lac sont phosphoriques. L'air du lac est très-sain : il y a plus de trente ans que les habitans de Matariéh n'ont point eu la peste dans leurs îles.

» La profondeur générale du lac Menzaléh est de trois pieds : on trouve cinq, six, et jusqu'à quinze pieds d'eau dans la direction des anciennes branches Tanitique et Mendésienne.

» Le fond du lac est d'argile mêlée de sable aux embouchures, de boue noire dans les canaux de Dibéh ou d'Omm-farége, de vase ou de vase mêlée de coquillages partout ailleurs : le fond, dans bien des endroits, est tapissé de mousse.

» Le lac Menzaléh est très-poissonneux; l'entrée des bouches est fréquentée par des marsouins. Nous n'avons

pas vu beaucoup d'oiseaux sur le lac, mais bien sur la plage, le long de la mer, dans les parties que les eaux venoient d'abandonner.

» On navigue sur le lac à la voile, à la rame et à la perche. On mouille en s'amarrant à deux perches qu'on enfonce très-aisément, l'une de l'avant et l'autre de l'arrière.

» Les bateaux pêcheurs du lac Menzaléh ont à peu près la même forme que ceux du Nil.

» Les pêcheurs de Matariéh paroissent former une classe particulière : comme ils interdisoient la pêche du lac Menzaléh à leurs voisins, ils avoient avec eux peu de communication. Presque toujours nus, dans l'eau, et livrés à des travaux pénibles, ils sont forts, vigoureux, et déterminés : avec de belles formes ils ont un air sauvage; leur peau brûlée par le soleil, une barbe noire et dure, rendent cet air plus sauvage encore. Lorsqu'ils se trouvent en présence de leurs ennemis, ils poussent mille cris barbares avec l'accent de la fureur; ils frappent sur une sorte de tambourin, sur le pont de leurs bateaux et sur tout ce qui peut faire du bruit. « Si nous étions des miliciens, disoient les volontaires, ce vacarme nous feroit peur, et nous nous jetterions à l'eau. » Ainsi, « *le* » *soldat français conserve partout sa gaieté, et sauve par un* » *bon mot l'ennui ou l'idée du danger des circonstances où il se* » *trouve.* »

» Le lac Menzaléh ne communique avec la mer que par deux branches praticables, celles de Dibéh et d'Omm-farége, qui sont les bouches Mendésienne et Tanitique des anciens.

» Entre ces deux bouches il en existe une troisième qui auroit communication avec la mer sans une digue factice, formée de deux rangs de pieux, dont l'intervalle est rem-

pli de plantes marines entassées. On trouve une bouche semblable, mais comblée, au-delà de celle d'Omm-farége. Ces ouvertures étaient connues des anciens, et Strabon les désigne par le nom de ψευδοστόματα (*pseudo-stomata*) fausses bouches.

» La langue de terre qui sépare la mer du lac, et qui s'étend depuis la bouche Phatnitique ou de Damiette jusqu'à la bouche Pélusiaque, n'a, sur un développement d'environ 45,000 toises, que quatre interruptions : cette langue, assez large entre Damiette et Dibéh, entre Omm-farége et Péluse, n'a que très-peu de largeur entre Dibéh et Omm-farége ; elle est très-basse, sans culture, et, comme les îles du lac, couverte en quelques endroits de plantes marines. La plage n'est point riche en coquillages; on n'y voit ni cailloux roulés, ni d'autres pierres, mais seulement quelques pierres-ponces que la mer y amène. Les coquillages les plus communs sont les buccins et les bivalves de la petite espèce.

» Durant le solstice d'été, le vent du nord-ouest pousse les eaux de la mer sur une partie des côtes de l'Egypte, les y tient suspendues, et fait refluer les eaux du lac Menzaléh sur les îles basses ; le lac lui-même reçoit les eaux de l'inondation qui lui sont fournies par les canaux qui y aboutissent : c'est le moment de la pleine eau pour ce vaste bassin. Lorsque le vent du nord-ouest cesse, les eaux de la mer, en retombant par leur poids, laissent à découvert une plage d'environ cent toises ; l'inondation du Nil commence à baisser ; les eaux du lac se retirent de dessus la partie des îles qu'elles recouvroient, comme les eaux de l'inondation abandonnent le sol de l'Egypte, et il se forme aux deux bouches de Dibéh et d'Omm-farége un courant du lac dans la mer dont la vitesse est d'environ 1500 toises à l'heure ; ce qui doit occasioner, au bout

d'un certain temps, une baisse sensible des eaux du lac. »

Le général Andréossy n'a pas examiné avec moins de soin l'état actuel des terres qui avoisinent le lac Menzaléh. « Les bords, dit-il, du lac Menzaléh sont en partie stériles et en partie cultivés : depuis l'embouchure du Nil jusqu'à la bouche Pélusiaque, les langues de terre qui règnent le long de la mer sont stériles ; la plaine de Péluse et les bords du lac en remontant vers la province Charkiéh, sont un désert. Cette province est inondée par le canal de Moës ; le même canal et celui d'Achmoun inondent une partie du canton de Menzaléh. Le canton de Farescour reçoit les eaux du canal de ce nom. Les presqu'îles de Damiette et de Menzaléh sont couvertes de belles rizières alimentées par des canaux d'irrigation qui ont dans leur voisinage des canaux d'écoulement.

» Le terrain pour les rizières est divisé en compartimens cernés de petites digues dans lesquelles existent des coupures qu'on ouvre et que l'on ferme à volonté, pour faire entrer les eaux et les laisser écouler.

» Les champs pour ensemencer les terres, les carrés pour retirer le sel marin par évaporation, sont disposés de la même manière. Dans ce dernier procédé, l'eau subit seulement une première évaporation par son séjour dans un réservoir séparé ; quand elle est ainsi concentrée, on l'introduit dans les compartimens, où elle se répand en surface et conserve peu de profondeur : les eaux mères se rendent dans un réservoir plus bas.

» Lorsqu'on veut semer, on commence par donner une première façon ; on inonde ensuite le champ que l'on a préparé : au bout de vingt-quatre heures, et après que la terre est bien humectée, plusieurs hommes y entrent, fouillent le terrain avec les mains, l'égalisent, et jettent en dehors les mottes trop dures. Cette opération termi-

née, on fait écouler les eaux ; peu de temps après on jette la semence, et au bout de quelques jours le champ se couvre de verdure. Nous avons observé que la terre des déblais qui borde les canaux d'irrigation, est employée comme engrais : on la place par tas dans les champs, avant de tracer les sillons, de la même manière qu'on dispose les tas de fumier en Europe.

» On voit que dans ce système il existe un canal supérieur pour les eaux qui alimentent, et un canal inférieur qui reçoit le déversement de ces mêmes eaux, après qu'elles ont été employées.

» Lorsqu'on ne peut pas se procurer ce niveau supérieur, on élève les eaux par le moyen de roues à pots ou de roues à jantes creuses : ces dernières servent de préférence, lorsque le niveau du canal alimentaire n'est pas trop bas.

» Telle est la manière de cultiver les terres aux environs de Damiette et de Menzaléh. Ce dernier endroit possède près du lac deux marais salans qui fournissent une grande quantité de sel très-blanc, et cristallisé par couches de trois à quatre lignes d'épaisseur.

» Une des branches du canal d'Achmoun se dirige vers Hassafra : ses eaux servent à alimenter les rizières, et à abreuver pendant la durée de l'inondation la population des îles de Matariéh et celle des villages voisins. »

La *formation du lac Menzaléh* a occupé l'esprit profond du savant général ; et de ses recherches il résulte : 1°. que le lac Menzaléh n'est point un lac maritime ; la nature de son fond et la profondeur de ses eaux annoncent évidemment que le bassin du lac Menzaléh est un terrain d'alluvion formé par les branches du Nil ; 2°. que ce lac n'a dû se former que par la rupture d'équi-

libre entre les eaux de la mer et les eaux des branches Tanitique et Mendésienne. »

En poursuivant cette hypothèse, M. Andréossy établit que le desséchement du lac Menzaléh se réduiroit :

« 1°. A reconnoître et à diguer l'ancienne direction des branches Tanitique et Mendésienne ;

» 2°. A introduire dans le *Delta* partiel les eaux du Nil pendant la crue pour avoir des troubles ;

» 3°. A faire des coupures fermées de vannes dans la partie de la plage entre les branches qu'on voudroit rétablir ;

» 4°. Enfin à ouvrir ces vannes lorsque les eaux de la mer se retirent de dessus les côtes, pour faire écouler les eaux du Nil, après qu'elles auroient déposé leur limon. »

A la fin de cet excellent Mémoire on trouve une description détaillée de la nature de la langue de terre qui sépare le lac Menzaléh de la mer, et une notice sur quelques villes qui ont du rapport avec ce lac, parmi lesquelles on remarque les villes de *Tennis*, *Touna*, *Samnah* et *Péluse*, et d'autres moins importantes.

(*La suite à un cahier prochain.*)

Travels through Lower Canada, etc.; c'est-à-dire, *Voyages dans le Bas-Canada et dans les États-Unis d'Amérique, faits dans les années* 1806, 1807 *et* 1808, *par M.* John Lambert. Trois volumes in-8°, avec des cartes et gravures. Londres, 1810.

L'Auteur de ce voyage accompagna son oncle, M. Campbell, qui, en 1806, entreprit d'introduire dans le Canada la culture du chanvre. Ce projet n'ayant pas complètement réussi, M. Lambert, après avoir visité les Etats de New-York, de la Caroline du Sud et de la Géorgie, s'en retourna en Angleterre, où il publia la présente relation.

La *Terre-Neuve* attira d'abord l'attention de notre voyageur; mais comme il ne la vit qu'en passant, il ne nous apprend rien de particulier. Il passe aussi devant les *îles de Madelaine*, situées à l'entrée du golfe de Saint-Laurent; il nous apprend qu'un amiral anglais, sir Isaac Coffin, s'étant rendu propriétaire de ce petit archipel, y a établi une petite colonie qui n'a pas encore fait des progrès considérables. La population étoit, en 1806, de 1000 individus, dont 450 hommes.

Le pilote français qui conduisoit à Québec le bâtiment de M. Campbell, étoit une sorte d'esprit fort; il avoit, par hasard, trouvé une Bible anglaise, et l'ayant lue avec avidité, il y puisa des doutes sur plusieurs dogmes de l'Église catholique. Il se mit à disputer avec son curé, qui resta stupéfait du savoir de son paroissien, jusqu'à ce que celui-ci lui déclarât qu'il avoit dans sa possession une

Bible. Alors le curé essaya de lui persuader que ce livre n'étoit pas une lecture convenable pour des gens de sa condition ; il le menaça même de l'excommunier, ou de le dénoncer à l'évêque : enfin il fut conclu un arrangement d'après lequel le pilote s'engageoit à ne communiquer à personne son exemplaire de la Sainte-Ecriture. Ce philosophe canadien se nomme *Louis Leclair.*

Le magnifique aspect de la ville de *Québec* frappa les regards de M. Lambert : un superbe bassin où plusieurs flottes pourroient mouiller en sûreté ; une belle rivière ; des rivages formés par des rochers très-escarpés, parsemés ici de forêts, là de maisons ; les deux promontoires de la *Pointe Levi* et du *Cap-Diamant ;* la jolie île d'*Orléans*, et la majestueuse cascade de la rivière de *Montmorency ;* tout cet imposant ensemble a été déjà décrit par plusieurs voyageurs. M. Lambert nous apprend que Weld a singulièrement exagéré l'élévation du Cap-Diamant, qui, au lieu de mille pieds, n'est que de trois cent cinquante. On sait que la haute ville est bâtie sur le dos de ce promontoire, à environ deux cents à deux cent cinquante pieds d'élévation, tandis que la ville basse s'étend au pied de la montagne, le long de l'eau. Comme la montagne est très-escarpée, et que souvent, dans le froid et le dégel, il s'en détache des quartiers de roche qui écrasent les maisons ou les passans, on voit que le superbe site de Québec a, comme toutes les choses du monde, son côté désavantageux.

Les fortifications de Québec, considérablement améliorées par le dernier gouverneur sir James Craigh, en font, conjointement avec sa situation naturelle, une place de guerre très-importante ; mais il faut dix mille hommes de garnison pour soutenir un siége. Pendant l'été, une flotte peut sans obstacles ravitailler la place ;

mais l'hiver, en couvrant le bassin d'une épaisse croûte de glace, rend alors ce secours impossible. C'est un grand avantage militaire de Québec, que les détachemens de troupes stationnés à Montréal et à Trois-Rivières peuvent, en descendant la rivière, joindre la garnison de la capitale en peu d'heures. Le gouvernement anglais paroît ne pas trop compter sur les habitans français en cas d'une guerre; car, en 1807, ils avoient tous offert leurs services comme milices contre les Américains; mais on n'en forma qu'un corps de cinq mille hommes, et il n'y en a pas plus d'un millier qui aient été armés et équipés.

Les édifices publics de Québec, généralement construits avec peu d'élégance, brillent de loin à cause de leurs toits d'étain, dont l'éclat n'est pas diminué par la rouille, depuis qu'on a trouvé moyen de plier la feuille d'étain par-dessus les clous. Le plus joli bâtiment est l'ancien collége des Jésuites; il est couvert en ardoise: dans le jardin on conserve plusieurs arbres qui existoient à cette même place lors de la première fondation de Québec. L'auteur fait de grands et de justes éloges de l'esprit éclairé qui dirigeoit l'ordre des Jésuites, tandis que le reste du clergé canadien fait des études bien médiocres. Cependant il loue la tolérance et la modération que montrent depuis la conquête anglaise la plupart des prêtres catholiques.

L'auteur nous conduit au marché de Québec, et nous fait connoître toutes les denrées qu'on y apporte. Parmi les viandes, il n'y a que le mouton et l'agneau qu'il trouve bons. On a le choix parmi un assez grand nombre de poissons; une espèce particulière de brochet est nommée *maskinongé*, et pêchée dans la rivière du même nom. Quoique le golfe soit rempli de maquereaux, on n'en

apporte point à la ville. Les huîtres sont regardées comme une chose bien rare. Le *pickerel* ou *poisson doré* est le meilleur du pays. Le gibier et la volaille abondent. On ne voit plus que rarement ces traîneaux attelés de chiens dont parle Weld ; mais les colons continuent à apporter les provisions gelées, et on est surpris en voyant dans le marché les moutons et les porcs entiers sur pied. On conserve de cette manière toute sorte de viandes et de légumes pendant la longue durée de l'hiver. Le lait même est apporté au marché en forme de masses gelées. Le goût des Anglais pour le fromage pouri trouve ici à se satisfaire ; on y apporte une espèce de fromage d'un très-haut goût, qu'on a laissé pourir *« sous un tas de fumier, »* et qui porte de plein droit le nom de *fromage puant*. Les vivres sont à des prix tolérables ; mais les loyers, les objets d'habillement et les gages des domestiques absorbent de grandes sommes.

Les Canadiens font beaucoup de sucre d'érable, et le vendent à moitié prix de celui des colonies. L'extraction du suc de l'arbre a lieu au moment où la sève monte, et où il règne encore un froid vif. Le sucre d'érable, à Québec, est brun et très-dur ; il fond lentement, et contient plus d'acide que le sucre de canne. Mais les habitans du haut Canada le raffinent, et le rendent aussi beau que le meilleur sucre en pain. Les Canadiens ont long-temps eu la coutume de mettre du sucre d'érable en guise de sel avec le porc gras.

Parmi les fruits du Canada, les meilleurs sont, comme en Norwège, les baies, spécialement les fraises et les framboises. On cultive des pommes et des poires aux environs de Montréal : la *pomme grise* est beaucoup vantée par les Canadiens. Des vignes, tant sauvages que plantées, donnent de petits raisins d'un goût agréable, quoique

aigrelet. On cultive beaucoup de melons; il paroît même que ce végétal est indigène. Une plantation de houblon a parfaitement réussi. En général, les végétaux qui peuvent résister au climat, prospèrent extraordinairement; mais les Canadiens ne savent pas les perfectionner par une culture bien entendue. Le pays produit deux espèces de cerises sauvages dont on ne tire pas grand parti. Le noyer d'Angleterre ne s'accommode pas des successions subites de froid et de chaud qui caractérisent le printemps du Canada.

La culture du froment a fait des progrès rapides depuis que la disette des grains en Angleterre en a fait hausser le prix et multiplier les demandes, qui cependant depuis ont diminué. Voici l'exportation du froment pour trois années:

En 1796	3,106 boisseaux,
En 1802	1,010,033
En 1808	186,708

Malgré l'abondance du froment, le pain n'est ni de très-bonne qualité, ni à très-bon marché, parce que les Canadiens français s'y prennent mal pour faire de la farine. Il ne s'en obtient de la bonne que dans les moulins élevés par des Anglais.

Le climat du Canada est sujet à des variations extrêmes: le thermomètre de Fahrenheit s'élève à 103 degrés, et tombe à 36 au-dessous de zéro; cependant, selon M. Lambert, la chaleur la plus ordinaire seroit de 75 degrés, et le froid de 0. Nous ne pensons pas que ce voyageur ait fait des observations bien précises pour constater ces assertions, dont nous ne voudrions pas garantir l'exactitude. M. Lambert trace un tableau très-animé des rigueurs de l'hiver de 1806-1807. La neige rouloit en

grandes masses dans l'air, et couvroit les rues jusqu'au niveau des lucarnes des maisons basses : le 5 décembre on ne voyoit pas encore de glace dans la rivière ; mais au milieu de ce mois les vents neigeux cessèrent ; un froid uniforme et un air serein leur succédèrent. Tout à coup les glaces arrivèrent et s'accumulèrent de manière à couvrir tout le bassin : alors on communique de l'île d'Orléans à Québec par-dessus la glace ; quelquefois même les glaces se fixent entre Québec et la rive méridionale ; mais c'est un événement extraordinaire : la plupart du temps, la rivière, depuis *Richelieu*, à 45 milles de Québec, ne se couvre que de glaces flottantes. Animés par l'espoir du gain, les habitans de la rive méridionale franchissent ces glaces, brisées et agitées, en laissant tantôt glisser et tantôt flotter leurs canots. C'est ainsi que les Danois passent les Belts en hiver. En général, toute cette description de l'hiver du Canada nous rappelle ce que nous avons vu en Suède : le pâle azur du ciel, la sérénité de l'air, la fréquence et l'éclat des aurores boréales, le craquement des glaces, les courses en traîneaux, tout ressemble aux scènes de la Scandinavie. Les glaces disparoissent de même avec une rapidité extrême vers la fin d'avril, ou au plus tard au commencement de mai. On retrouve jusqu'à la même incommodité dans l'énorme quantité de mouches qui, conservées d'année en année par la chaleur des poêles, inondent les appartemens pendant tout l'été.

Le sol du Bas-Canada, jusqu'à la ville de Trois-Rivières, ne se distingue ni par une grande fertilité, ni par une stérilité absolue ; mais il devient meilleur à mesure qu'on remonte la rivière de Saint-Laurent. Les environs de Montréal surpassent d'autant en fertilité ceux de Québec, que les terres du Haut-Canada surpassent celles de

Montréal. Presque partout, aux environs de Québec, un terroir peu profond recouvre un immense lit de pierre calcaire grisâtre, qui, mise en contact avec l'air, se délite en petites lames, ou se dissout en poussière. Les prairies du Canada, supérieures à celles des contrées américaines plus méridionales, présentent un gazon fin et épais. Les Canadiens sont mauvais cultivateurs; ils ne labourent ni assez profondément, ni assez souvent. Leur froment a la tige seulement longue de 18 à 20 pouces; l'épi n'atteint que les deux tiers de celui du froment d'Angleterre; les champs sont remplis de mauvaises herbes. Le froment, semé au commencement du mois de mai, mûrit vers la fin d'août. Les Canadiens français, bien différens des Anglo-Américains, ne se donnent jamais la peine de créer un jardin ni un verger; les femmes soignent la culture du tabac. Le bétail, petit et maigre, paroît de mauvaise race; les chevaux, très-vigoureux, quoique très-petits, sont recherchés par les maquignons américains.

Les cultivateurs du Canada, animés d'un esprit diamétralement opposé à celui des Anglo-Américains, ne quittent pas les endroits qui les ont vu naître. Au lieu d'émigrer pour former de nouveaux établissemens, les membres d'une famille partagent entre eux les biens-fonds, tant qu'il en reste un acre. Ils aiment tellement à vivre ensemble, qu'un village établi seulement à 15 milles au nord de Québec, a été déserté, parce que l'éloignement paroissoit trop grand. Aussi toute la population française est resserrée sur la rive septentrionale du grand fleuve, depuis Montréal jusqu'à Québec. L'aspect de cette série de fermes et de champs labourés, pendant un espace de plus de 400 milles anglais, ravit l'œil du voyageur; mais lorsque la pensée se reporte vers l'intérieur, qui est entièrement inculte, on regrette que les Français du

Canada n'aient aucune disposition à étendre l'empire de la civilisation. Le Haut-Canada se peuple en grande partie d'Irlandais, qui, s'étant rendus aux Etats-Unis, n'y ont pas trouvé la félicité dont l'espérance les avoit bercés. Même la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent est principalement mise en culture par des Anglo-Américains, qui viennent sans façon s'y emparer des terres qui ne leur appartiennent pas.

La population du Canada s'accroît rapidement. Dans les premières années de la domination anglaise, elle paroît avoir subi une grande diminution, s'il faut en croire M. *Hériot*, auteur d'un voyage dans les deux Canadas: selon cet écrivain, la population totale du Canada, en 1758, sans les troupes régulières, s'élevoit à 91,000 individus; il sembleroit même que M. Hériot n'a pas compris dans cette évaluation les Indiens, dont le nombre étoit de 16,000. Sept ans après, le général Murray fit faire un recensement qui ne donna que 76,275 habitans, dont 7400 Indiens. Les Français étoient-ils émigrés pour se soustraire à la domination anglaise? ou les estimations de 1758 avoient-elles été exagérées dans le but de donner plus d'éclat à la conquête? Nous penchons pour la dernière opinion. Voici deux recensemens authentiques, que M. Lambert nous communique:

Années.	Population.	Acres cultivés.	Boisseaux de grains semés.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1764	76,275	764,604	194,724	13,757	50,329	27,064	28,976
1783	113,012	1,569,818	383,349	30,096	98,591	84,666	70,466
Accroissement en 18 années....	36,737	805,214	188,625	16,339	48,262	57,602	41,490

Les accroissemens qui ont dû avoir lieu depuis l'an 1783 ne sont pas officiellement connus ; M. Hériot pense que la population actuelle du Bas-Canada s'élève à 250,000 individus, et celle du Haut-Canada à 80,000. M. Lambert, qui n'a pas vu la province haute, se borne à soutenir que la population de la province basse ne s'est accrue, depuis 1783, que dans les mêmes proportions qu'auparavant. Voici, selon lui, l'aperçu statistique du Bas-Canada, en 1808 :

Population	200,000
Milice effective.	60,000
Acres cultivés	3,760,000
Boisseaux de semailles.	920,000
Chevaux.	79,000
Bêtes à cornes	236,000
Moutons.	286,000
Cochons.	212,000

Les premiers colons français paroissent être venus de la Normandie. Sans ambition, comme sans véritable industrie, contens de peu, attachés à leur religion, à leurs usages, soumis au gouvernement qui respecte leur liberté, ils possèdent, à côté de beaucoup d'indolence, un fonds naturel de talens et de courage, qui n'auroit besoin que d'être cultivé par l'instruction ; ils se livrent avec ardeur aux travaux les plus rudes ; ils entreprennent, pour un gain modique, les voyages les plus fatigans.

Les maisons, bâties de poutres légèrement équarries et recouvertes d'une couche d'argile, ne présentent pas l'aspect élégant des fermes américaines. Elles sont échauffées par des étuves, d'où la chaleur se répand dans les chambres au moyen de conduits ; on entretient un feu très-fort dans ces étuves, et il règne toujours dans l'inté-

rieur des maisons une chaleur humide qui nuit beaucoup à la santé, et qui fait même « tomber en pouriture les » meubles apportés d'Angleterre » (1). Les hommes restent souvent penchés sur l'étuve, et quand ils sont entrés dans une forte transpiration, ils sortent et s'exposent à l'air froid, comme font les Russes sortant de leurs bains de vapeur. M. Lambert éprouva des maux de tête dans les appartemens, et aima souvent mieux geler dans la rue, que d'être ainsi *cuit dans son jus à l'étuvée* (*stoved in a hummums*).

Le visage des Français du Canada est long et mince ; leur teint brunâtre et hâlé, devient quelquefois plus foncé que celui des Indiens; les yeux petits et noirs ont beaucoup de vivacité ; le nez avancé tend à la forme aquiline ; les joues sont maigres, les lèvres peu épaisses, les pommettes saillantes. Tel est le portrait des cinq-sixièmes des Canadiens.

La nourriture ordinaire consiste en du porc très-gras, de la soupe aux pois, du lait caillé et du boudin. Ils font des sauces de pommes et d'autres fruits. Ces goûts rappellent à la fois les Normands, ancêtres des Canadiens, et les Scandinaves, ancêtres des Normands. Les femmes et les enfans boivent habituellement du lait avec de l'eau. Le rum sert trop souvent de baume aux hommes de tout âge, et M. Lambert affirme même que l'ivrognerie est un vice commun. Le thé est moins en usage que le café ; les habitans de Montréal ne savoient pas, avant l'arrivée des Anglais, ce que c'étoit que de faire du thé. Un voyageur de cette nation dit à la femme d'un aubergiste : Donnez-moi quelques plats de viande, et faites-moi bouillir le thé que voici. La bonne femme emporte la boîte de thé de l'Anglais, en fait cuire tout le contenu dans de l'eau,

(1) Vol. I, 326.

l'arrange sur un plat, comme des épinards, y met un gros morceau de beurre, et apporte enfin à l'Anglais impatient ses « *légumes* » très-bien apprêtés, à ce qu'elle croyoit.

Après avoir refusé aux Français tout esprit d'industrie, M. Lambert dit pourtant qu'ils fabriquent eux-mêmes les étoffes de laine et de lin dont ils s'habillent à la campagne, qu'ils tannent leurs peaux pour en faire des *mocassins* ou grosses bottes, qu'ils tissent ou tricotent eux-mêmes leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille; enfin, que leur savon, leurs chandelles et leur sucre, ainsi que leurs charrues et canots, sont les produits de leurs propres mains.

Les Canadiens ont conservé, dans leurs manières, des traces honorables de leur origine française : une politesse noble et aisée règne dans leur conversation; ils se présentent avec un air qui les feroit prendre pour les habitans d'une grande ville, plutôt que pour ceux d'une contrée à demi-sauvage. Ils montrent de la déférence envers leurs supérieurs, et jamais de la rudesse envers leurs inférieurs. Ils vivent bien ensemble; souvent les enfans de la troisième génération demeurent dans la maison paternelle : même leur habitude de partager, autant que possible, les biens-fonds, afin de ne pas se séparer, toute nuisible qu'elle est sous le rapport de l'économie publique, ne laisse pas de prouver la bonne intelligence dont les familles sont animées. Les Canadiens se marient jeunes et se voient de bonne heure entourés de nombreux descendans; aussi, hors des villes, les mœurs sont pures et les ménages heureux. La modestie des hommes leur défend de se baigner nus dans les rivières.

Les *jours gras* paroissent être célébrés au Canada

comme ils l'étoient dans les maisons de la France, avant le raffinement introduit sous Louis XIV : les parens et les amis s'assemblent, tous les jours, autour d'une table chargée de mets solides ; à côté d'un énorme quartier de bœuf ou de mouton, on voit de vastes terrines remplies de soupes ou de lait caillé. Immédiatement après un dîner qu'anime une gaieté franche et bruyante, les violons se font entendre, tout le monde se livre à la danse, les menuets et les *gigues* se succèdent sans interruption. A la campagne, les femmes et même les hommes qui veulent se parer, ont la coutume de se peindre les joues avec le suc de la betterave.

Les femmes sont superstitieuses, dit M. Lambert; car dans les orages il les a vues répandre de l'eau bénite dans leurs appartemens et sur les personnes qui les entouroient. Mais cet innocent usage méritoit-il une condamnation aussi dure?

Les Canadiens prétendent parler un français très-pur ; mais, ou ils ont conservé la prononciation en vogue avant le siècle de Racine et de Boileau, ou aussi ils ont apporté avec eux des provincialismes de Normandie. Selon M. Lambert, ils disent *frète* pour *froid*, *icite* pour *ici*, *parré* pour *prêt*, etc., etc. Il est vrai que dans ces sortes de choses on ne peut guère se fier aux oreilles d'un Anglais.

Quoique le paysan du Canada jouisse d'un bonheur sans égal ; quoique une paix de cinquante ans ait répandu de l'aisance et quelques germes d'industrie parmi les classes supérieures, le goût des études est encore à naître, et l'instruction publique est tellement négligée que plusieurs membres de l'assemblée provinciale ou du parlement ne savent ni lire ni écrire. Le *Mercure de*

Québec, journal anglais, proposa naguère de former un *séminaire* pour l'instruction des membres du parlement, privés de ces deux connoissances élémentaires.

M. Lambert fait succéder à cette esquisse rapide et imparfaite de l'état moral du Canada, un tableau très-détaillé du commerce, des exportations et importations, des revenus et de l'administration de cette province.

A l'égard de l'état politique, ce tableau ne diffère pas essentiellement de celui qu'on trouve chez les voyageurs précédens. On sait que le Canada est régi par un gouverneur nommé par le roi, et une assemblée ou parlement nommé par les propriétaires; on sait encore que les lois civiles françaises, antérieures à l'an 1666, y sont en vigueur pour les affaires civiles, tandis que la juridiction criminelle a pour règle les lois anglaises. Nous pouvons croire M. Lambert lorsqu'il nous assure que de cet état mixte il résulte un degré de liberté et de contentement qui ne laisse que peu de chose à regretter aux Canadiens. Il paroît néanmoins que les habitans français sont extrêmement attachés à leur langue maternelle, très-fiers de leur origine, et, quoique fidèles à la Grande-Bretagne, susceptibles de prendre ombrage de tout ce qui tendroit à les transformer entièrement en Anglais.

L'état du commerce et des finances est plus sujet aux changemens. Ici notre auteur fournit plus de notions neuves que dans la partie précédente; nous ne pouvons nous dispenser, surtout dans les circonstances actuelles, d'en extraire les principaux résultats.

La Grande-Bretagne ne retire aucun revenu net du Canada. Cette colonie ne paye pas même la totalité des dépenses d'administration civile qu'elle exige. Voici un tableau qui le démontre :

RECETTE DU BAS-CANADA, EN 1803.

A. *Domaine royal.*

	l. sterl.	sh.	d.
Poste royale, affermée	400	»	»
Forges de Saint-Maurice, à Trois Rivières, *idem.*	850	»	»
Quai du roi à Québec, *idem*	300	»	»
Droit de quint, sur les fiefs	263	»	»
Cens et rentes	»	»	»
Lods et ventes	4,667	7	9

B. *Impôts et droits royaux.*

Droits sur le sucre, le vin, le café, le poivre, etc.	23	5	11
Droits sur l'eau-de-vie, le rum, et licences des détaillans de liqueurs	8,476	3	1

D. *Droits imposés par le parlement provincial.*

Sur les vins, par acte de 1793	1,781	18	»
Sur le rum, le sucre, le tabac, le café, les cartes, le sel, et licences des revendeurs	12,518	5	4
Sur le tabac manufacturé	638	8	9
Sur les billards	87	10	»
Sur le pilotage, pour l'amélioration de la rivière	580	6	8
Sur les citations, actes judiciaires, etc., destiné à payer les 5,000 liv. sterl. qu'a coûté le Palais de justice (droit aboli en 1807)	538	14	1
Amendes, etc.	95	12	3 ½
RECETTE TOTALE	31,241	4	10 ½

DÉPENSES DU BAS-CANADA.

Bons tirés pour le payement des dépenses civiles, des salaires, des pensions et des dépenses accidentelles	41,120	19	5 ¾
Dépenses du conseil législatif et de l'assemblée coloniale	2,099	4	4 ½
TOTAL DES DÉPENSES	43,220	3	10 ¼

Ce déficit de 12,000 liv. sterling seroit peu de chose; mais il s'accroît indéfiniment par les *dépenses militaires*, évaluées, par les auteurs précédens, à 100,000 l. sterl., mais qui, selon M. Lambert, se sont élevées à près de 500,000 liv. sterl. dans l'année 1808. La Grande-Bretagne paye en outre le clergé protestant, et donne aux Indiens des cadeaux considérables en échange d'une soumission douteuse. Le Canada est donc une colonie bien coûteuse; mais sa possession est importante pour les Anglais sous plusieurs points de vue: c'est un anneau dans la chaîne que forme la Terre-Neuve, l'Acadie ou la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Cet ensemble de colonies, qui, par le Haut-Canada, se lie aux immenses contrées des sauvages, embrasse les Etats-Unis par le Nord, et permettroit aux Anglais, en temps de guerre, d'appuyer de plusieurs points le projet favori de lord Liverpol; de lord Castlereagh et d'autres ministres, de *reconquérir* les Etats-Unis en y fomentant d'abord des scissions et des guerres intestines; projet aussi insensé qu'injuste, mais qui est aujourd'hui avoué par la correspondance de sir James Craigh avec le capitaine Henry, publiée officiellement à Washington. Le Canada est, en temps de paix, le débouché de plusieurs produits des manufactures anglaises qui entrent aux Etats-Unis, soit légalement, soit en fraude. Enfin, les produits du sol, même du Canada, et ceux que le commerce anglais tire par cette voie de l'intérieur de l'Amérique septentrionale, fournissent les objets d'un échange et d'une navigation considérables, et qui s'accroissent tous les ans, ainsi que le tableau suivant le fait voir:

TABLEAU *des exportations et importations du Canada.*

ANNÉES.	NOMBRE des vaisseaux.	Importations, valeur en liv. sterl.	Exportations, valeur en liv. sterl.	BALANCE pour ou contre la colonie.
1754	53	216,769	75,560	— 141,209
1769	34	273,400	355,000	+ 81,600
1786	93	343,263	490,116	+ 146,853
1797	105	338,214	491,419	+ 153,205
1807	270	467,294	813,900	+ 346,606
1808	334	610,000	1,156,000	+ 546,000

En apercevant dans ce tableau l'énorme différence des années 1807 et 1808, qui pourtant se suivent immédiatement, il est essentiel d'observer que ce changement est, en grande partie, l'effet de l'*embargo* américain, commencé en 1807. Une partie du commerce de l'Angleterre avec les Etats-Unis se fit dès-lors par la voie du Canada. Les tableaux suivans feront connoître plus en détail la vérité de cette remarque, en même temps qu'ils indiquent la nature des divers objets du commerce canadien.

Détails sur les exportations et importations des années 1807 et 1808.

ANNÉE 1807.

Exporté de Québec	Pelleteries et autres productions	240,006	»	»
	Froment, biscuit, farine	149,558	18	8
	Bois de chêne et de pin, douves et planches	134,344	10	»
	Potasse et cendre perlée	104,329	15	7
Exporté de Labrador et de Gaspé	Poisson, huile, ouvrages de boiserie	115,555	11	2

Exporté par le lac Champlain aux Etats-Unis	Pelleteries, etc., etc.	70,112	»	3
Importé d'Angleterre.	Produits de manufactures, etc.	200,000	»	»
	Produits des Indes occidentales	106,670	17	»
	TOTAL	306,670	14	»
Importé des Etats-Unis	Marchandises	29,200	17	9
	Bois de chêne, etc.	39,000	»	»
	Potasse, etc.	29,099	2	»
	Thé, tabac, cuir, etc.	63,324	»	»
	TOTAL	160,623	19	9

ANNÉE 1808.

Exporté de Québec	Pelleteries, etc., etc.	350,000	»	»
	Froment, biscuit, farine	171,200	»	»
	Bois de chêne, etc., planches, douves	157,360	»	»
	Potasse et cendre perlée	290,000	»	»
	Nouveau vaisseau, 3750 *tons* à 10 l. st. par *ton*	37,500	»	»
Exporté de Labrador et Gaspé	Poisson, boiserie, huile, etc.	120,000	»	»
Exporté aux Etats-Unis, par le lac Champlain	Divers objets	30,000	»	»
Importé d'Angleterre.	Produits des manufactures	200,000	»	»
	— des Indes occidentales	130,000	»	»
	TOTAL	330,000	»	»
Importé des Etats-Unis	Marchandises diverses, thé, tabac, denrées	190,000	»	»
	Bois de chêne, sapin, mâts, etc.	70,000	»	»
	Potasse et cendre perlée	110,000	»	»
	TOTAL	280,000	»	»

La comparaison de ces tableaux nous apprend que si, par exemple, dans l'année 1808 on a exporté en Europe de la potasse pour 186,000 liv. sterl. de plus qu'en 1807, c'est en partie parce que, dans la même année, on a importé des Etats-Unis pour 81,000 liv. sterl. de plus de cet article. Une bonne partie des bois vint également des Etats-Unis. Les infatigables Vermontois, qui commercent par le Hudson avec New-York, et par le Sorel avec Québec, éludoient de mille manières la surveillance des douaniers américains. En voici un exemple curieux : ils firent venir une troupe de Canadiens armés de fusils, qui montèrent sur un énorme train de bois de construction, auquel, par dérision pour M. Jefferson, le président, connu par son goût pour l'histoire naturelle, ils avoient donné le nom de *Train du Mammouth;* ils s'approchèrent, vers la nuit tombante, de la limite des Etats-Unis; les douaniers arrivent et s'en saisissent; on les laisse monter, mais on met de la lenteur à jeter l'ancre; enfin, on se conduit en sorte que les douaniers restent à bord la nuit : le sommeil ferme les yeux de ces Argus; aussitôt on lève l'ancre, et les flots rapides de la rivière poussent fort vite le train du côté du Canada; avant le point du jour on avoit dépassé d'une distance considérable la limite américaine; les douaniers s'éveillent; on leur souhaite le bonjour en leur disant : Vous êtes au milieu du Canada; voulez-vous retourner, Messieurs, ou voulez-vous continuer votre promenade? On peut croire que les suppôts de la douane américaine, se voyant loin de leur cordon de troupes, entourés d'étrangers armés et en nombre supérieur, ne se firent pas dire deux fois ce qu'ils avoient à faire, mais s'estimèrent au contraire trop heureux d'échapper sains et saufs de cette honteuse aventure.

Le commerce des pelleteries, qui toujours forme la

base naturelle de celui du Canada, n'a reçu une grande impulsion et une organisation régulière que depuis la conquête britannique : la ville de Montréal en est le siége. Deux Ecossais, *Mac-Tavish* et le célèbre *Mac-Kensie*, y fondèrent chacun deux compagnies distinctes, qui, après la mort de Mac-Tavish, se sont réunies. Cette *compagnie du Nord-Ouest* emploie 3000 individus comme agens, facteurs et chasseurs. Les Ecossais s'engagent en foule dans le service de la compagnie; après 20 à 30 années d'une vie triste et pénible, quelques-uns se retirent avec une santé délabrée et une fortune de 10 à 20,000 liv. sterling. Il existe depuis quelques années une autre compagnie dite *du Sud-Ouest*, ou de *Michillimakinak*; ce dernier nom est celui d'un village indien du Haut-Canada, où est son principal comptoir; ses opérations s'étendoient sur le territoire des Etats-Unis, vers le Mississipi et le Missouri; mais le gouvernement fédéral a commencé à poser des bornes à cette activité illicite.

Le Canada peut fournir toutes les espèces de bois requises pour la marine; le tableau suivant en fournit la preuve.

Détails de l'exportation des bois de Québec en 1808.

			l. st.	sh.
Bois de chêne	12,372	pièces, à	3	»
Bois de pin	14,510	——	1	19
Erable et noyer	188	——	2	»
Douves	1,824,861	pièces, les 1200 à	40	»
Merrains	62,453	——	3	6
Planches	164,467	——	5	»
Planches de chêne	209	pièces, chacune	»	15
Barres de vindas	4,144	——	»	2
Rames	6,723	par paire	2	6

La citation prouve que M. Lambert n'est pas très-galant. Cependant il convient qu'il y a quelques femmes qui cherchent à se donner des talens estimables, et à prendre le ton décent que M. Lambert admire dans les Anglaises.

Ce voyageur affirme que, dans la ville de Québec, il naît plus d'enfans illégitimes que de légitimes. Si ce fait étoit prouvé par des documens officiels, il mériteroit une grande attention, puisque dans les grandes villes de l'Europe la proportion des enfans bâtards s'élève tout au plus à un sur quatre ou cinq. L'infidélité conjugale est générale à Québec; mais elle n'entraîne ni de duels ni de ces procès dits de *conversation criminelle*, si communs en Angleterre. Le mari trompé cherche à rendre la pareille à son rival, ou se console dans les bras d'une maîtresse entretenue.

Un mauvais théâtre anglais et une redoute ou assemblée de danse, où règnent quelquefois la discorde et la jalousie, tels étoient les seuls amusemens publics que présentoit Québec du temps de M. Lambert. Pendant l'hiver, les parties de traîneau animent la ville. On y voit paroître de jeunes officiers anglais, qui, par ton, s'enveloppent le cou d'une énorme palatine qui leur descend jusqu'aux genoux. Le gouverneur sir *James Craigh* a introduit des courses de chevaux, qui, en amusant le public, contribuent à l'amélioration de cette race d'animaux. Ce même gouverneur a sagement étalé une splendeur qui flatte les habitans; il a amené d'Angleterre de jolies voitures, mais les assemblées au château ne sont ouvertes qu'à la classe supérieure.

Il paroît dans cette ville deux journaux anglais et deux en langue française; savoir le *Canadien* et le *Courrier de Québec*. On y trouve des variétés en prose et en vers de la composition de deux ou trois jeunes écrivains du pays. M. Lambert distingue parmi les amateurs des sciences, à Québec, un Anglais, M. *Ross-Cuthbert*, qui vient de publier une *Nouvelle Théorie des Marées*, et M. *Duberger*, ingénieur français qui a levé beaucoup de plans et cartes spéciales, et qui est le véritable auteur de la *carte du Canada*, publiée à Londres par *Faden*, sous le nom de *Vondenvelden*.

Autant le clergé catholique se fait remarquer par une conduite exemplaire, autant les ministres protestans, au nombre de douze, nuisent à la considération de leur re-

nique, lutté contre l'esprit du commerce, l'amour du gain et la gravité anglaise; mais la culture de l'esprit n'y a rien gagné. Les *seigneurs* ou propriétaires français qui résident presque toujours à la ville, également étrangers à l'agriculture, au commerce et aux arts, ne connoissent d'amusement que le jeu, la table et les femmes. Le beau sexe, qui n'est pas sans grâces, reçoit une mauvaise éducation. Les pensionnats français offrent peu de garantie sous le rapport moral : une demoiselle anglaise de douze ans avoit été placée dans un de ces établissemens; étant de retour au sein de sa famille, pendant les vacances, elle étonna tout le monde en parlant des connoissances qu'elle avoit faites parmi les officiers de l'armée : « Le lieutenant un tel est bien joli garçon! le » capitaine un tel disoit des choses très-agréables à ma» demoiselle une telle! ». Les parens lui demandèrent où elle avoit vu tous ces messieurs. « Oh! répondit-elle, ils » venoient danser avec nous chaque fois que notre » maître de danse nous donnoit une leçon. » On peut croire que les parens ne la laissèrent plus retourner dans son pensionnat. Toutes les demoiselles de Québec étant élevées de cette manière, elles ne le cèdent pas en coquetterie et en folie aux Européennes des grandes villes. Comme du temps du voyageur suédois *Kalm*, elles aiment à se tenir à la croisée, dans une belle mise, pour éblouir les yeux des passans. Elles permettent qu'on leur adresse des propos lestes, et en tiennent elles-mêmes. Voilà du moins ce que M. Lambert a cru voir; il assure même que les demoiselles de Québec ne se mettent à la croisée que pour faire la conquête de quelque épouseur, et il cite l'exemple d'une beauté qui, de son temps, y avoit réussi. Il ajoute que les demoiselles de Montréal se plaignent beaucoup de ce que, malgré leur prééminence en vertus et en beauté, elles se marient plus difficilement que celles de Québec, attendu que celles-ci prennent, en passant, dans leurs filets, les hommes arrivés d'Europe. Il applique aux belles Canadiennes ces vers d'un poëte anglais :

The thougtless sex is caught by outward form,
And empty noise, and loves itself in man.

« De beaux dehors et le vain bruit des fêtes entraînent » ce sexe sans jugement, qui n'aime dans les hommes » que soi-même. »

» Puis il ouvrit une autre porte, et me dit, en me mon-
» trant un petit ours ordinaire et un maigre élan : Voilà
» les animaux tels que vous les trouvez actuellement; ils
» ont dégénéré pour vous punir d'avoir abandonné la
» manière de vivre de vos pères..... »

On sait, par les journaux américains, que, vers la fin de l'an 1811, ce prophète, marchant à la tête d'une petite bande d'Indiens, a été battu et fait prisonnier des troupes anglo-américaines. Ainsi la poudre à canon concourt avec l'imprimerie à rendre périlleux le métier de prophète.

M. Lambert décrit avec assez de détail les productions végétales, animales et minérales du Canada; mais comme ses remarques n'offrent rien de neuf, nous passerons ces chapitres.

Ce voyageur décrit deux excursions qu'il a faites à Montréal. Les rivages pittoresques du grand fleuve de Saint-Laurent le frappèrent d'admiration; il assista à la pêche des saumons, qu'on tue à coups de lance à la lueur des torches.

Trois-Rivières est une petite ville assez jolie; mais, lors du passage de M. Lambert, le démon de la jalousie y avoit allumé des haines qui partageoient cette petite société en deux factions : les anciennes familles françaises étoient mécontentes de l'influence et de la considération que la famille juive des *Hart* avoit acquises par la suite d'un commerce étendu et heureux ; la nomination de M. Ezekiel Hart à une place de membre du parlement, avoit poussé à bout la noblesse canadienne. Comment, eux qui ne voyoient qu'avec une peine extrême l'admission des Anglais protestans, siégeroient-ils à côté d'un *juif !*

M. Lambert visita un couvent des Ursulines, dans lequel réside M. l'abbé de Calonne, frère du fameux ministre du même nom. Cet émigré paroît se consoler en philosophe avec quelques livres choisis. Dans le même couvent, un jeune prêtre émigré avoit été admis : mais il paya mal la confiance qu'on lui avoit montrée ; il enleva une jolie religieuse, qu'il abandonna ensuite à New-York, où il l'avoit conduite.

Il demeure encore à Trois-Rivières un fils du célèbre Blackstone, le d'Aguesseau des Anglais; il a été destitué de sa place de juge, on croit par intrigue; il mène à présent une vie obscure et solitaire.

Sorel est une petite ville presque entièrement peuplée

d'Anglais et d'Anglo-Américains; située à l'embouchure de la rivière dite de Sorel, ou de Champlain, ou de Richelieu, elle est l'entrepôt naturel des marchandises qu'on transporte par le lac Champlain.

Montréal se présente sous un aspect presque aussi pittoresque, mais bien plus riant, que Québec. Des hauteurs boisées, de nombreux vergers, de jolies maisons de campagne, et tout cela renfermé dans une île baignée d'une superbe rivière, où peuvent remonter les gros vaisseaux; tels sont les charmes de la ville de Montréal. Notre voyageur dit que la ville est bâtie dans un style lourd et gothique; cependant les gravures jointes au texte en donnent une idée agréable. Il règne du luxe dans les maisons des associés à la compagnie du Nord-Ouest, qui, après avoir fait le commerce de la pelleterie, viennent ici reposer leur vieillesse.

Non loin de Montréal est le misérable village de *Cachenonaga*, habité par les *Agniers*, tribu d'Iroquois qui a adopté la religion chrétienne. Cette peuplade a une dévotion particulière à la Sainte-Vierge. Les Indiennes, par principe de religion et d'humanité, élèvent les enfans bâtards abandonnés par leurs pères européens. Il existe dans ce village un M. Lorimier, Français et interprète du gouvernement, qui s'est entièrement métamorphosé en Iroquois, et qui a successivement épousé deux Indiennes.

M. Lambert vit, chez un Anglais, le *capitaine John*, vieux chef d'Iroquois, qui a combattu dans la guerre contre les Anglo-Américains, sous les drapeaux britanniques. Ce vieillard racontoit, les larmes aux yeux, le danger qu'il avoit couru un jour en voyant approcher, dans les bois, un officier anglais son ami, mais qu'il ne reconnoissoit pas; tous les deux alloient tirer, et tous les deux eussent peut-être péri, étant d'excellens tireurs; heureusement, ils se reconnurent à leur voix. La fille du capitaine John, très-belle personne, avoit aimé passionnément un Anglais; elle en avoit un enfant; abandonnée, elle poursuivit son Thésée les pistolets à la main, et telle étoit l'énergie connue de son caractère, que l'Anglais n'osoit plus se montrer dans le pays.

Le reste du livre de M. Lambert roule sur son voyage à New-York et Charleston; les notions qu'on peut y recueillir, quoique intéressantes, sont moins neuves que celles qui regardent le Canada. D'ailleurs, cette province,

peuplée de descendans des Français, et sur le point de devenir le théâtre de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, nous a paru mériter de préférence l'attention de nos lecteurs.

VOYAGE au mont Saint-Michel, au mont Dol et à la Roche aux Fées, par M. DE NOUAL DE LA HOUSSAYE. Paris, 1811. In-18 (1).

LES journaux se sont accordés à louer ce petit ouvrage, écrit d'un style simple et agréable. L'auteur y a rassemblé les principales notions historiques sur le mont Saint-Michel, le mont Dol et la Roche aux Fées, monument gigantesque, composé de quarante-deux pierres rougeâtres, dans l'arrondissement de Vitré.

Le mont Saint-Michel, dans le département de la Manche, auprès de la mer, est remarquable sous le rapport de l'histoire et de la physique. M. de Noual l'a particulièrement envisagé sous le premier rapport.

Dans les temps anciens, la contrée où est le mont Saint-Michel étoit fréquentée par les Gaulois, à cause d'un temple du dieu Belenus; le christianisme ne fit que changer le sujet des pèlerinages : au lieu de visiter le temple de Belenus, on visita l'abbaye des Bénédictins; une ville se forma auprès du monastère. Le mont Saint-Michel fut à la fois un lieu de dévotion, un poste militaire, une prison d'état, et le lieu de réunion de l'ordre Saint-Michel. Dans ces derniers temps, cet endroit perdit son importance comme forteresse; il continua d'être une prison d'état : la révolution y entassa les victimes de la haine et de l'ambition; les moines disparurent; les pèlerinages furent suspendus, mais ils recommencèrent lorsque l'ordre fut rétabli en France. Depuis peu, le mont Saint-Michel sert de maison de force pour le département de la Manche.

Sous le rapport de sa position, cette montagne est également remarquable. « Qu'on se représente, dit M. de Noual, un mont isolé, s'élevant au milieu d'une vaste plage, couverte deux fois chaque jour par les eaux d'une mer irritée; et l'on aura une idée assez exacte du mont Saint-Michel. Des sables mouvans, des courans qui varient, un roc absolument nu, devoient éloigner les

(1) Chez A. Johanneau, libraire, rue du Coq St.-Honoré, n° 6.

hommes de ce lieu sauvage. L'esprit religieux a surmonté tous les obstacles; la terre, les pierres y ont été transportées de fort loin; et peu à peu le mont Saint-Michel *in periculo maris* (c'est ainsi que le désignent plusieurs anciennes chroniques) a présenté aux pieux voyageurs, une ville, un château, une abbaye, une masse d'édifices qui semblent construits les uns sur les autres, et dont l'aspect gothique, les immenses proportions forment un coup d'œil tout à la fois pittoresque et imposant. »

Ces détails rappellent la charmante description faite par madame de Genlis, dans un ouvrage moins répandu et moins soigné que ses autres écrits. Cette description fait partie du journal de son voyage avec les princes qu'elle étoit chargée d'élever. Je ne puis me refuser le plaisir d'en transcrire une partie :

« Nous sommes arrivés à la nuit tout à fait fermée : c'étoit un spectacle surprenant que les approches de ce fort, au milieu de la nuit, sur cette plage sablonneuse et nue, avec des guides portant des flambeaux et poussant des cris horribles, pour nous faire éviter des trous profonds et des endroits dangereux; de manière qu'il faut faire mille et mille détours avant d'arriver. On voit de très-près ce fort; on croit qu'on y touche, et l'on tourne une bonne demi-heure avant d'y entrer. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on sonnoit en l'honneur des princes, et cette triste mélodie ajoutoit beaucoup à l'impression mélancolique que nous faisoient tous ces objets nouveaux.... Après avoir passé la citadelle, nous sommes entrés dans la ville, qui est très-petite et a l'air d'être fort pauvre : c'est une longue rue extrêmement étroite, qui va toujours en montant et en tournant, et dans laquelle on ne peut aller qu'à pied. Après avoir ainsi grimpé pendant une demi-heure, escortés de tous les religieux et de gens qui portoient des lanternes, nous avons quitté la ville et trouvé des escaliers très-roides et très-hauts, tout couverts de mousse et de ronces, et il a fallu monter environ quatre cents marches. De temps en temps on trouve des repos, c'est-à-dire, de petites esplanades remplies d'herbages et de ronces, et qui vont toujours en montant. Cette *grimpade* est la chose la plus fatigante qu'on puisse imaginer. Enfin, nous entrâmes dans une vaste église dont le chœur est très-beau et d'une grande noblesse; nous étions alors dans le couvent. Après avoir traversé l'église, il a fallu encore monter un escalier qui

nous a conduit aux appartemens, qui sont grands et propres. Au-dessus de ces logemens, il y a encore quatre cents marches qui mènent à un belvéder placé au sommet de ce fort. L'air est ici très-vif, mais sain; on boit de l'eau de citerne qui n'est pas mauvaise. L'hiver y est extrêmement rigoureux, et commence avec l'automne; il n'y fait jamais bien chaud. Quelques maisons de la ville ont de très-petits jardins, quelques habitans, et des vaches; mais les religieux sont obligés de prendre ailleurs leurs provisions, même du pain, parce qu'à cause de la cherté du bois, on n'en fait point ici; on le fait venir de Pontorson. On n'a du poisson sur cette plage que très-rarement et par hasard; ainsi, au milieu de la mer, on est encore obligé de l'acheter... Après la messe, nous avons parcouru toute la maison; nous avons vu une énorme roue, au moyen de laquelle, avec des câbles, on monte, par une fenêtre, les grosses provisions pour le château; on attache ces provisions sur la grève avec des câbles qui tiennent à cette grande roue, posée dans l'intérieur du fort à une ouverture de fenêtre; et la roue, en tournant, hisse et enlève tout ce qui est attaché au câble. De là, nous avons été nous promener sur les terrasses ou parapets qui sont très-élevés. De ce lieu, la vue est admirable de tous côtés; on voit le *mont Tromblaine*, qui est plus grand que le mont Saint-Michel, et qui n'est point habité. Il est couvert de bons lapins, et à trois quarts de lieue du mont Saint-Michel, ce qui semble incroyable; car, comme il est isolé dans la mer, ainsi que ce premier mont, et qu'on n'a point aux environs d'objet de comparaison qui puisse faire juger de sa grandeur, il nous paroissoit d'une petitesse extrême, et à cent pas de nous. »

Tout le récit de madame de Genlis s'accorde avec la description de M. de Noual, à l'exception de deux points. M. de Noual blâme vivement les religieux de Saint-Michel, de s'être chargés autrefois des fonctions de geôliers. Ce reproche a été, ce me semble, réfuté d'avance dans l'ouvrage de madame de Genlis. « Ils sont, dit-
» elle, douze religieux, et ne reçoivent point de novices.
» Il me paroît qu'en général ils cherchent autant qu'ils le
» peuvent à adoucir le sort des prisonniers. Ils nous ont
» assuré qu'ils ne les renferment point, à moins d'ordres
» très-positifs du roi, et détaillés sur ce point, et que,
» même très-communément, ils les mènent promener

» aux environs. » Le second point concerne la cage de fer que l'on conservoit dans cette prison d'état. Madame de Genlis dit qu'elle étoit de bois, et qu'elle fut détruite en sa présence, l'an 1788. M. de Noual assure, de son côté, qu'on voyoit la cage de fer en 1793. Mais ceci est une bagatelle; il n'en est pas moins vrai qu'on lit avec plaisir le petit ouvrage de M. de Noual, après le récit de madame de Genlis. (*Article de M.* Depping.)

Carte des Iles britanniques, par M. Lapie, *Capitaine - Ingénieur - Géographe;* en six feuilles (1).

Les Anglais possédoient depuis long-temps un grand nombre d'excellentes cartes chorographiques ou spéciales des divers comtés dont se compose le royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; il ne leur manquoit pas non plus de plans de leurs nombreux ports et de leurs villes principales. Parmi les cartes spéciales, on distinguoit avantageusement l'*atlas des comtés de l'Angleterre et du pays de Galles*, en 81 cartes in-4°; une *carte du pays de Galles*, par *Evans*, en 9 feuilles; celle de l'*Ecosse*, par le général *Roy*, en une feuille, et par *Ainslie*, en 9; et la *carte de l'Irlande*, par le *D. Beaufort*, en 2 feuilles. Les cartes hydrographiques sont sans nombre; celles des *côtes de l'Irlande et de l'Ecosse*, par *Mackenzie*; des *îles Occidentales*, par *Huddart*, et des *îles de Shetland*, par *Ross Donelly*, méritent d'être plus connues en France. Les cartes hydrographiques anglaises ne sont pourtant pas exemptes de ces erreurs graves qui résultent toujours de l'absence des observations astronomiques; ainsi, c'est à la carte des îles de Shetland, par M. de Lævenærn, savant marin danois, que les Anglais doivent la vraie position et étendue de ce petit archipel. Les cartes spéciales des comtés présentoient aussi très-souvent l'inconvénient ordinaire de ces sortes de travaux; elles ne correspondoient pas exactement entre elles, et on ne pouvoit les réunir sans y faire des corrections arbitraires à l'égard

(1) Six feuilles colombier. Prix, 32 fr., et 40 fr. en vélin. A Paris, chez Ch. Picquet, géographe-graveur du Cabinet de Sa Majesté, quai de la Monnoie; à Vienne, au Comptoir d'industrie; à Berlin, chez Schropp; et chez les marchands des principales villes de l'Europe.

des points qui n'étoient pas placés de même dans les cartes qui se touchoient. Aussi les cartes générales des îles britanniques, par *Faden, Delarochette* et autres, ne présentoient que le résultat incertain de matériaux incomplets et en partie défectueux.

On peut se figurer quelle étoit, il y a vingt années, l'imperfection de la géographie mathématique de l'Angleterre, par ce seul exemple : La distance entre les deux fameux observatoires de *Greenwich* et de *Paris* n'étoit pas connue à *deux minutes* près (1), quoique depuis l'an 1700 on eût fait, dans l'un et l'autre endroit, des observations nombreuses et estimées. Cette erreur étoit d'une assez grande importance, pour qu'en l'adoptant les astronomes anglais dussent conclure « que *la figure de la terre étoit aplatie sous l'équateur, au lieu de l'être sous les pôles* » (2).

L'incertitude étoit bien plus grande pour les parties septentrionales des îles britanniques, où rarement un observateur avoit pénétré.

En 1788, le roi Georges III chargea le général *Roy* de lever trigonométriquement et astronomiquement une carte générale et uniforme de l'Angleterre. Ce travail a été exécuté avec le soin et le savoir qu'on devoit attendre d'une nation qui ne cède qu'à la France la prééminence dans les mathématiques. Le général Roy inventa un nouvel instrument, le *géothéodolithe;* il appliqua le premier, à la réduction des angles sphériques, un principe de M. Legendre, qui en assure l'exactitude (3); enfin, il prit toutes les précautions possibles pour donner à ses opérations la dernière exactitude. A sa mort, le colonel *Williams* continua ses travaux dans le même esprit. Quelques cartes de comtés, fondées sur ces opérations trigonométriques et astronomiques, ont été publiées à Londres; elles offrent désormais une base assurée à la géographie de l'Angleterre.

M. Lapie a profité de ces recherches; la triangulation du général Roy lui a fourni des élémens sûrs et exacts, auxquels il a subordonné tous les détails de ses autres matériaux; il a aussi tiré un grand parti des cartes hydrographiques, surtout pour ce qui regarde l'Ecosse et l'Irlande, où il faut encore combiner péniblement des obser-

(1) Philosoph. transact., v. LXXVII, p. 223.

(2) Gen. *Roy's*, Account of the Trigonometrical operation, art. XVI, p. 123.

(3) Philosoph. transact., LXXX, sect. IV, p. 84.

vations isolées; il a de ces deux manières réuni les données pour une carte générale des îles britanniques, plus correcte qu'aucune de celles qu'ont publiées Arrowsmith, Faden ou Delarochette.

Après avoir fait sentir aux géographes le mérite scientifique de cette carte, nous dirons à toutes les classes d'amateurs quelques mots sur son intérêt, sous le rapport historique. L'exactitude scrupuleuse avec laquelle les rivières, les montagnes, les marais, les canaux, les routes y sont figurées, la rendent précieuse au voyageur et au naturaliste. Elle est très-complète sous le rapport des noms, et, grâce à une gravure soignée, cette plénitude ne nuit pas à la clarté et à l'élégance. Enfin, elle offre un tableau détaillé de la population du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. C'est donc, à tous les égards, la meilleure représentation géographique de ces célèbres contrées que nous possédons dans le moment actuel; il seroit même impossible, pour aucun géographe demeurant sur le continent, d'en produire une plus correcte et plus authentique.

On y voit une portion très-considérable de l'Empire français, accessoire fort intéressant, puisqu'il fait sentir les rapports géographiques de ces deux grandes puissances.

Cette belle carte est dédiée à S. A. S. le prince de Neufchâtel, et n'est pas indigne de paroître sous d'aussi glorieux auspices.

Prospectus. — Voyage aux Antilles et dans l'Amérique méridionale; par M. Leblond, Médecin naturaliste, Correspondant de l'Institut, de l'ancienne Académie des Sciences, du Jardin des Plantes, de la ci-devant Société royale de Médecine, etc.

M. Leblond est honorablement connu par des collections nombreuses d'histoire naturelle, dont partie se trouve au musée impérial, et le reste entre les mains de plusieurs naturalistes de la capitale, et par plusieurs ouvrages imprimés, parmi lesquels nous citerons ses Mémoires sur le Plateau de Sainte-Fée de Bogota, l'un des plus élevés des Cordillières; sur le Platine; sur la Culture des Epiceries de l'Inde, transportées à la Guiane

française; sur celle de la plupart des denrées coloniales; par ses Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des tropiques, et par d'autres écrits moins importans. M. Leblond a passé plus de trente ans de sa vie dans le Nouveau-Monde, exerçant la médecine et étudiant en philosophe tout ce qui intéresse les progrès des connoissances et de la civilisation. Depuis l'an 1766 jusqu'en 1771, il parcourut les Antilles; dans la suite, devenu habitant de l'île de la Trinité, il visita les principales villes de la Guiane espagnole, de la capitainerie de Caracas, des royaumes de la Nouvelle-Grenade, de Quito et de Pérou; il pénétra au-delà de Lima. Sa qualité de médecin lui ouvrit toutes les maisons. De retour en France, vers l'an 1785, il fut chargé, par le gouvernement de sa patrie, de faire la recherche du quinquina dans la Guiane française. Il est revenu en France en l'an 1802; il auroit publié dès lors l'histoire de ses voyages, si ses moyens lui avoient permis d'en faire les frais d'impression, qui, attendu le nombre des gravures dont elle doit être accompagnée, ne peuvent qu'être considérables.

Obligé de recourir à la voie de la souscription, il croit devoir donner une courte notice de l'ouvrage, afin que les amateurs éclairés puissent juger du degré d'intérêt et d'utilité qu'offrira ce travail.

Sous le point de vue historique, les événemens variés d'un aussi long voyage ne peuvent manquer d'intéresser agréablement le lecteur : M. Leblond a visité l'Amérique espagnole à une époque singulièrement mémorable. Il nous donnera des détails sur l'objet et les suites d'une grande guerre, suscitée par un descendant des Incas, qui se seroit placé sur le trône de ses ancêtres s'il avoit été moins sanguinaire et plus politique. Cette guerre, qui dura trois ans, qui embrasa tout le Haut-Pérou, et coûta la vie à dix mille Espagnols et à plus de trente mille Indiens, devint le prétexte d'une rébellion générale, qui éclata dans la province de Quito et dans le nouveau royaume de Grenade, et dont le but, pour les Espagnols-Américains, étoit de se soustraire à de nouveaux impôts, précisément à l'époque où les Anglo-Américains secouoient le joug de la métropole pour une pareille cause. Témoin de ces événemens, peu et mal connus, M. Leblond donnera à nos connoissances historiques un accroissement intéressant.

Dans le voyage de la Guiane, le lecteur apprendra à

connoître une peuplade indienne, les *Rocoyènes*, séparée des Français, l'espace de quatre-vingts lieues, par des rivières jonchées de sauts et de cataractes qu'on ne peut franchir que par des portages avec des canots ou petites embarcations. Ces Indiens, qui sentoient leur nullité et le prix de la civilisation, firent accompagner l'auteur, à son retour à Cayenne, par deux de leurs principaux chefs et vingt-huit de leurs *potos* ou vassaux; il devoit retourner avec eux pourvu d'instrumens aratoires, et établir la culture des denrées coloniales, pour leur procurer des échanges avec les Français; malheureusement pour ce bon peuple, si aisé à civiliser, la révolution avoit éclaté en France, et l'ordre que l'auteur reçut de discontinuer ses recherches, fit échouer ce noble et utile projet.

Le long séjour qu'il a fait dans les principales villes de la domination espagnole, où la médecine, qu'il a toujours exercée, le mettoit à même d'acquérir des lumières sur les personnes de toutes les conditions, doit nécessairement lui avoir donné une connoissance très-étendue des vertus, des vices, des mœurs et des usages des Américains-Espagnols, lesquels offrent, avec les nôtres, des contrastes très-remarquables.

Sous le rapport des sciences proprement dites, cette relation n'offrira pas moins de résultats neufs et curieux. Outre de nombreuses observations sur la constitution physique de l'homme, et des maladies particulières au climat des tropiques, M. Leblond a recueilli beaucoup de remarques d'un intérêt général pour tous les savans. Ce voyageur a parcouru toutes les Cordilières, depuis Mérida jusqu'à Lima; les volcans, les déserts, les précipices de ces fameuses montagnes occuperont une place dans le tableau qu'il se propose de tracer. C'est M. Leblond qui le premier a procuré aux savans d'Europe une grande quantité de platine; il donne des détails étendus sur le gisement de ce métal rare, et sur beaucoup d'autres points de la minéralogie de cette partie du monde.

Des recherches géologiques ont souvent occupé particulièrement l'attention de M Leblond; il fait connoître, par les données nombreuses qu'il a recueillies, les causes physiques qui ne cessent de resserrer le domaine des mers et d'agrandir la surface de la terre dans l'est ou au vent des Antilles et de l'Amérique méridionale, tandis que sur leurs côtes maritimes de l'ouest ou sous le vent, elles sont généralement bordées de montagnes escarpées, sans au-

cunes plaines remarquables, si ce n'est dans quelques circonstances locales. Cette observation, bien développée, doit être d'une grande utilité pour la géographie physique.

M. Leblond a le premier insisté sur un fait important, dont le célèbre M. de Humboldt a développé toutes les suites importantes; savoir, la différence des températures et des productions entre les parties hautes et basses de l'Amérique. Le lecteur qui aime l'étude de l'histoire naturelle, verra avec le plus vif intérêt les détails que M. Leblond donne sur ce fait. Habite-t-on les plaines brûlantes qui, des côtes maritimes, s'étendent jusqu'aux montagnes; on est suffoqué par une chaleur de vingt-deux à trente degrés ou davantage, selon que le pays est sablonneux et découvert : le pâle Européen qui habite cette région brûlante, y traîne une vie languissante; la plupart des végétaux et des animaux qu'il y a transportés, périssent à la longue, tandis que l'Africain et tous les hommes de couleur, vigoureux et dispos, y jouissent de la meilleure santé. Habite-t-il les plateaux des Cordillières, à douze ou quinze cents toises au-dessus de l'Océan, où le thermomètre ne marque plus que cinq à six degrés de chaleur; tout est changé, de sorte que la plupart des plantes et des animaux des pays chauds environnans ne s'y multiplient plus et n'y vivent pas long-temps, tandis que les plantes potagères, les céréales et les arbres fruitiers qu'il y a portés, croissent et s'y propagent comme en Europe; là, il reprend bientôt la vigueur qu'il avoit perdue dans la région chaude, sa couleur s'améliore, et il admire dans ses enfans le teint délicat et animé des plus belles nations du nord.

Un grand nombre de vallées des Cordillières, placées entre ces deux extrêmes, où la chaleur se maintient de dix à quinze degrés, constituent la région tempérée, où les charmes du printemps et les dons de l'automne se trouvent réunis, où toutes les productions des deux autres régions croissent et prospèrent avec celles qui lui sont particulières.

L'auteur se flatte que le développement de ce tableau philosophique du Nouveau-Monde plaira aux esprits avides d'idées neuves et vraies.

L'ouvrage sera composé de 4 volumes in-8°; les deux premiers contiendront le Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale; les deux autres, celui de la Guiane.

française, accompagné d'une carte géographo-géologique, dressée sur les relevés de l'auteur, où seront marqués les sondages des côtes, le véritable cours des rivières, le gisement et la hauteur des principales chaînes de montagnes, les différentes qualités du sol et les lieux où les substances minérales ont été prises, et d'un catalogue raisonné des collections faites dans les trois règnes de la nature. Il y aura au moins quatre gravures en taille-douce par chaque volume.

Prix de l'ouvrage : 24 francs, le port des lettres et l'argent affranchis.

L'on souscrit chez M. Leblond, D. M. à Paris, rue des Fossés - Saint - Germain - l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n° 1.

Nouveaux ouvrages anglais et allemands.

M. *Mawes*, naturaliste habile et auteur d'une Minéralogie du Derbyshire, ayant été appelé par le prince régent du Brésil pour examiner les mines d'or de ce pays (qui jusqu'ici ne consistoient qu'en des lavages, quoiqu'il y ait des veines de ce métal dans les montagnes), a eu l'occasion de parcourir librement l'intérieur du Brésil, et spécialement les gouvernemens de *Minas-Gernes* et de *Mato-Grosso*. Il se propose de publier, avant deux mois, la relation de ce voyage.

— M. le conseiller Langsdorf, compagnon de voyage de M. Krusenstern, vient de publier un ouvrage intitulé : *Remarques faites pendant un voyage autour du monde*. Nous allons en donner une analyse détaillée dans un prochain *Bulletin*.

— Deux autres ouvrages, dont nous donnerons des extraits, sont le *Voyage de M. le comte Bathyani en Hongrie, Transylvanie, Bukowine*, etc., et celui de *M. Gugamos* dans une partie de la *Bulgarie*.

— Il a paru à Vienne une belle *carte de la Bosnie*, y compris la Basse-Servie et la Dalmatie. Elle est tirée de plusieurs levées topographiques inédites, ainsi que de relations manuscrites, et renferme un grand nombre de détails entièrement nouveaux. La gravure répond au mérite intrinsèque.

— M. *Palma*, ingénieur-géographe, publie une *carte des provinces Illyriennes*, pour laquelle S. E. le maréchal duc de Raguse a bien voulu lui communiquer des matériaux.

— La *Carte de la Principauté de Neufchâtel*, par M. *Osterwald*, dont on a lu dans le Bulletin une annonce provisoire, paroît depuis quelque temps. C'est un chef-d'œuvre de dessin, et la gravure en a bien rendu la perfection minutieuse.

M. *Charles Lacretelle*, de l'Institut, vient de terminer sa belle *Histoire de France pendant le Dix-huitième Siècle*, par un sixième volume (1), où l'écrivain sage, élégant et harmonieux, se montre aussi avantageusement que dans les premiers.

— Il paroît en ce moment un Ouvrage qui, quoique étranger à la Géographie, et ne contenant que quelques fragmens curieux sur l'Histoire, n'en est pas moins piquant par la variété des objets qu'il renferme, et par la manière spirituelle et fine avec laquelle ils sont écrits; c'est la *Correspondance littéraire du baron de Grimm et de Diderot* (2).

(1) Tome VIe et dernier de l'*Histoire de France pendant le Dix-huitième Siècle*; *par Charles Lacretelle*, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'académie de Paris. Volume in-8° de 410 pages, terminé par une Table générale alphabétique de l'Ouvrage. Prix, 5 fr. broché, pris à Paris; et 6 fr. 25 cent. *franc de port par la poste*. Les tomes I, II, III, IV et V coûtent chacun le même prix. En papier vélin, le prix est double. Les Personnes qui n'ont pas cet Ouvrage complet sont invitées de se compléter avant le 1er septembre; après cette époque on ne le pourra plus. Cette Histoire se trouve, à Paris, chez *F. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10.

(2) *Correspondance littéraire, philosophique, critique, adressée à un Souverain d'Allemagne*, depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; par le baron de *Grimm* et par *Diderot*. Cinq volumes in-8° de 2000 pag. Prix, 28 fr. br., pris à Paris; et 35 fr. par la poste, *francs de port*. En papier vélin, le prix est double. Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Pour l'un et l'autre Ouvrage, il faut *affranchir* les lettres et l'argent.

SUITE DU VOYAGE

AGRICOLE, BOTANIQUE ET PITTORESQUE,

DANS UNE PARTIE DES LANDES

DE LOT ET GARONNE, ET DE CELLES DE LA GIRONDE;

Par M. de Saint-Amans.

Après avoir payé au sort de ces infortunés marins le juste tribut de nos regrets, nous partîmes pour observer les dunes. Si le savant Fréret a soutenu, dans une longue dissertation, que le mot latin *dunum* signifioit toujours une ville, il n'en paroît pas moins certain que *dune* dérive du celtique *dun*, coteau, colline, montagne : les preuves de cette étymologie me semblent trop multipliées, trop bien établies, pour laisser le moindre doute sur ce point. A ce nom d'origine celtique, on voit donc que les dunes furent regardées jadis comme de petites montagnes : leur élévation, qui ne dépasse guère cent cinquante pieds, ne sauroit néanmoins justifier cette dénomination, si, considérées sous d'autres rapports, elles n'offroient, avec les véritables montagnes, des traits de ressemblance qui frappent au premier coup

d'œil. On trouve dans les dunes, comme dans les montagnes, des vallées principales auxquelles des vallées secondaires et latérales viennent se réunir ; on y voit une disposition générale analogue à celle qu'auroient produite les eaux des courans primitifs. Aucune autre cause constante que le caprice des vents ne doit occasioner cependant une telle disposition, et l'on ne peut qu'être surpris de ces résultats coordonnés et symétriques ; mais ils existent : les vallées des dunes s'embranchent les unes dans les autres avec régularité ; la saillie, la rentrée de leurs angles correspondans sont évidentes : leurs portions les plus élevées représentent quelquefois des monts dominateurs d'une chaîne particulière, issue de la chaîne principale, dont elle suit la direction ; et jusqu'à l'aridité de leurs sommets, une infinité de traits communs peuvent faire vaguement comparer ces collines de sable à des montagnes, dont elles offrent l'ensemble dans un cadre seulement plus étroit : d'ailleurs, quelle que soit la mobilité des dunes, certaines de leurs vallées paroissent se conserver longtemps au milieu des causes qui tendent à les détruire. Nous avons observé l'une de ces vallées très-profonde, parallèle à la chaîne, et qu'on nous a dit se prolonger autant qu'elle sans interruption. Cette vallée recèle de l'eau

dans ses parties les plus basses, où de petits marais, des saules, des prairies s'établissent. En général, on ne peut s'empêcher d'être étonné de la fertilité des dunes. Sans parler encore des beaux semis de Brémontier, qui méritent à leur auteur la reconnoissance publique, on voit partout sur ces collines mouvantes, derrière les moindres abris, dans les plus petits espaces où le sol est un peu raffermi, les plus belles plantes et la plus active végétation : le seigle, le froment, les légumes qu'on a tenté d'y semer, y ont merveilleusement réussi, et nos herborisations sont bien loin d'y être stériles. Nous y trouvons le *diotis candidissima* (*athanasia maritima*, *Linn.*), le *convolvulus soldanella*, la *linaria thymifolia* (1), l'*arenaria peploïdes*, et un *hieracium* superbe, extrêmement velu, sans contredit la plus belle espèce de son genre (2). La rencontre de cette plante n'est point un événement ordinaire pour les botanistes ; c'est une conquête qui rachète seule un voyage de quarante lieues, et qui délasse de toutes les fatigues. D'où vient cet *hieracium*, encore in-

(1) Rare espèce. Flor. franç., seconde édit., tom. III, pag. 587.

(2) *Hieracium eriophorum*, St.-Am., Bull. des Sc., nº 52, tab. 2, fig. 1. De Flor. franç., Roem. arch., lois, Fl. gall., etc.

connu et pourtant si remarquable ? Auroit-il été apporté de quelque plage étrangère par les flots de l'Océan ? Tout m'engage à le croire. Un *gallium* à racines traçantes, digne d'être examiné (1) ; l'*arundo arenaria*, l'*arenaria marina*, et plusieurs autres plantes, viennent grossir nos moissons sur ces sables, où le *carabus arenarius* se présente fréquemment à l'entomologiste : ils nous offrent aussi des œufs de goëlands, et d'autres oiseaux de mer, qui semblent avoir abandonné à la nature le soin de leur postérité. Ces œufs, la plupart très-agréablement colorés, deviennent la proie des hommes et des animaux qui fréquentent ces lieux pour y trouver, dans la saison, une nourriture aussi précaire.

Après une heure de marche environ, nous arrivâmes au Geniés, où Brémontier commença ses semis, et où ils ont fait des progrès très-remarquables. Ces semis, garantis du vent direct de la mer par le sommet des dunes qui les dominent à l'ouest, sont devenus de véritables bosquets ; ils forment de charmans labyrinthes naturels, où l'on aime à se reposer lorsqu'on vient de franchir, sous un ciel brûlant, l'aride désert des dunes. Le pin croît

(1) *Gallium hierosopolitanum*, Chlore des Landes ; *megalospermium*, Dec. Flor. franç. ; *arenarium* Loiseleur, Flor. gallica.

ici de manière à justifier toutes les espérances; mais le genêt surtout nous étonne par sa vigoureuse végétation : elle tient du prodige. Plusieurs de ces genêts ont acquis, en quatre ou cinq ans, jusqu'à six pouces de diamètre, et dix pieds d'élévation. Nul autre arbrisseau n'est plus propre à s'emparer d'une surface aussi mobile. Semé avec le pin, il le devance, il le protége en le couvrant de son feuillage, et ne l'abandonne que lorsque, devenu assez robuste, il peut se passer de son secours. Ces nouveaux bocages sont peuplés de petits oiseaux; des milliers d'insectes y bourdonnent de toutes parts : c'est la vie et le mouvement qui s'établissent avec allégresse sur un sol jusqu'ici méconnu par l'industrie privée, et négligé par l'intérêt général. Le génie de l'homme, qui partout ailleurs se signale si souvent par la destruction, annonce enfin dans ce lieu des vues bienfaisantes et conservatrices; il cherche à créer sur ce sable aride de nouveaux êtres et d'immenses ressources pour la société. Comment ne pas se plaire au milieu des plantations de Brémontier, et ne pas faire des vœux pour le succès de cette belle entreprise! Comme si l'on ne devoit rien désirer dans ce séjour privilégié, on y rencontre une cabane rustique. Elle est ombragée par les jeunes arbres; sa porte est couronnée par les pampres verts d'un pied

de vigne, qui semble végéter avec orgueil dans ce sol adoptif. Le bon Guillaume, habitant de la cabane, est le gardien du bocage. S'il ne le garantit pas toujours des atteintes sacriléges de l'indigence, ou de la turpitude inconsidérée, sa présence le préserve du moins de dommages plus grands, ou d'une ruine totale. Nous entrons sous le toit de chaume : tous les meubles, tous les ustensiles qu'il recèle, sont autant d'effets naufragés. La vue de ces effets, que de funestes catastrophes ont fait passer dans les mains de Guillaume, afflige l'âme, surtout quand on réfléchit qu'il n'est point d'habitation sur ces rivages inhospitaliers où l'on ne trouve ces monumens du malheur. Guillaume nous raconte les soins qu'il se donne dans l'exercice d'une surveillance continuelle qui, selon lui, n'est pas suffisamment récompensée. Il se plaint de vivre sans cesse isolé, quoiqu'il soit, ajoute-t-il, assez tranquille dans sa cabane, depuis que le club de la Teste n'existe plus. Hommes simples qui subsistez d'une manière si misérable au milieu des déserts, que pouvoit-on vous disputer sur vos sables? Etoit-ce les débris des naufrages que l'Océan vous apportoit? Et les autres naufrages, produits par les tempêtes que les brigands avoient excitées, ne pouvoient-ils pas suffire à leur rapacité?

Nous avançons, nous gravissons les dunes qui garantissent de l'ouest la demeure de Guillaume; et du haut de ces dunes, nous voyons l'immense Océan : une brise assez forte tourmente sa surface, et les vagues écumantes viennent se déployer à nos pieds sur une plage stérile qu'elles couvrent et découvrent alternativement. Quelque familiarisé qu'on soit avec un tel spectacle, il frappe toujours par une grandeur sans mesure, et l'on ne peut qu'être ravi d'admiration quand on le voit pour la première fois. Un homme, un de mes voisins, qui n'avoit jamais quitté ses foyers, m'accompagnoit dans ce voyage : son extase étoit complète; surpris de ne point voir la rive opposée, il disoit sans cesse avec une naïveté risible : *Qu'y a-t-il donc de l'autre côté?*

Devant nous, un peu sur la droite, à l'entrée du canal, se présentoit le cap Ferret entouré de brisans. La forêt d'Arcachon étoit sur la même ligne que nous, aussi à notre droite. Celle de la montagne, à notre gauche, étoit cachée par les dunes au pied desquelles gisoit la batterie de la Roquette avec ses magasins et ses signaux. Un peu plus en avant, vers l'entrée du canal, paroissoit le *Matoc*, dangereux écueil, célèbre par mille naufrages. Une côte aride et sauvage à perte de vue, au loin la

mer agitée, tel étoit le lieu de la scène, tel était l'aspect froid et sévère qu'il nous présentoit. L'illustre de Saussure a fait une remarque fort juste quand il a dit que la vue de la mer étoit triste au-delà d'un pays désert, et qu'elle paroissoit superbe lorsqu'elle terminoit une contrée riante et fertile (1). Elle prend ici le caractère sauvage de tout ce qui nous environne, et ses flots, en venant expirer sur le rivage, sont moins magnifiques que menaçans.

En continuant notre course sur les dunes, nous observâmes qu'elles s'avançoient dans les terres de deux manières également invariables: par l'effet du vent d'ouest, qui transporte le sable sur leur sommet, et le jette en avant de la chaîne, dont il prépare ainsi l'établissement sur un nouveau sol; par l'abaissement périodique et spontané du sommet des dunes, qui s'écoule en formant une prolongation dans la plaine, lorsque, par l'accumulation du sable, elles deviennent trop élevées relativement à leurs bases, et que, prenant un nouveau talus, elles acquièrent plus d'étendue. On peut considérer la progression des dunes et leur empiètement sur les terres comme à peu près continuels. En effet, s'il est des intervalles pendant lesquels le vent ne transporte

(1) Voyages dans les Alpes, § 1341.

pas sur leur sommet, ou au-devant de la chaîne, le sable qui fournit à leur accroissement, l'Océan, qui ne suspend jamais le mouvement de ses flots, refoule toujours, accumule sans cesse les inépuisables matériaux qui servent à l'augmentation de ces montagnes roulantes, et à l'entretien de leur mouvement progressif. La marche des dunes est évaluée par Brémontier à soixante-dix ou soixante-quinze pieds (onze toises trois pieds) dans le cours d'une année (1). Cette estimation, sujette à autant d'exceptions que le phénomène peut présenter d'anomalies, ne paroît pas s'éloigner beaucoup de la vérité. Je puis assurer que pendant douze jours de séjour à la Teste, ou dans les environs, nous avons vu et vérifié qu'une dune voisine de la forêt appelée *la Montagne*, avoit couvert un arbuste précédemment éloigné de dix pieds de sa base. Une observation isolée ne devant rien prouver en ce genre, je ne la cite point pour infirmer le calcul ci-dessus ; je la rapporte seulement pour montrer la vitesse avec laquelle les dunes envahissent le terrain dans certaines circonstances. On juge d'ailleurs les alternatives que cette effrayante progression offre heureusement quelquefois. On sent qu'elle est retardée si les pluies tassent et raffermis-

(1) Mémoires sur les Dunes, pag. 6.

sent la surface des sables, qu'elle devient rétrograde si les vents d'est viennent à régner pendant quelques jours sans interruption. C'est en balançant la somme des divers résultats opposés, et par une observation aussi constante qu'éclairée, que Brémontier établit, ainsi que je l'ai déjà dit, la marche réduite des dunes à soixante-dix ou soixante-quinze pieds par année. Qu'on réfléchisse maintenant que les dunes, depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à celle de la Garonne, occupent un espace de soixante lieues de côtes sur une à trois de largeur. Quelle perte immense ne doit-il pas résulter pour l'État de cet empiètement continuel! Vignobles, champs cultivés, étangs, forêts, maisons, villages, tout est successivement dévoré, tout est à son tour englouti. Sans parler de *Boios*, de *Novio-Magus*, et des autres villes ou ports de mer mentionnés par les anciens géographes, le port du Vieux-Soulac, où abordoient encore, il n'y a pas quatre siècles, les flottes ennemies, ne peut plus être désigné même par ses ruines; les grands bois de pins de Lacanau, le territoire de Lège, le bourg de l'ancienne commune de Mimisan, ont disparu presque de nos jours, et l'on est obligé d'enlever chaque matin les sables qui se sont accumulés pendant la nuit sur le hameau du Verdon, situé à la pointe

de Grave. Les habitans de la Teste voient pareillement arriver sur leur demeure l'énorme masse qui va l'ensevelir : ils peuvent désormais prévoir l'heure fatale où ils seront forcés de s'éloigner ; et suivant les calculs de Brémontier, Bordeaux, Bordeaux lui-même, dans dix-huit siècles, n'existeroit plus, si la marche de cette calamité n'est arrêtée ou suspendue. D'autres calculs très-curieux de Brémontier, et qu'on voit dans ses Mémoires, rendent probable que la première formation des dunes remonte à plus de quatre mille ans (1), et que la mer, depuis cette époque, s'est avancée de quarante mille toises. Quelle énorme quantité de quartz en masse n'a pas dû disparoître ! quelle effrayante décomposition de granit n'a pas dû s'effectuer, dans ce laps de temps, par des causes aussi constantes qu'actives ! Ce sable provenu de tant de silice pulvérisée, rejeté sur les bords de l'Océan, va servir à d'autres usages dans les grandes constructions de la nature ; il va se fixer dans de nouvelles agrégations qu'il faudra des milliers de siècles pour perfectionner, et des milliers de siècles pour détruire. Eh ! savons-nous combien de fois ce même sable a tourné dans ce cercle de transformations, de dissolutions, de modifications

(1) A quatre mille deux cent vingt-huit. Mémoire cité, pag. 25.

diverses! Nous n'oserions calculer cette éternelle rotation qui régit tous les êtres de l'univers et l'univers lui-même.

Cependant, si l'on ne peut entrer dans ces vastes considérations sans se sentir écrasé par elles ; si la grandeur, la permanence des causes qui changent sans cesse la face de la nature, nous accablent ; si leurs effets nous épouvantent, le génie, inspiré par l'amour de la patrie et de l'humanité, ose concevoir la possibilité d'arrêter ici les progrès de la destruction ; il fait plus ; si l'on en croit ses premiers essais, il l'effectue. J'ai vu, j'ai admiré les travaux de Brémontier. Quels que soient leurs succès, ils doivent lui mériter des couronnes civiques: Depuis 1788, le Gouvernement, sollicité par lui, s'est intéressé au projet de fixer les dunes. Les crises de la révolution firent négliger l'entreprise commencée ; mais Brémontier ne cessa jamais de réclamer des fonds publics pour la continuer. Avec ces fonds, toujours trop modiques, il a répandu, même dans les temps les plus difficiles, des graines de pin maritime sur la distance qui sépare la forêt d'Arcachon et celle de la Montagne, dans l'intention de les réunir un jour. Il a protégé ses semis par les moyens les plus simples et les moins dispendieux. D'abord de gros pieux soutenoient des fascines ou des claies opposées à la violence des

vents. En 1792, cette méthode fut abandonnée; on lui substitua des branchages croisés, retenus sur le sable par des crochets de bois. Les frais furent considérablement diminués, et les graines, les jeunes plantes mieux garanties. Déjà, par ces moyens, quatre mille journaux sont ensemencés; douze cents autres journaux sont couverts d'une végétation vigoureuse, et il ne reste plus que trois mille journaux stériles entre les deux forêts dont on veut opérer la réunion. Si ces plantations réussissent, si elles ne périssent point sous le sable, la Teste et les territoires voisins seront conservés, et la fortune publique singulièrement augmentée. En supposant ce premier succès, et celui de tous les plans de Brémontier, il en résulteroit les mêmes avantages sur une immense étendue de côtes, et l'existence d'une forêt de plus de trois cent mille arpens, dont on ne pourroit calculer les produits en résine, goudron, térébenthine, bois de construction et de charpente, couronneroit l'une des plus belles, des plus utiles entreprises dont on ait jamais conçu l'exécution.

En me livrant à tout ce que cette idée peut avoir de séduisant et de doux pour le cœur d'un citoyen, je ne puis m'empêcher d'avouer qu'il me reste des doutes non-seulement sur la possibilité d'arrêter la totalité des dunes, mais

même sur celle de les fixer dans quelques-unes de leurs parties, en sorte que, malgré tout le désir que j'aurois de me persuader cette possibilité, elle ne sauroit, à la rigueur, m'être démontrée que par l'expérience. La végétation des semis peut ne rien prouver en faveur du projet, lorsqu'on voit près de là une forêt toute entière qui s'ensevelit chaque jour dans les sables; et lorsqu'on touche de la main la cime des arbres de cette forêt. Ces arbres, qui avoient soixante ou quatre-vingts pieds de haut, paroissent maintenant à peine au-dessus du sol. Qui pourroit me garantir que ceux dont l'accroissement est aujourd'hui protégé par quelques abris, n'auront pas le même sort lorsque les vents dirigeront sur eux ce même sable qu'une lame de fond, bien reconnue des marins, ne cesse d'apporter à la côte? Le vent d'ouest le puisera toujours sur le bord de l'Océan, et le transportera sur les dunes : là, il s'entassera; là, repris par le vent, il s'étendra peu à peu sur de nouveaux terrains, ou bien les couvrira tout à coup, lorsque, accumulé sur les sommets, il s'écoulera selon la loi qui régit tous les fluides. Comment les travaux dont il s'agit, malgré leur apparente efficacité, pourront-ils donc s'opposer à l'envahissement successif des terres, si la cause de cet envahissement reste la même, et si les forêts les plus épaisses, les

plus élevées, ne peuvent lui opposer un obstacle capable de l'arrêter? Vraiment exécutés sur le sable, n'est-il point à craindre que ces travaux ne deviennent la proie du fléau dont ils devoient tarir la source? On ne peut donc prononcer affirmativement à cet égard qu'après la fixation définitive des dunes. Leur marche n'étant jusqu'ici retardée que par l'alternative des vents contraires, ou par d'autres circonstances dans lesquelles les dépressions, les enfoncemens des terrains envahis doivent tenir le premier rang, rien encore ne sauroit empêcher de voir dans ce phénomène un de ces grands effets de la nature, que toute l'intelligence et la puissance humaine ne peuvent combattre long-temps avec avantage, et dont il ne leur est pas donné de borner les progrès. S'il eût été possible de semer ou de planter le flanc des dunes qui regarde la mer, et qui forme ses rivages, c'eût été le seul, l'unique moyen d'y retenir le sable que le vent y puise sans cesse, et qu'il porte sur les sommets. Il eût été permis alors d'espérer un succès complet; mais ce moyen ne me paroît point praticable. De quel côté qu'on jette ici les yeux sur le bord de l'Océan, on n'aperçoit que l'aridité la plus désespérante, que la nudité la plus absolue. Le vent de mer, chargé de molécules salines, dévore les jeunes productions des plantes, et

les plantes elles-mêmes, partout où elles sont exposées à son haleine. A l'exception de quelques foibles *gramens*, de quelques plantes grasses, comme l'*arenaria peploïdes* qu'on retrouve en quelques endroits, derrière de petits abris dus à l'inégalité accidentelle et momentanée du sol, nul arbre, nul arbrisseau, nul arbuste, aucune herbe, ne végètent sur le versant maritime des dunes. Si les pins de la forêt d'Arcachon élèvent encore leurs cimes à la vue de la mer, et semblent, au premier coup d'œil, contredire cette observation, c'est qu'ils sont en seconde ligne, et que la côte du cap Ferret, qui s'étend de l'autre côté du canal parallèlement à celle de la forêt, garantit celle-ci des mortelles influences dont elle est elle-même la victime, ainsi que toutes les côtes immédiates de ces parages. D'ailleurs, les parties de cette forêt qui bordent le chenal sont visiblement endommagées autant par l'effet du vent d'ouest que par les flots de l'Océan, qui les minent sans cesse. Rien ne semble donc autoriser à croire qu'il soit possible d'établir des semis sur la déclivité occidentale ou maritime des dunes, et de diminuer jamais la source du sable que le vent y puise toujours. Qu'on se rappelle le petit arbre qui croît à l'abri d'un mur près le presbytère de la petite île de Penmarck, et que Cambri mentionne dans son

voyage au Finistère (1). Cet arbre croît jusqu'à la hauteur du mur; quand il y est parvenu, ni ses branches ni ses feuilles ne peuvent le dépasser; elles se dessèchent : on le coupe; il repousse, mais ne s'élève jamais au-dessus du terme fatal. La même cause produit ici le même effet, et cet effet est décisif; mais je dirai plus encore : lors même que les plantations auroient réussi au-delà de toutes les espérances; que le feuillage des pins empêcheroit les vents d'enlever les couches supérieures du sable pour les disséminer au loin; lors même que les racines des plantes qui croîtroient sur les dunes retiendroient ce même sable, et ne lui permettroient pas de couler pour envahir de nouveaux terrains; quand bien même la végétation, une fois établie sur les sommets, se montreroit partout d'une telle activité qu'elle ne pourroit être nulle part dominée par les sables, l'Océan n'est-il pas là avec ses flots, auxquels un développement de dix-huit cents lieues d'étendue donne un poids irrésistible? N'attaquera-t-il pas les dunes? ne les sapera-t-il pas malgré leurs belles plantations? et de leurs débris ne formera-t-il pas de nouvelles dunes qui le précéderont toujours? On a pu se faire illusion à cet égard, mais je

(1) Tome II, pag. 252.

n'en suis pas moins persuadé que l'Océan agit immédiatement sur les côtes, et qu'elles succombent partout à ses assauts redoublés. Comment ne le croirois-je pas ? la preuve complète de ce fait m'est acquise. Je l'ai vue dans les souches des arbres qui formoient jadis une forêt dont l'emplacement se trouve aujourd'hui sur la plage qui sépare la forêt d'Arcachon de la batterie de la Roquette. Ces souches, ces racines à demi-décomposées, pénétrées par le sable qui les a durcies en se fixant dans leur intérieur, découvrent à marée basse, et forment maintenant pour les petites embarcations des espèces d'écueils remarquables par leur noirceur sur une plage d'une blancheur éblouissante. Or, si ces arbres et les dunes où ils croissoient ont été la proie de l'Océan, les dunes et les arbres d'aujourd'hui n'auront-ils pas le même sort ? Tout concourt à le rendre probable. La grosseur de ces arbres, qui devoient avoir végété long-temps sur les dunes, indique encore un fait qui, à la vérité, m'étoit déjà démontré ; c'est que la fureur des flots ne s'exerce pas simultanément sur l'entière étendue de la côte ; que quelques-unes de ses parties sont plus ou moins épargnées pendant un laps de temps plus ou moins long ; et enfin qu'il est de ces parties qu'on peut regarder comme stationnaires. Tout nous engage donc

à suspendre notre jugement sur l'avantage ou l'inefficacité de la plantation des dunes. Se hâter d'attribuer l'inertie de quelques-unes de leurs parties à l'influence de la végétation, me sembleroit une conséquence hasardée. Après avoir vu les restes de la forêt submergée, il est difficile, en effet, de ne pas envisager comme très-précaire l'état des dunes sur lesquelles on compte le plus; de ne pas craindre qu'attaquées à leur tour par la mer, elles ne tombent à leur tour avec les plantations dont elles sont couvertes, et qui ne pourront retarder d'une minute le temps marqué pour leur inévitable destruction. Cependant, l'opinion de Brémontier, soutenue du succès des premières plantations, et la part active qu'a prise le Gouvernement dans ces travaux, doivent mettre un grand poids dans la balance, et nous empêcher de prononcer définitivement sur cette importante question. Une observation précipitée ne peut la décider ; elle ne doit être jugée que par les résultats d'une expérience consommée ; mais en faisant, je le répète, le sacrifice de mon opinion, il faut que j'aie néanmoins une extrême confiance en Brémontier, pour ne point envisager ici le déplacement des dunes, et l'invasion de l'Océan dans les Landes, comme un de ces grands effets de la nature auxquels il est impossible

de résister. Sans cette confiance, j'avoue enfin que j'aurois beaucoup de peine à me persuader que ces Landes, visiblement abandonnées par la mer depuis une époque assez récente pour le naturaliste, ne soient condamnées à repasser peu à peu sous l'empire des eaux, et que leurs habitans ne soient forcés tôt ou tard à chercher plus loin et plus haut de nouveaux domiciles (1).

C'est ainsi qu'au milieu des dunes nous discourions sur leur origine, leur étendue, leur durée, et sur le projet de les fixer. Descendus sur le rivage découvert par la marée qui baissoit, nous n'y vîmes que quelques *fucus*, les plus communs seulement, tels que le *vesiculosus*, le *silicosus*, le *feniculaceus*, le *saccharinus*, le *loreus*, et les nombreuses variétés

(1) Ces observations sur les dunes ayant été publiées dans les Annales de l'Agriculture française, t. XXXVII, p. 332, MM. les sénateurs comtes Depère et Journu, ainsi que feu Brémontier, inspecteur général des ponts et chaussées, prirent la peine d'y répondre pour les réfuter, dans le même journal, t. XXXVII et XXXIX. L'auteur n'a point répliqué. (*N. d. l'A.*)

Nous publierons dans les Annales l'extrait de plusieurs opuscules de M. *Biorn*, Danois, inspecteur général des dunes en Prusse, et dont les honorables travaux tendent à confirmer l'opinion de MM. Brémontier, Depère et Journu. (*N. d. R.*)

du *polymorphus* (1), plus ou moins chargées de flustres, de serpules et de cellulaires. La plage étoit couverte des masses gélatineuses du *medusa aurita*, parmi lesquelles on voyoit plusieurs *laplysia depilans*, dont la figure informe présente l'ébauche des traits que la nature a travaillés avec plus de soin dans les limaces. L'examen de ces productions marines, les seules que la marée avoit délaissées, ne pouvant nous occuper long-temps, nous ne tardâmes point à nous embarquer sur une grande chaloupe appartenant à M. Meynier de la Teste, qu'il gouvernoit lui-même, et qui, dans moins d'une heure, nous porta sur le *Matoc*. Pendant la petite navigation, nous fûmes constamment environnés de pinasses montées par des pêcheurs, qui préparoient, jetoient, ou retiroient leurs filets. Ces pinasses sont d'une construction singulière : elles ont le fond plat, sont très-longues et fort étroites; leur proue est de plus si excessivement relevée, qu'elle offre plus d'un quart de cercle dans son entier développement. Des barques à peu près semblables sont en usage dans les îles et sur les côtes orientales de l'Écosse. Quoique, au premier coup d'œil les embarcations de ce genre

(1) *Lamouroux*, Diss. sur plusieurs espèces de *fucus* peu connues, etc., à Paris, chez Treuttel et Würtz, premier fascicule.

paroissent peu sûres, elles affrontent cependant la haute mer, coupent avec une extrême légèreté les vagues médiocres, et s'élèvent rapidement au-dessus des plus hautes et des plus courroucées. Arrivés sur le *Matoc*, où les pêcheurs construisent quelquefois de petites cabanes, le vaisseau naufragé la veille réclama notre premier intérêt. Qui reconnoîtroit ici ce vaisseau à peine échappé des chantiers, et monté par une jeunesse agile autant que courageuse ; qui le reconnoîtroit après l'avoir vu, ses pavillons déployés, maîtriser le vent dans ses voiles, faire écumer l'Océan sous les coups redoublés de sa proue, et laisser au loin derrière lui un sillage majestueux ; il sembloit alors défier les écueils et mépriser les tempêtes ; qui le reconnoîtroit maintenant ? ses mâts abattus, ses ponts enfoncés, son bordage emporté, ses membres fracassés : qui le reconnoîtroit immobile sur le sable ? Il a perdu et ses agrès et les couleurs éclatantes qui distinguent la nation française, et le tonnerre qui la fait respecter sur les mers. Ce vaisseau n'est plus qu'un vaste cénotaphe ; il ne rappelle plus que de tristes souvenirs, et nous cherchons en vain dans ses flancs entr'ouverts la moindre trace de ceux qui depuis si peu de temps y terminèrent leur destinée.

Mais détournant les yeux, nous parcourûmes

le Matoc, qui n'offre que trop souvent un pareil spectacle : la marée basse le découvroit en entier. Nous ne vîmes sur cet amas de sable que des *fucus*, quelques cames communes, et, ce qui nous parut extraordinaire, un grand nombre d'individus du *cimex oleraceus*. Comment le *Matoc*, presque submergé chaque jour à deux différentes reprises, qui l'est totalement pendant les équinoxes et par les fréquentes tempêtes qui viennent de l'ouest, pouvoit-il nous offrir ces insectes?

Nous profitâmes de la marée, qui commençoit à monter, pour quitter cet écueil et pour aller visiter l'îlet d'Arcachon, où nous devions achever la journée. Le trajet n'étoit ni long ni dangereux, et cependant il eut ses aventures. Nous étions à peine par le travers de la cabane de Guillaume, que la barre de notre gouvernail se rompit, et que la mer, très-agitée, incommoda grièvement l'un de nos camarades. Après un petit moment de trouble, le gouvernail fut réparé; mais les souffrances de notre malade augmentèrent à tel point qu'il fut question de le déposer sur le rivage. La forme de notre embarcation ne pouvant nous permettre d'aborder, nous concevions déjà quelque inquiétude à cet égard, lorsque nous vîmes heureusement une pinasse sortir de la baie. L'ayant sur-le-champ invitée de s'approcher, nous parvînmes,

malgré le mouvement des flots, à y descendre le malade, que toute sensation avoit abandonné : son état réclamoit des secours ; je me jetai après lui dans la pinasse, et la chaloupe s'étant à l'instant séparée de nous, continua sa route. Alors commença pour moi une scène d'un autre genre. Six enfans ramoient avec allégresse dans la frêle pinasse : leur père tenoit le gouvernail ; ils affrontoient gaiement les vagues les plus menaçantes, les traversoient, les gravissoient, se précipitoient en se jouant dans leurs vastes intervalles : c'étoit déjà l'air de l'habitude familiarisée avec le danger. Lorsque de trop fortes vagues se présentoient, ils élevoient simultanément leurs rames en regardant le vieux pilote, et se sourioient mutuellement. Jamais l'enfance ne me sembla plus intéressante. Je ne perdis aucun mot, aucun geste de ces courageux petits tritons, qui nous faisoient voguer ainsi sur un élément si perfide et si furieux avec cet air folâtre, cet air dégagé de soucis qui caractérise leur âge. Cependant nous approchons ; la plage est là. Nos marins suspendent leur course : ils attendent une vague qui puisse les porter au but ; elle arrive haute et fière, couronnée d'écume, nous saisit, nous entraîne, se déroule en grondant, et dans son retour subit nous laisse à trente pas sur le rivage. Il n'est pas d'expression qui puisse rendre

la sensation que j'éprouvai dans cet instant; elle tenoit du délire. L'audace, l'adresse, la gaieté de notre jeune équipage, m'enchantoient, et l'heureux débarquement me paroissoit un rêve. Aimables et courageux enfans, puissiez-vous ne jamais succomber aux dangers que vous êtes de si bonne heure accoutumés à braver, et que vous me semblez destinés à ne jamais connoître! À peine le malade fut-il débarqué, et nos adieux prononcés, que la pinasse, reprise par les flots, voguoit loin de la côte.

De toutes les excursions que nous fîmes au voisinage de la Teste, celle de l'étang de Cazeaux ne fut ni la moins agréable, ni la moins féconde en observations. Cet étang, qu'on pourroit qualifier de petit lac, est situé à l'orient du bourg, dont il est distant de deux ou trois lieues. Nous nous y rendîmes par des landes qu'on a voulu récemment mettre en culture, mais qui sont déjà revenues à leur primitive stérilité. Des habitations préparées pour les agriculteurs se voient encore sur le bord de l'étang. Maintenant occupées par quelques indigentes familles, ces maisons présentent les seules traces d'une entreprise utile, qui, comme tant d'autres du même genre, n'a point réussi. Pourquoi donc de pareils exemples se renouvellent-ils si souvent sous nos

yeux ? C'est qu'on ne consulte pas assez la nature du sol, et tous les accessoires qui doivent déterminer son véritable rapport ; c'est qu'on veut trop souvent produire du blé là où il faudroit établir des prairies ; enfin, osons-le dire, c'est qu'un luxe prématuré ruine presque toujours chez nous ces sortes de spéculations. On y débute en général par ce qui devroit être la suite du succès le plus complet : on se hâte d'élever des édifices ; on dépense de grands capitaux en objets de pure représentation, et l'on se prive souvent des moyens de travail, avant d'avoir mis la main à l'ouvrage. C'est, au reste, une manie nationale, qui tient peut-être plus au goût des arts, à l'affluence de nos idées, à l'activité de notre génie, qu'au défaut, tant reproché, de prévoyance et de calcul. Ne voit-on pas chaque jour de très-habiles négocians, qui connoissent et savent redouter les chances de la fortune, anticiper néanmoins sur l'avenir, et, comme les cultivateurs à grandes prétentions, se livrer, avec luxe, avec ostentation, à de hasardeuses expériences? Dominés par les mêmes penchans, ils élèvent d'abord de vastes magasins, de somptueux ateliers, qu'ils mettent de la recherche, de la magnificence à décorer, quoiqu'ils entendent, en général, assez peu l'art de construire avec économie. Si des fonds nécessaires en agriculture s'emploient

ainsi sans utilité, combien de manufactures n'atteignent jamais leur perfection ! Créées avec éclat, elles tombent souvent avec plus d'éclat encore, avant d'avoir été mises dans une complète activité. D'ailleurs, est-il rien de plus précaire que la prospérité d'une manufacture ? Une guerre maritime générale vient interdire l'importation des matières premières, ou empêcher l'exportation des matières fabriquées. Les négocians voient déchoir les objets de leurs spéculations, soit par l'effet de quelque événement inattendu, soit par l'impérieux caprice des modes : que deviennent alors leurs vastes édifices ? Mal appropriés à tout autre usage qu'à celui pour lequel ils avoient été construits, ils sont abandonnés, se dégradent, et n'offrent bientôt que des ruines. Les Suisses, les Allemands, surtout les Anglais, nous donnent, à cet égard, d'autres exemples : aucun luxe extérieur, nulle prétention à l'architecture, ne distinguent chez eux un atelier récemment établi; des maisons de bois, de véritables cabanes, sont les édifices modestes, mais remplis d'ouvriers, dans lesquels s'exercent tous les procédés de leur industrie. Ils y font souvent fabriquer pour des sommes triples et quadruples de celles que nos Français font valoir dans leurs bâtimens magnifiques et déserts.

Quoi qu'il en soit de cette digression, où

m'a conduit insensiblement la misère des habitans de Cazeaux, ces pauvres gens n'ont pas même la propriété indivise de la forêt dite de *la Montagne*, qui touche à leur domicile, et dont la commune de la Teste jouit exclusivement. Un tel état d'indigence, et l'air malsain qu'on respire dans ce canton, s'opposent aux progrès de la population, et la restreignent dans des bornes très-circonscrites. Cinq maisons au quartier de l'Estollerie, sept autres dispersées, et quelques cabanes, suffisent au nombre de ses habitans, qui ne sauroit augmenter sans le secours de l'agriculture. Ils vivent à peine aujourd'hui du produit de leurs étiques troupeaux ; cependant, d'après l'ancienne dénomination de ce territoire, dans les vieux manuscrits où il porte le nom de *Casalibus*, pluriel de *Casale* (qui, de la basse latinité, a passé dans notre idiome vulgaire), on ne peut douter qu'il ne fût autrefois bien cultivé, et par conséquent bien peuplé. La cause de la dépopulation et de la stérilité actuelle de Cazeaux paroît, au reste, se présenter naturellement dans l'empiétement des sables, et dans l'invasion de l'étang, qui, toujours resserré du côté de la mer, avance à son tour dans les terres. Cette hypothèse acquiert même une nouvelle probabilité de la tradition qui s'est conservée chez les habitans. Selon

cette tradition, leur église a jadis été couverte par les eaux de l'étang, et le service paroissial fut alors transféré dans l'église actuelle. Cette église, qui dépendoit, avant la révolution, du prieuré de Bardanai, réuni au collége de la Madelaine de Bordeaux, existe à l'ouest du hameau sur une éminence. Avant de la visiter, nous passâmes sur le bord du marais qui se prolonge au bas de la forêt. Le *menyanthes trifoliata*, et d'autres belles plantes palustres, le recommandent aux botanistes, qui trouveront aussi dans l'étang la *lobelia dortmanna* et le *sparganium natans*, que Bori a dérobés depuis à ses eaux tranquilles. Bâtie au milieu d'un ancien cimetière, l'église domine l'étang; elle est environnée de pins dont les gigantesques dimensions attestent le grand âge. Le vent, qui frémit dans leurs cimes, trouble seul le silence qui règne dans ce lieu désert, où tout respire le recueillement et l'oubli du monde. En face, c'est l'étang immobile qui réfléchit le ciel; à droite, les tristes dunes; à gauche, une vaste solitude; sous nos pieds, les cendres des morts; derrière nous, la forêt sombre et la petite église. Elle ajoutoit à cet aspect un air mélancolique à l'influence duquel on ne pouvoit échapper. Ses portes étoient ouvertes; nous entrâmes avec un saisissement

qui tenoit du respect : il étoit justifié ; nous y vîmes

Les degrés de l'autel usés par la prière.

Cet autel, une chaire, les fonts baptismaux, un pauvre *ex-voto* qui pendoit sur la muraille, tout nous sembloit vénérable et sacré dans ce temple solitaire ; tout nous y retraçoit l'exercice d'un culte d'autant plus auguste, qu'il est plus simple ; tout nous y rappeloit le touchant spectacle d'un peuple que la religion console, et qui d'une foi naïve offre ses vœux à l'Eternel. Non, jamais les marbres précieux, les beaux tableaux, les mille flambeaux, les autels resplendissans de nos basiliques ne m'ont fait éprouver ce sentiment religieux dont j'ai toujours été pénétré dans l'église indigente, isolée, sur le bord des mers ou des forêts. Non, jamais les pontifes, le clergé nombreux de nos temples, la savante musique dont résonne leur enceinte, les chefs-d'œuvre d'éloquence prononcés dans leurs chaires dorées, n'ont fait naître en mon cœur cette émotion profonde dont je ne puis me défendre lorsqu'un pasteur vénérable est entouré de son peuple attentif ; que, sans art, il l'entretient des vérités de la morale éternelle ; qu'il chante avec lui les louanges du Très-Haut sous un modeste

lambris ; ou mieux encore, lorsque les cantiques sacrés frappent immédiatement la voûte des cieux, et sont répétés par l'écho des campagnes.

Ces réflexions, et toutes celles que l'église et le cimetière de Cazeaux devoient naturellement suggérer, nous accompagnèrent quelque temps sur le bord du lac. C'étoit partout un morne silence, des eaux monotones, des rivages désolés. Nous fûmes chercher un tableau plus varié dans la forêt qui couvre l'église, et qui fut, dit-on, plantée par un captal de Buch. L'histoire, qui n'a pas manqué de nous transmettre avec détail les déprédations, les brigandages exercés par les seigneurs de ce nom, a dédaigné de consacrer une ligne au souvenir de cet ami des hommes ; cependant, seul peut-être entre ces fiers captaux, il eut des droits à la reconnoissance publique : dans tous les temps l'ingratitude fut le salaire le plus assuré d'un bienfait.

En traversant cette forêt, je me rappelai plusieurs fois les bois de *Glen-lui*, que Cordiner a si poétiquement décrits dans son Voyage d'Ecosse. Jamais, du moins en Europe, de plus beaux arbres ne s'offrirent à mes regards. Dès l'entrée, quelques-uns de ces arbres magnifiques, situés sur une éminence, attirent et fixent l'attention ; ils semblent régner majes-

tueusement sur ceux qui les environnent à une distance respectueuse. Non loin de là, d'autres arbres paroissent avoir succombé sous les coups de la tempête, ou sous le poids des siècles. Leurs racines ont soulevé le sol, ont produit des monticules irréguliers qui, chargés de mousses et d'arbrisseaux, ont l'air d'antiques ruines, et donnent un caractère romantique à cette partie de la forêt. De vieux pins qui bravent encore les orages, long-temps taillés pour l'extraction de leur séve, ont acquis une grosseur démesurée, ont pris les formes les plus bizarres. On en voit donc les larges cannelures, où les moulures longitudinales, pratiquées par les résiniers, rappellent les piliers élancés de nos cathédrales gothiques. Plus singuliers encore, d'autres pins, déjà décomposés à l'intérieur, se sont ouverts dans plusieurs points de leur circonférence. Les forestiers ont profité de ces excavations ; ils ont employé le fer et le feu pour les convertir en espèces de cabanes qui leur offrent un abri contre l'intempérie des saisons, tandis que ces pins ne laissent pas de végéter avec force et de présenter une belle verdure. Quelle immense quantité de bois propre aux grandes constructions ne gît pas ici sous le sable ! Combien d'arbres de tout âge, de toute espèce, sont tombés dans des précipices d'où leur extraction et leur transport

exigeroient des sommes au-dessus de leur valeur ! Combien plus encore sont empilés au bas de la montagne, dans le marais qui se prolonge jusqu'auprès de la Teste ! En quelques endroits leurs branches, leurs tiges vermoulues, leurs feuilles, leurs fruits, couvrent la surface de ce marais, qui s'élève sans cesse et s'étend vers la plaine. De grands espaces sont occupés par des terrains tourbeux et mobiles, où croissent de hautes fougères, et par des *fourrés* où le seul sanglier peut pénétrer à l'aide de la forme conique de son corps, et de la force d'impulsion dont il est doué par la nature. En général, la partie basse de la forêt offre tant de ronces et d'arbrisseaux dans l'intervalle des grands arbres ; elle est si noyée, si remplie de décompositions végétales ; elle exhale tant de miasmes putrides, qu'il est souvent difficile et toujours dangereux de s'y engager. Pour abréger la route, on se dirige sur le flanc de la montagne, par un chemin sinueux plus praticable, mais plus long, qui conduit sur les dunes. Ce chemin, à la verité, se divise et se subdivise en petits sentiers, qui vont se perdre à chaque pas dans l'épaisseur de la forêt ; il est aussi parfois si couvert d'arbres qu'on ne peut s'y tenir à cheval ; il est souvent si complètement inondé qu'on ne peut y passer qu'à la nage. Mais, quels que soient les désagrémens

et les hasards de ces fatigans labyrinthes, ils présentent des sites si pittoresques, si nouveaux, qu'on ne calcule, en les parcourant, ni les dangers ni la fatigue. Avec quel intérêt ne rencontre-t-on pas, dans cette sauvage forêt, ou l'habitation du résinier, ou des fourneaux allumés pour la fonte du goudron, ou les ateliers du charbonnier qui répandent au loin une épaisse fumée ! Les moindres accidens y produisent des tableaux précieux pour l'amateur des arts, et dignes des méditations du philosophe : c'est ici le tronc colossal d'un grand arbre depuis long-temps desséché, qui, toujours debout avec ses énormes rameaux, semble défier encore et la fureur des hivers et les ouragans caniculaires; là, des branches frappées de la foudre, étendues sur le sable, se réduisent lentement en poussière, tandis que la tige en reproduit de nouvelles dans les airs; à chaque pas les lichens, les mousses, le genêt, la verte fougère, trouvent dans la décomposition spontanée un sol qui leur est approprié, et mettent ainsi sous les yeux les deux extrémités de la vie qui se joignent et se confondent; à chaque instant la décrépitude, à son dernier terme, fournit aux productions de la jeunesse, et la nature morte se régénère sous des formes nouvelles. On voit partout chaque tronc d'arbre renversé se couvrir d'une verdure qui ne

lui appartient pas, et de fleurs qui lui sont étrangères.

Nous trouvâmes à la Teste mon compatriote Bori de Saint-Vincent, venu depuis quelques jours de Bordeaux pour se réunir à nous. Une in disposition passagère l'avoit forcé de consacrer au repos le temps qui s'étoit écoulé depuis son arrivée. Maintenant rétabli, il nous attendoit pour faire une excursion à la batterie de la Roquette, située, comme je l'ai dit, sur la côte à l'entrée du bassin d'Arcachon, et vis-à-le cap Ferret. Passionné pour la botanique, doué d'une grande sagacité, de ce tact prompt et sûr qui caractérise le naturaliste, et de mille qualités aimables, Bori nous devint extrêmement utile; il fut l'âme de la société, et il en fit le charme pendant le reste du voyage. Dévoré de la soif des découvertes lointaines, Bori s'est arraché depuis à toutes les douceurs de la vie domestique, dans les premiers mois d'un heureux mariage; il a vogué sur des mers éloignées, il a décrit les régions volcaniques des îles de France et de Bourbon, et fait connoître beaucoup de leurs productions naturelles encore ignorées. Affrontant tous les dangers, bravant tous les climats, s'élevant à toutes sortes de méditations, il a touché le rivage mortel de Madagascar, parcouru les Canaries, donné de nouveaux détails sur leur archipel,

et tracé la carte conjecturale de l'antique Atlantide. A peine revenu de cette course savante, il en a publié les résultats, et, saisissant toutes les occasions de témoigner son zèle, il a repris la carrière des armes, il a volé à de nouveaux succès. Puisse-t-il revenir bientôt, avec la paix, recevoir dans sa patrie les félicitations de ses amis et les embrassemens de sa jeune épouse!

Dès le matin, la barque de M. Meynier, qui devoit nous porter à la Roquette, étant préparée pour nous recevoir, nous partîmes, secondés d'un vent favorable, à la descente de la marée. Une heure après, nous étions sous la forêt d'Arcachon, qui couronne majestueusement la pointe qu'il faut doubler pour entrer dans le goulet. Cette forêt projetoit son ombre sur les bords de la baie, dont les eaux réfléchissoient au loin les rayons du soleil levant. Partout s'offroient à nous des tableaux variés et des points de vue pittoresques. Nous passâmes bientôt sur l'espace où l'ancienne chapelle d'Arcachon est submergée, à peu près vis-à-vis la grande percée qu'on a pratiquée dans la forêt, et qui conduit de la côte à la nouvelle chapelle. Toujours favorisés par le vent et la marée, nous ne tardâmes point à voir sur la droite le cap Ferret, dont les brisans annoncent le dangereux voisinage. Ce cap nous

présente-t-il, comme plusieurs savans l'ont pensé, les restes du promontoire de *Curian*, mentionné par Ptolomée? Il est certain que si cette langue de sable, qui se prolonge parallèlement à la côte, porte le nom de *cap* qu'elle ne mérite guère, on peut présumer qu'elle l'a mérité jadis, et qu'il lui a été conservé par l'usage. Où fut donc situé ce promontoire qu'on dit avoir existé entre l'embouchure de l'Adour et celle de la Garonne? Vinet l'a placé au rocher qui sert de baie à la tour de Cordouan; mais son opinion ne peut être suivie. Marca, Briet, d'Anville, croient qu'il existoit vers le bassin d'Arcachon. Beaurein se range à leur avis; et il n'est, en effet, sur toute l'étendue de la côte, aucun autre emplacement qui puisse mieux indiquer la place de l'ancien promontoire. Il est donc à présumer que nous avons sous les yeux le seul reste d'une terre jadis très-étendue vers l'ouest, que les flots de l'Océan ont détruite, dont ils poursuivent avec fureur les débris, et dont ils auront bientôt effacé jusqu'à la dernière trace. Le Matoc, qui paroît devant nous, diminue chaque jour, et va subir le même sort. En 1762, cet amas de sable, sans doute alors bien plus important, bien plus étendu qu'aujourd'hui, fut concédé à une femme titrée de la cour de Louis XV; voulant user de tous ses droits, elle prétendit

avoir celui d'interdire aux pêcheurs la faculté de débarquer dans son île, et d'y faire sécher leurs filets. Cinq misérables qui ramassoient des moules sur le rivage, furent arrêtés par son ordre, et rigoureusement incarcérés ; cependant, sur des réclamations qui parvinrent au conseil d'Etat, la dame fut condamnée, et les pauvres pêcheurs étendirent leurs filets, comme à l'ordinaire, sur le Matoc. Bientôt après la comtesse se dégoûta de sa propriété maritime, et l'abandonna. Les matelots ne tardèrent pas à en faire autant : ils transportèrent leurs cabanes sur le cap Ferret, qui résiste mieux aux attaques de l'Océan. Le Matoc n'est plus à présent qu'un dangereux écueil, où quelques *fucus* à la rigueur peuvent végéter, où quelques vers testacés peuvent reposer un instant leurs frêles coquilles.

En discourant ainsi sur ce que fut le cap Ferret, et sur ce qu'est actuellement le Matoc, la barque toucha le rivage. Nous voilà débarqués près de l'ancienne batterie de la Roquette, située sur le *Pila*. Ce mot viendroit-il de *Pylos*, qui, en grec, signifie porte? On peut être tenté de le croire, en réfléchissant que cette partie de la côte est à l'entrée du canal, ou du goulet, qui conduit au bassin d'Arcachon. Quoi qu'il en soit, la batterie construite en bois est maintenant hors de service. Trois

ou quatre pièces de campagne, qu'on peut transporter avec leurs affûts sur les points voisins, remplacent cette batterie, qui n'est plus là que pour la représentation. Quelques magasins, quelques mâts élevés pour les signaux, une baraque en planches pour loger le détachement d'artillerie des gardes-côtes, forment seuls un petit hameau où s'arrêtent les yeux sur cette plage ingrate et déserte. La haute dune sur le revers de laquelle est située la forêt de la montagne, s'élève au nord; au sud, on voit les deux *passes*, le Matoc et le cap Ferret qui se prolonge en face; au-dessus de lui se continue l'immense horizon de l'Océan. On se doute bien que nos remarques seront succinctes à l'égard d'un local aussi stérile. Pour y continuer notre histoire, deux mots à peu près suffiront. Nous occupâmes, à l'extrémité de la baraque, le réduit nommé *la chambre de l'officier*, où nous passâmes la nuit, ayant le plancher pour lit, et nos manteaux pour couvertures. Le lendemain, étant allé de bonne heure herboriser avec Bori dans le *Pila*, nous n'y trouvâmes que le violier sinué et la gentiane filiforme, avec un très-petit orpin que nous ne pûmes rapporter à son espèce. Bientôt un grain assez violent, dont aucun abri ne pouvoit nous garantir, et que nous reçûmes complètement, nous força de revenir à la batterie.

Comme on y avoit décidé, pendant notre absence, de mettre à la voile pour la forêt d'Arcachon, tout projet d'herborisation fut ajourné. Nous bûmes du lait excellent, que les pâturages voisins rendent sucré d'une manière remarquable. M. Meynier, capitaine d'artillerie des gardes-côtes, fit tirer une volée à ricochet de ses pièces de campagne, qui portèrent jusqu'au cap Ferret ; et nous partîmes.

La mer étoit houleuse, mais le vent favorable. On fut bientôt par le travers de la forêt où nous voulions débarquer, et que nous devions traverser pour nous rendre à la Teste. Cette forêt, composée presque partout de hauts pins, comme celle de la *Montagne*, est bien moins étendue, et n'offre pas comme elle ces halliers touffus, ces fourrés impénétrables, ces fondrières dangereuses, où les sangliers et les loups pratiquent en sûreté leur bauge et leur tanière. Les arbres s'élèvent ici sur le sable au milieu des arbousiers, dont le feuillage est agréable et le fruit d'un rouge éclatant. Une grande route traverse la forêt en ligne droite, et, du bord de la mer, aboutit à la chapelle. A peu de distance de cette route, et vers son extrémité supérieure, nous observâmes des encaissemens formés avec des planches mal jointes pour obtenir la térébenthine. Le galipot, ou le suc résineux des pins, déposé dans ces

espèces d'auges, se liquéfie à l'ardeur du soleil : il s'écoule; des dalles le reçoivent et le conduisent dans des futailles qui sont expédiées à Bordeaux. Cette méthode vaut mieux que celle usitée dans notre département, où, pour se procurer la même substance, on a recours à la chaleur du feu, plus dispendieuse et moins égale. La première de ces térébenthines se nomme *de soleil,* et la seconde *de chaudière ;* l'une et l'autre sont inférieures à celles des sapins et des mélèses qui s'obtiennent par la térébration, et qu'elles remplacent cependant pour quelques usages. L'odeur, la saveur, la transparence, distinguent, au surplus, ces deux térébenthines de la troisième, dont la limpidité est toujours plus parfaite, et qui se conserve plus long-temps. C'est ici le lieu de dire un mot en passant des diverses substances qu'on retire de la séve des pins. Il est étonnant qu'on soit en général si peu instruit à cet égard dans nos contrées, qui touchent au pays peut-être le plus riche de l'Europe en ce genre de productions.

Les pins des environs de la Teste, je l'ai déjà dit, sont beaucoup mieux taillés que les nôtres pour en obtenir la résine et pour prolonger leur durée. Ceux du Marensin, petit pays situé dans le département des Landes, sont encore mieux traités pour ce double objet.

C'est là, surtout, qu'il faut aller s'instruire à fond de tout ce qui concerne la culture des pins, et des méthodes usitées pour tirer le meilleur parti possible de ces arbres précieux. Il nous suffira de donner un aperçu des moyens de se procurer la résine, le brai, le goudron, et les autres substances analogues qui réclament notre intérêt, à raison de leur utilité journalière.

Le pin maritime, tout le monde le sait, est un très-bel arbre qui végète avec vigueur dans les terrains sablonneux, et dans les sables même qui ont beaucoup de fond. Lorsque cet arbre a pris trois, quatre ou cinq pieds de circonférence, on pratique au bas de la tige, avec une espèce d'herminette (outil de charpentier et de tonnelier), une entaille d'environ trois pouces de large, un peu plus longue, et d'un pouce de profondeur. Au-dessous de cette entaille, on creuse dans la terre une fosse où s'écoule le suc résineux, nommé *galipot*, qui s'échappe de la plaie. Cette plaie, faite vers le milieu du printemps, doit être renouvelée plusieurs fois dans le cours de l'été, et prolongée en remontant le long de la tige pendant les années suivantes. Pour s'acquitter de ce travail, des hommes, nommés *résiniers* (on les connoît déjà), parcourent sans cesse les bois de pins en rapport,

munis d'une petite hache et d'une perche qui, à l'aide d'entailles transversales, leur sert à s'élever sur les tiges. Ces hommes, ordinairement fort agiles, une jambe à peine appuyée sur la perche, se soutiennent quelquefois très-haut; en serrant l'arbre avec l'autre jambe et un de leurs bras, ils taillent le pin avec adresse et légèreté. L'adresse est nécessaire pour se soutenir dans une situation aussi gênante; la légèreté ne l'est pas moins, puisqu'il ne faut enlever à chaque fois que des copeaux très-minces. Le suc qui découle dans le réservoir, avec celui qui reste adhérent à l'écorce sous la forme d'une croûte blanchâtre, et qu'on détache en le raclant, portent le nom de *bartas*. Cuits dans des chaudières à bord renversé, et montées sur des fourneaux de brique, il en résulte le brai sec du commerce, qu'on purifie en le faisant passer à travers une couche de paille établie sur des branches en guise de châssis.

Le brai sec, tandis qu'il est bouillant, sert à former de la résine. A cet effet, il doit s'écouler, par une gouttière pratiquée au bord de la chaudière, dans une auge de bois remplie d'eau. On verse de temps en temps un peu de cette eau dans la chaudière : la matière se gonfle, une partie coule sans cesse dans l'auge, et sans cesse est reversée dans la chaudière.

Ce transvasement successif et soutenu brasse et combine parfaitement à la longue l'eau et le brai, qui, ainsi mêlés sur un feu égal, prennent une couleur jaune brillant, et deviennent enfin de la résine. Passée ensuite au filtre grossier, décrit ci-dessus, on la moule dans des creux circulaires formés dans le sable, à l'aide d'une branche d'arbre fourchue qui sert de compas, et on la livre au commerce.

La paille à travers laquelle a passé la résine, ainsi que tous les copeaux, les feuilles et les branches imbus de cette substance pendant l'opération, sont recueillis avec soin. On en pourroit faire du noir de fumée, mais on les réserve ordinairement pour les mettre dans les fours à goudron, ou pour en former, par la combustion, une matière qu'on nomme improprement *poix noire*, et qui s'emploie à divers usages.

Le goudron, chacun le sait, est une substance dont la marine ne sauroit se passer. On doit l'envisager comme le produit de la séve du pin, combinée avec la résine et avec les matières fuligineuses qui se forment pendant leur combustion. Le goudron se compose en réduisant le bois de pin en charbon dans des fours, ou des fourneaux appropriés à cette fabrication. Tandis que le bois brûle lentement dans ces fourneaux presque privés d'air, le goudron

coule dans des réservoirs ou des vaisseaux préparés pour le recevoir, et où il se fige à l'abri de la pluie. Ces fourneaux ont la forme d'un cône tronqué ; leur base a deux ou trois toises de diamètre, et leur hauteur neuf ou dix pieds. Ils devroient être construits sur le modèle de ceux dont on se sert en Suède, où l'on a singulièrement perfectionné cette branche d'industrie.

Le galipot, ainsi que je l'ai dit, peut servir à faire de la térébenthine : je n'y reviendrai pas ; j'ajouterai seulement que, pour se procurer l'huile ou l'essence de térébenthine, on distille le galipot, ou la térébenthine elle-même, avec de l'eau, ce qui est du ressort de la chimie.

Les pins fournissent encore une autre matière qu'on nomme le *brai gras*, aussi utile que le goudron pour la marine. Cette matière s'obtient en brûlant, avec des copeaux verts de cet arbre, du brai sec, lequel se combine en se liquéfiant avec la séve résineuse des copeaux qui doivent se carboniser à l'abri du contact immédiat de l'air, ainsi que dans l'opération précédente.

Enfin, outre le noir de fumée, produit de la combustion de la résine, le pin, surtout lorsqu'il est épuisé, et que ses entailles sont desséchées, donne encore quelquefois des

gouttes d'une résine limpide qui suinte à travers l'écorce. Ce suc extravasé, devenu concret, sert quelquefois, au lieu d'encens, dans les églises de campagne, et falsifie souvent ce parfum dans les magasins des marchands infidèles.

Ces détails, quoique assez généralement connus, venoient se placer ici d'eux-mêmes; ils ne pouvoient échapper à ma plume en écrivant sur la contrée des Boïens, jadis qualifiés de *Piceos*, et dont les descendans n'ont pas cessé de mériter cette épithète.

Un mot de la chapelle.

La situation solitaire de ce petit édifice, au milieu de la forêt, sur une côte connue par tant de naufrages, a quelque chose de romantique, et rappelle les idées religieuses qui donnèrent lieu à son antique fondation. Il est encore peu éloigné de nous ce temps où l'équipage d'un vaisseau battu de la tempête émettoit le vœu de porter en procession, à Notre-Dame, ses ferventes actions de grâces s'il échappoit au danger. Les matelots, les passagers, le capitaine, rangés sur deux lignes, souvent en chemise, toujours la tête et les pieds nus, s'avançoient lentement et religieusement vers la chapelle, en chantant des litanies. Le peuple, autour d'eux rassemblé, gardoit un profond silence : chacun étoit touché, cha-

cun étoit attendri de ce spectacle qui provoquoit des larmes involontaires. Ensuite le cortége entroit dans le temple, y assistoit à l'office divin avec recueillement, y suspendoit la représentation du navire que la vierge *Stella Maris* avoit manifestement sauvé du naufrage, et quelque sainte offrande terminoit la cérémonie. Aujourd'hui, sans doute, les temps ont un peu changé ; les vœux ont passé de mode ; et si quelque conscience, alarmée dans un moment de danger, vote en secret un acte de reconnaissance conditionnelle à Marie, le plus souvent c'est bientôt oublié. *Pericolo passato gabbato il santo*, a dit un des peuples les plus dévots de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon est assez spacieuse ; et, loin d'être détruite comme tant d'autres, elle est bien entretenue. Les *ex-voto* qui décorent ses modestes lambris n'ont pas même été déplacés pendant la révolution; elle attend dans ce paisible état de nouvelles offrandes. Cette chapelle, bâtie après que l'ancienne du même nom eut passé sous les sables, et de là dans l'Océan, date de 1744. Il paroît qu'elle dut sa construction à un habitant de la Teste, qui se se chargea de toute la dépense ; du moins trouve-t-on ce particulier, nommé Jean-Baptiste Guilhem, qualifié de *fabriqueur* de la chapelle

dans un acte mentionné par Beaurein, pag. 229 du sixième volume de ses Variétés bordelaises. Il reste néanmoins à savoir ce qu'on doit entendre par *fabriqueur*, et si ce n'est pas tout simplement un marguillier, un membre de la fabrique.

Tandis que, perchés sur une fenêtre, nous visitions des yeux l'intérieur de la chapelle par une vitre cassée, le soleil, ayant atteint plus de la moitié de sa course, nous fit penser à notre retour. Ses rayons, réfléchis par un sable éblouissant, rendoient la chaleur insupportable, surtout dans les grands bois où la brise du large qui rafraîchissoit alors l'atmosphère ne pouvoit pénétrer. D'étroits, de tortueux sentiers qui se prolongent en inextricables labyrinthes, et où les gens du pays s'égarent souvent, finirent néanmoins par nous conduire sur la dune la plus voisine de la Teste, où nous nous rendîmes en traversant le pré salé. Alors découvert par le reflux, ce pré nous offroit une surface inégale dont les portions élevées étoient fangeuses, et les parties basses noyées. Le *statice limonium*, le *glaux maritima*, et quelques autres plantes, s'y voyoient seulement avec les *fucus* et les autres productions marines délaissées par la marée. Une puanteur insupportable s'élève de ce sol vaseux, où l'on ne peut ni marcher, ni se tenir

debout sans glisser et s'enfoncer dans une boue fétide. Etoit-ce dans ce lieu (j'ai peine à le croire) que de Thou, Loisel, et leurs compagnons de voyage, firent dresser une table, et mangèrent si délicieusement les huîtres qu'on leur servoit en profusion? « *Ces Messieurs étant à la Teste* (disent les Mémoires de M. de Thou, liv. II, pag. 59 et suiv., édit. in-4°.), *firent dresser une table pour dîner sur le rivage. Comme la mer étoit basse, on leur apportoit des huîtres dans des paniers; ils choisissoient les meilleures, et les mangeoient sitôt qu'elles étoient ouvertes. Elles étoient d'un goût si agréable et si relevé, qu'on croyoit respirer la violette en les mangeant. D'ailleurs, elles sont si saines, qu'un de leurs laquais en avala plus de cent sans en être incommodé*, etc. » Nul doute que le détail de toutes ces circonstances ne soit infiniment intéressant dans la vie d'un homme aussi célèbre que M. de Thou; mais on ne voit malheureusement autour de la Teste aucun local qui paroisse avoir jamais pu se prêter aux dispositions qu'exigeoit un pareil repas. Il est vrai qu'on y chercheroit de même en vain le rocher qui dominoit *la ville*, et dont parlent aussi ces Mémoires. Un rocher près de la Teste! Au surplus, l'auteur de ces Mémoires est parfois un étrange discoureur. A l'occasion des pins, dont on extrait la ré-

sine, il s'exprime ainsi quelques lignes plus bas : *Comme on enlève*, dit-il, *leur écorce, la nature prévoyante fait naître tout autour quantité d'arbustes pour les revêtir, entre autres des arbousiers*, etc. Le rédacteur n'étoit-il pas un de ces laquais qui mangeoient des huîtres ?

Cependant on ne peut parcourir, on ne peut avoir sous les yeux ce magnifique bassin d'Arcachon, sans déplorer qu'il soit à peu près inutile au commerce, et tout-à-fait étranger à la marine de l'Etat. Si son accès étoit bien praticable, il offriroit une superbe rade, un abri sûr aux vaisseaux de toute grandeur affalés sur cette côte dangereuse. Sa circonférence est de quinze à seize lieues. La partie du mouillage dominée par la forêt d'Arcachon, garantie des vents de sud et d'ouest, est très-vaste : cent vaisseaux y seroient aisément contenus ; ils y seroient ancrés par plusieurs brasses, et trouveroient dans toute l'étendue de la baie des mouillages excellens. Indépendamment du bien qu'on opéreroit en offrant un port de salut aux vaisseaux battus de la tempête sur ces rivages qui ne présentent pas d'autre asile, l'avantage d'y fixer un commerce plus lucratif seroit incalculable. Au cabotage pour le transport du goudron, de la résine, du brai, de la térébenthine, succéderoient bientôt des spéculations plus étendues ; et le mouvement qui

s'établiroit dans ce port feroit renaître le triste pays des Landes à la vie industrielle dont il a tant besoin. On a vu les sables qui forment les dunes venir du nord et du nord-ouest; ceux qui, mêlés de gros graviers, obstruent l'entrée de la baie, arrivent dans la même direction. Sans cesse poussés par une lame de fond, ils bouleversent les attérages jusqu'à vingt pieds de profondeur; ils creusent et comblent tour à tour le fond du canal, qu'ils changent sans cesse, et forment dans le bassin de nouveaux bancs qui gênent la navigation. Quel signe existe-t-il sur la côte pour indiquer l'altération continuelle qui s'opère dans le gisement des écueils et la direction des passes? En attendant la réussite des plantations de Brémontier, on ne voit sur les dunes maritimes que de simples branches de pin élevées par les pêcheurs : nul autre renseignement ne guide les vaisseaux qui viennent chercher dans le port un abri contre un ennemi supérieur, ou contre la tempête; point de signal qui leur indique au loin le danger, point de pilote côtier qui leur prête un secours tutélaire. L'humanité seule des marins de la Teste plaide pour eux : on a vu combien elle étoit active et courageuse; mais dans les circonstances où le danger est pour tous, elle peut être quelquefois ou tardive ou muette. Ce seroit donc une mesure conservatrice bien sa-

lutaire, que de construire à l'entrée du chenal, sur le *Pila,* une tour en maçonnerie, de la hauteur à peu près de celle de Cordouan, et d'élever une bâtisse mobile en charpente, pour être changée de place à chaque variation des passes ou des écueils. Pourquoi n'établiroit-on pas ici, comme à Bayonne, comme à Royan, des pilotes côtiers, pris parmi les pêcheurs les plus expérimentés? Assurés de leur salaire, ils iroient au-devant des navires, les conduiroient sûrement, et les sauveroient du naufrage. Les lames qui se brisent à l'entrée du bassin sont sans doute d'une telle force, que cette entrée sera toujours dangereuse, au moins dans les gros temps; mais les vagues qui s'élèvent à l'embouchure de l'Adour, celles qui défendent la baie de Saint-Jean-de-Luz, sont-elles donc moins redoutables? On les dompte cependant, et l'on triompheroit partout des mêmes obstacles, avec des précautions pareilles et les mêmes moyens.

Maintenant revenons à la Teste. L'une des choses qui nous frappent le plus dans ce bourg, c'est d'y voir sans cesse les femmes exclusivement occupées des plus rudes travaux, même de ceux de l'agriculture, et de plusieurs autres qui leur conviennent aussi peu; perdant de bonne heure le coloris, les grâces de la jeunesse, et vieilles à vingt ans, elles fauchent

les prairies, bêchent, labourent la terre, vont chercher le bois à la forêt, le scient, le fendent, tuent les bestiaux à la boucherie, tandis que les hommes passent à peu près tout leur temps étendus sur des tas de bruyère au soleil, devant leur porte, et pratiquent sans honte le *far niente* des Italiens. Au reste, en y réfléchissant un peu, cela s'explique cependant; les hommes sont ici voués uniquement aux courses, aux travaux maritimes : pendant leur absence, les femmes, forcées de se livrer à toutes les occupations du dehors, en contractent l'habitude; et les hommes, à leur retour, s'adonnent à un repos qui ressemble à la paresse. Il en est à peu près de même dans les Pyrénées : les hommes, toujours occupés du soin de leurs troupeaux, et menant une vie purement pastorale, laissent à leurs femmes tout le poids du travail journalier, et les charges d'une domesticité laborieuse. On peut observer, en général, que plus les peuples sont restés voisins de cet état qu'on appelle l'*état de nature*, plus ils exercent cet empire absolu sur les femmes, qui n'est au fond que l'impardonnable abus de la force. J'ai vu les Caraïbes, les plus indolens des êtres créés, traiter leurs femmes en esclaves, se faire oindre par elles le corps d'huile de *caraprat* et de *roucou ;* prendre seuls leurs repas, dont elles n'avoient que les

débris, et leur prescrire de travailler la terre autour de leur cabane, quand ils alloient dormir dans leur hamac. Les sauvages du Canada, et tous les sauvages du monde, ont, à cet égard, les mêmes habitudes. En général, la condition des femmes, chez les divers peuples de la terre, peut toujours se calculer d'après les progrès de la civilisation. Ce n'est que dans l'état d'une société perfectionnée, qu'elles jouissent des attentions, des déférences que leurs grâces réclament, que leur foiblesse commande, et qu'il est si doux de leur accorder.

Le commerce précaire et borné des habitans de la Teste ne laisse pas de leur procurer une certaine aisance, qui se remarque dans leurs vêtemens et dans les divertissemens auxquels ils se livrent les jours de fête. Nous passâmes dans ce bourg ceux de la Pentecôte, époque où les plaisirs se réveillent périodiquement chaque année. Ce ne fut que danses, que festins. Partout les familles, les amis réunis faisoient éclater l'expression vive et franche de leur joie mutuelle. Chaque maison offroit un bal ou un repas plus ou moins bruyant, plus ou moins nombreux. A chaque porte étoit assise l'hospitalité ; sur chaque figure se peignoit l'affabilité, et rayonnoit l'allégresse. L'ex-seigneur de la Teste, qui ne s'y

étoit pas montré pendant la révolution, y vint alors pour la première fois. L'accueil qu'il y reçut, les prévenances, les attentions distinguées qu'on lui prodigua, doublèrent pour nous l'intérêt de la fête. Comment ne pas jouir de l'hommage public et libre rendu au mérite personnel? Comment n'être pas touché de la manière dont s'acquittoit de ce devoir un peuple sensible et juste? Au surplus, nulle rixe, nulle altercation, ne troublèrent les réjouissances de ces jours privilégiés, pendant lesquels on mangea, dit-on, dans le bourg, pour plus de mille écus de viande; particularité qui caractérise des gens habituellement rassasiés de poisson.

Le commerce que la Teste fait à la côte de la ci-devant Bretagne, où se débite le produit des pins, et d'où se rapportent des grains, des lests en moellons de granit pour la construction des maisons, n'est pas la plus grande ressource des *Bougés*, et la seule qui leur procure de l'aisance; c'est la pêche, c'est elle qui vivifie la contrée, dont elle occupe tous les habitans.

Quelques détails sur cet objet ne paroîtront pas ici déplacés.

Plusieurs sortes de pêches sont journellement pratiquées à la Teste et sur les bords du bassin d'Arcachon: celle du *peugue*, du palet,

de la traîne, de la grande seine, de la sardine, et des divers coquillages. Les marins exercés, les matelots novices, les femmes, les enfans, s'occupent de celle qui leur convient le mieux; il y en a pour tout le monde.

Celle du *peugue*, dont la dénomination est visiblement dérivée de *pelagus*, est celle de la haute mer. Cette pêche est pénible et dangereuse. Les matelots qui la pratiquent s'associent un pilote expérimenté, se réunissent sous certaines conditions, et souvent agissent pour le compte d'un entrepreneur qui fournit le bâtiment, et se charge de tous les frais. Les bateaux qui servent à la pêche du *peugue* sont construits comme les chasse-marées, et du port de 10 tonneaux au moins. Ils ne sont pas pontés, mais seulement traversés par des baux ou solives un peu arquées, où s'asseyent les rameurs. Une petite tille est à l'arrière, où se tiennent le compas, le pain, la chandelle; le pilote en a la clef. Ce bateau est en outre pourvu de deux mâts avec leurs voiles, de deux ancres, d'un câble, etc.: enfin, douze matelots devroient former son équipage; mais ils sont souvent moins nombreux, ce qui n'est pas toujours sans inconvéniens. Au reste, chaque bateau pêcheur a sa pinasse. J'ai déjà parlé de ces petites embarcations construites en planches de pin re-

fendues et chevillées en bois. Chaque pinasse a son petit mât, sa petite voile, sa petite ancre, quatre avirons, et deux hommes appelés *pescaïres*, qui doivent être à peu près considérés comme les valets de l'équipage.

Les deux bâtimens étant gréés et montés, les filets sont mis en état par les matelots. Ce n'est pas un petit travail ; quarante filets au moins sont nécessaires, et il en faut de rechange, pour parer aux accidens de toute espèce auxquels ils sont exposés. Ces filets, de quarante à cinquante brasses de longueur sur une de largeur, sont garnis de liége dans le haut, de pierres et de plomb par le bas. Ils sont triples dans leur épaisseur. Celui du centre, dont les mailles n'ont guère qu'un pouce en carré, flotte entre les deux autres, dont les ouvertures sont de huit à dix pouces. Le tout est fixé sur un grelin ou petite corde de la grosseur du doigt. On se munit enfin de quatre pieux, garnis de crochets de fer, et de quatre bouées de liége, de trois pieds de hauteur sur un pied de diamètre. Le pilote et chaque matelot étant pourvus d'une paire de bottes, d'une paire de sabots, et d'une espèce de surtout fait de peau de mouton, la laine en dehors, comme celui des bergers, on embarque une barrique de vin ; on met de la paille dans le bâtiment, et lorsque le ciel

sourit, on va tenter fortune. Cette capricieuse déesse, ainsi qu'on va le voir, fait acheter cher ses faveurs aux marins de la Teste. Dès que le bâtiment a gagné le large, ils mettent d'abord à la mer une de leurs bouées, qui tient à un grelin de quarante à cinquante brasses; ensuite ils jettent successivement les filets ajustés bout à bout, et dont le dernier est amarré à bord par un autre grelin; puis ils mouillent une de leurs ancres, baissent les mâts sur lesquels ils étendent les voiles, ce qu'on appelle mettre *à la cape.* Ces opérations préliminaires étant terminées, ils se couchent sur la paille : la nuit arrive; ils soupent, et attendent le lendemain. Dans cet intervalle, il survient quelquefois des événemens qui dérangent toutes les dispositions de la veille. Souvent la mer grossit assez pour interdire aux matelots la levée des filets pendant trois ou quatre jours consécutifs. Les filets, quoique situés à la profondeur de dix à douze brasses, et chargés d'un poids de plus de deux cents livres, sont alors pour l'ordinaire balottés, déplacés, roulés, déchirés, et transportés en lambeaux à plusieurs lieues de distance. Si donc le temps est mauvais le lendemain, on prend patience; s'il est orageux, on se désespère; s'il est favorable, on lève les filets. Cette opération, quelque beaux que soient et la mer et le ciel, ne laisse

pas d'être toujours longue et pénible. Les mâts sont alors hissés, le pilote est au gouvernail, la moitié des matelots à ses avirons. L'un d'eux soulève le filet ; deux autres, placés à côté de lui avec les pieux armés de fer, se rendent maîtres des gros poissons, et deux autres dans le fond du bateau achèvent de dégager du filet le produit de la pêche. Il faut considérer que, pendant ce travail, le vent est quelquefois violent, la mer houleuse et très-agitée ; que les matelots sont toujours en chemise, en simple culotte de toile, pieds nus et tête nue. Dans l'hiver surtout, les rigueurs de cette matinée laborieuse et de la nuit qui l'a précédée, ne peuvent se décrire ni s'apprécier. Ce n'est pas tout encore ; la pêche terminée, il faut rentrer ; et si le temps est mauvais, c'est souvent le plus difficile. Ecoutons Beaurein, qui nous peint le retour des pêcheurs du *peugue* par un gros temps, avec ce ton de bonhomie qui caractérise tous ses écrits. « Les voiles,
» dans cette circonstance, sont baissées, dit-
» il ; chaque matelot est à son poste, ayant
» le dos tourné vers l'endroit où il doit aller.
» C'est pour lors que le pilote seul a le visage
» tourné vers l'avant. C'est sur cet homme
» expérimenté que tout l'équipage se repose.
» Il observe les balises jusqu'au moment où il
» les voit vis-à-vis l'une de l'autre (ce sont des

» pins élevés sur les dunes, et qui indiquent » l'entrée de la passe). Le pilote crie, à » chaque lame qu'il voit venir: *Gare la lame!* » Alors chaque matelot s'accroche avec son » aviron au bois sur lequel il est assis, et » passe son aviron par dessous. Le pilote » même est attaché au bateau avec une corde, » crainte que la vague ne l'enlève, ce qui » n'est pas sans exemple. Si, avec toutes ces » précautions, le pilote manque la lame, ou » qu'elle crève en dehors (c'est-à-dire vers » la mer), dans ce cas la chaloupe périt corps » et biens : si, au contraire, la lame crève » en dedans, la seule force du courant fait » avancer le bateau de plus d'une demi-lieue » dans le bassin, sans voile ni rame; et on » chante, ajoute-t-il, des litanies. » Tout se passe encore à peu près de même dans les mêmes circonstances, lors de la rentrée d'un bateau pêcheur. A la vérité, plus de litanies; on chante autre chose, ou l'on ne chante rien.

Qu'on juge maintenant ce qu'il en coûte de peines, et combien l'on court de dangers pour faire manger aux Bordelais des turbots, des grondins et des soles!

La pêche du palet n'offre point les périlleux hasards de celle du *peugue;* elle se fait dans le bassin. Huit à dix matelots s'associent pour cette pêche, se pourvoient de longs pieux de

bois pointus par un bout, et fourchus par l'autre, et, en outre, de cinq à six filets de trente brasses chacun, dont un spéculateur a souvent fait les avances. Ces matelots montent ensuite deux à deux dans des pinasses, et se rendent à marée haute sur une partie de la plage que la mer laisse à découvert lorsqu'elle se retire. Ils fixent leurs filets sur le sable submergé avec de petits crochets de bois, et les disposent circulairement, en laissant une ouverture vers le rivage où les pinasses sont mouillées. La marée descend : les pinasses entrent alors dans l'espace circulaire; leur équipage relève les filets sur les pieux fourchus, et lorsqu'ils sont à sec, on se saisit de tout ce qu'ils contiennent. On y trouve des rougets, des maquereaux, et quelquefois de petites soles.

Les mêmes poissons se prennent à la pêche de la traîne, qui se pratique dans le bassin et sur quelques parties de la côte. Quatre ou six matelots s'embarquent dans une pinasse avec un filet de cinquante ou soixante brasses. Ce filet, garni de liége et de plomb, appartient à un maître de pêche qui reste sur le rivage, et qui tient attaché à son bras, pour plus de sûreté sans doute, un petit grelin amarré au filet. La pinasse vogue à quarante ou cinquante pas de la côte. Lorsque le maître,

qui marche sur le rivage parallèlement à la pinasse, juge à propos de faire jeter le filet, un signe de sa part avertit les matelots : le filet tombe ; l'équipage rame alors avec force, et revient à terre en décrivant un demi-cercle. On tire le filet, et avec lui tout le poisson qui s'y trouve pris.

La manière dont on pêche à la grande seine est assez connue. Elle se pratique dans le bassin et sur la côte ; nous ne la décrirons point. Les filets dont on se sert pour cette pêche ont de cent vingt à cent trente brasses de longueur.

Celle de la sardine se fait dans le bassin, avec un filet de douze pieds de haut sur vingt-cinq de long. Deux hommes dans une pinasse jettent des appâts, et se servent principalement du frai de poisson, que la rivière de Leyre leur fournit en abondance. Ils promènent ensuite le filet dans les lieux où ils ont répandu les amorces. Attaché à la pinasse, ce filet racle le fond, au moyen des poids de plomb qu'il porte à sa partie inférieure. Lorsqu'on le lève, si la pêche est bonne, dit Beaurein, chaque maille du filet tient une sardine suspendue par les ouïes ; il semble alors, ajoute-t-il, que ce filet est couvert de larmes d'argent. Cette pêche se fait, à la Teste comme sur toute la côte, au commencement de l'été.

Les huîtres, les pétoncles, les coutoyes et autres coquillages, se pêchent à la drague, ou se ramassent tout simplement à la main dans les parties du bassin qui se découvrent à marée basse. Les huîtres qu'on se procure par le premier de ces moyens s'appellent *huîtres de drague ;* les autres sont connues sous le nom d'*huîtres de gravette.*

On connoît la drague ; c'est un instrument de fer décrit dans le Traité des Pêches de Duhamel, et en usage sur toutes nos côtes. Deux hommes traînent la drague amarrée à une pinasse, dans les chéneaux ou canaux du bassin : ils rament avec force, emplissent la drague, et la vident dans la pinasse.

Les femmes et les enfans s'occupent de cette pêche, et la pratiquent presque exclusivement sur les *crassats* ou bancs de sable qui se découvrent à marée basse dans toute l'étendue du bassin. On arrive alors ; on mouille sur le *crassat*, et lorsque la mer est tout-à-fait retirée, les huîtres, les autres coquillages sont là, il ne faut que se baisser pour les prendre. On se sert d'un râteau pour les ramasser ; on en remplit des paniers qu'on porte dans les pinasses ou sur le rivage.

C'est encore sur les *crassats* que se fait une autre pêche, ou plutôt une chasse, sur laquelle je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant.

C'est celle des canards sauvages, qui ne manquent pas d'arriver à l'entrée de l'hiver dans le bassin, en troupes innombrables. La mer est alors couverte de ces oiseaux, et souvent l'air en est obscurci. Obligés sans doute par les glaces du Nord à fuir leur pays natal pour chercher des climats plus doux, ils viennent habiter le bassin d'Arcachon, où ils trouvent une eau qui ne gèle point, une nourriture qui leur convient, et plusieurs autres rapports avec leurs habitudes naturelles. Quelques-uns passent ensuite dans les environs, et même jusque dans nos contrées, où ils sont regardés comme les précurseurs d'un froid prochain et rigoureux. Ne se fixant nulle part en aussi grande quantité que dans cette baie, ils y deviennent pendant quelques mois, pour les habitans, une ressource aussi abondante que lucrative. Les filets à l'aide desquels on prend ces oiseaux sont tendus sur les *crassats* avec de longues perches qui les tiennent élevés. Les canards, dont la vue est très-perçante, les évitent pendant le jour; mais quand il ne pleut point, qu'ils ne peuvent, comme on le dit ici, *boire sur l'aile*, et qu'ils vont chaque soir se désaltérer dans l'étang de Caseaux, ou dans les marais voisins, c'est à leur départ, c'est à leur retour, par les temps de brume, et le matin surtout, qu'ils deviennent la proie

du chasseur. Ils se prennent alors quelquefois en si grand nombre, que, dans certaines matinées, un seul particulier en ramasse, dit-on, la charge de cinq à six chevaux, et qu'on les expédie à Bordeaux par charretées. Il n'est pas douteux qu'il ne se trouve de belles espèces, des espèces rares, ou peut-être même encore inédites dans cette multitude de canards, où se mêlent souvent des grèbes, des plongeons, et d'autres oiseaux de la même famille. Le tadorne, le morillon, y ont été reconnus par les naturalistes de Bordeaux, qui, en observant avec soin tous les oiseaux de ce genre apportés dans les marchés de cette grande ville, pourroient y rencontrer des espèces nouvelles. Il n'est point rare que les habitans de la Teste conservent d'une année à l'autre quelques-uns de ces canards dans leurs basses-cours. Ces oiseaux, très-voraces, sont peu farouches, et s'apprivoisent aisément. J'en ai vu plusieurs chez différens particuliers. Chez l'un d'eux, j'ai remarqué surtout une petite sarcelle fort jolie, très-familière avec les gens de la maison, et que je crois être l'*anas crecca*, ou pour le moins une variété de cette espèce.

Mais trop tard, peut-être, je regarde le volume de mon manuscrit, qui s'est insensiblement accru d'une foule de remarques précipitées, d'observations hasardées, d'inutiles

descriptions, et je m'arrête. Ce n'est pas sans effroi que je considère à tête reposée tout ce qui est venu, pour ainsi dire de soi-même, se placer ici sous ma plume incertaine, et tout ce qu'elle a tracé sans conséquence et sans prétention. Cependant si le lecteur a daigné m'accorder quelque indulgence, et s'il veut finir avec moi ce petit voyage, pour ne point le ramener par la même route, je prendrai celle de Bordeaux.

Cette route, d'abord la même que celle de Bazas, conduit en partant au bac de Lamothe. Elle se perd ensuite dans le quartier d'Argenteyres, où l'on ne voit, dans une immensité de landes, qu'une petite chapelle et huit à dix maisons. On a cherché l'étymologie du mot *Argenteyres* dans la langue celtique ; mais de quelque manière qu'on s'y soit pris, on n'a rien trouvé de satisfaisant ni de vraisemblable. Dans cette langue, selon Beaurein, qui cite Bullet, *argen* signifie rivière ou marais ; il n'y a ici ni marais ni rivière. Si l'on décompose ce mot, sa première syllabe *ar*, ajoute-t-il, est une pierre. Sans nier que cela puisse être, je lui observerai cependant que c'est aussi l'article défini *le* qui s'est conservé dans le bas-breton ; *ar mor* la mer ; *ar düin* ou *ar den* l'homme ; *ar gorith* ou *ar goreg*, ou *ar grég* la femme : mais n'importe. Beaurein dit encore

que *gent* adjectif, pour *ven* peut-être, désigne que la pierre est blanche ou belle. Mais il n'y a point de belles pierres dans ce pays maudit; les seules qu'on y trouve sont de grès ferrugineux extrêmement grossier. Ces pierres ne sont ni blanches ni belles. D'un autre côté, le mot *gent* indique aussi, selon certains auteurs, un lieu clos par des murailles. Sans doute rien ne s'oppose à ce que cette étymologie ait pu convenir jadis à quelque portion de la plaine d'Argenteyres; mais les deux dernières syllabes, pouvant venir de *Touron* ou de *Torat*, désigneroient toujours une rivière, un ruisseau, ou pour le moins une fontaine. Il faut donc perdre l'espoir d'exhumer de la langue celtique l'origine d'un nom de lieu qui, se rapprochant de beaucoup d'autres, de l'ancien nom de Strasbourg, par exemple, ne sort peut-être pas de la même source, et n'a nul rapport avec aucun d'eux. Rien n'est aussi plaisant que de voir un savant robuste se débattre au milieu de pareilles difficultés. Lorsqu'il est forcé d'abandonner la discussion infructueuse, il a l'air *désappointé* d'un homme à la fois déçu de l'espérance la plus chère et la mieux fondée. Après tout, dans quel genre que ce soit, la déconvenue est en raison du degré d'intérêt qu'on apporte à l'objet de ses recherches. Malgré l'apparente aridité de celles

dont il s'agit, on ne peut disconvenir cependant qu'elles ne soient souvent curieuses, et parfois utiles. Ce sont au moins des espèces de logogriphes qu'on est bien aise de deviner, et que chacun peut, sans de graves inconvéniens, expliquer à sa manière.

Parvenus au petit village de la Croix de *Heins*, nous eûmes l'occasion de reprendre notre revanche, en suivant les idées étymologiques que nous avions creusées sur la route, ne pouvant faire quelque chose de mieux. La Croix de *Heins*, selon d'Anville et Beaurein, était l'ancienne limite des territoires respectifs des Boyens et des Bituriges-Vivisques, premiers habitans de Bordeaux. Pour le coup, la chose est prouvée. *Fines* était le nom reçu, dans la basse latinité, des bornes posées sur les territoires contigus. On en voit des exemples dans le ci-devant Orléanais, le pays Chartrain, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine. La trace de ce mot s'est aussi conservée dans celui de *confins* et dans le verbe *confiner* : en style de barreau, on dit finage pour borne, limite. Tant d'exemples sont superflus : il nous suffit de savoir que, dans toute l'ancienne Gaule, et dans toutes les parties de l'Europe jadis soumises aux Romains, il y a beaucoup de lieux qui ont gardé le nom de *Fines,* de *Fins*, de *Feins*, tiré de leur position sur la ligne

de démarcation des territoires. Or, point de doute que ces *feins* n'aient été traduits en *heins* par les Gascons, qui changent, comme on sait, l'*f* en *h* dans leur langage. Beaurein en apporte une preuve incontestable. « Dans le diocèse de Dax, dit-il, sur les limites qui séparent cet évêché de celui de Bayonne, une paroisse appelée Saint-Martin de *Heins* est nommée, dans un titre latin daté de l'année 1491, *Sancti-Martini de Finibus.* » Cela est clair et sans réplique. Nous sommes d'ailleurs à la Croix de *Heins*, sur une voie romaine que nous suivons presque depuis la sortie du bois de Lamothe. Elle est visible en quelques endroits, se perd, reparoît ensuite, et se manifeste ici pleinement avec les débris de constructions antiques mentionnés par Beaurein. Si donc il ne nous a pas été donné de sortir avec honneur de l'étymologie d'Argenteyres, tout se réunit ici en faveur de celle de *Heins*, et nous devons nous reconnoître avec orgueil sur la limite des deux anciens territoires. Les antiquaires, déconcertés et chagrins lorsque leur érudition est en défaut ou se trouve insuffisante, doivent sauter de joie lorsque aussitôt après, elle les sert si heureusement, et qu'un corps de preuves aussi complet se réunit en leur faveur. Quel contentement j'éprouverois

en pareille occasion, si j'avois l'honneur d'être antiquaire !

Quant à la voie romaine sur laquelle nous cheminons en raisonnant de la sorte, connue aujourd'hui sous le nom de *Levade* ou de *Camin Bougés* (chemin des Boyens), elle se prolonge dans les landes, et se trouve comprise dans l'itinéraire d'Antonin. C'est elle qui conduisoit d'*Aquæ Tarbellicæ* à *Burdigala*, passant par *Mosconium*, *Segosam*, *Losam*, *Salomacum* et *Boïi*. Où donc était situé *Boïi* ? Son emplacement, je l'ai déjà dit, seroit à jamais pour nous dans le vaste pays des conjectures, s'il n'étoit très-vraisemblable qu'il n'existe plus.

En partant de *Heins*, où l'on a recueilli des médailles romaines, entre autres celle bien connue de Vespasien, qui consacre la conquête de la Judée, et qui porte cette légende, *Judæa capta*; on se rapproche du Médoc, qu'on a d'abord sur la gauche, et dans lequel on se trouve bientôt. Cette langue de terre située entre la mer et la Garonne, et qui se rétrécit toujours jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, fut la patrie des *Meduli*, peuples de l'Aquitaine. Ce pays est en général très-plat, offre beaucoup de marais, très-peu de sources et d'eaux courantes. Des pluies l'inondent, des

brouillards le couvrent presque continuellement pendant l'hiver ; et par l'effet d'une imperturbable alternative, d'une désolante compensation, de longues sécheresses, d'excessives chaleurs y font de l'été une saison intolérable. Avec cette température habituelle, le Médoc ne sauroit être que très-malsain. Les fièvres les plus rebelles y sont endémiques; et les habitans, à la réserve de ceux de quelques communes riveraines, y sont tous d'une complexion foible, d'une débilité remarquable, et ne vivent pas long-temps. Là se trouve en défaut la maxime du savant comte de Stolberg sur l'analogie qui doit régner en général, dit-il, partout entre la constitution physique du peuple des campagnes et celle du bétail. Dans le Médoc, les bœufs sont grands et forts ; l'espèce humaine petite et misérable. Ce principe, néanmoins, se justifie le plus souvent, et notamment, comme nous l'avons déjà vu, dans les Landes.

Le Médoc offre quelques anciens usages remarquables, que le caractère apathique des habitans, peu enclin au changement, ne fût-ce que par nonchalance, a conservés. Parmi ces usages, celui qui se pratique lors de leurs mariages est l'un des plus singuliers. Je le dois, ainsi que tout ce que je vais dire sur ce pays, à un mémoire manuscrit très-bien fait, que

M. Bergeron a lu en l'an 8, à la Société des Sciences de Bordeaux, et qu'il a bien voulu me communiquer. Le jour de la célébration de la noce, le plus proche parent de la future reçoit d'elle un mouchoir. Il l'attache au bout d'une perche, l'orné de rubans, et marche devant le cortége lorsqu'il se rend à l'église. Un autre parent tient à la main un balai de petit houx, *ruscus aculeatus.* Ce balai fut-il employé dans l'origine, dit M. Bergeron, pour éloigner les sorciers et se délivrer de leurs maléfices? Cela peut être chez un peuple jadis très-superstitieux, et qui l'est encore. Quoi qu'il en soit, ce n'est plus aujourd'hui la seule fonction du porte-balai; il doit aider à déblayer le chemin de tous les obstacles et des embarras de tout genre qui pourroient retarder le cortége. On se doute bien qu'à cet égard les voisins s'amusent à lui donner de l'occupation, et qu'ils portent sur la route tout ce qui peut la salir et l'encombrer. Cette espèce de plaisanterie, cependant, n'est pas la dernière ni la meilleure : la voici. Le lendemain de la noce, les convives de la veille se rendent encore chez les époux; ils mangent et dansent avec eux. Jusque-là tout se passe à merveille; mais vers midi, au moment où l'on y pense le moins, le porte-enseigne allume tout à coup le balai, tombe sur les convives

avec cette espèce de torche enflammée, les chasse de la maison, les poursuit en leur disant : *Retirez-vous, gens de la noce, chacun chez vous; la mariée n'a plus besoin de vous.* C'est ainsi qu'on congédie poliment les voisins, les amis, les parens, et qu'on termine la fête.

Je ne m'arrêterai point sur mille détails de cette sorte, consignés dans le mémoire ci-dessus cité ; je mentionnerai seulement une foire qui ne se tient que la nuit, et où l'on ne vend que des animaux éreintés, estropiés ou malades, ainsi qu'une autre foire où l'on ne trouve que de l'ail ; ce qui doit donner en passant un aperçu de la délicatesse et du goût que les Médoquins apportent à leur cuisine. Ils ne sont, au reste, pas mieux logés que nourris, au moins dans la partie occidentale ou maritime. La pierre, l'argile même, y sont très-rares ; la chaux et la tuile n'y existent point. On construit les habitations avec des gazons taillés en cubes, et nommés *queyrous*, du latin *quadratus* sans doute ; on les couvre avec les feuilles du roseau des sables, *arundo arenaria*, qu'on appelle *gourbet*, et qui croît abondamment sur les côtes. Si ces bâtimens ne sont pas fort solides, s'ils exigent des réparations fréquentes, leur couverture très-légère, impénétrable à la pluie et à l'air extérieur, lorsqu'elle est bien faite, dure vingt ans au moins.

Ce sont les habitans à demi-sauvages de ces misérables huttes qui parcourent les bords de la mer dans les gros temps, et qui guettent avec l'œil affamé, l'œil criminel de l'envie, le moment où les vaisseaux viendront se briser sur le rivage. La nuit la plus affreuse n'est pas celle où ces espèces de barbares se rassemblent le moins sur ces bords malheureux. Là, pendant la tempête, les hommes, les femmes, les enfans réunis, appellent le naufrage. Si le jour leur montre des débris jetés à la côte, ils poussent à l'envi des cris de joie ; leurs vœux sont accomplis. *Avarech! avarech!* est le mot de ralliement, le signal du pillage. Ce mot, à l'instant répété de bouche en bouche, est proclamé dans les communes voisines. On accourt, on arrive de toutes parts, et chacun s'approprie avec allégresse la proie que lui présente un sort aveugle et cruel. Quelquefois l'infortuné que l'Océan vomit à moitié mort sur le sable, est impitoyablement dépouillé. Quelquefois..... mais l'humanité frémit sur les scènes déplorables qu'offrent trop souvent ces heures de douleur : je ne saurois les retracer ici ; ma plume s'y refuse.

Cependant, si les habitans des landes du Médoc nous épouvantent alors par des actes de férocité qui révoltent, ils se recommandent sous un autre rapport par un monument

de raison et de sagesse, auquel on applaudit. Comme dans la nature, le bien et le mal se compensent souvent dans la société, et les brigands sentent eux-mêmes l'indispensable besoin de réprimer le brigandage; ces mêmes hommes de rapine et de sang, sur leurs affreuses plages, s'étoient volontairement soumis à un code qu'une longue habitude avoit consacré, et qui, sanctionné par l'assentiment général, étoit observé dans la contrée comme un véritable corps de lois. Le parlement de Bordeaux l'avoit homologué, et il n'y a que peu d'années qu'il étoit encore en vigueur. S'il n'existe plus aujourd'hui, ce qui est vraisemblable, je n'ai pas dû, en parlant d'un pays sur lequel il y a si peu de bien à rapporter, le passer sous silence.

En discourant sur ces divers sujets, en nous livrant aux réflexions qu'ils inspirent, nous trompions les ennuis de la route, qui s'abrégeoit insensiblement. C'en est fait, elle touche à son terme; Bordeaux se montre à l'horizon. Le clocher tronqué de *Peyberland*, la base de celui de Saint-Michel, les aiguilles de la métropole paroissent; bientôt le dôme du magnifique théâtre élevé par l'architecte Louis frappe à son tour les regards, et le lion de la tour du beffroi se distingue. Ce lion, animal symbolique de l'ancienne Guienne, appuyé

par ses pates antérieures sur un globe, et servant de girouette, est là singulièrement placé : il y est en dépit de la nature, du bon sens et du goût. La sauterelle qui servoit de cimier aux armes de Gresham, est bien mieux située sur l'horloge de la bourse de Londres. Mais cessons enfin de discourir ; j'achève ma petite excursion à cinq heures du soir, j'entre à Bordeaux, et je m'y perds dans la foule.

Note du Rédacteur des Annales, sur un passage du Voyage précédent.

L'HYPOTHÈSE de M. Saint-Amans, d'après laquelle les *Boii* d'Italie et de Germanie seroient les descendans de l'imperceptible peuplade des *Boates* ou *Boii* d'Aquitaine, nous paroît bien hasardée.

Les Romains nous ont appris que sous le règne de Tarquin Ier. l'Italie fut envahie par des peuples de la *Gaule transalpine*, parmi lesquels étoient les *Boii* ; mais rien ne prouve que ces *Boii* venoient de la France. La *Celtique*, *Galatie* ou *Gaule*, s'étendoit jusqu'aux bords du Danube, de la Save et de la Drave. C'est entre les Alpes et le Danube que Strabon, Pline et César connoissent le grand et puissant peuple des *Boii*, qui avoit des guerres fréquentes avec les *Norici*, peuples pannoniens, et qui, attaqué d'abord par les Cimbres, nation teutonique, fut ensuite vaincu et presque anéanti par les Gètes ou Daces, mais se réunit de nouveau dans la forêt hercynienne, dans le *Boïohemum* ou la Bohême, d'où, vers le sixième siècle, ils se répandirent sur tous les pays limitrophes, sous le nom de *Boïo-Varii* ou *Baïwarii*, c'est-à-dire *restes des Boii* (du mot teutonique *var*, reste).

Il est vraisemblable que les *Boïi* d'Italie étoient originaires des bords du Danube. Ce fut également de ces contrées que vinrent les *Boïi*, alliés des Helvétiens, et qui, vaincus par César, s'établirent dans le Beaujolais, ou, selon d'autres, dans le Bourbonnais. Avant cette irruption, il n'y avoit probablement point de *Boïi* dans la Gaule proprement dite.

Les *Boates*, qu'on ne trouve désignés sous le nom de *Boïi* que dans le siècle d'Ausone, ont pu être une nouvelle colonie des Boïens établis dans le Beaujolais. Peut-être même ces Boïens, regrettant les forêts de pins et de sapins de la Bavière, émigrèrent-ils tous vers les côtes de l'Aquitaine. Voici ce qui nous confirme dans cette conjecture : Le nom de *Boïohemum* (*Boïen-Heim*, patrie des Boïes), celui de *Buch* ou *Busch*, bois, forêts; celui de l'*Eyre*, rivière au gravier (comme *Eyra-Sund* ou *Oere-Sand* en Danemarck); enfin, le nom même de *Boïi* ou *Boys*, garçons, gens valeureux, nous paroissent tous venir du teutonique ou du belgique, et nullement du celte proprement dit. Nous considérons donc les *Boïi* comme une tribu *belgique*, c'est-à-dire mélangée de Celtes et de Germains, et comme l'extrême anneau, vers l'est, de la chaîne des tribus belgiques.

Les mots *avarech*, *avarech* qui, chez les Médoquins, annoncent le naufrage d'un bâtiment, coïncident avec ces étymologies. Les Jutlandais, dans leur dialecte provincial, un des plus anciens du Nord, disent *ai vraq*, pour désigner un bâtiment naufragé. *Wraek* est aussi un mot saxon, frison, hollandais.

EXTRAITS

D'un Livre qui contient la doctrine des Ismaélis, faisant suite à la Notice sur les Nosaïris et les Ismaélis (1) ;

Par M. ROUSSEAU, Consul général de France à Alep.

AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE dont je vais essayer de traduire les endroits les plus propres à faire connoître

(1) M. Silvestre de Sacy, à qui nous devons la communication de ces extraits, ainsi que celle du mémoire de M. Rousseau sur les Nosaïris et les Ismaélis de Syrie, que nous avons publié dans le tome XIV de ces Annales, p. 271-303, nous instruit que les extraits qu'il a reçus de M. Rousseau sont beaucoup plus considérables que ceux qu'il nous adresse ; mais qu'il a cru devoir se borner à ce petit nombre, pour ne pas fatiguer les lecteurs de ces Annales en fixant trop long-temps leur attention sur une matière qui n'a qu'un intérêt particulier, et aussi parce que parmi les morceaux traduits par M. Rousseau, il y en a plusieurs qui ne contiennent que des préceptes généraux de morale, ou des considérations pieuses sur la nature de Dieu, ses attributs et les devoirs de l'homme envers lui, et n'ont rien qui caractérise spécialement la doctrine des Ismaélis. M. de Sacy pense aussi que les Ismaélis d'aujourd'hui, semblables en cela aux Druzes, ne connoissent que très-imparfaitement les dogmes de

là doctrine des Ismaélis (1), m'a été adressé par un voyageur qui, au moment où j'écris, se trouve à Damas, et que j'avois chargé de me le procurer ; il est écrit en langue arabe, d'un caractère presque indéchiffrable, et fourmille de fautes d'orthographe. Le plus souvent il n'offre qu'un amas informe de conceptions bizarres, énoncées dans un langage inintelligible, et qui se trouvent en contradiction entre elles et avec la tradition orale des partisans de cette secte (2) ; toutes enfin sont noyées dans une

leurs ancêtres, et ont perdu en grande partie la tradition de la doctrine allégorique.

M. de Sacy a joint à ces extraits quelques notes, qui sont distinguées par les lettres *S. de S.* (*N. du R.*)

(1) Ceux qui auront lu attentivement ma Notice sur les Ismaélis, concevront facilement que cette doctrine, à quelques modifications près, est la même que celle des *Nosaïris*, qui, bien qu'ennemis naturels de ces Ismaélis, leur ressemblent beaucoup sous le rapport de l'idiome, du costume, et, je puis même dire, des habitudes sociales. *R.*

(2) La plus apparente de ces contradictions consiste en ce que le livre dont il s'agit admet le paradis et l'enfer, tandis que les Ismaélis et les Nosaïris, ainsi qu'on a pu le remarquer, nient l'existence des récompenses et des peines futures, bornant toutes leurs espérances et leurs craintes aux limites de la vie présente. Mais chez ces deux nations, comme chez toutes celles où règnent l'ignorance et la superstition, il y a deux religions : l'une occulte et mystérieuse, connue des seuls ministres du culte ; l'autre vul-

foule de préceptes empruntés de la morale musulmane, ainsi qu'on peut le reconnoître par plusieurs passages défigurés du Coran qui y sont insérés. Ce traité offre, en outre, quelques hymnes; des *khotba* ou sermons, des oraisons particulières en forme de litanies, et diverses instructions relatives à certaines coutumes et cérémonies légales.

Mon premier dessein étoit de le traduire en entier; mais, outre que je n'en ai pas eu le loisir, je me serois reproché de tarder plus long-temps à remplir les vues d'un savant (1) qui m'a souvent demandé des renseignemens sur la secte dont cet ouvrage fait connoître les principes. C'est donc un simple extrait, une analyse succincte de cet ouvrage que j'offre aujourd'hui, me réservant d'en donner une traduction complète aussitôt que mes occupations m'en laisseront le temps.

Ce manuscrit, ainsi que l'indique une petite apostille placée au recto du premier feuillet, est un de ceux qui parurent au jour après le pillage de Mésiade, événement qui a beaucoup contribué à divulguer la croyance des

gaire et destinée au commun du peuple, toujours crédule, et dont la soumission dépend le plus souvent de la vénération qu'on lui inspire pour certaines choses cachées que sa foible raison n'oseroit sonder.

(1) M. Silvestre de Sacy. *R.*

Ismaélis, jusqu'alors fort peu connue. D'après l'examen soigneux que j'en ai fait, je présume qu'il a pour auteur un des scheïkhs ou illuminés les plus renommés de cette secte, qui se vante de posséder un grand nombre de prophètes et d'hommes éclairés des rayons de la grâce divine.

Je terminerai cet avertissement en observant que l'ouvrage ne porte aucun titre caractéristique, et qu'on ne doit le considérer que comme une compilation indigeste des principaux livres des Ismaélis, à la tête desquels il faut placer un certain traité dogmatique, nommé *Fad* (1), et attribué au scheïkh *Raschid-eddin*, déjà cité dans ma Notice sur les Ismaélis (*Annal.*, t. XIV, p. 283), et dont il est fait mention dès le commencement du premier chapitre de l'ouvrage présentement extrait. Enfin, j'avertis que j'ai trouvé sur le verso d'un feuillet blanc une note dont voici la traduction :

« Livre du scheïkh *Ibrahim*, écrit par » *Hadji-Ali* (que la grâce de Dieu soit avec » lui!), et collationné par *Ali*, fils de *Hoseïn*, » au mois de djémad premier, de l'année » 1220.

» O mon Dieu! fais miséricorde à toutes » les créatures! »

(1) Ce mot signifie en arabe *exposition*, *démonstration*, ou *commentaire*. R.

CHAPITRE PREMIER.

Théologie mystique.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

SECTION .... du livre de *Mousa. Raschid-eddin* (salut lui soit rendu) : c'est le meilleur de tous les écrits. — Ma crainte et mon espérance sont en Dieu. Il n'y a point d'autre Dieu que lui ; il est haut, il est puissant. — Vous qui m'accompagnez, écoutez-moi : J'ai disparu à vos yeux par deux absences, relatives, l'une à ma volonté de conserver, l'autre à celle de produire. Je me suis dérobé à votre connoissance ; la terre a frémi soudain, les cieux se sont ébranlés ; on les a entendus s'écrier d'une voix commune : « Fais-nous miséricorde, ô créateur de tous les êtres ; » et je me suis rendu visible sous la forme d'*Adam*. *Hawa* (Eve) étoit pour lors le but de sa mission........ Je me suis rapproché des croyans, dont le cœur brûloit d'amour pour moi : je les ai entourés de ma grâce ; j'ai jeté sur eux un regard de commisération. Cependant le règne d'Adam a passé ; sa mission s'est accomplie. Ma miséricorde l'avoit consacré parmi les peuples. — J'ai apparu ensuite dans la personne de *Noüh* (Noé), et les créatures ont péri sous les eaux pour m'avoir renié ; ceux qui croyoient en moi ont été sauvés. —

Puis ma puissance a éclaté au temps d'*Ibrahim* (Abraham), sous les emblèmes des planètes, de la lune et du soleil....... Et j'ai percé le navire; j'ai mis à mort l'adolescent; j'ai relevé la muraille (celle de la mission)..... (1) : quiconque s'est conformé à ma loi a éprouvé mes

(1) Ce passage a besoin d'être expliqué : il y est question du fameux *Khezr* ou *Khidhr*, que presque toutes les sectes de l'Orient mettent au nombre de leurs prophètes, le faisant vivre éternellement. Voici la fable dont il est l'objet, telle qu'elle se trouve dans le Coran et dans les commentateurs de ce livre :

Moïse faisoit un jour parade de sa sagesse auprès des Israélites, et s'efforçoit de leur persuader qu'il étoit le plus éclairé de tous les hommes. Sa présomption irrita le Tout-Puissant, qui lui parla ainsi : « L'amour-propre et » la vanité t'égarent, ô Moïse, et te font perdre les droits » que tu as à mon indulgence; tu es encore bien éloigné » de la perfection où tu te crois parvenu. Apprends » qu'il existe dans le monde un mortel comme toi, que » je chéris beaucoup, et qui te surpasse infiniment par » l'étendue de ses connoissances et de sa piété; il s'appelle *Khezr*. Tu peux aller au bord de la mer pour apprendre de lui bien des choses que tu ignores encore. »

Moïse, honteux de cette réprimande, n'osa rien répliquer aux paroles de l'Eternel. Il s'achemina sans hésiter vers le lieu qui lui avoit été indiqué, et y rencontra effectivement le personnage qu'il cherchoit; il le salua civilement, et lui demanda la permission de demeurer quelque temps avec lui. « Je le veux bien, dit *Khezr*; » mais c'est sous la condition que vous ne m'interrogerez » ni ne me reprendrez sur rien de ce que vous me verrez

bénédictions. — J'ai parlé à *Mousa* (Moïse) dans un langage clair et intelligible, parce que sa raison étoit bornée, et que moi je connois tout ce qui est caché..... J'ai été la porte (l'in-

» faire, soit bien, soit mal. » Moïse lui ayant promis la discrétion, les deux voyageurs se mirent aussitôt en marche. Ils arrivèrent sur le territoire d'*Antioche ;* une rivière se présenta sur leur chemin : il falloit la passer en bateau. Ils s'embarquèrent dans une très-jolie nacelle. Pendant la traversée, *Khezr* fait un grand trou au fond de cette nacelle, et le bouche ensuite pour arrêter l'eau qui commençoit à entrer avec impétuosité. Moïse oublie la promesse qu'il avoit faite de garder le silence, et témoigne à son compagnon la surprise où le jette une action si étrange, qui d'ailleurs ne lui laissoit rien entrevoir de raisonnable. Khezr murmura un peu de son impatience, et lui fit signe de se taire. Arrivés sur l'autre bord, ils entrent dans un village et demandent l'hospitalité au premier habitant qui se présente à eux ; ils en sont mal accueillis ; mais malgré la brutale incivilité du paysan, *Khezr*, doué de la puissance prophétique, relève une des murailles de la maison qui s'étoit écroulée. « Vous êtes » bien bizarre dans vos procédés, s'écria Moïse ; cet » homme vous chasse de chez lui, il vous insulte, et » vous prenez soin que sa muraille ne tombe point. — » Rappelez-vous, lui répliqua *Khezr* d'un ton fâché, la » parole que vous m'avez donnée de ne point me gêner » dans mes actions, et cessez de m'accabler de vos sottes » remontrances ; autrement il faudra que je vous dise » adieu. » Un moment après, en traversant les rues du village, ils rencontrèrent une troupe d'enfans qui jouoient aux osselets ; *Khezr* se saisit tout à coup du plus jeune,

troducteur) de *Haroun* (Aaron), le requérant. — Après quoi je me suis manifesté dans la personne du *Mésih* (Messie), et j'ai effacé de ma main bienfaisante les péchés de mes

l'étend par terre et lui coupe la gorge. Cette action barbare, dont l'atrocité étoit encore accrue par le sang-froid avec lequel elle avoit été commise, révolta tellement Moïse, que peu s'en fallut qu'il n'en tirât lui-même vengeance; il se contraignit cependant, mais non sans reprocher amèrement à son compagnon la cruauté qu'il avoit eue d'assassiner un innocent.

« Pour le coup, dit *Khezr*, nous devons nous séparer, » mon ami; car je vois qu'il vous est impossible de » garder le silence sur des choses que vous ne pouvez » comprendre. Mais avant de vous quitter, je veux vous » expliquer tout ce que vous m'avez vu faire depuis que » nous sommes ensemble. J'ai percé d'abord le bateau » où nous nous sommes embarqués, afin de le rendre » défectueux et de le soustraire par-là à l'attention de » l'avide chef du lieu, qui avoit résolu de le prendre à » celui à qui il appartenoit. Lorsque ensuite je me suis » empressé de relever la muraille abattue du villageois » qui nous traita d'une manière si rebutante, c'étoit » pour empêcher qu'un trésor, caché sous les fonde- » mens, ne devînt la proie de ce méchant homme, la » divine providence en ayant réservé la possession à ses » enfans, qui doivent le découvrir après sa mort. Quant » à l'enfant que je viens d'égorger sous vos yeux, con- » tinua *Khezr*, il faut que vous sachiez que s'il eût vécu » plus long-temps, sa mauvaise conduite et ses attentats » l'auroient rendu immanquablement le fléau de ses con- » citoyens, et auroient attiré sur sa famille toutes sortes de

enfans. Mon premier disciple étoit *Youhanna almemdan* (Jean-Baptiste), et en apparence j'étois *Schémoun* (1) (Siméon). — Puis je me

» malheurs et d'infamies; c'est pourquoi Dieu s'est servi
» de moi, comme d'un simple instrument, afin de dé-
» truire ce germe d'iniquité, dont le développement devoit
» être accompagné de tant de crimes. »

En achevant ces mots, le merveilleux *Khezr* s'élança dans les airs et disparut aux yeux de Moïse, qui demeura tout interdit et frappé d'étonnement.

Cette note historique fait assez connoître que les Ismaélis mettent *Khezr* au nombre des prophètes qu'ils ont *déifiés* (*). *R.*

Cette expression, *la muraille*, est fréquemment employée dans les livres des *Baténis* et des Druzes, d'une manière allégorique, et signifie le secret sous lequel la doctrine de ces sectes doit être cachée, jusqu'au temps de la manifestation de l'*imam*, et du triomphe de sa religion. Alors, le *trésor sera tiré de dessous la muraille* et paroîtra au grand jour.

La *mission* (en arabe *daawèh*) est le mot consacré pour signifier *la doctrine de la vraie religion*. *S. d. S.*

(1) C'est probablement le même Siméon qui reçut Jésus-Christ entre ses bras, lorsque la Sainte-Vierge le présenta au temple. Les musulmans, qui le mettent au nombre de leurs prophètes, et le font descendre d'*Aaron* par la branche de *Jérémie*, lui donnent le surnom de *Sadik* ou véridique, parce qu'il rendit témoignage de la venue du Messie. — Peut-être aussi est-il ici question de saint Siméon Stilite, qui s'étoit établi sur la plus haute montagne de Syrie, et que sa vie austère et

(*) L'Edda fait mention d'un personnage très-ressemblant à Khezr, et nommé *Kuaser* ou *Qvasir*. *N. d. R.*

suis incarné dans Ali, le maître du temps, et j'ai couvert ma face de Mohammed comme d'un rideau propre à tempérer son éclat, tandis que Selman (1) publioit les merveilles de ma sapience. — Puis Abou'lderr (2), le véridique, s'est élevé au milieu des enfans de la mission ancienne, et sa présence a constaté le jour de la résurrection. — Mais la foi ne s'est complétée et affermie en vous que lorsque je suis descendu ici bas sous la figure de *Raschid-eddin* (3)..... Les uns m'ont reconnu pour ce

sa longue pénitence ont fait regarder, par les sectes étrangères mêmes, comme un homme aimé de Dieu et ayant le don des miracles. La colonne sur laquelle il avoit établi sa cabane, a donné lieu à plusieurs histoires fabuleuses que les Orientaux débitent sur son compte. *R.*

Je n'ai point voulu supprimer cette note de M. Rousseau; mais la comparaison de ce passage avec plusieurs textes des livres des Druzes, ne me laisse aucun doute qu'il ne faille entendre ici, sous le nom de *Schémoun*, Simon-Pierre, auquel les mêmes livres donnent le surnom de *Saphu*, altération de *Képha*. *S. de S.*

(1) Selman ou Suleïman est le même dont il a été parlé dans la Notice sur les Ismaélis, t. XIV, p. 294. *R.*

(2) Ou *Abou'ldorr*, un des *Sahaba* ou compagnons de Mahomet. Son extrême piété et la véracité de ses paroles le firent surnommer *Sadek-elkawl* (sincère dans ses propos). *R.*

(3) *Voyez* ce qui a déjà été dit de ce personnage, ci-devant, pag. 224, et dans le Mémoire sur les Nosaïris et les Ismaélis, tome XIV, pag. 283.

Tout ce qui a été dit de la manifestation de la divinité

que je suis; les autres m'ont renié. — La vérité éclate et s'imprime partout; les justes fournissent leur carrière, annoncés et promis dans tous les siècles. — Je suis le maître de l'univers; dès les temps antérieurs, je n'ai point quitté mon habitation..... Je suis celui qui est présent et qui voit tout; la miséricorde a été en moi dès le commencement: elle y demeurera jusqu'à la fin. — Que la transmutation des formes extérieures et accidentelles ne séduise point votre raison, et ne vous fasse jamais dire: *Un tel a passé, un tel est venu*..... Je vous exhorte à identifier toutes les formes, et à les envisager sous le même point de vue. ...... La cause féconde et libérale ne sauroit occuper toujours les mêmes limites dans le cercle de l'existence. — Ne contrevenez jamais aux

ou de l'imam du temps d'Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Ali, est conforme à l'ancienne doctrine des Ismaélis. Mais ce qu'on lit ici d'une dernière incarnation ou manifestation en la personne de *Raschid-eddin*, est certainement une invention de ce personnage, qui aura voulu profiter de l'attente où ont toujours été les diverses sectes d'Ismaélis, d'une dernière manifestation de l'imam, ou de la divinité même, pour leur faire accroire que c'étoit lui qui étoit l'objet de leur attente, et qui devoit faire triompher leur religion. Il ne seroit pas impossible que ce Raschid-eddin fût le fameux *Sinan*, fondateur de la puissance des Ismaélis, ou Assassins de Syrie, mort en 588 de l'hégire. Sinan étoit surnommé *Raschid-eddin*. V. Abou'lféda. *Ann. mosl.*, t. IV, p. 133. *S. de S.*

ordres de ceux qui sont désignés pour vous gouverner ; de quelque pays qu'ils puissent être, Arabes, Persans, Turcs ou Grecs, vous devez leur vouer obéissance et soumission. — Je suis l'administrateur suprême du monde ; en moi résident le *commandement* et la *volonté* (1). Celui qui m'a intérieurement connu, a atteint la vérité. La connoissance qu'on a de moi ne sauroit être parfaite, à moins que je ne puisse dire : Mon serviteur s'est attaché à moi, et m'a apprécié. — Oui, je jure par la sagesse éternelle, de vous rendre immortels comme moi, riches, à l'abri de la pauvreté, dignes de tous les honneurs, et incapables d'être humiliés. — Sortez de votre assoupissement, et profitez de mes leçons : je suis celui qui est, et vous existez par moi. Je réside près de vous, et je ne m'absente pas ; si je vous châtie, c'est par ma justice ; si je vous pardonne, c'est par ma clémence..... Je suis le père des miséricordes. — Grâces soient rendues au créateur de l'univers ! que ses bénédictions se répandent sur notre seigneur Mohammed, sur sa sainte famille et sur son peuple chéri ! Puissent les effets de sa miséricorde se faire sentir à son

(1) Le *commandement* et la *volonté* sont, dans le style allégorique des Ismaélis et des Druzes, des noms de l'imam, qui est considéré comme une incarnation de ces attributs de la divinité. *S. de S.*

vicaire et au défenseur de notre foi (1)...... Honorons ceux qui s'acquittent dignement des actions de grâces qui lui sont dues ; louons et glorifions le maître souverain de l'univers.

Achevé avec l'appui et la faveur de Dieu.

EXTRAIT DU CHAPITRE II.

Science des Lettres alphabétiques (2).

Louange soit à l'Être souverain qui exerce sans aucun partage sa toute-puissance, qui mérite les hommages de ses créatures pour les faveurs qu'il répand sur elles ; qui est équitable dans ses jugemens, sage et bienfaisant dans ses déterminations ; qui a choisi un petit nombre d'élus, afin qu'ils servissent d'intermédiaires entre les hommes et lui ; qui a désigné ces mêmes élus dans son livre sacré, en jurant de faire prospérer ceux qui les honoreront, et

(1) Ces vœux en faveur de Mahomet, de sa famille, des musulmans et des dépositaires de l'autorité, ne doivent point faire illusion sur les vrais sentimens des Ismaélis. C'est une suite de la dissimulation que toutes les sectes des partisans d'Ali, et spécialement les Druzes, se croient permise, et dont ils se font même un devoir, en attendant l'époque de la manifestation de l'imam. *S. de S.*

(2) Il y a si peu de bon sens et tant de subtilités dissonantes et bizarres dans tout ce que contient ce chapitre, que j'ai cru pouvoir m'épargner la peine de le traduire en entier. Je donne ici les seuls passages qui m'ont paru avoir quelque signification plausible. *R.*

d'humilier quiconque osera se soulever contre eux. — Sachez que nos scheïkhs (que Dieu sanctifie leurs âmes!) ont écrit beaucoup sur le chapitre des lettres *élif*, *ba*, *ta*, *tsa* (1) : elles renferment des mystères sublimes, et sont susceptibles d'explications allégoriques; moi aussi j'en parlerai d'après ce que j'ai entendu. — Les lettres sont au nombre de vingt-huit, sans compter le *lam-élif* (composé de l'*élif* et du *lam*). Tous les livres apportés par les prophètes qui ont précédé *Mohammed*, tels que ceux d'*Edris* (Enoch), de *Nouh* (Noé), d'*Ibrahim* (Abraham), de *Davoud* (David) et d'*Isa* (J. C.), étoient écrits avec vingt-deux lettres seulement (2). Dieu y a ajouté les six autres quand il a été question d'envoyer le Coran à son apôtre favori; ce

(1) Ce sont les quatre premières lettres de l'alphabet arabe. Les musulmans ont plusieurs traités mystiques sur ces mêmes lettres et celles qui les suivent, jusqu'à la dernière inclusivement. Ils leur attribuent toutes sortes de vertus, d'après les différentes combinaisons qu'ils en font. *R.*

(2) L'alphabet hébreu n'est composé que de vingt-deux lettres, et c'est sans doute à cause de cela que l'auteur dit que tous les livres révélés aux anciens prophètes, jusqu'à Jésus-Christ inclusivement, étoient écrits avec vingt-deux lettres seulement. Il est plus que vraisemblable que dans l'antiquité l'alphabet arabe n'eut aussi que vingt-deux lettres; mais il y a erreur ici dans la désignation des

sont le *ta*, le *kha*, le *dzal*, le *sin*, le *tha* et le *aïn*. Toutes ensemble se rapportent aux maisons de la lune, aux signes du zodiaque, aux planètes, aux élémens, etc., et se divisent en lumineuses et obscures, ou en substantielles et corporelles..... Chacune d'elles sert encore à désigner un prophète ou tout autre saint personnage : le *dzal* désigne Adam, le *ré*, Noé ; le *sin*, Abraham ; le *sad*, Moïse ; le *tha*, Jésus ; le *aïn*, Mahomet ; le *fa*, Mehdy, etc.

CHAPITRE III.

Du Paradis.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

O hommes, comment pouvez-vous vous attacher à ce monde corruptible, dont la vie n'est qu'un songe et les biens sont si périssables? J'ai réservé un séjour plus permanent, et plein de délices éternelles, à ceux qui suivent ma loi et craignent les effets de ma justice. Ce séjour est le paradis, où l'on entre par huit différentes portes, qui conduisent à autant d'enceintes : il y a dans chaque enceinte soixante-

six lettres qui paroissent être d'une date plus récente : ce sont les lettres *tha*, *kha*, *dzal*, *dhad*, *dha* et *gaïn*.

Les livres des Druzes et les morceaux des écrits plus anciens des *Baténis* ou *Ismaélis*, qu'on y lit, sont remplis d'allégories et de rêveries cabalistiques, fondées sur la valeur des lettres de l'alphabet, ou sur leur forme.

S. de S.

dix mille prairies de safran; dans chaqueprairie, soixante-dix mille demeures de nacre et de corail ; dans chaque demeure, soixante-dix mille palais de rubis ; dans chaque palais, soixante-dix mille galeries de topaze ; dans chaque galerie, soixante-dix mille salons d'or ; dans chaque salon, soixante-dix mille tables d'argent ; sur chaque table, soixante-dix mille sortes de ragoûts, etc., etc. Chacun de ces mêmes palais contient encore soixante-dix mille sources de lait et de miel, avec autant de pavillons de pourpre, occupés par de belles adolescentes. De plus, chaque salon est surmonté de soixante-dix mille dômes d'ambre, et sur chaque dôme sont étalées soixante-dix mille merveilles sorties des mains du Tout-Puissant. — Les habitans de ces lieux enchantés sont immortels ; ils ne connoissent ni les infirmités, ni le chagrin, ni les pleurs, ni les ris, ni les prières, ni le jeûne. Quiconque se conforme à ma volonté et gagne mes bonnes grâces, s'assure une place dans les banquets célestes (1).

(1) Il est très-possible qu'il se trouve dans les livres anciens des Ismaélis, de semblables descriptions du paradis ; mais ce sont indubitablement des allégories : car, dans la doctrine de cette secte, le paradis n'est autre chose que la vraie religion, et l'époque de sa manifestation.

On doit croire, au surplus, que ces tableaux des joies

CHAPITRE IV.

De l'Homme, de ses Devoirs, et du petit nombre des Elus.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

O fils d'Adam, l'empire de l'univers m'appartient en propre, et tu es mon serviteur. Ce que tu possèdes vient de moi ; mais sache que les alimens dont tu te nourris ne te préserveront point de la mort, ni les habits que tu portes des infirmités de la chair ; tu avanceras ou tu reculeras, suivant que ta langue s'exercera au mensonge ou à la vérité. — Ton être se compose de trois parties : la première est à moi, la seconde à toi, et la troisième nous appartient en commun. Celle qui est à moi, c'est ton âme ; la tienne, ce sont tes actions ; et celle que nous partageons entre nous, ce sont les prières que tu m'adresses. Tu dois m'implorer dans tes besoins ; ma bienfaisance est de t'exaucer. O fils d'Adam, honore-moi, et tu me connoîtras ; crains-moi, et tu me verras ; adore-moi, et tu t'approcheras de

du paradis étoient pris à la lettre par les fanatiques, que les chefs du parti amenoient à l'obéissance aveugle et à l'abnégation même de la vie, par l'avant-goût qu'ils leur procuroient de cette félicité sensuelle.

Voyez mon Mémoire sur les Assassins et sur l'origine de leur nom, inséré dans le Moniteur, année 1809, n° 210. *S. de S.*

moi. — O fils d'Adam, si les rois sont précipités dans les flammes pour leurs tyrannies, les magistrats pour leurs trahisons, les docteurs pour leurs jalousies, les artisans pour leurs fraudes, les grands pour leur orgueil, les petits pour leur hypocrisie, les pauvres pour leurs mensonges..., où seront donc ceux qui aspirent à entrer dans le paradis?

CHAPITRE XXVIII (1).

Histoire de Noé.

Dans le chapitre le plus long de l'ouvrage, il est parlé de *Nouh* ou Noé; de la mission que Dieu lui avoit donnée pour rappeler son peuple égaré au vrai culte; de la persévérance des hommes dans les voies de la perdition; du déluge universel, qui fut le châtiment de leurs crimes; enfin de l'arche destinée à conserver le petit nombre d'individus qui devoient repeupler la terre après la destruction du genre humain. La description de cette arche est toute métaphysique: sa charpente, ses mâts, ses voiles, son timon, ses cordages, la poix dont elle étoit enduite, jusqu'aux personnes et aux

(1) M. Rousseau a donné une très-courte analyse des chapitres V et suivans, jusqu'au XXVIIIe; mais comme cette analyse ne contient rien qui appartienne aux dogmes ou aux opinions particulières des Ismaélis, j'ai cru devoir la supprimer. S. de S.

animaux qu'elle renfermoit, sont ingénieusement allégorisés, et présentent, sous les couleurs de la fiction, les principaux traits de la religion ismaélienne.

Voilà ce que contient en substance ce chapitre, qui ne m'a guère paru susceptible d'une analyse raisonnable. Je passerai donc, sans m'y arrêter davantage, aux sections suivantes.

EXTRAIT DU CHAPITRE XXIX.

Ce chapitre contient quelques odes morales, des invocations à Dieu, des hymnes, des homélies et des maximes de conduite ; elles sont toutes écrites d'un style trivial et diffus, n'ont aucune liaison entre elles, et sont pleines de fautes et de redites fastidieuses. Deux seules pièces (1) m'ont paru dignes d'être traduites :

PRIÈRE.

« A ta porte suprême j'attends l'accomplissement de mes souhaits. — Daigne, grand Dieu, calmer les inquiétudes de mon cœur ; soulage-moi dans mes disgrâces, et fais prospérer mes actions.

» A ta porte, etc.

» J'ai mis mon espérance en ta bonté. Sei-

(1) J'ai supprimé la seconde de ces pièces, qui ne contient rien qui mérite d'être remarqué. *S. de S.*

gneur, viens à mon secours, et décharge-moi du poids de mes iniquités.

» A ta porte, etc.

» Ton serviteur se présente à toi en pauvre, et avec un cœur brisé de douleur. Daigne lui aplanir les difficultés, et retire-le de l'état d'humiliation où il se trouve.

» A ta porte, etc.

» Maître de l'univers, dispensateur des bienfaits, exauce ma prière, et mets-moi dans le chemin de la vertu.

» A ta porte suprême, etc.

» Mon Dieu, j'implore ta miséricorde; ne me rejette pas de ta présence, et accorde-moi la subsistance journalière.

» A ta porte, etc.

» O combien n'as-tu pas d'adorateurs et de supplians! Daigne agréer que je prenne part aux hommages qu'ils t'offrent sans cesse. Tu connois mes besoins, j'espère en ta grâce! »

CHAPITRE XXX.

L'on enseigne dans ce chapitre à connoître, au moyen d'un petit calcul astrologique, celui des signes du zodiaque auquel appartient un enfant en naissant.

A chaque signe se rapportent deux séries de noms différens. La première concerne les garçons; la seconde, les filles; en sorte que quand

un enfant vient au monde, quel que soit son sexe, l'on trouve du premier coup d'œil tous les noms qui peuvent lui convenir, selon qu'il est né sous tel ou tel signe ; et ses parens n'ont plus alors qu'à en choisir un à leur gré, pour le lui donner avec les formalités qui s'observent en pareille circonstance.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre est composé d'une longue suite d'éjaculations ferventes qu'un certain scheïkh, *Moëzz-eddin*, adresse à l'Être-Suprême, et qui sont toutes fondées sur le dogme de l'incarnation de la Divinité, qui se communique souvent aux élus pour faire éclater sa puissance sur la terre. — Ecoutons Moëzz-eddin (1).

« Mon Dieu, tu m'avois transmis ta puis-
» sance avant de te manifester en moi. Je ne
» te suis point intimement lié, mais je suis in-
» séparable de toi. Tu changes de forme à ton
» gré, et tu communiques ta lumière à qui tu

(1) Sans doute ce *Moëzz-eddin* avoit la prétention d'être regardé comme une incarnation de la Divinité. Il ne seroit pas impossible qu'il fût question ici du khalife Moëzz, le premier des fatémis qui régna en Egypte. Ce prince étoit Ismaéli, et reconnoissoit lui-même l'identité de sa doctrine et de celle des Carmates, comme nous l'apprenons de sa correspondance avec le chef de ces sectaires, qui nous a été conservée par Nowaïri.

S. de S.

» veux. Tu te reproduis sans cesse ; mais tu » es indivisible et sans parties. Je suis ta force, » ta volonté, ton sanctuaire ; tu es invisible en » moi, je suis visible en toi. Détruis ceux qui » t'ignorent ; conserve ceux qui me recon- » noissent.... Mon Dieu ! tu as produit tous les » êtres par moi ; tu as tiré de moi tous les » prophètes et les élus. Je suis ton fils, tu es » mon père, etc., etc. »

CHAPITRE XXXIII (1).

Paroles de Mohammed.

« J'ai reçu, dit le prophète, de cinq indivi- » dus ; j'ai donné à cinq autres : il y a cinq in- » termédiaires entre mon Dieu et moi. Si je » me réunis aux membres de ma famille, nous » sommes cinq. »

EXPLICATION. Les cinq personnes dont il a reçu, sont : le prêtre *Boheïrèh*, *Meisérèh*, *Zeïd*, *fils d'Omar* ; *Omar*, *fils de Nefil* ; et *Khadidja*, *fille de Khoneïde*.

Les cinq auxquelles il a donné, sont : le *Fondement*, l'*Aspirant*, la *Preuve*, l'*Imam* et le *Wasi* (2).

Les cinq intermédiaires entre Dieu et lui,

(1) L'extrait du chapitre XXXII ne contient qu'une sentence morale d'Ali, qui n'a rien de commun avec la doctrine des Ismaélis.

(2) Ce mot signifie proprement l'*exécuteur testamentaire*.

sont : l'*Ame*, l'*Intelligence*, la *Vérité*, la *Victoire* et l'*Imagination* (1).

Quant aux membres de sa famille avec lesquels il forme le nombre de cinq, ce sont *Ali*, *Hasan*, *Hoseïn* et *Fatime*.

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient l'énumération des jours malencontreux de l'année solaire : ces jours, au nombre de vingt-quatre, sont : le 1er et le 3 d'avril ; le 6 et le 20 de mars ; le 3 et le 20 de juin ; le 6 et le 13 de juillet ; le 11 et le 20 d'août ; le 3 et le 14 de septembre ; le 3 et le 20 d'octobre ; le 3 et le 20 de novembre ; le 1er et le 11 de décembre ; le 3 et le 20 de janvier ; le 3 et le 20 de février ; le 5 et le 27 de mars.

EXTRAIT DU CHAPITRE XXXV.

Principes de Métaphysique (2).

L'existence est ce que l'œil aperçoit visiblement, ou ce qu'une notion exacte atteste et représente.

(1) Ces noms, et les cinq précédens, sont allégoriques. On les trouve souvent dans les livres des Druzes, où ils désignent différens ministres, ou différens ordres de la hiérarchie de cette secte.

(2) Malgré les nombreuses difficultés que ce chapitre m'a présentées, j'ai néanmoins essayé de le faire connoître, afin de ne rien laisser à désirer au lecteur, et pour qu'il ait une idée de la philosophie spéculative des Ismaélis, après avoir pris quelque connoissance de leur

Le néant est le contraire de l'existence, un mot qui ne signifie rien de réel.

Il y a trois sortes d'existence : la première, sensuelle et relative, exposée à l'influence des astres, sujette aux altérations, et susceptible d'être ou de ne pas être à la fois ; c'est celle de la matière : la seconde, intellectuelle, qui a été précédée par le néant, mais qui devient permanente du moment qu'elle commence ; c'est celle de l'âme, sur laquelle les corps célestes ne peuvent agir : la troisième, nécessaire, absolue et éternelle, supérieure par sa nature aux deux autres ; c'est celle de l'Etre-Suprême, par qui tout a été produit, qui a toujours subsisté et qui subsistera à jamais.

L'Etre dont l'existence est éternelle, le premier principe est illimité, unique et sans compagnon.

L'homme existe donc doublement par l'âme et par le corps. Son existence spirituelle survit à son existence corporelle, qui se dissout tôt ou tard.

L'âme est une substance simple, homogène et immatérielle, un souffle indestructible de la

théologie et de leur morale. Je prie simplement les lecteurs d'observer que c'est moins une traduction littérale qu'une analyse, souvent même un commentaire, que je leur offre d'un chapitre, le plus compliqué peut-être de out l'ouvrage. *R.*

Divinité. Le corps est un composé de parties matérielles, hétérogènes et destructibles, qui ne subsiste qu'autant que ces parties restent unies ensemble.

L'âme n'est pas essentiellement inhérente au corps ; celui-ci n'en est pas le sujet. Nous savons qu'elle y est seulement présente, comme l'éclat du soleil sur la superficie d'un objet quelconque.

L'âme est immortelle ; car une substance homogène, pure et incorporelle, qui, comme elle, procède de la Divinité, ne sauroit être soumise ni aux accidens ni à la dissolubilité de la matière.

Les âmes ont été créées bien avant les corps : elles résidoient, en les attendant, dans le monde *intellectuel*, séjour des vraies essences. Depuis leur union avec ces corps, elles s'efforcent sans cesse de conserver la réminiscence de leur cause productive ; et si dans leur nouvel état elles n'oublient point cette essence première ; elles retournent alors à leur-demeure antérieure : autrement, elles restent errantes et malheureuses dans le monde matériel, pour y éprouver perpétuellement les vicissitudes et les peines de la vie présente (1).

(1) L'on retrouve ici un vestige du dogme de la transmigration des âmes. *R.*

Ce dogme fait partie des opinions des Ismaélis et des

De même que l'âme est le chef-d'œuvre des mondes intellectuels, de même aussi le corps humain est celui du monde visible : c'est pourquoi l'âme se trouve jointe à celui-ci, préférablement à toute autre forme matérielle. Aussi est-il dit dans le Pentateuque : « O Adam, en » te créant, je t'ai revêtu de la forme la plus » noble. »

L'âme, renfermée dans le corps, semblable au *fœtus* qui n'a aucun usage de ses sens, est morte, pour ainsi dire, aux jouissances qui lui sont propres ; elle ne les goûte pleinement qu'après s'être dégagée de ses liens terrestres. Alors elle rentre dans son premier état, se reconnoît et se délecte en adorant son créateur.

L'existence de l'âme est indépendante de celle du corps ; car, après leur séparation, la première subsiste toujours, au lieu que le second se dissout. C'est l'âme seule qui souffre ou se délecte, selon les impressions qu'elle reçoit. Le corps n'est que le véhicule de ses plaisirs ou de ses peines ; mais souvent elle éprouve les uns ou les autres, sans son intermédiaire. Les rêves agréables ou tristes que nous faisons, de même que l'impression que laissent en nous

Druzes ; mais il a pu être pris par quelques-unes des sectes qui se sont formées parmi les Ismaélis, dans un sens allégorique. *S. de S.*

les bonnes ou mauvaises nouvelles, en sont les preuves incontestables.

L'âme jouit réellement quand elle se trouve rapprochée de son premier principe : le plus grand de ses maux, c'est d'en être éloignée.

Pour ne point se détériorer et ne point perdre ses droits à la proximité de son auteur, il faut que l'âme soit constamment remplie de l'idée de cette cause première, qui est disposée à l'attirer sans cesse vers elle. C'est son véritable état de perfection, celui dans lequel elle se maintient en devenant insensible à toutes les affections terrestres.

L'âme, pour mériter la miséricorde du Créateur, doit être juste, bienfaisante, échauffée de l'amour divin, et soumise à l'imam du temps.

L'âme doit d'abord se connoître elle-même, s'apprécier et se chérir, pour se rendre capable de connoître et d'adorer dignement son auteur.

Outre son âme immatérielle et raisonnable, l'homme en a encore une autre, qui est l'âme naturelle : celle-ci naît et se détruit avec le corps ; c'est une certaine force indéfinissable, mais actuelle et agissante, qui lui est commune avec les animaux privés de raison ; et ce qui l'élève au-dessus de ces derniers, c'est le souffle immortel que la Divinité lui a communiqué, à l'exclusion des autres êtres de l'univers.

Extrait des huit derniers chapitres de l'ouvrage.

Il y a des intelligences intermédiaires entre le premier principe et les hommes : ce sont les génies qui se divisent en bienfaisans, en malicieux, en sédentaires et en ambulans.

L'enfer n'est autre chose que l'éloignement de la Divinité, qui ne rappelle plus à elle les âmes déchues de leur pureté originelle. Le paradis est le lieu de proximité où les âmes retournent, lorsqu'elles ne sont pas dégénérées.

Puisque le monde a commencé à exister, il faut nécessairement qu'il ait une fin ; et ce qui le prouve, c'est la destruction continuelle des parties qui le constituent, dont nous avons des exemples nombreux et frappans.

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° LIII.

Description de l'Égypte, ou *Recueil d'Observations et de Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'Empereur* Napoléon-le-Grand. Première livraison.

(QUATRIÈME EXTRAIT.)

Nous arrivons à un mémoire extrêmement intéressant pour les géographes ; nous nous arrêterons pour l'analyser avec tout le soin qu'il mérite (1).

IX. *Mémoire sur la vallée des lacs de Natroun, et celle du Fleuve sans eau, d'après la reconnoissance faite en pluviôse an 7 (janvier 1799). Par M. le général Andréossy.*

Plusieurs considérations géologiques, les récits des historiens anciens, et de quelques voyageurs modernes, doivent porter à croire que les eaux du Nil avoient pénétré, dans des temps très-reculés, au sein des déserts de la Libye, et qu'il y restoit des traces de leur cours. La recherche de cette direction primitive du Nil doit jeter un

(1) L'analyse des Mémoires IX, X et XI, dans ce Bulletin, ainsi que celle des Mémoires VIII, VII et II, dans les Bulletins précédens, sont de M. *Rosenstein*, un des plus habiles collaborateurs de ces *Annales*. (*N. d. R.*)

grand jour sur la géographie physique de l'Egypte et sur les ouvrages qu'on avoit entrepris pour sa fertilité. Cet ancien lit du Nil est désigné, par les géographes, sous le nom de *Bahr-bela-mâ*, ou *le Fleuve sans eau;* et il est connu des gens du pays sous celui de *Bahr-el-jarigh*, ou *le Fleuve vide*. On savoit qu'il n'étoit pas éloigné des lacs de Natroun, dont on a repris l'exploitation depuis une quinzaine d'années, et dont les produits, utiles en plusieurs arts, sont très-recherchés en France. On savoit aussi qu'il y avoit, dans le voisinage, quelques couvens de religieux qobtes (coptes), fondés au quatrième siècle.

Ce fut pour apprécier tous les avantages qu'en pouvoient retirer la géologie et les arts, que MM. Berthollet, Fourrier et Redouté jeune, ont été invités à s'y transporter. Le général Andréossy, en s'occupant de quelques vues militaires, eut l'ordre de protéger les recherches de ces savans dans un pays exposé aux excursions des Arabes. On s'imagine facilement qu'un général tel que M. Andréossy ne s'est point borné à la seule exécution des ordres qu'il a reçus. « Nous nous sommes réunis, dit ce » général, pour tâcher de recueillir toutes les observa- » tions qui nous ont paru être de quelque utilité. Je vais » rendr compte du détail du voyage, et je laisse à » M. Berthollet le soin de présenter lui-même le résul- » tat des expériences intéressantes qu'il a faites. »

Topographie de la vallée des lacs de Natroun.

La vallée du Nil et celle des lacs sont séparées par un vaste plateau, dont la surface est légèrement ondulée, et toujours parallèlement à la mer. Ce plateau, qui se soutient à peu près au même niveau, peut avoir trente milles de largeur. Le terrain, ferme et solide, est recouvert de graviers, de petits cailloux roulés, et de quelques cailloux agatisés. Les vents rasans de l'ouest ont poussé, sur le revers des collines qui bordent le Nil, et dans la vallée, presque tous les sables mouvans. La roche calcaire se montre, en quelques endroits, à la surface du terrain.

Dans ce désert que la nature paroît avoir oublié, on n'aperçoit que trois ou quatre espèces de plantes foibles, petites et sans vigueur, telles que le nitratia épineux (*nitratia schoberi*, Lin.) et la jusquiame violette (*hyoscyamus datura*, *Forsk.*)

Aucun être vivant ne pourroit donc trouver sa subsis-

tance sur un sol d'une pareille aridité ; aussi ces voyageurs n'y ont vu qu'une seule espèce d'insecte, c'est la *mante obscure.*

La direction de la route, en partant de Terrâneh, est d'abord de l'est à l'ouest. Environ deux heures avant d'arriver à la vallée de Natroun, la direction se plie à peu près au nord-ouest-quart-ouest. On trouve à mi-côte, sur un mamelon, un *qasr*, ou fort ruiné dont l'enceinte carrée est bâtie avec des fragmens de natroun ; ce qui annonce que les pluies ne sont point considérables dans cet endroit. On voit, sur la pente opposée, le couvent *d'el Baramans*, ou couvent des Grecs ; à gauche, à peu près à la même distance, le couvent des Syriens et celui d'*Anbâ-Bichay*, l'un à côté de l'autre.

« Nous avons lié par un triangle, dit le général An-
» dréossy, le *qasr*, le couvent d'el Baramans, et celui des
» Syriens. Le calcul de ce triangle nous a donné 7430
» mètres pour la distance entre le *qasr* et le couvent des
» Syriens, et 9258 mètres un quart pour celle entre ce
» dernier couvent et celui d'el Baramans. » La route pour se rendre d'un de ces endroits à l'autre, est de sable mouvant. On rencontre presque partout du gypse et des bancs de roche calcaire.

Géographie physique de la vallée.

La vallée de Natroun fait un angle d'environ 44° ouest avec le méridien magnétique. Les positions respectives des lacs, ainsi que leurs longueurs, sont dans le même sens que celle de la vallée. Le P. Sicard marque leur bassin perpendiculaire à la direction de la vallée, ce qui est contraire à l'hydrographie en général. Le P. Sicard n'indique sur sa carte qu'un grand lac, et il en existe six ; trois au nord du *qasr*, et trois au sud. D'Anville, sur la foi de Strabon, marque deux lacs ; mais il leur donne la même position que le P. Sicard.

Les lacs de Natroun comprennent une étendue d'environ 6 lieues de longueur, sur 6 à 800 mètres de largeur, d'un bord du bassin à l'autre : ils sont séparés par des sables arides. Les deux premiers portent le nom de *Birket el-Daquarah*, ou lacs des Couvens. Les autres ont des noms qui ne présentent aucune signification particulière.

On trouve l'eau douce plus ou moins potable, en creusant le long des lacs, sur la pente du côté du Nil. Pendant les trois mois qui suivent les solstices d'été, l'eau

coule abondamment à la surface du terrain. Les eaux croissent jusqu'à la fin de décembre ; elles décroissent ensuite, et quelques-uns des lacs restent à sec.

Etat physique des lacs.

Les bords des lacs à l'est sont coupés en petits golfes, où l'eau transsude et se forme en fontaines ; elle s'échappe ensuite en petits ruisseaux, qui se rendent dans le fond des bassins. La partie du terrain supérieure aux sources, occupe dans un des lacs que le général Andréossy a plus particulièrement observé, une largeur d'environ 250 mètres, recouverte de cristaux de sel. Le terrain occupé par les sources a 98 mètres de largeur. Le lac a 109 mètres de largeur, et 514 de longueur ; la plus grande profondeur est d'un demi-mètre. Le fond du lac est de craie mêlée de sable : les eaux de ce lac seulement sont de couleur de sang.

« Les eaux qui alimentent ces lacs viennent-elles du » Nil en pénétrant lentement cette masse de trente milles » d'étendue qui sépare la vallée du Nil de celle des lacs, » et suivant la combinaison de deux pentes vers le nord » et vers l'ouest? ou bien, abandonnées à la résultante de » ces deux pentes, arrivent-elles de la tête de la vallée » qui doit se rattacher à la vallée du Nil, dans le » Fayoum ? »

Le général Andréossy ne paroît point admettre cette seconde opinion, parce qu'il est certain que les eaux qui affluent dans les lacs sortent des pentes de la rive droite, au lieu que la première opinion est fondée sur ce que les hausses et les baisses des eaux du lac sont régulières, et arrivent toutes les années à une époque qui a un rapport constant avec l'époque de l'inondation.

Les eaux des lacs contiennent des sels qui diffèrent, même dans les parties d'un même lac qui ont peu de communication entre elles ; c'est toujours du muriate de soude, du carbonate de soude, et un peu de sulfate de soude ; mais le carbonate de soude domine dans les uns, et le muriate de soude dans les autres.

Il paroît, d'après l'état physique du terrain, que le carbonate de soude est entraîné dans ces lacs par l'eau des fontaines et par les eaux de pluie.

L'exploitation des lacs de Natroun fait partie de la ferme de Terrâneh, dont le canton est compris dans les nouvelles limites de la province de Gyzeh. Terrâneh est

l'entrepôt du natroun : on l'embarque à ce village ; il est expédié à Rosette, d'où on l'envoie à Alexandrie, et de là en Europe.

Le natroun se vend en Egypte une pataque de 90 paras, le qantar de 36 *oqâh* ; l'oqâh est de 400 drachmes, ou de deux livres et demie poids de marc.

Les lacs de Natroun possèdent sur leurs bords des roseaux, des joncs plats en très-grande abondance, et d'autres productions du règne végétal. Le vert de ces plantes contraste d'une manière piquante avec la blancheur des cristaux de sel et la couleur terne des graviers du désert.

Les diverses espèces d'animaux n'y sont pas très-nombreuses. On y voit, dans la classe des insectes, la pimélie épineuse, le carabe varié, la fourmi ordinaire, une grosse fourmi à ailes, et une espèce de moustique dont la piqûre occasione des douleurs considérables ; dans la classe des testacés, le colimaçon de la petite espèce ; dans celle des quadrupèdes, le caméléon et les gazelles. Le général Andréossy a reconnu, parmi les oiseaux, la poule d'eau, le canard et la sarcelle : ces oiseaux y sont en très-grand nombre.

On ne trouve, dans la vallée des lacs de Natroun, aucun reste d'anciens monumens.

Vallée du Fleuve sans eau.

La vallée du Fleuve sans eau est à l'ouest de celle des lacs de Natroun : ces vallées, contiguës l'une à l'autre, ne sont séparées que par une crête. La vallée du Fleuve sans eau est encombrée de sable, et son bassin a près de trois lieues de développement d'un bord à l'autre. On y trouve beaucoup de bois pétrifié, et nombre de corps d'arbres entiers : la plupart de ces bois sont entièrement agatisés. Le général Andréossy a également trouvé, dans ce bassin, une vertèbre de gros poisson qui paroissoit minéralisée, ce qui sembleroit confirmer l'opinion que les eaux couloient autrefois dans cette vallée, et qu'elles contenoient des animaux qui y vivoient.

Outre les bois pétrifiés, on voit principalement sur les pentes de la vallée, du quartz roulé, du silex et des pierres siliceuses, du gypse, des cristallisations quartzeuses, formées dans des cavités ; des fragmens de jaspe roulé, etc. La plupart de ces matières appartiennent aux montagnes primitives de la Haute-Egypte. « Il y a donc eu anciennement, dit le général Andréossy, une communication

» entre le Nil et le *Bahr-bela-mâ*, et par conséquent entre » les deux vallées : il n'y a pas de raison pour que cette » dernière communication n'ait plus lieu. Nous allons » fonder son existence sur d'autres considérations.

» La direction de la vallée du Fleuve sans eau est la » même que celle des lacs de Natroum, ce qui fait pré- » sumer que leur point d'attache est à l'endroit où se » trouve indiqué le lac Mœris, et que leur débouché » correspond au golfe des Arabes.

» La grandeur de la vallée du Fleuve sans eau, sa di- » rection, et ce que les historiens rapportent du lac Mœ- » ris, nous portent à croire que ce réservoir n'étoit autre » chose que la tête de cette vallée, qui avoit été diguée na- » turellement par les sables ou par la main des hommes ; » en sorte que le lac Mœris auroit été formé, et non » point creusé. Cette opinion est d'autant plus probable, » qu'en réfléchissant sur la topographie du pays, on se » convaincra facilement qu'un réservoir creusé au-dessous » du niveau du sol de l'Egypte, rendroit les eaux qu'il » recevroit inutiles à ce sol ; et ces eaux, ainsi retenues, » seroient plutôt disposées à couler vers le Bahr-bela-mâ, » que dans l'intérieur de la vallée du Nil. Pour que ces » eaux pussent être utiles à la partie inférieure de l'E- » gypte, il faudroit au contraire que le bassin du lac, » au lieu d'être creusé, fût fermé par des digues supé- » rieures au terrain naturel, afin d'avoir, après l'inon- » dation, un volume d'eau supérieur au sol de l'Egypte. » L'existence du lac Mœris, et l'objet qu'on lui attribue » communément, deviennent donc fort douteux, et se- » ront peut-être toujours un problême.

» Si nous osions hasarder une idée, continue le savant » Andréossy, nous dirions que l'étendue et le dévelop- » pement du bassin du Nil, dans le Fayoum, ne sont » dûs qu'à l'ouverture du Bahr-bela-mâ, qui se présente » obliquement. Le P. Sicard, et d'après lui d'Anville, » marquent le bassin de cette ancienne branche se diri- » geant vers le lac Mœris ; mais ils laissent le point d'at- » tache vague et indéterminé, et ils donnent au lac Mœ- » ris des proportions d'une grandeur démesurée, par » rapport à la largeur du Bahr-bela-mâ. Si l'opinion » que nous venons de présenter n'est qu'une conjecture, » il paroît du moins résulter de la reconnoissance que » nous avons faite, qu'il a existé de grands cours d'eaux » dans l'intérieur des déserts, et qu'il est probable que la

» Nil se séparoit en plusieurs branches à la hauteur du » lac Mæris; que la branche actuelle couloit même en » dedans du bassin, le long des collines de la Libye, » ainsi que le prouvent le témoignage des auteurs et les » traces d'un bas-fond considérable qui règne le long de » ces collines, et qui n'a pu être formé que par un grand » courant. J'ai retrouvé ce bas-fond dans toute l'éten- » due de la province de Gyzeh, sur un espace de trente » lieues, etc. C'est dans le fond de ce berceau que coulent » les eaux du Bahr-Yousef.

» Ainsi, d'après les témoignages de l'ancienne histoire » de la terre, qui sont écrits à la surface du sol de l'E- » gypte, il paroît :

» 1°. Que le Nil, ou plus vraisemblablement une partie » des eaux de ce fleuve, couloit dans l'intérieur des dé- » serts de la Libye, par les vallées de Natroun et du » Fleuve sans eau.

» 2°. Que les eaux furent rejetées dans la vallée ac- » tuelle, etc. »

» 3° Que le Nil, après cette opération, couloit en » entier le long des collines de la Libye, et forma le » berceau que l'on voit dans la Basse-Egypte et dans » une partie de l'Egypte moyenne.

» 4° Que le Nil fut rejeté sur la rive droite, et que » cette époque précède immédiatement la disposition ré- » gulière des sept branches du Nil et la formation du » *Delta*. (*Voyez* le Mémoire sur le lac Menzaléh.)

» 5° Les témoignages géologiques qui attestent les » faits précédens, confirment en outre ce que nous avons » dit dans le même mémoire, que les eaux du Nil ont » une tendance à se porter vers l'ouest. »

Il s'ensuit de ce dernier principe que le projet qu'avoit Albuquerque de frapper l'Egypte de stérilité, en détournant le cours du Nil, eût été plus praticable s'il eût rejeté les eaux de ce fleuve dans les déserts de la Libye, plutôt que du côté de la mer Rouge, comme il en avoit le projet.

Nous avons vu que les sables encombroient la vallée du Fleuve sans eau; il en est de ces sables comme de ceux qui sont dans la vallée du Nil : les vents les ont soulevés de dessus le plateau situé à l'ouest. La vallée de Natroun et celle du Fleuve sans eau, n'étant séparées que par une crête peu large, la première n'a presque point participé à ces mouvemens des sables, quoique cette vallée ait à sa

droite le vaste plateau qui la sépare du Nil, ce qui indique évidemment une certaine marche du sable de l'ouest à l'est. Leurs progrès ont été depuis long-temps assez sensibles pour donner les plus vives inquiétudes sur le sort de la partie la plus fertile de l'Egypte, celle qui longe la rive gauche du fleuve.

« Nous croyons cependant pouvoir conclure, dit le » général Andréossy, d'après ce que nous avons eu oc- » casion d'observer, que l'invasion des sables de Libye » touche à son terme, du moins dans la Basse-Egypte. »

Des couvens coptes.

Les couvens qobtes qui se trouvent dans la vallée de Natroun ont été fondés dans le quatrième siècle; mais les monastères doivent avoir été rétablis plusieurs fois depuis cette époque. Trois de ces monastères ont la forme d'un carré long. Les murs d'enceinte sont en bonne maçonnerie et bien entretenus. Il règne à la partie supérieure un trottoir d'un mètre de largeur. Les murs au-dessus du trottoir ont des meurtrières, les unes dans le mur même, les autres inclinées et saillantes en dehors, pour pouvoir se défendre contre les Arabes à coups de pierres; car les institutions des moines leur prohibent l'usage des armes à feu.

Les couvens n'ont qu'une seule entrée, qui est basse et étroite; elle n'a pas plus d'un mètre de hauteur et deux tiers de mètre de largeur.

C'est le couvent des Syriens qui possède l'arbre miraculeux de saint Ephrem. On raconte que, dans les premiers temps de la ferveur monastique, les moines du désert se plaignoient de ce qu'il ne croissoit aucune production dans leurs solitudes sablonneuses. Saint Ephrem, pour éprouver et réchauffer leur zèle, ordonna à un de ses prosélytes de planter son bâton dans le sable, et lui annonça qu'il en viendroit un arbre. Après quelques instances, le jeune moine obéit. On dit que le miracle s'opéra, et que le bâton poussa des racines et des branches. C'est le même arbre sur pied depuis cette époque, qui porte le nom d'*arbre de saint Ephrem*, ou d'*arbre de l'obéissance*. Il a six mètres et demi de hauteur sur trois mètres de tour. C'est le tamarinier de l'Inde, dont les moines syriens se croient les seuls possesseurs.

Les cellules des moines sont des réduits où le jour ne

pénètre que par l'entrée, qui a un peu plus d'un mètre de hauteur. Leurs meubles sont une natte; leurs ustensiles, une jarre et un qolleh (vase pour rafraîchir l'eau). Les églises, les chapelles, décorées d'images grossièrement peintes, sont assez bien tenues; hors de là tout est en désordre, malpropre et dégoûtant. La pauvreté des moines ne leur permettant pas de suspendre dans les églises des ornemens de luxe, ils cherchent du moins à s'en procurer l'imitation; aussi, au lieu de lampes d'argent, ils ont des lampes en œufs d'autruche, etc.

Les religieux sont la plupart borgnes ou aveugles; ils ont un air hagard, triste et inquiet. Ils vivent de quelques revenus, et principalement d'aumônes. Ils se nourrissent de fèves et de lentilles préparées à l'huile. Il y a neuf moines au couvent d'el-Baramous, dix-huit au couvent des Syriens, douze au couvent d'Anba-Buhây, et vingt au quatrième couvent. Le patriarche du Kaire entretient de sujets ces quatre monastères.

On ignore quelles peuvent être les jouissances de ces pieux cénobites. « Nous n'avons rien aperçu, dit le gé-» néral Andréossy, qui indiquât qu'ils s'occupent de cul-» ture d'esprit, ni du travail des mains. Leurs livres ne » sont que des manuscrits ascétiques, sur parchemin ou » papier de coton, les uns en arabe, les autres en langue » qobte, ayant en marge la traduction arabe; nous avons » rapporté quelques-uns de ces derniers, qui paroissent » avoir six cents ans de date. »

Les religieux exercent envers les Arabes le devoir forcé de l'hospitalité, et ils sont obligés d'être sans cesse sur leurs gardes; aussi, lorsqu'ils vont d'un hospice à l'autre, ils ne voyagent que la nuit. Les Arabes, dans leurs courses, passent auprès des couvens, et s'arrêtent pour manger et faire rafraîchir leurs chevaux.

Vivant dans la crainte et dans l'oppression, ils supportent impatiemment les zélateurs de la religion dominante; et tel est le funeste effet des préjugés, que la différence de religion, ou même de secte, rend ennemis mortels, dans ces contrées, non-seulement les disciples du Christ et de Mahomet, mais même, dans l'islamisme, les hommes qui suivent des dogmes différens. « On nous » demandoit pieusement, dans ces saintes retraites, rap-» porte le général Andréossy, *quand tuera-t-on tous les* » *musulmans?* »

L'intérêt et la superstition rapprochent cependant

quelquefois ces ennemis naturels. Il arrive, dans certaines provinces, que lorsqu'un musulman veut établir un colombier, il envoie un exprès aux couvens du désert avec le présent d'usage ; les bons moines reçoivent le présent, et donnent en retour un billet mystique, qui, mis dans le colombier, doit, suivant la croyance ordinaire, faire peupler et prospérer l'établissement.

Des Arabes Geauâby *et des Bédouins.*

Les bords des lacs de Natroun sont fréquentés toutes les années par les *Geauâby*, tribu d'Arabes pasteurs et hospitaliers qui y campent l'hiver avec leurs troupeaux. Ils sont employés pendant ce temps au transport du natroun et des joncs épineux. Ces Arabes vivent en *marabou* ou gens paisibles, errant çà et là pour trouver de l'eau et des pâturages à leurs bestiaux. C'est la tribu qui a le plus conservé les usages antiques ; ils sont simplement pasteurs, et ne veulent point cultiver. Leurs mœurs sont douces et se ressentent de la vie qu'ils mènent ; ils ne sont cependant point exempts de l'orage des passions, surtout de celle de l'amour, qui les porte quelquefois aux excès les plus cruels.

Les vêtemens des *Geauâby* consistent en un îhram et un bernous, sorte de manteau qui ressemble à la chape dont on se sert dans l'église romaine pour officier ; il est de laine blanche. Les femmes filent la laine de brebis, et font les étoffes pour les tentes et les tapis communs.

La richesse des *Geauâby*, et en général des Arabes des déserts, consiste en chameaux, tandis que celle des Arabes des villages est en gros bétail.

Caractère, mœurs et usages.

Les mères arabes paroissent connoître l'intérêt qu'inspire l'âge tendre de l'enfance aux peuples civilisés. A l'attaque d'un camp arabe qui se laissa surprendre par nos troupes, les hommes montent à cheval et fuient précipitamment ; les femmes restent seules abandonnées : elles pensent se garantir de la fureur du soldat et ralentir sa marche en se couvrant de leurs enfans qu'elles placent au-devant d'elles. On a vu des femmes arabes, dans la crainte de subir la loi du vainqueur, et pour lui inspirer du dégoût et de l'éloignement, avoir recours à un stratagème unique, celui de se barbouiller le visage avec de la bouse de vache.

Les Arabes du désert portent le nom d'*Arabes Kheych* ou Arabes des tentes. On appelle les Arabes des villages *Arabes Heyt*, ou Arabes des murailles : ces derniers sont d'anciens Arabes errans, qui, s'étant rapprochés des pays cultivés, ont d'abord demeuré sous des tentes, et se sont insensiblement fabriqué des habitations comme celles des *Fellâh* d'Egypte.

Il n'y a point de pacte qui lie les membres d'une tribu au chef. Ce dernier a presque toujours une origine ancienne. On se plaît à le reconnoître ; mais pour se maintenir à la tête de la tribu, il faut qu'il emploie la persuasion, l'adresse, la souplesse ; en un mot, tout l'art d'un chef habile. Il a cependant le droit de traiter de la paix, de la guerre, et de ce qui peut être avantageux à la tribu.

Dès qu'on a fait la paix avec une tribu, ou qu'on a traité avec elle, on revêt le chef d'une pelisse ou d'un schall. L'usage des présens est si bien établi, qu'on ne croiroit pas l'accord cimenté sans cette distinction.

Les cheyhks arabes négocient avec une sorte de dignité, ou plutôt de contrainte. Ce qu'ils appellent *manger le pain et le sel* avec leurs nouveaux alliés, ce témoignage qu'on dit si respectable, n'est qu'une grimace consacrée par l'usage. Les Arabes des deux rives du Nil ont prouvé qu'ils ne faisoient aucun cas de la foi du serment ; ils violent les conditions qu'ils ont faites, suivant que la crainte ou l'intérêt les y porte.

Les Arabes ne connoissent d'autres lois que celle du talion. Lorsqu'il n'existe point de lois répressives ni de magistrats pour les faire exécuter, le meurtre resteroit impuni si l'assassinat ne remplaçoit l'action de la force publique. Dès lors ce que nous regardons comme un crime et une lâcheté, devient une vengeance légitime, que les parens du mort poursuivent de génération en génération. Les meurtres nourrissent des fermens de guerre de tribu à tribu, ou entre les tribus et les villages : on dit alors qu'il y a *du sang entre eux*. Quelquefois, pour *racheter le sang* et faire la paix, on est obligé de payer ; mais c'est une honte. Ainsi le foible et le pusillanime devient doublement tributaire du plus fort.

Les villages qui se refusent à payer sont pillés jusqu'à trois fois. De pareils brigandages frappent les campagnes de terreur, et font regarder les Arabes comme un fléau des plus redoutables. « Je demandois, dit le général Andréossy, à un cheykh, s'il avoit cette année la peste dans

» son village : » *Nous avons eu*, me répondit-il, *la peste et les Arabes.*

La nourriture de deux habitans de village serviroit pour dix Arabes : ils font peu de pain ; ils mangent des dattes, boivent peu d'eau, du lait de chameau de préférence, et dorment environ six heures. L'usage de la viande leur est peu familier ; ils ne connoissent point les repas somptueux : un mouton rôti, qu'on présente tout entier après en avoir coupé la tête, est le mets le plus distingué, et c'est celui qu'on sert lorsqu'un cheykh arabe arrive.

Les Arabes ne font attention à la mesure du temps qu'à cause de leurs heures de prières : ils estiment le temps par la longueur de leur ombre, qu'ils mesurent avec leurs pieds nus, en les plaçant alternativement l'un à côté de l'autre ; et ils ont pour règle fixe, que vers le solstice d'été le midi est à un pied de la verticale ; qu'en hiver, à la même heure, l'ombre a neuf pieds de longueur ; qu'en été, l'ombre qui répond au milieu de l'intervalle du midi au coucher du soleil, a sept pieds en sus de l'ombre du midi. Ces mesures se trouvent exactement conformes à la latitude de la contrée.

Les Arabes traînent sans cesse après eux la plus grande partie de ce qui fait leur richesse et leur approvisionnement. Dans les camps à demeure, ils tiennent leur paille hachée et leur grain dans de grands creux pratiqués dans la terre. Le voisinage des puits d'eau douce, de quelques lambeaux de terre d'un foible produit, ou de lacs salés, dont le produit donne un peu de gain, détermine le choix et l'emplacement de ces camps.

Les Geauâby, pour se garantir du pillage des tribus errantes, sont obligés de les recevoir dans leurs camps, de nourrir les hommes, et de donner l'orge aux chevaux. Les Arabes errans ne connoissent aucune espèce de lois. Ils avoient été de tout temps ennemis du dernier gouvernement, qui était cependant parvenu à les comprimer. « Il y a quelques mois, dit le général Andréossy, que les » filles de Hennâdy chantoient :

» *Vive le peuple qui a chassé Mourad du Kaire!*
» *Vive le peuple qui nous laisse voir les villages!*
» *Vive le peuple qui nous fait manger du foutyr* (1)*!* »

Les Arabes sont armés d'une pique dont ils se servent

(1) Sorte de gâteau feuilleté au beurre.

avec adresse, et qu'ils lancent avec dextérité : ils manient également leurs chevaux avec habileté. Les Arabes ne se présentent jamais en ligne, mais toujours en fourrageurs, et en poussant de grands cris mêlés d'invectives. Les chevaux des Arabes vont très-vite, et ils les poussent à toute bride; et, sans abandonner les rênes qu'ils tiennent de la main gauche, ils mettent en joue leur ennemi : s'ils le tuent, ils le dépouillent, et quelquefois lui coupent la tête, qu'ils portent en triomphe au bout de leur pique. Lorsqu'ils manquent leur coup, ils recourent sur leur ennemi par un demi-tour à droite, ou bien ils cherchent à reprendre la supériorité en gagnant le haut du terrain.

Les Arabes en général ne sont pas bien armés : leurs armes à feu et leur poudre sont très-mauvaises; il est rare qu'ils chargent leurs fusils avec des cartouches.

Les Arabes qui confinent à l'Egypte, étoient dans l'usage d'envoyer à Boulaq des espions déguisés en *Fellâh*, qui examinoient l'espèce et la quantité de troupes qui sortoient du Kaire pour marcher contre eux. Les espions alloient en rendre compte : aussitôt la tribu levoit son camp; elle envoyoit, bien avant dans les déserts, les femmes, les enfans, et tout ce qu'elle avoit de plus précieux. Les Arabes marchoient pendant quelques jours, pour fatiguer leurs ennemis. Dans cet intervalle, les tribus alliées se réunissoient, et alors ils se décidoient à attaquer, ou bien à recevoir le combat.

Du moment où les Arabes craignent d'être attaqués, ils se séparent en plusieurs petits camps, s'éclairent de très-loin, et tiennent les chameaux attachés près des tentes, pour être plus tôt prêts à fuir.

Lorsque les camps sont aux prises avec d'autres tribus, les filles se montrent à la vue des combattans; elles jouent du tambourin, et font retentir l'air de chants propres à exciter le courage; les blessés sont accueillis par les épouses, par les maîtresses. Les femmes font grand cas de la valeur; et les tribus, en général, d'un chef couvert de cicatrices.

Un combat où il périt vingt à vingt-cinq hommes, est regardé comme une bataille sanglante, dont l'époque est consignée dans la chronique.

Le général Andréossy termine ce Mémoire précieux par quelques réflexions sur le malheureux sort du peuple d'Egypte. « Quarante mille Arabes, dit M. Andréossy,

» qui ne trouvent aucune ressource dans les sables arides, » regardent le territoire d'Egypte comme leur domaine; » et, sous ce prétexte, y viennent exercer mille brigan- » dages. Les gouvernemens ont cherché dans tous les » temps à les réprimer, mais ils n'y sont pas toujours » parvenus. A travers ce conflit, le malheureux *Fellah* » s'est trouvé froissé entre les agens du gouvernement » qui le pressuroient et le molestoient, et les Arabes qui » le pilloient et l'assassinoient. Il est bien à désirer qu'un » pareil sort puisse être amélioré. »

X° *Mémoire sur les finances de l'Egypte, depuis sa conquête par le sultan Selym Ier* (1), *jusqu'à celle du général en chef Bonaparte ; par M. le comte Estève, trésorier général de la couronne, ex-directeur général des revenus publics de l'Egypte.*

Cet intéressant mémoire confirme, par des preuves irréfragables, les observations de feu *Lancret*, et démontre jusqu'à l'évidence les défectuosités de l'administration, et le mauvais état des finances de l'Egypte. Nous nous bornerons à présenter à nos lecteurs les résultats des recherches de ce savant et habile administrateur.

Les recettes et les dépenses pour le compte du sultan s'élèvent, savoir :

Les recettes à	4,119,699 fr.	47 c.
Les dépenses administratives à	3,522,690	74
Il restoit en caisse	692,008 fr.	73 c.

C'est cette somme qu'on appelle *khezneh*, et qui est la portion du tribut que le sultan s'est réservée. Elle lui fut régulièrement envoyée jusqu'au gouvernement d'Aly-Bey, qui osa la refuser. Muhamed, son successeur, en rétablit le payement. Morad et Ibrâhim en continuèrent l'envoi ; mais comme le pacha pouvoit en distraire les fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses urgentes et imprévues qu'il jugeoit devoir être à la charge du sultan, ils abusoient de leur ascendant sur lui pour en extorquer des firmans qui autorisoient les dépenses chimériques dont ils s'approprioient le montant.

Soliman avoit réglé qu'un des vingt-quatre beys porteroit annuellement le tribut de l'Egypte au grand-

(1) Sélym réunit l'Egypte à son empire l'an 923 de l'hégire, en 1517 de notre ère.

seigneur, et que, pour la sûreté du convoi, il auroit sous ses ordres un détachement fourni par chacun des sept corps de la milice. Ce convoi, destiné au souverain, fut conduit avec pompe et solennité. Ibrâhim et Rodouân Kiahijas cessèrent d'envoyer le *khesneh* avec ces formalités solennelles. Avant l'arrivée des Français en Egypte, la Porte n'obtenoit rien qu'en dépêchant au Caire un agha chargé spécialement d'y recevoir le tribut.

XI° *Mémoire sur la Nubie et la Barabras ; par M. Costaz, intendant des bâtimens de la couronne, membre de l'institut d'Egypte.*

On donne ordinairement le nom de *Nubie* à la portion de la vallée du Nil qui est située entre l'Egypte et le royaume de Sennar.

Jusqu'à présent on n'a, en Europe, que des notions fort vagues et très-bornées sur ce pays. Les Français n'y ont pas pénétré assez avant, et ne s'y sont pas arrêtés assez long-temps pour que l'on soit en état de remplir le vide qui existe dans cette partie de nos connoissances géographiques. Les renseignemens recueillis par le savant M. Costaz, pendant le séjour qu'il fit à Philæ, au mois de septembre 1799, doivent d'autant plus intéresser nos lecteurs, qu'ils sont le fruit des recherches d'un observateur dont la sagacité et l'érudition sont connues depuis long-temps. Les habitans de la Nubie diffèrent essentiellement de tous les peuples qui les environnent. Ils sont voisins des Egyptiens du côté du nord ; ils ont au sud les nègres du Sennar ; diverses tribus arabes errent sur leurs flancs, dans les déserts situés à l'orient et à l'occident du Nil. Cependant les Nubiens ne sont ni Arabes, ni Nègres, ni Egyptiens. Ils forment une race distincte, ayant sa physionomie et sa couleur particulières; enfin ils parlent une langue qui leur est propre, et dans laquelle ils se désignent sous le nom de *Barabras*.

A quelques kilomètres au-dessus de Syène, dans le voisinage de Philæ, l'horizon est borné de tous côtés par des montagnes formées d'énormes masses de granit et de grès rouge, irrégulièrement entassées ; deux de ces montagnes qui, dans leurs sinuosités, demeurent toujours parallèles l'une à l'autre, bordent le Nil et l'encaissent étroitement. Ce chaos de roches escarpées, leur couleur sombre et brûlée, donnent à toute la contrée un aspect de bouleversement et de désolation qui contraste, de la ma-

nière la plus inattendue, avec les masses régulières et les belles colonnades des édifices antiques que l'on aperçoit dans l'île de Philæ. Ces magnifiques monumens se détachent du site environnant par une teinte blanchâtre et douce qui repose agréablement les yeux.

Entre les îles de Philæ et de Syène, le Nil est parsemé d'une multitude innombrable de rochers de granit qui s'élèvent du fond de son lit comme autant d'îlots. Le fleuve se brise contre ces écueils, ou s'engouffre dans leurs intervalles avec une telle impétuosité, que toute sa surface blanchit, et qu'il semble entièrement réduit en écume. Le choc des vagues et le fracas des brisans produisent un mugissement continuel que l'écho des montagnes répète et prolonge au loin.

Ce point est fameux sous le nom de *Cataractes de Syène*. « Cependant, à proprement parler, dit M. Costaz, ce n'est point une cataracte. Le Nil y est, à la vérité, rapide, tumultueux et bruyant; mais on n'y voit point ces grandes chutes d'eau que l'on est accoutumé à désigner sous le nom de cataractes; une partie des eaux du fleuve s'écoule même dans un canal contigu, que les barques peuvent remonter dans la saison des hautes eaux. La véritable cataracte se trouve à plusieurs journées au-dessus de celle de Syène. »

Au pied des rochers qui encaissent le Nil, on rencontre assez fréquemment des espaces où les dépôts annuels du fleuve ont formé et entretenu un peu de terre cultivable. Les Barabras y plantent ordinairement des dattiers et une espèce de millet appelée *dourah*.

Il règne au milieu de ces rochers une chaleur accablante. « Quoique nous fussions déjà, dit M. Costaz, à l'équinoxe de l'automne, le thermomètre de Réaumur, placé en plein air et à l'ombre, se soutenoit pendant toute la journée à trente-un degrés. Cette chaleur est supérieure à celle du sang. » Effectivement, le thermomètre descendoit de trois degrés lorsqu'on le plaçoit sous les aisselles ou dans la bouche.

Auprès du village de *Bâb*, on aperçoit un long mur établi sur les flancs de la montagne orientale, qu'il coupe transversalement. Nous gravîmes sur cette montagne pour voir le mur de plus près. Il est fort épais, bâti de fragmens irréguliers de granit et de grès, sans aucune liaison de mortier; il se prolonge fort loin, et il semble qu'il avoit été construit dans l'intention d'opposer une

barrière aux incursions des peuples ennemis du pays.

Les Barabras ont des embarcations avec lesquelles ils font le transport des marchandises qu'ils tirent d'Egypte pour leur consommation. Ce commerce consiste principalement en toiles, qu'ils achètent à Esné, et qu'ils payent avec des dattes sèches. La police des villages est exercée par des magistrats qu'ils appellent *sémélies*, et qui ont à peu près la même autorité que les cheykhs de villages en Egypte.

Tout le pays, jusqu'à la grande cataracte, est soumis à la domination ottomane. Les Barabras payent au grand-seigneur un tribut de dattes sèches et d'esclaves noirs. Ces esclaves sont achetés des caravanes du *Sennar*, car les Barabras ne font point le commerce des hommes de leur nation.

Les Barabras sont en général d'un caractère doux: autant qu'ils le peuvent, ils vivent en paix avec les Arabes leurs voisins. Quand ils sont attaqués, ils se réfugient dans les rochers, et s'y mettent en défense. Leurs agresseurs se sont souvent repentis lorsqu'ils ont voulu forcer ces retranchemens.

Beaucoup de Barabras, fuyant la pauvreté de leur pays natal, descendent chaque année en Egypte pour y chercher de l'occupation; mais ils conservent toujours la passion de revenir terminer leurs jours au milieu de leurs rochers. Dès qu'ils ont acquis de quoi vivre avec une petite aisance, ils s'empressent d'y retourner pour se marier avec des femmes de leur nation. Les *Barabras* sont très-nombreux au Caire, où ils sont connus des négocians européens sous le nom de *Barbarins*; ils y jouissent d'une grande réputation de probité; leur fidélité inspire la confiance la plus absolue; la garde de la porte de presque toutes les maisons et celle de tous les *bazars* leur est confiée.

Les Barabras sont mahométans, et paroissent très-zélés pour leur religion. Malgré leur douceur, ils ont beaucoup d'aversion pour les étrangers; c'est toujours avec peine qu'ils les ont vus arriver dans leur pays. « L'un de ceux avec qui j'eus des rapports à Philæ, s'écrioit, dit M. Costaz : *Ce sont ces monumens qui attirent ici les étrangers; dès que vous serez partis, nous les démolirons, afin qu'on nous laisse tranquilles chez nous.* Heureusement, poursuit M. Costaz, ils ne sont ni assez forts ni assez habiles pour exécuter ce projet absurde. »

La couleur des Barabras tient en quelque sorte le milieu entre le noir d'ébène des habitans du Sennar, et le teint basané des Egyptiens du Séyd ; elle est exactement semblable à celle de l'acajou poli. Les Barabras se prévalent de cette nuance pour se ranger parmi les blancs. Les traits des Barabras se rapprochent effectivement plus de ceux des Européens que de ceux des Nègres. Leur peau est d'un tissu extrêmement fin ; la nuance rouge qui y est mêlée leur donne un air de santé et de vie. Leur physionomie expressive et animée respire la bonté ; celle des jeunes gens surtout est pleine de douceur. Ils diffèrent aussi des Nègres par leurs cheveux, qui sont longs et légèrement crépus sans être laineux.

A leur première entrée dans l'île de Philæ, les Français trouvèrent une jeune fille barbarine que sa famille avoit abandonnée, après avoir pris, pour conserver sa virginité, la précaution la plus cruelle, celle d'une suture complète de l'organe de la génération. « Ce fait, dit M. Costaz, annonce un peuple en proie à la plus excessive jalousie. Cette passion se manifeste d'ailleurs par le soin avec lequel les Barabras dérobent leurs femmes aux regards des étrangers. L'usage de se voiler, si universel en Egypte, n'est cependant pas établi parmi les femmes barabras : elles paroissent avec le visage découvert ; leur chevelure est distribuée en une multitude de petites boucles frisées en tire-bouchons qui flottent sur le front et sur tout le contour de la tête ; elles portent des vêtemens qui couvrent entièrement le corps. »

La langue des Barabras est douce ; elle n'a point de ces sons gutturaux qui sont si communs dans la langue arabe ; elle peut être écrite avec le seul alphabet français, sans que la prononciation des mots soit altérée.

« Le sejour que nous avons fait parmi les Barabras » n'ayant été que de quelques jours, presque entière» ment remplis par l'étude des monumens antiques, je » n'ai pas eu le temps, dit M. Costaz, de recueillir sur » la langue barbarine des renseignemens suffisans pour » être en état de juger des affinités qu'elle peut avoir avec » les autres dialectes en usage parmi les différens peuples » de l'Afrique : je peux cependant affirmer, poursuit ce » savant, qu'elle ne se confond avec celle d'aucun peuple » connu jusqu'à ce jour.

» Quelques personnes ont pensé que les Barabras » pourroient bien être une colonie des *Berbères*, peuple

» qui habite le mont Atlas ; mais cette conjecture, sug-
» gérée par l'analogie des noms, est destituée de fonde-
» ment ; il est facile de s'en convaincre en comparant
» les noms qui désignent les premiers nombres cardi-
» naux dans les deux langues. » M. Costaz présente ici un tableau comparatif de nombres cardinaux en langue *berbère* et en langue barabras, avec la traduction en français (1).

Ce mémoire intéressant est terminé par un tableau des bourgs et villages situés au-dessus de Philæ, sur les deux bords du Nil, et habités par les Barabras.

Esame critico del primo Viaggio di Amerigo Vespucci al Nuovo Mondo.... Opriscoli. Firenze, 1811, in-8°.

Les Italiens semblent actuellement vouloir réparer les torts qu'eurent leurs ancêtres envers Christophe Colomb leur compatriote. Depuis quelques années on voit paroître en Italie des ouvrages composés en son honneur. Le Traité que nous annonçons est de ce nombre. L'auteur, M. Napione et savant distingué, cherche à prouver que la gloire de la découverte du Nouveau Monde ne peut, en aucune manière, être accordée au rival de Colomb, Améric Vespuce, gentilhomme florentin. Ces preuves ne sont pas aussi aisées à établir qu'on pourroit le croire. Il en est de la découverte de terres comme de toute autre invention. Avec de l'adresse on ravit facilement l'honneur et le profit à celui à qui l'un et l'autre sont dus. Avant d'examiner le fond de la question, M. Napione s'occupe des relations que nous avons des voyages de Vespuce. Il faut d'abord voir, dit-il, si les éditions et les manuscrits de la Relation de Vespuce renferment la preuve que c'est Vespuce même qui l'a faite, et si elle n'a pas été altérée et falsifiée par les traducteurs, les copistes et les éditeurs. La première édition des Lettres

(1) Peut-être les Barabras sont-ils orginaires des confins de Sahara et du Soudan ; du moins, d'après *Jackson*, Relation du Maroc, il demeure au nord du Tombouctou une tribu particulière nommée *Brabeesha*, qui prétend avoir envoyé, il y a huit siècles, une colonie sur les frontières de l'Egypte. La ressemblance des noms mérite l'attention du savant auteur du Mémoire sur les Barabras.

N. d. R.

ou de la Relation de Vespuce parut en latin, dans une petite ville de Lorraine, Saint-Dié, l'an 1507. Cette traduction des lettres qu'il avoit écrites aux magistrats de sa ville natale, fut faite à l'insu et sans l'autorisation de Vespuce. Depuis ce temps, ses lettres furent imprimées par Grynéus et par Bandini; mais toutes les éditions diffèrent l'une de l'autre; et si on les compare aux manuscrits que l'on conserve dans les bibliothèques d'Italie, la différence est encore plus grande (1). M. Napione en conclut qu'aucune de ces relations n'a été ni écrite ni publiée par Vespuce même, et qu'elles ont été faites par des personnes qui n'étoient pas en correspondance avec lui. On ne peut donc point se fier aux dates indiquées dans ces relations. Il est par conséquent douteux que Vespuce ait fait son voyage de découverte en 1497, c'est-à-dire un an avant Colomb.

M. Napione passe ensuite à l'examen de la question, si Vespuce peut revendiquer l'honneur d'avoir découvert le Nouveau Monde? Vespuce, s'il avoit eu des prétentions fondées à cet honneur, n'auroit sûrement pas manqué de les faire valoir. On sait qu'il n'étoit pas le plus modeste des navigateurs; mais il ne réclama point, et au lieu de moissonner des honneurs, il quitta, après ses navigations, le service d'Espagne, entra, en qualité de simple pilote, dans celui de Portugal, et finit par retourner comme pilote-major dans la marine espagnole. Ce n'est donc que comme pilote, et non comme capitaine de vaisseau, qu'il fit le voyage de cette partie du monde que Colomb avoit découverte un an auparavant, et que les Portugais appelèrent Brasile ou Brésil. Si cette découverte étoit due à Vespuce, le Portugal n'auroit probablement pas cédé un aussi grand navigateur à l'Espagne, sa rivale, et il en auroit été récompensé grandement. Peut-être, dit-on, n'a-t-il rencontré que des ingrats. Dans ce cas, il n'auroit pas manqué d'exhaler ses plaintes dans la relation publiée sous son nom. Il ne cache.

(1) En voici quelques exemples : *Alla parte d'Occidente per la via della Maroseana*; édit. de Bandini, p. 65. *Alla parte d'Occidente per la via del mar Oseano*, manuscr. de l'abbé Fiacchi. — *Per la parte di Ghinta*; Bandini, p. 85. — *Per la parte di Ghinea*, man. — *Mi partii con due Carovelle, ai XVIII di Maggio*, 1499, Bandini, p. 65. — *Mi partii con due Carovelle, al 28 di Maggio*, 1499, manusc. — 15 *Gradi e Mezzo poco più o Meno*, Bandini, 72. — 5 *Gradi e Mezzo poco più o Meno*, manusc. — 15,466. *Miglia e due Terzi*, Bandini, p. 72. — 5,466. *Miglia*, manusc.

point au monde que la reine d'Espagne lui prit une des cent trente perles qu'il avoit apportées de ses voyages, et qu'il fut obligé de soustraire les autres à la vue de cette princesse; insinuation odieuse, que quelques éditeurs n'ont pas osé laisser subsister. Vespuce auroit pu produire ses titres en Espagne, s'il en avoit, surtout après la mort de Colomb; et auroit-il manqué de le faire pendant le procès qui s'engagea, de son vivant, entre le fisc royal et Diego, fils de Colomb, qui réclama la charge de vice-roi et de gouverneur des Indes, et la possession de la Terre-Ferme? Le fisc royal ne nia point que Christophe Colomb n'ait abordé le premier à la Terre-Ferme; mais il soutint que, pour avoir découvert la terre de Paria et de Veragua, il ne pourroit étendre ses droits sur toute la Terre-Ferme.

Or, si le silence de Vespuce peut servir de preuve négative, l'assertion des auteurs contemporains de Colomb offre des preuves positives. Dans un petit ouvrage fort rare, publié à Venise en 1504, par Albert Vercellese, sous le titre *Libretto di tutta la navigatione del re d'Ispagna delle isole, e terreni nuovamente trovati*, livre réimprimé dans la Collection des Voyages, qui parut en 1507 à Vicence, on n'attribue la découverte du Nouveau Monde qu'à Colomb. Trivigiani, secrétaire d'ambassade de la république de Venise en Espagne, eut part à cette édition. Ce savant n'auroit-il pas détrompé ses compatriotes, si l'assertion contenue dans le petit ouvrage d'Albert Vercellesc avoit été fausse? Un autre Italien, le respectable Giraldini, qui fit, après Colomb, le voyage d'Amérique, et termina sa vie comme évêque de la ville de Saint-Domingue, parle en détail, dans son Itinéraire écrit l'an 1516, des découvertes de Colomb, dont il devoit être bien instruit. Il dit, entre autres, que ce navigateur communiqua son projet aux Français et aux Anglais (il ne fait pas mention des Génois), et qu'il *aborda le premier à une partie de ce grand continent qu'on appelle Amérique*. Paul Jove, qui écrivoit vers le même temps à Rome, alors le centre de toutes les négociations du monde, appelle encore Paria le *pays découvert par Colomb*. Cet auteur désigne même l'endroit où Colomb aborda; c'étoit, dit-il, l'embouchure d'un grand fleuve, qu'on a nommé la *Bouche du Dragon* (1). Il est à remarquer que

(1) *Alii Sanctæ Crucis Terram, alii Pariam, alii Darienem vario in loco vocavere, Columbus ostium immensi fluminis subiit, quod*

l'évêque Giraldini, tout en attribuant la découverte du Nouveau Monde à Colomb, est le premier auteur qui ait désigné cette terre sous le nom d'*Amérique*. Dans un Mémorial adressé à Léon X, il dit : « Cette île, qui est plus grande que l'Europe et l'Asie, que les ignorans nomment *Continent d'Asie*, et d'autres *Amérique* ou Paria » (1). On voit par-là que cette dénomination, d'abord très-vague, ne s'appliquoit qu'à la partie méridionale du nouveau continent, ou au Paria découvert par Colomb. Ce furent sans doute les marins qui introduisirent le nom d'Amérique, à cause des cartes de marine qu'Améric Vespuce dressa probablement de ce pays, et qui servirent à ceux qui s'y rendirent après lui. Un autre contemporain de Colomb, Pierre Coppo de Isola, homme très-instruit, attribue également, dans son *Portolano*, publié à Venise en 1528, l'honneur de la découverte du Nouveau Monde au navigateur génois. « Ledit Christophe découvrit les îles Spagnola, Jamaïqua, Cuba ; les îles des Cannibales, la terre de Paria ou Nouveau Monde, et beaucoup d'autres îles. » Enfin, selon l'assertion de Ramusio, le grand navigateur Sébastien Cabotto crut aussi que Colomb avoit découvert l'Amérique. On voit d'ailleurs, par la lettre de Colomb, publiée avec des notes par l'abbé Morelli, il y a quelque temps, qu'il regardoit la découverte de ce pays comme son plus beau titre de gloire, et qu'il osoit en parler au roi d'Espagne dans ce sens. Après s'être plaint de l'injustice des ministres espagnols qui l'avoient traité long-temps d'aventurier, il ajoute : « Quant à la Spagnuola, la Paria, et les autres terres, je ne puis en rappeler le souvenir sans que les larmes me viennent aux yeux » (2).

Les témoignages contraires de quelques auteurs allemands du seizième siècle ne prouvent rien, puisqu'ils étoient trop éloignés de l'Espagne pour avoir des renseignemens positifs ; ils écrivoient sur des ouï-dire. On ne doit même compter pour rien ce que dit Sébastien Munster sur les voyages de Vespuce. Ce laborieux compilateur, auteur d'une Cosmographie qui est un mélange

idcirco Os Draconis appellatum est, quoniam tortuosis vorticibus navigia absorbere posse crederetur. P. *Jovii*, *elog. viror.*

(1) Voyez *Dissertazione bibliografiche sopra C. Colombo. Roma*, 1809. De l'abbé Cancellieri.

(2) *Lettera rarrissima di Cristoforo Colombo, riprodotta ed illustrata, dal Cav. Ab. Morelli*. Bassano, 1810.

de vrai et de faux, paroît avoir suivi la Relation publiée en Lorraine; et nous avons déjà vu que ce n'est point une source authentique. Nulle part Munster ne cite une autorité pour appuyer ce qu'il dit de Vespuce : il compte quatre voyages de ce navigateur, comme l'auteur de la Relation publiée en Lorraine; mais ces quatre voyages sont fort suspects, et pourroient bien être une erreur grossière des éditeurs de la prétendue Relation. Herrera qui, comme on sait, a écrit l'histoire de la découverte du Nouveau Monde sur des matériaux authentiques, dit que Vespuce fit un voyage maritime en 1499, avec Alphonse Ojeda, en qualité de marchand. Il paroît que ce navigateur, étant entré au service du Portugal, fit un voyage au Brésil en 1501, c'est-à-dire un an après la découverte de ce pays par Cabral : ce ne seroient donc que deux voyages, dont ni l'un ni l'autre ne pourroient ravir l'honneur de la découverte de l'Amérique à Colomb, qui arriva dans ce continent en 1498.

Cette dissertation de M. Napione (1), qui vient à l'appui de l'ouvrage qu'il a publié en 1809, sous le titre: *Del primo Scopritore del Nuovo Mondo*, prouveroit donc deux choses : l'une, c'est que Colomb ne partage point avec Vespuce la gloire de la découverte; l'autre, que Vespuce n'étant point l'auteur de la Relation qui circule en Europe sous son nom, ne mérite pas les épithètes injurieuses que lui a values son injustice prétendue. Nous soumettons ces deux points aux savans : peut-être produiront-ils, dans ce procès, des actes propres à faire balancer encore l'opinion.

(*Article de* M. Depping.)

(1) L'auteur cherche surtout à réfuter deux dissertations du Père Carovai : *Sopra il primo Viaggio d'Amerigo Vespuoci alle Indie occidentali*, et *Osservazioni sul ragionamento del primo Scopritore del continente del Nuovo Mondo*, publiées toutes deux à Florence, en 1809.

ANALYSE

DE LA

RELATION D'UN VOYAGE

FAIT EN ISLANDE,

DANS L'ÉTÉ DE L'AN 1810,

PAR M. MACKENZIE, BARONNET ÉCOSSAIS;

Par M. F. W (1).

L'Islande est peut-être, dans l'univers entier, le pays où la civilisation s'est développée de la manière la plus surprenante, si nous considérons les obstacles physiques qui devoient s'opposer à ses progrès. En effet, il y a de quoi s'étonner que l'industrie humaine ait pu aller seulement au-delà des besoins les plus urgens de la vie, dans une île située à l'extrémité du globe habitable, entourée des glaces du pôle, et ra-

(1) Cette analyse substantielle d'un des voyages anglais les plus récens et les plus intéressans, dont un seul exemplaire, parvenu à Paris, nous a été communiqué par un savant distingué, nous a paru mériter une place dans le corps des *Annales*, quoique par sa nature elle dût être insérée dans le *Bulletin*. (*N. du R.*)

vagée par des feux volcaniques, sous un climat où un hiver long, froid, sombre et orageux, est suivi par un été trop court pour porter aucune espèce de grains à sa maturité; et pourtant les sciences y florissoient à une époque très-reculée; la poésie y fut cultivée avec succès, et le premier système des nations du Nord en dérive. Un peuple libre et indépendant, gouverné par ses propres lois, et se choisissant lui-même ses magistrats, trouva, dans la possession de ces biens inappréciables, plus qu'une simple compensation des maux physiques qu'il enduroit. Aussi, pendant que la tyrannie féodale, par l'effusion du sang et l'oppression qui en sont inséparables, retenoit les plus belles contrées de l'Europe dans un état de barbarie, la liberté et la paix, ayant à leur suite les sciences et les arts, se réfugièrent dans ce climat inhospitalier, et trouvèrent, sur les confins du cercle arctique, un asile que les campagnes riantes de la France et de l'Italie ne leur accordoient pas alors: tant il est vrai que les maux qui proviennent de la société mal organisée sont pires que ceux dont la nature nous afflige.

A la vérité, l'Islande, dans la position où elle est maintenant, n'offre pas un spectacle aussi agréable. Les maux physiques y subsistent, et même ils s'y sont peut-être augmentés; mais les ressources morales et politiques qui en adoucissoient l'amertume sont à peu près anéanties. Depuis la con-

quête par les princes norwégiens; et surtout depuis la réunion de la Norwége au Danemarck, l'Islande n'étoit plus qu'un chétif apanage d'un monarque éloigné. Par l'ignorance de l'économie politique, ou par le mépris de ses principes, les mesures même projetées pour l'avantage de cette malheureuse île, devinrent funestes à sa prospérité, et le privilége exclusif d'une compagnie de commerce (moyen si pernicieux, que les richesses de l'Inde même, comme l'expérience l'a démontré, ne résistent que difficilement à son pouvoir destructif), amena la prompte ruine de l'Islande. Les arts, cependant, le savoir et l'instruction, qui jadis florissoient si éminemment dans cette île, ne l'ont pas entièrement abandonnée, et elle est digne encore d'exciter l'attention d'un voyageur éclairé.

Nonobstant toutes les ressemblances qu'on remarque entre les mœurs et les habitudes des peuples policés, elles doivent prendre une autre forme dans des contrées dont l'état physique diffère beaucoup des autres; et plus cette différence est grande, plus il doit être intéressant d'examiner l'influence que le physique exerce sur le moral, et de voir comment l'homme industrieux parvient à diminuer les maux qu'il lui est impossible d'écarter. L'Islande présente, en outre, des particularités remarquables qui

provienment de l'action très-étendue du feu volcanique.

Elle fut visitée trois fois par des voyageurs anglais dans l'espace de quarante années. En 1770, Joseph Banks, qui déjà avoit fait le tour du globe, crut encore bien employer son temps en se transportant sur les côtes de l'Islande, curieux, à ce qu'il paroît, d'observer la civilisation dans sa plus pauvre retraite, après avoir admiré le plus délicieux séjour de la vie sauvage. Il étoit accompagné des docteurs Solander et Lind, et par M. von Troil, qui, postérieurement, publia une notice sur l'Islande dans une suite de lettres.

En 1789, l'Islande fut de nouveau visitée par Jean Stanley et par quelques autres gens de considération qui partirent avec lui de Leith. Le docteur Black, l'un des voyageurs, décomposa l'eau du Geyser, si remarquable par ses incrustations siliceuses. Au rapport sur ce travail, étoit jointe une lettre de M. Stanley, qui fit regretter que l'auteur d'une description si animée et si pittoresque, ait privé le public d'un récit plus étendu de ses observations.

Au commencement de l'été 1810, George Mackenzie, accompagné du docteur Holland et de M. Bright, exécuta le même voyage, dont les principaux résultats forment la matière de cet article.

L'Islande est une île assez considérable; mais

ses côtes seulement sont habitées. La partie du sud-ouest, la plus accessible et la mieux connue, est celle où nos voyageurs abordèrent. Ils la parcoururent dans la direction du nord-ouest l'espace d'environ 120 milles anglais de long sur 20 à 40 de large. On conçoit que les courses doivent être pénibles sur un sol presque entièrement composé de rochers et de marécages, où les chevaux sont petits et où les hommes sont lents, et qu'il falloit beaucoup d'activité pour explorer une si grande étendue de terrain pendant la durée d'un été islandais. Au surplus, les contours de la côte, très-hachée, décrivent dans le fait une ligne bien plus longue que la mesure ne sembleroit porter. Dans le sud-ouest de l'île, on voit se projeter au large deux promontoires qui renferment une profonde baie nommée *Saké-Fiord*. Le promontoire méridional, qu'on appelle *Guldbringé-Syssel*, a environ 45 milles de long sur 10 ou 12 de large, et avance un peu de l'ouest au sud. Celui du nord, le Snæfell-Syssel, ou le diistrict des Montagnes de neige, est presque parallèle au premier, mais un peu plus long et beaucoup plus large. La distance entre ces caps, prise au fond du golfe, est d'environ 40 milles en droite ligne. Nos voyageurs visitèrent toute la côte de ces promontoires, et celle du territoire compris entre-deux; ils les traversèrent dans diverses directions, et poussèrent même leurs excursions dans

l'intérieur du pays, au nord-est, jusqu'au Geyser, et à l'est, jusqu'au Hecla et à la roche Obsidiane, éloignée d'environ 90 milles géographiques de *Reikiavik*, lieu de leur débarquement : c'est la capitale de l'île, bâtie sur une pointe de terre au nord de Guldbringé-Syssel.

Cependant, ce n'est pas d'après l'étendue du pays visité qu'on doit juger le mérite d'un voyageur, mais bien d'après l'exactitude, la justesse, le détail et le choix des observations. Et sous ce rapport, il nous semble que M. Mackenzie et ses compagnons ont droit à de grands éloges. Les objets qui ont fixé leur attention paroissent être bien choisis, et ils n'ont perdu aucune occasion d'acquérir des renseignemens sur l'état présent ou passé de l'île, sur les mœurs et usages des habitans, sur leur industrie, sur l'éducation, les lois, etc., ou pour étudier l'histoire naturelle d'un pays devenu intéressant par la sévérité même avec laquelle la nature l'a traité, et par les effets sans pareils du feu volcanique, dont l'action s'y manifeste partout d'une manière surprenante. Nous croyons donc pouvoir accorder sans réserve notre approbation à l'esprit, à l'activité et au jugement avec lesquels ce voyage fut exécuté, et qui en font un modèle à imiter. Cette relation est écrite avec une noble simplicité; la narration y est claire et animée, et les tableaux physiques ou moraux qu'elle présente portent partout l'empreinte de

l'exactitude et de la vérité. L'auteur, dans quelques occasions, entre dans des détails peut-être un peu minutieux, et ce qui pouvoit piquer sa curiosité sur les lieux, n'offre plus au lecteur qu'une surabondance de petits faits qui n'éclaircissent en rien l'état physique ou moral du pays; mais ces occasions sont rares, et il vaut mieux pécher par trop de richesse que par l'excès contraire.

Notre analyse de l'ouvrage sera divisée en deux parties : dans la première, nous donnerons à nos lecteurs un aperçu sur les mœurs des habitans; la seconde renfermera l'histoire naturelle du pays. En débarquant à Reikiavik, le 7 du mois de mai, nos voyageurs furent reçus avec la plus aimable hospitalité. La saison n'étant pas encore assez avancée pour leur permettre de tenter quelque excursion lointaine, ils séjournèrent à Reikiavik, et eurent le loisir de faire connoissance avec les principales personnes de l'endroit, parmi lesquelles il y avoit plusieurs hommes instruits et bien élevés. Ils donnèrent aux dames de Reikiavik un bal dont le récit est amusant, et fait voir combien la variété des situations diversifie le mode d'un divertissement. Enfin, ils cédèrent à l'impatience de se mettre en route. Dans ce premier tour, ils allèrent à pied, et employèrent leurs chevaux seulement au transport des bagages. Un jeune candidat de l'état ecclésiastique, qui par-

loit assez bien le latin, fut engagé pour leur servir de guide.

« Les préparatifs de notre voyage, dit M. Mac-
» kenzie, commencèrent dès le grand matin;
» mais les mouvemens des Islandais étoient si
» lents, et la distribution des charges sur les
» chevaux entraîna de si longues discussions,
» qu'il étoit plus de deux heures après midi avant
» que tout fût prêt. Le bât est fait avec des mor-
» ceaux carrés de gazon léger et spongieux tiré
» des fondrières. On le retient avec une corde,
» qui l'assujettit; ensuite, au-dessus du gazon,
» on met un morceau de bois ajusté sur le dos du
» cheval avec une cheville qui avance de chaque
» côté; et c'est à ces chevilles que les bagages
» sont suspendus. Les Islandais se flattent d'une
» grande adresse à mettre de l'équilibre entre les
» fardeaux; néanmoins je ne me souviens pas
» d'avoir jamais fait deux milles sans que nous
» nous fussions arrêtés dix fois pour redresser
» les bagages. Tous les chevaux étant chargés,
» on les attache l'un à l'autre par la tête et par
» la queue, et c'est ainsi qu'ils marchent à la file.
» Les chevaux sont fort robustes et faits à la fa-
» tigue, mais facilement épouvantés.

» Tous les Islandais, de quelque condition
» qu'ils soient, savent ferrer les chevaux. Les fers
» sont plats, et les clous, qu'on prend très-larges,
» sont fortement poussés à travers le sabot, et

» soigneusement rivés. De cette manière simple, » les fers tiennent solidement jusqu'à ce qu'ils » soient usés ou rompus. Dans de longs voyages » on porte toujours avec soi une provision de » fers et de clous. Quand le métal manque, la » corne de mouton en fait l'affaire.

» Le jour où nous nous mîmes en route étoit » beau ; mais des giboulées de neige tomboient » sur les montagnes environnantes. Nous traver- » sâmes un terrain découvert et affreux, entre de » de basses collines, jusqu'au voisinage de Hor- » nefiord, où nous entrâmes dans un chemin » rude : ce fut là que nous vîmes les premières » marques de feu souterrain. Les masses fondues » de lave sembloient avoir été soulevées en tous » sens, et elles avoient pris une infinité de formes » bizarres. De tous côtés des brèches et des ca- » vernes s'offrirent à nos regards. Lorsque nous » nous y attendions le moins, nous découvrîmes » la ville de Hornefiord, située au milieu de la » lave, et construite de manière que les maisons » se trouvoient parfaitement abritées par des » masses de la même matière, qui, précédem- » ment, s'y étoit frayé une route en boulever- » sant tout dans son cours destructeur. »

Le récit suivant semble bien propre à donner l'idée d'un paysage islandais, et de l'aspect que présente ce pays vraiment curieux.

« Après avoir traversé une basse chaîne de col-

» lines, nous descendîmes dans une vallée rem-
» plie de lave, réunie à celle qui se trouve près
» de Hornefiord. Nous la prolongeâmes environ
» deux milles, et nous nous mîmes alors à mon-
» ter une éminence couverte de scories légères.
» La lave avoit découlé à la partie orientale de la
» vallée, et à quelques endroits elle sembloit
» avoir remonté. L'ascension de la lave est un
» fait très-connu. Le phénomène qui, dans l'exa-
» men d'une masse froide, frappe d'étonnement
» un observateur inexpérimenté, n'a rien que de
» fort simple. La croûte formée par le refroidis-
» sement de la surface, occasione des creux ou
» tuyaux dans lesquels la lave s'élève de la même
» manière que l'eau fait dans un tube. Au-delà
» de cet endroit nous vîmes, tout autour de nous,
» les plus terribles effets de la chaleur souter-
» raine; et aussi loin que la vue pouvoit porter
» sur une vaste plaine, rien ne faisoit diversion
» à la monotonie de la lave noire et raboteuse
» qui dévastoit le district entier. L'ébullition y
» avoit produit des bosses ayant jusqu'à quarante
» ou cinquante pieds de diamètre, et dont plu-
» sieurs, en crevant, avoient ouvert des graffes
» garnies de matière fondue en forme de sta-
» lactites. Près de cette place, nous allâmes
» visiter une caverne qu'on nous avoit indiquée:
» ce n'étoit rien de plus qu'un vaste creux formé
» par l'une de ces bouffissures ou bulles dans

» la lave, sur lesquelles nous venions de marcher. Le fond en étoit couvert de glace; de » nombreux glaçons pendoient au plafond, et » l'intérieur étoit tapissé de matière fondue qui » avoit pris diverses formes singulières. Elle » avoit 55 verges dans sa plus grande profondeur, sur 7 ou 8 pieds d'élévation.

» En poursuivant notre route, nous passâmes » près de la source de la rivière Kaldaa. C'est » un large bassin au fond d'un creux, dans lequel plusieurs torrens se déchargent. Après » un cours d'environ deux milles, la rivière disparoît complètement, et se perd parmi les » laves. Dans un amas de lave moins raboteuse » que le reste, nous rencontrâmes un nombre » de petits craters, dont l'un étoit surmonté » d'une espèce de dôme ouvert d'un côté, et » ayant environ vingt-cinq pieds de diamètre. » L'intérieur étoit garni d'un assemblage de stalactites disposées en groupes curieux et baroques.

» Les maisons des Islandais sont toutes construites à peu près sur le même dessin. Un mur » extérieur de gazon, haut de quatre pieds et » demi, et épais de six, entoure les appartemens. Du côté du midi sont des portes servant » d'entrée à l'habitation, à la forge, à la laiterie, etc. La porte de la maison conduit à une » étroite et longue allée dans laquelle les diverses

» chambres communiquent à droite et à gauche.
» Entre chaque pièce est une épaisse cloison de
» gazon, et chaque appartement a un toit parti-
» culier duquel le jour pénètre par des morceaux
» de verre de quatre à cinq pouces carrés. Dans
» les maisons du meilleur genre, les principaux
» appartemens ont, sur le devant, des croisées
» composées de plusieurs panneaux de vitre. Les
» murs de gazon, les planchers de terre, sales et
» humides, en rendent l'odeur insupportable;
» il n'y a pas moyen d'aérer aucune partie
» du local de la maison. Les huttes de la plus
» pauvre classe sont si misérables, qu'on s'é-
» tonne comment quelque être humain peut y
» respirer. »

Ce manque de propreté ne doit point nous surprendre. Sous un climat pareil à celui de l'Islande, un abri et de la chaleur sont les objets de première nécessité auxquels toute chose doit être sacrifiée; et pour concilier dans de semblables circonstances ce renouvellement de l'air avec la chaleur, il faut plus d'habileté en architecture qu'un peuple grossier n'en peut avoir. Au surplus, la difficulté est considérablement augmentée dans un pays sujet à de continuels orages. Les habitations, en Islande, sont tristes, nous le croyons volontiers; mais, par rapport à la rareté des ressources et à la rigueur du climat, elles ne sont certainement pas plus chétives que les chaumières qu'on

rencontre dans un pays que M. Mackenzie connoît sans doute très-bien, l'Ecosse; chaumières pauvres et misérables où furent élevés plusieurs braves et vaillans hommes, plusieurs savans et écrivains célèbres. . . . .

Une visite chez un ecclésiastique, M. Hialtelin, à Suarbar, fournit un tableau plus agréable que le précédent. . . . .

« Dans la soirée, dit l'auteur, nous conversâmes beaucoup avec notre digne hôte, qui parloit supérieurement bien latin. Il nous donna quelques renseignemens intéressans sur sa paroisse, et nous eûmes grand motif d'admirer le soin paternel qu'il avoit voué au troupeau confié à sa garde. Une population de deux cents à deux cent dix âmes comprend quinze couples mariés. Le nombre annuel des naissances est de sept, celui des décès de six à sept; celui des mariages n'est pas tout-à-fait un. La paroisse a seize milles anglais de long, et dix de large, en sorte que la population n'excède pas un quart par mille carré.

» M. Hialtelin nous permit l'inspection de ses registres paroissiens, qui contiennent un aperçu annuel de l'état de chaque famille dans la paroisse. On y trouve, à chaque article, dans des colonnes séparées, la qualité de chaque individu, son âge, s'il a eu la confirmation ou non, s'il est communiant ou non, s'il sait lire, sa

» conduite en général, ses capacités, etc., ainsi » qu'une liste des livres appartenant à chaque » famille. »

Dans toutes les situations, mais principalement dans celle de l'Islande, où les agrémens de la vie sont si rares, un pasteur comme M. Hialtelin doit être d'un prix inestimable. On doit avoir en lui un ami et un père, un ange envoyé du ciel pour dissiper, par la lumière de la religion et de la vérité, les maux qui assiégent son petit troupeau de si près. Lui-même, au milieu de peines renaissantes et de privations, jouit du grand avantage d'occuper une place où l'on ne peut obtenir aucune distinction qu'en remplissant fidèlement ses devoirs. Si, dans le ciel, les ministres de la religion sont récompensés selon leur véritable utilité et leur importance dans le monde, combien d'évêques et de cardinaux ôteront leurs mitres et leurs bonnets devant le curé de Suarbar! . . . .

Le passage suivant donnera une assez bonne notion de la manière de vivre de la classe aisée. M. Mackenzie et ses amis firent une visite chez le premier magistrat Stephenson.

« On nous accueillit très-cordialement, mais » avec de grandes formalités. M. Stephenson, qui » vint au-devant de nous à la porte, nous intro» duisit dans le meilleur appartement de la mai» son. A peine fûmes-nous assis, que les dames » arrivèrent. On nous offrit du café, du vin, du

» biscuit et du fromage anglais. Ce n'étoit que le » prélude d'un dîner, ou, pour mieux dire, d'un » souper plus substantiel, qui fut servi à huit » heures. Il consistoit en saumon cuit, en mou- » ton rôti, en patates d'Angleterre, en sago et » crème, en bière de Londres, dite *porter*, et en » excellent vin de Porto. Nous ne doutions point » que les dames qui avoient préparé et servi les » mets viendroient les partager; et à notre refus » d'occuper nos siéges avant qu'elles eussent » elles-mêmes pris place, nous apprîmes avec » surprise qu'elles avoient dîné. Les femmes du » plus haut rang, aussi-bien que celles de la plus » basse classe, semblent être considérées comme » de simples servantes, conformément à l'ancien » usage reçu autrefois en Angleterre et dans » d'autres pays de l'Europe. Durant le repas, » notre hôtesse se tenoit debout à la porte, les » bras croisés, et nous regardoit, tandis que sa » fille et une autre jeune personne étoient occu- » pées à changer les assiettes, et s'agitoient en » allant et venant pour voir si rien ne manquoit; » dans l'occasion, la maîtresse aida à remplir les » usages de l'hospitalité. Le lendemain, où la » contrainte s'étoit un peu amortie, elle et les » demoiselles causèrent et plaisantèrent avec » nous, en riant beaucoup de notre baragouin » islandais, mêlé à de l'anglais et à du danois » écorché où elles ne comprenoient rien. »

L'économie rurale de l'Islande consiste entièrement dans l'aménagement des fourrages, puisque l'île ne produit pas de blé. Dans bien des endroits, la récolte des herbes paroît considérable, quoiqu'elle soit loin d'être ce qu'elle pourroit devenir avec l'attention convenable. On commence la fenaison vers la fin de juillet; mais M. Mackenzie remarque qu'il n'a vu aucun champ où les plantes, soit inutiles, soit moins nutritives, ne se trouvassent pas dans la même quantité que les plus profitables. Tout est fauché pêle-mêle, au moyen d'une faux courte et étroite, avec laquelle les Islandais travaillent promptement et adroitement. Le reste du procédé est le même qu'en Écosse. Le foin est principalement réservé pour les vaches; néanmoins, dans des temps fort rudes, on en distribue un peu aux moutons et aux chevaux. Lorsque la récolte est achevée, on célèbre une fête comme dans nos moissons ou vendanges.

Le bétail ressemble beaucoup, pour la taille et l'extérieur, aux plus grosses races de la haute Écosse, excepté qu'il a rarement des cornes. La race des moutons paroît être la même que celle qui se trouvoit anciennement dans les parties élevées de l'Écosse, et qui y est maintenant presque éteinte.

Les chevaux sont très-bons. Ils sont habitués à traverser lentement les fondrières et les en-

droits rocailleux; mais ils s'élancent rapidement en avant dès qu'ils arrivent sur un terrain sec et uni. Dans les voyages, chaque personne en amène ordinairement deux ou trois; l'on passe de l'un sur l'autre à mesure qu'ils se trouvent fatigués.

Les gâges donnés aux domestiques des deux sexes, sont de 4 à 6 rixdalers par an, avec la nourriture et le vêtement. Le rixdalers, qui est de papier, vaut 4 schelings anglais au pair; mais le papier du gouvernement est fort déprisé, et une guinée en or passe pour 15 de ces rixdalers. Il paroît que les gouvernans de l'Islande n'ont pas appris le triste expédient adopté par le sénat britannique, savoir, de prévenir la dépréciation du papier-monnoie par des lois pénales! Toutes les choses telles que le tissage, le filage, le tricotage, le forgeage des fers à cheval, etc., se font à la maison, et forment l'occupation domestique pendant les longs et terribles hivers de ce climat. Cet usage général de manufacturer dans les ménages est sans doute la raison pour laquelle l'habillement forme une partie des salaires du travail, puisqu'il ne seroit pas toujours facile de se procurer les objets de cette espèce à prix d'argent. Pendant que les gens sont occupés de ces différens ouvrages, l'un d'entre eux lit communément à haute voix des contes et des histoires. La plupart des familles

sont pourvues de ces sortes de livres, qu'ils ont grand soin d'échanger mutuellement.

L'article sur l'éducation et la littérature des Islandais a été rédigé par le docteur Holland, et il sera trouvé fort intéressant par tous ceux qui aiment à voir que l'amour des connoissances, cette grande qualité caractéristique de l'homme, l'accompagne pour le consoler et pour élever son âme dans tous les coins du globe, et dans les situations les plus désespérées. Une observation préliminaire par le même rédacteur, sur l'ancienne histoire de l'Islande, est écrite avec beaucoup de sagacité, et annonce de profondes recherches. Nous regrettons de ne pouvoir point la faire connoître à nos lecteurs, faute d'espace. « Au moment actuel, dit M. Holland, il y a dans » ce lieu sauvage et écarté, plusieurs individus » exposés, par leur position, à d'innombrables » privations, mais dont les talens et les connois- » sances feroient le charme des cercles de la » plus belle société. Le bienfait de l'éducation » s'étend sur tous les habitans, de quelque con- » dition qu'ils soient; et le degré d'instruction » qui existe même parmi les basses classes est » vraisemblablement plus grand que dans toute » autre partie de l'Europe continentale. »

Actuellement, l'école de Bessasted est le seul établissement régulier pour ce que l'on peut nommer éducation académique; elle est composée

de trois professeurs et de vingt-quatre écoliers. Le premier professeur, ou le *lector theologiæ*, a 600 rixdalers d'appointemens. Cette place étoit occupée alors par Steingrim Jonson, homme instruit et habile. L'école possède une bibliothèque de 1200 à 1400 volumes : il y a quelques bonnes éditions d'auteurs classiques, et, outre les ouvrages islandais et danois, on y trouve une quantité de livres allemands, avec quelques livres anglais ou français.

Un petit nombre des jeunes gens qu'on y élève est envoyé à l'université de Copenhague pour y poursuivre les études ; les autres trouvent probablement à se placer en grande partie dans l'île, comme prêtres danois. Même dans cette profonde solitude, et dans cette séparation absolue de toute société littéraire, on rencontre fréquemment des exemples d'hommes qui conservent leur ardeur pour l'étude, et qui s'y appliquent avec succès toute la vie. Ceci arrive si souvent, dit le docteur Holland, qu'on peut le regarder comme un phénomène qui mérite une explication particulière. L'auteur cite le loisir que donnent les longs hivers de l'Islande, comme une des causes les plus sensibles qui, en occasionant beaucoup de loisir, peuvent porter à la méditation, et développer le goût pour l'exercice des facultés intellectuelles. Nous nous permettrons cependant de faire observer que, sans

une forte disposition à des opérations d'esprit, la facilité que procure la retraite ne seroit pas d'un grand secours. Dans nos institutions académiques, sagement établies pour éloigner tout sujet de distraction, d'inquiétude ou de souci qui pourroit détourner l'âme d'une constante application à l'étude, combien n'est-il pas rare que l'effet réponde aux bienveillantes intentions du fondateur? Si cet effet a lieu plus fréquemment parmi la froidure, l'humidité, les ténèbres et les orages du cercle polaire, il doit provenir de quelque organisation favorable de l'esprit, ou d'une heureuse concordance de causes extérieures que nous ne connoissons pas.

Quant aux connoissances répandues dans les rangs inférieurs, M. Holland observe qu'il est bien rare de rencontrer un Islandais qui ne sache point lire et écrire, ou qui ne fasse pas preuve de beaucoup d'intelligence, relativement à tous les objets qui sont à sa portée. « L'instruction, ajoute M. Holland, fait une de » ses occupations réglées ; et pendant que la » petite hutte de terre qu'il habite est ensevelie » sous la neige, et que les ténèbres et la déso- » lation l'environnent de tous côtés, la lumière » d'une lampe éclaire la page où il lit à sa fa- » mille des leçons de connoissances utiles, de » religion et de vertu. »

Les livres que possède la basse-classe sont,

pour la plupart, consacrés à la religion. Dans plusieurs paroisses il y a une petite bibliothèque appartenant à l'église, et où, sous la surveillance du prêtre, chaque famille du district peut chercher quelque moyen d'instruction et d'édification. Combien tout cela est admirable dans un pays où la nature, aidée par les derniers efforts de l'industrie humaine, paroît à peine suffisante à pourvoir aux besoins de la plus stricte nécessité! C'est que la jouissanee intellectuelle est le seul luxe que les localités admettent.

L'heureuse application des Islandais aux langues est une des circonstances qui surprennent agréablement un étranger. « Il voit des hommes » dont le domicile annonce une condition très-» proche de l'état sauvage; des hommes qui sont » privés de tous les agrémens de la vie, et qui, » au milieu des tempêtes de l'Océan, vont cher-» cher dans leurs petits bateaux une chétive sub-» sistance pour leurs familles. C'est parmi ces » mêmes hommes qu'il trouve une connoissance » étonnante des ouvrages classiques de l'anti-» quité, un goût formé par les modèles de la » Grèce et de Rome, et un sens ouvert aux beau-» tés que ces modèles renferment. Souvent, en » parcourant le pays, il est servi par des guides » qui savent s'expliquer en latin; et en arrivant » à la couchée, il ne fait pas rarement sortir de » sa petite forge un homme qui lui parle en latin

» avec beaucoup de facilité et d'élégance. Les
» Islandais ont des compositions poétiques en
» abondance ; l'histoire forme aussi une de leurs
» études favorites ; mais on remarque qu'ils ne
» se sont nullement distingués dans les sciences
» positives ou proprement dites, et dans la phi-
» losophie. »

Le docteur Holland attribue cette dernière circonstance à la confusion avec laquelle se présentent les phénomènes physiques du pays, phénomènes soumis à aucune règle fixe, et contrariant toute analogie avec une marche constante. Le désordre est bien capable de bouleverser l'entendement humain, et de rendre nuls tous les calculs qui pourroient établir des principes généraux. Il est certain que les Islandais sont très-superstitieux, ce qui provient indubitablement de leur séjour au milieu d'une nature terrible et désordonnée, où les résultats ne sauroient être conciliés ensemble. Nous terminerons ce paragraphe avec la remarque du docteur Holland :
« Que cette disparité des circonstances physiques
» et morales est un fait intéressant non-seule-
» ment dans l'histoire de l'Islande, mais même
» dans celle de l'espèce humaine en général.
» Pendant que les calamités des guerres intes-
» tines et l'oppression des gouvernemens tyran-
» niques étendoient l'obscurité de l'ignorance et
» la barbarie dans des contrées sur lesquelles la

» nature avoit répandu ses plus brillantes lar-
» gesses, la douce jouissance de la paix, de la
» liberté politique, et de bonnes lois, élevèrent à
» un haut degré d'énergie morale et intellec-
» tuelle une communauté reléguée à la dernière
» limite du globe habitable. »

L'histoire naturelle de l'Islande contient un grand nombre d'objets rares et intéressans. Nous y comptons les montagnes de soufre, dont l'une, dans la partie méridionale du district de Guldbringé, a été décrite par M. Mackenzie. Au pied de la montagne étoit une éminence composée d'argile et de soufre, qui jetoit des exhalaisons de toutes parts. Une quantité de vapeurs s'élevoit d'une butte située immédiatement au-dessus, et sous laquelle il y avoit un profond enfoncement. On entendoit un bruit confus de bouillonnement et de craquement, joint au bruissement de la moussette qui pénétroit par les crevasses du roc. Le côté opposé de la montagne étoit couvert de soufre et d'une argile blanche ou jaunâtre. Une fumée s'échappoit à l'instant partout où l'on enlevoit le soufre, et à plusieurs endroits il étoit si chaud, qu'on pouvoit à peine le toucher. Il paroissoit, d'après l'odeur, que les exhalaisons étoient mêlées d'une petite quantité de gaz hydrogène sulfurique. Le thermomètre, plongé de peu de pouces dans l'argile, montoit soudain au point d'ébullition. Dans le bas de l'enfoncement,

ils trouvèrent une chaudière de limon et d'eau qui bouilloient avec une grande violence. Le limon étoit constamment agité, et jaillissoit souvent à une hauteur de six ou huit pieds. A quelques endroits le soufre étoit en très-grande quantité, et formoit une croûte lisse fort bien cristallisée, et ayant d'un quart à plusieurs pouces d'épaisseur. La force avec laquelle la vapeur sort des crevasses du roc est, à de certains endroits, si considérable, que le bruit peut être entendu à la distance de plusieurs milles. L'exploration de ce lieu n'étoit pas sans danger. « Qu'on s'imagine les sensations, dit M. Mackenzie, d'un homme placé sur un fond, qui ne se soutient que foiblement au-dessus d'un abîme où le feu et le soufre sont dans une agitation perpétuelle, enveloppé d'épaisses vapeurs, et étourdi par un fracas semblable au tonnerre; ces sensations sont difficiles à concevoir pour celui qui ne les a pas éprouvées. »

La seconde excursion avoit pour but le Geyser, situé bien avant dans l'intérieur des terres, et à plus de soixante milles à l'est de Reikiavic. Il est dans une vallée assez considérable, et sur le côté de la rivière. La principale fontaine, ou le grand Geyser, est au milieu d'une petite éminence haute d'environ sept pieds. Le bassin, de forme ovale, a cinquante-six pieds dans son plus grand diamètre, et quarante-six dans son plus petit. A l'arrivée des

voyageurs, ce bassin étoit plein d'eau chaude qui s'écouloit d'un côté. Après avoir examiné quelques-unes des fontaines du voisinage, ils retournèrent au grand Geyser, où ils furent effrayés par un bruit semblable à une décharge d'artillerie dans le lointain, et par le tremblement du sol. L'eau, après s'être élevée plusieurs fois, monta soudain à la hauteur de dix ou douze pieds, en formant une grosse colonne accompagnée de nuages vaporeux. La colonne parut crever, et fit déborder l'eau considérablement en retombant. Ce phénomène fut suivi par des jets successifs, au nombre de dix-huit, dont quelques-uns s'élancèrent à cinquante pieds. Ensuite l'eau se retira entièrement du bassin, en se perdant dans un canal large d'environ dix pieds, qui se trouve au centre. La profondeur perpendiculaire du bassin est d'environ trois pieds, et celle du conduit parut être de soixante. Vingt-neuf minutes après six heures du soir, le conduit étoit rempli de nouveau, et la température de l'eau qu'on pouvoit atteindre, se trouva être de deux cent neuf! Toutefois il ne se forma pendant long-temps aucun grand jet. « Nous dressâmes » nos tentes, dit l'auteur, à environ cent verges » du Geyser, et résolûmes de veiller alternativement la nuit. A quatre heures du matin, » M. Bright, qui en ce moment étoit de garde, » donna l'alarme, et nous vîmes l'eau s'élancer, » et la vapeur sortir avec un bruit effroyable, à

» environ cinquante verges de distance, dans
» un endroit que nous n'avions pas auparavant
» remarqué. Il y avoit peu d'eau; mais la force
» avec laquelle la vapeur sortoit, produisoit une
» colonne blanche d'écume et de fumée ayant au
» moins soixante pieds d'élévation. Nous jouîmes
» de ce merveilleux spectacle jusqu'à sept heures,
» où il disparut graduellement. Nous présumâmes
» que c'étoit la fontaine que Stanley appelle le
» nouveau Geyser. »

Les belles pétrifications bigarrées qui environnent les Geysers ont souvent été décrites. Les feuilles des bouleaux et des saules sont converties en pierre blanche, mais si parfaitement conservées, qu'on y distingue encore toutes les fibres. Les herbes, les joncs et les masses de tourbe sont dans le même état. A la partie extérieure de l'espèce de rempart qui forme la bouche du Geyser, les dépôts provenant du jaillissement de l'eau sont pleins d'aspérités, et on les a comparés à des têtes de choux-fleurs. L'intérieur du bassin est doux en comparaison, et la matière qui la forme est plus compacte et plus dense que la croûte extérieure. M. Mackenzie et ses amis en ont emporté une quantité d'échantillons curieux, et il en remit une belle collection à la société royale d'Edimbourg.

La nuit suivante ils eurent la satisfaction de voir le grand Geyser déployer toute sa magnifi-

cence. L'événement arriva environ à minuit. Dans cette saison de l'année, les nuits sont assez claires pour faire distinguer les objets, et l'effet fut plus frappant peut-être à cause de l'obscurité partielle. La fontaine lança une suite de jets superbes, dont l'un atteignait à une hauteur de quatre-vingt-dix pieds.

Il n'est pas facile de concevoir la structure intérieure nécessaire pour produire ces alternatives singulières d'activité et de repos, en supposant même qu'on ait à sa disposition une quantité suffisante d'eau et de chaleur. Nul doute que l'élasticité de la vapeur ne soit le grand agent, et que le Geyser ne soit une pompe à feu naturelle. Une grande quantité de vapeur est continuellement emportée avec l'eau; et dans quelques-unes des petites fontaines, on en voit quelquefois des bouffées sortir à travers l'eau, en même temps que le sol, tout autour, tremble sensiblement. M. Mackenzie a donné un exposé de la manière dont il pense que le Geyser peut être produit. Il imagine qu'une cavité dans le cœur d'un rocher soit fournie d'eau par infiltration, pendant qu'un tuyau dirigé d'abord à un niveau plus bas, projette en haut un fût perpendiculaire dont l'orifice est à la superficie. Le fond de cette cavité et une partie du fût étant remplis d'eau, l'interstice entre la surface de l'eau et le plafond de la caverne se remplira de vapeur si la chaleur continue d'agir.

La vapeur ainsi renfermée, en s'échauffant de plus en plus, acquiert assez d'élasticité pour forcer l'eau dans le fût, et la rejeter à une grande hauteur dans l'air. C'est en effet un mécanisme d'après lequel une fontaine analogue au Geyser peut être construite. M. Mackenzie observa une autre fontaine à qui il donna le nom de Geyser alternant. Elle consiste en deux jets qui partent de points différens, et dont l'un commence toujours à s'élever quand l'autre cesse. Il la propose comme un problème hydraulique; c'est de chercher les moyens par lesquels une alternative de ce genre pourroit être effectuée sans l'emploi des soupapes, puisqu'il ne lui paroît point que la nature en fasse usage. Nous ne voyons cependant aucun motif de croire que les valvules n'étoient pas au nombre des ressources que la nature possède en abondance dans les entrailles de la terre. Si nous supposons un tuyau en fût perpendiculaire où il y ait un rétrécissement, et qu'il se trouve au-dessus de l'endroit rétréci une pierre ronde, unie et assez volumineuse pour fermer le passage sans remplir totalement la partie supérieure plus large, nous avons une parfaite soupape, et telle qu'en suivant strictement l'analogie, nous puissions l'admettre dans la nature. Par le moyen d'une pareille valvule, le jet du Geyser peut être produit sans le tuyau plié dans le sens de M. Mackenzie. Ce ne seroit pas une objection

à notre hypothèse qu'une soupape de cette espèce devra être sujette à une dégradation continuelle, et finira, avec le temps, par ne plus remplir le but que la nature se propose. Les changemens qui surviennent dans ces fontaines semblent démontrer que le mécanisme par lequel elles sont produites n'est pas le plus solide et le plus durable.

Nous avons déjà fait mention du long promontoire qui ferme le golfe de Faxé au nord. Le cap est très-montueux, et les sommets des montagnes sont en grande partie couverts de neige. Le nom qu'on donne en islandais à ces sortes de montagnes, est *Iokle;* la plus haute d'entre elles est située à la pointe occidentale du promontoire, et s'appelle *Snœfell-Iokle*. M. Holland et M. Bright montèrent sur la cime du *Iokle*, et le journal de celui-ci fournit un récit très-animé de cette excursion.

Après s'être procuré un guide (ce qui n'étoit pas une chose très-facile, tant la frayeur superstitieuse que les Islandais ont de cette montagne est grande), ils se mirent à monter; et ayant marché deux heures sur un terrain stérile qui, à chaque pas, se trouva de plus en plus dépouillé de végétation, ils atteignirent la neige. D'abord, dans le commencement, elle cédoit à la pression du pied; mais, peu à peu, elle devint plus dure, et la roideur si forte, qu'on

n'avançoit qu'avec peine. La neige étoit fréquemment entrecoupée de larges fondrières dont le passage étoit difficile et assez dangereux. Enfin ils parvinrent à l'une des trois sommités. Mais le point le plus élevé, et d'environ 100 pieds plus haut, étoit rendu inaccessible par une gorge profonde. A la plus grande hauteur qu'ils atteignirent, le thermomètre marquoit 34°, et sur la neige 32°; il étoit alors environ 3 heures. Sur le bord de la mer, à 11 heures du matin, le thermomètre avoit été à 58°.

Après avoir joui d'une belle perspective sur la côte et sur les montagnes adjacentes, ils redescendirent, très-satisfaits de leur excursion, et notamment le guide, qui eut bien de la peine à persuader à ses compatriotes qu'il avoit été réellement sur le sommet du Snæfell-Iokle. Nous regrettons que nos voyageurs n'aient point été pourvus de baromètres, la détermination de la limite inférieure de la neige étant un point essentiel, non-seulement pour l'histoire naturelle de ce pays, mais pour la connoissance des climats en général, puisqu'elle fixeroit le terme de la congélation aux confins du cercle polaire. Le baromètre est un instrument très-sujet à ces sortes d'accidens, dont l'un priva nos voyageurs du leur; et ce seroit un avantage, si l'on étoit bien au fait des expédiens qui peuvent, à cer-

tains égards, suppléer au manque d'un baromètre.

Le voyageur étant muni d'un quart de cercle ou de quelque autre instrument pour mesurer des angles verticaux, la meilleure et la plus facile méthode est de prendre l'angle de hauteur, en partant d'un point dont la distance de la montagne peut être mesurée sur une carte. Si, par exemple, nos voyageurs avoient fait une pareille observation à Olafsvic, sur la côte de la mer, leur point de départ, et qu'ils l'eussent répétée à un endroit sur la côte opposée, lorsqu'ils furent de l'autre côté de la montagne, alors le terme moyen entre les deux calculs de hauteur, la correction qu'exigent la réfraction et la courbure étant faite, n'auroit pas manqué d'approcher fort près de la vérité.

A toutes les descriptions de montagnes couvertes de neige perpétuelle, il se présente une question essentielle, savoir : si c'est simplement de la neige, ou si la montagne est ce qu'on appelle un glacier. Les voyageurs ne paroissent pas toujours faire attention à la différence entre les deux manières dont le froid s'empare des sommets et des pentes de montagnes. Dans l'un des cas, la substance est de la neige réelle, très-endurcie peut-être, mais conservant toujours sa texture granulée et sa couleur blanche ; dans l'autre, la neige est d'abord imbibée par la pluie,

qui ensuite gèle, et convertit le tout en glace : ceci forme le glacier. C'est une émanation de la neige, qui constitue, pour ainsi dire, une rivière de glace descendant du grand lac d'eau congelée, qu'on voit s'amasser sur tous les sommets qui pénètrent dans la région du froid perpétuel. Toutes les fois qu'il s'agit de déterminer les bornes inférieures de cette région, et de tracer à travers l'atmosphère la ligne qui sépare la nature animée de l'inanimée, il est indispensable de ne point perdre de vue cette distinction. M. Bright n'a énoncé aucune opinion positive sur cet objet ; mais son récit semble exclure l'idée d'un glacier. D'après cette supposition, la hauteur où ils rencontrèrent la neige étoit, suivant les tables de Kirwan, de 2516 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A Olafsvic, qui est le village le plus proche de la montagne, on vit le soleil se lever et se coucher sur la mer; et, le 5 juillet, M. Holland observa qu'il étoit 2 heures 35 minutes sous l'horizon, par 64 degrés 58 minutes de latitude. En comptant depuis l'instant où le bord supérieur du soleil descend sous l'horizon, jusqu'à l'instant où le même bord redevient visible, sans avoir égard à la réfraction, le temps s'agrandit d'à peu près 40 minutes; de manière que la réfraction doit avoir retardé d'autant son lever.

L'Hecla est le plus fameux volcan de l'Islande,

et un voyageur qui ne visiteroit pas cette montagne, marqueroit bien peu de curiosité, quoiqu'elle n'offre rien qui puisse intéresser beaucoup l'observateur. Le principal avantage que nos voyageurs retirèrent de leur excursion à l'Hecla, ce fut qu'elle devint pour eux une occasion de voir l'agate islandaise, ou l'obsidiane, à son lieu natal. Un guide fort intelligent qu'ils rencontrèrent, leur dit qu'il les conduiroit à la place où l'on en trouve une grande quantité. Cette place étoit à 25 ou 30 milles à l'est du Hecla. Là, dans un vallon étroit, au fond duquel on ne pénètre pas sans quelque difficulté, et qui renferme dans l'un de ses angles un lac, ils aperçurent vis-à-vis d'eux une paroi perpendiculaire de rocher qui ressemble à un courant de lave. Lorsque nos voyageurs en approchèrent, le soleil perça à travers les nues, et la réflexion de ses rayons sur cette lave présumée leur fit promptement reconnoître l'obsidiane.

« Ayant gravi l'un des créneaux escarpés qui » s'élevoient de cette masse extraordinaire de » rochers, nous vîmes, disent-ils, un site d'une » désolation telle, qu'on ne lui sauroit presque » rien comparer. Des groupes bizarres de col- » lines, de craters et de laves, conduisant l'œil » dans le lointain à des jokles couronnés de » neige; le brouillard qui s'élevoit d'une cas- » cade; des lacs encaissés dans des montagnes

» pelées et froides ; un imposant et profond
» silence ; des nuages sombres et menaçans,
» tout à l'entour des traces de l'action furieuse
» de l'élément le plus destructif..... tout s'accor-
» doit à remplir l'âme de peur, d'admiration,
» d'étonnement et de surprise. »

Les feux de l'Hecla ne sont pas actuellement dans une grande activité. Sur ses flancs, la chaleur fut trouvée à un ou deux endroits, sous la surface, de 144. Etant parvenus au sommet, ils reconnurent un cratère qui n'avoit pas plus de 100 pieds de profondeur, avec une grosse masse de neige dans le fond. Le thermomètre marquoit 39°; il étoit alors environ quatre heures de l'après-midi. Au pied de la montagne, le thermomètre avoit accusé 59° à neuf heures. Ils évaluèrent la hauteur de l'Hecla à 4000 pieds. Les éruptions de ce volcan, autant qu'on en a conservé la mémoire, s'élèvent seulement à vingt-deux ; aucune d'elles ne remonte au-delà de 1004. Outre cela, on a compté vingt autres éruptions de divers volcans. Six de ces volcans, y compris l'Hecla, peuvent être considérés comme actifs, ayant vomi des feux dans le courant du dernier siècle.

Aucun volcan ne nous parut avoir jeté beaucoup de lave en particulier, ce qui provient vraisemblablement du grand nombre d'ouvertures qui ont donné une issue à la chaleur souterraine. Il n'y a, d'après cela, aucun pays où les

éruptions volcaniques aient été aussi nombreuses qu'en Islande, et où elles se soient étendues sur une aussi grande superficie : il n'y a aucune partie de l'île qui n'en présente quelques vestiges.

Le règne minéral de l'Islande prend un caractère intéressant à cause des marques du feu volcanique qui s'y trouvent fortement empreintes, sur presque tous les objets. Parmi ceux qui ont visité cette île, aucun n'en a donné, autant que nous sachions, une notice qui, pour l'exactitude ou la grandeur des vues, puisse être comparée à celle que renferme l'ouvrage de M. Mackenzie. Nous avons seulement à regretter que la description y est souvent mêlée à trop de théorie, et qu'il y a une trop grande tendance à des discussions polémiques. Nous nous appliquerons, en écartant toute théorie, à donner seulement un aperçu des principaux faits.

Les rochers dont la partie sud-ouest de l'Islande est composée, sont tous ou formés de trapp, ou c'est de la véritable lave. On n'y aperçoit nulle part ni du grès, ni une pierre calcaire, ni quelque couche argileuse. La serpentine, et à quelques endroits le basalte, étoient les plus communes espèces de trapp. Les roches ne sont pas faciles à distinguer de la lave ; et quelle que soit l'opinion qu'on ait sur leur formation, personne ne sauroit nier qu'au premier abord elles ne paroissent homogènes. La principale différence qu'on y re-

marque, c'est que le spalt calcaire se rencontre souvent dans la serpentine et dans le basalte, mais jamais dans les laves qui ont coulé en plein air. Ces laves présentent de plus un dehors raboteux et très-apparent, ce qui provient de ce qu'elles se sont refroidies à leur surface extérieure en coulant encore. La croûte qui se forme dans ce cas-là, arrête pour un moment, ou retarde le progrès du courant jusqu'à ce que la masse, en s'accumulant, gagne de la force pour rompre la croûte, dont les débris forment ensuite, en se heurtant pour ainsi dire, de larges rides ou sillons dans le roc. La partie extérieure de la lave est crasseuse et boursoufflée; l'intérieure est souvent plus compacte, et, sous tous les rapports, similaire au basalte, à la serpentine, etc. La lave de l'Hecla ne peut être distinguée de quelques variétés de basalte; et celle du Snæfell-Iokle a les mêmes caractères. L'obsidiane et la pierre-ponce sont aussi trouvées en Islande dans des circonstances qui ne laissent aucun doute sur leur origine volcanique. Elles ressemblent, sous tous les rapports, aux pierres de la même sorte qu'on trouve aux îles Lipares, et qui ont été décrites par Dolomieu et Spallanzani.

L'origine volcanique de la pierre-ponce est constatée par d'innombrables observations. M. James Hall et le docteur James Home exploitèrent une montagne, sur la côte septentrionale de Lipari,

qui avoit échappé aux recherches de Dolomieu. Une masse qu'ils prirent à quelque distance pour de la lave commune, fut reconnue ensuite pour être un composé d'obsidiane et de pierre-ponce qui passoient l'un dans l'autre. La ponce avoit évidemment coulé avec l'obsidiane, et formoit la surface supérieure du courant qui, comme ils trouvèrent à l'examen, étoit descendu du grand cratère par plusieurs ouvertures. La plus grande largeur de ce courant étoit d'environ deux milles et demi, et sa longueur de trois. Rien ne sauroit rendre la qualité volcanique de la pierre-ponce et de l'obsidiane plus évidente que ce phénomène. Il n'en résulte pas que dans tous les cas elles sont produites par le feu; mais il est avéré que le feu les produit dans quelques occasions.

Un fait très-remarquable, dont M. Mackenzie a donné connoissance, est également favorable à l'origine volcanique de la pierre-ponce. Vers la fin de janvier 1785, on vit des flammes sortir de la mer, à environ 30 milles du cap Reikianess, qui forme la pointe occidentale de Guldbringé-Syssel. On aperçut en même temps diverses petites îles, qui cependant ne pouvoient être retrouvées dans la suite; mais il existe encore à l'endroit où les flammes parurent, un rescif de roches sous l'eau, terminé par ce qu'on nomme le *Blindrock*, ou le Rocher Aveugle, sur lequel les vagues se

brisent. Les flammes durèrent plusieurs mois, et dans cet intervalle, la mer apporta sur toute la côte du golfe de Faxé une grande quantité de pierres-ponces et de scories légères. Au mois de juin, un tremblement de terre ébranla l'Islande entière. Le feu dans la mer disparut, et une terrible éruption éclata sur le Skaptaa-Iokle, à deux cents lieues de la place où la continuité des flammes, au-dessus de la surface des ondes, pendant six mois, avoit si clairement marqué l'explosion d'un volcan souterrain.

En gravissant la montagne Drapouhlid pour chercher du pearlstone, nos voyageurs rencontrèrent des masses de bois minéralisé différemment, à ce qu'il nous paroît, de tout autre qu'on a jusqu'à présent observé. Il ressemble à du charbon de bois; mais il est bien plus pesant, et contient une grande partie de calcédoine qui y est enchâssée dans des fentes transversales. Il brûle sans flamme, et lorsque la matière carbonique est consumée, on y remarque peu d'altération dans la substance, et presque point de diminution dans le poids. Le surturbrand, autre espèce de bois fossile particulier à l'Islande, brûle avec flamme; et, à en juger d'après quelques échantillons, il paroît qu'il n'est aucunement minéralisé. On le travaille comme du merrain, et M. Mackenzie rapporta avec lui une pièce qui avoit servi de table.

L'auteur nous donne ici la description d'un autre phénomène particulier à l'Islande, autant que l'on sait. La montagne d'Akkrefell est formée de couches ayant 10 à 20, ou même quelquefois 40 pieds d'épaisseur, et composées d'amygdaloïde et de tuf; ces matières sont apparemment dans leur position primitive, et telle qu'elle n'annonce aucunement l'action du feu volcanique. Nos géologistes furent conséquemment fort surpris en trouvant que les faces inférieures de ces couches avoient un air crasseux, et qu'elles portoient des marques non équivoques d'un feu vif. C'étoit le cas, avec le côté inférieur de toutes les couches, excepté celles de tuf, aussi loin qu'ils montèrent. Ils remarquèrent aussi une veine de serpentine, épaisse d'environ 4 pieds, qui coupoit ces couches, et qui avoit aux côtés un enduit vitreux commun à toutes les veines du pays. La même chose a été observée dans quelques autres montagnes de l'Islande, et la crasse des couches est quelquefois unie à du spalt calcaire. Cette dernière circonstance fournit la preuve que la chaleur qui produisit cet air crasseux n'y agissoit qu'avec une grande pression; sans quoi le spalt calcaire eût été réduit en chaux vive. L'escarpement d'Akkrefell, qui présente ce phénomène, a une des parois de quelque volcan au fond de l'Océan. Les côtés inférieurs, ou les cornes des

lits de serpentine, peuvent avoir été fondus sans que les lits eux-mêmes eussent été mis en fusion.

Un autre fait découvert dans cette excursion ne paroîtra pas moins neuf que le précédent. M. Mackenzie ne tarda pas à discerner deux formations très-distinctes de lave, dont l'une est la commune; l'autre, qu'il désigne sous le nom de *lave caverneuse*, ne semble point avoir coulé, mais plutôt s'être fondue sur la place même; car on y remarque de grandes élevures ou bulles de diverses formes, et dont quelques-unes ont jusqu'à 40 ou 50 pieds de diamètre. Plusieurs d'entre elles, en crevant, avoient produit des cavernes d'une profondeur considérable.

Ils suivirent long-temps cette lave, qui sembloit former de larges vallées. Souvent même elle étoit recouverte d'une lave plus récente, quelquefois de sable, et très-communément de sel. Toute la vaste plaine au-dessous de l'Hecla est composée de lave caverneuse : elle s'étend depuis le cap Reikianess jusqu'à Thinvalla, ce qui est une distance de 55 milles nautiques.

L'idée que M. Mackenzie s'est formée de cette roche extraordinaire, c'est qu'elle avoit été amollie, et même fondue par la chaleur souterraine, sur une vaste étendue, mais sans avoir été déplacée. Ceci doit être arrivé au fond de la mer, ce qui est

confirmé par le sable, et même le gravier, qui quelquefois la couvrent. Cependant, jusqu'à ce que les contrées volcaniques aient été plus soigneusement examinées, l'on ne sauroit espérer aucune théorie solide sur ce phénomène singulier.

Ainsi, trois faits géologiques neufs et très-curieux ont été mis au jour par ce voyage : l'existence de bois carbonisé, contenant des veines de calcédoine; les couches crasseuses d'amygdaloïde, etc., à l'escarpement d'Akkrefell, et enfin la lave caverneuse. M. George Mackenzie et ses deux amis ont entrepris l'exploration d'un territoire volcanique avec des avantages particuliers, et après avoir étudié parmi les pierres dont l'Écosse, et surtout les environs d'Edimbourg, offrent une nombreuse variété, l'espèce qui a la plus grande affinité avec la lave : je parle de la roche de trapp ou de vhinstone, qu'il est si facile de confondre avec la lave, et qu'on confondroit immanquablement dans un pays où les deux espèces sont autant mêlées ensemble qu'en Islande, si l'on n'avoit pas auparavant appris, dans l'une de ses plus simples formes, la langue que parle la nature.

Le volume est terminé par un catalogue de minéraux islandais, dont M. Mackenzie a présenté de très-riches collections, tant à la société royale

qu'à l'université d'Edimbourg. Le tout est accompagné d'une notice sur la botanique et la zoologie de l'Islande, par M. Bright. Il s'y trouve aussi un journal météorologique pour l'an 1811, duquel plusieurs résultats curieux pourroient être déduits, si nous avions le loisir de nous étendre davantage.

TABLEAU
DE L'ILE DE NUKAHIWA,
L'UNE DES ILES MARQUISES,
en Océanique, d'après M. de Langsdorf;

Par M. Rosenstein.

Il a été rendu compte, dans ces *Annales*, de la relation d'un voyage autour du monde, par le capitaine *Krusenstern*. Un des savans qui accompagnoient cet habile navigateur, M. de Langsdorf, conseiller aulique, a publié un ouvrage intitulé : *Remarques faites pendant un voyage autour du Monde, dans les années* 1803, 1807.

La première partie, ornée de vingt-huit gravures, vient de paroître à Francfort. Les observations de M. de Krusenstern n'avoient principalement pour objet que la navigation, le commerce et l'économie politique. M. de Langsdorf, au contraire, a embrassé dans ses recherches tout ce qui peut intéresser la géographie physique et l'histoire naturelle; les mœurs et les usages des peuples qu'il a visités ont surtout fixé l'attention de ce savant voyageur, et sous ce point de vue, ses relations sont aussi instructives qu'amusantes pour toutes les classes de lecteurs. La description

de l'île de Nukahiwa, les détails sur le gouvernement, les lois et les mœurs des anthropophages qui l'habitent, doivent vivement intéresser tous les amateurs de la géographie; ce qui nous a engagés d'en donner ici une analyse détaillée.

Aspect de l'île de Nukahiwa. — L'Anglais sauvage. — Huée des insulaires.

En approchant de Nukahiwa, nous parcourûmes, avec nos lunettes, les bords sud-est de cette île; mais nous n'aperçûmes aucune trace d'arbres à pin ni de forêts-bananiers; quelques endroits épars dans les profondes vallées des rochers étoient les seuls objets qui indiquoient, par leur culture, que cette île étoit habitée; mais rien n'interrompoit jusqu'alors le silence de ces affreuses solitudes, si ce n'étoit le bruit de la chute des eaux qui provenoient de la pluie qui avoit tombé la veille. Cependant nous aperçûmes enfin quelques insulaires qui pêchoient sur les bords de la mer; et bientôt après nous vîmes aussi un canot, occupé par huit personnes toutes nues, qui s'approchoit de notre vaisseau en arborant un pavillon blanc. Ils se dirigeoient vers les chaloupes que nous avions mis à bord. L'un d'eux sauta hardiment de son canot sur nos chaloupes, et fut conduit à bord du vaisseau.

Nous ne fûmes pas peu étonnés de reconnoître un Européen dans l'habitant d'une île de la mer

australe, qui, à l'exception d'une bande qu'il portoit autour de ses hanches, étoit dépourvu de tout vêtement. C'étoit un matelot anglais nommé *Robert*, qui déjà, depuis plusieurs années, demeuroit sur cette île, mais qui parloit encore passablement l'anglais. Nous vîmes avec beaucoup de plaisir ce pilote à bord de notre vaisseau, qui promettoit de nous procurer des renseignemens détaillés sur l'île et ses habitans.

Déjà, au premier abord, ce matelot nous avoit appris que l'île étoit gouvernée par un roi, et que le frère de ce souverain se trouvoit parmi les sauvages, dans le canot. Nous invitâmes de suite ce dernier à venir chez nous. Aussitôt nous vîmes grimper sur le bord de notre vaisseau un homme bien fait, tatoué sur tout le corps, depuis les pieds jusqu'à la tête, mais qui ne portoit cependant aucune marque de distinction due à son rang. Il étoit d'abord fort timide, et avoit à peine accepté la main que nous lui présentâmes; mais bientôt il s'attachoit avec cordialité à quiconque sembloit le regarder d'un air doux et bienveillant. Nous fîmes quelques présens à nos convives, qui consistoient en claies, couteaux et autres petites bagatelles. Munis de ces objets précieux, ils sautèrent par-dessus le bord du vaisseau dans la mer, et en peu d'instans ils atteignirent en nageant le canot qui les attendoit.

Nous entrâmes dans un port qui nous fut indi-

qué par le matelot anglais. Aussitôt notre arrivée, nous vîmes une grande quantité de sauvages affluer de toutes parts; et en peu de temps, plusieurs centaines de ces insulaires, hommes, femmes et filles, vinrent en nageant entourer le vaisseau, en nous offrant à vendre des fruits à pain et quelques bananes. Les cris, les tumultes et les ris que ces sauvages joyeux firent éclater à cette occasion, nous étourdissoient tellement, qu'étant à table, nous eûmes de la peine à entendre nos propres paroles. Ce furent principalement les jeunes filles et les femmes qui, toutes aussi nues que les chevaliers qui les accompagnoient, faisoient le plus de bruit; ce qui nous fit remarquer que le beau sexe de Nukahiwa n'étoit point aussi rebelle que nos indociles Européennes. Le mouvement le plus insignifiant qui nous échappoit les faisoit éclater de rires si aigus, que les oreilles nous cornoient; et comme nous ne pûmes rien comprendre de toutes les belles choses qu'elles nous racontoient, elles s'expliquèrent bientôt par des gestes et des postures assez impudentes. Nous entendîmes fréquemment répéter les mots: *wahine iti, iti*, c'est-à-dire, *petite fille*, et aussi *huka, huka*, par lesquels elles s'efforcèrent de nous faire comprendre le sujet de leurs offres. Les unes se mirent à nager sur le dos, les autres faisoient des culbutes dans l'eau, et elles furent toutes hors de joie dès qu'elles remarquèrent qu'elles atti-

roient notre attention par leurs espiégleries. Les hommes qui les accompagnoient ne paroissoient nullement en être jaloux; ils sembloient au contraire applaudir aux charmantes folies de leurs belles.

Grâces de Nukahiwa. Le Français. Découverte des îles. Climat, température et population.

Sur nos demandes réitérées, ces insulaires retournèrent chez eux vers le soir. Cependant les femmes et les filles persistoient à venir à bord du vaisseau : elles étoient si empressées, elles nous importunoient tellement par leurs cris, que nous fûmes obligés d'accorder cette demande à quelques-unes d'entre elles. Nous vîmes alors ces Grâces paroître devant nous dans toute leur nudité ; car la plupart avoient même perdu à la nage les feuilles vertes qui leur servent ordinairement de tablier. Quelques-unes avoient cependant encore conservé quelque peu de ce feuillage ; et, par bonheur, nous n'avions ni chèvres ni brebis sur le vaisseau ; autrement, ces dames de Nukahiwa se seroient trouvées, en peu de temps, aussi effeuillées que celles qui furent à bord du vaisseau du capitaine Wilson, et que les chèvres dépouillèrent de leur dernier voile.

Plusieurs de ces filles avoient à peine atteint leur huitième ou neuvième année, et, nonobstant

cet âge prématuré, elles spéculoient aussi bien que leurs compagnes aînées, sur leurs charmes et leur jeunesse. Nous vîmes bientôt disparoître ces syrènes l'une après l'autre avec nos matelots; et, le lendemain, elles sautèrent dans la mer, toutes contentes des présens qu'elles avoient reçus, et gagnèrent le bord.

Nous apprîmes du pilote anglais qu'il y avoit encore sur cette île un Français nommé Cabri, qu'il nous présenta comme un homme dangereux, et comme son ennemi juré. Cependant Cabri parvint aussi à se faire aimer de nous; et tous les deux nous furent, par la suite, d'une grande utilité. Ils avoient appris la langue des indigènes, et pouvoient conséquemment nous servir d'interprètes, et nous fournir en même temps les meilleurs renseignemens sur l'île et ses habitans.

« Les remarques suivantes sur l'île de Nukahiwa, » dit M. de Langsdorf, reposent entièrement » sur les rapports qui en ont été faits par ces » deux personnes, et principalement sur ceux » du Français Cabri, qui y a vécu pendant très- » long-temps, et que l'on pouvoit à peine dis- » tinguer des autres sauvages de l'île: il avoit » presque oublié le français, et il étoit tatoué sur » tout le corps. Vivant avec la fille d'un des chefs » de l'île, il se trouvoit aussi en parfaite intelli- » gence avec tous les habitans: mais l'Anglais, » qui vivoit isolément, étoit d'autant moins fa-

» milier avec la langue et les mœurs des habi-
» tans. Si mes relations, ajoute M. de Langsdorf,
» diffèrent sur quelques points de celles de
» M. de Krusenstern, cette différence ne peut
» provenir que de ce que ce capitaine n'avoit pris
» ses informations qu'auprès du matelot anglais,
» au lieu d'écouter les rapports de Cabri, que,
» de mon côté, je crois devoir plutôt consi-
» gner ici, vu qu'ils m'ont paru plus conformes
» à la vérité. »

Nos lecteurs se ressouviendront sans doute que les îles *Marquesas*, qui avoient été découvertes par les Espagnols en 1595, furent retrouvées ensuite par Cook, en 1774. Depuis cette époque, ces îles avoient été visitées par plusieurs navigateurs. Les nouvelles îles *Marquesas*, ou îles *Washington*, furent découvertes par les deux navigateurs Ingraham et Le Marchand, presque en même temps (1791). C'est à ce dernier groupe d'îles qu'appartient l'île de Nukahiwa, sur laquelle nous allons donner les renseignemens que M. de Langsdorf avoit eu l'occasion de recueillir sur les lieux.

Les côtes de cette île sont, pour la plupart, très-escarpées, et ne présentent à la vue que des rochers noirs dépourvus de toute végétation. Le climat y est très-chaud, vu que cette contrée se trouve à la proximité de l'équateur. Cependant l'air y est très-sain, et on n'y con-

noît point de maladies. Pendant tout l'hiver, il pleut très-fréquemment ; mais il arrive quelquefois qu'il ne tombe pas de pluie pendant neuf à dix mois ; alors la famine se met dans le pays, et une grande partie des habitans sont enlevés par les suites de ce terrible fléau. Le printemps et l'été, ce sont les vents du nord qui y règnent habituellement ; l'automne amène les vents d'est ; et l'hiver on ne remarque que les vents du sud-est.

L'île de Nukahiwa possède plusieurs ports très-commodes pour les vaisseaux : elle a près de 25 lieues de circuit ; sa population peut être évaluée à 1800 hommes. « Comme ces insulaires » sont toujours en guerre entre eux, dit M. de » Langsdorf, nous ne pûmes obtenir que peu » de renseignemens sur les endroits qui se » trouvent un peu éloignés du port *Tiohai*, où » nous mîmes à l'encre ; on nous assuroit que, » dans les vallées voisines, il y avoit plus de » 5000 guerriers. Cependant la guerre y enlève » bien moins de monde que la famine, et la » férocité révoltante et exécrable qui en est la » conséquence, d'assouvir leur rage affamée » avec la chair de leurs semblables. Dans la » vallée de *Tiohai* seule, plusieurs centaines » de personnes avoient perdu la vie de cette » manière, l'année passée ; de sorte que l'on » y compte maintenant quatre hommes pour une » femme, et qu'il en est resté très-peu d'enfans.

Les productions des îles de Washington sont peu différentes de celles des îles Marquesas et des îles de la Société. Le pin à fruit, qui est très-grand et d'un goût fort exquis, les bananes, les patates, et quelques autres racines, forment la principale nourriture des habitans. Outre ces alimens, il existe encore sur cette île plusieurs fruits et racines dont les habitans ne se servent que dans un temps de famine.

Constitution des habitans. — Le beau sexe. — Couleur naturelle des habitans. — Tatouage.

D'après le témoignage de tous les navigateurs, les habitans des îles Marquesas et ceux des îles de Washington surpassent, par leur beauté, leur taille et les formes régulières de leur corps, tous les autres insulaires de la mer du Sud. Les hommes sont, en général, fort grands et bien faits. « Pendant tout le temps que nous avons resté à Nukahiwa, dit M. de Langsdorf, nous n'avons pas » vu un homme estropié, rabougri ou difforme. » Tous ceux que nous eûmes l'occasion de voir » avoient, pour la plupart, des formes si régulières, qu'ils excitoient notre admiration. Ils » ont ordinairement la barbe luisante et noire, » des cheveux longs, noirs et crépus. Leur physionomie affable annonce de la franchise et de » la vivacité. La plupart de ces sauvages affectent » des traits si complaisans, et des manières si

» caressantes, que nous les eussions pris facile-
» ment pour un peuple doux, bon et loyal, si les
» deux Européens, Cabri et Robert, ne nous
» eussent point appris le contraire. »

Les femmes, quoique bien plus petites que les hommes, conservent cependant une proportion très-régulière dans toute la constitution de leur corps, et on peut dire qu'en général les femmes de Nukahiwa surpassent encore de beaucoup les belles *Tahitiennes*. Elles ont le corps très-bien fait, une figure pleine, plutôt ronde qu'allongée, de grands yeux noirs et pétillans, le teint frais et coloré, de très-belles dents, et des cheveux longs et noirs, pour la plupart arrangés en boucles.

Le teint naturel des habitans de Nukahiwa est presque aussi blanc que celui des Européens; mais le soleil brûlant de ce climat rend leur teint brunâtre, ce qui est principalement à remarquer dans la classe inférieure, qui est toujours exposée à l'ardeur du soleil; car les femmes de qualité ont grand soin de conserver la blancheur de leur peau : celles-ci ne sortent que très-rarement, et vivent retirées chez elles. Dans le cas même où elles quittent leur retraite pour se rendre d'un endroit à l'autre, elles se couvrent avec des feuilles de bananiers ou autres, et par ce moyen elles conservent si bien la couleur naturelle de leur peau, qu'elles ressemblent parfaitement à nos brunettes européennes.

Les hommes et les femmes aiment encore à graisser leur corps avec l'huile de cocotier, dont l'odeur leur paroît très-agréable. A cet effet, ils préparent l'huile avec le jus de quelques plantes jaunes, pour lui donner la même couleur, qui, jointe à l'éclat de l'huile, relève, d'après leurs idées, la beauté du corps, rend la peau douce et voluble, et empêche les transpirations trop fortes. Les vieilles femmes et les jeunes filles de Nukahiwa ne manquent jamais de profiter de cette onction admirable, qui ressuscite les charmes des unes, et en ajoute de nouveaux aux autres. Mais l'objet le plus important, celui qui, d'après les idées de ces sauvages, sert le plus à embellir le corps, c'est le tatouage. Cet art n'a été poussé nulle part à un aussi haut degré de perfection que dans les îles Marquesas ou de Washington. Les dessins réguliers qui couvrent le corps des hommes depuis les pieds jusqu'à la tête, remplacent en quelque sorte, chez eux, l'habillement dont ils peuvent en effet se passer dans ce climat. Ce sont principalement les personnes aisées et en état de bien récompenser l'artiste chargé d'exécuter cette opération, qui se font distinguer par un tatouage plus régulier et mieux soigné. Le tatouage est une profession très-lucrative dans ces îles, et l'artiste qui y montre le plus de goût et d'adresse, est aussi le mieux récompensé. (*Voyez* les Annales des Voyages, t. XIV, p. 257, le Mémoire détaillé sur le tatouage).

Demeures, maison tahbu, *maisons de familles.*

Les demeures des habitans de Nukahiwa diffèrent, pour la grandeur, les unes des autres; mais la plupart ressemblent à une petite maison européenne, sans étage et sans fenêtres. Une telle maison a ordinairement vingt-cinq pieds de long sur six à huit pieds de large, et repose sur quatre piliers enfoncés dans la terre, sur lesquels on couche horizontalement de grands baliveaux qui servent de soutiens à l'ensemble de l'édifice. Les parois, ainsi que le toit, se composent de cannes de bambou et de feuilles de cocotiers. L'entrée de ces maisons est extrêmement basse et fort étroite. Pour construire une maison, tous les hommes du voisinage se prêtent mutuellement la main. Les riches insulaires possèdent souvent plusieurs maisons dans différens endroits de la vallée qu'ils habitent.

Les grandes maisons de familles sont construites par les hommes et les femmes indifféremment; et dans le cas où une telle habitation n'auroit été construite que par les soins des hommes seuls, elle est réputée *tahbu* pour les femmes; c'est-à-dire qu'elles ne doivent jamais y entrer. Chaque insulaire qui jouit de quelque aisance s'arrange de manière à avoir une pareille maison *tahbu*, qui se trouve ordinairement à quelque distance de sa demeure habituelle, et qui lui sert

de salle à manger. Dans cette maison il peut consommer dans ses repas autant de cochons que bon lui semble, sans être obligé d'en donner le moindre morceau à sa femme.

Dans de certaines circonstances les femmes ont aussi leurs maisons *tahbu*. Par exemple, lorsqu'une jeune fille entre dans l'âge de la virginité, ou lorsqu'une femme est près de ses couches, on les enferme pour quelque temps dans des maisons *tahbu* qui sont uniquement construites à cet effet.

L'intérieur de toutes ces maisons est très-propre. Le *Tahbu*, ou la loi, leur recommande la plus grande propreté dans leurs demeures.

Gouvernement. — Roi en chef de l'île. — Le Tahbu, le Taua, le Kikino, *ou la punition des méchans par les mauvais esprits.*

« Malgré que nous n'ayons remarqué aucune forme de gouvernement dans cette île, dit M. de Langsdorf, l'Anglais Robert nous avoit cependant persuadé qu'il existe dans la vallée *Tiohai* un homme nommé Katanuah, qui jouit ici d'une grande considération, et à qui il donnoit le titre de roi. Il est possible, ajoute M. de Langsdorf, que ce sauvage soit le plus riche propriétaire de l'île, et conséquemment aussi le plus considéré; mais il n'exerce aucune autorité politique ni civile sur les habitans. Il ne porte non plus au-

cune marque ni distinction due à ce rang; ses ordres même ne sont point exécutés, et nous l'avons vu nager pêle-mêle avec les autres sauvages, qui ne lui marquèrent aucune déférence.» D'après ce que nous a dit le même interprète, chaque vallée est soumise à un autre roi; de sorte qu'il se trouve dans cette île, qui a à peine 20 à 25 lieues d'étendue, près de quinze rois. Ce prétendu roi ou chef de la vallée, étant propriétaire de plusieurs arbres de fruit à pin, de cocotiers et de forêts-bananiers, est aussi en état de nourrir beaucoup de monde; ce qui probablement est la véritable cause que les insulaires se mettent sous sa protection : mais il n'a pour cela aucun droit sur les personnes; car les actions de ces insulaires ne peuvent être jugées que d'après le *Tahbu*, ou la loi en vigueur.

Chaque insulaire dirige sa conduite et sa manière d'agir conformément aux usages et aux anciens préjugés de la horde à laquelle il appartient. Rien ne seroit en état de mettre un frein à leurs passions démesurées, si ce n'étoit la crainte qu'ils ont que les mauvais esprits et les spectres puniroient leurs actions contraires au *Tahbu*. Nos lecteurs seront sans doute curieux de connoître quelques-unes de ces lois nukahiwiennes, dictées par le *Tahbu*, que M. de Langsdorf vient de recueillir sur les lieux. Nous allons les transcrire ici telles que ce navigateur habile les a consignées dans son excellent ouvrage.

Lorsqu'un de ces insulaires se trouve volé, qu'on lui dérobe un de ses cochons, et qu'il a du soupçon sur quelqu'un, il met un *tahbu* sur les cochons et autres propriétés du voleur présumé; il donne à ses cochons ou à ses arbres son nom, ce qui, d'après les idées de ces sauvages, les met dans le pouvoir de ces mauvais esprits. De tels cochons, que l'on appelle ici *nateta*, c'est-à-dire, *ensorcelés*, ne doivent point être tués, et cette circonstance force souvent le propriétaire d'abandonner toutes ses possessions, et d'aller s'établir ailleurs. Lorsqu'un insulaire est assassiné par un autre, les parens et toute la famille du mort doivent le venger, et ils ne doivent goûter aucun repos jusqu'à ce que l'assassin ou quelqu'un de sa famille se trouve entre leurs mains, à qui ils font subir le même sort; et alors la bonne intelligence entre les deux familles est rétablie.

Le *taua* ou le prêtre est *tahbu* pour sa personne, ainsi que pour tout ce qu'il possède, c'est-à-dire que sa personne et tout ce qui lui appartient est sacré, que personne n'ose ni porter, ni même toucher ses effets. La personne du riche est *tahbu*, c'est-à-dire qu'on n'ose attaquer sa personne. Celui qui a tué, dans la guerre, un ennemi, est *tahbu* pour dix jours; c'est-à-dire que, pendant ce temps, il ne doit avoir aucun commerce avec sa femme, et il est considéré comme une personne sacrée.

Chaque insulaire a une place d'enterrement près de sa maison. Cette place est *tahbu* pour les femmes, c'est-à-dire qu'elles n'osent pas en approcher. La place d'enterrement du *taua* est entièrement séparée de toute habitation. C'est dans cet endroit que ces anthropophages consomment leurs ennemis qu'ils ont pris ou tués dans la guerre. Il n'y a que les personnes *tahbu*, les *tauas*, les riches et les héros qui ont assisté à la bataille, à qui il est permis de prendre part à ces festins. La chair de l'homme est *tahbu* pour les femmes, c'est-à-dire qu'elles n'osent point en manger.

La femme d'un chef est *tahbu*, c'est-à-dire que les amis mêmes de ce chef n'osent se permettre aucune liberté envers elle. La tête d'un insulaire est *tahbu*, c'est-à-dire que l'on ne doit point mettre la main sur la tête d'un autre. A la naissance d'un enfant, le père lui destine un arbre à pin; cet arbre est *tahbu* pour le monde.

Le feu allumé par un homme est *tahbu* pour la femme, c'est-à-dire que celle-ci ne doit point faire sa cuisine auprès du feu qu'un homme a arrangé, ni manger des mets que celui-ci a préparés; mais il est permis à l'homme de faire sa cuisine auprès du feu d'une femme, et de manger de tout ce qu'elle possède.

Lorsqu'on trouve un cochon endormi sur la route, il est *tahbu*, c'est-à-dire qu'on n'ose point l'éveiller ou marcher sur lui.

L'eau est *tahbu* pour les maisons où ils de-

meurent, c'est-à-dire que l'on ne doit point se laver ou verser seulement quelques gouttes d'eau dans la maison que l'on habite.

Les danseurs de fêtes sont *tahbu* pendant trois jours. La place de danse est *tahbu* pour les femmes avant la fête.

Celui qui a violé un *tahbu* est un *kikino*, c'est-à-dire un mauvais sujet, et ne peut échapper à la punition de l'*atuan* (esprit) et du *taua* (prêtre). Des maladies dangereuses et une mort certaine en sont les suites. Si quelqu'un médit d'un *taua*, celui-ci le sait aussitôt, car les esprits lui en rendent compte, et le blasphémateur est enlevé par une mort subite.

Toutes ces lois, et beaucoup d'autres du même genre, forment la base de la constitution religieuse et civile de ces insulaires.

Anthropophages. — Guerre. — Victimes en temps de famine. — Débauche des filles. — Mariages et festins.

D'après M. de Langsdorf, tous les habitans des îles de la mer du Sud, et principalement ceux des îles Marquesas, se nourrissent, dans les temps de famine, de la chair humaine; mais ce qui est bien certain, c'est que les habitans de Nukahiwa dévorent leurs amis même en temps de famine, et que, par haine, ils font leurs repas des dépouilles de leurs ennemis. Les *tauas* (prêtres)

sont quelquefois aussi la cause directe de cette barbare férocité. Lorsqu'il leur prend envie de se régaler avec la chair humaine, que ces sauvages trouvent d'un goût très exquis, ils se rendent à un endroit où les habitans s'assemblent ordinairement. Là, après avoir préludé pendant quelques instans, et prenant le ton et l'attitude d'un inspiré, ils feignent de tomber, sous des mouvemens convulsifs, dans un profond sommeil. A leur réveil, ils racontent que les esprits leur avoient ordonné de prendre, dans la vallée voisine, un homme ou une femme, un jeune ou un vieillard, un gras ou un maigre, et de l'immoler au repas de l'assemblée. Aussitôt les assistans se mettent en marche, et ne reviennent qu'après s'être emparés d'une personne telle que le *taua* la leur avoit désignée. Ils se rendent alors tous ensemble au Moraï, place d'enterrement du *taua*, où ils achèvent leur victime, pour la préparer à leur festin homicide.

Lorsqu'un *taua* tombe malade, il est nécessaire, pour qu'il guérisse, de prendre, suivant la gravité de sa maladie, un, deux ou plusieurs habitans de la vallée ennemie, de les tuer et de les consommer. Si le *taua* n'est point encore rétabli, on répète encore bien des fois cette offrande à sa guérison; et, s'il meurt, tous les habitans de la vallée doivent prendre part à cet événement, et faire la guerre à ceux de la vallée voisine.

Dans les temps de famine, les habitans de Nukahiwa tuent leurs femmes et leurs enfans pour se nourrir de leurs dépouilles; mais ce n'est que dans la dernière extrémité qu'ils ont recours à cette action atroce. Les riches insulaires, qui possèdent ordinairement quelques provisions, ne font jamais usage de ce moyen; et dans la dernière famine, aucune personne de la famille de *Kutanuah* (chef de la vallée) n'a péri de cette manière.

Les jeunes filles de Nukahiwa peuvent s'adonner, sans aucune gêne, à toutes sortes de débauches; au contraire, elles sont d'autant plus estimées et recherchées par les sauvages, que le nombre de leurs adorateurs est plus grand, et qu'elles accordent leurs faveurs sans retenue à chacun d'eux. Mais dès qu'une fille a choisi l'état de l'hymen, c'est-à-dire qu'elle s'est vouée à un seul homme, il est dans l'ordre qu'elle doit rompre tout commerce avec ses autres amans : elle est alors considérée comme l'esclave de son mari, et celui-ci a le droit de punir sévèrement la moindre infidélité de sa femme; dans ce cas, le séducteur est aussi obligé d'apaiser la colère de celui dont il a éveillé la jalousie, s'il ne veut point s'exposer à sa vengeance. Ces faits, rapportés par M. de Langsdorf, peuvent être considérés comme une preuve suffisante qu'il existe effectivement des liaisons conjugales et des symptômes de jalousie à Nukahiwa.

Lorsque deux personnes ont résolu de vivre ensemble, l'époux doit commencer par faire des présens aux parens de sa future ; et en cas de consentement, ceux-ci répondent par d'autres présens. Les lois du pays permettent à chacun des époux de rompre les liens de l'hymen quand bon lui semblera, et les enfans trouvent alors leur nourriture chez le père ou la mère.

A la noce d'une fille riche on tue beaucoup de cochons, et tous les amis des deux partis sont invités à prendre part aux jouissances de la fête.

Durant les jours de noces, qui, ordinairement, durent aussi long-temps qu'il y a de cochons à manger, chacun des convives peut partager, avec le consentement de la nouvelle mariée, tous les plaisirs de l'époux. Cette fête joviale se prolonge quelquefois pendant trois ou quatre jours. Mais après ce temps la jeune femme ne doit vivre que pour son mari, et ne peut accorder aucune faveur à un autre, à moins qu'elle n'en ait obtenu auparavant le consentement de son époux. La plupart des hommes ne se tiennent de cette manière qu'à une seule femme ; cependant, les riches insulaires en prennent souvent plusieurs, et autant qu'ils sont en état d'en nourrir.

Cérémonies funèbres. — Sortilége. — Le Kacha ou le sac sorcier. — Guérisons des maladies.

Lorsqu'un insulaire vient à mourir, on lave d'abord le cadavre plusieurs fois, et on l'expose après sur un tapis étendu au-dessus d'un échafaud. Les parens du défunt doivent, dans une pareille circonstance, tuer au moins la moitié de leurs cochons, et les faire rôtir de suite. En annonçant au *taua*, et à toutes les personnes *tahbu*, l'événement de la mort, on invite, en même temps, d'assister le lendemain aux funérailles. Le *taua* apporte à cette occasion quatre grands tambours. C'est lui qui dirige toute la cérémonie, qui consiste à frapper irrégulièrement sur ces tambours, et à tenir un long discours, dont les Nukahiviens ne comprennent pas un mot, et qu'ils considèrent, par cela même, comme la parole des esprits supérieurs. Ce discours terminé, on commence à entamer les cochons et les pins à fruit que les parens avoient déjà apportés la veille. Le *taua* reçoit pour sa part les têtes de tous les cochons. Les plus proches parens doivent, en attendant, garder le mort jour et nuit, et l'engraisser souvent avec l'huile de cocotier. Comme une telle cérémonie dure quelquefois plus d'un mois, on cherche à empêcher par-là que le cadavre ne pourisse. Mais à la fin on l'enveloppe dans quelques morceaux d'étoffe que l'on a en-

core soin de tremper dans cette huile, et on le dépose sur un échafaud dans le Moraï.

On n'a qu'à parler aux Nukahiwiens de sortilége et des esprits, et l'on obtiendra d'eux tout ce que l'on voudra. L'Anglais Robert assuroit à M. de Langsdorf qu'il étoit toujours parvenu à se faire obéir de ces insulaires dès qu'il les menaçoit des esprits. Ils croient surtout que le *taua* et quelques autres personnes peuvent, par le sortilége, rendre malade telle personne qu'ils jugent à propos. Pour ensorceler quelqu'un, on a besoin d'un instrument que l'on appelle ici *kacha*. La manière d'exécuter et de préparer ce *kacha* est un grand secret. Ce *kacha* se compose d'un petit sachet, dans lequel on enferme la peau d'un scorpion, différentes sortes de plantes, quelques petites pierres taillées, et un petit morceau de bambou. Veut-on rendre malade telle ou telle personne que l'on n'aime pas; il faut commencer par se procurer quelque chose qui lui appartient, comme, par exemple, ses cheveux, le reste de ce qu'elle a mangé, ou un peu de terre sur laquelle elle a craché, et mêler ensuite ces objets avec les autres qui se trouvent dans le sachet : dès que ce sachet se trouve enterré dans quelque endroit caché, la personne ennemie tombe malade de suite. Le malade doit alors chercher, avec l'assistance du *taua*, à découvrir le sorcier. Celui-ci est obligé d'avouer le fait dès qu'il est soupçonné

par le *taua*. Le sorcier reçoit alors des présens en échange de la part du malade pour déterrer le sachet en présence de plusieurs personnes. Si le sorcier est content de ces présens, et qu'il se trouve bien récompensé, le malade guérira, sinon il n'y a plus de remède; car les esprits prennent part à la vengeance de celui qui se croit offensé, et ils hâtent la mort de son adversaire.

Ce sont principalement les *tauas* qui sont en état de connoître les causes des différentes maladies. Lorsqu'on appelle un *taua* près d'un malade, il passe sa main trois fois sur la poitrine du patient, comme s'il vouloit chasser des mouches. Par cette action, il cherche à renfermer l'esprit du malade dans sa main. Le Français Cabri assuroit à M. de Langsdorf d'avoir entendu, dans une occasion semblable, que l'esprit du malade avoit sifflé entre les doigts du *taua*. Cet esprit une fois pris, il est obligé de désigner au *taua* le *tahbu* que le malade a violé, et qui est la cause de sa maladie. Le *taua* détermine alors le nombre de cochons que le malade doit lui donner pour récupérer sa santé.

M. de Langsdorf donne encore d'autres détails sur les fêtes, les jouissances particulières et la danse des habitans de Nukahiwa. Ces derniers détails ressemblent en plusieurs points à ceux que d'autres navigateurs nous avoient rapportés dans leur relation sur l'île d'Otaïti. Mais nous ne

voulons cependant pas priver nos lecteurs d'une chanson nukahiwienne avec la traduction de Cabri, que ce dernier avoit communiquée à M. de Langsdorf; la voici. On y exprime la joie qu'éprouvent ces sauvages à la vue d'un ennemi que l'on va tuer et préparer pour le repas. Ce morceau doit être regardé comme d'autant plus authentique, que Cabri avouoit avoir assisté lui-même à un semblable festin, et y avoir pris part.

NUKAHIWIEN.	FRANÇAIS.
Hià-t-eama ah?	Où est la lumière?
I tauata oh.	A tauata (1).
T' eama ah?	A quoi la lumière?
Tau enata oh.	Pour rôtir l'ennemi.
Hia ehâha ah!	Faisons du feu.
Tai eama oh.	Nous avons du feu.
Tau enata ah.	Rotissons-le.
Enata oh.	Nous le tenons.
Otemao.	Il vouloit fuir.
Ah mate mate ah.	Maintenant il est mort.
Ituetue ah.	Ses sœurs pleurent.
Titi hei ah.	Ses parens pleurent.
Mate moi ah.	Ses fils pleurent.

Quelques lecteurs, d'une sensibilité délicate, frémiront sans doute en lisant cet échantillon de la poésie nukahiwienne. Pourtant si l'on veut, pour un instant, oublier les considérations morales que cette chanson fait naître, on doit y remarquer une vivacité d'esprit qui se prêteroit peut-

(1) L'île Christine.

être plus facilement à notre système de civilisation, que la stupide immobilité de plusieurs nations sauvages moins sanguinaires. La race active qui habite les îles Marquises, n'a besoin que de recevoir chez elle quelques colons américains, pour passer à l'état de civilisation naissante où se trouvent actuellement les îles Sandwich; îles dont le souverain, nommé *Tamaamah*, possède, selon les dernières nouvelles, quinze à vingt *sloops*, construits à l'européenne, dont il a envoyé le plus grand à la côte nord-ouest de l'Amérique, pour acheter des pelleteries, que ce même bâtiment a ensuite portées à Canton.

NOUVELLES RECHERCHES
SUR
L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Après la Nouvelle-Hollande, c'est l'intérieur de l'Afrique qui présente le plus vaste champ aux regrets et aux conjectures des géographes. Nous allons donner quelques relations nouvelles qui serviront à faire naître quelques doutes nouveaux, et à constater et étendre un certain nombre de détails déjà connus.

I. *Voyage de Tombouctou au Caire, par eau, et communication du Niger avec le Nil.*

La *Relation du Maroc*, par M. Jackson, en anglais, est déjà connue de nos lecteurs par une analyse insérée dans un de nos *Bulletins;* nous en avons en même temps extrait un morceau entier sur la ville de Timbooctoo ou Tombouctou, morceau inséré dans le texte de ces *Annales.* Il reste à la fin de cet ouvrage un passage très-curieux dans lequel l'auteur cherche à démontrer *l'identité du Niger et du Nil.*

« *Le Nil-el-Abeed*, dit-il, ou Nil des Nègres,
» porte aussi le nom du *Nil-el-Kebir* ou Grand-
» Nil; celui de l'Egypte est appelé *Nil-el-Masr*

» où *Nil-el-Scham*, d'après les noms arabes » de l'Egypte et de la Syrie. Les habitans de » Tombouctou, et de tout l'intérieur de l'A- » frique, soutiennent que ces deux rivières » communiquent ensemble, et même que ce » n'est qu'un seul fleuve.... Les Africains sont » étonnés d'entendre que les Européens con- » sidèrent ces rivières comme deux fleuves » distincts; l'expérience leur a démontré le » contraire. » Un habitant de Maroc, homme très-habile, et qui a un établissement à Tombouctou, a raconté à M. Jackson l'histoire d'un voyage exécuté, par eau, de Tombouctou au Caire; voici ses paroles.

« Dans l'an 1780, une société de dix-sept Nè- » gres de *Ginnie* partit de Tombouctou, dans » un canot, pour une spéculation commer- » ciale; ils entendoient l'arabe, et savoient » lire le Koran; ils échangèrent leurs mar- » chandises plusieurs fois pendant le passage, » et arrivèrent au Caire après un voyage de » quatorze mois, durant lesquels ils vécurent » de riz et d'autres productions qu'ils se pro- » curèrent en chemin dans les villes qu'ils visi- » tèrent. Ils rapportent qu'il y a 1200 villes et » cités avec des mosquées ou des tours, entre » Tombouctou et le Caire, sur les bords du » Nil de l'Egypte, et du Nil du Soudan.

» Ils s'arrêtèrent dans plusieurs villes pen-

» dant plus ou moins de jours, selon que leurs » affaires, leur curiosité ou leurs penchans les » y engageoient. *En trois endroits*, ils trou» vèrent le Nil si peu profond, par l'effet de » nombreux canaux d'irrigation tirés du bras » principal, qu'ils ne purent s'avancer dans le « bateau; *ils transportèrent leur navire par » terre*, jusqu'à ce qu'ils trouvèrent de l'eau » assez large et assez profonde pour y navi» guer. Ils rencontrèrent aussi *trois cataractes*, » la principale desquelles est à l'entrée occi» dentale de l'Ouangara. Ici ils transportèrent » leur bateau par terre, jusqu'à ce qu'ils eurent » passé la cataracte ; ils le lancèrent de nouveau » dans un immense lac ou *merja*, dont le ri» vage opposé n'étoit pas visible. La nuit ils » jetèrent dans l'eau une large pierre pour leur » servir en guise d'ancre. Ils firent régulière» ment sentinelle, pour se garder des attaques » des crocodiles, des éléphans et des hippo» potames, qui fourmillent en plusieurs en» droits. Arrivés au Caire, ils joignirent la » grande caravane de l'ouest (*Akkabah-el-» Garbie*), et se rendirent avec elle à Maroc, » d'où ils retournèrent avec la caravane d'Akka » à Tombouctou, et de là à Ginnie, où ils arri» vèrent après une absence de trois ans et deux » mois. »

Tel est le récit des voyageurs nègres. En l'a-

doptant sans réflexion, on croiroit l'identité du Nil et du Niger démontrée. Les raisons puissantes qu'on tire de la géographie de Ptolémée et des auteurs arabes, pour distinguer ces deux fleuves; les conclusions qu'on a dû nécessairement tirer des rapports recueillis par Browne, sur le cours des fleuves Misselad et Bahr Kulla (rapports que confirment les renseignemens obtenus par M. Seetzen); enfin l'extrême invraisemblance d'un cours de rivière aussi long que le seroit celui du Niger et du Nil réunis, à travers des contrées dont le niveau doit différer considérablement; tous ces argumens ne contre-balanceront peut-être pas dans quelques esprits le témoignage de ces Nègres inconnus qui prétendent avoir vu de leurs yeux ce que nous ne pouvons que chercher à deviner. La manière ingénieuse dont M. Hofmann, dans le *Journal de l'Empire*, a cherché à expliquer, dans ce même sens, les relations de Pline et d'Hérodote, se présente ici inévitablement à notre mémoire. Faut-il donc bouleverser la carte de d'Anville et de Rennel? Non, nous ne le croyons pas encore; il nous semble que la relation de ces prétendus navigateurs nègres offre en elle-même de quoi nous tranquilliser sur notre ancienne croyance.

D'abord, ces Nègres furent obligés *trois fois* de *tirer leur bateau à terre*, parce que le Nil

n'avoit pas assez d'eau. Or, le Joliba ou le Niger est déjà, près de Tombouctou, un très-grand fleuve; s'il joint le Nil, il doit acquérir un immense volume d'eau, et aucune saignée ne pourra le mettre à sec. D'ailleurs, une fois mis à sec, comment reprendroit-il tout à coup son caractère de fleuve?

Les trois cataractes peuvent encore faire soupçonner d'autres solutions de continuité dans le cours des rivières sur lesquelles ces Nègres ont voyagé.

Enfin, si cette navigation ne rencontroit pas de grands obstacles naturels, pourquoi les commerçans du Soudan ne la préféreroient-ils pas à la pénible ressource des caravanes, traversant d'affreux et d'immenses déserts? M. Jackson nous répond lui-même : « *Parce que la » route par terre est plus commode et plus ex- » péditive.* »

Il nous paroît donc que l'on ne doit tirer de la relation des Nègres que ces trois résultats :

1° Il existe une ou plusieurs rivières qui communiquent du Nil d'Egypte au Niger, comme le Cassiquiary, en Amérique, réunit l'Orénoque à l'Amazone ; et comme, en Norwège, près Lesso, les rivières qui coulent au nord et au sud communiquent ensemble ; c'est probablement au sud-ouest du Darfour que se trouvent ces rivières.

2° Il existe de très-grands lacs dans le Soudan, et dans le Ouangara ; ce qui pourroit faire croire que les eaux du Niger, du Bahr Koullah et du Misselad, n'ont pas besoin d'un écoulement dans le golfe de Guinée.

3° Une chaîne de montagnes venant d'Afnou ou de Cachna, et joignant les montagnes de Melli, occasione une cataracte à l'ouest du Ouangara, et par conséquent le Soudan occidental forme un ou plusieurs *bassins.*

Telles nous paroissent les conclusions les plus raisonnables qu'on puisse, dans l'état actuel des connoissances, tirer de la relation que nous venons de traduire.

Des habitans de Tombouctou ont encore appris à M. Jackson les détails suivans sur le Soudan. « A quinze journées est de cette ville se » trouve un vaste lac, nommé *Bahar Soudan*, » ou mer de Soudan ; sur ses bords habite une » nation blanche qui, dans son langage, imite, » comme les Anglais, le sifflement des oiseaux, » et qui monte des chevaux munis de selles. Ils » se servent d'éperons. Leur visage est couvert » par le turban, à l'exception des yeux. Armés » de glaives, d'arcs, de lances, de flèches, ils » combattent homme à homme. Leur corps » et celui de leurs chevaux sont couverts d'amu- » lettes. Ces peuples ont des barques pontées, » longues de quarante coudées, et larges de

» huit, bâties de planches qu'on unit au moyen
» de cordes tordues; ces barques portent cent
» cinquante à deux cents hommes, et une
» charge de quarante *tons;* elles n'ont point de
» voiles; on les fait marcher au moyen de qua-
» rante rames. Ces peuples blancs naviguent
» jusqu'à Tombouctou; ils ont même, dans
» l'année 1793, étendu leurs navigations jus-
» qu'à Ginnie, à l'ouest de Tombouctou, mais
» on leur a interdit ce commerce. Ils ne sont ni
» *Maures*, ni *Arabes*, ni *Shilloucks.* »

« L'empire de *Bambarra,* celui de *Haoussa*
» et celui de *Bornou* se partagent à peu près
» la Nigritie. *Ginnie* est la capitale de celui de
» Bambarra, dont Tombouctou est aujour-
» d'hui une dépendance. »

La distance de 230 milles entre Ginnie et Tombouctou, et celle de 1000 milles entre la dernière ville et Haoussa, semblent prouver que le cours du Niger forme de très-grands coudes.

(*La suite à un cahier prochain*).

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° LIV.

Travels in various countries of Europa, Asia and Africa, etc., etc.; c'est-à-dire, *Voyages dans plusieurs contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, par M.* EDWARD-CLARKE. *Premier volume, contenant le Voyage de Russie, de Tartarie et de Turquie.* Londres, 1810.

Nous avons annoncé cet ouvrage l'année passée; mais les relations amicales qui subsistoient alors entre la France et la Russie, nous faisoient un devoir de ne pas donner d'extrait d'une Relation dans laquelle les Russes sont excessivement maltraités. Libres à présent de toute entrave, nous nous abstiendrons pourtant de faire une analyse détaillée et complète de ce livre, d'abord parce que ce voyageur, quoique rempli d'esprit et de savoir, paroît avoir écrit plutôt avec la mauvaise humeur d'un satirique, qu'avec la calme dignité d'un observateur impartial. Or, que les Russes soient en guerre avec nous, ce n'est pas une raison pour répéter, dans un recueil historique

et scientifique comme les Annales, des sarcasmes et des déclamations. Il n'est pas dans le caractère français d'insulter et de déprécier ses ennemis ; il suffiroit même d'avoir quelques principes de goût, pour désapprouver des injures semblables à celles que se permet M. Clarke, et dont, pour la rareté du fait, nous citerons deux exemples:

Page 404. « L'empire de Russie ressemble à *un énorme* » *crapaud* qui étend sur le globe sa forme hideuse, mais » qui doit crever en s'enflant. »

Page 294. « Un Russe est un *cochon bipède* (*twolegged* » *pig*), aussi brutal que cet animal, mais plus astucieux. »

D'ailleurs, ce que M. Clarke nous apprend de vraiment *neuf* et d'important, se réduit à peu de chose ; ce qui paroît une découverte aux yeux des Anglais, est souvent imprimé dans vingt livres allemands et français. Souvent les remarques de M. Clarke semblent avoir besoin d'une confirmation ultérieure ; souvent aussi les anecdotes hasardées qu'il a ramassées, servent plus à l'amusement qu'à l'instruction. C'est donc principalement dans le *but* de dérider le front de nos lecteurs, que nous extrairons de ce gros in-4° ce qu'il renferme de plus piquant.

Le voyage de M. Clarke et de son compagnon Cripps, commencé en 1801 et achevé en 1803, s'est étendu à travers la Norwège, la Suède, la Finlande, la Russie, (en passant par Pétersbourg, Moscou, Toula et Woronetz,) le pays des Cosaques du Don et de la mer-Noire, la Tauride, la mer Noire, les environs de Constantinople, la Grèce et l'Egypte. M. Clarke a rapporté une nombreuse collection de plantes; il a recueilli une quantité considérable de marbres antiques. Avant de composer sa Relation, il a eu communication du Journal du Voyage manuscrit de M. Heber, ecclésiastique anglais, qui a également visité la plus grande partie de la Russie; il donne

l'extrait de ce Journal, écrit avec calme et modération. Enfin, l'ouvrage est orné de plusieurs cartes médiocres et d'une quantité de vues et de vignettes.

La relation de M. Clarke commence par un tableau du règne et du caractère personnel de l'empereur Paul Ier. Ce prince a tour à tour été encensé et vilipendé par les écrivains anglais, selon qu'il suivoit une politique favorable ou contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne. Il est peint en noir par notre voyageur. « Mungo Park, » dit-il, n'éprouva point autant de vexations parmi les » Maures, qu'un étranger à Pétersbourg. » Des règlemens sévèrement maintenus, défendoient l'usage des *chapeaux ronds* et des *culottes* et *souliers à rubans* ou *à cordons*. Il falloit des boucles aux genoux et aux pieds; il falloit un chapeau à trois cornes, ou du moins on étoit obligé de faire rabattre dans cette forme les chapeaux ronds qu'on avoit apportés. Le *frac* étoit également proscrit; l'habit et même le gilet ne devoient croiser le moins du monde; même une coupe trop dégagée de l'habit étoit dangereuse, et la moindre apparence de cheveux à *la Titus* ou à *la Caracalla* étoit une contravention de police qui exposoit le coupable à de mauvais traitemens. Un jeune homme dont la frisure s'étoit un peu dérangée en dansant, fut averti par l'inspecteur de la police que s'il ne coupoit pas les cheveux qui pendoient sur son front, on appelleroit un soldat pour les lui couper. Un domestique fut arraché de la voiture de son maître, et puni, parce qu'il portoit un cadogan trop épais; il eût de même été repris s'il eût porté une queue trop mince. Une dame de la cour qui portoit sa chevelure un peu différemment de la façon ordonnée, fut exilée et mise en prison au pain et à l'eau. Les hommes qui portoient des pantalons étoient sur-le-champ arrêtés. D'autres vexations rappeloient l'orgueil des monarques asia-

tiques; les personnes de tout âge et de l'un et l'autre sexe, étoient obligées de sortir de leurs voitures quand l'empereur passoit, et de se mettre à genoux au milieu de la rue. Les gens qui marchoient trop rapidement ou qui s'arrêtoient pour regarder les édifices publics, ceux qui parloient ensemble d'un ton de voix trop haut ou trop bas, étoient notés et arrêtés comme suspects. La couleur bleue fut défendue pour les ornemens des traîneaux, et la couleur rouge pour les livrées.

Tous ces traits ne prouvent qu'une grande bizarrerie d'esprit chez le législateur qui, par des moyens aussi puérils, croyoit affermir son autorité; mais M. Clarke y ajoute une calomnie, en disant « que plusieurs Anglais » ont été envoyés en Sibérie pour avoir, dans leurs let- » tres particulières, critiqué ces règlemens. » Quels sont ces Anglais? Où est la preuve d'un fait aussi contraire au droit des gens? Pourquoi l'ambassadeur anglais ne s'en est-il jamais plaint? Il est très-probable que M. Clarke a copié sans réflexion des contes imaginés à loisir, de même qu'il a montré une grande maladresse en affirmant « que » l'ambassadeur anglais, par suite du règlement contre » les livrées rouges, fut obligé de changer celle de ses » gens; » attendu que les armes de lord Whitworth ne renferment aucun écusson rouge, et que ses livrées, par conséquent, ne sont pas de cette couleur.

A *Czarsko-Selo*, M. Clarke prétend avoir vu « un appar- » tement tapissé, du haut en bas, de tableaux à l'huile, » réunis sans cadres et coupés selon l'espace. » Cette découverte a besoin de confirmation.

Nous sommes fâchés de voir M. Clarke tomber dans une erreur très-ridicule, en disant « que dans chaque » chambre d'une maison russe on aperçoit sur la chemi- » née une image peinte, nommée le *Bogh* ou le *Dieu*, que

» toutes les personnes *adorent* en entrant, avant que de » saluer les maîtres de la maison. » Les Russes ne donnent jamais à leurs saints ou *sviaïtoi*, le nom de *Bogh*, qui est réservé à Dieu seul.

Le triste et sauvage aspect de la contrée entre Moscou et Pétersbourg, la vie misérable et indolente du paysan russe, sont peintes d'une manière conforme aux rapports des autres voyageurs ; mais M. Clarke va plus loin que personne dans le tableau qu'il trace de la noblesse russe.

« Il est, dit-il, quelques nobles russes plus riches que nos pairs d'Angleterre les plus opulens ; il y en a un grand nombre de très-pauvres ; mais à cette richesse et à cette pauvreté se joignent également la bassesse la plus abjecte et la corruption la plus profonde. Dans les plaisirs des sens, ils ne connoissent ni loi, ni conscience, ni honneur ; dans leurs amusemens, ce sont des enfans ; dans leurs vengeances, ce sont des femmes.... La nouveauté séduit tous les hommes ; mais personne ne recherche les nouveautés avec autant d'avidité que les nobles russes ; il leur en faut dans leur gourmandise, dans leurs débauches, dans leurs cruautés.... Cela n'est point le cas parmi les classes inférieures qui ont conservé leurs anciens usages ; mais il y a un point dans lequel ils se ressemblent tous, ils sont tous barbares. P. 90 *sqq*....

» Le premier noble de l'empire, quand une disgrâce ou le mauvais état de ses finances l'oblige de se retirer dans ses terres, reprend une façon de vivre qui ne diffère pas de beaucoup de celle des brutes. On le trouve toute la journée le cou nu, la barbe longue, le corps enveloppé d'une peau de mouton, mangeant des raves crues et buvant du *quas*, dormant une moitié du jour, et grondant sa femme et ses domestiques pendant l'autre moitié. Les mêmes sentimens, les mêmes besoins, les mêmes plaisirs

caractérisent alors le noble et le paysan ; le même système de tyrannie s'étendant depuis le trône jusqu'aux derniers rangs de la société, éteint toute étincelle d'idées libérales dans le cœur de ce peuple d'esclaves. Grands et petits, riches et pauvres, ils montrent tous la même servilité envers leurs supérieurs, la même hauteur et la même cruauté envers leurs inférieurs ; la même ignorance, superstition, astuce, brutalité, barbarie, malpropreté et ladrerie. L'empereur donne des coups de bâton aux grands ; les princes et les nobles en donnent à leurs esclaves, et l'esclave à sa femme et à ses enfans. Avant que le soleil se lève, le fouet commence à être en activité dans tout le vaste empire de Russie, et ne cesse de l'être qu'à la nuit tombante. » P. 37.

La peinture suivante de la malpropreté des Russes est si dégoûtante, que, même en l'abrégeant, nous craignons de blesser le goût de nos lecteurs.

« Depuis le souverain jusqu'au dernier esclave, les Russes, qu'ils soient princes, nobles, prêtres ou paysans, sont couverts de vermine ; il n'y a pas une exception sur mille..... Si l'étranger a le malheur de regarder la soupe qu'on lui sert, il y découvrira quelques victimes vivantes et en détresse ; un Russe les avalera sans s'émouvoir..... Le prince Potemkin prenait la vermine sur sa tête, et la tuoit sur sa vaisselle d'argent. Il y a de belles princesses à Moscou qui ne se font aucun scrupule d'imiter son exemple. » P. 95-96.

La cuisine et les dîners russes excitent l'*horreur* de notre voyageur. « Le vrai Russe déjeune avec du pain noir et un verre d'eau-de-vie : il dîne avec des viandes très-grasses dont il corrige les effets scorbutiques au moyen de concombres salés, de choux aigris, de jus de diverses baies.... Un étranger attend en vain qu'on lui change la fourchette

et le couteau ; s'il les renvoie, on les lui rend sans les avoir nettoyés. Les domestiques laissent tomber leur salive dans les plats, et les essuient avec des serviettes sales...... On voit ses voisins curer leurs dents avec une fourchette qu'ils plongent ensuite dans un plat qui circule..... Il n'y a pas, dans tout l'empire de Russie, un seul lit dans lequel un Anglais voudroit se coucher après en avoir examiné l'état. »

Nous devons avouer qu'un voyageur du dix-septième siècle, le savant *Olearius*, a fait aux Russes ou Moscovites, comme on les appeloit alors, le même reproche que M. Clarke ; il assure que leurs têtes étoient des cabinets vivans d'entomologie. M. *Fortia de Piles*, auteur du *Voyage des deux Français*, fait en 1791, parle aussi de la malpropreté des Russes, quoique en termes moins forts.

Il est pourtant un seul point de vue sous lequel les Russes ont trouvé grâce devant les yeux de M. Clarke ; il leur accorde un grand talent d'imitation. « Chaque espèce de génie d'invention que possèdent les autres nations, est remplacée chez les Russes par un talent d'imitation. C'est le plus haut point auquel s'élève l'intelligence d'un Russe; c'est le principe de toutes leurs opérations. Ils n'ont rien qui leur soit propre; mais ce n'est pas leur faute s'ils ne possèdent pas tout ce que les autres ont inventé. Leur faculté d'imitation surpasse tout ce qu'on a pu observer ailleurs. L'esclave russe le plus abject est souvent capable d'achever les ouvrages d'un mécanisme très-compliqué et très-délicat..... Sans instruction, ils deviennent d'excellens acteurs..... Si on leur apprenoit la peinture, ils seroient les meilleurs peintres de portraits du monde. J'en ai vu la preuve dans un portrait en miniature de l'empereur, fait par un esclave qui ne l'avoit vu qu'une seule fois. Tout ce qui tenoit à une imitation minutieusement fidèle, se trouvoit

dans cet ouvrage ; l'effet en étoit le même que si on eût regardé l'original à travers une lorgnette.... »

« La manufacture des colifichets de Birmingham, dans laquelle les pierres fines et les métaux précieux sont imités à un prix si bas, a été surpassée à Moscou, attendu que l'ouvrage est aussi bon, et que le prix est encore inférieur. La cause de ce phénomène se trouve dans la manière d'exécuter l'ouvrage. A Birmingham on y emploie plusieurs ouvriers ; à Moscou, un seul achève chaque pièce.... J'ai vu à Moscou des imitations de chaînes d'or de Venise et de Malte qui tromperoient tout autre qu'un orfévre. Le cas n'est plus le même à l'égard de la coutellerie, pour laquelle la division du travail est si nécessaire ; ils ne peuvent pas la donner à bon marché.... »

L'esprit d'imitation s'étend encore aux classes supérieures. Ce talent d'apprendre à jaser dans toutes les langues, ce prétendu goût pour les beaux-arts, cet enthousiasme factice des seigneurs russes pour la littérature et les sciences, tout cela ne paroît à M. Clarke qu'un *effet* de leur penchant à l'imitation. Il y a dans cette observation un peu de vérité et beaucoup d'exagération. En voulant critiquer les Russes sous le rapport de leur goût pour la peinture, M. Clarke trahit sa propre ignorance ; il dit que les Russes n'aiment, en fait de tableaux, que ce qui a de l'*éclat*, et qu'ils préfèrent « *Gérard Dow*, *Vanderverff*, *Jordaens*, *Berchem*, *Watteau*, aux *Raphaël*, *Zampieri* ou *Dominichino*. » Le nom de *Zampieri* figure bien plaisamment à côté de ceux du Dominiquin et de Raphaël ; mais que dire d'un écrivain qui met *Watteau* sur la même ligne avec les premiers maîtres de l'école flamande ? Que dire d'un critique qui trouve mal qu'on estime les inimitables productions d'un Gérard Dow ? Pourquoi d'ailleurs un amateur n'auroit-il pas le droit de

préférer un bon Vanderwerff, un joli Berghem, un amusant Jordaens, à de faux Dominiquin, à de faux Raphaël? Car, généralement parlant, les morceaux que l'on colporte sous le nom de ces grands maîtres, ne sont pas authentiques. Les productions de l'école flamande ont en outre une vérité de coloris qui doit nécessairement plaire à tout amateur sincère, et qui n'affecte pas les airs de connoisseur. Quant au goût des Russes pour les sciences, il faut dire qu'il est borné à un petit nombre d'individus; cependant leurs cartes sont très-bonnes, et M. de Tolstoï, qui s'est trouvé à Paris, s'est montré connoisseur en géographie.

La peinture que trace ce voyageur de l'hospitalité barbare des seigneurs russes, ne diffère pas essentiellement de celle qu'en ont donnée d'autres observateurs. Le noble russe considère comme une marque de sa grandeur le nombre d'hôtes, de satellites et de courtisans qui l'entourent. Ils ne pardonnent à personne de déserter leur maison ou leur table; c'est, à leurs yeux, une offense personnelle, qu'ils vengent souvent d'une manière cruelle. Quand un voyageur arrive à Moscou, les nobles se le disputent, se l'arrachent; sa présence est un sujet de discorde et de jalousie. Quoique sous le règne de Paul il fût dangereux de fréquenter des Anglais, les nobles recevoient MM. Clarke et compagnie à tout péril et risque, en faisant refermer les portes de leurs hôtels après l'entrée de la voiture anglaise, pour empêcher, autant que possible, la police d'y faire attention. Malgré ce zèle hospitalier, M. Clarke persiste à déclarer que le seul but des Russes, en recevant des étrangers, est d'étaler leur magnificence : n'en est-il pas de même partout? Combien d'Anglais compte-t-on qui reçoivent de la société *uniquement* pour faire plaisir à ceux qu'ils invi-

tent? Nos Français seuls savent apprécier la valeur d'une conversation agréable ; mais, encore une fois, ce goût même n'est pas désintéressé. Le Russe veut étaler ses diamans, le Français veut faire briller son esprit.

« On ne montre aucun raffinement, aucune délicatesse dans la manière de recevoir ses hôtes, dit M. Clarke. Ils ont à recevoir tant d'alimens, tant de boissons de la grâce du maître de la maison ! tel est le but du festin ; tout est arrangé conformément à ce principe. Les convives s'asseyent, d'après leur rang et titre, autour d'une table immense qu'entourent des domestiques sans nombre. Les mets et les vins ont, comme les personnes, leur place fixe et correspondant à la qualité de ceux qui sont destinés à les dévorer. Ceux qui sont assis à côté du maître n'ont rien à faire avec les plats qui sont à l'autre bout de la table, et c'est lui causer bien de la peine que de demander un de ces plats..... Les personnes reléguées au bout de la table sont obligées de se contenter des mauvais alimens ou des restes qu'ont laissés les convives plus heureux. Le vin dégénère aussi en qualité depuis le haut bout de la table, jusqu'à ce qu'il ait fait place au simple *quas*.....
« M. Clarke essaya de renverser cet ordre de choses, en offrant à des personnes placées plus bas du vin qu'on avait mis devant lui ; mais ces personnes refusèrent ses offres, crainte d'offenser les puissances. »

Ce tableau paroîtra moins choquant à ceux qui réfléchiront sur les circonstances particulières dans lesquelles se trouve une grande partie de la noblesse russe. Un nombre infini de gentilshommes pauvres, et même indigens, sont bien aises de trouver dans la capitale des tables ouvertes chez les grands seigneurs ; mais ceux-ci, en admettant dans leur maison des convives par centaines, ne sauraient pas être obligés de les nourrir tous d'une manière

délicate et somptueuse. Quand l'hospitalité est un bienfait, celui qui la reçoit ne doit pas prétendre et ne prétend pas à une parfaite égalité. La distinction entre *le haut* et *le bas bout* de la table, remonte au siècle des patriarches et des héros. Elle étoit bien connue des Grecs et des Romains. A Rome, les grands ne donnoient à leurs faméliques cliens, lorsqu'ils accouroient pour dîner, qu'une corbeille pleine de mets communs, une *sportula*, don qu'ils remplacèrent dans la suite par une petite somme d'argent. Les tyrans Néron et Domitien voulurent forcer les grands à recevoir à leur table leurs cliens; aussitôt le système russe fut adopté; on vit deux sortes de vins, deux espèces de services, et ainsi de suite (1). Les *thans* et *lairds*, ou chefs des tribus écossaises, reçoivent encore de cette manière leurs nombreux sujets. Même en Angleterre, la distinction entre les *deux bouts de table* s'est conservée jusqu'au dix-septième siècle, ainsi que le prouve le *Livre de Ménage* du duc de Northumberland (2). Cessons donc de blâmer les seigneurs russes, pour avoir conservé un usage qu'excuse et son antiquité et sa nécessité.

M. Clarke intéresse davantage ses lecteurs, lorsqu'il se se livre moins à son penchant pour la satire. Le tableau qu'il a tracé de l'ancienne capitale de la Russie, est très-piquant, et paroît très-fidèle.

« Nous arrivâmes à l'époque de l'année où cette ville offre le plus d'intérêt aux étrangers. *Moscou*, ville extraordinaire en tout, surprend également le voyageur en surpassant son attente et en ne la remplissant pas; en excitant l'admiration et le plaisir, et en provoquant la risée et les regrets....... De nombreuses flèches, éclatantes d'or, au

(1) *Martial*, Epigramm. *passim*.

(2) *The Duke's of Northumberland*, *Household-Book*, publié en 1770.

milieu de dômes bronzés et de palais badigeonnés, se montrent dans une vaste plaine, à plusieurs milles de distance. Vous passez la porte, et regardant autour de vous, vous êtes prêts à demander: combien y a-t-il d'ici à Moscou? On vous dira : Vous êtes à Moscou ; et cependant vous ne voyez autour de vous qu'un faubourg vaste et épars, des cabanes, des jardins, des étables de cochons, des murs en briques, des églises, des tas de fumier, des palais, des chantiers de bois, des magasins ; en un mot, une espèce de remise où l'on semble avoir entassé des matériaux suffisans pour remplir un empire de villes et de villages. On diroit que tous les États de l'Europe et de l'Asie ont envoyé à Moscou un édifice pour les représenter ; ce *congrès de bâtimens* vous offre des cabanes en bois de la Laponie, des palais en plâtre de la Suède et du Danemarck, n'ayant pas été blanchis depuis leur arrivée; des murs peints du Tyrol, des mosquées de Constantinople, des temples tatares de la Bucharie, des pagodes, des pavillons et des *viranda's* de la Chine, des cabarets d'Espagne, des ruines d'architecture de Rome, des terrasses et des treilles de Naples, et des magasins de Londres. »

Parmi les observations piquantes que fit M. Clarke à Moscou, nous distinguerons celle qui a rapport aux ambassadeurs des Kirguis et des Buchariens. Ces Asiatiques étoient venus de Pétersbourg à Moscou, dans des voitures dont l'empereur de Russie leur avoit fait présent : le respect les empêchoit de les quitter ; ils s'y tenoient assis à la manière des Orientaux, les jambes croisées, appuyés sur les genoux. Les routes, formées de troncs d'arbres, avoient produit un cahotement qui avoit totalement épuisé ces voyageurs ; à peine pouvoient-ils marcher en descendant de voiture. Le respect ne tint plus contre la douleur ;

ils vendirent leurs voitures, et montèrent à cheval, emportant une bien mauvaise idée de nos raffinemens de luxe. Cette scène eût été digne de figurer dans *Candide*.

En partant de Moscou, M. Clarke prit une route peu fréquentée par les voyageurs. Il se rendit par Tula et Woronetz, dans le pays des *Cosaques du Don*. A Tula, il admira la belle manufacture d'armes qui fournit aux besoins de l'armée russe. Depuis Woronetz, sa voiture rouloit sur des plaines verdoyantes qu'embellissoit le printemps et qu'animoit la culture; le chant de l'alouette égayoit les matinées; le chant du rossignol augmentoit les douces sensations qu'inspiroit une soirée délicieuse. L'auteur put se croire transporté tout à coup de cette Russie, à ses yeux si affreuse, dans les climats les plus heureux de l'Europe centrale. Il paroît que ces sensations agréables adoucirent l'humeur farouche de notre voyageur. Il commence (p. 211) à faire l'éloge des *Malo-Rossiens* ou *Petits-Russes*, qui sont, selon lui, aussi pleins de talent, d'esprit, d'honnêteté, aussi industrieux, aussi civilisés, en un mot, que les Grands-Russes le sont peu. Ces éloges nous paroissent aussi exagérés que les critiques précédentes. Toutefois la bienveillance de M. Clarke pour les Petits-Russes, n'est rien en comparaison de l'admiration qu'il a vouée aux *Cosaques du Don*.

La réception qu'éprouvèrent M. Clarke et ses compagnons à leur entrée sur le territoire des Cosaques, ne fut pourtant pas des plus flatteuses. Lorsqu'ils mirent pied à terre à Casankaïa, la populace, les prenant pour des Russes, s'écria : « *C'est de la Canaille de Moscou !* Mais c'est précisément cette injure faite au nom russe qui paroît avoir donné à notre voyageur une haute idée de la *civilisation* des Cosaques du Don.

« A *Tcherkaskoï*, dit-il, ils mènent une vie agréable et douce. Quelquefois ils ont des amusemens publics, des bals, des parties de plaisir. Il y avoit un théâtre, mais le gouvernement l'a supprimé. Nous vîmes, dans quelques maisons, des bibliothèques en acajou, avec des portes vitrées, contenant de petites collections de livres. Nous devons louer les Cosaques sous le rapport de la propreté qu'ils montrent tant sur leur personne que dans leurs maisons. Les Anglais mêmes ne sont pas plus propres dans leurs vêtemens que les Cosaques. Leurs femmes s'habillent d'une manière très-singulière, et entièrement différente du costume russe : leur principal ornement est un bonnet qui ressemble un peu à la mitre d'un évêque grec. Les cheveux des femmes mariées sont entièrement cachés sous ce bonnet, qui est couvert de perles et d'or, ou orné de fleurs. L'habillement d'une fille cosaque est très-élégant; une tunique de soie, des pantalons attachés par une ceinture d'argent massif, des bottes jaunes et un mouchoir des Indes autour de la tête; voilà les pièces principales. »

L'hôtesse de M. Clarke lui fit voir un échantillon de la richesse des Cosaques : en cherchant des épingles pour fixer les insectes que le voyageur avoit ramassés, elle ouvrit une boîte contenant des perles pour la valeur de 10,000 roubles; en même temps ses armoires étoient remplies d'argenterie et de porcelaine précieuse. Le vêtement ordinaire des Cosaques consiste en une jaquette bleue, avec des pantalons de *dimity* blanc : ces pantalons parurent à M. Clarke si blancs, si exempts de taches, qu'on les eût toujours crus neufs. Jamais il ne vit des Cosaques porter des habits sales; leurs mains, leurs dents, leurs cheveux attestent les soins qu'ils prennent de la propreté. Leur uniforme militaire, simple et imposant, lui plut singulièrement.

« Polis dans leurs manières, doués d'esprit, d'instruc-
» tion, hospitaliers, généreux, désintéressés, humains,
» bienveillans pour les pauvres; bons époux, bons pères,
» bonnes mères, filles vertueuses, fils obéissans et braves,
» tels sont les habitans de Tcherkaskoï. Dans la conver-
» sation le Cosaque est un *gentleman*; car il est instruit,
» sans préjugés, ouvert, franc et sincère. »

Les Cosaques Tchernomorskoï ou de la mer Noire n'obtiennent pas des éloges aussi pompeux; cependant ce sont « *des gens doux et honnêtes.* »

Le voyage de l'auteur à travers la Tauride présente un point de vue nouveau: il ne cesse de peindre les dévastations commises par les Russes. « De tous les peuples
» barbares qui, après avoir conquis la Crimée, y ont
» détruit les monumens antiques, les Russes ont fait les
» plus grands ravages. » (P. 433.)

M. Clarke contemple avec indignation les ruines de *Bachtchiseraï*, jadis la florissante résidence du khan des Tartares; c'étoit alors un séjour délicieux. « La barbarie
» aveugle des Russes, dit-il, trouva, dans la magni-
» ficence de cette capitale, de quoi exercer sa ten-
» dance à détruire. Le quartier des Grecs, qui occupoit
» une vallée considérable, fut entièrement rasé; on ne
» laissa pas une pierre sur l'autre ».... Le khan avoit un château de plaisance situé au bas d'une montagne, sur les coteaux d'une vallée délicieuse; il s'y retiroit souvent. Les Russes l'ont si bien démoli, que sans un guide il est impossible d'en retrouver l'emplacement. Il ne reste debout que le tiers de la ville.

Les ravages exercés à Caffa excèdent encore ceux dont la ville de Bachtchiseraï a été la victime. Les Russes ont enlevé le plomb des aquéducs pour en faire des balles; ils ont mutilé les marbres pour construire des batteries;

ils se sont même amusés à faire sauter, au moyen de la poudre, les restes de ces monumens utiles et magnifiques, en disant « que les porteurs d'eau n'auroient rien » à faire si on laissoit subsister les aquéducs. » M. Clarke a vu les marbres même qui ont été décrits par *Odéric de Portenau*, brisés et exposés en vente dans l'ancienne forteresse génoise. Comme étranger, il n'a pas eu la permission de les acquérir. La destruction des *minarets* est surtout une mesure aussi barbare qu'impolitique; elle a irrité au dernier point les habitans turcs et tartares, qui, lorsque l'occasion se présente, fuient avec horreur une terre où leur foi religieuse est brutalement insultée. M. Clarke étoit présent lorsque les soldats russes firent écrouler un très-beau minaret de cette ville, au moyen de cordes qu'ils y avoient appliquées; le fracas de la chute fit lever en sursaut les apathiques Turcs, qui, assis sur les divans dans un café voisin, fumoient leur pipe; ils éclatèrent en malédictions contre cette action sacrilége; et les Grecs eux-mêmes, malgré leur servile soumission, ne purent retenir le cri : *O les Scythes !*

Ces faits sont attestés, dit M. Clarke, par le savant professeur Pallas, dans son *Voyage en Russie méridionale*, vol. II, p. 267. Nous donnerons sous peu une analyse critique de cet ouvrage, moins connu qu'il ne mérite.

Un consul général de France, correspondant de l'Institut, nous a raconté des faits semblables : il a, comme M. Clarke, vu des preuves de l'intolérance des Russes. Lorsque les imans montoient sur les minarets pour appeler le peuple à la prière, les soldats russes se rassembloient au bas de cette tourelle; et, faisant retentir vingt tambours à la fois, ils empêchoient les pauvres imans de se faire entendre de leurs fidèles. Voilà ce que nous a raconté M. *F*.... ; mais M. Clarke va plus loin, en affir-

mant, p. 467, « que les soldats russes tiroient des coups » de fusil à ces ecclésiastiques. » Nous aimons à croire qu'ils tiroient sans balle.

M. Clarke résume son tableau de la Crimée en ces mots :

« Si l'on demande ce que les Russes ont fait de la Cri- » mée après l'avoir conquise à force de perfidies et d'atro- » cités, la réponse sera courte. Ils ont dévasté toute la » contrée, ont coupé les arbres, abattu les maisons, ren- » versé les édifices sacrés et les bâtimens publics des in- » digènes, détruit les aquéducs publics, pillé tous les ha- » bitans, insulté les Tartares dans leur culte et leurs » actes religieux, arraché des tombeaux les corps des ancê- » tres de ces infortunés, dispersant leurs os sur les fumiers, » et donnant à manger aux porcs dans leurs sarcophages, » anéanti tous les monumens de l'antiquité, ouvert sans » distinction les sépulcres des saints et des païens, et » jeté leurs cendres au vent. »

Les colonies que les Russes ont voulu attirer en Crimée, n'ont guère prospéré ; les malheureux colons, dupes des pompeuses promesses du gouvernement, n'y ont trouvé que la misère et l'esclavage. La plus cruelle circonstance pour ces étrangers, c'est l'extrême difficulté de sortir de l'empire russe, quand on a eu la folie de s'y rendre. Cependant les *juifs karaïtes* paroissent y avoir formé des établissemens florissans. Ces juifs se distinguent du reste de la nation israélite par des mœurs plus pures et un caractère plus loyal ; la parole d'un karaïte est sacrée : ils rejettent le *talmoud*, et ne croient qu'à la lettre même de la loi de Moïse.

Nous terminons ici cette analyse, qui fait connoître ce qu'il y a de plus curieux dans le voyage de M. Clarke. Elle deviendroit bien plus longue, s'il falloit indiquer

toutes les erreurs, contradictions et faussetés manifestes que nous y avons remarquées. Nous en signalerons pourtant quelques-unes :

P. 39, l'auteur dit « que l'hospitalité envers un étranger, et particulièrement envers un Anglais, étoit considérée comme *un crime*, et que les personnes, sous les yeux du gouvernement, profitoient de chaque occasion pour *l'opprimer et le piller.* » P. 162, « il se plaint encore des *oppressions* et *vexations* qu'il a éprouvées à Moscou. » Cependant (p. 57) nous le voyons, « dans une cérémonie » publique, faire partie de la suite de l'archevêque. » P. 64, « il est accablé de politesses dans un bal. » P. 66, « les nobles russes imitent sa manière de porter les che» veux. » P. 79, « il est dans l'intimité de beaucoup de » familles russes. » P. 96, « il fait des parties de cam» pagne avec eux. » Et page 114, « il lui est difficile » d'échapper à tant d'invitations. »

Il nous semble que M. Clarke a suivi les us et coutumes de ses compatriotes, qui payent, par des noirceurs et des médisances, l'hospitalité qu'on leur accorde. L'archevêque Platon, de Moscou, avoit bien raison de dire (p. 156), qu'en recevant ce voyageur et M. Cribbs il donnoit séance à des peintres qui alloient livrer ses traits à une curiosité maligne.

Page 95, « il prétend que Pierre III fut plus ami de la *noblesse* qu'aucun autre souverain russe, et que, par reconnoissance, la noblesse l'*assassina*. » Ces deux assertions ne peuvent en imposer qu'à celui qui ignore complètement l'histoire.

P. 94, « nous apprenons que les seigneurs russes » n'osent visiter leurs terres, crainte d'être assassinés par » leurs vassaux. » Ce n'est qu'en Livonie et en Esthonie où la noblesse *allemande* est quelquefois menacée d'être

assassinée par les paysans. Dans la Russie propre, ces crimes sont extrêmement rares.

Page 167, M. Clarke remarque qu'on ne doit pas se fier aux récits que font les nobles russes sur l'état heureux et tranquille de leurs paysans. P. 168, note, l. 16, nous apprenons cependant « que tous les détails donnés par notre voyageur, sur les paysans russes, sont dus au prince Théodore Nikolaïowitz Gallitzin. »

M. Clarke peint le peuple russe comme excessivement malheureux. Le savant M. Heber, dont il a inséré les notes dans sa relation, convient « que les paysans russes » ont l'air d'être bien nourris ; que leurs habitations, assez » bien entretenues, d'une étendue suffisante, paroissoient » convenir à leur manière de vivre ; enfin, que leurs vête» mens sont propres et chauds, mais très-coûteux. » Laquelle de ces deux remarques doit subsister ?

P. 194, M. Clarke déclare, de son autorité privée, « que les eaux de la mer Noire diminuent. » Cette opinion est répétée en termes de plus en plus forts, p. 325, 584, 627 et 676 ; on peut en conclure que notre voyageur s'étoit persuadé d'avance d'un fait dont il n'a cependant apporté aucune preuve suffisante.

P. 329, on lit dans la note, « que le commerce de » Taganrock emploie *six à sept mille* vaisseaux. » On ne conçoit rien à cette exagération ridicule.

Même page, dans le texte, M. Clarke dit « que les » plaines voisines de Taganrock étoient couvertes de *trois* » *mille* charrettes, dont *six mille* arrivoient de l'Ukraine. » Il y a dans tout cela quelque confusion singulière.

P. 464 et 467, on donne aux desservans des mosquées tartares le nom de *mullah*, au lieu de celui d'*imam*. C'est comme si on appeloit nos curés docteurs en droit.

P. 612, on dit « que la rivière Bogh coule autour de

» la ville de Nicolaëf. » Cela n'est pas exact ; la ville est située dans l'angle formé par le Bogh et l'Ingoul.

P. 638, M. Clarke parle d'une route d'Odessa à Constantinople *le long de la mer Noire*. Nous croyons que le célèbre Gibbon a commis la même erreur. L'extrémité du mont Hémus, ou l'Eminé Burnou, n'offre aucun passage par terre; la route la plus rapprochée de la mer passe par Aïdlos.

Lorsqu'à ces inexactitudes, à ces contradictions, on joint le ton virulent et passionné qui règne dans l'ouvrage, on reste persuadé qu'une traduction française, si on en fait une, devroit, pour l'honneur de notre littérature, être accompagnée de beaucoup de notes correctives.

(*Article du* RÉDACTEUR.)

ÉTAT actuel du Tonkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-tho; par M. DE LA BISSACHÈRE, Missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces pays (1).

(PREMIER ARTICLE.)

LE Tonkin et la Cochinchine n'étoient pas, avant la relation tirée des papiers de M. de la Bissachère, aussi peu et aussi mal connus que l'éditeur semble l'insinuer dans sa préface. *Christophe Borri*, en 1631, nous donna plusieurs notions précises et justes sur la nature du sol, des productions et des saisons de la Cochinchine, ainsi que sur les mœurs du peuple qui habite cette intéressante contrée. Dalrymple a imprimé dans son *Oriental Repository* deux courtes notices, l'une de 1696, et l'autre

(1) Deux volumes in-8°, chez *Galignani*, rue Vivienne, n° 18.

de 1750 ; la dernière peut intéresser les négocians. *Chapmann*, anglais, fit, en 1777, un assez long séjour en Cochinchine ; sa relation a été donnée dans le *Asiatic Annual Register*, et dans les *Annales des Voyages*. Un savant français, M. *Poivre*, a fait valoir, dans ses *Voyages d'un philosophe*, l'importance commerciale et politique de ces contrées, qu'il avoit visitées et examinées avec le coup d'œil du génie. M. *Blancard* de Marseille, dans son excellent Traité du commerce des Indes, a ajouté aux observations de M. Poivre. La *Flore cochinchinoise* du portugais *Loureyro*, quoique obscurément rédigée, fournit quelques détails précieux. M. *Murr*, de Nuremberg, a publié un petit ouvrage intitulé : *Kæfleri historica Cochinchinæ Descriptio*, où l'on trouve des remarques neuves, et d'autres qui confirment très-bien ce qu'a dit Chapmann. Enfin, M. *Barrow*, ingénieux rédacteur des notes qu'il avait trouvées dans les papiers de M. Barisy, officier français, a pu nous donner une relation très-curieuse de ce pays, où cependant il n'a séjourné que huit jours. Le Tonkin, moins visité que la Cochinchine, nous étoit pourtant passablement connu par diverses relations de missionnaires. Déjà en 1630, le P. *Alexandre de Rhodes* nous en avoit donné une provisoire. En 1788, l'abbé *Richard* publia l'histoire naturelle, civile et politique du Tonkin, écrite par le missionnaire Saint-Phalle, mort en 1768, ouvrage qui, de même que celui de M. Bissachère, eût gagné à être revu et réduit. M. Reichard, de Gotha, en a fait un bon livre en l'abrégeant. Un Anglais, né dans le Tonkin, et nommé *Baron*, a donné une bonne notice de ce pays, qu'il quitta en 1685 ; elle se trouve dans la collection de Churchill, volume III.

D'après cette petite esquisse bibliographique qui eût été bien placée, ce nous semble, dans la préface de l'é-

diteur de l'ouvrage présent, il reste démontré que M. de la Bissachère ne pouvoit prétendre qu'à la gloire de rectifier et de compléter nos idées sur ces contrées. Ce but se trouve en effet rempli en bonne partie; le Tonkin sera infiniment mieux connu par cette relation; mais il s'en faut bien que les intéressantes recherches de M. de la Bissachère soient complètes; nous devons surtout regretter qu'il n'ait pas toujours distingué ce qu'il a observé lui-même d'avec ce que lui et son éditeur ont tiré des relations imprimées; enfin, les notions qu'il nous donne sur la Cochinchine et le Laos ne méritoient pas d'être aussi fastueusement annoncées dans le titre.

Telle qu'elle est, cette nouvelle et importante acquisition sur la littérature anglaise, due au zèle estimable de M. Galignani, doit être reçue avec gratitude. Nous allons en faire connoître le principal contenu.

« L'Européen, dit M. de L. B., a dénaturé les noms de la plupart des pays et des peuples asiatiques; l'empire qu'il nomme *Chine*, porte en Asie le nom de *Catay*; la presqu'île à laquelle touchent les Européens à leur arrivée en Chine, *Macao*, se nomme *Gaumin*; la ville de Chine où il est permis aux Européens de résider, *Canton*, se nomme *Quan-Doung*; les îles de *Japon* sont les îles de *Zipangri*, etc. La dénomination de Tonkin n'est pas plus exacte: le pays ainsi nommé en Europe, s'appelle *Nuoc-Anam*, ou royaume d'*Anam*. Sous cette dénomination sont compris le Tonkin et la Cochinchine: pour les distinguer, on nomme la Cochinchine *Dang-Drong*, royaume du dedans; et le Tonkin, *Dang-ngay*, royaume du dehors. Quelque fautives que soient ces dénominations, continue l'auteur, comme elles sont généralement admises, nous les adopterons, afin d'éviter la confusion des idées. »

La critique dont M. de L. B. fait parade ici, n'est pas

bien profonde ni bien exacte. La Chine ne porte pas le nom de *Catay* parmi toutes les nations orientales; il n'est pas même sûr qu'elle soit désignée sous ce nom chez les Tartares et les Mongols, qui paroissent l'avoir nommée ainsi dans le douzième siècle. Les îles du Japon portent, chez les Chinois, le nom de *Djépon-Koue*, d'où Marc-Paul fit *Zipangou*; le mot *Zipangri* est une mauvaise variante, comme M. Malte-Brun l'a remarqué. On pourroit même révoquer en doute le nom *An-Nan* ou *An-Nam*, donné à l'ensemble du Tonkin, de la Cochinchine et des pays limitrophes, par M. de L. B. et quelques autres voyageurs modernes. Ce nom est-il chinois? est-il tonquinois? est-il véritablement en usage dans le pays? Voilà ce qui reste incertain.

Les États sous la domination du souverain de Tonkin sont situés dans la presqu'île de l'Inde au-delà du Gange, et s'étendent depuis le 9e. degré de latitude septentrionale jusqu'au 23e., et en longitude, depuis le 118e. degré 30 minutes, jusqu'au 127e. 30 minutes, à compter de l'Ile de Fer. Ces États sont limités, au nord, par la Chine; à l'est, par la Chine et par la mer de Chine; au sud, par cette même mer; et à l'ouest, par le royaume de Siam.

Le Tonkin proprement dit s'étend depuis le 17e degré de latitude jusqu'au 23e, et en longitude, depuis le 118e jusqu'au 127e 30 minutes. Il tient au sud à la Cochinchine et au Laos; au nord, à la Chine par la province de Canton; à l'est, à cette même province et à la mer de la Chine; à l'ouest, au Laos, au Lac-Tho et encore à la Chine. Les points de contact du Tonkin avec la Chine sont, pour la plupart, des déserts. Les montagnes inaccessibles, qui s'élèvent entre la province de Canton et le Tonkin, ne laissent qu'un intervalle dont le passage est

fermé par une muraille, et gardé par deux portes, l'une du côté de la Chine, et l'autre du côté de Tonkin.

La capitale de cet État se nomme aujourd'hui *Bac-Kiuh*; son nom originaire étoit *Kecho*.

La Cochinchine comprend aujourd'hui la partie du Camboge et le Tsiampa; elle se divise en trois parties, savoir: haute, centrale et basse. La capitale de la haute est Phu-suan; la centrale a deux capitales, Qui-nhon et Qui-phu; la capitale de la basse est Saygon.

Le Laos s'étend du 12e degré de latitude au 18e; il tient, du nord, au Lac-Tho et au Tonkin; du midi, au Camboge; de l'est, au Tonkin et à la Cochinchine; de l'ouest, au royaume de Siam.

« Le *Lac-Tho*, pays qui forme un royaume, dit M. L. » B., a été omis jusqu'à présent dans toutes les cartes » géographiques; il tient, du sud, au Laos; du nord et » de l'est, au Tonkin; de l'*ouest*, à la Chine. Presque » tous ces États sont séparés par des chaînes de mon- » tagnes. Une chaîne de montagnes sépare le Tonkin et » la Cochinchine du Lac-Tho, du Laos et du Camboge; » une autre chaîne de montagnes sépare ces trois États » du royaume de Siam et de la Chine, etc., etc. »

Cette position du *Lac-Tho* est si difficile à combiner avec les positions connues de la Chine et du Tonkin, que l'existence même de ce pays doit encore paroître douteuse. M. Malte-Brun pense que le missionnaire a mal entendu le nom de *Laotchoua*, donné au royaume de Laos par les Chinois.

Il est peu de pays plus arrosés que le Tonkin et la basse Cochinchine. On compte dans le Tonkin plus de cinquante fleuves. Le plus grand et le plus beau fleuve de ce pays est le *Camboge*; il prend sa source dans le royaume de ce nom, et se jette dans la mer de la Chine.

Ce fleuve a une telle profondeur, que des vaisseaux du premier rang peuvent remonter jusqu'à vingt lieues dans l'intérieur des terres.

Dans la haute Cochinchine, à 16 deg. 7 min. 8 sec. de latitude, se trouve la baie de *Han*, autrement dite de *Turon*, une des plus belles qui existent sur le globe. Les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, et il y en peut tenir un nombre considérable. Dans la basse Cochinchine est une autre rade, connue en Europe sous le nom de Saint-Jacques, nom dont le savant géomètre M. Lacroix, dans son *Introduction à la Géographie mathématique*, a fait *Sinkel-Jasques !*

Le Tonkin et le pays adjacent forment une des habitations les plus heureuses; la nature s'y montre sous l'aspect le plus agréable, et s'y signale par de grands bienfaits. Une chaleur tempérée produit une fermentation douce et continue; le sol est fertile, l'air est embaumé par l'odeur qui émane des végétaux; le goût est satisfait par l'excellence de leurs fruits; la beauté des fleurs, la richesse territoriale, offrent un spectacle enchanteur. Qui n'a pas habité ces charmantes contrées, qui ne s'y est pas trouvé au milieu des jardins couverts d'orangers et d'arequiers; qui n'y a pas respiré, au lever de l'aurore, les premières émanations de la nature renaissante, ne peut avoir qu'une idée imparfaite des sensations délicieuses dont nos organes sont susceptibles. Que ce parfum est préférable à ceux que forme l'art, et qui n'affectent agréablement nos organes qu'en les altérant! C'est là que tous les principes de la vie sont dans une douce activité, et qu'une sensation de volupté pure, animant toutes les fonctions de l'intelligence, fait connoître à l'âme le bonheur de l'existence.

Ce pays est exempt des fléaux dont sont atteintes plu-

sieurs autres contrées ; il n'est point infecté de ces corruptions de l'atmosphère qui, ailleurs, souillent et dégradent le sol. Quoique placé sous la Zone torride, le Tonkin n'éprouve point de ces chaleurs brûlantes qui stérilisent les contrées de l'Afrique. La chaleur y est modérée par des pluies continuelles, par la proximité de la mer. Quantité de fleuves, de rivières, de ruisseaux, de canaux, humectent l'air par leurs évaporations.

On rapporte de la susceptibilité de l'air de ce pays, des effets presque incroyables. On prétend que les femmes, dans le temps de leur maladie périodique, produisent une telle révolution atmosphérique, qu'elles flétrissent ou font périr autour d'elles les êtres foibles et délicats; que si elles approchent des enfans nouveau-nés, elles peuvent les rendre malades; que si elles entrent dans une chambre où sont renfermés des vers à soie, leur présence les tue; dans un jardin où l'on cultive le bétel, elles en détériorent les feuilles; si elles se baignent dans les rivières, les poissons qui sont dans cette eau viennent à la surface et paroissent souffrir; quelques-uns meurent. Quoiqu'il y ait de l'exagération dans ces rapports, il paroît cependant certain que l'influence des exhalaisons est, dans ce pays, plus active et plus grave que dans aucun autre.

Les saisons sont ici très-douces ; le mois de février représente le printemps ; l'été dure près de sept mois, qui commencent en mars et finissent en septembre; octobre et novembre répondent à ce que nous nommons automne ; décembre et janvier forment l'hiver, si toutefois il est dans ce pays aucun temps qui puisse mériter ce nom. Le climat est sain, mais les mois de mars, avril et mai sont les plus morbifiques, à cause de l'exhalaison des vapeurs.

Sur une grande partie des côtes de Tonkin, on trouve des preuves convaincantes de la retraite de la mer; il est même un nombre de villages dont les habitans tiennent de leurs pères que le sol sur lequel sont bâties leurs maisons étoit anciennement le rivage. Lorsqu'on creuse des puits, on trouve des coquillages et des vestiges d'animaux marins. Les anciennes limites, dans cette contrée du continent, semblent marquées par des chaînes de montagnes.

On trouve dans le Tonkin le kaolin et le pétunsé, que long-temps on a cru renfermés exclusivement en Chine.

Dans la province de Xu-Tham, il y a des cavernes sous les montagnes, dont quelques-unes ne sont connues que des habitans des villages voisins, qui y cachent leurs effets dans les temps de guerre; quelques-unes servent de temples pour les sacrifices. L'existence de quelques autres, leurs singularités, sont des secrets qu'on ne révèle point, de crainte que le souverain n'ait la curiosité de les visiter. Or, la visite du souverain est un désastre public pour la province, obligée de l'entretenir lui et sa suite.

Une des plus remarquables de ces cavernes a un quart de lieue de long, traverse toute une montagne d'une extrémité à l'autre, et aboutit des deux côtés à des plaines fécondes. Tout le bas de la caverne est rempli d'une eau claire de six à huit pieds de profondeur; on y navigue facilement en se faisant éclairer avec des flambeaux. Près de cette caverne en est une autre dont l'ouverture est plus majestueuse, et l'élévation beaucoup plus grande dans l'intérieur; il n'y a point d'eau; tantôt la voûte est étroite, tantôt elle s'élargit et forme des salles immenses, où se trouvent des tables, des autels, des trônes, des meubles de toute espèce. Les poëtes du pays ont célébré ces beautés et ces brillantes bizarreries de la nature.

Le Tonkin possède une grande quantité de mines métalliques; le fer y est très-commun et d'une grande pureté; on y trouve du cuivre en très-grande abondance et de bonne qualité. En Cochinchine, il y a une mine d'étain. Ce pays possède en outre plusieurs mines d'argent et d'or, mais dont la richesse est ignorée.

Un phénomène très-extraordinaire est que tous les ans, pendant la huitième lune, le jour de la plus forte marée, et lors de la retraite de la mer, une multitude de vers sortent du sein de la terre. Ces vers sont, au goût des gens du pays, un excellent aliment, et dès qu'ils sortent des terres, on accourt sur les côtes pour les manger.

Le Tonkin et les pays adjacens sembleroient, d'après leur proximité de l'équateur, devoir être habités par des hommes noirs, ou du moins basanés; mais la fraîcheur et l'humidité de l'atmosphère y garantissent de l'action brûlante du soleil, à laquelle est attribué le noir de la peau. La nuance particulière de celle du Tonkinois est olivâtre, tirant sur le brun; le Cochinchinois a un teint plus foncé. Dans les deux pays, les femmes et les hommes qui, par leur profession, sont peu exposés aux ardeurs

du soleil, ont une peau qui approche de la blancheur européenne.

Les traits du Tonkinois sont assez beaux; mais l'usage de noircir les dents et de donner aux lèvres un rouge exagéré, rend leur aspect bizarre et déplaisant.

Malgré cette altération de la figure, les femmes ont cependant de la beauté ; leurs yeux sont grands et noirs, l'expression en est vive et animée. Les Tonkinoises passent pour être plus belles que les Cochinchinoises; elles sont aussi plus blanches. Les cheveux du Tonkinois sont très-gros, et approchent de la force du crin; les cheveux roux sont une difformité : une fille rousse trouveroit difficilement à se marier. Les cheveux châtains et blonds sont réputés un désagrément, et lorsque les Anglais ont paru dans la Cochinchine, leur figure n'y a nullement réussi : le peuple les appelle, par dérision, *les têtes rouges*.

Les maladies les plus communes de ce pays sont la fièvre et la dyssenterie, les maladies cutanées, les dartres, la gale, la lèpre, la jaunisse; il y a des années où la petite vérole fait de grands ravages. On ne sait point encore s'en garantir par la vaccine, ni même par l'inoculation.

On remarque dans ce pays une maladie fort singulière : elle consiste à avoir les cheveux et le poil blancs, et la peau d'une blancheur semblable à celle du linge. On reste toute la vie dans cet état, sans que l'âge y apporte aucun changement; mais cette infirmité n'est accompagnée d'aucune douleur. Les hommes qui en sont attaqués ne sont point assujettis au service militaire, parce qu'ils déparent le corps. Il paroît que ces *Albinos* sont assez nombreux dans les montagnes du Tonkin. Leur maladie héréditaire nous semble une sorte d'*éléphantiasis* dégénérée.

D'après l'évaluation la plus vraisemblable, on peut estimer que la totalité des sujets de l'empereur est de 23,000,000; dans ce nombre le Tonkin seul entre pour 18,000,000 ; la Cochinchine, pour 1,500,000. Le Tsiampa peut contenir 6 à 700,000 âmes; le Camboge, 1,000,000; le Lac-Tho, 6 à 700,000.

Des dix provinces dont le Tonkin est composé, la plus peuplée est celle de Xu-Nam, située au milieu de cet Etat, qui, à elle seule, contient presque la moitié de la population de Tonkin.

Population des principales villes de Tonkin.

	Habitans.
Bac-Kinh, capitale de l'empire	40,000
Han-Vint	18 à 20,000
Tran-Hac	12 à 15,000
Causang	8,000
Vi-Hoang, située sur le grand fleuve	6,000
Hun-Nam, résidence de l'ancien comptoir hollandais	5,000

La population des villes de Tran, Tran-Bac, Tran-Doai, peut être estimée de 5 à 7000.

Les villes de Tran-Hung, Tran-Uyan, Tran-Tai, en ont 5 à 6000.

Villes de la Cochinchine.

Phu-Kuan, capitale de Hue, principale province de la haute Cochinchine, et résidence de l'empereur actuel	30,000
Qui-Phu	10,000
Say-Gon, capitale de la basse Cochinchine	10,000

Dans le Camboge, il y a quatre communes qui portent le nom de villes.

Dans le *Lac-Tho*, il n'y a aucune ville.

Dans le Tsiampa, il n'y a que de très-petits villages.

Dans le Laos, la plus grande commune, qui forme une espèce de capitale, *Han-Niech*, est habitée principalement par des étrangers. Les communes n'y sont point fortes en population.

(*Article de M.* Rosenstein.)

Sur la population de la Scandinavie en général, et des États danois en particulier; par M. Pram, *conseiller de justice de S. M. danoise, chef de division au ministère d'économie et de commerce*, etc., etc. Copenhague, 1809.

Dans ce Mémoire important (qui se trouve aussi dans les *Mémoires de la société scandinave*) un homme également distingué dans la carrière des lettres et dans celle de l'administration, a réuni des données authentiques et

complètes pour connoître la population actuelle des Etats danois, et l'accroissement qu'elle éprouve. Nous allons en extraire les parties les plus propres à intéresser généralement les amateurs de la géographie politique.

On a publié trois dénombremens de la population du Danemarck, l'un pour l'an 1769, l'autre pour l'an 1787, et le troisième pour l'an 1801; mais le premier ne comprenoit pas le *Holstein ducal*, alors soumis à son prince particulier; le deuxième ne s'étendit pas sur la Norwège, et le troisième n'embrassa pas le Holstein, dont la population ne fut dénombrée qu'en 1803. Grâce à son poste ministériel et à la considération personnelle dont il jouit, M. Pram a pu, en consultant les papiers déposés dans les archives, remplir la plupart des lacunes qui existoient dans les matériaux que nous venons d'indiquer. Voici un extrait des tableaux très-étendus, et minutieusement détaillés, dans lesquels il a renfermé les résultats de ses recherches.

POPULATION DU DANEMARCK EN 1769.

Noms des Provinces.	Superficie en milles carrés danois.	Habitans en général.	Habitans par mille carré.
ÎLES DANOISES.			
Copenhague	1/3	70,514	[illegible]
Sélande (diocèse de)	141 5/8	212,052	1499
Fionie (diocèse de)	56 3/16	100,582	1786
Laaland (diocèse de)	21 64/100	43,660	2217
INTLAND.			
Aarhuus (diocèse d')	117 45/100	124,566	1058
Aalborg (diocèse d')	110 61/90	105,384	952
Viborg (diocèse de)	43 9/10	28,459	647
Ribe (diocèse de)	150 86/100	99,923	662
LES DUCHÉS.			
Slesvick ou *Sud-Intland*	164 1/2	250,804	1524
Holstein	156	278,963	1784
Total du Danemarck propre avec le Holstein	963 4/5	1,315,807	1365
NORWÈGE.			
Aggershuns (diocèse de)	1798	315,043	175
Christiansand (diocèse de)	698	112,862	161
Total	2496	427,905	330

Noms des Provinces.	Superficie en milles carrés danois.	Habitans en général.	Habitans par mille carré.
Ci contre.	2696	427,905	226
Bergen (diocèse de)	669	130,352	194
Trondhiem (diocèse de) (sans le Nordland)	1067	105,238	98
Le *Nordland*	2082	53,500	$25\frac{4}{5}$
Le *Finmark*	1244	5,984	$4\frac{4}{5}$
Total de la Norwège	7558	722,979	$95\frac{3}{5}$
Total du Danemarck et de la Norwège	8521	2,038,786	239

POPULATION POUR L'AN 1801.

Noms des Provinces.	Superficie en milles carrés.	Habitans en total.	Habitans par mille carré.
ÎLES DANOISES.			
Copenhague		100,975	
Sélande (diocèse de)	$141\frac{1}{3}$	259,851	1829
Fionie (diocèse de)	$56\frac{3}{10}$	121,378	2155
Jutland (diocèse de)	$21\frac{83}{198}$	53,564	2475
INTLAND.			
Aarhuus (diocèse d')	$117\frac{65}{100}$	132,229	1123
Aalborg (diocèse d')	$110\frac{66}{100}$	117,349	1060
Viborg (diocèse de)	$43\frac{9}{10}$	20,638	651
Ribe (diocèse de)	$150\frac{84}{100}$	110,368	731
LES DUCHÉS :			
Sleswich ou *Sud-Intland*	$164\frac{1}{2}$	278,342	1692
Holstein	156	325,743	2083
Total du Danemarck propre avec le Holstein	$963\frac{4}{5}$	1,528,432	1585
NORWÈGE.			
Aggershuus (diocèse de)	1798	379,237	210
Christiansand (diocèse de)	698	133,027	190
Bergen (diocèse de)	669	139,438	164
Trondhiem (diocèse de) (sans le Nordland)	1067	160,516	150
Le *Nordland*, avec le *Finmark*	3326	78,694	$23\frac{3}{5}$
Total de la Norwège	7558	881,912	$116\frac{3}{5}$
Total du Danemarck avec la Norwège	8521	2,410,344	$282\frac{4}{5}$

Nous ne dissimulerons pas que, malgré l'autorité de M. Pram, et l'authenticité des sources où il a puisé, la population de la Norwège pourroit paroître, dans ses tableaux, affectée d'une légère erreur; elle seroit un peu *au-dessous* de la réalité, d'après M. *Léopold de Buch*, qui, dans son excellent *Voyage en Norwège et en Laponie*, donne un tableau de population qu'il assure avoir copié fidèlement dans la *Gazette Collégiale* (*officielle*), et qui doit se rapporter à l'an 1801. Ce tableau porte en tête :

« Toute la Norwège, population, 910,074. »

Mais si on additionne les sommes particulières des diocèses, on trouvera une somme considérablement moins grande.

Aggershuns (diocèse de)	370,903
Trondhiem (idem)	239,215
Bergen (idem)	103,001
Christiansand (idem)	162,044
Total	875,163

La même difficulté se reproduit en examinant les dénombremens de chaque diocèse; en voici la preuve :

Diocèse d'Aggershuns.

Les villes	34,995
Aggershuns (bailliage)	56,919
Hedemarken (idem)	61,223
Christians (idem)	66,281
Buskerud (idem)	51,463
Smolehne (idem)	42,145
Bradsberg (idem)	28,399
Laurwig et *Iarlsberg* (idem)	37,505
Addition vraie	348,930
Addition selon M. de Buch	370,903

Nous ignorons d'où proviennent ces singulières contradictions; elles ôtent aux tableaux donnés par M. de Buch, la confiance que sembloient mériter des détails aussi circonstanciés. Il faut s'en tenir aux recherches de M. Pram, et pourtant il paroît difficile à croire qu'une annonce officielle, fixant à 910,000 individus la population de la Norwège, soit dénuée de tout fondement.

Revenons à l'analyse du Mémoire de M. Pram : cet habile écrivain considère son sujet sous tous les points de

vue, et tire de ses tableaux de population les résultats les plus intéressans pour le philosophe et l'historien.

L'accroissement de la population, considéré en lui-même, démontre les effets salutaires des améliorations qu'a éprouvées l'administration intérieure. La monarchie danoise a acquis, dans l'espace de trente-deux ans, une nouvelle population de 371,558 individus, population supérieure à celle du Holstein, et presque équivalente à celle de la moitié de la Norwège, ou bien à celle des trois provinces aujourd'hui suédoises, ci-devant danoises, de Scanie, d'Hallande et de Bleking. Ainsi le Danemarck a gagné autant en forces politiques, que s'il eût repris ces trois provinces, ou s'il eût acquis un second duché de Holstein. Cette pacifique conquête a d'ailleurs l'avantage de n'avoir pas été achetée au prix de la vie des hommes.

Aucune mesure n'a eu une influence plus rapide sur cet accroissement, que *l'affranchissement des paysans*, qui eut lieu en 1788; car les recensemens particuliers du Danemarck, auquel cette mesure fût exclusivement appliquée, prouvent que l'accroissement, *avant* et *après* cet important changement, a été ainsi qu'il suit:

Depuis 1769 à 1787.

En tout.	54,005 faisant	$6,^{87}$ p^r cent.
Dans les villes	28,632	$19,^{84}$
Dans les campagnes. . . .	25,373	$3,^{95}$

Depuis 1787 à 1801.

En tout.	84,302 faisant	$10,^{03}$ p^r cent.
Dans les villes	17,885	$10,^{34}$
Dans les campagnes, . .	66,417	$9,^{95}$

Ainsi, dans la dernière période, c'est principalement l'utile et robuste classe des cultivateurs, qui s'est accrue en nombre, grâce à l'abolition du despotisme seigneurial. Dans les duchés, les villes ont augmenté de 28 et de 38 pour cent, tandis que les campagnes n'ont gagné que 8 et 12.

En Norwège, d'autres causes ont fait gagner aux campagnes $22,^{33}$ pour cent, tandis que les villes n'ont acquis que $18,^{45}$. C'est que le commerce des bois fait refluer une partie de la population vers l'intérieur. La province de Bergen est seule dans un cas différent; la capitale a gagné 4,392, et les campagnes ont perdu 4,306. Nous reviendrons sur ce fait isolé.

Si l'accroissement de la population danoise continue dans la même proportion, cette monarchie comptera en 1830, sur son territoire européen, 2,883,000 habitans, en ne calculant que le simple accroissement; mais comme il faut accumuler les intérêts des intérêts, et comme d'ailleurs les effets des améliorations intérieures doivent aller en croissant, on peut espérer que les États danois, à l'époque indiquée, renfermeront trois millions d'habitans.

M. Pram rapporte, d'après la *Géographie suédoise* de *Diurberg*, la population de la Suède en 1800; la Finlande et la Poméranie en étant défalquées, elle s'élève à 2,347,301 individus; elle étoit en 1769, selon les tableaux officiels, de 2,018,120. L'accroissement a donc été de 329,181 individus, ou de 16,51 pour cent. Le rapport de la population au territoire est de 266 par mille carré danois. En supposant la continuation du même accroissement jusqu'en 1830, la Suède, dans ses limites actuelles, renfermera 2,738,000 habitans.

Les États danois et suédois auront ensemble, en 1830, une population de 5 millions 6 à 700,000, ou peut-être de 6 millions.

L'*inégalité de cet accroissement*, aussi-bien que celle de la population totale, par rapport à la superficie, indique des progrès inégaux dans la véritable civilisation chez les habitans des différentes provinces.

Examinons d'abord la population des villes. Copenhague, la seule où il existe une classe nombreuse d'habitans étrangers au commerce et aux manufactures, vivant de leurs rentes, de leur salaire, ou enfin du luxe d'autrui, Copenhague a gagné, en trente-deux ans, plus de 30,000 nouveaux habitans. Cet accroissement a suivi une progression constante, et ne paroît dépendre que de l'accroissement général des capitaux, de l'activité commerciale et de la prospérité intérieure dans toute la monarchie.

Les villes de toutes les îles danoises n'ont gagné que 20 à 21 pour cent, tandis que la capitale en a gagné 43. La population réunie de toutes ces villes ne s'élève qu'à 52,000 âmes. Il est certain que le voisinage de la grande ville peut, jusqu'à un certain point, mettre des bornes à leurs progrès; mais le défaut d'industrie et de lumières chez les bourgeois, joint à l'imitation des folies de la capitale, contribue encore plus à leur nuire.

Parmi les villes du Jutland septentrional, c'est *Aalborg*

qui, vivifiée par son industrie commerciale et profitant de sa position sur le golfe de Liim, a le plus gagné. Les villes de cette grande province sont au surplus dans une trop foible proportion à l'étendue du pays.

Celles du Sleswick et du Holstein se sont accrues de 28 et de 38 pour cent. Ceci regarde surtout *Altona* et *Flensbourg*. La banque provinciale du Holstein, plus solidement établie que celles de Copenhague, y a dû contribuer.

En Norwège, l'agrandissement des villes est retardé par le mélange des métiers ruraux avec ceux des citadins. Chaque paysan prétend fabriquer lui-même l'étoffe, les bonnets, les bas, les bottes qu'il porte, les couteaux, les haches dont il se sert. Quelques ouvriers habiles attestent sans doute la facilité naturelle des Norwégiens; quelques cantons gagnent même considérablement par leurs travaux manufacturiers; ainsi dans le *Hedemark*, le *Toten* et la vallée de *Gulbrand*, on fabrique des étoffes qui se vendent presque dans toute la Norwège méridionale; le bailliage de *Stavanger* exporte une grande quantité de bas; dans la paroisse de *Birkrim*, dans l'inspection de *Dalerne*, on tanne les cuirs dont s'habillent les pêcheurs des côtes plus septentrionales; et les habitans de la paroisse de *Spind*, pointe rocailleuse du district de *Lister*, sont les cordonniers des provinces plus orientales. Mais malgré ces indices honorables de l'aptitude des paysans norwégiens, les villes sont dépourvues des métiers les plus nécessaires, et leurs habitans achètent au dehors tout ce qui compose leur habillement, depuis le chapeau jusqu'aux souliers. Il n'est donc pas étonnant que, malgré la grande prospérité commerciale des villes norwégiennes, leur population ne s'est accrue, généralement parlant, que de 18 pour cent; tandis que celles du Danemarck en ont gagné 33. *Bergen* et *Christiansand* font exception; la première, qui, en 1769, comptoit 13,735 habitans, en renfermoit 18,127 dans l'année 1801. Il paroît que les commissions pour l'étranger y ont contribué.

Considérons maintenant l'état et l'accroissement de la population dans leur rapport avec la superficie des diverses provinces. Peu de monarchies européennes présentent, sous ce rapport, des contrastes plus frappans et plus instructifs. Déjà les provinces du royaume de Danemarck, quoique situées sous le même climat, offrent des disparates singulières, ainsi que le montre le suivant extrait des tableaux de M. Pram.

NOMS DES DIVISIONS.	Surface en milles carr. danois.	Habitans par mille carré.	Accroissement pendant trente-deux ans.
Iutland propre . . .	423	918	8,45 pour cent.
Slesvick.	164	1692	10,37
Holstein.	156	2084	16,75
Les *îles danoises*. . .	210	2435	25,25
Les *îles de Laland* et *Falster*	21	2475	22,[illegible]

On conçoit facilement pourquoi le Sleswick et le Holstein n'ont pas fait des progrès aussi rapides que les îles. Dans celles-ci tout est terrain labourable, à l'exception de quelques coins de la Sélande; dans les duchés, l'extrême fertilité des contrées qui bordent les deux mers est contre-balancée par la stérilité des landes sablonneuses qui occupent le dos de la péninsule. Mais pourquoi le Jutland, aussi riche en terrains fertiles que les duchés, ne voit-il pas sa population s'accroître dans une proportion plus rapide? Pourquoi, se demande M. Pram, la race la plus brave et la plus active du Danemarck, placée dans un pays à moitié inculte, ne s'étend, ne se multiplie-t-elle pas? — M. Pram ne sait que répondre à cette question. Nous qui sommes natifs de ce pays, nous dirons que, d'après nos connoissances personnelles, les cultivateurs du Jutland, attirés par de plus forts gages, émigrent continuellement pour le Sleswick, le Holstein et les îles; de sorte que l'accroissement de ces contrées se fait en grande partie aux dépens du Jutland. Mais cette émigration diminue; elle cesseroit entièrement si le commerce croissant d'Aalborg et de Randers parvenoit à l'état d'indépendance où se trouve celui de Flensbourg et d'Altona. Un grand chemin à travers la partie orientale du Jutland, deux branches de cette route dirigées sur les deux ports occidentaux de Varde et de Ringkiobing, la formation d'un port sur la côte de Thyland, pour communiquer avec la Norwège; tels sont les bienfaits que réclame cette importante province, de la sollicitude du gouvernement. Elle doit en attendre d'autres du patriotisme de ses habitans.

Un propriétaire riche et éclairé, M. Ingerslev, vient de donner un grand exemple en essayant de rendre la *Guden* navigable depuis le centre du Jutland. Enfin, une société d'encouragement semblable à celles des provinces de Norwège et de Suède, offriroit un point central aux efforts des patriotes.

Le Jutland, peuplé comme l'est déjà sa partie orientale, à raison de 1123 habitans par mille carré, auroit une population de 474,000 âmes : s'il arrivoit au niveau de Sleswick, ce qui nous paroît son terme naturel dans l'état actuel de la monarchie, il renfermeroit 715,000 habitans, à raison de 1692 habitans par mille carré.

Les provinces de la Norwège offrent une échelle de population généralement conforme à l'accroissement des désavantages du climat vers le cercle polaire ; mais on remarque avec plaisir que la population augmente dans une proportion extraordinaire.

Noms des provinces.	Surface en milles carr.	Habitans par mille carré.	Accroissement de la population.
Aggershuns.	1798	210	20,57 p^r cent.
Christiansand.	698	190	17,86
Les villes de ce diocèse.	»	»	33,71
Bergen.	669	194	0,06
Trondhiem	1067	150	52,51
Ce diocèse sans les villes	»	»	55,35
Nordland et *Finmark.* .	3326	$23\frac{6}{13}$	32,52

C'est un phénomène très-curieux que cet accroissement rapide de la population dans les deux provinces les plus septentrionales de la Norwège, provinces où, malgré les soins les plus intelligens, la récolte de seigle devient souvent la proie des gelées d'automne, et où l'on ne voit guère d'arbres fruitiers. Ce n'est ni l'extension du commerce, ni l'établissement des manufactures, ni aucune mesure extraordinaire du gouvernement (1) qui a provoqué cet heureux changement ; on ne le doit qu'aux progrès des lumières, au goût des connoissances utiles, à l'esprit public répandu par quelques fonctionnaires, par quelques ecclésiastiques ; de là, des efforts courageux, des expériences continuées dans l'économie rurale ; on a su tirer tout le parti possible du sol et du climat. La culture des pommes de terre, en assurant les subsistances, assure la continuation de ces progrès. Si cette augmentation continue jusqu'en l'an 1830, le Trondhiem aura 244,000 habitans ou 228 par mille carré. Or, la partie méridionale et occidentale de la Norwège offrant un climat plus doux et autant de terrains labourables, proportion gardée, que le Trondhiem, il est évident que cette partie

(1) Du moins pour le Trondhiem ; l'établissement des villes nouvelles dans le Finmark n'a pas eu de grandes suites.

du royaume formant 4,232 milles carrés, et élevant ses progrès au niveau de ceux de Trondhiem, pourroit, à l'époque indiquée, renfermer 970,000 habitans. Le Nordland et le Finmark auront, d'après la proportion actuelle, 104,000 habitans dans l'année 1830.

Les lecteurs, accoutumés à considérer les contrées de l'Europe centrale où l'abondance des alimens, la multiplicité des ressources, une longue civilisation et une heureuse température laissent accumuler l'espèce humaine, penseront peut-être que, malgré les progrès constatés par ces tableaux, la Norwège n'est et ne sera qu'un désert. Cette idée a besoin d'être modifiée. La vaste étendue de la Norwège renferme des contrées que la nature a condamnées à une éternelle stérilité en les couvrant d'énormes masses de rochers qui n'admettent aucun genre de culture. Ces parties du territoire sont aussi étrangères à la subsistance de la population, et plus, que ne le sont les bras de mer qui pénètrent parmi les côtes. Il y a quelques autres portions du territoire qui, par leur élévation, s'approchent trop de la limite des neiges perpétuelles pour pouvoir être cultivées. Des lacs considérables et nombreux occupent souvent l'intervalle qui sépare une chaîne de rochers de l'autre. Sans doute les vallées qui serpentent parmi ces montagnes et le long de ces lacs, sont quelquefois d'une fertilité égale à leur beauté pittoresque; l'Anglais *Malthus*, dans son Essai sur la Population, dit qu'il n'a rien vu de plus beau que la vallée de Gudbrand; et M. Léopold de Buch convient, avec tous les voyageurs, que l'Italie n'offre rien de supérieur à l'aspect des coteaux voisins de Christania. Il est même des plaines, telles que le *Toten*, le *Ringerige* et le *Hedemark*, qui présentent le spectacle d'une grande étendue de champs cultivés contigus; mais, généralement parlant, le *terrain cultivable* est de peu d'étendue. En ne tenant compte que des parties susceptibles de culture, la Norwège ne paroîtra pas mal peuplée; on peut même assurer que dans certains districts la population est extrêmement accumulée. Ainsi, la seule vallée cultivée et habitée de la paroisse de *Lier* renferme 2986 habitans par mille carré. Il est à désirer que plusieurs cantons surchargés d'habitans en fournissent aux régions qui peuvent encore être mises en culture. L'esprit qui anime les *first settlers*, ou défricheurs américains, feroit beaucoup de bien en Norwège.

Il est intéressant de comparer les accroissemens de la population en Suède avec ceux qu'elle a éprouvés en Da-

nemarck et Norwège. Le mémoire de M. Pram en fournit les moyens; mais nous n'extrairons de ses grands tableaux qu'un petit nombre de faits marquans.

Provinces.	Habitans par milles carr.	Accroissement pendant trente-un ans.
Skanie, gouvernem. de Malmœ	1764	20,94 p[r] cent.
Bleking	1239	49,51
Vestgothie, gouv. de Skaraborg	886	20,22
Ostgothie	784	10,05
Bahus	1379	28,44
Upland, gouvernem. d'Upsala	776	12,86
Vermeland	408	12,86
Dalécarlie	311	11,22
Helsingie avec la Gestrikie, etc.	149	23,58
Angermanie, *Jemtie*, etc.	74	29,99
Vestrobothnie et *Laponie*	39	60,78

On voit qu'à l'exception de trois provinces ci-devant danoises, la Skanie, le Bleking et le Bahus, la Suède méridionale est foiblement peuplée. C'est l'agriculture qui fait fleurir la première; les deux autres doivent leurs progrès au commerce et à la pêche.

Le centre de la Smolande se dépeuple à raison de 1,26 pour 100; fait unique dont on ignore la cause.

En général, c'est sur les côtes et vers le Nord que la population suédoise s'accroît le plus rapidement. L'accroissement de 60 pour 100 dans la Vestrobothnie surpasse encore celui du diocèse de Trondhiem; et cependant, malgré cette rapide augmentation, malgré une plus grande fertilité du sol et une grande étendue du terrain labourable, la Jemtie, l'Angermanie, tout le Norland, en un mot, est à moitié moins peuplé que la partie correspondante de la Norwège.

La Finlande gagnoit encore plus d'habitans; l'accroissement étoit de 62 à 63 pour 100.

Après avoir, avec tant de soin, déterminé l'état et le mouvement de la population, M. Pram cherche à fixer, par ses rapports entre la consommation et le nombre d'habitans, la valeur réelle et constante des terres. Il trouve que la valeur d'une *tonne* danoise ou une surface de 14,000 aunes carrées, varie ainsi qu'il suit.

Dans les îles danoises	118 rixdales.
Dans le Holstein	101
En Skanie occidentale	85

Dans le Sleswick	88
En Aleking.	60
Dans le Jutland	44
Dans l'Ostrogothie	38
Près Stockholm	idem.
En Vermeland.	22
En Dalécarlie	10
Dans l'Aggershuus.	id.
Dans le Trondhiem	7
En Helsingie, etc.	id.
En Angermanie, etc.	3,66
Dans le Finmark.	1,18
En Vestrobothnie et Laponie.	0,87
Tous les États danois.	13,75
Tous les États suédois	12,96

Tels sont les principaux résultats du vaste et utile travail de M. Pram, travail que sans doute tous les amateurs de l'économie politique et de statistique nous sauront gré de leur avoir fait connoître.

Carte de l'Europe, où sont tracées les limites des différens empires, royaumes et états souverains, d'après les derniers traités de paix; dessinée par M. Lapie, Capitaine-Ingénieur-Géographe de première classe, et gravée par Semen, Éditeur, attaché au Dépôt général de la Guerre. Paris, 1812; 6 feuilles, papier grand-aigle (1).

Cette carte, dont les six feuilles assemblées offrent une surface totale de cinq pieds six pouces de hauteur sur cinq pieds huit pouces de large, est tracée sur une des plus grandes échelles qu'on ait jamais employées pour une carte générale usuelle: c'est ce qui a fourni le moyen de donner à chaque État une étendue égale à celle qu'il occupe ordinairement dans les atlas. On peut à volonté réunir les six feuilles en une seule carte, ou les laisser séparées; comme les méridiens et les parallèles sont indiqués sur la marge de toutes les feuilles, chacune peut servir de carte particulière. Les matériaux les plus récens

(1) Se vend chez l'éditeur Semen, graveur, rue Neuve-Saint-Roch, n° 25. Prix, 25 francs.

et les plus authentiqués ont été consultés et mis à profit. Pour la Russie on a suivi l'atlas de Russie par gouvernemens; et surtout la grande carte de cet empire en cent feuilles, publiée par l'académie de Saint-Pétersbourg. La partie de l'Italie a été faite d'après MM. Bacler d'Albe, Zannoni et Zach; l'Espagne, d'après Lopez et Tofino; l'Allemagne, d'après les dernières cartes publiées à Vienne et à Berlin; la France est un extrait du travail fait par M. Lapie d'après Cassini, Ferrari et d'Albe. Pour la Turquie, M. Lapie a profité des notes et mémoires communiqués par M. le maréchal duc de Raguse, et des observations de plusieurs officiers qui ont été attachés à l'ambassade du général Gardanne. Le nom de M. Lapie est une grande recommandation pour cette carte; le graveur a très-bien secondé le dessinateur; la carte est nette, claire et agréable à l'œil. Elle a l'avantage de l'exactitude sur les cartes publiées en Angleterre, et celui de la beauté sur les cartes allemandes. Quelques incorrections dans les noms de villes pourront facilement être corrigées. Cette nouvelle carte de l'Europe convient à ceux qui lisent les journaux, et à tous les gens du monde qui se plaisent à faire des recherches géographiques.

JOANNIS LAUR. LYDI, *de Magistratibus Reipublicæ romanæ, libri tres.* Paris, 1812; de l'imprimerie d'Eberhart. Un vol. gr. in-8°.

M. DE CHOISEUL-GOUFFIER fait par ce volume un présent fort agréable aux savans; il adoucira un peu le regret qu'ils éprouvent avec les gens du monde, de ne pas jouir encore des dernières livraisons du Voyage pittoresque de la Grèce. L'ouvrage que nous annonçons a été rapporté de la Turquie par cet illustre voyageur: pour le publier, il ne pouvoit mieux s'adresser qu'à M. Hase, jeune helléniste à qui nous devons déjà plusieurs ouvrages grecs tirés de l'oubli, entre autres, des extraits de l'histoire écrite par Léon Diacre, histoire qu'on désiroit connoître depuis long-tems, et qui éclaircit plusieurs points importans de l'histoire Byzantine et de celle de la Russie.

Jean-Laurent Lydus naquit à Philadelphie, dans l'Asie mineure, à la fin du cinquième siècle. A l'âge de vingt-un ans il vint à Constantinople, et se fit recevoir dans le sacré palais au nombre des *mémorables*; et comme cette charge ne l'occupoit pas beaucoup, il s'amusa, en

attendant mieux, à faire un cours de philosophie chez le maître Agapius. Il paroît que ce philosophe n'insistoit pas beaucoup sur le mépris de l'argent; car Lydus ne songea qu'à une place lucrative : il en fait l'aveu d'une manière fort ingénue, liv. III, chap. 27. Le préfet de sa ville natale lui donna une charge de notaire; elle me rapporta, dit Lydus, mille pièces d'or que j'ai gagnées σωφρόνως, honnêtement. Aussi, pour me montrer reconnoissant, je fis l'éloge du préfet, et le lui envoyai. Il en fut si content, qu'il me donna une pièce d'or pour chaque vers. Lydus a soin d'ajouter que l'éloge étoit *court*; il avoit sûrement du regret de ne l'avoir pas allongé de quelques centaines de vers. Le préfet ne borna pas à ce présent sa générosité envers son panégyriste; il lui fit une rente de vingt-quatre pièces d'or, et, ce qui plus est, il lui donna une femme avec cent livres d'or de dot. Lydus se voyant en si bon chemin, laissa l'étude de notaire, et entra dans la milice. Mais quand il vit que la carrière militaire ne menoit pas toujours au temple de Plutus, il troqua de nouveau l'épée contre la plume, et se mit à composer divers ouvrages. L'empereur le loua fort; mais par la manière dont Lydus raconte ces détails, on voit bien qu'il s'attendoit à des encouragemens plus solides. Cependant il ne fut pas oublié; on le fit *cornicularius*, chef de bureau. Selon Lydus, c'étoit une charge importante, et il en fait remonter l'origine à la fondation de Rome; mais, visant toujours au solide, il ne se laisse point éblouir par l'antiquité respectable de ses fonctions. « Autrefois, dit-il, la charge de cornicularius rapportoit une livre d'or par mois, et les accessoires se montoient annuellement à mille pièces d'or... Quant à moi, il y a déjà longtemps que je n'ai pas touché une obole. Aussi le pauvre cornicularius ne cesse-t-il de se plaindre de la décadence des magistratures. Le peuple, dit-il d'un ton fort touchant, n'a plus de procès... les temps sont calamiteux... tout penche vers la ruine...

Pour faire diversion à ses chagrins, Lydus eut le bon esprit de faire des livres. Pendant qu'il écrivoit, la douleur le terrassa quelquefois : il interrompt son récit pour ouvrir au lecteur son cœur navré. Mille pièces d'or auroient sans doute considérablement abrégé ses écrits.

Avant que M. de Choiseul-Gouffier découvrît le manuscrit que nous annonçons, on ne connoissoit en Europe que des fragmens des trois ouvrages de Lydus, dont les titres sont : *des Mois*, espèce de fastes ou de calendrier

romain descriptif; *des Prodiges*, et *des Magistratures de la République romaine*. Le manuscrit trouvé et apporté en France par l'auteur du voyage de la Grèce, renferme le dernier de ces ouvrages, mais avec quelques lacunes, le livre des Prodiges très-mutilé, et quelques feuilles du livre des Mois. M. de Choiseul n'a encore fait paroître que le Traité des Magistratures.

Si un Montesquieu avoit eu à traiter un pareil sujet, il se seroit sans doute attaché à developper l'esprit dans lequel chacune de ces magistratures a été instituée. Lydus n'a pas cette prétention; il se contente de rappeler les événemens qui amenèrent des changemens de magistratures : ce qu'il dit à cet égard est ordinairement bref et tiré d'anciens ouvrages dont nous ne possédons plus qu'une partie. On voit qu'il a beaucoup lu; il cite tout, poëtes, historiens et philosophes. Lydus étoit sûrement le *cornicularius* le plus instruit qu'il y eût dans les bureaux du préfet du prétoire. La partie sur laquelle Lydus s'étend fort complaisamment, c'est celle qui traite des costumes et des magistrats, et des honneurs qu'on leur rendoit. Le journal des Modes ne décrit pas plus minutieusement le costume de nos messieurs et de nos dames, que Lydus ne décrit les vêtemens des consuls, des décemvirs, des dictateurs, des tribuns et des préfets. Il nous apprend que les consuls mettoient des chaussures blanches; que César portoit en temps de paix une robe de pourpre et un *pallium* de la même couleur, avec des bordures en or; en temps de guerre, un *paludamentum* attaché sur les épaules avec des agrafes en or; à table, une espèce de tunique brodée en or; et au secret, une chlamyde de pourpre toute parsemée de figures (gammes, comme dit Lydus) d'or. Il ajoute que César se couvroit toujours la tête, et il assure d'en avoir dit la raison dans le livre *des Mois*. Mais où trouverons-nous le livre des Mois? Tout le monde n'a pas autant de bonheur que M. de Choiseul; nous risquons bien de mourir avant d'apprendre pourquoi César se couvroit toujours la tête.

Quand Lydus, dans son récit, arrive aux magistratures de l'empire grec, il epuise la matière; il n'y a pas de charge, quelque petite qu'elle soit, que le scrupuleux *cornicularius* veuille passer sous silence. Je n'oublie même pas les coureurs et les boulangers du palais, ni les suppôts de la justice. La charge de *cornicularius* lui paroît une des plus respectables du monde, et, comme je l'ai dit plus haut, il la croit aussi ancienne que la république romaine.

Il est cependant difficile à croire qu'on ait eu des bureaux à Rome lorsqu'il n'y avoit encore que des cabanes. Ce que Lydus dit sur les fonctions des *augustales*, des *cancellarii*, des *commentarienses*, des *primiscrinii*, des *scriniarii*, des *ab actis*, des *a secretis*, etc., etc., fournit d'excellens matériaux à ceux qui veulent étudier l'administration civile de l'empire grec. Les prérogatives du préfet du prétoire, une des premières dignités de l'empire, sont le sujet d'un chapitre particulier. Ce préfet étoit le chef de Lydus; aussi celui-ci n'oublie-t-il rien de ce qui concerne ce personnage. Autrefois, dit-il, le préfet du prétoire portoit un *mandue* de Cos (car cette île est renommée pour ses teintureries), espèce de chlamyde qui ne descendoit que jusqu'aux genoux, et qui étoit ornée de *taulies*; une *péragande*, une tunique de pourpre, une ceinture de cuir phénicien, délicatement bordée et munie d'un côté d'une petite lune en or, et de l'autre, d'une espèce de langue ou grappe du même métal : une agrafe joint ces deux pièces. Il avoit un char et trois barques à son service. Dans les séances, on mettoit devant lui une énorme écritoire en or du poids de cent livres. Il entroit le dernier et sortoit le premier; le plus grand silence se faisoit dès qu'il apparoissoit. L'empereur l'accompagnoit à son arrivée et à sa sortie; ou si le prince étoit absent, on faisoit porter son effigie. Le matin, l'empereur envoyoit auprès du préfet du prétoire le premier des *silentiaires*; celui-ci, arrivé auprès de lui, se mettoit à genoux et l'invitoit à se rendre au palais : pendant ce temps le préfet se remuoit à peine, parce que tout dérangement étoit contraire à sa dignité. Quand il assistoit aux séances du tribunal dans les affaires sacrées, il étoit revêtu d'un costume blanc : tous les juges et les avocats se montroient alors en habits de fête. Au milieu de la salle étoit un trépied, sur lequel on posoit un vase rempli d'eau : c'étoit une clepsydre; quand l'eau s'étoit écoulée du vase, il falloit que l'avocat terminât son plaidoyer. Tout cela est changé aujourd'hui. Les juges montrent plus de dignité; les spectateurs assistent aux séances comme s'il s'agissoit d'un spectacle.. On a malheureusement aboli l'office des indicateurs du temps : on ne lance plus comme autrefois, à des intervalles mesurés, de petites boules d'argent sur un pavé de marbre, pour annoncer les heures pendant les séances...

Lydus a raison de regretter l'usage des petites boules et des clepsydres pendant les plaidoyers. Pourquoi n'a-t-on pas aussi dans nos tribunaux des clepsydres? On en fait

pourtant de très-bonnes en France. La ville de Sens en pourroit fournir à tous les tribunaux de l'Empire.

L'ouvrage de Lydus renferme beaucoup d'autres détails non moins curieux que ceux que je viens de transcrire. Quelquefois il est permis de douter de la vérité de ses assertions; par exemple, lorsqu'il dit que Suétone a composé un livre des *Illustres courtisanes*; que les Gaulois qui envahirent l'Italie, sous la conduite de Brennus, venoient des environs de Trèves, et que le mot *Danube* est un mot thracien qui signifie rassemblant les nuages, parce que, dit-il, ce fleuve se couvre toujours de brouillards : mais souvent Lydus cite des autorités respectables, et alors on peut le regarder comme un auteur classique.

Le texte grec est imprimé très-correctement. Une traduction latine très-fidèle, qui est en regard du texte, peut servir à ceux qui n'entendent pas le grec : elle est de M. Fuss. Dans le discours préliminaire, écrit en très-bon latin, M. Hase traite avec beaucoup d'érudition de la vie et des écrits de l'auteur, qu'il s'étoit chargé de publier.

(*Article de* M. Depping.)

Nouvelles et Annonces diverses.

Le *Catalogue des manuscrits coptes* de feu M. *Zoëga*, est enfin livré au public; nous rendrons compte de cette acquisition importante pour l'étude des langues et des antiquités.

— Les *Epistolæ Parisienses* de M. *Bredow* ont paru à Leipsick. Il y est d'abord question de l'édition des géographes grecs mineurs que prépare l'auteur ; et à l'occasion de cette édition, M. Bredow se livre à des plaintes contre M. Walckenaer, qui a fait imprimer à la hâte une édition inutile du livre *De Mensurâ orbis terrarum*, par *Dicuil*, au moment où M. Bredow en préparoit une édition corrigée et savante. Ces plaintes ont donné occasion à une attaque brutale contre M. Bredow, M. Voss, M. Bast, et même contre les érudits d'Allemagne en général ; attaque dans laquelle on a attribué à M. Bredow des phrases fabriquées à loisir, et qui ne se trouvent pas dans son livre, d'où on les disoit tirées. Le journaliste, qui ne savoit pas le latin, avoit sans doute été attrapé. Les *Epistolæ Parisienses* embrassent bien d'autres sujets d'érudition ; nous en rendrons compte dans un Bulletin suivant, où nous proposerons en même temps à M. Bredow quelques doutes sur la méthode qu'il se pro-

posé de suivre dans son édition des *Géographes mineurs*.

— M. *Rohde*, major au service de la Prusse, a publié un Mémoire dans lequel il cherche à prouver que la *ligne des apsides* de l'orbite terrestre éprouve un changement continuel; d'où il résultera qu'après une certaine période le soleil, qui maintenant reste sept à huit jours de plus dans les signes de l'hémisphère boréal, fera son plus long séjour dans les signes de l'hémisphère austral. Si donc cette inégalité entre l'été astronomique de chaque hémisphère est la véritable et la principale cause de l'inégalité des températures générales qu'éprouvent ces deux hémisphères (ce qu'ont soutenu les auteurs de géographie-physique les plus accrédités), cette inégalité de température seroit variable, et il existeroit, pour les deux hémisphères terrestres, une *succession des saisons* d'un ordre supérieur, et dans un sens bien plus élevé que celui que nous attachons ordinairement au terme des saisons. Cette hypothèse mériteroit l'attention d'un grand géomètre.

— M. *Butte*, professeur à Landshut, vient de publier à Paris un volume français intitulé : *Arithmétique de la vie humaine*. Il commence par des considérations générales, dans lesquelles il règne une métaphysique trop abstraite pour que nous puissions l'y suivre. Nous doutons si nous en avons compris une seule proposition; cependant la classification des *têtes* et des *esprits*, plus accessible aux vulgaires mortels que le reste, nous a paru renfermer des idées ingénieuses, et qui, rendues dans un style plus intelligible, feroient estimer M. Butte et parmi les esprits et parmi les têtes. Mais nous avons dû fixer principalement notre attention sur la partie de cet ouvrage où M. Butte prétend expliquer toutes les *relations climatologiques* générales du globe terrestre, au moyen de certains rapports de *vitalité*, de *vieillesse*, de *jeunesse*, de caractères *masculin* et *féminin*, qu'il attribue aux divers climats du globe. Nous n'avons rien compris aux principes de l'auteur; ils nous paroissent tous rouler sur ces abus de termes si fréquens chez les métaphysiciens allemands, et qui font appliquer à des phénomènes du monde inorganique, des expressions empruntées des êtres organiques et vivans; abus qui rendent tout possible en fait d'hypothèses et de conclusions. Mais la discussion des faits nous a paru assez claire pour que nous puissions nous flatter de l'avoir comprise. Or, après avoir examiné la carte climatologique de l'auteur, il nous semble :

1°. Que les difficultés qu'il se propose de résoudre dans la distribution inégale de la chaleur et du froid à la surface du globe, sont déjà résolues par les principes généraux mis en avant dans les géographies-physiques, sinon d'une manière absolument satisfaisante, du moins d'une manière plus satisfaisante que celle qui résulte de la théorie de l'auteur.

2°. Que cette théorie, composée d'analogies ou imaginaires ou grandement exagérées, nous conduit dans l'application à des résultats contraires à toutes les observations et à toutes les relations des voyageurs, au point que les caractères *vieillesse* et *stérilité* tombent sur les contrées les plus riches, les plus fertiles et les plus riantes du globe, ainsi que l'inspection de la carte de l'auteur le démontre.

Telle est la sévère opinion que l'amour de la vérité nous oblige d'énoncer sur la partie géographique de cet ouvrage. Mais comme cette partie est, au jugement de l'auteur, la plus imparfaite de son travail, l'opinion désavantageuse que nous en avons ne doit nullement empêcher les amateurs de la haute philosophie de prendre en considération les profondes méditations de M. Butte, homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et qui nous a paru animé de ce noble enthousiasme pour la recherche de la vérité, qu'il est moins aisé d'imiter que de tourner en ridicule.

— Le premier volume du *Voyage dans le Caucase et les pays voisins*, par M. *Jules Klaproth*, paroît à Leipzick. Nous avons l'espoir de recevoir, d'un jour à l'autre, un exemplaire de cette relation, dont nous avons déjà fait connoître un fragment très-intéressant. L'extrait paroîtra immédiatement. M. Klaproth vient de nous envoyer un morceau du deuxième volume, comprenant le Voyage de Tiflis aux sources du Terek; nous en donnerons la traduction.

— M. Galt a publié un *Voyage en Sardaigne, Sicile, Malte, la Grèce*, etc., etc. Parmi beaucoup d'observations légères, on en trouve quelques-unes propres à étendre la sphère de nos connoissances, surtout à l'égard de la Sardaigne, du pays des Mainottes et de l'île d'Hydra; elles seront recueillies dans les Annales.

— M. *Mac-Gill* a donné une courte et simple *Relation de la Régence de Tunis* (1811), qui jette surtout du jour sur le commerce et les manufactures de ce pays. Le même auteur avoit publié, deux ans auparavant, un *Voyage en Turquie*, etc., que nous ne connoissons que par extrait, et dont on ne fait pas grand cas.

— M. *Morier*, secrétaire d'ambassade anglais, a publié à Londres, cette année, un *Voyage à travers la Perse et la Turquie d'Asie*, rempli d'observations, les unes neuves et importantes, les autres piquantes par la manière de voir de l'auteur. L'état des peuplades de pirates sur la côte d'Arabie; les ruines et monumens de *Shapour*, près Kazeroun; la cour de Téheran, et la manière de vivre de Fath-Ali-Schah; l'agriculture de l'Aderbaidjan, et la cour du prince Abbas-Mirza à Tauris: tels sont les principaux objets qui nous ont frappé en parcourant ce Voyage. Il mériteroit d'être traduit.

Nouvelles des Voyageurs.

VOYAGE DANS L'AFRIQUE AUSTRALE. — On se rappelle que nous avons parlé, il y a deux ans, des divers bruits qui s'étoient répandus au sujet du voyage entrepris dans l'Afrique australe par le docteur Cowan. Nous pouvons à présent en rendre un compte plus authentique.

Le gouverneur du Cap, lord Caledon, chargea un parti d'Anglais, bien armés et qui avoient à leur tête le docteur Cowan, de pénétrer à travers la contrée des Boushouanas, et de découvrir les sources du *Zambeze*, fleuve qui se réunit au Cuama, le grand fleuve du Monomotapa. Au mois de décembre 1808, ce voyageur étoit parvenu jusque chez les *Barrolous*, au-delà du tropique et au nord des Boushouanas: *Litakou* avoit été détruit dans une guerre civile. Les *Barrolous* habitoient sur les bords d'un fleuve nommé *Melippo*, et qui, ainsi que toutes les rivières du pays, couloit au *nord-ouest*; d'où le docteur Cowan concluoit que c'étoient des affluens du fleuve Zaïre, conclusion qui nous paroît fort hasardée, pour ne rien dire de plus. A dix journées plus loin, les voyageurs devoient atteindre à un grand fleuve nommé le *Bampoura*, et qui couloit à l'est. Les Barrolous sont plus civilisés que les Boushouanas; ils sont riches en bestiaux, blés et légumes divers. Ils ont des domestiques salariés, et en même temps des esclaves. Ils ont connoissance des courses que les marchands d'esclaves portugais font dans l'intérieur de l'Afrique australe. Depuis décembre 1808, M. Cowan n'a point donné de ses nouvelles; mais un Portugais qui passa par le Cap au mois d'octobre 1809, avoit appris à Sofala que sept Européens descendoient dans deux bateaux la rivière de Zambese, lorsque le roi de *Zaïre*, à travers le pays duquel ils passoient, les fit arrêter et les

vendit comme esclaves. Le gouverneur anglais, persuadé que c'étoit M. Cowan et sa suite, envoya chercher de leurs nouvelles à Sofala et à Mozambique; mais ce fut en vain: on n'a pu connoître leur sort, et on craint que la jalousie des Portugais marchands d'esclaves n'ait mis un terme à leur existence.

Voyages dans le Caucase. — Les journaux allemands et français ont parlé avec trop d'emphase du Voyage dans le Caucase, par MM. *Parrot* et *Engelhardt*, professeur de Dorpat. On parle des difficultés qu'ont opposées à leur voyage et les *brigands afghans*, qui demeurent à deux cents lieues du Caucase, et les *sanguinaires Tcheskerres*, qui, cependant, ne tuent que leurs ennemis, et protégent avec fidélité ceux qui se mettent sous leur sauve-garde. On dit qu'ils ont les premiers visité les *sources du Terek*; or, il est constant que M. Jules Klaproth y avoit été en 1808, plus de deux ans avant le voyage des deux savans de Dorpat. Enfin, on soutient qu'ils ont monté sur le sommet du *mont Kasbeck*, plus élevé que le Mont-Blanc. Il n'y a pas de montagne dans le Caucase qui porte ce nom. On a voulu parler de la montagne nommée *Mquinwari* en géorgien, et située près du village de Stephantzminda, où domine un seigneur nommé le *Kasibeg*. Les Russes disent quelquefois la montagne du *Kasibeg* ou *Kasbek*. Mais cette montagne, couverte de neiges éternelles, est certainement inaccessible à deux voyageurs isolés, puisque le comte Muschin Puschkin, lorsqu'il étoit directeur des mines de la Géorgie, y envoya en vain ses officiers, qui, après les plus grands efforts, ne purent parvenir à y monter.

— On confirme de nouveau la nouvelle du désastre arrivé à Mungo-Park, en répétant les détails qui ont été publiés dans un de nos *Bulletins*; seulement on ajoute que l'Africain de qui on tient ces faits, n'avoit pas *vu* périr Mungo-Park. On craint qu'un sort plus malheureux encore que la mort n'ait été réservé à ce courageux voyageur.

— Les journaux allemands contredisent la nouvelle de la mort de M. Rœntgen, voyageur qui se proposoit d'aller de Mogador à Tombouctou.

Sur la Carte du Danemarck qui est jointe à ce Cahier.

Depuis long-temps nous rassemblons les mémoires de statistique et de topographie, ainsi que les voyages épars

qui ont rapport au Danemarck, à la Norwège et à la Suède, pays qui ne sont connus en France que par des compilations où de prétendus voyageurs ont ramassé quelques lambeaux de notices originales qu'on leur a communiquées. Nous avons en même temps engagé l'habile M. Lapie à dresser une suite de bonnes cartes de ces pays; et déjà la feuille de la *Finlande*, qui a paru dans le second tome de ces *Annales*, a pu donner une idée de la richesse, de l'exactitude et de l'authenticité des matériaux qui serviront de base à cet *atlas scandinave*. Nous donnons maintenant la *carte du Danemarck*, qui embrasse en même temps toutes les côtes qui entourent l'entrée de la mer Baltique. Cette carte offre la réduction et la réunion soignée des cartes spéciales des provinces, publiées par l'académie des sciences de Copenhague, et levées sous la surveillance du savant astronome M. de Bugge, d'après une méthode trigonométrique extrêmement sûre, et assujettie à des observations astronomiques scrupuleuses. On trouvera encore dans cette carte, quoique purement géographique, quelques corrections hydrauliques fondées sur nos connoissances locales; par exemple, le nom de *Skager-Rack*, c'est-à-dire recif de Skagen, est appliqué comme il convient; tandis que des copistes, même dans une description récente de la mer Baltique, veulent absolument en faire le nom d'un bras de mer; erreur provenue des cartes hollandaises, et répétée dans toutes les géographies. On voit aussi le prétendu cap *Corne des Navigateurs* céder sa place à un recif appelé le *Horn* ou la *Corne*. Nous n'avons pu déterminer avec certitude la position du *cap Robsnout* des cartes anglaises, parce qu'elles sont inexactes dans cette partie, et ne s'accordent pas avec les cartes spéciales danoises. Il paroît que la violence des flots a effacé en partie la pointe qui s'appelle *Robsnout* dans les cartes d'ancienne date. On en trouve où le Thylend (la Thule de Pythéas) est une île terminée par deux courans d'eau peu considérables. L'isthme qui, aujourd'hui, joint cette terre au continent, se nomme *Agerland*. Ce nom, et une douzaine d'autres, relatifs à des caps, des détroits, des montagnes ou collines, manquent sur les cartes de l'académie des sciences danoise. Les environs de *Varde* et *Hiering* ont été tracés d'après une copie manuscrite de la carte spéciale, qui n'a pas encore paru.

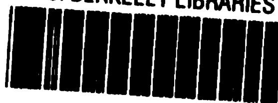
TABLE DES ARTICLES

Contenus dans les Trois Cahiers qui composent ce Dix-Huitième Volume.

BULLETINS des Cahiers LII, LIII et LIV.

Fin de la Table des Articles contenus dans les Cahiers LII, LIII et LIV, formant le XVIIIe Volume des *Annales*.

IMPRIMERIE DE POULET, QUAI DES AUGUSTINS, N° 9.


U. C. BERKELEY LIBRARIES
C041221678

